هكذا من الاصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11312 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 13 JUIN 1981

Le général Haig en visite officielle en Chine

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 260 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 Fr ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

LES TROUBLES EN IRAN

Le président Bani Sadr est menacé de destitution

Relevé de ses fonctions de commandant en chef des armées, mercredi 10 juin, le président Bani Sadr est menacé, à partir de ce vendredi, de perdre sa charge à la tête de l'Etat, pour forfaiture, et peut-être même d'être ultérieurement jugé pour haute trahison.

Les religieux ont mobilisé la population ce vendredi 12 juin à l'occasion de la prière. La veille dans divers rassemblements, la foule avait réclamé la tête du président, criant « *A mort Bani Sadr-Pinochet* ». Le Front national, inspiré par l'idéologie nationaliste de Mossadegh, a, de son côté, appelé tous les partis et courants opposés au parti de la République islamique de l'ayatollah Behechti à une contre-manifestation, lundi, pour soutenir le chef de l'Etat. Ce rassemblement a été aussitôt interdit par le ministère de l'intérieur.

Un des proches de l'imam Khomeiny, l'hodjatoleslam Mountazeri, a dressé, pour notre envoyé spécial, Eric Rouleau, le réquisitoire présenté par les adversaires du chef de l'Etat.

(Lire page 4.)

La Révolution et ses enfants

Le chef de l'Etat iranien, assiégé dans sa maison par des manifestants réclamant sa tête, éprouve aujourd'hui que, en Iran comme ailleurs, les révolutions dévorent leurs propres enfants. Avant lui, M. Mehdi Bazargan, chef du premier gouvernement provisoire de la République islamique, nommé par l'imam Khomeiny, avait été écarté du pouvoir à l'occasion de la prise d'otages américains en novembre 1979 ; le Parti de la République islamique de l'ayatollah Behechti, majoritaire au Parlement, lui reprochait d'être trop pro-occidental.

Son vice-premier ministre, M. Amir Entezam, a été condamné mercredi 10 juin à la prison à vie pour « intelligence avec l'ennemi » : on l'accusait d'avoir pris des contacts avec les Etats-Unis, à la demande de M. Bazargan. Le même jour, M. Bani Sadr, premier président de la République islamique, élu le 25 janvier 1980 avec plus de 75 % des suffrages, après avoir été à Neauphle-le-Château un des plus proches collaborateurs de l'imam Khomeiny, s'est vu démettre par ce dernier de ses fonctions de commandant en chef des forces armées.

Désormais, il risque d'être destitué de la magistrature suprême, jugé pour forfaiture et peut-être même, ultérieurement, pour haute trahison. L'issue de l'épreuve de force se jouera dans les tout prochains jours. A l'occasion de la prière du vendredi, les religieux ont mobilisé la population, qui a déjà scandé à l'intention du chef de l'Etat le slogan « A mort ! » rendu célèbre au temps du chah.

Au-delà du sort de M. Bani Sadr, c'est l'orientation même de la révolution islamique qui est en jeu. Dans la lutte entre le chef de l'Etat, fils d'ayatollah, à qui nul ne peut reprocher de ne pas être un bon musulman, et le P.R.I., qui n'a cessé d'affirmer sa vocation à être le parti dominant, sinon unique, ce sont deux conceptions de l'islam qui s'affrontent : la première plus moderne, la seconde plus traditionnelle.

L'imam Khomeiny et nombre de dirigeants du P.R.I. — mais peut-on le dire de tous, compte tenu des opportunistes ? — ont certes été, comme leurs adversaires modernistes et radicaux, « à la pointe de la lutte anti-impérialiste et du non-alignement ». Toutefois, ils ne semblent pas avoir su répondre à l'immense espérance soulevée sur le plan social, au-delà de leur propre pays, dans les masses arabes et musulmanes.

Toute révolution majeure — et celle d'Iran a été un véritable bouleversement de société — est suivie de périodes d'anarchie, mais se stabilise autour d'un projet. A l'exception de références au Coran et à la gestion de la Cité musulmane par le prophète Mohammed et par son cousin Ali, la République islamique n'a proposé jusqu'à présent aucun grand projet économique et social.

Les luttes pour le pouvoir ont, à Téhéran, fait passer à l'arrière-plan la solution des problèmes économiques. Le nombre de chômeurs est élevé et, selon le premier ministre lui-même, la situation financière est très préoccupante. La guerre déclenchée par l'Irak n'explique pas toutes les difficultés, et l'on peut se demander si l'éventuel limogeage de M. Bani Sadr permettra de mieux répondre à l'attente d'une population apparemment désabusée.

VIOLENT SÉISME EN IRAN

Environ cinq mille personnes auraient été victimes de la catastrophe

(Lire page 4.)

L'ACTION GOUVERNEMENTALE ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Pierre Mauroy souhaite que les négociations sur la réduction de la durée du travail permettent d'atteindre « les 35 heures » en 1985

La campagne électorale pour le premier tour des élections législatives, dimanche 14 juin, devait s'achever ce vendredi à minuit.

M. Mitterrand, *qui n'a pas l'intention* d'intervenir après la clôture de la campagne, a adressé, jeudi, un message aux socialistes, qui célébraient le dixième anniversaire du congrès constitutif du P.S., pour leur recommander de préserver leur unité et de ne pas se laisser griser par le succès.

Le premier ministre a ouvert, ce vendredi matin 12 juin, les négociations sur la durée du travail. Le gouvernement souhaite aboutir à la semaine de trente-cinq heures d'ici à 1985 et voir les négociations commencer dans les jours qui viennent, a déclaré, en substance, M. Pierre Mauroy, qui recevra de nouveau le patronat et les syndicats en octobre.

Cet objectif final a été rejeté, une nouvelle fois, par le C.N.P.F. Le patronat suspend l'ouverture de négociations au niveau des branches à la signature d'un accord-cadre national. Les syndicats et le patronat se rencontreront, de nouveau, le 22 juin.

Autre style, nouveaux obstacles

par J.-P. DUMONT

En recevant et ensemble les représentants des syndicats et du patronat, le gouvernement prend d'énormes responsabilités et s'engage sur un chemin difficile, tant les questions de méthode et de fond sur la réduction et l'aménagement des horaires sont délicates et explosives.

L'originalité de la réunion tripartite gouvernement-syndicats-patronat qui s'est tenue vendredi matin 12 juin à Matignon est plus grande qu'on ne pourrait l'imaginer à première vue. Certes l'intervention des pouvoirs publics dans la vie contractuelle n'est pas nouvelle. Aux précédents les plus fameux (accord Matignon de 1936; protocole d'accord de Grenelle en 1968), il faut ajouter — ces vingt dernières années — les recommandations multiples et pressantes *faites par le politique* sur la mensualisation, la formation, les conditions de travail, l'indemnisation du chômage à 90 % et, plus récemment, les démarches infructueuses de M. Mattéoli sur le chômage partiel et la pré-retraite. Autant de pavés lancés plus ou moins adroitement dans la mare des partenaires sociaux, qui, en dépit des protestations habituelles du C.N.P.F., ont, deux fois sur trois, facilité, accéléré, des discussions que l'état-major du patronat était prêt à entamer mais qu'il ne pouvait de lui-même engager sans être officiellement bousculé pour mieux faire passer la pilule à une base d'employeurs peu favorables au dialogue.

(Lire la suite page 37.)

Page 2 :

L'ENJEU ÉCONOMIQUE

Les points de vue de H. MENAHEM, R. MONORY et J.-J. SERVAN-SCHREIBER

Confirmer

LE choix est simple. Que s'est-il passé depuis le 10 mai ou plutôt le 21, jour de l'entrée de M. François Mitterrand à l'Elysée ?

Au passif, la baisse du franc et celle de la Bourse. La première ne date pas du 10 mai. Elle est due en grande partie à la très forte hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et au retard apporté, avant et pendant l'interrègne présidentiel, à la *défense du franc. Quant* à la baisse de la Bourse, elle était inévitable malgré les actes et les propos rassurants du *nouveau* pouvoir, les « possédants », petits ou gros, ne pouvant que redouter les mesures fiscales et les réformes économiques. On notera seulement qu'elle a été *amplifiée par les* campagnes de presse et celles de la nouvelle opposition, amalgamant sciemment le « Projet socialiste », le « manifeste » et le programme présidentiel, la « charte » qui seule engage M. François Mitterrand.

Au passif, si l'on veut, les contradictions qui sont apparues dans les premières déclarations des membres d'un gouvernement un peu pléthorique. L'opposition y insiste lourdement, oubliant des contradictions plus éclatantes quand elle était la majorité. La presse aussi, mais M. François Mitterrand a conquis le pouvoir malgré l'hostilité de la plus grande part des moyens d'information, comme Léon Blum en 1936 ou Franklin Roosevelt en 1932 ; il devra gouverner sans grand appui dans la grande presse.

A l'actif de trois semaines de pouvoir, les premières décisions et les premières paroles qui s'inspirent d'une nouvelle morale politique et d'un souci élémentaire de justice et d'attention aux hommes et aux peuples, notamment du tiers-monde.

On peut sourire de la création d'un ministère du « temps libre », comme on avait raillé le sous-secrétariat d'Etat aux loisirs en 1936. C'est oublier que la réduction du temps de travail et la multiplication des pré-retraites risquent de jeter dans l'oisiveté un nombre croissant d'hommes et de femmes appartenant à une génération qui n'a eu ni les moyens ni le goût de se cultiver.

J. F.

(Lire la suite page 11.)

DEUX POINTS DE VUE

Changer, c'est à nouveau choisir les socialistes

par LIONEL JOSPIN (*)

L'élection de François Mitterrand le 10 mai sonne un peu comme un défi. Défi à des forces politiques enfermées dans des schémas anciens, coupées des aspirations d'un peuple et de sa volonté de changement. Défi à des observateurs sceptiques qui prêtaient leur myopie et leur manque d'enthousiasme aux *hommes et aux femmes* de ce pays. Défi aux grands de ce monde engoncés dans une vision conservatrice des aspirations des nations. L'espoir, le changement voulus par le *monde du* travail, la jeunesse, ceux et celles qui depuis des années, et avec modestie, travaillent à un monde plus généreux et plus juste savent qu'il importe maintenant de lui donner les moyens de sa réalisation.

Ceux qui ne voulaient pas ce changement se demandent comment tenir compte de cet élan populaire tout en poursuivant les objectifs que les Français ont refusés. Et les voilà enfermés dans un *curieux* ballet où entrechats et *crocs-en-jambe* se succèdent, *rompant* ainsi avec la règle fondamentale de la danse : l'harmonie. Il n'est que de voir les relations au sein de l'U.N.M. pour s'en convaincre. Voilà un syndicat de sortants qui sitôt un accord conclu à la hâte s'empresse de se disputer à nouveau. L'enjeu : savoir qui dominera la future opposition de droite. Ils en oublient de faire semblant de croire qu'ils peuvent gagner !

Les raisons profondes de la division de la droite demeurent. L'U.D.F. et le R.P.R. se sont d'abord combattus pour des raisons de pouvoir.

(Lire la suite page 14.)

(*) Premier secrétaire du parti socialiste.

Retrouver le sens des mots et la réalité des choses

par JACQUES CHIRAC (*)

Rarement élections aussi décisives se sont préparées dans une ambiguïté aussi grande.

Les Françaises et les Français sont encore sous le choc de leur vote du 10 mai, qui fut, à l'évidence, beaucoup plus un vote de circonstance que l'expression d'une véritable adhésion au projet socialiste.

Le nouveau pouvoir met à profit la surprise et l'incertitude de l'opinion pour tenter d'imposer l'idée qu'il existe une sorte de logique inévitable, quasi institutionnelle, entre l'arrivée de M. Mitterrand à la présidence de la République et le choix d'une majorité parlementaire socialiste le 14 et le 21 juin prochain. Si l'on suivait ce raisonnement, à *quoi donc serviraient les élections législatives ?*

Il est temps de dire que le suffrage universel n'obéit pas à la mode ni à quelque prétendue logique partisane. Il s'agit, dans chaque circonscription, de désigner, en toute clarté, des députés décidés à défendre certaines valeurs et à soutenir une politique en exerçant les droits que la Constitution reconnaît au Parlement. Il faut rendre leur sens aux mots et, pour cela, il n'y a pas de méthodes plus sûre que d'en revenir aux choses, c'est-à-dire aux textes et aux faits.

(Lire la suite page 14.)

(*) Maire de Paris, ancien président du R.P.R.

AU JOUR LE JOUR

Consensus

La campagne qui s'achève aura donné l'impression curieuse de traîner en longueur alors qu'elle fut d'une exceptionnelle brièveté.

Vieilles querelles, procès d'intention ressassés, polémiques réchauffées, indignations répétitives, peurs de toujours, promesses renouvelées : quand on a tout entendu, et le contraire de tout, il ne reste rien à entendre.

Dans les associations, lorsqu'une assemblée générale commence à tourner en rond, il se lève toujours au fond de la salle un impatient pour crier : « Au vote ! au vote ! » *Il exprime l'avis de tous.*

BRUNO FRAPPAT.

ENJEUX POLITIQUES, SYNDICAUX, LOCAUX...

L'impatience des radios libres

La situation est pour le moins confuse du côté des radios libres. S'il est évident qu'un nouveau projet de loi sur l'audiovisuel nécessite temps et réflexion, le délai donné par le gouvernement (janvier 1982) pour faire savoir aux radios libres si elles auront ou non le droit d'émettre, n'a fait qu'augmenter l'impatience et se multiplier les projets.

L'Association pour la libération des ondes et la Fédération nationale des radios libres non commerciales, toujours en désaccord, viennent de signer un texte commun : elles appellent « *la population, ainsi que l'ensemble des organisations sociales, culturelles, politiques et syndicales, à manifester leur solidarité avec les radios libres* ». De son côté, la C.G.T., par l'intermédiaire de son secrétaire confédéral, M. Jean-Claude Laroze, a annoncé, le 11 juin, que, tout en étant toujours attachée au maintien d'un véritable service public indépendant du pouvoir et des grandes puissances financières, elle relançait Radio-Quinquin, ce vendredi 12 juin dans le Nord - Pas-de-Calais et qu'elle créait Radio C.G.T. - Ile-de-France (ancienne Radio C.G.T. 94) à Ivry-sur-Seine.

Phénomène nouveau, à Villeurbanne, à Metz, en Ile-de-France (Radio-Alpha), des radios font entendre, depuis quelques jours, la voix de l'ex-majorité. A Grenoble, deux radios, Radio G, lancée sur l'initiative de la municipalité socialiste de Grenoble, et Radio Vintimille Internationale, se concurrencent déjà, tandis que *le Dauphiné libéré* envisage, avec Europe-1, de créer une troisième station. A Brest, Radio-Brest-Atlantique, et plusieurs autres radios continuent d'inquiéter la presse écrite locale.

Enfin, le « Parisien libéré » a l'intention de relancer le Poste Parisien, une des radios les plus importantes d'avant-guerre. — C. H.

(Lire page 30.)

Le Monde

idées

L'ENJEU ÉCONOMIQUE

L'économie conditionnera dans une large mesure la *réussite ou l'échec* de la gauche au pouvoir. René Monory craint, pour sa part, que l'actif accumulé par le précédent gouvernement — le maintien du niveau de vie *des Français* — ne soit rapidement dilapidé. Pour Henri Menahem, la principale menace vient de ce qu'il appelle l'agression monétaire américaine, contre *laquelle il* convient d'organiser la résistance. Quant à Jean-Jacques Servan-Schreiber, il est convaincu qu'on ne maîtrisera pas le problème central de l'emploi sans mobiliser la confiance, grâce à la force *d'entraînement* d'une action concrète, comme il n'en manque pas d'exemples en ce siècle.

Le mur du dollar

par HENRI MENAHEM (*)

DEPUIS le 11 mai 1981 le franc est, comme disent les vaincus de l'élection présidentielle, « en péril ». Ils oublient de dire pourquoi et par qui.

Quand l'ex-majorité accuse la gauche d'inspirer la méfiance et d'être, par-là, la cause des difficultés monétaires, ce sont des voleurs qui crient « au voleur ! ».

C'est, en effet, dès le début de 1981 que le franc fut attaqué, ainsi que les autres monnaies d'Europe occidentale, et même du tiers-monde. Car le gouvernement Reagan, en relevant brutalement le « prime rate » (taux d'intérêt de base), attirait aux Etats-Unis les capitaux flottants *par dizaines de milliards de* dollars et de pétrodollars. En même temps, le dollar montait considérablement et, en contrepartie, les monnaies des autres pays capitalistes européens coulaient.

« Quelle qu'ait été l'issue de l'élection présidentielle, le problème du franc se serait posé dans les mêmes termes qu'aujourd'hui », a pu dire (1) l'ancien secrétaire général de l'Elysée de Giscard d'Estaing, Claude Pierre-Brossolette, maintenant P.-D. G. du Crédit lyonnais. Le président de la banque des syndicats ouest-allemands, le Dr Hoffmann a déclaré, pour sa part : *« Le gouvernement et la Banque de France ont réussi à empêcher la dévaluation avant les élections mais, maintenant, l'industrie d'exportation la réclamera. »* (*Les Echos* du 15 mai.) De hauts fonctionnaires des finances critiquent sévèrement (1) la politique monétaire menée par le précédent gouvernement jusqu'à la fin.

Une « cinquième colonne »

En effet, *face aux taux d'intérêt* records des Etats-Unis, le gouvernement Barre avait maintenu le taux *français* à 12,25 % pour ne pas gêner la propagande électorale de Giscard d'Estaing ; il s'est opposé à toute mesure de défense du franc tant qu'il a été à Matignon. D'où de terribles hémorragies pour la Banque de France qui devait se défaire de ses devises pour racheter les francs qui fuyaient : hémorragie de 5 milliards de dollars de fin février au 10 mai, et d'environ 5 milliards encore à *partir* du 11 mai. Ce n'est qu'après la passation de pouvoirs que le gouvernement Mauroy put — dès le 22 mai — prendre des mesures efficaces pour la défense du franc.

Le désir de l'ex-majorité de mettre la gauche en fâcheuse position, en lui imputant des difficultés financières, coûte donc cher à la France.

Le lourd héritage a pour corollaire une hausse des taux d'intérêt.

En outre, la hausse du dollar se répercute sur les produits que nous *importons, le pétrole notamment.*

Après la première guerre mondiale, Herriot — la gauche de l'époque — avait dit que le « mur d'argent » l'avait obligé à abandonner le pouvoir. C'est devant le « mur du dollar » qu'en 1981 la gauche risque d'échouer. *« Le maintien de taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis aurait des conséquences terribles, économiques, sociales et politiques, susceptibles de provoquer des phénomènes de déstabilisation dans les pays européens »*, a déclaré M. Jacques Delors, à la fin mai devant une association de cambistes internationaux. L'ex-majorité, M. Reagan, et la « *Trilatérale* », ne seraient évidemment pas mécontents de mettre ainsi à genoux la gauche en France.

Les Etats-Unis peuvent maintenir *des taux d'intérêts élevés sans en* être eux-mêmes gênés. Les emprunteurs n'en sont pas affectés, car le système fiscal américain permet de déduire totalement les intérêts, y compris pour les prêts à la consommation. L'économie américaine ne se porte donc pas plus mal. Au contraire *« Dépassant toutes les prévisions, le produit national a augmenté, en termes réels, de 8,4 % au cours du premier trimestre 981 — le meilleur taux annuel depuis plus de deux ans, — alors que le* « prime rate » *des grandes banques était anormalement élevé... (2) ».*

En somme, avec ce système fiscal, *le véritable taux d'intérêt des Etats-*Unis est de 0 %. En subventionnant ainsi indirectement la hausse aberrante de leurs taux d'intérêt les Etats-Unis pratiquent de façon truquée les règles de la libre convertibilité du dollar. Et, en attirant à eux les capitaux étrangers, ils exportent dans ces pays le chômage et l'inflation américaine.

Dans ces conditions, résister à l'agression monétaire américaine devient un devoir pour tous les patriotes *français, quelle que soit leur opinion* politique. De Gaulle a lutté victorieusement contre l'occupation allemande de notre pays, puis nous a débarrassés du protectorat militaire américain. Il reste à organiser la résistance au protectorat financier.

Comme lors de la Résistance contre l'occupation, il faudra tenir compte d'une cinquième colonne. Il suffit de lire « *les Echos* » du 29 mai pour constater qu'une Sainte Alliance supranationale allant de la Chase *Manhattan Bank à la* Barclays Bank et à la banque japonaise Sumitom (trilatérale monétaire), s'appuyant sur des Français, propage la méfiance à l'égard de la nouvelle *majorité* présidentielle pour éviter que celle-ci soit confirmée par une victoire de la gauche lors des législatives de juin 1981.

Ces élections prennent ainsi une dimension internationale et patriotique.

(1) *Le Monde* du 28 mai.
(2) *Le Monde* du 30 mai.

(*) Administrateur de la Banque française du commerce extérieur.

Prendre date

par RENÉ MONORY (*)

LE suffrage universel a fait de François Mitterrand le président de la République française. Comme tous ceux qui sont attachés à la démocratie et à la liberté, je respecte profondément le choix des Français, même s'il n'est pas exempt d'ambiguïtés.

Mais il importe aujourd'hui que les Français sachent ce qui les attend demain. A cet égard, au-delà de la confusion soigneusement entretenue pour d'évidentes raisons électorales par le parti socialiste sur son programme, je voudrais rappeler au moins un propos clair : l'élection du 10 mai a été présentée par le nouveau président de la République comme *« l'une des grandes ruptures que connait périodiquement l'histoire de France »*. A elle seule, l'expérience suscite suffisamment d'inquiétude pour que chacun, élu politique, responsable d'entreprise, simple citoyen, soit mis clairement en face de ses responsabilités. A coup sûr les choix des 14 et 21 juin seront décisifs car *ils pourraient engager la France* dans un processus incontrôlable amenant un profond changement de société. De cela, j'en suis sûr, les Français ne veulent pas.

Certains considèrent que l'alternance imposait cette expérience. Puissent-ils ne pas regretter un vote qui risque de coûter trop cher à un pays qui a mis tant de temps et consacré tant d'efforts à devenir l'une des premières démocraties industrielles *du monde.*

Le fait est là en tout cas. Désormais un nouveau président de la République et un nouveau gouvernement sont en charge de notre pays. Après quatre années passées au gouvernement, je souhaite rappeler publiquement aujourd'hui quelques évidences politiques et quelques vérités économiques, car il s'agit de prendre date.

D'abord je tiens à affirmer solennellement mon *entière solidarité* avec l'action menée par le gouvernement auquel j'ai eu l'honneur de participer : je suis solidaire de son actif comme de son passif. C'est un principe auquel ne saurait déroger quiconque exerce des responsabilités gouvernementales. Si je tiens à le rappeler aujourd'hui, c'est que la tentation paraît déjà grande d'opposer, au sein de la coalition des socialistes et des communistes, et au sein même du parti socialiste, le réalisme des uns et le jusqu'au-boutisme des autres. On veut faire confiance aux uns et oublier les autres. C'est impossible. Dans une équipe gouvernementale tous sont responsables et solidaires de l'action menée collectivement. Le gouvernement formé par François Mitterrand n'échappe pas à cette évidence de morale politique.

Aujourd'hui c'est le temps du brouillard. Mais demain, une orientation devra se dégager entre ceux qui veulent un socialisme réaliste conscient des grands équilibres économiques, et ceux qui cherchent à imposer un processus d'étatisation de la société. Ecrivant cela, je ne cherche pas à susciter la peur, mais la lucidité.

En second lieu je voudrais rappeler que les faits économiques *sont têtus*, et que *la magie du* verbe, si généreusement dispensée aujourd'hui, n'effacera pas les contraintes. Certes, on pourra essayer de les présenter comme le fruit de l'héritage du passé, mais ces arguments résonneront vite pour ce qu'ils sont : de la polémique électorale.

Les contraintes économiques qui pèsent sur la France sont fortes et elles ne sont ni de droite ni de gauche : tous les pays, quelle que soit la couleur politique de leur gouvernement, y sont soumis. Elles s'appellent partout prélèvement énergétique, concurrence internationale, *développement de* l'investissement et de l'épargne. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est tromper les Français que de vouloir leur faire croire que la tenue d'une monnaie est avant tout le fait de spéculateurs irresponsables : elle dépend au premier chef du déficit de nos échanges de biens et services et de la confiance qu'ont les étrangers détenteurs de capitaux dans le développement de notre économie.

La route que décidera de suivre le gouvernement est jalonnée de rendez-vous qu'il ne pourra éluder : celui de la valeur du franc, celui du déficit extérieur, celui du déficit public, celui de l'inflation, et, finalement, celui de l'emploi. Sans doute me dira-t-on que le progrès *social mérite bien* quelques contre-performances économiques. C'est faux : progrès social et développement économique sont indissolublement liés. L'échec économique entraînera la régression sociale. D'abord parce que les Français les plus défavorisés seraient les premières victimes d'une inflation accrue et d'une croissance freinée. Ensuite, parce que les difficultés économiques tariraient les moyens de la solidarité nationale.

Dans un contexte international défavorable, nous avions assuré l'avenir de la France et préservé le niveau de vie des Français. C'était une tâche difficile et je crains aujourd'hui que cet actif patiemment accumulé ne soit *rapidement dilapidé*. C'est aux Français et à eux seuls qu'il revient de décider de leur sort. Puissent-ils ne pas connaître un *réveil trop brutal* après des illusions déjà trop longtemps entretenues.

(*) Ancien ministre de l'économie.

Une France nourricière

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER

LE chef de l'Etat, et celui du gouvernement, ont solennellement confirmé, avant le *vote de dimanche, l'intention du* pouvoir de tenir *« tous ses engagements »*. Et plus précisément : accroissement des bas salaires, diminution du temps de travail, augmentation des allocations, abaissement de l'âge de la retraite, cinquième semaine de congés, nouveaux droits syndicaux dans l'entreprise, extension de la propriété publique sur l'appareil de production, multiplication des emplois collectifs.

Liste considérable, *masse lourde* pour l'économie ? Certes, mais cette considération ne peut infléchir la logique qu'énonce ainsi M. Pierre Mauroy : *« Pourquoi voudriez-vous que nous modifions nos propositions, alors que c'est justement ces propositions qui ont décidé les Français à nous soutenir ? Nous ferons donc exactement ce qui a été annoncé. »*

Ce ne sont pas les socialistes qui ont pris le pouvoir, ce sont bien les Français qui le leur ont confié. De cette évidence découle une certaine amplification politique, mais aussi une question dominante à laquelle le nouveau pouvoir devra répondre : pour nourrir durablement l'espérance, il ne pourra longtemps se contenter de *redistribuer, « il faudra aussi qu'il sache créer »*.

∴

Sa première tâche est de vaincre le chômage. Or, dans cette bataille qui s'engage, entre le pouvoir et le chômage, entre les Français et le chômage, tout, au départ, nous est contraire.

La crise universelle, d'abord. Il n'y a d'aide à attendre d'aucun de nos partenaires (Europe, Amérique, Japon). Ils sont nos concurrents acharnés, et pour les mêmes raisons que nous : ils doivent, *avant tout*, recréer l'emploi chez eux.

La révolution scientifique, ensuite. S'étendant sur un univers qui *ne l'a pas vu venir et ne* s'y est pas préparé, elle risque de rester une machine à multiplier les chômeurs. M. François Mitterrand, dans son échange essentiel, le mois dernier, avec le pouvoir précédent, a précisé : *« Au fond si vous n'avez pas été en mesure de traiter le drame du chômage, c'est que vous n'avez pas su prévoir le phénomène extraordinaire de la mutation technologique. »*

Il avait raison. Cette raison — l'imprévoyance, l'incapacité à créer — a déterminé le scrutin.

L'élan ayant été donné depuis *le 10 mai, les Français* montrent maintenant une capacité d'espérance presque sans limite.

Cet espoir est-il fou ? Peut-on vraiment créer un nouvel emploi, peut-on offrir un travail créateur à chacun, au milieu d'un monde dont les activités de toujours s'affaissent ?

Le préjugé général des experts est à l'opposé du sentiment populaire : c'est non.

L'emploi nouveau, et d'une ampleur égale à l'ampleur du chômage, dépend d'innombrables décisions, publiques et privées, d'investissements, de paris sur l'avenir. Ces décisions ne peuvent pas durablement obéir à des directives bureaucratiques. Elles ne connaissent pas d'autre matrice que *la confiance.*

Confiance des créateurs, des investisseurs, des épargnants, des chercheurs, des parents, de tous les décideurs, à l'intérieur comme à l'extérieur — et confiance sur *la durée.*

Or la confiance, à partir d'une situation de crise et de désarroi, ne dépend pas d'apaisements verbaux, elle ne peut être engendrée que par la force d'entraînement *d'une action concrète.* Les précédents historiques concordent pour le montrer.

∴

Georges Clemenceau ne mit pas un terme à l'enchaînement des défaites et du découragement par son éloquence, mais par la nomination d'un caractère *impossible* : Foch, et par l'ordre qu'il donna, contre toute « raison », de passer à l'offensive générale sur le front central.

Franklin Roosevelt ne renversa pas le cours du destin par ses chaudes « causeries » à la radio. Il créa l'événement en inventant, hors de l'économie classique, la « Tennessee Valley Authority » qui, par la spirale qu'elle déclencha de la reconstruction générale des infrastructures de l'Amérique, mit des centaines de milliers d'hommes au travail.

Jean Monnet, devant l'Europe désarticulée et vivotante, ne se contenta pas d'exhortation à l'effort et à l'unité, il amarra les imaginations et les énergies à un édifice concret, au cœur des choses : la création de la Communauté Charbon Acier vint unir la France et l'Allemagne *dans une nouvelle autorité commune*, sur la frontière même de leurs conflits héréditaires.

Dwight Eisenhower, devant *l'impuissance de son pays à en* finir avec l'interminable et dangereuse guerre de Corée, s'engagea, comme candidat, à une action très risquée : *« Si je suis élu, j'irai moi-même en Corée. »* Ce fut un choc : il y alla ; et signa l'armistice.

John Kennedy, prenant la relève d'une Amérique alanguie, affaissée dans sa créativité, lança un projet fou : *« Avant dix ans, les Américains seront sur la Lune. »* L'aventure Appollo, malgré les marécages vietnamiens et les crises monétaires, redonna aux Américains le goût de créer, la suprématie scientifique et une nouvelle prospérité.

Chaque fois, la confiance, pour renaître, exige ainsi *une action exemplaire* qui la féconde. Alors, ici et maintenant ?

∴

Une évaluation nous éclaire, et oriente la réflexion : d'ici à cinq ans, les industries et systèmes de l'électronique et de l'informatique doivent fournir autant d'emplois, si l'on *forme* les hom et les femmes qu'ils appellent, que toute l'industrie de l'acier et toute l'industrie automobile réunies.

Dans cette grande aventure des années 80, les dirigeants français s'étaient résignés à considérer que nous étions irrémédiablement dépassés par les Américains et les Japonais.

Ce défaitisme signifiait le déclin du pays, le sous-emploi des *Français*, la condamnation de la jeunesse.

Rien ne les justifie. Chacune de nos régions, ignorées si longtemps de Paris, recèle un potentiel humain qui nous permet de *« redessiner la France comme une véritable ruche informatique du monde »*, qui nous autorise à estimer que nous sommes capables, après une certaine aggravation encore inévitable du chômage cette année, de viser non seulement le plein emploi, mais le *« plein emploi des facultés de chacun »*.

La France en a les moyens, c'est-à-dire les hommes. Elle a vocation à se développer et à entraîner l'Europe, au rang des Etats-Unis et du Japon. Ses inventions, ses instituts, ses capacités humaines nous en fournissent les instruments : il reste à les mobiliser, à les multiplier.

Entre les élections présidentielle et législatives, deux événements, déjà, sont venus illustrer la réalité de ces espérances, et même nous en offrir les moyens.

1) Les pays du tiers-monde, à l'initiative du golfe d'Arabie (1), ont saisi que *« leur développement devrait désormais être scientifique »*. Ils se tournent maintenant vers nous et nos associés européens pour leur équipement technologique. Ils veulent devenir des partenaires créateurs, non plus seulement des clients. C'est un monde qui s'ouvre, pour eux et pour nous ;

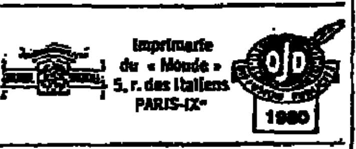
2) *Les meilleurs savants*, en particulier américains, dans la science la plus avancée et la plus féconde, la micro-électronique au service du *« déploiement des facultés de l'homme »*, se sont déclarés prêts, attirés par le renouveau français, à venir créer, ici, avec les nôtres, la plus puissante équipe du monde. Ils seront de nouveau ici la semaine prochaine.

Ces deux chances si complémentaires, liées à l'élection de mai, peuvent porter leurs premiers fruits, ceux d'une renaissance, dès cette année. Elles peuvent ouvrir les *« chantiers du monde »* à la diffusion de nos inventions et la carrière des *« emplois nouveaux »* aux Français. Elles permettent de concevoir la transformation de notre pays par l'épanouissement de ses femmes et de ses hommes.

La confiance qui peut surgir de la mise en œuvre d'un projet concret aussi porteur, aux conséquences si neuves, peut irriguer de sa sève, les programmes généreux, qui ne seront rien sans d'incessantes créations nouvelles.

(1) En particulier l'Arabie Saoudite et le Koweït, dont la réunion avec les Français (sur ce grand projet, précisément) a été relevée, en détail, par Gaston Defferre dans *le Monde* du 7 mai.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57437.



Le Monde

étranger

APRÈS LES DÉBATS DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI UNIFIÉ POLONAIS

Après le onzième plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais, le gouvernement de Varsovie devait connaître son premier test, ce vendredi 12 juin, devant la Diète, dont la treizième session, initialement prévue pour mardi dernier, s'ouvre à 14 heures.

Ce vendredi, également, la Cour suprême a confirmé la validité de la remise en liberté des quatre dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), dont le procès doit commencer lundi. Toutefois, les quatre hommes seront soumis à une surveillance.

La victoire de M. Kania, au cours du plénum du comité central, paraît d'autre part avoir été mal accueillie dans plusieurs pays de l'Est, notamment en R.D.A., où l'agence A.D.N. parle de M. Kania sans donner son titre de premier secrétaire du P.C., ce qui est tout à fait contraire aux règles de la presse des pays communistes. En Bulgarie, le gouvernement a décidé d'interdire les « voyages privés » de Polonais. Les touristes polonais pourront toujours, cependant, participer à des voyages organisés.

M. Kania annonce une « offensive » contre les éléments libéraux dans la presse

La presse de Varsovie a publié la résolution adoptée par le plénum du comité central dans la nuit du 10 au 11 juin. En substance, les principaux points sont les suivants :

— Le comité central se prononce pour la solution des conflits par des moyens politiques, mais tous les moyens seront mis en œuvre pour s'opposer aux forces hostiles au socialisme qui mettent en danger l'État, sa sécurité et sa souveraineté.

— *Démocratisation du parti* : elle sera poursuivie sur des bases léninistes afin de renforcer sa cohésion. Le comité central rejette les conceptions révisionnistes visant à saper le rôle dirigeant du parti et condamne également les idées conservatrices qui s'opposent au rétablissement des liens du parti avec les masses.

— *Statuts du parti* : le comité central veillera à leur stricte application. A cet égard, seuls seront reconnus comme délégués au congrès ceux qui auront été élus en accord avec les règlements (1).

— *Structures horizontales* (2) : celles qui ne respectent pas le centralisme démocratique et créent leurs propres cellules et centres directeurs sont considérées comme des groupes fractionnistes. Le comité central ne s'oppose cependant pas aux initiatives des cellules établissant entre elles une forme de coopération pour stimuler le parti et porte un jugement positif sur leurs activités.

— *Syndicats* : le comité central attend des syndicats qu'ils remplissent, dans le cadre de leurs statuts, les fonctions qui sont les leurs : défense des intérêts des travailleurs, stimulation des ouvriers pour augmenter le revenu national, participation au processus de « *renouveau socialiste* ». Le parti est intéressé à ce que le courant ouvrier, respectant le socialisme, soit consolidé au sein de Solidarité.

— *Grèves* : le comité central estime que les grèves et les mouvements de protestation aggravent la crise, accentuent les tensions sociales et rendent plus difficile l'application des accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie. Les grèves politiques sont inadmissibles.

— *Application de la loi* : le gouvernement et les organes judiciaires devront sanctionner toutes les personnes qui mènent des activités dirigées contre les intérêts majeurs de l'État et de la nation. Il s'agit notamment des tracts anti-socialistes, des campagnes anti-soviétiques, des attaques contre les cadres dirigeants, les employés de l'État et du parti, les cas d'insubordination à la loi et aux décisions des organes d'État.

— *Respect de la légalité* : le comité central invite l'administration, les forces de l'ordre, la police politique, la justice, à mettre à profit tous les moyens qui sont à leur disposition pour accomplir, dans le respect de la loi, leurs devoirs afin d'assurer l'ordre et la légalité et s'opposer à l'anarchie et à la propagande hostile.

— *Moyens d'information* : la presse écrite, parlée et audiovisuelle ne doit pas seulement *refléter l'opinion* mais aussi la former. Tous les journalistes membres du parti ont le devoir de propager honnêtement la ligne du parti. Une vérification des cadres journalistiques s'impose le plus rapidement possible. Le parti doit contrôler et inspirer les moyens d'information, quitte à prendre, le cas échéant, des mesures personnelles (contre certains journalistes).

— *Lettre du Kremlin* : le comité central constate qu'il y a concordance entre les partis polonais et soviétique dans l'évaluation de la situation en Pologne. Au cours des derniers mois, les partis frères ont, à plusieurs reprises, exprimé leur compréhension à l'égard des réformes entreprises en Pologne. Ils lui sont venus en aide tout en marquant leur inquiétude face au développement de l'anarchie et des attaques contre le socialisme.

En conclusion, la résolution demande à tous les membres du parti et à tous les Polonais de prendre conscience de la « *responsabilité historique* » qu'ils supportent. « *C'est de cette responsabilité que dépendent la sécurité, l'indépendance et la souveraineté de la Pologne.* »

Dans un discours de clôture du plénum, également publié jeudi, M. Kania s'est efforcé de rassurer l'U.R.S.S. et ses alliés. Le POUP, a-t-il affirmé, appliquera désormais la ligne du renouveau « *avec des moyens plus efficaces et plus fermes* ». Une lutte « *sévère* » sera menée contre « *l'aile radicale et extrémiste à l'œuvre au sein de Solidarité* ». Il a également affirmé que Solidarité « *peut compter sur notre soutien le plus total* » dans la mesure où il respectera « *le rôle dirigeant du parti* ». Dans les organes d'information, une « *offensive* » sera menée afin d'en éliminer les éléments marqués par les « *conceptions bourgeoises de la démocratie intégrale* ».

M. Walesa, de son côté, s'est félicité du déroulement du comité central, « *même si chacun a conservé ses intentions* ». Le président de Solidarité s'est félicité du peu d'effets de la lettre du Kremlin sur le parti polonais. Cette lettre, a-t-il déclaré, jeudi 11 juin, était « *destinée à faire un travail de taupe* », qui a échoué. « *J'en suis très content*, a-t-il poursuivi, *mais il faut être vigilant et ne pas se laisser provoquer.* »

(1) Les nouveaux statuts du parti prévoient que les délégués au congrès sont élus soit directement dans les grandes entreprises et établissements où l'effectif du parti dépasse sept cent cinquante membres, soit indirectement (par désignation de délégués à des assemblées d'instances supérieures, puis à la conférence de région qui élit les vrais délégués) là où le total des membres du parti n'atteint pas ce chiffre. Il semble que ces dispositions n'aient pas été appliquées partout.

(2) Il s'agit des organismes établis ces derniers mois par contact entre les diverses organisations de base du parti. Le système traditionnel du « centralisme démocratique » n'autorise que les contacts verticaux, entre la base et les instances supérieures.

La presse soviétique fait part sans commentaires de la fin des travaux du POUP

De notre correspondant

Moscou. — Les moyens d'information soviétiques ont rompu le silence qu'ils observaient, depuis mardi, sur la réunion du comité central du parti ouvrier unifié polonais (POUP), en annonçant brièvement la fin des travaux. La dépêche de Tass, qui a été lue jeudi soir à la télévision est publiée ce vendredi 12 juin par toute la presse. Le plénum a discuté du rapport du bureau politique du comité central sur « *la situation actuelle dans le pays et les questions concernant la préparation du IXe congrès extraordinaire du POUP, rapport présenté par le premier secrétaire du comité central du POUP, S. Kania. Au cours des débats a eu lieu une discussion sur les moyens de surmonter la crise dans le parti et dans le pays* », écrit Tass.

D'autre part, la *Pravda* de ce vendredi publie le texte complet de la lettre envoyée, la semaine dernière, par le comité central du P.C. soviétique au comité central du P.C. polonais. Cette publication n'apporte aucun élément nouveau dans la mesure où la lettre était connue depuis plusieurs jours déjà dans le monde entier. Mais elle constitue une manière de reconnaître l'authenticité du message et un moyen d'informer les Soviétiques de la gravité de la situation en Pologne.

Cependant, les organes d'information s'abstiennent de tout commentaire sur le déroulement du plénum et sur ses résultats, alors que, pour les précédentes réunions, ils avaient donné de larges extraits du rapport même s'ils coupaient les passages déplaisants pour mettre en valeur les propos qui leur étaient agréables.

Cette discrétion s'explique par le fait que les dirigeants s'accordent un délai de réflexion supplémentaire dans une situation qui n'a jamais été aussi délicate pour eux. Contrairement aux sessions précédentes, le parti soviétique était au centre des débats du POUP. En envoyant leur mise en garde solennelle, les dirigeants de Moscou avaient eux-mêmes fait des relations entre les deux partis l'enjeu de la discussion. Or ils ont subi un échec puisqu'ils n'ont pratiquement rien obtenu de ce qu'ils suggéraient discrètement — comme le limogeage de M. Kania ou de M. Jaruzelski, ou l'ajournement du congrès — ni de ce qu'ils exigeaient ouvertement : un changement radical de politique sous la conduite des « *communistes honnêtes* ». Ils doivent analyser les causes et les conséquences de cet échec avant de prendre position.

Vers de nouvelles pressions ?

Enfin, le Kremlin ne peut plus se contenter d'engagements verbaux. Sans doute peut-il trouver, dans le rapport de M. Kania ou dans la motion finale de quoi se rassurer, mais ce n'est pas la première fois que les dirigeants polonais proclament une résolution qu'ils ne manifestent pas dans les faits. Les Soviétiques ne se sont pas privés, dans leur message, de leur rappeler tous leurs engagements non tenus. Le Kremlin veut maintenant des actes ; c'est sur eux qu'il jugera des dispositions de Varsovie à l'égard de « *ses conseils* ». Il exige une mise au pas des « *extrémistes* » et autres contestataires. Pour reprendre les termes de la lettre du P.C. soviétique, il est « *encore possible de ne pas en arriver au pire et d'éviter une catastrophe nationale (...). Le temps n'attend pas* ».

La vraie question est de savoir ce que feront les Soviétiques si — comme tout le laisse à penser — les Polonais refusent de plier. La question n'est pas nouvelle et les hypothèses ressassées depuis le début de la crise restent à peu près les mêmes.

En l'absence de toute certitude sur les intentions du Kremlin, les rumeurs vont bon train à Moscou : le général Jaruzelski aurait fait une visite éclair dans la capitale soviétique, jeudi soir, mais il est impossible d'obtenir confirmation de cette information. L'U.R.S.S. s'apprêterait d'autre part à supprimer son aide alimentaire à la Pologne, comptant sur la lassitude de la population pour isoler les partisans du renouveau. Enfin, on reparle de manœuvres militaires au début du mois prochain (1). Vraies ou fausses, ces rumeurs font parties des versions discordantes adressées depuis huit mois sur la Pologne.

DANIEL VERNET.

(1) Selon notre correspondant à Varsovie Bernard Guetta, les rumeurs font état depuis une dizaine de jours de manœuvres militaires du pacte de Varsovie à la fin de ce mois.

Tchécoslovaquie

UN REMANIEMENT DU P.C. TOUCHE LES RESPONSABLES ÉCONOMIQUES

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Le comité central du P.C. tchécoslovaque, réuni jeudi 11 juin en session plénière à Prague, a procédé à un remaniement limité de l'appareil exécutif du parti qui ne devrait pas modifier sensiblement son équilibre politique.

M. Josef Kemfny, membre du présidium (bureau politique), la plus haute instance du parti, a été relevé de ses fonctions de secrétaire du comité central et sera appelé à remplir « *des nouvelles responsabilités* » non précisées. Il conserve son siège au bureau politique. Mm Kemfny, âgé de soixante et un ans, qui passe pour un fidèle du secrétaire général du P.C., M. Husak, était chargé des questions économiques.

Il a été remplacé par M. Frantisek Pitra, premier secrétaire du parti pour la Bohême du Sud. Âgé de quarante-neuf ans, M. Pitra, membre coopté du comité central depuis décembre 1977, s'occupera spécialement de l'agriculture et de l'alimentation, secteur confié jusqu'à présent à M. Milos Jakes. M. Jakes, membre du bureau politique depuis le dernier congrès du P.C. en avril, a été nommé président de la commission économique nationale.

(Intérim.)

Libres opinions

Le P.C.F. doit agir sans tarder

par GUY KONOPNICKI (*)

DEPUIS la lettre du P.C. soviétique aux dirigeants polonais, l'angoisse étreint tous les communistes. Le sang-froid, la clairvoyance des communistes polonais conduits par le camarade Kania suffiront-ils à écarter la menace ? Nul ne peut répondre, car deux forces tiennent la Pologne en tenaille, celle de l'U.R.S.S. et celle de l'impérialisme qui, en dépit de ses protestations d'humanisme, appelle de ses vœux l'écrasement de toute tentative socialiste. Le peuple polonais n'a rien à attendre des crocodiles, qui ne le soutiennent qu'en parole et font au Salvador ce que Brejnev rêve de faire à Varsovie. Il a, en revanche, besoin de la solidarité agissante des forces ouvrières et, en premier lieu, de l'aide politique des *communistes*.

Jamais les responsabilités internationales du P.C.F. n'ont été aussi grandes : seul P.C. d'Occident à être, selon ses propres termes, partie prenante de la majorité gouvernementale, il a la possibilité d'exercer une pression non négligeable sur le gouvernement soviétique. Or le P.C.F. semble attendre la suite des événements. Telle n'était pas son attitude en 1968, sous la direction de Waldeck Rochet. Dès le début du « printemps de Prague », le P.C.F. s'était engagé fermement aux côtés du P.C. tchécoslovaque, dont il popularisait les thèses. Tout au long du mois de juillet 1968, Waldeck Rochet n'a cessé d'intervenir auprès des dirigeants soviétiques, il a proposé la tenue d'une conférence européenne des P.C., afin de renforcer l'autorité du P.C. tchécoslovaque. Il a condamné la lettre-ultimatum des pays du pacte de Varsovie sans attendre le tragique dénouement.

Certes, cette action, en se limitant à la diplomatie, n'a pas suffi à modifier le cours des événements. Est-ce une raison pour ne rien *faire aujourd'hui ? Des milliers de manifestants à travers le monde* ne parvinrent pas à sauver les Rosenberg, mais, moins de vingt ans plus tard, d'autres manifestants sauvaient Angela Davis. Tout communiste, tout militant ouvrier sait que ce n'est pas parce qu'une grève échoue que toute grève est condamnée. Au moins, Waldeck Rochet a-t-il, pour l'honneur du parti communiste, tenté tout ce qui lui semblait possible.

Si les partis communistes d'Europe et, en premier lieu, le P.C.F. se montraient déterminés à unir toutes les forces ouvrières du continent dans un mouvement de solidarité, cela pèserait d'un poids considérable. Faut-il au lieu de cela attendre le pire pour le déplorer *a posteriori ?* Nul ne peut garantir le succès de l'action, mais il serait criminel de ne rien tenter.

D'autant plus criminel que si une nouvelle agression a lieu à l'Est, les possibilités d' « ancrer à gauche » le régime issu des élections françaises risquent fort de s'amenuiser.

(*) Journaliste et écrivain, communiste sans carte.

Berlin-Ouest

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS VINGT-SIX ANS
Un chrétien démocrate, M. von Weizsaecker est élu « bourgmestre-régnant »

De notre correspondant

Bonn. — Après un intervalle de vingt-six ans, le Sénat (gouvernement) de Berlin-Ouest est de nouveau dirigé par un « bourgmestre-régnant » qui appartient à la C.D.U. Il s'agit de M. Richard von Weizsäcker, élu à ce poste jeudi 11 juin par 69 voix contre 61. Son succès ne faisait plus aucun doute depuis que cinq des sept députés libéraux s'étaient résolus, contre l'avis de la section berlinoise de leur parti à favoriser la désignation d'un gouvernement local minoritaire, constitué par les chrétiens-démocrates.

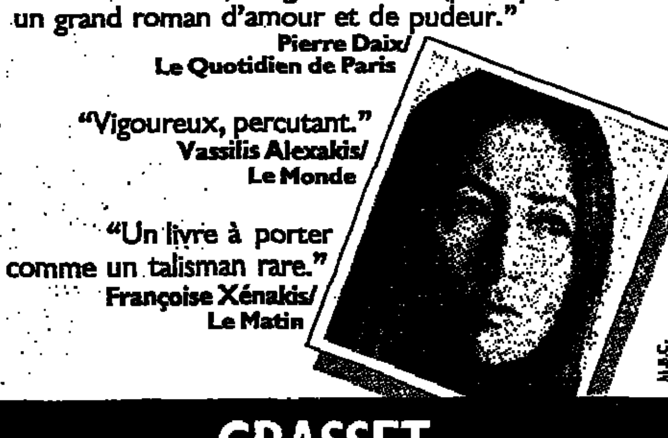
Le 10 mai, la coalition socialiste et libérale qui gouvernait Berlin-Ouest à l'image de l'alliance conclue sur le plan national, avait clairement perdu les élections. Mais, deux voix manquaient à la C.D.U. chrétienne-démocrate pour disposer de la majorité absolue. Ce résultat était dû au fait que la « liste alternative », groupant les contestataires et les écologistes, avait réussi à faire élire neuf de ses candidats, s'assurant ainsi une position d'arbitre entre les partis traditionnels. Ces derniers n'étant pas prêts à coopérer avec une opposition qui proclame ouvertement son caractère « *extra-parlementaire* », l'issue logique aurait été un gouvernement de coalition entre chrétiens-démocrates et libéraux. Cette solution, cependant, s'est heurtée à la résistance de l'organisation berlinoise du F.D.P. qui est dominée par son aile gauche.

Les élus libéraux qui ont assuré la victoire de M. Von Weizsäcker ne sont cependant résolus qu'à « *tolérer* » ce gouvernement de la C.D.U., dont la situation restera très précaire. Étant donnés les problèmes difficiles qui se posent à Berlin-Ouest, des occupations d'immeubles à l'intégration des travailleurs immigrés, en passant par les heurts presque incessants entre la police et les contestataires, le nouveau Sénat aura sans doute beaucoup de mal à s'assurer en toute occasion le soutien parlementaire qui a permis sa constitution. A plus ou moins brève échéance, de nouvelles élections risquent d'être nécessaires.

Un incident imprévu s'est produit lorsque l'Assemblée a élu les membres du gouvernement. A la stupéfaction générale, une majorité s'est tout d'abord prononcée contre M. Elmar Pieroth, un député du Bundestag de Bonn, qui avait été choisi comme ministre de l'économie. Les pointages ne laissaient aucun doute sur le fait que plusieurs chrétiens-démocrates avaient voté contre le candidat de leur propre parti. Cette « erreur », réparée lors d'un second scrutin, constitue une manifestation de mécontentement des élus C.D.U. de Berlin. Ceux-ci ont protesté de cette manière contre le fait que la moitié des membres du nouveau gouvernement, parmi les plus importants, ont été « parachutés » à Berlin-Ouest. Il s'agit là, il est vrai, d'une politique de plus en plus courante. Le S.P.D. avait fait de même pour M. Vogel, qui était ministre de la justice à Bonn. Les libéraux, de leur côté, ont fait appel à M. Guido Brunner, jusque-là membre de la Commission européenne à Bruxelles. Quant au bourgmestre régnant, M. von Weizsäcker, il est lui aussi un étranger à Berlin.

Bien des gens se demandent donc si la pratique politique de l'ancienne capitale n'est pas en train de dégénérer puisque seuls des hommes politiques recrutés sur les bords du Rhin paraissent en mesure d'apporter un sang neuf à la vie politique locale.

JEAN WETZ.



Italie

Le frère d'un dirigeant repenti des Brigades rouges est enlevé

De notre correspondant

Rome. — M. Roberto Peci, vingt-cinq ans, frère de Patrizio Peci, ancien responsable turinois des Brigades rouges devenu depuis le grand accusateur de ses anciens camarades, a disparu depuis le 10 juin de son domicile de San Benedetto del Tronto. Deux coups de téléphone à *la Stampa* et *Il Giorno* ont revendiqué l'enlèvement au nom des Brigades rouges, annonçant que le frère « *de l'infâme Patrizio* » serait soumis à un « *procès prolétarien* ».

Le nombre des otages actuels des Brigades rouges s'élève à quatre : M. Ciro Cirillo, dirigeant démocrate-chrétien de Campanie, enlevé à Naples le 27 avril ; M. Taglierio, cadre supérieur de la Montedison pris en otage à Mestre le 20 mai ; M. Sandrucci, cadre d'Alfa-Romeo, séquestré à Milan le 3 juin. Ce fait est sans précédent. Mais c'est la première fois que les B.R. choisissent de frapper quelqu'un simplement pour ses liens familiaux.

Alors que la presse était jusqu'à présent assez discrète sur ces enlèvements, évitant de dramatiser à l'excès la situation afin de ne pas servir de caisse de résonance aux actes des Brigades rouges, la prise en otage de M. Peci était dénoncée en première page de tous les quotidiens comme « *un acte digne du nazisme* ». L'enlèvement se veut manifestement un avertissement à tous les terroristes « repentis ». Ceux-ci n'auront plus désormais à craindre pour leur seule vie mais aussi pour celle de leurs proches.

Nombre d'entre eux avaient décidé de collaborer avec la justice depuis deux ans, à la fois pour bénéficier des remises de peine prévues par l'article 4 de la loi sur l'ordre public de 1979 et parce qu'ils ne croyaient plus aux perspectives de la lutte armée. Leurs témoignages avaient été à l'origine des importants succès remportés par les forces de l'ordre. Seul membre important des B.R. à avoir fait ce choix, Patrizio Peci arrêté le 20 février 1980 à Turin était devenu un symbole. Le 11 mai, devant le tribunal de Milan, il justifiait ainsi sa décision : « *Ils disent que je suis un mouchard mais ce n'est pas vrai. Je suis un fils des Brigades rouges, j'ai grandi dans les Brigades rouges : six ans de militantisme, six ans d'erreurs que je ne renie pas. Puis j'ai décidé de collaborer avec la justice. Comme projet politique, à mon avis, la lutte armée était déjà vaincue.* »

MARC SEMO.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le Président de la République pourrait être jugé pour haute trahison

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Révoqué du poste de commandant en chef des forces armées, M. Bani Sadr pourrait bien être également démis de ses fonctions de président de la République et même jugé pour haute trahison. Plusieurs indices, en effet, permettent de *ne pas exclure* cette dernière éventualité. Les groupes de manifestants qui lui sont hostiles et qui n'agissent pas tous spontanément, ont scandé ces derniers jours des slogans qui associent M. Bani Sadr aux Etats-Unis, à la princesse Ashraf (sœur jumelle du chah) et aux contre-révolutionnaires d'une manière plus générale.

L'hodjatoleslam Mohammed Mountazeri, proche de l'imam Khomeiny, et l'un des hommes les plus influents de la révolution, nous tenait à ce sujet, jeudi 11 juin, des propos qui pourraient être lourds de conséquence pour le président de la République.

M. Mountazeri ne formule aucune accusation précise. Il constate seulement un fait « *irréfutable* », selon lui, et dont personne n'a jusqu'à ce jour entendu parler : M. Abdel Rahman Ghassemlou, chef de la rébellion kurde, est venu à Téhéran, « *il y a environ cinq mois* » pour rencontrer secrètement M. Bani Sadr, « *lequel nous en a informés après coup* ». On pourrait, dès lors, établir un premier élément de l'accusation : le chef de l'Etat *a accepté de recevoir un homme* recherché par toutes les forces de sécurité pour avoir pris les armes contre la République.

Deuxième constatation « *objective* » de M. Mountazeri : le dirigeant kurde, au cours de ce même séjour clandestin à Téhéran, s'est entretenu avec les dirigeants du parti musulman d'opposition, les moudjahidin du peuple, afin de coordonner avec eux la lutte armée contre la République islamique. Or, fait-il remarquer, « *les moudjahidin sont les alliés politiques du président de la République, d'une part, et les guérilleros kurdes constituent pour leur part une force d'appoint à l'armée d'invasion irakienne* ».

N'est-ce pas là une autre preuve de coalition entre le président et des « *agents de l'étranger* » ? Prudent, l'hodjatoleslam Mountazeri répond : « *Comprenez-moi bien, je ne dis pas qu'une collaboration formelle ait été nécessairement instaurée entre MM. Bani Sadr et Ghassemlou, mais je trouve pour le moins curieux que le président de la République — tout autant que les moudjahidin du peuple — n'ait pas jugé bon de condamner, à la même époque, le raid irakien contre la prison de la ville kurde de Sardacht, et au cours duquel une centaine de nos combattants détenus dans cette prison ont été massacrés...* »

La circonspection de M. Mountazeri se veut charitable. « *Tous les maux qui menacent actuellement M. Bani Sadr, essentiellement par la faute de contre-révolutionnaires qui l'entourent, se dissiperaient instantanément s'il acceptait seulement d'appliquer rigoureusement la Constitution, s'il se résignait à promulguer les lois votées par le Majlis* » (le Parlement).

Dans le cas contraire, l'implacable procédure suivra le cours tracé par la loi fondamentale. D'ailleurs, le mécanisme s'est déjà mis en marche. Quelque quatre-vingts députés ont signé une pétition demandant la convocation d'une séance à huis clos du Parlement pour examiner le « *cas* » du président. Le président de l'Assemblée a aussitôt demandé à tous ses membres en déplacement de rentrer d'urgence à Téhéran. Dès le début de la semaine prochaine, assure-t-on, le Majlis pourrait proclamer — avec la majorité des deux tiers prévue par la Constitution — l'« *incapacité* » du chef de l'Etat *de gouverner*. Il reviendrait alors à la Cour suprême de l'inculper de violation de la Constitution en se fondant notamment sur le refus de M. Bani Sadr de promulguer des lois adoptées par le Parlement et dûment confirmées par le Conseil constitutionnel. Et ce n'est que sur la recommandation de ces trois organismes que l'imam Khomeiny, en sa qualité de « faguih », chef suprême de l'Etat islamique, aura la faculté légale de destituer le président de la République.

« Je ne céderai pas »

Ce dernier dispose encore de deux issues « honorables » : il éviterait cette procédure, soit en proclamant sa volonté de respecter désormais la Constitution, soit en présentant sa démission. Cependant, M. Bani Sadr a déclaré à plus d'une reprise : « *Je ne céderai pas.* » Cloîtré depuis jeudi matin dans sa résidence, laquelle est constamment assiégée par des foules de manifestants qui conspuent « *le Pinochet iranien* », il observe le silence le plus total. Il attend ; mais quoi ?

« *Il aspire à devenir un martyr* » (l'ultime état de grâce pour les musulmans chiites), disent les uns ; « *non*, soutiennent d'autres, *il espère encore un soulèvement populaire en sa faveur* ». La seconde hypothèse, qui ne contredit pas nécessairement la première, paraît la plus probable. M. Bani Sadr nous disait, il y a quelques jours : « *Si je devais me représenter à la présidence de la République, j'obtiendrais à coup sûr plus de 90 % des suffrages* » Les « tournées des popotes » qu'il ne cessait d'effectuer ces derniers mois laissaient croire qu'il cherchait à s'assurer aussi le soutien actif des forces armées.

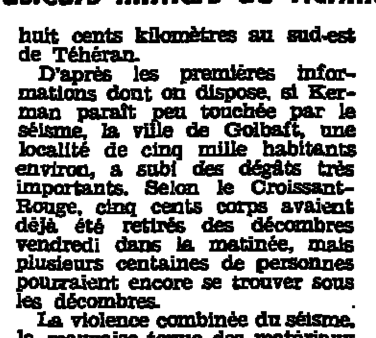
Rien, jusqu'à ce jour, ne permet de croire que les calculs auxquels il se serait livré sont fondés. Les commandants des trois armes ont renouvelé jeudi leurs assurances de loyalisme à l'imam Khomeiny, commandant en chef *en titre des forces armées*. Ce denier n'a pas craint de déléguer aussitôt — il est vrai à titre provisoire — l'exercice de cette fonction au général Fellahi, pourtant considéré comme étant très proche de M. Bani Sadr. La population dans son ensemble n'a pas non plus bougé. Certes, de petits groupes de partisans de M. Bani Sadr continuent à manifester à Téhéran et ailleurs, mais ils se heurtent à des foules plus nombreuses, plus agressives d'« *hezbollahi* » favorables au parti républicain islamique au pouvoir.

Jusqu'à preuve du contraire, l'ascendant de l'imam Khomeiny demeure donc irrésistible. Tout comme autrefois en Occident le pape parvenait à vaincre en l'excommuniant un empereur récalcitrant jugé trop orgueilleux...

ERIC ROULEAU.

Un fort séisme a secoué le sud-est du pays

Plusieurs milliers de victimes



Téhéran (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — Le violent tremblement de terre qui a ravagé, jeudi 11 juin, vers 9 h. 55 (heure française), le sud-est de l'Iran, aurait causé la mort, selon des estimations publiées vendredi en fin de matinée, de près de cinq mille personnes.

Cette secousse, enregistrée par les observatoires de sismologie du monde entier, a atteint une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter. Son épicentre a été localisé à une soixantaine de kilomètres à l'est de la ville minière de Kerman, située à huit cents kilomètres au sud-est de Téhéran.

D'après les premières informations dont on dispose, si Kerman paraît peu touchée par le séisme, la ville de Golbaft, une localité de cinq mille habitants environ, a subi des dégâts très importants. Selon le Croissant-Rouge, cinq cents corps avaient déjà été retirés des décombres vendredi dans la matinée, mais plusieurs centaines de personnes pourraient encore se trouver sous les décombres.

La violence combinée du séisme, la mauvaise tenue des matériaux de construction utilisés (torchis, par exemple), et l'absence presque totale de maisons réalisées selon des normes anti-sismiques, a sans doute contribué à aggraver le nombre des victimes. Pour l'heure, les colonnes de secours avancent difficilement et font état de manque de moyens de communications et d'évacuation rapide des blessés.

[Ce n'est pas la première fois que cette région est frappée par un fort séisme. Déjà, en décembre 1977, une secousse de magnitude 5,8 avait causé la mort d'environ 580 personnes. En septembre 1978, un autre séisme avait, dans l'est de l'Iran, ravagé la région de Tabas et provoqué, pense-t-on, la mort de 25 000 personnes. En fait, il n'est pratiquement pas une année où la terre ne tremble en Iran. Ce pays est, en effet, coincé entre la plaque qui supporte le continent eurasiatique et celles de l'Inde et de l'Arabie.

Depuis une cinquantaine de millions d'années, l'Inde bouscule lentement mais inexorablement le continent asiatique. Dans le même temps, la mer Rouge s'ouvre un peu plus chaque année — le phénomène a commencé voici une dizaine de millions d'années — et fait pivoter l'Arabie vers le nord-est, ce qui a pour principal effet de comprimer l'Iran. Il s'y ajoute enfin la montée vers le nord du continent africain. Tous ces mouvements plissent et morcellent tout le Proche-Orient en une mosaïque de plaquettes jouant les unes par rapport aux autres, et dont les réajustements donnent lieu aux tremblements de terre que l'on sait.]



LES SUITES DU RAID

M. Begin affirme que des « laboratoires secrets » ont également été détruits

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a déclaré, jeudi soir 11 juin, que lors du raid contre le centre nucléaire irakien, l'aviation israélienne avait non seulement détruit des installations en surface mais aussi des laboratoires « secrets » construits à 40 mètres sous terre. Il a précisé que c'est dans ces locaux que devaient être fabriquées des bombes atomiques. Le premier ministre, qui assistait à une réception offerte par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, a ajouté que si les premières installations étaient soumises aux contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), les secondes ne l'étaient pas. Il a en outre indiqué que les services de renseignement israéliens connaissaient depuis un certain temps l'existence d'un laboratoire souterrain et que le gouvernement l'avait fait savoir à divers organismes internationaux.

D'autre part, commentant la décision américaine de suspendre la livraison d'avions F-16 destinés à Israël, M. Begin s'est déclaré convaincu qu'il ne s'agissait que d'une « *mesure temporaire* » et a fait remarquer que les fournitures par les Etats-Unis d'autres matériels militaires, tels que des avions F-15 et des chars d'assaut M 60, devaient continuer comme prévu.

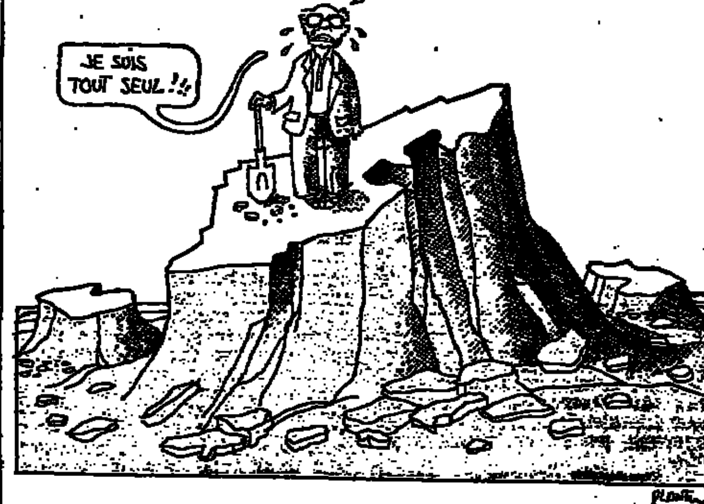
Il a ainsi confirmé l'impression de la plupart des Israéliens : la réaction américaine est une mauvaise surprise, mais elle n'est pas vraiment inquiétante. Vis-à-vis des pays arabes et compte tenu des condamnations unanimes à l'étranger, les Etats-Unis ne pouvaient pas faire moins.

Pour renforcer cette confiance, la presse souligne, vendredi, que M. Reagan, recevant l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, avait assuré qu' « *il n'y aurait pas de changement fondamental* » dans les relations entre Washington et Jérusalem. Toutefois, certains commentateurs et hommes politiques relèvent que si, dans le passé, il y a eu des désaccords apparents entre Israéliens et les Etats-Unis, c'est en revanche la première fois, depuis 1956 que l'administration américaine suspend des livraisons d'armes. A l'époque où l'armée israélienne avait envahi le Sinaï, durant la crise de Suez, l'aide américaine n'était pas aussi vitale qu'aujourd'hui.

Dans les milieux politiques, certains craignent que l'administration Reagan, mieux disposée que les précédentes à l'égard d'Israël, ne se montre désormais plus méfiante et exerce une surveillance plus étroite et contraignante sur son allié indiscipliné. La marge de manœuvre d'Israël pourrait être, de ce fait, quelque peu réduite, notamment au Liban, et on estime à Jérusalem que M. Begin devra baisser le ton à propos de l'affaire des missiles syriens.

Dans un communiqué faisant savoir qu'Israël « *regrette* » la réaction américaine considérée comme « *injuste* », le ministère des affaires étrangères a indiqué qu'avant de décider l'attaque du centre nucléaire irakien, le gouvernement avait pris soin d'entreprendre des démarches diplomatiques pour éviter cette opération. Est-ce une allusion à la France ? C'est vraisemblable, mais, curieusement, d'autres sources gouvernementales ont laissé entendre, le même jour, qu'aucune initiative précise n'avait été prise pour consulter le gouvernement français, comme le souhaitait le chef de l'opposition travailliste, M. Pérès (*le Monde* du 12 juin) Selon ces sources, le gouvernement aurait estimé que de telles démarches étaient inutiles dans la mesure où Paris n'aurait pas pu prendre de décisions avant un certain temps, alors que le gouvernement israélien se sentait obligé d'agir au plus vite, considérant que le réacteur Osirak allait être très rapidement « *opérationnel* ».

FRANCIS CORNU.



(Dessin de PLANTU.)

● *Un sondage favorable au Likoud.* — A un peu plus de deux semaines des élections législatives du 30 juin, un sondage, que publie, le jeudi 11 juin, le *Jerusalem Post*, indique que le bloc du Likoud de M. Begin remporterait 46 des 120 sièges de la Knesset. Le parti travailliste (opposition), qui au début de l'année semblait devoir remporter une victoire écrasante, ne se verrait attribuer que 40 sièges. Quant aux autres formations religieuses et de droite, elles obtiendraient suffisamment de sièges pour donner la majorité à une coalition avec le Likoud. — (*Reuter.*)

● *Le premier rassemblement mondial des survivants de l'holocauste nazi*, qui doit regrouper quatre mille participants, sera inauguré, lundi 15 juin à Jérusalem, par le premier ministre israélien, M. Begin. Parmi les participants venant de vingt et un pays figurera Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne. La dernière journée des travaux, jeudi 18 juin, se terminera devant le Mur des lamentations. — (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ANCIEN PRESIDENT ALGERIEN AHMED BEN BELLA a quitté Alger, mercredi 10 juin, pour La Mecque, pour son premier voyage à l'étranger depuis sa libération, il y a huit mois, après quatorze ans de détention. Il a pris l'avion, accompagné de sa femme et de leurs deux filles.

L'ancien président compte rester une dizaine de jours à La Mecque pour y effectuer sa première « omra » (petit pèlerinage) Il doit ensuite regagner Alger avant d'entreprendre, probablement après le ramadan en juillet), un voyage en Europe qui le mènera successivement à Paris, Londres et Madrid. — (*A.F.P., Reuter.*)

Chili

● *UN ATTENTAT A FAIT DEUX BLESSES* à l'université d'Etat du Chili, à Santiago Les deux victimes sont des membres du service de sécurité, atteints par les balles d'un commando circulant à bord d'une automobile. Plusieurs appels téléphoniques à des journaux ont revendiqué cet acte pour l'extrême gauche.

● LE PAPE A FELICITE LE CHEF DE L'ETAT CHILIEN, le général Pinochet, pour avoir libéré dix officiers argentins détenus pour espionnage, a annoncé, le 11 juin, le ministère des affaires étrangères de Santiago. Le Vatican fait acte de médiation dans la dispute frontalière entre Buenos-Aires et le Chili à propos de trois îlots contestés au débouché du chenal du Beagle, en Terre de Feu. L'Argentine, qui a également libéré plusieurs prisonniers chiliens, en détient encore six. Le gouvernement de Buenos-Aires a, d'autre part, rouvert, ce vendredi, sa frontière avec le pays voisin, fermée il y a plusieurs semaines à la suite de l'arrestation de deux officiers, désormais libérés. — (*A.F.P., Reuter.*)

Grande-Bretagne

● M. ANTHONY BENN, leader de la gauche travailliste, hospitalisé depuis le 3 juin, ne pourra reprendre ses activités avant plusieurs semaines, *sinon plusieurs mois*. Il souffre d'une maladie des nerfs, le syndrome de Guillain-Barre, probablement provoqué par un virus affectant les muscles des jambes. Selon certains médecins, M. Benn, dont la vie n'est pas en danger, devra observer un repos complet, dont la durée ne peut être encore fixée. Sa maladie impose une trêve aux factions en lutte pour la direction du parti. Le chef de la gauche ne pourra pas venir s'expliquer avant de longues semaines devant le groupe parlementaire du Labour, dont la grande majorité, hostile à M. Benn, voudrait qu'il prenne l'engagement de respecter les décisions collectives du cabinet fantôme ou, sinon, de s'en retirer. L'entourage de M. Benn ne pense pas que ses chances d'être élu, à l'automne leader-adjoint du parti, soit affectées par sa retraite forcée. — (*Corresp.*)

Guyana

● LES FORCES ARMEES ONT ETE MOBILISEES le jeudi 11 juin, afin de défendre le territoire national contre d'éventuels agresseurs étrangers, a annoncé la radio gouvernementale de Georgetown. Cette mesure a été prise alors que règne une certaine tension entre la Guyana et le Venezuela. Ce pays revendique une très large partie du territoire aujourd'hui sous la souveraineté de l'ancienne colonie britannique. La province de l'Essequibo, enjeu du litige, représente 159 000 kilomètres carrés, soit les trois cinquièmes de la superficie de la Guyana. — (*A.F.P.*)

Libéria

● LIBERATION DE DETENUS — Sept civils ont été libérés, jeudi 11 juin. Ils avaient été arrêtés, au début juin, sous l'accusation de complot, a-t-on annoncé à Monrovia, de source officielle. Parmi eux, figurent MM. Patrick Seyon, vice-président de l'université, J.C.N. Howard, député sous l'ancien régime, et Samuel Butler, ancien directeur de la compagnie des télécommunications. Ils étaient accusés d'avoir été en contact avec les quinze militaires arrêtés fin mai pour complot, et dont treize ont été condamnés à mort (*le Monde* du 9 juin). — (*A.F.P.*).

Nicaragua

● LA VISITE A PARIS DU MINISTRE NICARAGUAYEN DES AFFAIRES ETRANGERES a été annulée au dernier moment. L'ambassade de Managua à Paris indique que le Père d'Escoto, qui devait arriver ce vendredi 12 juin, n'a pu, pour des raisons techniques, faire le voyage Bagdad-Paris. Le ministre devait, notamment, rencontrer son homologue français, M. Claude Cheysson.

République d'Irlande

● ERRATUM. — De nombreuses « coquilles » ont rendu incompréhensibles ou erronés certains passages de l'article consacré, dans *le Monde* du 11 juin, aux élections législatives en République d'Irlande (dont le résultat officiel n'était pas attendu avant samedi matin 13 juin). Le nombre exact de sièges à pourvoir était de cent soixante-six, et celui de détenus nationalistes d'Ulster ayant fait acte de candidature de neuf Quant aux numéros respectifs d'Upper Mount Street où, à Dublin, se font vis-à-vis les deux sièges des partis nationalistes du centre, le Fianna Fail et le Fine Gael (et non « Gail », comme il était écrit par erreur), il s'agit du 13 et du 51. Enfin, il fallait *lire ainsi la fin du second* paragraphe de l'article : « *Ce qui sépare* [ces deux partis], *c'est avant tout l'histoire. Et l'histoire, en Irlande...* »

R. F. A.

● UNE DEMARCHE D'AMNESTY INTERNATIONAL. — A la suite de nombreuses arrestations opérées par la police ouest-allemande pendant des manifestations de soutien aux revendications des membres de la Fraction armée rouge emprisonnés, Amnesty international a demandé aux autorités de Bonn de « *renoncer aux accusations portées* » contre ces quelque deux cents personnes, dont « *aucune ne peut être suspectée de violence* » ou d'avoir même simplement préconisé son usage. « *Ces arrestations et ces accusations représentent une menace pour la liberté d'expression* », ajoute l'organisation humanitaire, qui, tout en rappelant qu'elle a déjà critiqué l'isolement auquel sont contraints les terroristes emprisonnés, précise que « *ses recommandations ne sont en rien identiques à celles des prisonniers* ».

République Sud-Africaine

● MANIFESTATION DE LYCEENS METIS. — La police a dispersé, jeudi 11 juin, à l'aide de fouets de caoutchouc, des lycéens métis qui manifestaient dans les rues de la cité-dortoir pour métis d'Eldorado-Park, aux portes de Johannesburg. — (*A.F.P.*)

● A L'OCCASION DU CINQUIEME ANNIVERSAIRE, le 16 juin, du soulèvement de Soweto, en Afrique du Sud, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) (1), organise, samedi 13 juin, à 14 h. 30, un après-midi d'information « sur les crimes de l'*apartheid* » sur l'esplanade du centre Beaubourg.

(1) 120, rue Saint-Denis, Paris (2e). Tél : 233-09-57.

U.R.S.S.

● INCENDIE DANS LE METRO DE MOSCOU. — Sept morts dans le métro de Moscou. Tel est le bilan de l'incendie qui s'est déclaré mercredi 10 juin, vers 20 heures locales, dans la station Octobre, au centre de la capitale soviétique, a-t-on appris jeudi par des témoins oculaires occidentaux. Une épaisse fumée imprégnait tout le centre de Moscou, qui a été bouclé et interdit à la circulation jusqu'au jeudi matin. Les autorités soviétiques n'ont donné aucune indication sur cet incident. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● QUATRE PROFESSEURS YOUGOSLAVES ONT ETE EXCLUS du parti communiste, rapporte jeudi 11 juin, *Politika*. Selon ce journal, la section communiste de l'école a ouvert une enquête après que ces quatre professeurs eurent assisté au concert organisé le mois dernier par l'un de leurs élèves dans une église. La section du parti a estimé que les professeurs qui s'étaient rendus à l'église étaient des opposants de longue date et a décidé de les expulser. — (*A.P.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAÉLIEN CONTRE TAMUZ

Le conseil de la Ligue arabe appelle « tous les pays » à coopérer avec Bagdad « malgré le chantage israélien »

De notre correspondant

Beyrouth. — Les pays arabes ont resserré les rangs derrière l'Irak à la suite du raid israélien de Tamuz. Cette réaction était inéluctable, mais elle ne signifie pas pour autant que les divergences soient aplanies, en particulier, les conflits syro-irakien, syro-jordanien et, dans une moindre mesure, irako-libyen, sans compter les litiges entre les trois pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Mauritanie) autour du Sahara occidental et la réprobation à l'égard du Soudan pour son rapprochement avec l'Egypte. Il est néanmoins indispensable de faire front commun face à Israël.

Il a suffi de quelques heures pour confirmer, par une résolution du conseil de la Ligue arabe, réuni jeudi 11 juin à Bagdad, une solidarité déjà exprimée par tous les pays membres. Le point-clé était de savoir dans quelle mesure les Etats-Unis seraient mis en cause dans le raid avec l'accord de leurs alliés saoudiens, ou plutôt, à leur corps défendant. Ils l'ont été, et en termes sévères, dans la résolution de la Ligue. Il y est dit qu'Israël ne pourrait mener « *sa politique agressive et expansionniste (...) sans le soutien illimité de certaines grandes puissances, en premier lieu les Etats-Unis, dans tous les domaines : économique, politique, technique et militaire* ».

Il est demandé à ces mêmes puissances, Etats-Unis en tête, de prendre des mesures « *pratiques et tangibles* » pour mettre fin à cette aide. Ce qui signifie que l'ajournement, par Washington, de la livraison de F-16 à Israël n'est pas considéré comme suffisant puisqu'il est préalable à la résolution. Mais aucune menace n'est proférée à l'encontre des intérêts américains au Proche-Orient.

L'embarras de l'Arabie Saoudite

L'Arabie Saoudite est d'autant plus embarrassée que le rôle des radars volants américains dans cette affaire n'est pas clair. On a noté que le seul ministre arabe des affaires étrangères à avoir conféré avec le président Hussein d'Irak est le ministre saoudien, l'émir Al Fayçal, dont le pays est soupçonné de coopération avec Israël « *par omission* », c'est-à-dire par non-transmission aux autorités irakiennes de la détection du survol de son territoire par l'escadrille israélienne. Les Etats-Unis font l'objet de la part de la presse liée au Front de la fermeté arabe, de l'accusation de collusion active au niveau des renseignements et même d'un « *guidage direct* » par les AWACS des avions israéliens vers leur objectif en évitant la chasse et les missiles irakiens.

Les autres points de la résolution de la Ligue sont les suivants :

● Réaffirmation du droit des pays arabes à se doter de toutes formes de technologie, y compris le nucléaire. Le préalable souligne que l'Irak a signé en 1969 le traité de non-prolifération et a adhéré en 1973 à l'Agence internationale de Vienne, qui n'a jamais constaté d'infractions de sa part, alors qu'Israël n'a pas signé ce traité et possède la bombe atomique (ce dernier fait est d'ailleurs exprimé de façon non dubitative) ;

● Envoi au Conseil de sécurité *d'une délégation* représentant le monde arabe (Koweït, Algérie, secrétariat général de la Ligue, en plus de la Tunisie, déjà membre du Conseil) pour soutenir la plainte irakienne et demande de sanctions contraignantes à l'égard d'Israël de la part de l'ONU ;

● Appel à tous les pays (qui s'adresse manifestement en premier lieu à la France) pour qu'ils continuent, malgré le chantage israélien, leur coopération avec l'Irak et les autres pays arabes, en particulier dans le domaine de leurs programmes nucléaires ;

Appel à l'Iran et à l'Irak pour qu'ils règlent leur différends par *l'intermédiaire des missions de* médiation de la Conférence islamique et du Mouvement des non-alignés, ces deux organisations étant sollicitées pour accorder leur appui à l'Irak dans l'affaire du raid israélien.

L'émissaire de M. Reagan, M. Habib, revenu le mardi 9 juin au Proche-Orient, aura dans ces *conditions bien des difficultés à* régler dans l'immédiat la crise des missiles entre la Syrie et Israël : après l'humiliation subie à Bagdad, une reculade arabe, syrienne en l'occurrence, est difficilement concevable.

LUCIEN GEORGE.

LE COLONEL KADHAFI APPELLE LES ARABES A DÉTRUIRE LE RÉACTEUR ISRAÉLIEN DE DIMONA

Tripoli (*A.P., A.F.P.*). — Le colonel Kadhafi a appelé, jeudi 11 juin, les pays arabes à unir leurs forces pour détruire le réacteur nucléaire Dimona en Israël, en représailles contre le raid israélien contre le réacteur irakien.

Dans un discours prononcé à l'occasion du onzième anniversaire de l'évacuation des forces américaines de la base aérienne de Wheelus, il a déclaré que le prétexte invoqué par Israël pour son raid — à savoir que le réacteur représentait un danger pour sa sécurité — pouvait et devait devenir réalité.

Le colonel a déclaré que les rois d'Arabie Saoudite et de Jordanie dirigeant les deux pays arabes dont l'espace aérien avait été violé par les appareils israélien « *devaient abdiquer* » ! « *S'il leur reste un minimum de sang arabe, ils doivent arracher leur couronne et leur sceptre et les jeter à la poubelle* », a-t-il dit. *Il a, en outre,* lancé une sévère mise en garde aux pays d'Europe occidentale qui « *se plieraient aux pressions américaines* ». « *Ces pays doivent comprendre,* a-t-il ajouté, *que notre coopération avec eux ne peut en aucun cas constituer un moyen de pression politique. Nous pouvons nous passer du pétrole. Nous détruirons le pétrole algérien et libyen avant qu'il ne nous détruise.* »

D'autre part, Radio-Tripoli a annoncé que des Mig-25 soviétiques ont participé aux festivités de jeudi et qu'ils étaient « *pilotés par des Libyens* ». C'est la première fois qu'un tel fait est signalé.

ASIE

La question des fournitures américaines à usage militaire sera au centre des entretiens de M. Haig à Pékin

M. Haig, secrétaire d'Etat américain, est arrivé, ce vendredi 12 juin, à Hongkong, en route pour Pékin, où il commence, dimanche, une visite officielle. Chine nouvelle a réaffirmé jeudi que la Chine se refuserait à passer avec les Etats-Unis un marché aux termes duquel elle recevrait une aide militaire de Washington, tandis qu'en contrepartie elle fermerait les yeux sur des fournitures d'armes américaines à Taiwan. La question des fournitures à usage militaire que Washington pourrait faire à Pékin sera au centre des entretiens de M. Haig avec les Chinois.

De notre correspondant

Washington. — La visite du secrétaire d'Etat à Pékin sera le premier contact officiel de haut niveau entre l'administration Reagan et les Chinois. Visite délicate, car il s'agit de clarifier la position américaine et de s'entendre sur la vente de matériels militaires, sans déchaîner pour autant la fureur de Taiwan, qui mettait beaucoup d'espoir dans le changement politique survenu aux Etats-Unis et compte toujours des avocats influents à Washington.

La Chine avait donné l'occasion à M. Reagan de commettre la plus grande gaffe de sa campagne électorale. En réclamant, le 25 août 1980, le rétablissement de relations « officielles » avec Taiwan, il semblait ignorer que son pays s'était politiquement détaché, dix-huit mois plus tôt, de cette île de seize millions d'habitants pour échanger des ambassadeurs avec Pékin. La création de ce lien diplomatique, nouveau et historique, ne dépendait-elle pas précisément de la rupture de l'autre ?

Le candidat républicain dut rectifier le tir par une phrase ambiguë et dépêcher à Pékin son colistier, M. Bush, pour réparer tant bien que mal les pots cassés. Toujours est-il que le futur président des Etats-Unis s'était engagé à « *éliminer des pratiques mesquines de l'administration Carter, qui sont inappropriées et humiliantes pour nos amis chinois de Taiwan* ».

M. Reagan considère, en effet, qu'il existe deux Chines, comme il y a deux Allemagnes ou deux Corées. Dans son entourage immédiat, un homme comme M. Michael Deaver était, jusqu'à récemment, un avocat attitré de Taiwan. L'antisoviétisme pousse à plus de réalisme, mais pas assez pour rejoindre des anciens de l'équipe Kissinger, comme M. Haig, et des diplomates de carrière acquis à la normalisation des rapports avec la République populaire.

Grosso modo, le département d'Etat veut accélérer le rapprochement entre Washington et Pékin, alors que la Maison Blanche a tendance à le freiner sous la pression de certains élus républicains. Mais les choses ne sont pas toujours aussi tranchées. Dès l'été dernier, par exemple, M. Richard Pipes — qui allait devenir l'un des conseillers diplomatiques les plus conservateurs du nouveau président — réclamait des ventes d'équipements à usage militaire à la Chine pour « *stopper l'expansionnisme soviétique* ».

Deux Chines et deux thèses

Le général Haig n'avait pas attendu, quant à lui, d'être nommé secrétaire d'Etat pour estimer que d'étroites relations entre les deux pays sont « *un impératif stratégique* ». A Pékin, il évitera sans doute de tout ramener à la menace soviétique : les Chinois veulent être aimés pour eux-mêmes, et non parce qu'ils haïssent le Kremlin. Les deux pays ne partagent d'ailleurs pas seulement cette crainte commune. Ils ont intérêt à maintenir stable l'Asie de l'Est et à beaucoup développer leurs échanges économiques. Fascinés l'un par l'autre, ils se sont découverts avec émerveillement (quitte à tomber de haut, comme certains businessmen qui se disent découragés par les méthodes de travail au pays de Mao).

Soixante-dix mille Américains ont visité la Chine l'an dernier, tandis que dix mille visas étaient accordés par les Etats-Unis à des ressortissants chinois, sans compter six mille étudiants dans les campus de Californie et d'ailleurs. En septembre, Washington et Pékin avaient décidé de porter de deux à cinq le nombre de leurs consulats respectifs. M. Reagan vient de demander au Sénat de ratifier cet accord.

Les échanges commerciaux ont presque doublé de valeur l'an dernier. Ils restent cependant très déséquilibrés, les exportations de la Chine à destination de l'Amérique (environ 1 milliard de dollars) étant trois fois inférieure à ses importations.

Les Etats-Unis se trouvent devant deux requêtes simultanées de fournitures militaires. Taiwan leur réclame deux cents avions de chasse, tandis que Pékin souhaiterait des crédits, de la technologie et certaines armes, notamment des missiles anti-tanks. Répondre oui à l'un entraînerait les vives protestations de l'autre.

Dans le cas de Taiwan, les accords bilatéraux de 1979 prévoient la fourniture de matériels exclusivement défensifs. Livrera-t-on deux cents avions, qui seraient une version sophistiquée du F-4, alors que les experts du Pentagone pensent que cette île n'en a pas besoin pour se défendre et ne peut techniquement être envahie par une marine chinoise rudimentaire ?

La Chine voudrait que soient levées un certain nombre de restrictions qui la mettent, comme client des Etats-Unis, dans la même catégorie que l'Union soviétique. M. Haig est d'accord. En fait, après l'invasion de l'Afghanistan, M. Carter avait déjà autorisé la livraison à Pékin de certains équipements *annexes*, comme des hélicoptères, des radars et des ordinateurs. Les deux pays se sont mis à échanger des délégations militaires et des informations. Un nouveau pas serait franchi si, comme on le laisse entendre à Washington, la Chine recevait de la technologie à usage militaire. De quelle sorte ? Cela reste à déterminer avec les Chinois, qui n'ont pas beaucoup d'argent et voudraient fabriquer eux-mêmes à bas prix certaines armes.

Les Américains sont tentés d'aider militairement la Chine et, en même temps, ils sont très hésitants. Deux thèses s'affrontent, appuyées chacune sur une longue série d'arguments qui concernent surtout l'avenir : emprunter cette voie peut aussi bien dissuader une attaque soviétique que l'encourager, entretenir la stabilité de l'Asie que la détruire, se faire un excellent allié qu'un adversaire potentiel... Même les Américains les plus favorables à aider militairement ce pays communiste, quatre fois plus peuplé que le leur, recommandent de petits pas, prudents et mesurés.

ROBERT SOLÉ.

Afghanistan

M. Keshtmand remplace le chef de l'État au poste de premier ministre

Le chef de l'Etat, M. Babrak Karmal, a procédé à un remaniement de son cabinet, a annoncé, jeudi 11 juin, Radio-Kaboul. Il s'est dessaisi du poste de premier ministre qu'il occupait parallèlement à la présidence et à la direction du parti démocratique et populaire d'Afghanistan, pour l'attribuer à M. Sultan Ali Keshtmand, l'un de ses hommes de confiance. Il appartient à la faction Parcham (le drapeau) du P.D.P.A., qui, à l'occasion de ce remaniement, vient d'assurer sa suprématie sur sa rivale, le Khalq (le peuple), à laquelle appartenaient les présidents Taraki et Amin. Un autre membre du Parcham, le général Abdoul Qadir, a été promu au poste nouvellement créé de vice-président du présidium.

D'autre part, M. Karmal a nommé quatre nouveaux ministres et créé seize postes supplémentaires au conseil révolutionnaire, organe politique suprême collaborant étroitement avec le gouvernement. Les nouveaux ministres sont MM. Suleman Ali Laiq (affaires tribales et frontalières) — le poste étant vacant depuis l'exécution de son titulaire Faiz Mohammed par des rebelles en 1980), Abdoul Wahab Soofi (justice), Faqir Mohammed Yaqubi (éducation) et Gul Dad.

Le conseil révolutionnaire a désigné un présidium de onze membres qui sera présidé par M. Karmal. Le général Abdoul Qadir en sera le vice-président, tandis que le chef d'état-major, le général Gul Aqua et M. Mohammed Anwar Razzan, membre du conseil révolutionnaire, en assureront le secrétariat. M. A.R. Aryan, qui était ministre de la justice et appartient au Khalq a été nommé au présidium mais il a perdu son poste de vice-premier ministre. Mme Ananita Ratebzad qui abandonne le ministère de l'éducation et est proche de M. Karmal, entre également au présidium.

Ainsi des personnalités influentes du Khalq, MM. Dastgir Pansheri et Assadullah Sarwari, qui était rentré récemment de Mongolie où il avait été nommé en avril ambassadeur, ne font pas leur entrée au gouvernement, en dépit, semble-t-il, des efforts faits par Moscou dans ce sens.

Ce remaniement ne mettra sans doute pas fin à l'épreuve de force entre les deux tendances du parti dirigeant mais les personnalités les plus influentes du Parcham qui avaient été accusées de complot sous le régime Taraki prennent aujourd'hui plus largement le contrôle de tout l'appareil dirigeant de Kaboul.

[Agé de quarante-six ans, appartenant à l'ethnie minoritaire Hazara, M. Sultan Ali Keshtmand, a reçu une formation universitaire et occupé des fonctions dans un ministère technique. C'est l'un des membres fondateurs du P.D.P.A., dont il fut membre du comité central. Il rejoint la faction Parcham en 1966. Après la prise du pouvoir, en avril 1978, il avait été nommé ministre du plan dans le gouvernement Taraki mais démis de ses fonctions, en août 1978, lorsque plusieurs personnalités du Parcham, et notamment le général Abdoul Qadir, accusées de conspiration, furent arrêtées (le chef de la police était, à l'époque, M. Assadullah Sarwari). Condamné à mort, il avait été gracié, ainsi que le général Qadir, par Amin, en octobre 1978. Après l'intervention soviétique, fin décembre 1979, et l'installation de M. Karmal au pouvoir, M. Keshtmand avait été nommé vice-premier ministre et ministre du plan. Il avait séjourné à Moscou en janvier et février 1980, à l'époque où déjà la cohabitation entre les deux branches du P.D.P.A. semblait difficile.]

● TROIS APPAREILS AFGHANS MIG-21 ont pénétré, mercredi 10 juin, dans l'espace aérien pakistanais, au-dessus de la province du Baloutchistan, dans une région proche de la ville frontalière de Nushki. Ils ont tiré des rafales de mitraillettes et des roquettes sur un autocar transportant des civils. — *(Reuter.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

AMÉRIQUES

Haïti

L'archevêque de Port-au-Prince au secours des tontons-macoutes

De notre correspondante

New-York. — La copie d'une lettre adressée, en mai, par Mgr Ligonde, archevêque de Port-au-Prince, au Père Pétion Laroche, recteur du grand séminaire de Haut-de-Turgeau, vient de parvenir aux milieux haïtiens de New-York.

Mgr Ligonde, qui est considéré par les émigrés comme très proche du pouvoir, s'inquiète vivement, semble-t-il, du mauvais esprit de certains élèves du séminaire. « *Certains semblent considérer une participation aux fêtes nationales comme une approbation de certaines injustices relevées ici et là*, écrit-il... *Le prêtre qui accepte de présider une cérémonie à la cathédrale pour une fête nationale est catalogué de « tonton macoute », de « vendu »... Oui ou non, ceux qu'on appelle tontons macoutes sont-ils des hommes, faibles, pécheurs, personnes humaines qui ont droit au respect? S'ils sont des persécuteurs, ce qui ne peut pas être affirmé* a priori, *et qu'il faut prouver par des arguments positifs et précis, n'ont-ils pas encore droit à notre amour, à notre zèle pour les convertir?* »

« *Il est curieux de constater*, poursuit Mgr Ligonde, *que, dans les chaires de nos églises, on ne parle pas beaucoup de délivrance du péché et de la mort éternelle, de salut opéré par la passion du Christ, mais de la libération, à tout propos et hors de propos... La mode est à la libération bien souvent comprise comme le refus de toute soumission à l'autorité quelle qu'elle soit. C'est l'héritage recueilli un peu tard des événements de mai 1968 à Paris et de la théologie de la libération de l'Amérique latine. Mais nous sommes en 1981 et le cliché ressassé commence à passer de mode ailleurs. En Haïti, nous avons malheureusement du retard.* »

« *Nous souhaitons*, conclut Mgr Ligonde, *que vous aidiez les évêques de l'Eglise d'Haïti à maintenir dans le jeune clergé une mentalité de miséricorde, la délicatesse de la charité recommandée par le pape Jean-Paul II dans sa récente encyclique.* »

N. B.

Argentine

L'amélioration des relations entre Paris et Buenos-Aires reste liée à une éventuelle démocratisation du régime

De notre correspondant

Buenos-Aires. — La réussite de la Semaine franco-argentine d'échanges techniques qui s'est tenue du 1er au 5 juin à Buenos-Aires a confirmé l'intérêt qu'on porte en Argentine « *à ce qui vient de France* » et rajeuni l'image d'un pays qu'on a un peu tendance à réduire ici à ses manifestations culturelles traditionnelles. Bien que l'absence du ministre français du commerce, qui s'était fait représenter par M. Jérôme Monod, président du C.F.C.E., ait réduit la portée politique de cet événement, les cent cinquante conférences prononcées par les représentants de cent sociétés françaises ont rassemblé quinze mille ingénieurs et fonctionnaires argentins. Il est vrai que les thèmes choisis — en particulier les transports publics, les télécommunications, les travaux publics et l'énergie — répondaient aux problèmes d'exploitation de ses ressources naturelles et d'infrastructure qui se posent à l'Argentine.

Reste à savoir si cette réussite au niveau de l'échange d'informations techniques sera suivie d'un progrès sur le plan des relations commerciales. Le représentant du ministre argentin du commerce extérieur a clairement dit, au cours du discours d'inauguration, que son pays était disposé à acheter des biens d'équipement à l'étranger, à condition que les marchés ne se ferment pas aux exportations agricoles de l'Argentine. Ces propos visaient évidemment la C.E.E. en général et la France en particulier, accusées de protectionnisme et surtout de concurrence déloyale sur des marchés qui intéressent au premier chef l'Argentine, comme l'Afrique ou les pays du Proche-Orient. En 1980, les échanges commerciaux entre les deux pays ont laissé un solde positif pour la France de 575 millions de francs sur un total de 3 milliards. Ce chiffre relativement modeste a peu de chance de s'accroître de façon sensible dans l'immédiat. Les deux pays sont, en effet, concurrents en matière de produits agricoles. Par ailleurs, l'Argentine est amenée à avantager, en ce qui concerne les achats de biens d'équipement, les pays vers lesquels elle peut exporter ses céréales et sa viande, telle l'U.R.S.S., qui a absorbé, en 1980, 60 % du total de ses exportations de céréales.

Le barrage de Yacireta

Les difficultés structurelles des relations commerciales n'empêchent pas la France de conserver de sérieux atouts pour la réalisation des gros travaux d'infrastructure, comme par exemple le barrage argentino-paraguayen de Yacireta, sur le Parana, qui devrait permettre la production de 17,5 milliards de kWh par an. Le consortium international, dont le chef de file est l'entreprise française Dumez, est arrivée en tête de l'appel d'offres lancé pour la construction du barrage, qui représente un coût d'environ 1,5 milliard de dollars. On estime que si ce consortium était choisi, cela signifierait pour la France une rentrée de devises supérieure à 100 millions de dollars.

L'aspect économique des relations entre les deux pays ne peut toutefois être dissocié de l'aspect politique La France reste aux yeux des militaires argentins l'un des centres principaux de la campagne dénonçant la répression et réclamant des éclaircissements sur le sort des disparus. Jusqu'à une époque récente, les autorités de ce pays subordonnaient de façon explicite l'amélioration des relations économiques à un changement d'attitude de la France à l'égard du régime militaire. L'arrivée, il y a deux mois, à la tête du ministère des relations extérieures d'un civil — M. Oscar Camilion — *qui ne cache pas son* désir de resserrer les liens de l'Argentine avec l'Europe s'est traduite par une approche plus pragmatique des relations bilatérales. La décision de M. Raymond Barre, encore premier ministre, de suspendre jusqu'à nouvel ordre la livraison de navires de guerre à l'Argentine a certes vivement inquiété les militaires, mais les déclarations de M. Cheysson selon lesquelles la France respecterait ses engagements ont rapidement détendu l'atmosphère. Le gouvernement du général Viola et une grande partie de la presse, le premier moment de stupeur passé, ont montré à l'égard du nouveau président de la République une modération mêlée de curiosité. *Clarin*, le journal de plus fort tirage, est allé plus loin, soulignant que le triomphe de M. Mitterrand signifiait « *la victoire de la démocratie* ».

Il n'en reste pas moins que plusieurs membres de la haute hiérarchie militaire nourrissent à l'égard de la France des rancunes tenaces, et l'élection d'un président socialiste n'a fait qu'aiguiser leur méfiance. En fait, l'avenir des relations franco-argentines dépend dans une large mesure de l'évolution intérieure argentine et du rapport de forces entre ceux qui appuient la démocratisation *du régime et ceux, encore nombreux*, qui sont décidés à l'entraver par tous les moyens. Les premiers attendent sans aucun doute que la France les aide à rendre le processus d'ouverture irréversible. Quinze Français, dont deux religieuses, ont disparu entre 1975 et 1978 et quatre sont toujours détenus par les autorités argentines : trois d'entre eux ont été condamnés par des tribunaux militaires.

JACQUES DESPRÉS.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Voici les principaux extraits des déclarations des responsables politiques qui sont intervenus, dans le cadre de la campagne officielle, à la radio et à la télévision, jeudi 11 juin :

● R.P.R. — M. Jean-Claude Pasty, député de la Creuse a déclaré : *« Les agriculteurs sont inquiets. Jacques Chirac, le R.P.R., et je le sais l'ensemble des agriculteurs ont toujours été profondément attachés à l'exploitation familiale à responsabilité personnelle. Or, le projet socialiste menace directement cette exploitation familiale. C'est d'abord le projet de porter de 2' à 45 % le montant des droits de succession (...). C'est mettre le doigt dans l'engrenage de la collectivisation des terres de la dépossession des agriculteurs, et je peux dire que si par malheur un jour les communistes devaient arriver au pouvoir, ils n'auraient plus besoin de faire des kolkhozes puisque les socialistes l'auraient fait avant eux (...).*

M. Auguste Cazalet, député des Pyrénées-Atlantiques, a pour sa part affirmé : *« Les socialistes nous ont toujours très mal défendus alors qu'ils ont depuis longtemps la majorité à Bruxelles. D'ailleurs, notre ministre de l'agriculture, Mme Cresson, quand les organisations professionnelles demandaient et se battaient pour obtenir 15 % d'augmentation des prix s'est battue pour 7 % seulement. »*

● U.D.F. — Mme Monique Pelletier, ancien ministre, a déclaré : *« Je considère que la liberté de choix d'enseignement est une liberté fondamentale qu'il faut défendre. (...) Je rencontre des parents, ils me disent leurs inquiétudes. On leur promet une négociation mais ils savent que la décision est déjà prise, la décision d'intégrer tous les établissements privés dans un vaste service laïc unifié de l'éducation. »* A propos de la politique familiale, Mme Pelletier a dit : *« Il y a véritablement deux conceptions qui s'affrontent et le choix fait en connaissance de cause. Il y en a une qui est la nôtre où la famille est pleinement responsable de l'éducation de ses enfants et l'Etat n'est là que pour lui en donner les moyens, et l'autre c'est la conception socialiste, l'Etat se substitue dans beaucoup de domaines à la famille : ce sont les centres de la petite enfance que l'on nous promet pour encadrer les enfants de deux ans, c'est le droit qu'auront les jeunes d'aller saisir l'Etat d'un recours s'ils ne sont pas d'accord avec leurs parents, c'est l'idéologie qui se développera à l'école, c'est la suppression du quotient familial... »*

M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, a quant à lui affirmé : *« Les parents sont inquiets. Les socialistes ont systématiquement voté depuis trente ans contre toutes les lois en faveur de l'enseignement libre et refusé tous les budgets. »*

● P.C.F. — M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, a déclaré : *« Nous voulons, après la grande victoire du 10 mai, tout faire pour répondre à la grande espérance et aspiration de millions de Français (...). La justice sociale et la paix sont des idées à formuler au service du changement. »* A propos de « *la question dramatique de l'emploi* », M. Gremetz a déclaré : *« Il faut prendre des mesures énergiques (...), un plan d'urgence pour donner un emploi stable aux jeunes (...). Il faut en terminer avec le règne du « travaille et tais-toi ». La justice sociale, c'est aussi donner les moyens et le temps de vivre. »* M. Gremetz a énoncé, parmi ces moyens, *« les trente-cinq heures, l'abaissement de l'âge de la retraite, le relèvement des bas et moyens salaires, des allocations familiales et des retraites (...). Il faut, a-t-il dit, faire payer les gaspilleurs et les profiteurs. Le gouvernement de Pierre Mauroy a pris des mesures dans ce sens. Il faut faire un peu plus, et c'est dans ce sens qu'il faut aller (...).*

● P.S. — Mme Annette Chépy, membre du secrétariat national, a déclaré : *« Changer la vie, cela veut dire changer le cadre de vie (...). Le problème du logement est très important et très grave. Nos propositions, c'est, d'abord, un logement pour tous, un logement agréable, confortable, avec des équipements collectifs (...). Il faut améliorer les transports en commun (...). Nous sommes pour rouvrir un certain nombre de lignes S.N.C.F. qui ont été supprimées dans les zones rurales. »*

M. Michel Pezet, membre du secrétariat national : *« Nous voulons que les régions se fassent. Nous voulons que les maires et les conseillers municipaux, les conseillers généraux, les présidents des conseils généraux aient la responsabilité du pouvoir politique. Nous voulons créer une nouvelle collectivité locale, le conseil régional, qui sera élu au suffrage universel direct. »*

● P.F.N. — M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du P.F.N. a déclaré : *« Votez pour la droite du courage d'abord, votez pour celui qui s'oppose à la gauche. Mais votez de telle manière que nous ne retrouvions pas la même situation qu'il y a quarante-cinq ans où le Front populaire avait promis le pain, la paix et la liberté et où trois ans après il a donné au pays la guerre, la misère et l'occupation. »*

M. Pascal Gauchon, leader du P.F.N. a affirmé : *« Vous le voyez, l'économie de la France est en danger, vous le voyez, la grandeur de la France est en danger. Regardez les mesures qui viennent d'être prises pour l'armée et le nucléaire, vous le voyez, vos libertés sont menacées pour demain. Regardez ce qui peut arriver à l'école privée. Vous le voyez, votre sécurité n'est plus assurée au moment où la Cour de sûreté de l'Etat est supprimée, ce qui réjouit sans doute tous les terroristes à travers le monde, au moment où l'on gracie Philippe Maurice, au moment enfin où il y a deux jours deux militants du R.P.R. ont été assassinés dans le Cher et au moment où la presse a présenté cela comme un fait divers. »*

LA CAMPAGNE OFFICIELLE

VENDREDI 12 JUIN

— France-Inter, TF 1, Antenne 2 et FR 3 : *Mme Huguette Bouchardeau*, P.S.U., sept minutes ; *M. Lionel Jospin*, P.S., six minutes ; *M. Georges Marchais*, P.C., six minutes ; *M. Roger Chinaud*, U.D.F., cinq minutes ; *M. Jacques Chirac*, R.P.R., sept minutes.

Tribunes et débats

VENDREDI 12 JUIN

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité de l'émission « Forum » sur R.M.C. à 19 heures.

— *M. Gustave Ansart*, député communiste du Nord, participe au « Face au public » de France-Inter à 19 h. 10.

— *MM. Jacques Toubon* (R.P.R.) et *Louis Baillot*, (P.C.), candidats députés à Paris, sont les invités d'Europe 1 à 19 h. 15.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, ancien président du R.P.R., participe au « Grand Jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.

La campagne de M. Mauroy

A CAMBRAI : la France doit redevenir la championne des droits de l'homme

Poursuivant sa campagne électorale, M. Pierre Mauroy s'est rendu, jeudi après-midi 11 juin, successivement à Amiens (Somme), à Douvrin (Pas-de-Calais), à Haussy, au Cateau, à Caudry et à Cambrai (Nord). Puis, tard dans la nuit, à Guise (Aisne), il a exprimé son appui aux candidats locaux du parti socialiste en manifestant, dans chacune de ces localités, un triple souci : situer les premières mesures gouvernementales dans une perspective à long terme, répliquer aux arguments des dirigeants de la majorité parlementaire sortante et répondre aux préoccupations sectorielles de ses différents auditoires. Le premier ministre devait terminer cette première série de visites en province vendredi soir à Marseille.

De notre envoyé spécial

Cambrai. — Les cinq candidats qui défendront les couleurs socialistes dans le département de la Somme sont depuis jeudi des militants comblés. Ils font partie des quelques privilégiés qui auront eu la chance de recevoir chez eux le soutien du premier ministre en personne, avant le premier tour de scrutin. Le plus heureux de tous est sans conteste M. Jean-Claude Dessein, qui brigue une nouvelle fois le siège de la première circonscription, que le maire communiste d'Amiens, M. René Lamps, a cédé en 1978 — disipline de parti oblige — à M. Maxime Gremetz, député sortant. Il est d'autant plus heureux que M. Lamps a tenu à recevoir M. Mauroy, à l'occasion de son passage dans sa ville. L'entretien entre les deux hommes n'a pas duré longtemps, cinq minutes d'un discret tête-à-tête. Mais qui sait si la poignée de main qu'ils ont échangée dans la cour de l'hôtel de ville, immortalisée par les photographes, ne va pas convaincre certains des nombreux partisans du maire de voter « utile » dès le 14 juin...

Quelques instants auparavant, au cours d'une réunion organisée à l'hippodrome local, M. Mauroy avait justifié par un impératif institutionnel la nécessité pour les électeurs de gauche de se rassembler derrière M. Mitterrand : *« La Constitution de la Ve République est ainsi faite qu'elle appelle un mouvement dominant. Sous le général de Gaulle, le gaullisme a été le fait dominant ; aujourd'hui, la Ve République appelle un autre fait dominant : le socialisme. »*

Dans le Pas-de-Calais, c'est aussi sur une plate-bande communiste que le premier ministre est venu faire campagne en témoignant son amitié à celui qui est sont bras droit au conseil régional, M. Noël Josephe, vice-président de cette assemblée, maire de Bévry. Celui-ci brigue en effet le siège détenu par Mme Angèle Chavatte (P.C.). Devant les militants socialistes de Touvrin, au cœur du bassin industriel, le premier ministre a souligné que le gouvernement est décidé à relancer la production charbonnière. Il en a profité pour préciser que le conseil des ministres arrêtera bientôt les orientations à long terme pour assurer le développement industriel. Il en a cité sept : *« Maintenir des conditions financières favorables à l'investissement, notamment par des prêts bonifiés ; mettre en place des facilités de crédit pour les entreprises saines ; mobiliser l'épargne régionale ; développer une politique vigoureuse de recherches technologiques et d'innovation ; définir de grands programmes technologiques à fortes retombées industrielles ; restructurer de façon cohérente des secteurs stratégiques actuellement en difficulté comme la machine-outil, le papier, l'informatique ; intensifier les efforts d'économies d'énergie. »*

Dans une longue allocution improvisée, ponctuée d'engagements officiels et de reparties polémiques adressées aux anciens giscardiens et aux gaullistes, M. Mauroy a aussi multiplié les petites phrases à l'emporte-pièce, à la grande joie de l'assistance : *« Nous sommes le gouvernement des promesses tenues. Pendant sept ans, ce sera comme ça. (...) Le gouvernement sait qu'il a le temps pour conduire le changement dans l'ordre et la logique. (...) J'ajoute que, pendant sept ans, non seulement nous ferons ce que nous avons dit, mais nous ferons aussi beaucoup de choses que nous n'avons pas dites, car le gouvernement de la gauche sera celui de la création continue. (...) La droite est triste, la gauche est joyeuse. (...) Face au chômage, la solution de la sagesse, c'est que les travailleurs travaillent moins. (...) La République aurait fini par être outrageante si elle avait laissé les gens du château dans les palais nationaux. C'est maintenant le tour des travailleurs. (...) Je m'excuse, messieurs de la droite, mais pour nous il y a une relation entre la morale et la politique. »*

« Nous serons le gouvernement de la vérité »

Le cortège officiel s'est ensuite rendu dans le Nord. Au balcon de l'hôtel de ville du Cateau, où il avait été accueilli par le maire socialiste M. Roland Grimaldi, sénateur, le premier ministre a réussi la prouesse de faire applaudir... la dernière augmentation du prix du super. *« Nous serons le gouvernement de la vérité*, a-t-il déclaré. *Je n'aurais pas voulu être le premier ministre d'un gouvernement qui n'aurait pas osé augmenter le prix de l'essence, sous prétexte qu'il y avait des élections ; ça, c'est une différence de style et de gouvernement. »*

Il a aussi ironisé sur les dirigeants de l'Union pour la nouvelle majorité « *qui estiment qu'il ne faut pas réduire le temps de travail* ». Pour M. Mauroy, ce genre de réticence procède d'un certain archaïsme ou plutôt « *du temps de la marine à voiles* », dit-il. De même, estime-t-il, à propos des créations d'emplois décidées mercredi, que « *si MM. Chirac, Chinaud, Lecanuet, ne savent pas qu'il y a besoin d'infirmières et d'enseignants, c'est qu'ils ne savent pas ce qui se passe en France* ».

A Caudry, M. Mauroy a suscité des applaudissements néanmoins, en indiquant que le gouvernement se propose de mettre au point une réglementation sélective des cumuls d'activité pour éviter que certains bénéficiaires de pensions de retraite confortables n'occupent des emplois au détriment des chômeurs.

A Cambrai, où il était venu appuyer la candidature de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, son porte-parole, il a particulièrement insisté sur la défense des libertés individuelles et publiques. Confirmant la volonté du gouvernement de supprimer la Cour de sûreté de l'Etat, « *juridiction politiquement rétrograde* », d'abroger la loi « sécurité et liberté » et de réformer le conseil supérieur de la magistrature, pour « *assurer l'indépendance des magistrats* », il a notamment déclaré : *« La France doit redevenir dans tous les domaines le pays des libertés et la championne des droits de l'homme. »*

C'est à Haussy, village ouvrier de mille sept cents habitants situé dans les terres à blé du Cambraisis, que le premier ministre a reçu, jeudi, l'accueil le plus chaleureux. Toute la population s'était rassemblée entre l'église et la mairie, autour du maire communiste, M. Bernard Deloge, et du député de la circonscription, M. Claude Wargnies (P.C.) pour fêter l'enfant du pays. C'est là que Pierre Mauroy vécut son enfance, découvrit le monde ouvrier et apprit *l'Internationale*. Pressé par la foule, il a égrené quelques souvenirs, avant de visiter l'école dont son père fut, en 1936, l'un des instituteurs. Puis il a promené son regard alentour, sur les modestes maisons de brique pourpre entourant la place Jean-Jaurès : *« Rien n'a changé. C'est ici que je suis devenu socialiste. »*

ALAIN ROLLAT.

A FR 3

M. MARCHAIS : nous n'irons pas au gouvernement pour quelques jours ou quelques mois

M. Georges Marchais était, jeudi soir 11 juin, l'invité du journal de FR 3. Le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur les « convergences extrêmement importantes » qui existent entre son parti et le P.S., et sur le fait que les divergences qui les séparent ne leur interdisent pas de gouverner ensemble et de « marcher ensemble vers la société socialiste ».

M. Marchais se félicite des mesures prises par le gouvernement et déclare à propos du délai nécessaire pour réduire la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures : *« Je ne dis pas que cela peut se faire en un ou deux mois. Mais je pense que cette mesure s'impose. Il est urgent d'avancer dans les meilleures conditions vers la semaine de travail de trente-cinq heures, mais on ne peut pas aujourd'hui fixer une date précise. Il faut attendre que les négociations commencent. »*

M. Marchais note ce qui rapproche et ce qui distingue le P.C.F. et le P.S. : *« Avec mes camarades, je me suis livré à un travail. Nous avons examiné, d'une part, les 110 propositions adoptées par le parti socialiste en vue de l'élection présidentielle et les propositions que François Mitterrand a faites durant la campagne ; d'autre part, mes propres propositions. Eh bien ! je constate que sur plus de cent questions extrêmement importantes — touchant aux problèmes sociaux, aux problèmes de l'économie, de la démocratie, touchant aux problèmes d'une politique extérieure d'indépendance, de paix et de désarmement nous avons des positions convergentes. C'est-à-dire que nous pouvons gérer et travailler ensemble sur la base d'une politique. »*

M. Marchais rappelle ce qu'il a dit sur la Pologne et ajoute : *« Ce pays connaît une crise sérieuse, et mon opinion est qu'il faut y procéder à des transformations à la fois sociales, économiques et démocratiques. Et deuxièmement, j'ai dit : C'est l'affaire des Polonais eux-mêmes. Eh bien ! au sein du gouvernement de la France, nous tomberons facilement d'accord sur cette idée. Il appartient aux Polonais de résoudre leurs problèmes. (...) Nous disons : il appartient à chaque peuple de décider lui-même du régime social qui lui convient le mieux. C'est d'ailleurs la thèse que nous défendons tous pour la France elle-même. Nous interdisons qu'on intervienne de l'extérieur pour nous dire ce que nous devons faire. Eh bien ! c'est cela notre position fondamentale et nous n'en dérogerons pas. »*

« Nous souhaitons le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan »

Au sujet de l'Afghanistan, M. Marchais déclare : *« Nous souhaitons le retrait, le plus rapide possible, des troupes soviétiques. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Est-ce qu'il est question pour le gouvernement français d'envoyer nos troupes en Afghanistan pour chasser les Soviétiques ? Soyons sérieux ! Le problème ne peut pas se poser de cette façon-là. Il est de notre intérêt, de celui de la France, de l'intérêt de tout le monde que s'engage une négociation qui assure l'indépendance de l'Afghanistan, la non-ingérence dans ses affaires intérieures et qu'à partir de là — comme l'a d'ailleurs proposé Brejnev, dans un message qu'il avait envoyé au gouvernement français précédent — les troupes soviétiques soient retirées d'Afghanistan. »*

Le secrétaire général du P.C.F. traite ensuite des nationalisations en se référant au contenu du programme commun :

« Nous nous étions mis d'accord sur un certain nombre d'entreprises à nationaliser. Nous en avions proposé plus. Je me félicite que depuis cette période le parti socialiste ait décidé d'augmenter le nombre des nationalisations. C'est le cas pour la sidérurgie et pour l'automobile. Cela étant dit, nous en proposions plus, dans notre programme. Mais le peuple français a voté. Il s'est donc prononcé pour un certain nombre de nationalisations. C'est donc celles-là qu'il faut mettre en application. C'est cela la démocratie (...).

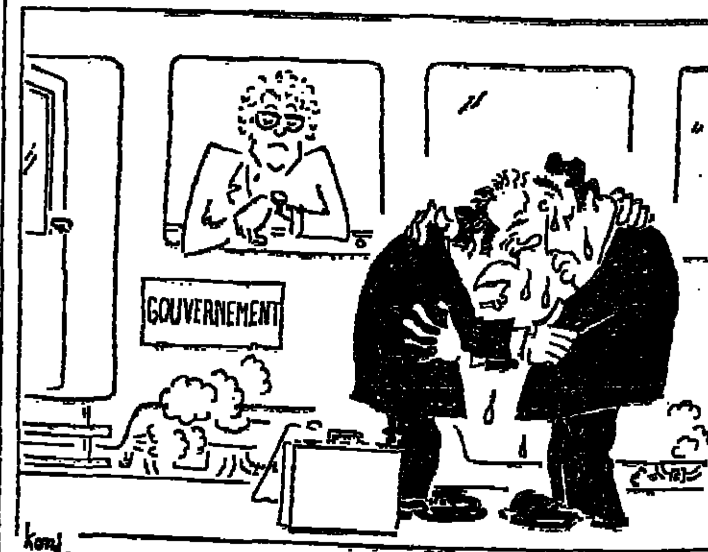
Aussi M. Marchais indique-t-il que les représentants du P.C.F. iront à la réunion prévue après les élections législatives avec ceux du P.S. avec l'idée qu'elle aura pour objectif de décider de leur participation au gouvernement.

« Nous nous y rendrons naturellement sur la base de ce que nous sommes, de ce que nous représentons, de notre sensibilité. Notre participation sera utile. »

M. Marchais précise : *« Nous ne voulons pas aller au gouvernement pour une courte période — celle où, évidemment, on prend des premières mesures urgentes et nécessaires — pour essayer d'en tirer un profit politique. Absolument pas. Nous savons bien dans quel état l'ancienne majorité de Giscard d'Estaing et Barre a laissé la France. Nous savons que la tâche qui est devant nous est considérable. Nous savons que cette tâche va nous demander beaucoup d'efforts, beaucoup de travail et nous considérons que toutes les forces de gauche sont nécessaires pour mener cette tâche à bien. Tel est notre état d'esprit. Nous n'irons pas au gouvernement pour quelques jours ou quelques mois, nous y allons avec la volonté de réussir le changement. Pour nous, il ne s'agit pas d'une expérience. »*

● *Le Comité écologique pour la majorité présidentielle*, dont l'un des animateurs est M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a dénoncé, mardi 9 juin, les « *candidatures écologistes « bidon » inspirées, dans la plupart des cas, par le parti communiste* ». Le Comité estime que ces « *prétendues candidatures se réclamant de l'écologie ont pour seul but de prendre des voix au candidat socialiste, afin de le faire passer derrière le candidat communiste* ». Le Comité rappelle qu'il ne se « *rallie* » pas au parti socialiste, mais qu'il veut donner les moyens au président de la République d'« *appliquer ses promesses* ». Il précise que les candidatures présentées au nom d'Aujourd'hui l'écologie et d'Alternative 81 ne sont pas visées par cette mise en garde.

● *M. François Collet*, sénateur (R.P.R.) de Paris, proteste dans une question écrite au ministre de l'intérieur contre l'utilisation « *en infraction au code électoral* », d'une « *combinaison des trois couleurs : bleu, blanc et rouge* » sur les affiches des candidats du parti socialiste. Il écrit : « *Il est surprenant que cette formation politique prenne l'initiative de se mettre en infraction avec le code électoral alors qu'elle est précisément celle dont sont issus la quasi-totalité des membres du gouvernement. Le parti du pouvoir devrait à l'évidence donner l'exemple du respect de la loi.* »



(Dessin de KONK.)

A Epinay-sur-Seine

Les socialistes ont célébré le dixième anniversaire de leur « congrès de l'unité »

Les socialistes ont célébré, jeudi 11 juin, à Epinay-sur-Seine, le dixième anniversaire du congrès qui, dans cette commune, avait marqué, les 11, 12 et 13 juin 1971, le renouveau socialiste et concrétisé la volonté d'union des socialistes.

Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, qui avait adhéré quelques semaines après le congrès d'Epinay ; M. Jean Poperen, qui s'était alors opposé à M. Mitterrand, et M. Pierre Mauroy, qui avait contribué, il y a dix ans, à la victoire de celui qui est devenu président de la République, ont tous invité les militants à tirer les leçons du passé. Ils l'ont fait en insistant sur la nécessaire unité du P.S., et, au-delà, des forces de gauche. M. François Mitterrand a mêlé sa voix aux précédentes dans le message qu'il a adressé à ses « camarades » : « L'unité à l'intérieur du parti, et loin alentour, voilà le maître-mot d'Epinay. »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a poussé plus loin l'analyse des dix années passées. Depuis le congrès de Metz, en avril 1979, M. Mauroy, comme M. Michel Rocard, appartient à la minorité du parti socialiste. Or il fait équipe, aujourd'hui, aux plus hautes fonctions de l'Etat, avec celui qui était le chef de file de la majorité, M. Mitterrand. On est loin, là, de ce « dogmatisme », de cet « esprit de parti » contre lesquels il a mis en garde ses amis et dont il estime que le refus avait permis la réussite du congrès d'Epinay. Il y a dix ans, ce congrès avait opéré la jonction entre ceux qui voulaient « garder la vieille maison » et ceux qui « savaient offrir les possibilités d'un renouveau », a-t-il remarqué. Il s'agit aujourd'hui de ne pas la remettre en cause. Mais il est vrai que les lendemains de victoire ne sont guère porteurs de divisions.

L'unité, qui ne paraît pas menacée à l'intérieur, est plus difficile à réaliser à l'extérieur. M. Mauroy a manifesté, une nouvelle fois, la prudence dont les socialistes doivent faire preuve à l'égard de leurs alliés communistes. « Tous ceux qui aspirent à entrer au gouvernement », a-t-il dit en faisant référence au P.C.F., doivent se persuader que les engagements pris par M. François Mitterrand constituent « la charte du gouvernement » et que les membres de ce gouvernement « sont tenus par une règle de solidarité ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

Trois cents à quatre cents personnes se sont rassemblées, le 11 juin, dans le gymnase Léo-Lagrange d'Epinay-sus-Seine, pour célébrer le dixième anniversaire du congrès *« de l'unité des socialistes »* qui s'était tenu dans la même salle, les 11, 12 et 13 juin 1971. A la tribune, ont pris place les dirigeants du parti, notamment MM. Lionel Jospin, premier secrétaire, Paul Quilès, Jean Poperen, Mme Véronique Néiertz, secrétaires nationaux ; de nombreux membres du gouvernement, notamment MM. Pierre Mauroy, premier ministre, Gaston Defferre, Mme Nicole Questiaux, M. Michel Rocard, Mme Yvette Roudy, M. Laurent Fabius, Mme Edwige Avice, ainsi que Mme Lagrange, veuve de Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat à la santé publique (loisirs et sports) du gouvernement Blum.

Mme Nicole Questiaux, qui avait présidé les travaux du congrès de 1971, a donné lecture d'un message adressé par M. François Mitterrand aux militants, élus, candidats aux élections législatives, venus célébrer cet anniversaire. *(Nos dernières éditions de jeudi.)*

Après l'intervention de M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, et la projection d'un film qui retrace les dix années d'existence du nouveau parti socialiste, M. Jean Poperen a insisté sur la nécessité de l'unité des socialistes.

« La leçon de tant d'années de traversée du désert de la gauche socialiste, et finalement de ces deux années pendant lesquelles s'est préparé le congrès d'unité des socialistes, c'est que s'ils sont unis les socialistes peuvent beaucoup. Divisés ils ne peuvent rien. La contre-épreuve, nous la vivons aujourd'hui, où l'unité socialiste nous vaut de si éclatantes victoires », a-t-il dit.

Puis M. Pierre Mauroy a pris la parole pour inviter les militants socialistes à être *« mobilisés »* après les élections législatives.

Le premier ministre a également invité ses amis à refuser le *« dogmatisme »*, *« l'esprit de parti »*. *« Nous devons nous interdire l'égocentrisme de parti*, leur a-t-il dit. *Telle était déjà ma conviction, il y a dix ans, dans cette salle, lorsque, avec François Mitterrand, j'ai permis la réussite du congrès d'Epinay. Telle est toujours ma conviction aujourd'hui, alors qu'aux côtés de François Mitterrand, j'ai l'honneur et la charge de conduire une expérience de gouvernement socialiste. Le congrès d'Epinay a permis la fonction entre les socialistes qui, comme moi, se sont, quoi qu'il arrive, attachés à maintenir la chaîne, à « garder » la maison », comme disait Léon Blum, et ceux qui découvraient les horizons d'une « autre politique » et savaient offrir les possibilités d'un renouveau. Cette rencontre historique n'a été possible que parce que nous avons su refuser le dogmatisme, que nous avons su refuser une conception étroite, restrictive, de l'esprit de parti. C'est cette leçon que je voudrais, dix ans après, que vous conserviez du congrès de l'unité socialiste. »*

La querelle de l'enseignement libre

M. Mauroy s'est aussi efforcé de contester les arguments avancés par les représentants de la majorité sortante et notamment par M. Jacques Chirac. Ainsi le premier ministre, évoquant la décentralisation, a déclaré : *« M. Jacques Chirac qui, au demeurant, nous propose de s'associer à la démarche gouvernementale, indique que, s'il obtenait une majorité à l'Assemblée nationale, il bloquerait l'évolution en verrouillant le système. Il refuse, en effet, l'élection au suffrage universel des conseils régionaux. De même, à propos de l'équilibre des institutions, dont les porte-parole de la majorité sortante nous ont rebattu les oreilles pendant vingt-trois ans. »* M. Mauroy a ajouté : *« A les écouter, il était vital pour la survie de la Ve République que la majorité présidentielle et la majorité parlementaire coïncident. Aujourd'hui, ils expliquent très exactement l'inverse. Je les laisse s'accommoder avec leur conscience ou plutôt avec leurs électeurs. »*

Le premier ministre a indiqué, à propos de l'enseignement libre, que *« le gouvernement ne se laissera pas entraîner dans cette querelle »*, et qu'il compte sur les militants socialistes *« pour répondre aux provocateurs qui abusent de la campagne électorale. »*

Enfin, M. Mauroy a réaffirmé que *« les engagements pris par François Mitterrand et ratifiés par le pays le 10 mai seront tenus. Ils constituent la charte du gouvernement et tous ceux qui, demain, souhaiteront être associés au travail de l'équipe ministérielle devront accepter cette charte. Un gouvernement ne peut avoir qu'une seule politique, et ses membres sont tenus par une règle de solidarité. C'est vrai aujourd'hui, ce sera vrai après les élections législatives. Tous ceux qui appartiennent à la majorité présidentielle et qui aspirent à entrer au gouvernement doivent s'en persuader. Je pense bien sûr, en disant cela, au parti communiste. »*

Le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, a conclu cette demi-journée de commémoration en définissant le rôle du P.S. vis-à-vis du pouvoir : *« Ni parti godillot ni parti s'appropriant l'Etat. Non pas un parti sans âme, sans vie critique, non pas un parti d'opposition systématique, mais une formation politique libre ne pouvant se confondre avec les institutions de l'Etat, un parti se proposant, aux côtés du pouvoir, de transformer progressivement la société française. »*

L'« ancrage » à gauche

Le congrès d'Epinay-sur-Seine symbolise désormais l'unité des socialistes et leur « ancrage » à gauche. Il marque, en effet, non seulement la fusion, au sein d'une même organisation, des principaux courants se réclamant du socialisme, hormis le P.S.U., mais aussi la mise en œuvre d'une ligne politique d'union de la gauche.

Mais il est d'abord le congrès de la victoire de M. François Mitterrand et, à ce titre, constitue l'étape la plus importante de la stratégie de conquête du pouvoir de celui qui devient le premier secrétaire du nouveau P.S.

Cette victoire a été rendue possible par l'effondrement électoral de la S.F.I.O. à l'élection présidentielle de 1969. Le refus d'une alliance dite de troisième force (c'est-à-dire avec les centristes) incarnée par M. Gaston Defferre (1), le refus également d'un retour à la IVe République, incarné par Guy Mollet, ouvrent la voie à l'espoir d'une relance de la gauche non communiste autour d'un homme qui, dès 1965, avait fait la preuve qu'il pouvait rassembler au-delà de celle-ci, en représentant toute la gauche au premier tour, avant d'être le candidat des républicains au second tour de l'élection présidentielle. Pour réussir, il fallait à M. Mitterrand l'appui d'une partie importante de la S.F.I.O.

Une première tentative de renouvellement de celle-ci avait eu lieu en 1969 : Guy Mollet avait alors été remplacé à la tête du parti par M. Alain Savary. L'actuel ministre de l'éducation nationale, abandonnant le vieux sigle (section française de l'Internationale ouvrière), et devenant premier secrétaire du P.S., l'avait emporté sur M. Pierre Mauroy en défendant un rapprochement avec le P.C.F. et en demandant un débat politique avec celui-ci au congrès d'Issy-les-Moulineaux : le congrès, réuni au mois de juillet 1969, permet à la S.F.I.O. de fusionner avec l'U.C.R.G. (Union des clubs pour le renouveau de la gauche) et avec l'U.G.C.S. (Union des groupes et clubs socialistes), animée par M. Jean Poperen.

Mais la Convention des institutions républicaines de M. Mitterrand est tenue à l'écart de ce regroupement. La CIR rejoint le P.S. au congrès d'Epinay-sur-Seine deux ans plus tard, et son chef de file en prend le contrôle grâce à une alliance quasi clandestine nouée entre lui-même, le CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, favorable à l'union de la gauche, et les leaders des principaux bastions de la S.F.I.O., MM Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) et Pierre Mauroy (Nord). Cette alliance entre l'aile gauche et l'aile la plus modérée de la S.F.I.O. permet à M. Mitterrand d'écarter Guy Mollet et M. Savary, qui avaient alors le soutien d'hommes pourtant acquis à une négociation programmatique avec le P.C.F., tels que MM. Jean Poperen et Pierre Bérégovoy (ce dernier animant le Club socialiste moderne).

Le nouveau P.S., ainsi dirigé, ne comptait guère plus de quatre-vingt mille adhérents. Le plus difficile restait à accomplir : dix ans furent nécessaires

J.-M. C.

(1) Le maire de Marseille obtient 5,1 % des suffrages exprimés.

La campagne de M. Chirac

M. Mauroy « nous dupe purement et simplement »

Devant un millier de sympathisants et en présence des représentants de l'U.D.F. en Alsace, notamment celle de M. Marcel Rudloff, sénateur Union centriste, président du conseil régional, M. Jacques Chirac a lancé, jeudi 11 juin à Strasbourg un vibrant appel à l'union de la majorité sortante.

Faisant état de renseignements qui lui étaient parvenus dans la soirée *« de source très sûre »* et disant en confidence *« J'en ai conservé quelques-uns »*, il a affirmé que le gouvernement de M. Pierre Mauroy estimait actuellement que les chances de la gauche et de l'U.N.M. pour les élections étaient à peu près équivalentes.

Mais M. Chirac a aussi indiqué qu'il ne *« s'étonnerait pas que la majorité parlementaire sortante fasse un mauvais premier tour »*, ajoutant *« dans un sens je le souhaite car cela nous permettrait de faire un bon deuxième tour »*. Il a aussi estimé que *« si la campagne avait duré une semaine de plus, l'U.N.M. aurait été sûre de gagner »*.

Dans son allocution, il a longuement évoqué les menaces pesant, selon lui, sur les libertés : enseignement, crédit, propriété, entreprises, et a critiqué les premières mesures prises par le gouvernement, concernant en particulier le commerce extérieur. Il s'en est pris vivement à M. Cheysson, *« l'eurocrate distingué qui dirige le Quai d'Orsay »*, lui reprochant de vouloir arrêter nos fournitures d'armes à l'Afrique du Sud. *« Si nous interrompons nos relations commerciales avec les pays qui malmènent les droits de l'homme, dans les pays de l'Europe de l'Est en particulier, c'est le quart de notre production que nous paralysons... L'armement est une industrie essentielle pour la France. Le sort de dizaines de milliers de travailleurs en dépend directement. Veut-on, et au nom de quoi, les rayer de la carte de l'emploi ? Etrange conception de la grandeur et du niveau de vie des Français. »*

Auparavant, à Belfort, devant quinze cents personnes, M. Chirac, estimant que, le 10 mai, les électeurs *« ont émis un vote de circonstance beaucoup plus qu'un vote d'adhésion à la doctrine socialiste »* et soulignant qu'il s'était lui-même porté à l'élection présidentielle *« parce qu'on ne faisait pas une politique assez dynamique pour développer la production et l'emploi »*, a ajouté : *« Lorsque les socialistes arrivent au pouvoir, ils créent un phénomène général de démobilisation et font d'un peuple ardent et travailleur un peuple d'assistés et qui ne veut plus travailler. »*

M. Chirac s'en est ensuite pris à M. Mauroy en ces termes : *« Quand aujourd'hui le premier ministre nous explique qu'il va développer la production, et par là même créer les richesses qui lui permettront de gager l'indispensable politique sociale qu'il faut à juste titre assumer, il nous dupe purement et simplement. »*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A VISITÉ L'EXPOSITION PARIS-PARIS

Rompant avec la tradition de « distance » qui a prévalu durant le dernier septennat, M. Mitterrand a, dans la matinée du 12 juin, longuement visité, en compagnie de M. Lang, ministre de la culture, l'exposition Paris-Paris au Centre Georges-Pompidou. M. Giscard d'Estaing n'avait fait au Centre qu'une visite extrêmement rapide en compagnie du chancelier Schmidt. Au Centre Pompidou, où l'on se souvient du peu d'enthousiasme que manifestait M. Giscard d'Estaing pour l'établissement qui porte le nom de son prédécesseur ; on considérait que cette visite avait surtout un caractère politique.

En fait, avant son élection, M. Mitterrand était déjà un familier du centre, où il se rendait souvent. Il n'a donc pas découvert les salles que lui montrait M. Groshens, en présence d'une centaine d'artistes, musiciens, écrivains, peintres, sculpteurs, photographes, qui ont participé à l'élaboration de Paris-Paris, ou dont les œuvres sont exposées. Le président s'est entretenu avec la plupart d'entre eux.

Les photographes et cameramen de la télévision avaient été priés de s'abstenir de travailler pendant la durée de la visite. La presse écrite ou parlée n'a guère été mieux servie, M. Mitterrand ayant préféré s'abstenir de toute déclaration.

LE GARDE DES SCEAUX PRONE LA CONCERTATION AVEC LES SYNDICATS DE MAGISTRATS

M. Maurice Faure a prononcé son premier discours sur la justice, le vendredi 12 juin, devant l'assemblée générale de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) à Paris. Cette assemblée remplace le congrès annuel du syndicat qui a été reporté en raison des élections législatives et de la nomination au cabinet de M. Faure de deux des organisateurs du congrès, MM. André Braunschweig, président d'honneur du syndicat, et Jean-Paul Berando, secrétaire général adjoint. Ils ont, depuis, démissionné de leurs responsabilités syndicales.

Le garde des sceaux a critiqué son prédécesseur en affirmant que les textes ne doivent plus s'élaborer dans le « *secret* » ni « *dans la précipitation d'une campagne publicitaire* ». Désormais, a promis M. Faure, les réformes se feront dans un « *climat de dialogue* ». L'U.S.M., mais aussi le Syndicat de la magistrature, qu'il a cité et que M. Peyrefitte surnommait le « *clan* », participeront à cette « *concertation* ».

A propos du recrutement par voie de concours exceptionnel de plusieurs centaines de magistrats à l'échelon moyen de la hiérarchie, le garde des sceaux n'a pas totalement répondu aux inquiétudes du président de l'U.S.M., M. Jean-Marie Desjardins.

M. Faure a déclaré que sa « *première ambition* » est de « *conforter* » l'indépendance de la magistrature. « *Les Français attendent que la justice ne soit jamais l'otage ou l'instrument d'une faction.* » La composition du conseil supérieur de la magistrature, dont dépend la nomination des juges du siège, sera donc réformée. Il faut pour cela une révision constitutionnelle dont M. Faure a reconnu, contrairement à ses premières déclarations (*le Monde* du 28 mai), la nécessité.

Les recettes du marketing politique

Ceci est un avertissement ! Le marketing politique, cela n'existe pas. Tous les publicitaires vous le diront et même M. Michel Bongrand, à qui l'on attribue la formule en France. Les professionnels préfèrent, de loin, parler de « conseils en bon sens dans le respect des plates-formes politiques » ou encore de « stratégies de la communication ». Qu'importe au demeurant !

Des groupes de travail, composés de professionnels de la publicité, ont entouré les principaux candidats lors de l'élection présidentielle. L'impact de cette entrée en force des publicitaires est impossible à mesurer. Des professionnels affirment parfois, à ce propos, dans une boutade, « qu'une bonne affiche fait gagner 1 % des voix et qu'une mauvaise en fait perdre autant ». Aux Etats-Unis, les spécialistes indiquent que l'ensemble d'une action de marketing politique peut faire varier un résultat de plus ou moins 0,75 % des voix.

En France, les publicitaires restent plus discrets. Ils savent pertinemment que le phénomène de la publicité politique ne peut pas être apprécié en dehors du jeu, infiniment plus complexe, de la communication (émissions télévisées, radios, presse écrite, réunions, discussions, rumeurs etc.). Nous publions, aujourd'hui, le premier volet d'une enquête de deux articles consacrée à la publicité politique.

I. – Le « coup » de la force tranquille

par LAURENT GREILSAMER

« Je suis du parti de la pub. »
(Jacques Séguéla.)

Force tranquille, force tranquille, vous dites bien force tranquille ? Le publicitaire plisse les yeux. Ce *« force tranquille »* là, dans le petit monde de la « pub », c'est déjà toute une légende. *« De quelle force tranquille parlez-vous,* demande-t-il. *J'en connais trois, moi ! »* Celle de la gamme des produits de beauté Guy Laroche, pub couleur sur papier glacé : *« Drakkar : la force tranquille d'un parfum d'homme. »* Et de un ! Celle du lait, avec l'aide complice de M. Tazieff : *« A force tranquille, boisson tranquille... Le lait, une des recettes de vie d'Haroun Tazieff. »* Et de deux ! Celle, « last but not least », de M. François Mitterrand, épurée, éclatante : *« La force tranquille. »* Et de trois !

La force tranquille, dites-vous ? L'idée, début 1981, voguait de page en page, publicitaire s'entend. Ce « formidable concept » était à prendre ! Il fut pris. M. Mitterrand, grâce aux soins de M. Jacques Séguéla, son conseil, s'en drapa. Et il fut, sur les murs de France, cette *« force tranquille »* que nul ne contesta.

Aujourd'hui encore, M. Michel Bongrand, qui a *« toujours collaboré à toutes les campagnes publicitaires de la majorité »* sortante, ne peut tout à fait ravaler ses regrets. Lui aussi était arrivé à ce *« fort »* et à ce *« tranquille »* de génie ! Non pas pour M. Mitterrand mais pour son adversaire en politique, M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Toutes les études montrent que les Français veulent un pays fort et un pays tranquille,* dit-il. *Nous avions conclu, Séguéla et moi, exactement la même chose. »* Hélas ! les électeurs ne virent pas V.G.E. sur fond de campagne villageoise, clocheton en prime, souligné d'un vibrant : *« Un pays fort et tranquille* (1) ». Ils ne le virent pas puisque la « maquette » de M. Bongrand, réalisée le 17 février, fut rejetée plus tard par le citoyen-candidat.

Au reste, et pour la petite histoire, les Français ont bien failli ne pas le voir du tout, ce slogan de choc. M. Mitterrand l'accueillit avec beaucoup de réticence. M. Séguéla lui-même, pourtant son promoteur, eut du mal, dit-on, à ne pas faire du concept *« l'autre chemin »* son principal argument, qui avait le mérite de prolonger la petite musique de son affiche de 1978 : *« Le socialisme, une idée qui fait son chemin. »*

L'audace eut pourtant finalement gain de cause. L'audace de ne pas parler de politique, d'abord, de promouvoir un slogan serein et volontairement « anti-révolutionnaire ». L'audace et l'intelligence, ensuite, de fusionner les idées de force et de tranquillité, non pas avec la France ou les Français, mais avec le leader du parti socialiste. Ce « transfert » fut un rien qui fit peut-être toute la différence. *« Chapeau ! »* murmure un professionnel à son propos. Il restait à réussir ce que les publicitaires appellent le « visuel », c'est-à-dire la photographie.

Les conseillers de M. Mitterrand y ont longuement réfléchi. Il fallait faire comprendre — en une image — que le candidat n'était pas celui dépeint par certains : un politique ambitieux, collectiviste aveuglé. Il fallait le faire redécouvrir ou, mieux, le dévoiler. M. Georges Beauchamp, qui fut à plusieurs reprises chef de cabinet ministériel de M. Mitterrand sous la IV[e] République et dirige une agence de publicité, parle d' « *un homme de réflexion, méditatif, solitaire* », avec un côté « paysan ». James Reston, éditorialiste américain, semble acquiescer lorsqu'il écrit de M. Mitterrand qu'il est à l'image d'un « *agriculteur français* », à la musculature noueuse. M. Séguéla n'explique-t-il pas aussi : *« Toute l'étrangeté du personnage vient de cette extrême habileté de la pensée dans un corps enclin à la maladresse »* (2). Alors ? Pourquoi pas. De cet homme, il fallait faire ce qu'il est : un « terrien ». Quelqu'un qui dirait, par le simple jeu d'une affiche : *« Vous me connaissez mal. On m'agresse de toutes parts mais je suis un homme tranquille, j'ai une énergie immense. »*

L'idée fut adoptée. D'autant que ses publicitaires flairent alors dans le pays une nostalgie du général de Gaulle et, plus encore, de Georges Pompidou, cet Auvergnat madré qui sut plaire aux Français et leur parler. Par un week-end bien froid, le candidat pose donc dans le décor bien réel du Morvan. Derrière lui se détache le village de Sermages et son église. En ses terres, à quelques kilomètres de sa mairie de Château-Chinon, M. Mitterrand est à l'aise. Son visage, sur la pellicule, prend de l'épaisseur, un masque quasi pompidolien se dessine, vaguement « maoïsé », très « imperator ». Et c'est un « vieux sage » qui accroche bientôt le regard des passants dans la rue. Celui dont on se souvient qu'il s'est rendu en Chine il y a peu — pays de la sagesse, dit-on ; celui qui prit sans éclat le pas sur M. Michel Rocard dans une joute interne au parti socialiste ; celui qui se promène en Camargue et caresse un cheval en pleine campagne tandis que les tam-tams de la fête giscardienne de Pantin battent leur plein ; celui qui rend visite à la bonne France des P.M.E. et P.M.I., alors que V.G.E. s'essouffle de meeting en réunion.

Le coup de la « force tranquille » fut donc un coup de maître. Et tant pis si ce n'est une évidence que depuis le 10 mai... M. Séguéla avait auparavant distillé aux électeurs, via les magazines, un candidat « *homme de culture, de racines, de sensibilité et d'émotion* ». Une vision intimiste et chaleureuse. Sur des doubles pages en noir et blanc, l'électeur recevait directement les confidences louangeuses de Françoise Sagan, du président Senghor, de l'amiral Sanguinetti, de l'historien Claude Manceron, de M. Willy Brandt, du constructeur automobile Guy Ligier et du vulcanologue Haroun Tazieff au sujet de leur ami François.

Puis ce fut la deuxième vague : M. Mitterrand, homme d'Etat. Sur un double panneau d'affichage (24 mètres carrés), le candidat posait, entouré d'hommes et de femmes socialistes. Bref, une équipe qui murmurait aux passants que la relève était prête, que le P.S. est un grand parti et que M. Mitterrand, premier socialiste, n'est pas seul. L'homme de culture et l'homme d'Etat ainsi « crédibilisés », l'homme politique pouvait intervenir avec ses orientations : « *d'abord l'emploi* » et « *vivre autrement* ». Tout aussi progressivement, le candidat « grossissait » sur les affiches pour finir en gros plan.

Telle fut la campagne publicitaire de M. Mitterrand. Une « *stratégie des petits pas* », explique M. Séguéla, progressive, sans rupture ni remise en cause. Et si la dernière affiche *(« Mitterrand président, de toutes les forces de la France »)* a été peu vue, c'est simplement que la loi fut appliquée strictement et qu'on ne put — tous les états-majors confondus — avoir recours à l'affichage commercial entre les deux tours. La stratégie de la communication mise au point n'en fut pas pour autant affectée. Son unité visuelle était — est toujours — trop tangible avec ses toiles de fond « bleu - blanc - rouge », trait d'union de toutes les affiches et de tous les « plateaux » de télévision, pour qu'il en fût autrement. De même la campagne publicitaire reste-t-elle fidèle, jusqu'au bout, au village de Sermages et à son clocher.

Trois mots et une image

Une telle constance ne s'improvise pas, ni un tel parcours sans faute. La campagne de M. Mitterrand s'est mise en place très tôt, en 1980. « *Pendant six mois,* indique M. Séguéla, *François Mitterrand a eu en face de lui les services d'une véritable agence. J'ai créé pour lui une équipe d'une vingtaine de volontaires. Il a travaillé comme un annonceur avec un publicitaire* ». Parallèlement, le parti socialiste avait mis sur pied un collectif d'une dizaine de militants chevronnés et un groupe de réflexion composé de Mme Françoise Castro, MM. Jacques Pomonti, Georges Beauchamp, Gérard Unger et Joseph Daniel.

Et pour une fois, la première sans doute en France, l'éternelle incompréhension entre politiques et publicitaires s'est dissipée au profit des derniers. M. Séguéla et ses collaborateurs ont su imposer leur campagne de rêve, une campagne qui a délibérément tourné le dos à l'information pour plonger dans la psychologie. Car ce fut une campagne de rêve, inédite, singulière, jamais déroutante, avec sa « *valeur imaginaire ajoutée* »...

Un trompe-l'œil décervelant alors ? Une publicité mensongère ? Pas du tout, rétorque le technicien-magicien. « *J'ai simplement révélé François Mitterrand comme seuls ses proches le connaissent. Je l'ai écouté le plus possible et j'ai essayé, tel un haut-parleur, de le traduire en trois mots et une image.* »

Tout au long de cette campagne, jamais la stratégie de la communication retenue ne fut brisée, excepté quelques « dérapages ». M. Mitterrand, force tranquille désignée, fut égal dans la sérénité. A tel point que dans la deuxième partie du face-à-face télévisé avec M. Giscard d'Estaing, le candidat socialiste se retint d'être plus pugnace lorsqu'il fut question des affaires africaines. Imagine-t-on une force tranquille se départir de son flegme ?

Ce fut donc une bonne campagne, même si la réalisation n'a pas été à la hauteur de la conception. Car tout le monde a pu constater que l'affiche de M. Mitterrand, entouré de dix collaborateurs, semblait sortir du musée Grévin, avec un côté « *Main basse sur la ville* », et que les autres portraits du candidat avaient été mal « travaillés » en laboratoire. Mais qu'importe aujourd'hui ?

L'histoire retiendra seulement que la gauche non communiste, qui rejetait il y a quelques années encore ce qu'il est convenu d'appeler le marketing politique, l'a désormais accepté et adopté. M. Bongrand, qui fit la promotion de M. Jean Lecanuet en 1965, se rappelle une déclaration de M. Mitterrand, en 1967. Ce dernier avait lancé, en substance : Je n'ai pas besoin des services et des méthodes de M. Bongrand. Depuis des publicitaires socialistes comme MM. Jean-Pierre Audour et Claude Marti, se sont battus pour préparer le terrain. Leur combat a payé. Aujourd'hui, M. Claude Estier, fidèle compagnon de M. Mitterrand, déclare tranquillement : « *Dans une campagne électorale, il faut avoir des publicitaires mais aussi des politiques qui compensent, disons, leurs excès.* »

Alors ? Qui a encore peur de la publicité politique ?

(1) Un chapitre du livre de M. Giscard d'Estaing, *Démocratie française* (Editions Fayard), est intitulé : « Une démocratie forte et paisible ».

(2) *Ne dites pas à ma mère que je suis dans la publicité. Elle me croit pianiste dans un bordel.* Jacques Séguéla (Flammarion), 1979.

Prochain article :

M. GISCARD D'ESTAING SANS MASQUE

M. CHIRAC « TRÈS DOUX ET NEUTRE »

LES CIRCONSCRIPTIONS « CHAUDES »

Trente de ces circonscriptions avaient été enlevées par la gauche et vingt-six par la droite, la ventilation par « famille » politique étant la suivante :

● 17 COMMUNISTES : MM. Bourgois, Seine-Maritime 9e (50,69 % des suffrages exprimés) ; Chaminade, Corrèze 2e (50,70 %) ; Couillet, Somme 3e (50,85 %) ; Frelaut, Hauts-de-Seine 3e (50,23 %) ; Girardot, Alpes-de-Haute-Provence, 2e (50,83 %) ; Mme Goutmann*, Seine-Saint-Denis 9e (50,05 %) ; MM. Jans, Hauts-de-Seine 4e (50,44 %) ; Jourdan, Gard 1re (50,58 %) ; Kalinsky, Val-de-Marne 8e (50,40 %) ; Laurent, Paris 29e (50,92 %) ; Mme Leblanc, Somme 4e (50,23 %) ; M. Léger, Ardennes 1re (50,93 %) ; Mme Privat, Seine-Maritime 4e (50,40 %) ; MM. Soury, Charente 3e (50,49 %) ; Villa, Paris 31e (50,23 %) ; Vizet, Essonne 4e (50,65 %) et Wargnies, Nord 17e (50,78 %).

● 12 SOCIALISTES : MM. Auroux, Loire 5e (50,47 % des suffrages exprimés) ; Besson, Savoie 1re (50,77 %) ; Cellard*, Gers 2e (50,92 %) ; Darinot, Manche 5e (50,21 %) ; Emmanuelli, Landes 3e (50,42 %) ; Haesebroeck, Nord 10e (50,23 %) ; Mme Jacq, Finistère 4e (50,46 %) ; MM. Labarrière, Pyrénées-Atlantiques 1re (50,03 %) ; Mexandeau, Calvados 1re (50,98 %) ; Claude Michel, Eure 2e (50,54 %) ; Richard, Val-d'Oise 1re (50,63 %) et Wilquin*, Pas-de-Calais 4e (50,10 %).

MM. Auroux, Cellard, Emmanuelli, Labarrère et Mexandeau sont membres du gouvernement de M. Pierre Mauroy.

● 1 M.R.G. : M. Julien, Gironde 5e (50,27 % des suffrages exprimés).

● 12 U.D.F. : MM. About, Yvelines 8e (50,17 % des suffrages exprimés) ; Barbier, Jura 2e (50,90 %) ; Barnérias, Puy-de-Dôme 4e (50,86 %) ; Benoît, Côtes-du-Nord 2e (50,58 %) ; Berest, Finistère 2e (50,38 %) ; Cabanel, Isère 1re (50,34 %) ; Chazalon, Loire 2e (50,49 %) ; Coulais, Meurthe-et-Moselle 2e (50,70 %) ; Delmas, Hérault 1re (50,32 %) ; Ginoux, Hauts-de-Seine 13e (50,87 %) ; Montagne, Eure 3e (50,09 %) et Servan-Schreiber*, Meurthe-et-Moselle 1re (50,01).

● 14 R.P.R. : MM. Bechter, Corrèze 1re (50,41 % des suffrages exprimés) ; Boulin, Gironde 9e (50,70 %) ; Castagnou, Indre-et-Loire 3e (50,01 %) ; Dehaine, Oise 4e (50,25 %) ; Guéna, Dordogne 1re (50,38 %) ; Jarrot, Saône-et-Loire 4e (50,14 %) ; de La Malène (1), Paris 16e (50,09 %) ; Legendre, Nord 16e (50,69 %) ; Massoubre, Somme 2e (50,17 %) ; Pasty, Creuse 1re (50,31 %) ; Plantier, Pyrénées-Atlantiques 2e (50,73 %) ; Ribes, Yvelines 7e (50,87 %) ; Sourdille, Ardennes 3e (50,57 %) ; et Tourrain, Doubs 1re (50,65 %).

L'incidence des mouvements électoraux importants que l'on a pu observer lors des scrutins présidentiels du 26 avril et du 10 mai sera particulièrement intéressante à observer, le 14 juin, dans les cinquante-six circonscriptions où les vainqueurs du second tour des législatives de mars 1978 l'avaient emporté avec moins de 51 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire d'extrême justesse.

La relation P.C.-P.S.

Le scrutin présidentiel du 26 avril ayant posé en des termes tout à fait nouveaux le problème de l'équilibre des forces entre le parti communiste et le parti socialiste, on observera avec intérêt le sort de dix des quatre-vingt-six députés sortants du P.C.F. qui avaient devancé de moins de cinq points de pourcentage au premier tour des législatives de mars 1978 leurs concurrents du P.S. Il s'agit de six députés déjà cités, MM. Chaminade (3,32 points d'avance), Girardot (1,19 point), Mme Goutmann (3,62 points) ; MM. Léger (1,39 point) Villa (3,26 points) et Vizet (0,87 point). Les quatre autres sont MM. Gauthier, Nord 21e (3,95 points) ; Jouve, Haute-Vienne 3e (1,41 point) ; Mme Moreau, Paris 13e (3,98 points) et M. Visse, Ardennes 2e (4,02 points).

Dans ces dix circonscriptions et dans trente-quatre autres détenues par le parti communiste, soit, au total, quarante-quatre sur quatre-vingt-six, M. Mitterrand avait devancé M. Marchais le 26 avril.

La seule des circonscriptions détenues par le P.S. où M. Marchais s'est placé le même jour devant M. Mitterrand est la douzième du Pas-de-Calais dont le titulaire est M. Henri Darras.

R. B.

(1) Après invalidation des résultats du 19 mars 1978, Mme Goutmann avait retrouvé son siège le 23 juillet avec 50,85 % des suffrages exprimés. Il en était allé de même pour M. Cellard le 20 août (52,58 %) et pour M. Wilquin, le 10 septembre (59,94 %).

En revanche, le 24 septembre 1978, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait été battu par M. Tondon, P.S. (58,46 % des suffrages exprimés) et le siège de M. de La Malène était allé le 1er octobre à Mme Avice, P.S., élue avec 54,02 % des suffrages exprimés.



Confirmer

(Suite de la première page.)

On peut s'étonner de la remise en cause des ventes d'armes, opposer les besoins *de l'industrie et de l'exportation* aux scrupules d'ordre moral, oublier que ces ventes ont parfois commandé la diplomatie française et même entretenu la corruption de responsables étrangers.

On peut sourire de l'idéal en le confondant avec le rêve, comme s'il était criminel de tenter de concilier la morale et la politique, à l'intérieur comme à l'extérieur.

A l'actif de ces trois semaines, la confirmation et l'amorce d'une politique de décentralisation qui sous-tend tous les projets du nouveau gouvernement et qui, contrairement à ce que proclament ses adversaires, doit conduire non au renforcement mais à l'affaiblissement de la puissance étatique.

A l'actif enfin, mais tout nouveau président y aurait satisfait, l'exécution des promesses faites au cours de la campagne, sans que cela ait déchaîné l'apocalypse.

Le choix est simple.

Ou bien élire une majorité à l'image de l'ancienne qui fasse « contrepoids » au nouveau pouvoir. C'est une tactique comme une autre qui nie cependant le fait présidentiel. Qu'elle soit prônée par les héritiers ou les parangons du gaullisme ne laisse pas d'étonner. Pour eux, jusqu'à présent, l'élection majeure était celle du président, les élections législatives étant en quelque sorte secondes et devant confirmer la première.

Ou bien élire une majorité parlementaire à l'image de la majorité présidentielle afin de donner au nouveau président les moyens de sa politique. C'était la vérité de 1978. Pourquoi ne serait-ce plus celle de 1981 ?

J. F.

M. PROUTEAU QUITTE LE PARTI RADICAL

M. Jean-Pierre Prouteau, ancien secrétaire d'Etat chargé des P.M.E., a annoncé, jeudi matin 11 juin, sa décision de quitter le parti radical où il occupait le poste de vice-président élu.

Il a expliqué cette démission par sa volonté de se consacrer au développement des Clubs République et Démocratie, dont il est le fondateur, et par son intention de « *continuer de mener le combat de défense de la petite et moyenne entreprise.* »

M. Prouteau, qui était entré au parti radical en 1979, n'était jamais parvenu à s'intégrer véritablement à la formation, ni à faire équipe avec M. Bariani, auquel il avait dû laisser, à contrecœur, la présidence.

● PRECISION. — M. Yves Buannic, qui figure comme candidat dans la première circonscription de Paris sur la liste Alternative 81 mise au point par le P.S.U. et divers mouvements (*le Monde* du 10 juin), nous prie de préciser qu'il n'a jamais appartenu et n'appartient pas au P.S.U. et se réclame uniquement de la « majorité présidentielle ».

Situations électorales

FEMMES EN CAMPAGNE

Les candidates sont plus nombreuses pour ce scrutin que lors des élections législatives précédentes. Il n'y a pourtant pas de quoi chanter victoire : ce serait un miracle que les femmes s'emparent de 10 % des sièges.

Comme d'habitude, c'est le parti communiste qui présente le plus grand nombre de femmes : soixante-quatre titulaires, dont les treize sortantes, et cent treize suppléantes.

En queue de peloton, l'U.N.M. (Union pour une nouvelle majorité), qui n'arrive même pas à la vingtaine de titulaires. Parmi les députés sortantes, seule Mlle Marie-Madeleine Dienesch (troisième circonscription des Côtes-du-Nord) ne se représente pas.

Malgré tous les efforts déployés, le parti socialiste ne parvient pas à présenter 20 % de candidates. Le nombre des titulaires n'atteint pas cinquante, alors que le parti présente, en tout, plus de quatre cent soixante-dix candidats pour les quatre cent quatre-vingt-onze sièges que compte l'Assemblée. De même, les recommandations appuyées du parti socialiste aux ministres candidats pour qu'ils prennent une suppléante ont été faiblement suivies. Sur vingt-huit qui se présentent, une demi-douzaine seulement ont choisi une femme. Et cela n'a pas toujours été facile avec la base, qui souvent avait sa propre idée du choix de ses représentants.

Si Mme Huguette Bouchardeau a finalement été acceptée sans trop de tiraillements dans la première circonscription de la Loire, Mme Gisèle Halimi se souviendra longtemps de la première circonscription du Loir-et-Cher, où elle a tout simplement été rejetée par les militants socialistes avant d'être acceptée, sans grand enthousiasme, dans la quatrième circonscription de l'Isère.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas que des hommes à s'opposer à ce forcing féminin. Certaines militantes bougonnent dans leur coin : faut-il imposer une personne, même si elle n'en a pas forcément la compétence nécessaire, sous prétexte d'un quota féminin ? Comment, leur répond-on, acquérir une expérience si, à un moment donné, on ne fait pas sauter les obstacles des « a priori » et des préjugés ?

DANS LA LOIRE

Mme Huguette Bouchardeau : «cette fois c'est pour gagner»

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Pour Mme Huguette Bouchardeau, le jour d'ouverture officielle de la campagne des élections législatives a débuté très tôt : dès 7 h. 45 lundi 1er juin elle était l'invitée de l'émission « Parlons clair » sur France-Inter. Dans la journée elle regagnait Saint-Etienne pour participer le soir à la Bourse du travail à la réunion constitutive d'un premier comité de soutien. La secrétaire national du P.S.U. se présente pour la quatrième fois dans la première circonscription de la Loire (1) contre le député sortant M. Michel Durafour (U.D.F.-radical), ancien ministre, ancien conseiller général et ancien maire de Saint-Etienne.

Contrairement aux élections de 1968, 1973 et 1978 où elle n'avait que l'investiture du P.S.U., elle bénéficie cette fois-ci du soutien du M.R.G. et surtout du P.S., et peut raisonnablement ambitionner d'être présente au second tour et, qui sait, de devenir la première femme député de la Loire. M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement et président du Mouvement des radicaux de gauche, dans son message de soutien écrit notamment qu'il a au cours de la campagne présidentielle « *particulièrement apprécié les interventions d'Huguette Bouchardeau* », retrouvant « *dans son langage bien des convergences avec notre message humaniste. Sa présence au Parlement serait particulièrement utile et honorerait l'ensemble de la gauche* ».

Après lui avoir offert le choix entre quatre circonscriptions (l'une dans le Morbihan, l'autre le Finistère, une troisième à Paris et enfin la première de la Loire), le P.S. joue le jeu à fond. Il lui a ouvert tout grand son siège de la rue Michel-Servet après que son candidat pressenti se fut effacé devant elle en acceptant de devenir son suppléant : M. Etienne Chovet, conseiller régional Rhône-Alpes, adjoint socialiste au maire communiste de Saint-Etienne M. Joseph Sanguedolce.

« *On se connaît depuis longtemps ; à une époque Sanguedolce était le secrétaire de la C.G.T., Chovet celui de la C.F.D.T. et j'étais la secrétaire de la FEN. Pendant deux ou trois ans toutes les manifestations à Saint-Etienne ont été faites par nous* », se souvient Mme Bouchardeau, mais, pour l'heure, si elle se retrouve associée avec M. Chovet, il lui faut considérer comme concurrent M. Sanguedolce. Ce dernier sera le suppléant de son premier adjoint M. Paul Chomat, conseiller général de l'un des quatre cantons formant la première circonscription, celui de Saint-Etienne (nord-est 2).

Si dans les six autres circonscriptions, le P.C. a reconduit ses candidats de 1978, dans la première il a renoncé à présenter, à nouveau, son secrétaire fédéral, M. Marc Bruyère, que M. Durafour avait, il y a trois ans, au second tour, devancé de plus de deux mille cinq cents voix. L'ex-« petite candidate » à la présidence de la République, qui a tenu cent cinquante meetings depuis avril 80, à peine sortie d'une campagne, se lance donc dans une nouvelle bataille électorale « *et, cette fois, c'est pour gagner* », assure-t-elle tranquillement.

Si elle compte bénéficier de l'effet Mitterrand, « *Oui, tout de même !* », s'exclame-t-elle dans un petit rire gai avant de faire, à haute voix, ses comptes ; dans « sa » circonscription, M. François Mitterrand, le 26 avril, avec 23,2 % des voix devançait le P.C. de plus de 3 1/2 points. Mme Bouchardeau y ajoute les 2 points de M. Michel Crépeau, son 1,8 point et, pour faire bon poids, au moins la moitié des 4,1 points de M. Brice Lalonde. Avec d'autant plus d'assurance que les écologistes, afin de ne pas la gêner, ont choisi la deuxième circonscription pour présenter M. Christian Brodhag, alors que la femme de celui-ci avait été leur candidate dans la première circonscription en 1978. Le total lui donne une avantageuse avance mathématique sur son concurrent communiste.

« *Certes*, admet-elle, *un vote local où le maire de Saint-Etienne s'engage ce n'est pas facile.* » « *Le P.C. peut faire des voix au premier tour mais*, ajoute-t-elle, *je sais aussi que les gens sont sensibles au fait qu'il s'agit d'un vote politique et que M. Durafour ne peut pas être battu au second tour par des communistes, l'écart est trop mince.* » Pour Mme Bouchardeau, « *c'est vraiment contre nature que cette circonscription se soit donnée pendant si longtemps un député de droite, alors qu'à part trois ou quatre quartiers du centre elle est essentiellement ouvrière. Le 10 mai, elle s'est prononcée à 53,1 % des suffrages en faveur de François Mitterrand. Il faut absolument que la majorité présidentielle puisse être confortée pour mener à bien les projets de justice sociale, et il est évident qu'une région comme Saint-Etienne en a le plus grand besoin. Nous traînons un passé de dépérissement industriel datant d'avant la crise récente. C'est bien qu'on parle de Manufrance mais il n'y a pas que Manufrance, il faut parler aussi des autres industries qui ont fermé* ».

C'est donc une campagne axée d'abord sur l'emploi que mènent sur les marchés, dans les réunions quotidiennes de groupe de dix à quinze personnes, Mme Bouchardeau et ses supporters. « *Je veux aussi parler*, dit-elle, *des droits des femmes dans le domaine du travail, la moitié des travailleuses sont des femmes seules, vraiment seules ou seules avec des parents ou avec des enfants, avec parfois des salaires d'un tiers inférieurs à celui de leurs collègues masculins.* » Pour mettre fin à cette injustice, Mme Bouchardeau, qui espère beaucoup dans le ministère de Mme Yvette Roudy, préconise la création dans chaque entreprise d'une commission composée d'un nombre égal d'hommes et de femmes pour veiller au contrat des embauches, des salaires, des définitions de qualification.

PAUL CHAPPEL.

(1) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 56 109 ; vot., 44 017 ; suffr. expr., 43 442. — MM. Michel Durafour (U.D.F.-Rad.) (d.s.), 15 438 ; Marc Bruyère (P.C.), 11 121 ; Michel Grossmann (M.R.G.), 7 854 ; Lucien Nicolas (R.P.R.), 4 457 ; Mme Marie-Françoise Brodhag (C.E. 78), 1 542 ; M. Jean-Paul Petit (U.F.R.S.), 1 113 ; Mme Huguette Bouchardeau (P.A.), 540 : MM. Michel Petiot (L.O.), 393 ; Michel Richoux (Choisir), 391 ; Georges Lamotte (F.N.), 290 ; Mme Sigrid Duraj (L.C.R.), 236 ; M. Jacques Faubert (U.U.P.D.P.), 67. DEUXIEME TOUR : Inscr., 56 109 ; vot., 46 315 ; suffr. expr., 44 994. — MM. Durafour, 23 764, élu ; Bruyère, 21 230.

DANS L'ISÈRE

Une féministe aux champs

De notre envoyé spécial

Voiron. — Avouons-le : l'idée de suivre, trois jours durant, la campagne électorale de Mme Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, présentée par le parti socialiste dans la quatrième circonscription de l'Isère (Grenoble-Nord-Voiron) (1), pouvait éveiller un plaisir féroce. Une joie méchante à la perspective d'un combat inégal.

La quête de la députation, ce loisir d'hommes, allait nous venger de cette damnée « *Cause des femmes* », qui, dans les villes, nous avait contraint à la discipline. Elle allait, là-bas, se heurter aux traditions gaillardes des agriculteurs, des petits commerçants du bas Dauphiné, ces égoïsmes indéracinables, qu'on imagine volontiers habiles à la chasse, prompts au trousse-jupon, rompus à ces traquenards séculaires que sont les bals du samedi soir, les tours au bois, les noces qui vous garantissent l'euphorie des petites cousines.

En fait de revanche, c'est un sentiment de sympathie apitoyée qu'on éprouve en arrivant à Voiron (vingt-cinq mille habitants). Cela va plutôt mal pour la présidente de Choisir. Il n'est plus question de féminisme, mais d'un parachutage très mal ressenti par une base socialiste encore bouleversée par la mort, le 29 mai, de Jacques-Antoine Gau, le député sortant, maire de Voiron (*le Monde* du 2 juin). Mme Halimi s'était déjà fait interdire l'accès de la circonscription de Blois par les militants du Loir-et-Cher.

L'accueil, le surlendemain, dans la quatrième circonscription de l'Isère, est à peine moins froid. La section socialiste de Voiron avait désigné, comme candidat, le suppléant de Jacques-Antoine Gau, M. Yves Pillet, conseiller général et maire de Pont-en-Royans. La base s'incline avec mauvaise grâce et attend l'intruse, la rage au cœur. La candidate est très vite accusée d'être au sein du P.S. « *la tête de pont majoritaire* » dans une terre rocardienne, « *le pion* » de M. Louis Mermaz, son voisin de circonscription, qui contrôle la fédération de l'Isère, contre les amis dauphinois de M. Michel Rocard, dont M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble. Dernière humiliation pour le courant C du P.S. : la fédération désigne un proche de M. Mermaz, M. Maurice Rival, vice-président du conseil général et maire de Chirens, comme suppléant.

Parachutage

Mme Halimi s'évertue en vain à expliquer qu'elle ignore ces batailles de tendances qui lui paraissent dépassées. Elle n'est pas membre du parti socialiste, mais de « *la gauche victorieuse du 10 mai* », militante du changement tous azimuts, après avoir été militante pour les femmes.

Elle a beau dire, jurer de la pureté de ses intentions, elle a beau promettre à Voiron la honte d'« *un député de droite sous un régime de gauche* », les militants s'en tiennent à leur chagrin et à leur rancœur. Les amis de M. Pillet la contrent dans les réunions publiques ou dans la rue, avec des phrases débordantes d'allusions.

Oui, l'histoire d'amour commence par des quiproquos. En ces premiers jours de campagne, la présidente de Choisir se sent bien seule. Les socialistes locaux boudent sa permanence. Deux étudiants dirigent sa campagne, avec son mari, M. Claude Faux. Deux de ses enfants collent des affiches. Une poignée de militantes parisiennes de Choisir déploient des trésors de bonne volonté et d'inexpérience. MM. Michel Rocard — « *pourtant un ami de longue date* » — et Jean-Pierre Cot, se sont fait excuser.

Mme Halimi tâtonne. Elle aimerait, c'est visible, glisser au ras de la circonscription, se faire aimer dès la première rencontre, en toute simplicité. Mais les notables qui la guident sont flattés de côtoyer une star de la gauche. Elle s'empêtre, une rose à la main, dans des civilités onctueuses qui la renvoient à son piédestal. Son suppléant en fait plus qu'il n'en faut dans le duo éculé de Quasimodo et d'Esmeralda. « *Je ne suis que le petit maire d'une petite commune* », répète-t-il, d'une réunion à l'autre. Elle « *c'est une grande dame de réputation mondiale* ». Sous-entendu : la circonscription a bien de la chance.

Mme Halimi n'est pas encore une bonne candidate. Elle fait front, bien sûr. Il y va de l'honneur des femmes. Elle s'appuie sur son charme et son intelligence, mais ressemble encore à une égarée, tombée du train de nuit pour Paris, dans une campagne inconnue. Elle commet des erreurs de débutante au bal de la démagogie électorale. Elle en fait trop, ou pas assez. Elle parle du saint-marcellin, comme si elle n'avait jamais mangé d'autres fromages, et qualifie de « *merveilleux paysage* » un horizon dont elle ignore les rigueurs hivernales. Trop indécise sur le tracé de la future autoroute Grenoble-Valence, médiocre sur les difficultés de la noix, passable sur le textile. Elle s'essoufle en promesses vagues. « *Je vous demande de me faire confiance.* » De toute évidence, son public attend d'autres preuves.

Et puis, comme prévu, sa fibre féministe est plutôt malmenée. A l'heure de l'apéro, un maire de village, à la face rubiconde, s'excuse parce que sa « *bourgeoise* » l'attend pour la soupe. Samedi soir, d'autres notables, l'œil allumé, entraînent leur « *copine Gisèle* » au bal des pompiers de Vinay.

Cela ne s'arrange pas le lendemain. La candidate doit se montrer à la fête votive de Tullin. Les socialistes locaux tiennent à lui présenter épouses, timides et chargées d'enfants. A leur place, toujours à deux pas derrière les hommes. Phrases terribles. « *Viens, approche ! N'aie pas peur. Gisèle ne va pas te manger. Hein, Gisèle que tu vas pas la manger ?* »

Pour le reste, nous ne sourirons plus. Parce que Mme Halimi, « *partie de moins zéro* », comme le dit l'un de ses proches, gagne un peu plus chaque jour son bâton de pèlerin. Parce qu'il est agréable de la voir surmonter peu à peu les obstacles, et qu'elle trouve d'autres armes que le rappel de ses combats passés. Depuis le lundi de Pentecôte, la candidate du P.S. est en hausse à la bourse des pronostics, alors qu'on ne pariait pas, dans la circonscription, sur une victoire facile, malgré une bonne implantation socialiste et une avance confortable de M. François Mitterrand en mai (53 %).

La mauvaise humeur militante ne résiste pas à la « *dynamique du 10 mai* ». Peu à peu, les rocardiens rejoignent la campagne. Mme Halimi draine aussi une forte curiosité populaire. Les électeurs, dans les réunions publiques, abandonnent le test des questions locales pour débattre avec elle des sujets d'espérance générale.

A Serre-Nerpol, village de deux cent soixante habitants, quarante personnes sont venues l'écouter, à 10 heures du matin, dans l'arrière-salle de la mairie. Quelques vieilles femmes, groupées autour d'un poêle qui a dû les voir naître, le fichu jeté sur l'épaule, présentent le visage fermé de celles à qui on ne la fait pas au baratin. Elles restent de marbre quand la candidate évoque « *les damnés de la terre* », à propos des difficultés de l'agriculture. Mais elles acquiescent longuement lorsque Mme Halimi parle de « *la condition des épouses à la ferme* ». Conquises. La « *copine Gisèle* » est dans le ton.

Elle bénéficie, enfin, d'un autre atout de poids. Le plus efficace, peut-être, malgré son talent, à elle. Elle se présente partout avec Guy Bedos. Son « *garde du cœur* », dit-il. Le métèque en colère, ami de longue date, que la victoire du 10 mai a mis en chômage technique. « *Je ne sais pas si j'ai travaillé pour Mitterrand*, explique-t-il, *mais je sais que j'ai beaucoup travaillé contre Giscard.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants :

1er tour : inscr., 70 862 ; vot., 58 279 ; suffr. expr., 57 307. MM. Gau, P.S., 17 253 ; Hannoun, R.P.R., 17 068 ; Veyret, P.C., 11 090 ; David, U.D.F.-CNIP, 6 380 ; Commandeur, écol., 3 458 ; Calmel, L.O., 926 ; Eyssard, gaull. prog., 783 ; Perroux, gaull., 249.

2e tour : inscr., 70 861 ; vot., 60 802 ; suffr. expr., 59 669. MM. Gau, 31 938, ÉLU : Hannoun, 27 731.

DANS LA 13e CIRCONSCRIPTION DE PARIS

Un duel pour le changement

A la cité H.L.M. du 50, avenue Edison, les militants communistes de la treizième circonscription de Paris (partie est du treizième arrondissement) étalent des banderoles étrangement anonymes où l'on peut lire : « *Gisèle Moreau, votre député pour mieux servir vos intérêts dans la majorité nouvelle* », ou « *Pour réussir le changement réélisons Gisèle Moreau* » (1). Une sono invite les habitants de la cité à rencontrer le député sortant. Mme Gisèle Moreau attaque, donne le « la » de sa campagne et rappelle tout de suite les premières mesures annoncées par le gouvernement. Le ton est bienveillant, les remarques nuancées. La hausse du SMIC ? « *Cela va aider les familles. Nous aurions aimé plus, mais nous espérons une nouvelle hausse dans les prochains mois* ». Le nouveau minimum vieillesse ? « *C'est un premier pas positif qui mettra du beurre dans les épinards...* ». On approuve de la tête, on commente, surtout lorsque Mme le député aborde des sujets comme l'emploi et le logement. « *Il ne faudrait plus que l'on vive à plusieurs familles dans un appartement* », dit-elle... « *Ça c'est mon cas, ça c'est mon cas...* », annonce une mère de famille... « *Et comment...* » ne cesse de répéter une autre. « *Et la retraite ? Il faudrait peut-être songer à l'avancer pour donner des emplois aux jeunes qui ne demandent qu'à travailler* », interrompt quelqu'un, et d'un seul coup chacun veut prendre la parole, évoquer son cas, raconter ses difficultés, sa situation familiale. Cela part dans tous les sens, mais le mot logement revient souvent.

Avec l'habileté et l'expérience de huit ans de députation, Mme Moreau prend au vol quelques observations et les restitue au niveau national.

Soudain, l'inévitable question est formulée : « *Pourquoi Nicole Questiaux* (ministre d'État chargé de la solidarité nationale, candidate P.S.) *se présente ici ?* » Quelques secondes de silence : « *Ça, c'est un mystère* », répond avec une fausse innnocence Mme Moreau. « *D'autant plus qu'elle habite le seizième arrondissement* », continue-t-elle en se donnant l'air de ne pas y attacher d'importance. Puis, plus directe, elle ajoute : « *Je lui souhaite de réussir dans son ministère, mais, ici, il faut un député qui connaît le treizième pour défendre la circonscription et s'y consacrer. Pour avoir une majorité de gauche à l'Assemblée, c'est la droite qu'il faut battre !* »

Composé de quartiers longtemps populaires, parsemés — il n'y a pas longtemps encore — d'entrepôts et d'usines, la treizième circonscription de Paris a été, de façon presque continue, un fief du parti communiste. Bien qu'en 1968 M. Henri Modiano, candidat U.D.R.-U.D. Ve, ait ravi ce siège à M. Pierre Cot, progressiste présenté par le P.C.F., Mme Moreau a été élue une première fois en 1973, puis réélue en 1978. Aujourd'hui, le parti compte toujours sur la circonscription douze sections, dont trois locales (C.H.U. Salpêtrière, P.T.T. Austerlitz et Gare S.N.C.F.), mais la rénovation qui a été menée à grande échelle ne joue pas en sa faveur. Des tours ultramodernes remplacent les bâtiments à un ou deux étages et, avec elles, les loyers ont grimpé, ne laissant que peu de place à l'électorat traditionnel du parti communiste. Le parti socialiste, si on se fie aux résultats des élections européennes, a profité du phénomène.

Cette montée des socialistes sur la circonscription représente un des premiers arguments que Mme Nicole Questiaux avance quand on l'interroge sur l'opportunité de sa candidature. « *Ce sont des militants de la section Est qui m'ont demandé de venir les représenter* », dit-elle, pour souligner qu'elle a été choisie par la base. Une base en grande partie CERES qui, explique son entourage, a voté « *avec une majorité écrasante* » pour sa candidature. « *Il me fallait affronter un électorat, cela ne suffit pas d'être ministre...* », affirme-t-elle, avant d'ajouter : « *Il y a dans toute la France des communistes et des socialistes qui s'opposent au premier tour... Au second tour, celui qui arrive en deuxième position aide le premier... Il nous faut élire le plus grand nombre de candidats socialistes pour prendre la gauche au mot, lui donner les moyens d'un changement.* »

La « montée » du P.S.

Manifestement, cette question sur la candidature de Mme Questiaux irrite certains membres de son entourage. Et pourtant cela court sur les lèvres de bon nombre d'électeurs du treizième, y compris des sympathisants P.S.

Dans cette partie de la capitale réputée pour la grande activité de ses multiples associations, on n'assiste pas cette année à la floraison ni à la guerre habituelle des affiches. Onze candidats se présentent tout de même.

Tout comme Mme Gisèle Moreau, Mme Questiaux hante les marchés, organise des meetings, mais se rend également à des réunions d'appartement. Jeudi 4 juin, la section du P.S. avait invité le docteur Olievenstein à se joindre au ministre-candidat. Elle avait loué, à cette occasion, une salle au cœur du centre de loisirs des Olympiades, une de ces forêts de béton situées rue de Tolbiac. Le but était, bien évidemment, d'attirer des jeunes. Ils n'ont pas été nombreux à se déplacer. Légèrement mal à l'aise dans le cadre trop formel de la salle avec sa tribune, ses nappes blanches et ses carafes d'eau, Mme Questiaux tentait désespérément d'offrir la parole à ceux qui étaient présents. Ce fut tout de même l'occasion pour le docteur Olievenstein d'expliquer sa prise de position en faveur de M. Mitterrand à l'élection présidentielle : « *J'étais frappé par la montée du désespoir chez les garçons et les filles... L'énorme bouffée de liberté, le 10 mai, à la Bastille, m'a consolidé dans mon choix* », et, pourquoi, si Mme Questiaux ne se présentait pas, il ne donnerait pas son bulletin de vote au premier tour au parti communiste.

Mme Questiaux mène sa campagne sur des thèmes strictement nationaux. Ce n'est pas véritablement un choix. A l'évidence, l'homme des dossiers, c'est son suppléant, M. Louis Moulinet, conseiller municipal de Paris et militant de longue date sur la circonscription. Lorsque les questions deviennent trop techniques, elle lui laisse volontiers la parole. Après tout, n'est-ce pas lui qui devra, en cas de victoire, siéger au Parlement ? Mme Questiaux préfère adopter l'attitude de celle qui a beaucoup à apprendre de la base et doit donc écouter. Cela se confirme quelques heures plus tard lors d'une réunion d'appartement. Contrairement à ce qu'une telle expression pourrait laisser entendre, il ne s'agissait en rien d'une réunion mondaine. Il y avait là, invités par un groupe de pédiatres concernés par les difficultés quotidiennes, des parents de leurs clients, des travailleurs sociaux, des responsables de crèches, des enseignants... des hommes et des femmes chargés de famille pour la quasi-totalité. La plupart avaient dû venir pour poser des questions au ministre sur les intentions du nouveau gouvernement dans leurs secteurs, mais c'est eux qui furent interrogés. Et ils ne se firent pas prier pour donner leur avis sur les différentes formes de garde d'enfants, les congés parentaux, le travail intérimaire...

Au moment de se séparer, une personne manifeste sa déception : « *Il y a encore beaucoup de choses à dire !* »... « *Rien ne nous empêche de nous revoir après les élections !* », propose alors Mme Questiaux... Parions que ces habitants du treizième lui demanderont de tenir parole.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants :

1er tour : inscr., 44 995 ; vot., 35 673 ; suffr. expr., 35 238. M. Claude Avisse, R.P.R., 9 668 ; Mme Gisèle Moreau, P.C., 9 137 ; MM. Alexis Manaranche, P.S., 7 734 ; Jacques Miquel, C.D.S., 3 986 ; Mmes Christine Roca d'Huyteza, C.E. 78, 2 101 ; Viviane Cartalrade, P.A., 865 ; M. Jean-Yves Larribaud, P.F.N., 406 ; Mmes Solange Canault, L.O., 369 ; Madeleine Monsant, L.C.R., 315 ; MM. Louis Coustourret, F.N., 227 ; Jean-Luc Mahistte, P.C., 227 ; Salomon Berrobi, R.V.C., 120 ; Daniel Jaunas, U.O.P.D.P., 88.

2e tour : inscr., 44 995 ; vot., 36 721 ; suffr. expr., 35 342. Mme Moreau, 18 845, ÉLUE ; M. Avisse, 16 497.

Situations électorales

DANS LE FINISTÈRE

L'enseignement libre n'est pas au centre de la bataille

Quimper. — Il est peu de départements dont la physionomie politique a autant changé en une dizaine d'années que le Finistère. En 1968, ses huit circonscriptions appartenaient à la majorité. En 1973, grâce à M. Louis Le Pensec, le P.S. arrachait le siège de Quimperlé. En 1978, Mme Marie Jacq donnait au parti de M. Mitterrand le siège de Morlaix. Le prochain scrutin devrait renforcer ces positions.

Comment expliquer une évolution aussi rapide ? Par le ralliement au P.S., dès le début des années 70, de nombreux militants chrétiens. Et ce n'est pas sans quelque amertume, et sans grincements de dents, que la vieille garde laïque de la S.F.I.O. a assisté à la conquête, par ces nouveaux socialistes, alliés aux communistes, de plusieurs villes convoitées en vain par la gauche depuis longtemps.

Aujourd'hui, Brest, Morlaix, Douarnenez, Concarneau, Quimperlé, Carhaix, pour ne citer que les cités les plus importantes, ont à leur tête des maires socialistes ou communistes. Lors de l'élection présidentielle, si M. Giscard d'Estaing a frôlé la barre des 51 % dans le département, cinq circonscriptions sur huit ont donné la majorité à son adversaire.

Pourtant, jamais sans doute une campagne n'a, dans le passé, soulevé si peu de passions. Et le grand public s'intéressait tout autant ces jours derniers aux exploits du champion cycliste breton Bernard Hinault dans le critérium du *Dauphiné libéré* qu'aux débats politiques. Même les menaces pesant, éventuellement, sur l'enseignement catholique ne déchaînent plus ici les querelles d'antan. Il est vrai que Mgr Barbu, évêque de Quimper, a déclaré que *« la liberté d'enseignement ne conditionne pas à elle seule les choix politiques »*.

De notre correspondant

Une phrase qui n'est pas passée inaperçue...

Dans la première circonscription (Quimper) (1), le candidat sortant, M. Alain Gérard (R.P.R.), qui avait hérité du siège de M. Bécam lorsque celui-ci était devenu secrétaire d'État, aura fort à faire. M. Bernard Poignant, P.S., peut, étant donné, d'une part, le score réalisé par M. Mitterrand dans la circonscription (53,7 %), d'autre part, la poussée socialiste dans le canton de Pont-l'Abbé, se montrer légitimement optimiste. Les quatre candidats en lice (R.P.R., P.S., P.C. et P.S.U.) auront, s'ils se rencontrent, un thème de discussions tout trouvé puisque tous sont... enseignants. Dans la seconde circonscription (Brest), où, en 1978, M. Eugène Berest (U.D.F.) ne l'avait emporté sur M. Le Blé qu'avec 675 voix d'avance, M. Jo Gourmelon, président de la communauté urbaine de Brest, qui se présente au nom du parti socialiste, paraît être en bonne position pour devancer M. Berest.

Dans la huitième circonscription (Quimperlé), qui compte une longue façade maritime et possède en Concarneau l'un des premiers ports de pêche français, M. Le Pensec, auréolé de son titre de ministre de la mer, devrait connaître une élection « royale ».

S'il est une circonscription où le jeu des pronostics s'avère un art difficile, c'est bien celle de Douarnenez (septième) (1). Aux clivages politiques classiques s'en superposent d'autres déterminés par le comportement des uns et des autres face au projet, aujourd'hui abandonné, de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. Au demeurant, certains n'hésitent pas à attribuer à « l'effet Plogoff » la perte d'audience enregistrée par M. Giscard d'Estaing entre 1974 (60,40 %) et 1981 (50,70 %).

Des quatre candidats ayant, *a priori*, une chance, un seul s'est constamment et résolument prononcé contre cette centrale, M. Jean Peuziat, (P.S.) Cela lui suffira-t-il pour devancer le candidat communiste, M. Michel Mazéas, maire de Douarnenez ? Les déclarations de M. Marchais en faveur de la centrale ont incité l'électorat à sanctionner le P.C.F puisque le secrétaire général n'a obtenu, le 26 avril, que 8,4 % des voix contre 28,4 % à M. Mitterrand. Le député R.P.R. sortant, M. Guy Guermeur, se voit concurrencé par un candidat U.D.F., M. Ambroise Guellec, quarante ans, ingénieur du génie rural, maire de Pouldreuzic. Les instances nationales de la majorité ont craint que, en ne présentant que M Guermeur, qui s'était prononcé clairement pour la centrale, de nombreuses voix antinucléaires de droite et du centre ne se portent sur les candidats de gauche.

JEAN LE NAOUR.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants :

1re CIRCONSCRIPTION. — *1er tour*. Inscr., 79 422 ; vot., 67 467 ; suffr. expr., 66 453. MM. Marc Bécam, R.P.R., 34 005, *ÉLU* : Bernard Poignant, P.S., 14 513 ; Albert Henot, P.C., 12 194 ; Alain Le Dilosquer, F.A., 1 572 ; Jean Guillou, U.D.B., 1 367 ; Maurice Le Dœuff, P.S.D., 1 193 ; Hubert Sanguinette, L.O., 1 079 ; Jean-François Guiavarch, U.O.P.D.P., 530.

7e CIRCONSCRIPTION. — *1er tour*. Inscr., 57 310 ; vot., 47 623 ; suffr. expr., 47 194. MM. Guy Guermeur, d.s., R.P.R., 18 632 ; Michel Mazéas, m. de Douarnenez, P.C., 10 111 ; Pierre Stephan, C.D.S., 8 735 ; Erwan Gueguen, P.S., 6 857 ; Jean-Yves Moalic, C.E. 78, 1 494 ; Jean-Alain Le Goff, U.D.B., 870 ; Mme Marie Cherblanc, L.O., 495. — *2e tour* : Inscr., 57 295 ; vot., 48 195 ; suffr. expr., 46 938. MM. Guy Guermeur, 27 980, *RÉÉLU* ; Michel Mazéas, 18 958.

EN HAUTE-GARONNE

A l'assaut des bastions socialistes

Toulouse. — La Haute-Garonne, département de tradition socialiste, a de fortes chances de le rester. Les six circonscriptions sont détenues par le P.S. Deux députés sortants, MM. Maurice Andrieu et Maurice Masquère, ne se représentent pas, dans les troisième et sixième circonscriptions. MM. Louis Lareng et Pierre Ortet tenteront d'assurer ces successions.

Malgré la prééminence des socialistes, les candidats de la majorité sortante sont bien décidés à ne pas se laisser faire. *« Nous avons enregistré ce qui s'est passé le 10 mai*, déclare M. André Lacaze, candidat U.N.M.-R.P.R. dans la 3e circonscription (1). *L'Élysée est pris, pas Matignon, puisqu'il s'agit d'un gouvernement provisoire, et pas non plus l'Assemblée nationale. »* A cinquante et un ans, ce chiraquien devenu secrétaire général adjoint de la mairie de Paris, entend obtenir le meilleur score au premier tour : *« Je suis là pour affronter la maffia socialiste et je ne pars pas battu. M. Lareng croit qu'il va être facile de succéder à M. Maurice Andrieu. Pas moi. »* M. Lacaze succède à M. André Turcat, le premier pilote de Concorde, devenu, depuis son échec de 1978, député à l'Assemblée européenne.

M. Jean Diebold, quant à lui, s'est déjà présenté en 1978 dans la quatrième circonscription. Ingénieur à la SNIAS, il récidive *« par conviction, réaliste mais résolu »*, sous l'étiquette du R.P.R. *« Je sais que M. Alex Raymond est intouchable mais il n'est pas éternel. J'ai quarante-deux ans et je me prépare comme une fourmi à lui succéder. Je suis issu d'une famille gaulliste et je défendrai les libertés fondamentales. Depuis le 10 mai, ces libertés sont remises en question. Ma détermination est d'autant plus grande que j'espère bien, cette fois, passer la barrière des 40 %. »* M. Diebold n'est pas le candidat de l'Union pour la nouvelle majorité, n'ayant pu conclure un accord avec M. Richard Jurasz, U.D.F.

De notre correspondante

Cette situation se retrouve dans la cinquième circonscription où M. Jean-Paul Hielard, R.P.R., déjà candidat en 1978, devra affronter en primaire M. Michel Ronde Ousto, U.D.F. Dans les quatre autres circonscriptions, l'union est réalisée et M. Michel Valdiguié (U.D.F.), dans la première circonscription (2), ne se considère pas, lui non plus, comme un *« candidat sacrifié »*. Agé de trente-neuf ans, adjoint au maire de Toulouse depuis dix ans, chargé du tourisme et du développement industriel, il rappelle sur ses affiches qu'il est *« un homme du pays »* : *« Depuis treize ans, cette circonscription est tenue par des gens venus d'ailleurs, Alexandre Sanguinetti d'abord, Alain Savary ensuite. Moi, je suis près des gens et mon but est de gagner les huit cent voix qui ont fait défaut à M. Marcel Cavaillé, en 1978. J'ai toutes les chances puisque mon vrai rival n'est pas M. Alain Savary mais son suppléant, M. Jacques-Roger Machart qui deviendrait député, puisque M. Savary est ministre de l'éducation nationale. »*

« Je suis sportif, parachutiste, je fais face. C'est difficile mais jouable... » Dans un franc éclat de rire, M. François Farré, quarante-cinq ans, lui aussi adjoint au maire et candidat U.N.M.-U.D.F., se lance *« comme un fou dans une campagne menée tambour battant »*. Il est dans la deuxième circonscription (3) opposé au jeune député sortant, M. Gérard Bapt. En 1978, il était le suppléant de M. Pierre Baudis. Il mise pour la victoire sur un *« électorat changeant, fluctuant »*. *« Nous avons perdu en 1978 avec 49,06 % des suffrages. Il suffirait de peu. Les législatives ne sont pas forcément le reflet des présidentielles. Et il faut compter aussi sur un vieil esprit anti-jacobin. Je ne sais pas si les Toulousains votent socialiste ou s'ils votent contre le pouvoir en place. »*

Loin du Capitole, au bord de la rocade qui mène au quartier populaire du Mirail, la maison du parti communiste est toute neuve. M. Claude Llabres est rayonnant : *« J'ai adhéré au P.C. en 1958 et pour la première fois de ma vie j'appartiens à la majorité présidentielle. M. Farré sera battu. Et le vote pour les candidats communistes prend une signification nouvelle. Les gens pourront enfin sans crainte exprimer la sensibilité de gauche de leur choix. Je ne suis pas candidat dans la deuxième circonscription contre quelque chose, mais pour quelque chose : réussir le changement. Et nous n'avons pas droit à l'échec. Je ne battrai pas M. Gérard Bapt mais pour la première fois, et comme tous les candidats communistes de Haute-Garonne, j'aborde cette élection avec sérénité. »*

CATHERINE LAURENS.

(1) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 87 294; vot., 70 806; suffr. expr., 69 314. MM. Turcat, R.P.R., 24 014 ; Andrieu, d.s., P.S., 20 880 ; Mme Gesta, P.C.F., 11 781 ; MM. Abadie, D.C., 3 659 ; Dufetelle, C.E. 78, 3 848 ; Merly, U.D.F. rad., 2 247 ; Mmes Caubet, F.A., 1 235 ; Fournie, Choisir 940 ; Laflorentie, L.O., 909.

2e tour : Inscr., 87 293; vot., 73 208; suffr. expr., 71 763. MM. Andrieu, 37 709, *ÉLU* ; Turcat, 34 054.

(2) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 64 745; vot., 53 297; suffr. expr., 52 290. MM. Cavaillé, U.D.F.-P.R., 14 960 ; Savary, d.s., P.S., 14 989 ; Mme Ledroit, P.C., 8 950 ; MM. Oeste, R.P.R., 7 802 ; Roussée, C.E. 78, 1 946 ; Polus, M.R.G., 1 154 ; Monpeyssen, F.A., 514 ; M. Nohet, L.O., 500 ; Mme Fraile, Choisir, 470 ; MM. Lopez, F.N., 424 ; Malet, L.C.R., 374 ; Bescos, div. maj., 288.

2e tour : Inscr., 65 342; vot., 55 353; suffr. expr., 54 454. MM. Alain Savary, 27 855, *ÉLU* ; Marcel Cavaillé, 26 599.

(3) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 78 229; vot., 63 355; suffr. expr., 62 477. MM. Baudis, d.s., U.D.F.-P.R., 28 413; Bapt, P.S., 15 767; Piquet, P.C, 12 374 ; Auriach, C.E. 78, 2 630 ; Inglese, U.F.B.S., 952 ; Teule, U.G.P., 896 ; Merouani, div. maj., 633 ; Mme Fourtanier, Choisir, 576 ; M. Lopez, L.O, 478 ; Sincyr, F.N., 419 ; Chidlousky, L.C.R., 339.

2e tour : Inscr., 78 229; vot., 66 900; suffr. expr., 64 916. MM. Bapt, 33 262, *ÉLU* ; Baudis, 31 654.

EN ALSACE

Les socialistes sans complexe

Strasbourg. — Pour les candidats socialistes, l'Alsace reste terre de mission. Présents dans toutes les circonscriptions comme leurs rivaux communistes qui seront toutefois réduits à un rôle de pure figuration, leur ambition avouée est d'égaler le score présidentiel de M. François Mitterrand (40,28 % pour le Haut-Rhin, 34,88 % pour le Bas-Rhin), du moins pour les huit d'entre eux qui sont d'ores et déjà assurés de figurer au deuxième tour. Sans être téméraire, le pari est difficile.

Pour le réussir, ils comptent sur les dissensions au sein de l'ex-majorité et sur les défections de voix centristes ou chiraquiennes, répugnant à se soumettre à la discipline de l'U.N.M. Dans les cinq autres circonscriptions (Colmar-Ribeauvillé dans le Haut-Rhin, Molsheim-Villé, Saverne, Haguenau et Wissembourg pour le Bas-Rhin), les députés sortants MM. Jean-Paul Fuchs (U.D.F.-C.D.S.), Jean-Marie Caro (U.D.F.-C.D.S.), Adrien Zeller (app. U.D.F.), Germain Sprauer (R.P.R.) et François Grussenmeyer (R.P.R.) ont de fortes chances d'être réélus dès le premier tour. Leurs adversaires socialistes se borneront à exprimer la voix de la nouvelle majorité. Les uns et les autres ont conscience d'engager un combat très difficile, particulièrement dans le nord du Bas-Rhin, véritable forteresse du légitimisme giscardien : 73,35 % des voix dans la circonscription de Wissembourg, 70,28 % dans celle de Haguenau et 66,74 % dans celle de Saverne.

Dans cette dernière (la sixième) (1), M. Jean-Paul Wantz, quarante-sept ans, cadre technique de la métallurgie, retrouve son adversaire de 1973, M. Adrien Zeller, le député sortant qui refuse l'investiture U.N.M. *« Pour se démarquer de la majorité sortante dont il a été le constant soutien et pour laisser croire qu'il est un ami des socialistes et se situe dans une mouvance de centre gauche »*, dit M. Want qui constitue le type même du militant socialiste fortifié par une longue traversée du désert. Candidat en 1967 aux cantonales pour le compte de la F.G.D.S., présent lors de la création de la Convention des institutions républicaines, il implante le P.S., jour après jour, depuis les législatives de 1973 où il a réuni 9,30 % des suffrages sur son nom. Egaler le score de M. François Mitterrand du 10 mai dernier — 33,25 % — c'est un objectif difficile à atteindre dans cette circonscription. *« Il faut s'accrocher à son idéalisme*, dit-il, *pour tenir le coup devant la dépolitisation d'un électorat de petits propriétaires, de paysans-ouvriers, qui craint pour ses biens. »*

De notre correspondant

Manque d'informations, ajoute le candidat socialiste de la huitième circonscription, celle de Haguenau (2), M. Dominique Collin, trente-neuf ans, *médecin-accoucheur et* gynécologue à l'hôpital civil du chef-lieu. *« Depuis 1978, les électeurs nous écoutent mieux, sont curieux de nos projets »*, estime le candidat qui ne cache pas que la bourgeoisie locale a mis un certain temps à se faire à l'idée qu'un médecin pouvait être socialiste...

Dans le coin extrême-oriental de l'Hexagone, dans la septième circonscription, celle de Wissembourg (3), fichée entre le Palatinat et le pays de Bade, le candidat socialiste est un ingénieur informaticien de trente ans, M. Pierre Mammoser. Face au député sortant, M. Grussenmeyer, constamment réélu au premier tour, sa tâche est particulièrement rude. *« Le message de la peur »* est bien passé auprès des nombreux paysans-ouvriers de la région, note-t-il, surtout chez les quelque cinq mille travailleurs frontaliers, salariés en deutschmarks, qui craignaient de voir se fermer la frontière après la victoire de M. François Mitterrand. Mettre en ballottage le député-maire de Reichshoffen semble pourtant un objectif hors de portée pour le moment.

Combien sont-ils à savoir que voici soixante-dix ans l'Alsace, alors sous domination allemande, envoyait au Reichstag de Berlin, lors des élections de 1912, quatre députés socialistes ?

JEAN-CLAUDE HAHN.

(1) Fin mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 58 992 ; vot., 48 733 ; suffr. expr., 47 756. MM. Zeller, d.s., non inscr., 27 320, *RÉÉLU* : Leyenberger, R.P.R., 9 938 ; Gruner, P.S., 5 109 ; Hoffmann, P.C., 2 312 ; Hamm, C.E. 78, 2 064 ; Mercier, L.O., 1 013.

(2) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 74 306 ; vot., 61 903 ; suffr. expr., 60 308. MM. Sprauer, d.s., R.P.R., 34 683, *RÉÉLU* : Scholtter, P.S., 10 062 ; Caillieu, div. maj., 5 439 ; Stuck, C.E. 78, 3 373 ; Kran, P.C., 3 166 ; Joachim, auton., 2 312 ; Sangiovanni, L.O., 1 273.

(3) En mars 1978, les résultats avaient été les suivants :

1er tour : Inscr., 57 168; vot., 48 055; suffr. expr., 46 837. MM. Grussenmeyer, d.s., R.P.R., 31 535, *RÉÉLU* ; Mammoser, P.S., 6 977 ; Mme Heckel, div. maj., 2 820 ; MM. Wittmer, C.E. 78, 2 530 ; Graf, P.C., 1 979 ; Mme Devoille, L.O., 986.

Changer, c'est à nouveau choisir les socialistes

(Suite de la première page.)

Sans vergogne, l'Etat-Giscard remplaçait l'Etat-R.P.R. Chirac ne pouvait l'accepter aisément. Au-delà, la droite voyait un électorat populaire lui échapper sous les coups de la crise économique et sociale. Des couches sociales directement affectées ne croyaient plus aux discours du président sortant et de sa majorité. Par des propos d'un antigiscardisme violent, Chirac tentait de capter ces mécontents. Et, pour être crédible, il lui fallait être le plus sévère possible. Il a échoué, mais M. Giscard d'Estaing aussi.

Devant la victoire de François Mitterrand et l'échec de ces stratégies, l'ancienne majorité oscille, hésite. M. Giscard d'Estaing a bien essayé de parler de la trahison de Jacques Chirac. Ses députés lui ont fait comprendre que ce n'était pas de mise. Maintenant que les investitures uniques ont été accordées, les dirigeants de l'U.D.F. ne manquent plus une occasion de rappeler combien peu le R.P.R. a contribué à faciliter une éventuelle victoire de M. Giscard d'Estaing.

A ces contradictions internes s'ajoute pour la droite la difficulté à définir une stratégie claire pour ces élections législatives. D'une part, la majorité des Français a choisi les propositions qu'a faites, au nom des socialistes, François Mitterrand. Elle s'y reconnaît. Il faut bien tenir compte de ce choix. D'autre part, combattant contre les socialistes, elle tente de démontrer que leurs propositions auraient des conséquences catastrophiques tout en affirmant pouvoir s'entendre avec le président de la République. Entre la dénonciation violente des socialistes et l'idée que l'on pourrait sans difficulté s'« arranger » avec eux, un esprit rationnel a bien du mal à s'y reconnaître. Or il me semble que le 10 mai les Français ont fait preuve de discernement.

A gauche, les attitudes sont plus positives. Nous voulons aussi qu'elles soient claires. L'exercice de style auquel est confrontée la direction du parti communiste est un peu difficile. Comment profiter de l'élan qui, le 10 mai, a fait élire François Mitterrand quand on n'a pas, jusqu'au 26 avril, donné l'impression de le souhaiter ? Certains le font avec talent, d'autres moins. Nous aimerions que tous y ajoutent désormais une conviction durable. Pendant trois ans, cette direction a martelé l'opinion de gauche sur le virage à droite du parti socialiste. Elle a tenté de discréditer François Mitterrand. Georges Marchais nous explique aujourd'hui que c'était normal en période électorale. Nous préférerions l'entendre amorcer un début d'autocritique. En tout cas, après l'accord du 4 juin entre nos deux partis, le débat se poursuit. De larges convergences sont apparues, des divergences subsistent. En toute clarté, *devant l'opinion publique*, nous les avons indiquées. C'est aux Français maintenant de trancher et de dire les *propositions qu'ils préfèrent*. Car c'est l'accord sur les problèmes de fond qui permettra de décider du reste, et notamment de la participation au gouvernement.

D'autres courants politiques de la gauche et qui ont aussi contribué à la victoire du 10 mai, comme le P.S.U. ou le M.R.G. s'inscrivent dans la majorité présidentielle. Je ne suis pas sûr que leur décision de présenter un candidat aux élections présidentielles, outre leur désir légitime d'exprimer un courant politique, n'exprimait pas un doute quant aux possibilités de victoire de la gauche. Ce doute, nous avons pu le connaître aussi. Les choses ne sont jamais sûres. Et qui peut dire qu'il n'a pas à un moment ou un autre accepté un peu l'idée que la droite ne pouvait être battue. C'est le mérite de François Mitterrand et du parti socialiste, malgré les pressions, d'avoir gardé le cap.

Au lendemain du dixième anniversaire du congrès d'Epinay, on ne peut que constater, avec une certaine satisfaction pour ceux qui en ont été les artisans, le chemin parcouru. C'est le fruit d'une conviction, d'une analyse et de combien de dévouements. C'est le résultat de la rencontre d'un peuple et d'un grand courant politique. Le parti socialiste doit rester un lieu de propositions, un lien entre les citoyens et l'Etat. Ses militants, ses élus, ses responsables en sont convaincus. L'enjeu des années à venir est pour nous de réaliser cette tâche. L'action entreprise par le gouvernement de Pierre Mauroy, nos propositions visent justement à changer les rapports entre le pouvoir et les hommes et les femmes de ce pays. Répondre au défi du chômage, recréer une vie démocratique, étendre le champ des libertés, tels sont les axes de l'action des socialistes.

Avec rigueur et sans démagogie

Que n'a-t-on pas dit de l'incapacité de la gauche à traiter des problèmes économiques dans la rigueur et sans démagogie. Un socialiste serait, par nature, incapable de gérer les affaires de la France sans provoquer un désastre économique. Qu'en est-il?

Le gouvernement de Pierre Mauroy a pris, conformément aux engagements de François Mitterrand, à bras-le-corps le problème du chômage. Et d'abord, tout de suite, parce que c'est à la portée immédiate d'un gouvernement, en créant des emplois dans le secteur public. Bureaucratisation, dit-on à droite. Mais qui aujourd'hui aura l'audace de prétendre que créer des emplois nouveaux dans les hôpitaux, les secteurs sociaux ou les P.T.T., c'est ne pas répondre à un besoin réel ? Est-ce que donner à six cent cinquante mille jeunes la possibilité de trouver un travail à la sortie de l'école n'est pas économiquement plus sain que de les abandonner au chômage ?

Le gouvernement a décidé de relever immédiatement le SMIC, les allocations familiales, l'allocation logement, l'aide aux handicapés, le minimum vieillesse, de supprimer le ticket modérateur d'ordre public. Ne pouvant crier à l'injustice, la droite dit que nous payerions en monnaie de singe. L'inflation reprendra demain ce que le gouvernement de gauche donnerait par démagogie. Comme si le SMIC n'était pas indexé. Comme si la gauche était incapable de prendre en compte les expériences du passé et celles de nos voisins. C'est pourquoi nous avançons dans la rigueur en nous donnant les moyens de notre politique. Et d'abord en assurant la défense du franc. Et nous aimerions que fassent preuve de civisme ceux dont les responsabilités économiques devraient inciter à soutenir la valeur de notre monnaie. Ensuite, en assurant le financement de ces mesures à travers un effort de solidarité réelle portant sur certains privilégiés. Dès lors qui peut dire que nous péchons par excès, que nous distribuons sans compter ?

En vérité, le gouvernement a remis la politique économique de la France sur le chemin de la raison et de la modération. Il fallait rompre avec la politique véritablement extrémiste menée par Raymond Barre. Tôt ou tard, le tissu social de notre pays se serait, à ce rythme de chômage, d'inflation et de misère, déchiré. Loin d'abandonner le terrain économique, nous l'occupons dans la rigueur. Et celle-ci suppose la prise en compte de la dimension sociale de l'économie.

En même temps, il faut que ce pays reconquière ses traditions de liberté et de démocratie laissées à l'abandon ces dernières années. Que de changements dans ces domaines depuis le 20 mai : l'espoir a succédé à la peur, le calme et la tranquillité au désordre. En Corse, en Bretagne, sur le Larzac, on sait aujourd'hui que l'on sera, sinon satisfait, en tout cas écouté, entendu. L'ordre pour l'ordre, générateur de toutes les violences, ce n'est pas notre credo. Nous préférons la rigueur d'un gouvernement républicain soucieux de réconcilier sa justice, sa police avec ses citoyens. Après des années marquées par des scandales non éclaircis, la tentative d'asservissement des médias aux intérêts d'un groupe, le mépris des droits de la personne (loi sécurité et libertés, expulsion des immigrés), une bouffée d'air frais arrive enfin.

Contre tout esprit de revanche

En refusant toute « chasse aux sorcières », en rejetant tout esprit de revanche, François Mitterrand aura rétabli, en quelques semaines, la paix dans les esprits et dans les cœurs, et créé les conditions du vaste rassemblement dans le respect du pluralisme que les Français attendaient.

Reconquête des libertés par la réconciliation de l'Etat avec la République. Mais aussi reconquête de la démocratie par l'adoption de nouvelles méthodes de gouvernement.

Qui n'a été frappé en voyant l'ensemble des organisations représentatives de la vie économique et sociale reçues par le président de la République puis par le premier ministre. Les syndicats, les représentants des agriculteurs, des artisans, des commerçants, comme du patronat, des petites et moyennes entreprises, les organisations de consommateurs, les représentants du mouvement associatif ont été et seront considérés comme des acteurs essentiels de notre vie sociale. De nouveaux rapports entre les citoyens et le gouvernement sont en train de naître.

Cette volonté doit aussi se traduire dans les institutions. Depuis des années, la décentralisation est le lieu commun de bien des discours politiques. Eh bien, nous allons la faire. En donnant aux collectivités locales les moyens financiers dont elles ont besoin. En faisant élire les assemblées régionales au suffrage universel. En rendant aux départements le pouvoir exécutif local qui leur fait défaut.

En allant progressivement vers les trente-cinq heures, en étendant les droits des travailleurs dans les entreprises, en développant les possibilités d'accès à la formation permanente, il s'agit de donner à chacun le temps de vivre et les moyens de maîtriser son avenir.

La route est encore longue et l'œuvre à accomplir immense. Mais que de jalons posés en trois semaines et cela dans les conditions les plus difficiles. Ecartés du pouvoir depuis vingt-trois ans, il nous aura fallu mettre en place de nouvelles équipes. Que penser du gouvernement précédent, qui, non content de tenir le Parlement à l'écart des grandes décisions, a laissé le pouvoir en emportant nombre de dossiers importants. Comme si ceux-ci lui appartenaient. Même rejetés par le suffrage universel, ils confondaient encore la France avec eux-mêmes.

En réconciliant la France et les Français, nous lui donnons les moyens de parler d'une voix claire et forte sur la scène internationale. Au moment où les peuples du tiers-monde et les vieilles nations européennes, qu'elles soient de l'Ouest ou de l'Est, affirment leur volonté d'indépendance notre pays se doit d'agir pour l'établissement de nouveaux rapports internationaux. C'est cela aussi que nous allons faire.

Confirmer leur choix du 10 mai, c'est, pour les Françaises et les Français, donner réellement à François Mitterrand les moyens de cette grande politique. C'est donner leur confiance aux socialistes.

LIONEL JOSPIN.

Retrouver le sens des mots et la réalité des choses

(Suite de la première page.)

Première ambiguïté, complaisamment entretenue par les membres du gouvernement : qui porte la responsabilité de l'aggravation de la situation économique de notre pays depuis le 10 mai ?

Le premier ministre soutient que c'est l'héritage de la « gestion précédente ». Quelques soi-disant experts prétendent que seule la politique monétaire des Etats-Unis explique nos mésaventures.

Soyons sérieux ! Les valeurs françaises se sont effondrées, à la Bourse de Paris, dès le lendemain de l'élection de M. Mitterrand : l'indice général de la Compagnie des agents de change évoluait autour de 110 avant le 10 mai dernier ; il était à 80,2 le 2 juin, soit une chute de près de 30 % en moins de quatre semaines. Le résultat est, hélas ! d'une brutale simplicité : les deux millions d'épargnants qui détiennent des valeurs mobilières ont perdu 30 % de leurs économies ; les caisses d'épargne, les compagnies d'assurance, les caisses de retraite — bref, ce qu'on appelle les investisseurs institutionnels — ont également vu leur portefeuille se déprécier de 30 %.

Quant au marché des changes, les faits y sont aussi d'une triste éloquence. Entre le 8 mai et le 21 mai, le franc français a perdu 4,4 % de sa valeur par rapport au dollar ; depuis lors, son cours s'est stabilisé, mais au prix de la perte de près du quart de nos réserves en devises, et de l'augmentation de 63 % du prix de l'argent au jour le jour : le taux du marché monétaire est passé de 12 1/4 % le 8 mai à 20 % le 1er juin. Et qu'on ne vienne pas nous dire que la flambée des taux d'intérêt aux Etats-Unis est seule responsable. Comment expliquerait-on, alors, que, dans le même intervalle de temps, le mark allemand n'ait perdu que 2,6 % de sa valeur, par rapport au dollar, soit moitié moins environ que le franc, tandis que le taux de l'argent à court terme en République fédérale d'Allemagne ne passait que de 10 1/2 % à 12 1/2 % ? J'ajoute que, depuis deux ans, à plusieurs reprises déjà, les taux d'intérêt ont atteint 20 % aux Etats-Unis sans que le cours du franc ne chute, et sans que nos propres taux d'intérêt sur le marché monétaire ne dépassent durablement 12 à 13 %.

Le fait nouveau, en France, depuis le 10 mai, c'est que l'arrivée des socialistes au pouvoir a cassé la confiance. Les détenteurs de valeurs ou de francs français n'ont plus confiance dans la capacité du nouveau gouvernement à maintenir les grands équilibres économiques ; ils vendent donc leurs actions ou leurs francs, ce qui précipite la baisse des cours.

L'enjeu est immense

Les premières mesures concrètes prises par le gouvernement de M. Mauroy ne sont pas de nature à recréer la confiance.

Je ne conteste naturellement pas, tout au contraire, la nécessité d'un effort de solidarité accru envers les catégories de la population qui souffrent le plus de la crise. En tant que maire de Paris, je crois avoir donné moi-même l'exemple en ce domaine, qu'il s'agisse des personnes âgées, des handicapés ou des familles.

Mais il ne peut y avoir de politique sociale véridique s'il n'y a pas sincérité financière. En face de la colonne « Dépenses », il faut inscrire une colonne « Recettes », faute de quoi le déficit est inévitable, avec ses conséquences mécaniques : endettement, et, s'agissant de l'Etat, création monétaire source d'inflation. C'est ainsi qu'on se condamne à décevoir les espoirs qu'on a fait naître : bientôt, l'on devra reprendre d'une main, par la hausse des prix, ou par l'alourdissement des impôts, ce qu'on distribue aujourd'hui de l'autre main, par pur électoralisme.

L'enjeu est immense : d'autres mesures de plus vaste ampleur ont été promises. Avec un mélange inquiétant de duplicité et de naïveté, on nous rétorque qu'elles seront financées par « les dividendes de la croissance ». Certains experts socialistes font tourner des modèles économétriques et chiffrent ainsi allégrement à près de 140 milliards la charge nouvelle qui pèse dès l'an prochain sur le budget de l'Etat et sur les entreprises. Sur ces 140 milliards, 80 proviendraient de la croissance. Mais où est-elle, cette croissance ?

En réalité, le gouvernement est enfermé dans un dilemme : ou bien il provoque une baisse du taux d'intérêt sur le marché monétaire et c'est la dévaluation inéluctable du franc, c'est-à-dire le renchérissement à due concurrence de nos importations — et notamment de la facture pétrolière. L'inflation ne tardera pas, dans ces conditions, à atteindre un rythme annuel de 20 %. Ou bien l'argent reste au même prix qu'aujourd'hui ; mais alors quelle entreprise acceptera d'investir, quel ménage pourra s'endetter pour acquérir un logement ou une automobile ?

L'activité économique sera proprement étranglée et le chômage poursuivra sa désastreuse progression. M. Mauroy le sent bien et prend les devants : en chiffrant le nombre actuel de chômeurs à 1 800 000, c'est-à-dire sensiblement plus que la réalité, il cherche à brouiller les pistes et à imputer à d'autres la situation qu'il aura lui-même créée d'ici à la fin de l'année.

Je prends date solennellement aujourd'hui : la politique économique du parti socialiste, c'est, pour bientôt, 2 millions de chômeurs, 20 % d'inflation et 100 milliards de déficit du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale.

Deuxième ambiguïté : qui défendra le mieux, demain, les libertés fondamentales qui caractérisent une vraie démocratie ?

Les socialistes se posent en champions des libertés alors même que leur projet organise méthodiquement la disparition de plusieurs d'entre elles. Ils perçoivent si bien le risque électoral qu'ils prendraient si nos concitoyens étaient mis en mesure de juger clairement, qu'ils se livrent depuis un mois à la plus effarante opération de brouillage, voire de mystification dont la vie politique française ait été depuis longtemps le théâtre. Qu'on en juge !

Liberté de l'enseignement ? On explique aux 900 000 familles qui envoient deux millions d'enfants, soit 16 % de la population scolaire totale, dans 10 000 établissements privés, que la nationalisation de l'enseignement privé se passera en douceur, au terme d'une vaste concertation avec les partenaires intéressés. A-t-on jamais vu quelqu'un négocier librement sa propre disparition ? La création d'un service public unifié et laïque de l'éducation ne signifie pas autre chose, en effet, que la disparition du système pluraliste, respectueux des convictions religieuses ou philosophiques des familles, telles que les lois Debré et Guermeur en ont assuré la pérennité en France. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit de considérer la politique sectaire menée depuis plusieurs années par les municipalités socialistes, qui ont supprimé toute aide aux établissements privés dans leurs communes ; il suffit de lire les textes de M. Mexandeau ou de M. Henry, désormais ministres en exercice ; il suffit d'ouvrir le dernier ouvrage du président de la très socialiste fédération des parents d'élèves des écoles publiques (1), dont j'extrais ce passage terriblement explicite :

« S'il s'agit bien de regrouper dans une conception laïque renouvelée l'ensemble des établissements d'enseignement, ce n'est pas seulement pour que les deniers publics cessent de financer des entreprises éducatives de tension de la jeunesse. C'est bien pour signifier qu'il ne saurait y avoir désormais — cela dût-il coûter droit de cité à la ci-devant liberté de l'enseignement — qu'une seule et unique stratégie éducative. »

Quel Français de bonne foi peut encore douter, après avoir lu cela, qu'une de nos libertés fondamentales, reconnue par la Constitution de 1958, la Charte universelle des droits de l'homme et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, est en danger de mort !

De même pour la liberté d'exercice de la médecine et le libre choix du médecin de famille. Quelles que soient les dénégations ou les promesses pré-électorales, l'intention des socialistes est, là encore, parfaitement claire : leur projet qualifie l'exercice libéral de la médecine de « dépassé » ; il fixe comme objectif la généralisation de centres de santé intégrés où les médecins seraient fonctionnarisés et qui constitueraient le pivot d'un « service communautaire des soins ». Peut-on être plus explicite ?

De même aussi pour la liberté d'entreprendre. Qu'en resterait-il dès lors que le crédit serait complètement étatisé, qu'une « banque nationale d'investissement » réunissant tous les moyens actuels de la Caisse des dépôts et consignations, du Crédit national, de l'Institut de développement industriel, etc., s'érigerait en une sorte de monstre technocratique, au service du ministère du plan, dès lors enfin que la manie réglementaire et interventionniste du socialisme se donnerait libre cours ?

Les Français hésitent à y croire, car ils répugnent à taxer de duplicité ceux qui s'adressent à eux de manière si pateline. Mais de grâce, sous l'écume des mots, qu'ils cherchent la solidité des textes et des faits. Qu'ils lisent le projet socialiste, adopté il y a moins d'un an par le parti socialiste comme son programme de gouvernement !

Une question fondamentale

Troisième ambiguïté, et je m'en tiendrai là : le parti socialiste acceptera-t-il la participation de ministres communistes au gouvernement ? Il est assuré maintenant que nous n'aurons aucune réponse à cette question fondamentale. Le simple accord de désistement signé la semaine dernière entre deux des anciens partenaires de l'union de la gauche est muet sur l'essentiel ; nous ne saurons pas, avant le 14 et le 21 juin, ce que ferait une éventuelle majorité socialo-communiste à l'Assemblée nationale.

On tente seulement de minimiser le problème et de rappeler que le général de Gaulle, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avait accueilli des ministres communistes dans son gouvernement. Comme si le chef de l'exécutif, aujourd'hui, avait le prestige et l'autorité du général de Gaulle à la libération ! Comme si nous sortions, comme en 1945, d'une guerre mondiale et d'une Résistance à laquelle des communistes avaient pris leur part. Comme si l'équilibre géopolitique du monde était aujourd'hui comparable à celui de 1945 !

Il est inacceptable que le suffrage universel ne soit pas mis en mesure de trancher clairement cette affaire. Les Françaises et les Français doivent savoir que la crédibilité et la place de leur pays dans le monde sont pourtant fonction de l'entrée de ministres communistes au gouvernement de la France.

On nous dit que nous resterons dans le camp de la liberté ! Comment la politique étrangère de la France, sa politique militaire s'accommoderait-elle de l'entrée de communistes au gouvernement ?

***

En quelques semaines, un nouveau conformisme est né. On veut mettre le socialisme à la mode ! L'idée se répand qu'il faut donner à un président socialiste une majorité parlementaire socialiste.

Gardons-nous de ces raisonnements purements formels ! Un choix politique aussi décisif que celui des 14 et 11 juin prochain ne peut se jouer sur une symétrie de mots. Le seul vrai critère, c'est l'accord ou le désaccord du corps électoral sur un programme de gouvernement précis.

Si l'on consent à pénétrer le brouillard des discours officiels de circonstance, on peut, en lisant le projet socialiste, discerner assez nettement ce qui attend la France dans l'hypothèse où le parti socialiste recevrait carte blanche : ce serait la faillite économique, la remise en cause de plusieurs de nos libertés fondamentales, le risque de la venue du parti communiste au pouvoir.

L'Union pour la nouvelle majorité propose, quant à elle, les objectifs et les moyens d'un authentique changement, mais dans la sécurité.

Nous voulons lutter contre le chômage en relançant la production, ce qui implique la libération des forces productives, la diminution des prélèvements fiscaux et sociaux, la suppression des réglementations et des interventions excessives de l'Etat, un encouragement massif à l'investissement productif. Nous voulons faire de chaque Française et de chaque Français des citoyens plus libres et plus responsables, grâce à l'instauration d'un large dialogue social entre les pouvoirs publics et toutes les organisations représentatives, grâce à une redistribution radicale des compétences et des moyens au profit des régions, des départements et des communes.

Nous voulons promouvoir un nouvel effort de solidarité, pour aider davantage tous ceux que la vie moderne maltraite : les personnes âgées, les handicapés, mais aussi les familles. Nous voulons augmenter le rayonnement de la France dans le monde, en assurant sa puissance économique, en renforçant sa défense, en l'engageant plus activement dans le combat des droits de l'homme et des droits des peuples.

Sur tous ces points, nous faisons des propositions concrètes qui constituent le projet politique de l'Union pour une nouvelle majorité, présenté aux Françaises et aux Français par des candidats qui ont conclu entre eux un pacte clair, loyal et solide.

Si notre union gagne les élections législatives, nous serons assez forts pour écarter le parti communiste du pouvoir, et pour convaincre les responsables socialistes de renoncer aux aspects révolutionnaires de leur projet. Sur ces bases, nous pourrons alors conduire la politique d'union nationale dont la France a besoin pour surmonter les difficultés qu'elle rencontre. Cela n'entraînerait aucun conflit des pouvoirs, contrairement à ce qu'on affirme parfois, dès lors que chacun respecterait autrui et serait décidé à faire prévaloir avant tout l'intérêt national. La démocratie, pas plus que la Constitution de la Ve République, n'implique la monopolisation par un seul parti de tous les organes de l'Etat.

N'allons pas à contre-courant de l'histoire !

Partout, en Europe occidentale, les démocrates qui ont fait l'expérience du socialisme — c'est-à-dire de la collectivisation des moyens de production et de l'extension continue du rôle de l'Etat — ont rejeté le fardeau ; elles s'emploient maintenant à refaire leurs forces.

Notre peuple aspire à plus de liberté, plus de responsabilité, plus de participation. Que, par une ironie cruelle, il ne se laisse pas tromper et ne choisisse pas un système politique et une conception de l'organisation sociale radicalement opposés à ce qu'il souhaite. Mais que de temps perdu sur le chemin du progrès et de la liberté si, dimanche prochain, l'illusion l'emportait sur la réalité, et les mots sur les choses !

JACQUES CHIRAC.

(1) *« Vous avez dit laïque »*, de J. Andrieu, 1981.

● *M. Yves Guéna*, ancien ministre, député R.P.R. de Dordogne, maire de Périgueux, a déclaré, jeudi 11 juin : « *Je souscris totalement aux positions prises par Jacques Chirac en ce qui concerne la nécessaire union de la majorité, qui, sous son impulsion, a été acquise. C'est pourquoi je participe totalement à son analyse sur la nécessité de battre les socialistes et les communistes. Je n'ai pas fait toujours la même analyse politique que lui... Mais cela c'est le passé, maintenant j'épouse tout à fait les options qui sont les siennes dans la bataille que nous menons.* »

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Mme Yvette Roudy se prononce pour des «discriminations positives» en faveur des femmes

Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre chargée des droits de la femme, a exposé à la presse jeudi 11 juin les trois grandes orientations de son ministère pour les mois à venir. La première concerne l'emploi et la formation professionnelle ; la seconde, l'information ; et la troisième, la législation.

Les femmes représentent plus de 60 % des chômeurs : « Il semble donc légitime de leur réserver une proportion adéquate de création d'emplois publics sur ceux prévus par le gouvernement », a dit Mme Roudy sans donner plus de précisions. « Chaque fois qu'il y aura des mesures prises par un autre ministère, a-t-elle dit, nous interviendrons mon équipe et moi. » En attendant, faisant d'une pierre deux coups, elle demande la création de postes d'accueil dans les commissariats et les hôpitaux pour recevoir les femmes victimes de la violence, postes à confier à des femmes

Pour la formation professionnelle — « l'épine dorsale du redressement de la situation », — le ministre préconise l'utilisation du Fonds social européen, mais surtout la création d'un quota, « une discrimination positive » en faveur des femmes pour le prochain pacte pour l'emploi. Actuellement seulement 35 % des bénéficiaires de ces pactes sont des femmes.

En matière d'information, Mme Roudy ne propose rien d'original, mais semble vouloir entreprendre une véritable campagne d'information sur les lois concernant l'égalité des salaires et des promotions, sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse.

Au sujet de la législation, le ministre propose un « décodage » des textes existant, une « nouvelle lecture », qui pourra aboutir à la proposition de nouveaux textes « pour compléter l'arsenal existant », notamment sur le sexisme, le travail à temps partiel, etc.

Elle demande notamment la création d'un fonds d'intervention qui se chargerait de réclamer aux pères les pensions pour les remettre aux mères divorcées. « Parallèlement, a-t-elle indiqué, une politique culturelle de lutte anti-discriminatoire à travers les systèmes socio-éducatifs tant au niveau de l'audiovisuel que de l'écriture du langage ou de la pédagogie, sera entreprise. » Depuis qu'elle a été nommée ministre, Mme Roudy a eu l'occasion à de nombreuses reprises de s'irriter des pratiques dans ce domaine. « Je refuse systématiquement de signer une lettre où on parle de moi en employant « il », que l'on dise Mme le Ministre soit mais qu'après on écrive « il », non j'ai l'impression que l'on parle de quelqu'un d'autre... »

La question essentielle reste bien sûr celle des moyens. Le décret précisant ses attributions est, dit-elle prêt et devrait être publié incessamment. Pour le budget, elle réclame plus que celui de l'ancien ministère de la condition féminine : « l'augmentation de l'effectif des collaborateurs et la création d'un fonds d'intervention permettront d'aller au-delà d'une politique de simple saupoudrage ». — Ch. Ch.

A MARSEILLE

Incidents entre les habitants d'une cité d'urgence et des policiers

De notre correspondant

Marseille. — De sérieux incidents ont opposé, par deux fois, des forces de police et des habitants de la cité d'urgence de La Cayolle, dans la banlieue sud de Marseille.

C'est au moment où ils tentaient, lundi après-midi, 8 juin, de s'emparer du jeune homme qui avait perdu le contrôle de la moto que quatre policiers furent pris à partie par la famille. Des amis et certains habitants — plusieurs dizaines selon la police — se mêlaient bientôt de l'affaire, et des heurts brefs mais violents se produisaient, contraignant les policiers à demander du renfort. Leur car était investi et le jeune homme délivré par les assaillants.

Mercredi matin des forces de l'ordre — trois cars de C.R.S., des policiers en civil et des gendarmes — bouclaient la cité et commençaient un contrôle systématique de ses habitants. De nouvelles bagarres ont éclaté au cours desquelles plusieurs habitants ont été blessés. Selon le témoignage de Mme Nicole de Garam, directrice du centre socio-culturel, qui assistait à la scène, les policiers sont entrés dans les maisons en brisant des portes et des fenêtres. Le jeune voleur présumé était arrêté ainsi que deux des agresseurs de l'avant-veille reconnus par les policiers. Il s'agit de Faouzi Houssine, dix-neuf ans, connu des services de police et de son neveu, âgé de treize ans. Au cours de nouvelles bagarres qui ont éclaté à cette occasion, une dizaine d'habitants de la cité ont été blessés. Trois ont été hospitalisés, dont une femme qui souffre d'un traumatisme crânien.

La CIMADE, le MRAP, l'Association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, le comité français Immigrés de La Cayolle, tout en déplorant qu'il y ait eu des policiers blessés lundi, s'étonneent et protestent face à ce qu'ils qualifient d'« expédition punitive de la part de la police », souhaitant voir là « une séquelle d'une politique à jamais révolue ».

JEAN CONTRUCCI.

Manifestations arméniennes à Paris et à Lyon

Plusieurs manifestations se sont déroulées jeudi 11 juin pour protester contre les attentats perpétrés la semaine précédente à Paris et dans la région parisienne contre des établissements laïcs ou religieux de la communauté arménienne.

A Paris, en fin d'après-midi, cinq mille personnes ont défilé en silence et sans incidents de l'Eglise arménienne de la rue Jean-Goujon à la place de l'Etoile en passant par les Champs-Elysées, à l'appel du Comité représentatif des organisations arméniennes de France.

Le matin, une quinzaine de militants du mouvement Libération arménienne avaient occupé le siège de la compagnie Turkish Airlines, 34, avenue de l'Opéra, qu'ils devaient évacuer sans incident au bout d'une heure après un contrôle d'identité par des gardiens de la paix

A Lyon, enfin, où la communauté arménienne est importante, mille cinq cents personnes se sont rassemblées devant le siège du consulat de Turquie

FAITS DIVERS

COLIS SUSPECT ET « VISITE » NOCTURNE A L'AGENCE NATIONALE POUR LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

Un colis suspect a été découvert, jeudi 11 juin vers 9 h. 30, dans les locaux de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche, situés 43, rue Caumartin à Paris (9e). Après évacuation du bâtiment, les services de police ont pu déterminer que le colis, muni d'une minuterie, ne pouvait exploser. L'engin, qui avait toutes les apparences extérieures d'une bombe, n'avait pas en effet été chargé. Cet incident intervient alors que l'ANVAR, dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 juin, a été l'objet d'une « visite » suspecte. Mercredi 10 juin, l'ANVAR a en effet déposé une plainte auprès de la police. Alors que l'immeuble est gardé de jour comme de nuit, vingt-deux bureaux ont été fouillés par une ou plusieurs personnes, ainsi que les archives situées en sous-sol. D'autre part, trois tiroirs ont été fracturés.

La direction de l'ANVAR suppose que les visiteurs ont pénétré dans le bâtiment par une fenêtre du premier étage. La même direction précise qu'elle n'a pas reçu de lettres de menace et que de tels incidents ne s'étaient jamais produits. Tous les agents salariés de l'ANVAR sont astreints au secret professionnel. Une enquête sera probablement confiée à la brigade criminelle et à la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.).

L'ANVAR a pour tâche principale l'attribution, notamment aux entreprises, de l'aide à l'innovation. Ces crédits — près de 550 millions de francs en 1980, de l'ordre de 600 cette année — sont accordés, après examen, aux entrepreneurs qui se proposent de financer des programmes de recherche appliquée ou de développement jusqu'au stade du prototype industriel. Les dossiers les moins importants sont traités, au niveau local, par des délégations régionales. Mais les demandes portant sur des montants atteignant le million de francs sont examinées au siège parisien de l'Agence. A ce titre, les locaux de la rue Caumartin hébergent un nombre important de dossiers relevant du secret industriel.

Les limites de la future amnistie mécontentent les groupes séparatistes

La mise en liberté de certains détenus condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat, ou seulement inculpés, provoque, paradoxalement, plus de mécontentement que de satisfaction chez les intéressés. Des militants corses l'ont manifesté, jeudi, à Fleury-Mérogis, au cours d'une courte « rébellion » : quatre d'entre eux refusaient d'être libérés sans certains de leurs amis. Après intervention de la gendarmerie, ils ont finalement été... libérés, dans la nuit, « par souci d'apaisement ».

Les limites annoncées à la future loi d'amnistie (qui ne couvrirait pas les personnes condamnées par la Cour à des peines supérieures à huit ans) sont accueillies avec colère par les mouvements séparatistes ou nationalistes, en Corse et en Bretagne.

En Bretagne, on souligne que l'amnistie ne concernerait pas quatre militants. « On nous avait promis une large amnistie, affirment les comités pour l'amnistie (KAD), on nous a trompés. » Quant aux détenus récemment libérés, ils affirmaient déjà, il y a quelques jours, que leurs réactions ne se feraient pas attendre « si un seul d'entre eux restait à Fresnes ».

Depuis l'annonce des premières mises en liberté, les milieux nationalistes corses multiplient les démarches. Trois organisations : le Comité nationaliste corse, le Front du peuple corse et l'Union du peuple corse, ont fait savoir à la chancellerie que le projet d'amnistie était trop restrictif et remettait en cause les engagements pris. « Il ne peut y avoir de restauration de la démocratie et de la paix civile en Corse, estiment ces mouvements, sans la libération de tous les emprisonnés politiques et l'arrêt de toutes les poursuites. »

L'action de la police contre le terrorisme ne risque-t-elle pas d'être entravée ? Au moment où certains membres présumés d'Action directe sont libérés, l'opération lancée à Lille, jeudi, et à Paris par les policiers contre des milieux d'ultra-gauche peut apparaître soit comme une réplique soit comme une coïncidence.

Détenus corses : rébellion des « libérables » à Fleury-Mérogis

Les gendarmes du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.) sont intervenus, vers 23 heures, jeudi 11 juin pour neutraliser treize détenus corses de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), qui s'étaient barricadés, en fin d'après-midi, dans un local collectif de la prison, après avoir expulsé leurs deux surveillants.

L'annonce, quelques heures plus tôt, de la libération, sur décision de la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat, de quatre de ces détenus, Paul Ceccaldi, Charles Pelegrini, Stephane Prodoli et José Pozzo, avait provoqué de vives réactions dans le quartier carcéral des Corses, où de nouvelles mesures d'élargissement étaient attendues depuis plusieurs jours, dans le cadre du projet d'amnistie. Débarrassés de leurs surveillants, les prisonniers faisaient savoir au directeur de la prison qu'ils exigeaient la mise en liberté de celui d'entre eux qui a déjà purgé la plus longue peine, Serge Cacciari, âgé de vingt-neuf ans, condamné le 10 juillet 1976 à dix ans de prison à la suite de l'émeute de Bastia, le 28 août 1975, au cours de laquelle un C.R.S. avait été tué (le Monde daté 11-12 juillet 1976).

Un communiqué était ensuite adressé au journal Libération au nom des « détenus du peuple corse » : « La libération des détenus politiques corses intervient d'une manière sélective et inadmissible qui tient compte non pas des prétextes juridiques invoqués mais des pratiques électoralistes qui rappellent étrangement celles du pouvoir déchu. (...) »

Le ministère de la justice leur répondait, par l'intermédiaire de l'administration pénitentiaire, que Serge Cacciari ne pourrait pas bénéficier des mesures prévues dans le projet gouvernemental, qui prévoit l'amnistie pour les prisonniers politiques dont les condamnations n'excèdent pas huit ans. Il expliquait aussi aux familles des détenus corses qui téléphonent sans cesse à la chancellerie, que les quatre « libérables » faisaient partie d'un groupe de huit détenus corses qui attendent leur jugement. La décision de leur prochaine libération a été prise par la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat. Ces prisonniers sont, en outre, accusés de faits moins graves.

Libérés quand même

Après l'échec des négociations, la chancellerie demandait au préfet de l'Essonne d'envoyer le G.I.G.N. à la prison de Fleury-Mérogis. Les gendarmes, explique-t-on, sont intervenus sans violence, en quelques minutes. Par « souci d'apaisement », le ministère de la justice a fait mettre en liberté, ce vendredi, vers 2 heures du matin, les quatre « libérables », considérant que leur action n'était pas assimilable à une prise d'otages. Ils ont été conduits à la gare d'Austerlitz, à Paris.

Lutte antiterroriste : arrestations à Paris

Il semble bien que l'opération antiterroriste entreprise depuis le milieu de la semaine par la police a été lancée par le service régional de la police judiciaire de Lille. Ce dernier, en arrêtant M. Raymond Delgado, trente-deux ans, ancien militant des Groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI), a, par la suite, — aidé par la brigade criminelle de la préfecture de Paris, les renseignements généraux et la D.S.T., — étendu son action à d'autres personnes, et, notamment, à un couple de ressortissants allemands recherché en R.F.A.

Au cours de différentes perquisitions, les policiers ont découvert dans plusieurs appartements parisiens de nombreux documents administratifs volés et des armes. Des sommes d'argent (environ 2 millions de francs) provenant du hold-up « politique » de Condé-sur-Escaut (Nord) ont d'autre part été trouvées. Quatre ressortissants italiens avaient déjà été arrêtés, en 1980, et déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat dans le cadre de l'enquête relative à ce hold-up. Il s'agissait de MM. Franco Pinna, Enrico Bianco, Luigi Amadori et de Mme Aurelia Marchionni (le Monde du 1er avril 1980).

Cette série d'arrestations intervient alors que six membres présumés du groupe terroriste Action directe ont été remis en liberté sur instruction du garde des sceaux le 5 juin (le Monde daté 7-8 juin). Ces personnes avaient été arrêtées, dans leur majorité, le 28 mars 1980, au cours d'une opération antiterroriste à Paris et dans le Var. A l'époque, le groupe Action directe s'était signalé par une douzaine d'attentats depuis mai 1979.

Les médecins du docteur Peignaux sont condamnés en appel

La vingtième chambre de la cour d'appel de Paris présidée par M. Jacques Bernard, a condamné le jeudi 11 juin à 15 000 francs d'amende chacun les professeurs Pierre Denicker et Lucien Colonna, médecins à l'hôpital psychiatrique Saint-Anne de Paris pour ne s'être pas inquiétés du non-retour, le 7 mars 1971, dans leur établissement, où il était en traitement, du docteur Pierre Peignaux, qui devait le 13 mars suivant, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), provoquer la mort d'un enfant de onze ans, Didier Robouant, en l'opérant d'une appendicite dont il n'avait jamais souffert.

Cet arrêt infirme le jugement rendu le 30 mai 1980 par la seizième chambre correctionnelle qui avait relaxé les deux prévenus (le Monde du 1er juin 1980).

La cour d'appel a estimé que MM. Denicker et Colonna s'étaient rendus coupables de « négligences et imprudences caractérisées » en raison de leur « inaction postérieure au non-retour » à Saint-Anne de ce malade auquel n'avait été accordée qu'une permission de sortie de dix heures. Elle déclare qu'une « surveillance du docteur Peignaux était possible », que « le conseil de l'ordre pouvait être alerté » et qu'« une intervention en vue d'un internement était réalisable ».

Pour la cour, « la prudence la plus élémentaire exigeait que l'une de ces mesures fût prise (...) d'autant plus que rien ne justifiait ce non-retour et que pendant son absence prolongée le docteur Peignaux pouvait cesser son traitement avec les conséquences susceptibles d'en résulter et qui étaient parfaitement prévisibles ».

Les parents de Didier Robouant partie civile, devront s'adresser au tribunal administratif pour obtenir des dommages et intérêts, la cour d'appel s'étant déclarée incompétente à ce sujet.

ÉDUCATION

M. Alain Savary a reçu les présidents d'université

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a présidé, jeudi 11 juin, la conférence des présidents d'université réunis au ministère, rue de Grenelle. Le nouveau ministre renouait ainsi un dialogue rompu depuis 1978, date à laquelle Mme Alice Saunier-Seïté avait décidé de ne plus assurer une présidence exercée de droit par le ministre de tutelle des universités.

Cette réunion, assez brève, a été l'occasion pour M. Savary de préciser, dans une allocution, « les grands principes à partir desquels [il] dégagerait les orientations générales d'une politique des universités ».

Une soixantaine de présidents ont écouté cette première déclaration du nouveau responsable de l'enseignement supérieur. Quelques participants ont regretté que M. Savary n'aborde pas les problèmes des conseils d'université ou des habilitations, sujets qui avaient profondément sensibilisé les milieux universitaires ces dernières années.

Des silences étonnants

M. Savary a voulu renouer le dialogue et la concertation avec les universitaires si longtemps délaissés par Mme Saunier-Seïté. Enseignants et étudiants attendaient beaucoup de ce premier contact, un mois après l'élection de M. Mitterrand. La déception a été grande pour quelques présidents pourtant proches des idées du nouveau ministre. Ils s'attendaient à des déclarations plus précises sur des sujets tels que la révision de la loi d'orientation, les habilitations accordées ou non aux universités à délivrer des diplômes des 2e et 3e cycles, ou les étudiants étrangers, domaines où Mme Saunier-Seïté avait fait preuve d'autoritarisme. Certes, M. Savary a manifesté sa fidélité à « ce qui constitue la philosophie de la loi d'orientation de 1968 » et son attachement à défendre l'autonomie, qu'elle soit financière ou intellectuelle, des établissements. Mais il n'a pas fait allusion — du moins dans le texte de son discours — à la révision de la loi d'orientation, qui, selon l'expression de M. Roland Omnes, vice-président de la conférence, « a partagé les universitaires et introduit des perturbations dans le fonctionnement des institutions ».

Est-ce parce qu'il s'adressait à des présidents dont près d'une vingtaine ont été élus suivant la nouvelle procédure que M. Savary a oublié d'évoquer la réduction de la participation des enseignants de rang non magistral dans les conseils ? Cette modification de la loi de 1968, dite « loi Sauvage », a pourtant provoqué, il y a juste un an, de nombreuses réactions de la part des élus socialistes, députés et sénateurs, et son abrogation figurait même dans les propositions de M. Mitterrand lorsqu'il était candidat à la présidence de la République.

« Une carte universitaire négociée et non imposée »

Le nouveau ministre a su cependant employer quelques expressions qui peuvent apporter des satisfactions aux universitaires, lorsqu'il a parlé d'« une carte universitaire négociée et non imposée » ou lorsqu'il a fait part de sa volonté d'ouvrir les établissements « à d'autres qu'aux étudiants classiques » et de son intention de recourir plus largement aux professeurs associés. Il a ainsi répondu à des attentes, mais son discours comporte aussi des silences, par exemple à propos des problèmes posés par la formation des instituteurs ou des étudiants (ils sont plus de huit cent mille). Il n'a fait aucune allusion aux conditions de vie des étudiants (bourses, logement...). De plus, des mots comme « compétition » ou « excellence », que l'on était habitué à entendre dans les discours de Mme Saunier-Seïté, ont été prononcés par le nouveau ministre. La référence implicite, même si le nom du rapporteur n'est pas cité, aux travaux de la commission animée par M. Yves Fréville, à la demande de l'ancien premier ministre (le Monde du 28 mars), surprend aussi. La définition d'« une instance d'évaluation nationale » pour le contrôle a posteriori des ressources mises à la disposition des établissements est la reprise d'une proposition de cette commission. M. Omnes a présenté au ministre, au nom de la conférence, un bilan de l'enseignement supérieur. Cette déclaration montre de manière claire et précise les difficultés de ce secteur de l'éducation, que ce soit au sujet de l'enseignement, de la recherche, des personnels enseignants ou non enseignants, des œuvres universitaires ou des moyens. Ce bilan propose aussi des solutions, ou du moins des axes de réflexion.

Beaucoup d'universitaires et d'étudiants attendaient du nouveau gouvernement des décisions immédiates et une volonté de mise en œuvre d'une politique différente en ce qui concerne les carrières, les conditions de travail et d'étude : ils espèrent que le ministre tiendra compte des actions qu'ils ont menées dans des conditions parfois difficiles pour exiger une plus juste répartition des sièges dans les conseils d'université ou l'abrogation de décrets limitant l'accès des étudiants étrangers.

SERGE BOLLOCH.

PREMIÈRE DÉCISION POUR LES ASSISTANTS

La première décision du ministre concernant l'enseignement supérieur étonne dans la forme et le fond.

C'est par un communiqué aux agences de presse que M. Savary a fait savoir, jeudi 11 juin, qu'il proposait de renouveler « pour deux années universitaires » les contrats des assistants non titulaires. Ces personnels (quatre mille en droit et lettres, quatre mille huit cents en médecine) demandaient, depuis un décret pris par Mme Saunier-Seïté le 20 septembre 1978, un renouvellement de leurs contrats sans limitation de durée. Il est surprenant que le ministre n'ait pas attendu de rencontrer les syndicats d'enseignants pour annoncer cette mesure.

Mais cette décision étonne aussi, car elle est en retrait par rapport aux mesures prises par des recteurs au cours des dernières années. Ceux-ci avaient accordé des renouvellements pour des durées de quatre ou cinq ans, voire même sans limitation, comme ce fut le cas à Caen. Méconnaissance des problèmes, précipitation de conseillers peu au fait du sujet ? La déclaration du ministre évoque l'assistanat — « à l'origine une voie pour devenir professeur » — en oubliant de signaler que c'est la limitation du nombre des postes mis au concours qui a empêché les assistants de devenir maîtres-asisistants. En indiquant qu'une personnalité, choisie par lui, va inventorier les problèmes, « tracer le cadre de la réflexion sur la réforme de l'assistanat et proposer les voies et les moyens pour y parvenir », le ministre semble vouloir isoler cette catégorie de l'ensemble des enseignants titulaires.

Il serait plus urgent de préparer une réforme générale des carrières des enseignants du supérieur où la promotion ne serait plus soumise à ces concours, où, grâce à Mme Saunier-Seïté, le « clientélisme » le dispute au copinage. — S. B.

ÉDUCATION

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Des emplois seront créés dans les établissements sous contrat d'association

L'avenir de l'enseignement privé continue de susciter des prises de position contradictoires. Aux propos rassurants des nouveaux responsables politiques font écho les inquiétudes des défenseurs de l'école catholique, qui représente 98 % des établissements privés sous contrat avec l'État. Des nouvelles garanties données soit par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, soit par le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, il ressort que, dans l'immédiat, non seulement les lois d'aide à l'enseignement privé seront respectées, mais que, de plus, cette aide sera accrue.

Dans une lettre du 4 juin à M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, le premier ministre affirme en effet que, « *décidé à créer des emplois dnas l'enseignement dès la rentrée prochaine, le gouvernement le fera sans discrimination, pour les établissements sous contrat d'association comme pour les établissements publics* ». Ainsi seront privilégiés les établissements qui, avec ce type de contrat, acceptent un contrôle renforcé de l'État en échange d'un financement accru.

Toutefois, M. Alain Savary, qui a reçu à leur demande, mardi 9 juin, les responsables du Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.), principale organisation syndicale enseignante dans ce secteur, aurait précisé, selon ces derniers, qu'« *il y aura, actuellement, maintien des dispositions concernant les contrats simples* », moins contraignants pédagogiquement, mais moins intéressants financièrement. Cette assurance a satisfait le SNEC-C.F.T.C., qui voit dans la généralisation des contrats d'association, envisagée par le gouvernement socialiste, « *la première étape d'un processus d'intégration* », qu'il refuse.

Pour ce qui concerne les personnels — enseignants et non-enseignants — des établissements sous contrat, l'objectif du gouvernement est d'opérer progressivement leur intégration à la fonction publique. Dans sa lettre à M. Guermeur, M. Pierre Mauroy écrit : « *Leurs droits acquis seront maintenus, et leur intégration dans la fonction publique leur donnera la possibilité de mutation, et non le déplacement d'office, comme on essaie malheureusement de leur faire croire.* »

Cette orientation du gouvernement place le SNEC-C.F.T.C. dans une situation quelque peu contradictoire. Favorable au maintien de l'enseignement privé tel qu'il est — « *depuis vingt-trois ans, la paix scolaire existait* », disent ses responsables — ce syndicat est en même temps favorable à une assimilation de la situation des maîtres du privé — qui, pour beaucoup, connaissent l'insécurité de l'emploi — à celle des enseignants du public.

En désaccord avec le but final du gouvernement — l'unification dans un « *grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale* », — il ne peut néanmoins qu'apprécier les mesures sociales améliorant la situation des maîtres. Aussi M. Claude Tardy, président du SNEC, a précisé : « *Nous serons vigilants pour que des mesures relevant de la justice sociale ne soient pas utilisées dans un sens intégrationniste, car nous voulons le pain et la liberté et ne sommes pas prêts à échanger la liberté contre du pain.* »

La politique conciliante du gouvernement ne calme donc pas tous les esprits. Ainsi, l'Association des parents d'élèves des écoles libres de la région parisienne a-t-elle créé un « *comité de défense de l'enseignement libre* » qui, dans un appel public, affirme que : « *Remettre en cause l'existence de l'école libre (...) serait renier la tradition de démocratie et de liberté de la France, renier les droits de l'homme, notre Constitution et nos lois...* »

DÉFENSE

● *M. François Mitterrand* a visité, jeudi 11 juin, le P.C. souterrain de la force nucléaire de dissuasion à Taverny (Val-d'Oise). Le chef de l'État, qui était accompagné de M. Charles Hernu, ministre de la défense, a assisté en particulier à un exercice mettant en œuvre les forces nucléaires stratégiques, et il s'est aussi intéressé à la défense de l'espace aérien français. Le président de la République s'est fait présenter les différentes installations souterraines de ce P.C.



Le palmarès du concours général

Une tradition qui se porte bien

Les résultats du concours général 1981 des lycées confirment la tendance à la remontée du nombre de candidats déjà nette l'année précédente (4 122 contre 3 735 en 1980). Mais cette augmentation est liée en partie, cette année, à l'introduction d'épreuves nouvelles dans trois disciplines pour les élèves des classes terminales : histoire et géographie, économie générale ou économie et organisation des entreprises, et technologie.

Au total, 169 prix ou accessits ont été décernés (145 en 1980). Comme c'est le cas depuis trois ans, les établissements de province l'emportent sur ceux de la région parisienne avec 103 mentions contre 66. L'académie de Paris est néanmoins citée à elle seule trente-huit fois, le lycée Louis-le-Grand obtenant le record national avec onze mentions. Les établissements venant immédiatement après sont, avec six citations, le lycée international de Saint-Germain-en-Laye, puis, avec quatre citations, à Paris, le lycée Molière ; à Versailles, le lycée Hoche ; à Marseille, le lycée Thiers et, à Grenoble, le lycée Champollion. Les établissements français à l'étranger sont cités huit fois.

Conformément à la tradition, les garçons se distinguent tout particulièrement dans les matières scientifiques — où ils remportent tous les prix en physique, mathématiques et construction — tandis que les filles brillent en langues vivantes et, notamment, en anglais, en allemand, en espagnol et en russe.

Quarante-neuf prix n'ont pas été décernés, dont vingt-cinq pour les nouvelles épreuves de technologie des classes terminales, qui préparent aux baccalauréats de technicien débouchant sur des métiers du secteur secondaire (électronique, génie civil ou chimie, par exemple). Parmi les autres récompenses non attribuées, on note pour les classes de première, les trois prix d'éducation musicale, le premier prix de sciences économiques et sociales (classe de première B), le premier prix de géographie, le premier et le troisième prix d'arabe ; et pour les classes terminales, le premier prix de mathématiques, les premier et troisième prix de sciences économiques et sociales, les premier et deuxième prix d'histoire.

Quelques lauréats sont des « récidivistes ». Ainsi, le deuxième prix de philosophie (terminale A) avait-il déjà remporté le premier prix de composition française en 1980. D'autres cumulent, tel le deuxième prix de sciences physiques qui est aussi deuxième prix de mathématiques en terminale C, ou le premier prix de thème latin en première qui remporte aussi le premier prix de version latine, ou encore des sœurs jumelles qui obtiennent, à elles deux, en classe de première, le premier et le deuxième prix de version grecque et le deuxième prix de version latine.

Le concours général, qui fut institué en 1747, n'a jamais connu autant de candidats ni autant de lauréats — même si de nombreux prix continuent de ne pas être décernés. Somme toute, il se porte bien alors qu'au lendemain de 1968 il avait été boudé et avait connu un certain déclin. Sera-t-il ébranlé par le changement, à moins que l'ombre d'illustres lauréats ne plaide pour sa défense : Jean Jaurès et Léon Blum ?

● COMPOSITION FRANÇAISE (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Sylvie Balestra (première C, lycée Thiers, Marseille) ; *2e prix* : Olivier Catoni (première C, lycée Victor-Duruy, Paris-7e) ; *3 prix* : non décerné.

● ANGLAIS (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Muriel Lerer (première C, lycée Molière, Paris-16e) ; *2e prix* : Monica Michlin (première C, lycée international de Ferney-Voltaire, Ain) ; *3e prix* : non décerné.

● ALLEMAND (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Emmanuelle Aurenche (première C, lycée Saint-Exupéry, Lyon-4e) ; *2e prix* : Dominique Luzeaux (première C, lycée Boucher-de-Perthes, Abbeville, Somme) ; 3e prix : Manuel Mauries (première B, collège militaire de Saint-Cyr, Yvelines).

● ESPAGNOL (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Hélène Marin (première A, lycée Michel-Montaigne, Bordeaux) ; *2e prix* : Astrid Dolet (première C, lycée Fresnel, Caen) ; *3e prix* : Louis Desloires (première A, lycée Marcel Pagnol, Marseille).

● PORTUGAIS (Premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Ana Cristina Neto (première A, lycée Claude-Fauriel, Saint-Etienne) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Agnès Barcelo (première A, lycée Champollion, Grenoble).

● ITALIEN (Premières A, B, C, D, E). — Aucun prix n'a été décerné.

● RUSSE (premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : Carine Perrier (première C, lycée Alain-Fournier, Bourges (Cher) ; *2e prix* : Jacqueline German (première A, lycée Champollion, Grenoble ; *3e prix* : non décerné.

● ARABE (premières A, B, C, D, E). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Maria Islah (première C, lycée Descartes, Rabat) ; *3e prix* : non décerné.

● HISTOIRE (premières A, B, C, D). — *1er prix* : Catherine Moulin (première A, lycée Péage-de-Roussillon (Isère) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Marc Berthiaume (première B, lycée Monge, Chambéry).

● GEOGRAPHIE (premières A, B, C, D). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Alexis Willer (première C, lycée Henri-IV, Paris) ; *3e prix* : Edouard Sauvage (première C, lycée Carnot, Paris).

● VERSION LATINE (premières A, B, C, D). — *1er prix* : Claude Badami (première A, lycée Marcel-Pagnol, Marseille) ; *2e prix* : Jeanne Rudent (première C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix* : non décerné

● THEME LATIN (premières A, B, C, D). — *1er prix* : Claude Badami (première A, lycée Marcel-Pagnol, Marseille) ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Isabelle Cogitore (première A, lycée Molière, Paris)

● VERSION GRECQUE (premières A, B, C, D). — *1er prix* : Jeanne Rudent (première C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix* : Catherine Rudent (première C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *3e prix* : Christine Maisonneuve (première C, lycée Longchamp, Marseille).

● EDUCATION MUSICALE (premières A, B, C, D, E, F 8). — Aucun prix n'a été décerné.

● SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (Première B). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Gilles Bonazzi (première B, lycée de Sèvres, Sèvres, Hauts-de-Seine) ; *3e prix* : Nicolas Costes (première B, lycée Janson-de-Sailly, Paris).

● CONSTRUCTION (Premières F1, F2, F3). — *1er prix* : David Jurion (première F3, lycée d'enseignement général et technique, Troyes) ; *2e prix* : Francis Galland (première F1, lycée technique, Romilly-sur-Seine, Aube) ; *3e prix* : Jacques Delpierre (première F2, lycée technique, Armentières, Nord).

Classe de première

● GEOGRAPHIE (Terminales A, B, C, D). — *1er prix* : Hubert Dizier (terminale C, lycée Thiers, Marseille) ; *2e prix* : Vincent Fleury (terminale C, lycée Henri-IV, Paris) ; *3e prix* : non décerné.

● ECONOMIE GENERALE OU ECONOMIE ET ORGANISATION DE L'ENTREPRISE (Terminales G1, G2, G3). — *1er prix* : Valérie Bockaert (terminale G1, lycée Gaston-Berger, Lille) ; *2e prix* : Anne-Marie Ariès (terminale G1, lycée Gabriel-Fauré, Foix, Ariège) ; *3e prix* non décerné

● CONSTRUCTION (Terminale E). — *1er prix* : Charles Derivaux (lycée d'enseignement général et technique, Troyes) ; *2e prix* : Alain Baverheim (lycée technique Roosevelt, Reims) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F1). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Jérôme Pieri (lycée de Bagnols-sur-Cèze, Gard).

● TECHNOLOGIE (Terminale F2). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Philippe Carrier (lycée Jules-Ferry, Versailles) ; *3e prix* : Gaël Mansallier (lycée Jules-Ferry, Versailles).

● TECHNOLOGIE (Terminale F3). — *1er prix* : Serge Desiderio (lycée Edouard-Branly, Lyon) ; *2e prix* : Gérard Pajean (lycée technique Monge, Chambéry) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F4). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Jean-Yves Souply (lycée technique Les Pannevelles, Provins, Seine-et-Marne) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F5). — Aucun prix n'a été décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F6). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Chheng Sary Oun (Ecole nationale de chimie, Paris-13e) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F7). *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Patrice Laforce (lycée Albert-Claveille, Périgueux, Dordogne) ; *3e prix* : Christine De Goer de Hervé (lycée technique Louise-Michel, Grenoble).

● TECHNOLOGIE (Terminale F7). — Aucun prix n'a été décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F8). — Aucun prix n'a été décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F9). *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : François Satge (lycée technique Denis-Diderot, Marseille) ; *3e prix* : non décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale F10). — Aucun prix n'a été décerné.

● TECHNOLOGIE (Terminale H). *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : François Garre (lycée technique, Strasbourg) ; 3e *prix* : non décerné.

Concours commun

● DESSIN (premières et terminales). — *1er prix* : Jean-Louis Le Cabellec (terminale A, lycée Masséna, Nice) ; *2e prix* : Romain Creutz-Meyer (terminale A, lycée Albert-Schweitzer, Mulhouse, Haut-Rhin) ; *2e prix ex aequo* : Judith Trnka (terminale D, lycée Rabelais, Meudon, Hauts-de-Seine).

Classes terminales

● COMPOSITION FRANÇAISE (terminales A, B, C, D, E) — *1er prix* : Catherine Costentin (terminale A, lycée Wallon, Valenciennes) ; *2e prix* : Eric Dayre (terminale C, lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy, Seine-Saint-Denis) ; *3e prix* : non décerné.

● PHILOSOPHIE (Terminale A). — *1er prix* : Patrick Nabet (lycée Thiers, Marseille) ; *2e prix* : Pascal Blanchard (lycée Banville, Moulins) ; *3e prix* : Richard Crescenzo (lycée Thiers, Marseille).

● PHILOSOPHIE (terminales B, C, D, E). — *1er prix* : Frédérique Ildefonse (terminale C, lycée Pothier, Orléans) ; *2e prix* : Frédéric Barthelemy (terminale C, lycée Montaigne, Paris) ; *3e prix* : Pierre Wagner (terminale C, lycée Fabert, Metz).

● MATHEMATIQUES (terminales C, E). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Jean-François Bensahel (terminale C, lycée Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix ex-aequo* : Jean-François Bertin (terminale C, lycée Paul-Duez, Cambrai).

● SCIENCES PHYSIQUES (terminales C, D, E). — *1er prix* : Jean-Louis Barrat (terminale C, lycée Malherbe, Caen) ; *2e prix* : Jean-François Bertin (terminale C, lycée Paul-Duez, Cambrai) ; *3e prix* : Christophe Lecluse (terminale C, lycée Fresnel, Caen).

● SCIENCES NATURELLES (terminale D). — *1er prix* : Colette Orival (lycée du Parc, Lyon 6e) ; *2e prix ex-aequo* : Philippe Gouinet Louis-Pergaud, Besançon) ; *3e prix* : non décerné.

● EDUCATION MUSICALE (terminales A, B, C, D, E, F 8). — *1er prix* : Mathieu Postel (terminale C, lycée Florent-Schmitt, Saint-Cloud) ; nale A, lycée Edmond-Perrier, Tulle) ; *2e prix ex-aequo* : Philippe Guninet (terminale A, lycée Albert-Schweitzer, Le Raincy, Seine-Saint-Denis)

● SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (terminale B). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : Didier Pillion-Nicolet (lycée André-Boulloche, Livry-Gargan, Seine-Saint-Denis) ; *3e prix* : non décerné.

● HISTOIRE (terminales A, B, C, D). — *1er prix* : non décerné ; *2e prix* : non décerné ; *3e prix* : Gérard Stark (terminale B, lycée Colbert, Thionville, Moselle) ; *3e prix ex aequo* : Fabrice Bouthillon (terminale A, lycée des Bourdonnières, Nantes).

DU BON USAGE DES PASSERELLES

De notre correspondant régional

Lyon. — Serge Desiderio, dix-neuf ans, a obtenu le premier prix du concours général, option technologie électrique, correspondant à la classe terminale F. 3. Elève du lycée technique Edouard-Branly, il a accueilli le résultat avec surprise. Il ne pensait pas avoir bien réussi la première partie des épreuves... Le proviseur de l'établissement, M. Constant Bamoud, s'est félicité de ce nouveau succès au concours général de l'un de ses élèves — le troisième enregistré depuis la naissance du lycée il y a douze ans — et a insisté sur la scolarité particulière du lauréat issu du cycle court.

Serge Desiderio, après le B.E.P.C., avait, en effet, suivi une filière *a priori* modeste en passant par le BEP (Brevet d'études professionnelles). Mais après une classe de « première d'adaptation » qui ménage une passerelle entre l'enseignement technique court et celui qui conduit au baccalauréat, il a pu se révéler rapidement comme le meilleur élément d'une classe de terminale de vingt-cinq élèves (tous des garçons). « *Il a eu beaucoup de mérite d'arriver à un tel résultat dans une classe « hyper relax » et au niveau très irrégulier* », juge son professeur de mathématiques. M. Henri Mollière, professeur d'électro-technique, estime que son élève « *plus bûcheur que doué* » s'intéresse à tout, « *y compris à des matières annexes comme la métallurgie* ».

Le lauréat explique sa « motivation » par son environnement familial : « *Ma mère est seule.* » Ses projets d'avenir : sup-élec. Sa première expérience professionnelle — un stage dans un bureau d'études de recherche électro-industrielle — l'a « passionné ». « *Il a le profil d'un ingénieur de production* », estime un de ses professeurs.

Pour décrocher le premier prix, Serge Desiderio a travaillé six heures sur le câblage d'une maquette de moteur à trois vitesses et quatre heures d'épreuves théoriques. Ayant passé les épreuves dans un relatif isolement, il ne s'explique pas le faible nombre de premiers prix, mais il s'est surtout réjoui de voir pour la première fois le concours s'ouvrir à l'électrotechnique, alors qu'auparavant seule la section métallurgie pouvait être primée.

CLAUDE LÉGENT.

DANS LE BAIN DE PLATON

La scène est touchante : sept élèves de première C du lycée Louis-le-Grand posant avec leur professeur de lettres pour la photo historique. Le cru 1981 du concours général a, en effet, produit sept lauréats dans la même classe, ce qui ne s'était pas vu « *depuis des années* »...

Plus rare encore : les deux premiers prix de version grecque et le deuxième prix de version latine ont été accaparés par les deux plus jeunes lauréates du concours, des sœurs jumelles de quinze ans, Jeanne et Catherine Rudent. Mais là s'arrêtent les surprises. Les deux sœurs ont, en effet, le profil exact, sinon des bêtes à concours, du moins des « bonnes élèves » intégrées depuis leur plus jeune âge dans le monde enseignant. Leur père est professeur de lettres au lycée Louis-le-Grand (encore lui !) et leur mère professeur de lettres au lycée Janson-de-Sailly (l'élite de la rive droite).

« *On n'a aucun mérite*, reconnaît Jeanne. *Lorsqu'un professeur de lettres n'était pas à la hauteur, nos parents nous aidaient.* » Des élèves en double commande, promises aux doubles succès (Jeanne a le premier prix de version grecque et le deuxième prix de version latine). Mais elles restent lucides — ou modestes : « *Si nous étions filles de P.-D.G. ou d'ingénieur, nous n'aurions pas eu ces prix. La version grecque était un texte de Platon sur les idées, or nous baignons, chez nous, dans les idées de Platon.* » L'immersion totale.

Leur professeur de lettres, M. Alain Boulitreau, ne s'attribue lui non plus aucun mérite : « *Les élèves sont triés dès le départ, de toute façon. Quant à Jeanne et Catherine, elles ne travaillent même pas beaucoup. C'est une question de chromosomes...* » Pourtant, les jumelles — homozygotes — n'ont pas tout à fait les mêmes goûts. Jeanne, la double lauréate, aime « *aussi* » les maths et envisage de faire une classe de maths sup après le bac. Sa sœur Catherine, qui ne les aime pas, préfère choisir hypokhâgne. A la différence de sa sœur, qui porte sandales et jupe rose gaufrée, Catherine est habillée « *sport* » — blue jeans et tennis, — bien qu'elle n'en pratique aucun.

Les deux sœurs ont les mêmes distractions : la musique classique « *romantique* » (Schubert, Mendelssohn) et la lecture (« *des romans* »). Pas d'activités de groupe ni d'engagement politique. L'élection de M. Mitterrand ? « *On est contentes qu'il soit passé, pour le changement.* » Mais elles reconnaissent ne pas avoir encore d'autre réflexion politique que celle de leurs parents. C'est-à-dire avant tout les idées de Platon, décryptées dans le texte.

ROGER CANS.

● *La MNEF pour une réunification de la mutualité étudiante.* — M. Jean-Michel Grosz, président de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF, dirigée par des socialistes), souhaite une « *réunification de la mutualité étudiante* ». Regrettant la concurrence qui existe à l'université entre la MNEF (près de 400 000 adhérents) et les mutuelles régionales regroupées au sein de l'Union des sociétés étudiantes mutualistes (USEM, 90 000 adhérents), créée dans les années 70, M. Grosz a proposé à celles-ci de participer à la constitution d'une seule grande mutuelle.

● *Le Syndicat des instituteurs et le rôle des parents.* — M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) et secrétaire général de la FEN par intérim, a abordé à nouveau, jeudi 11 juin à Lyon, le problème de la participation des parents à l'école. M. Guy Georges a renouvelé son opposition « *à un droit de regard institutionnel sur les méthodes pédagogiques des enseignants par les parents d'élèves* », avant de conclure : « *Les lois laïques nous ont aidés à nous libérer de la tutelle des préfets et des curés ; ce n'est pas pour retomber sous celle des parents.* » — (Corresp.)



HALTÉROPHILIE

Une discipline méconnue et parfois suspecte

Au cours des récents championnats de France ouverts aux étrangers, qui ont eu lieu à Paris les 28, 29 et 30 mai, quinze records nationaux ont été améliorés. Ces performances n'ont pas eu beaucoup d'échos et sans doute est-ce lié au fait que l'haltérophilie est le plus souvent mal reçue, quelquefois même suspectée.

L'idée que l'on se fait parfois de l'haltérophilie, confortée par l'aspect physique de quelques-uns de ses pratiquants, aspect tout simplement monstrueux, va sûrement à l'encontre de l'intérêt de cette discipline dont les qualités sont donc mal perçues et même ignorées. Combien de jeunes sportifs peuvent avoir envie de ressembler, par exemple, à Alexeev, monstre parmi les monstres, et de laisser leur corps se déformer, et accepter un développement excessif, dans le seul but de battre des records, éphémères comme tous les records ? L'haltérophilie ne présente cependant pas que cet aspect peu engageant et les prochains championnats du monde qui auront lieu à Lille, en septembre 1981, permettront sans doute de découvrir qu'il s'agit aussi d'une école athlétique moins rébarbative qu'on ne le pense en général.

En France, la pratique de l'haltérophilie tend au demeurant à démontrer que le stade confidentiel est dépassé et que beaucoup ont refusé de ne voir que son côté peu engageant. De huit mille cinq cents, en cinq ans, le nombre des pratiquants est passé à près de dix-neuf mille, et la recherche d'un corps puissant ne provoque pas toujours, fort heureusement, les altérations de silhouette que la télévision colporte trop souvent. Même si le champion leveur de fonte est d'évidence charpenté comme une armoire. Il arrive souvent que son harmonie morphologique générale soit très acceptable. Sans doute le développement de l'haltérophilie aurait-il bénéficié d'une accélération plus forte encore si les pratiques quelquefois dénoncées et tout autant prouvées, relatives à l'emploi d'anabolisants et au recours à la biologie, n'avaient pas précisément donné une idée *suspecte* de ce sport de force.

Quelle est la clientèle de l'haltérophilie et dans quel milieu vient son renouvellement comme son essor ? Assez paradoxalement, en France, et sans que l'on sache trop pourquoi, c'est dans le monde ouvrier et dans le monde universitaire que naissent les vocations. A parler avec quelques-uns d'entre eux, et donc sans vouloir généraliser, il semble que l'haltérophilie s'adresse en priorité à ceux qui sont attirés par l'effort *solitaire* et veulent aussi combattre une sorte de timidité naturelle, ce qui n'est pas évident au premier examen.

Cet exercice très individuel, lever des poids plusieurs heures par jour, paraît correspondre dans le même temps à un besoin de défoulement discret comme au souci de donner au corps une apparence qui contrebalance une *réserve de caractère*. A cet égard, ce *serait* certainement faire injure aux haltérophiles que de les comparer à ceux qui font de la « gonflette », c'est-à-dire du muscle à bon compte, « de pacotille » comme on dit dans les salles d'haltérophilie. Si les résultats physiques sont parfois comparables, les motivations sont diamétralement opposées, l'une privilégie l'apparence, l'autre l'efficacité dans le but de lever toujours plus lourd. « *C'est vrai*, reconnaît un jeune haltérophile, *j'ai perdu beaucoup de complexes, je me suis même dégagé d'un état d'infériorité contraignant.* » Tous ne font pas, comme les frères Senet ou comme Pierre Gourier, auteur de quatre records nationaux aux championnats de France, quatre heures d'entraînement par jour, cinq fois par semaine, et ne lèvent pas environ 35 tonnes quotidiennes. L'haltérophilie se fait aussi à la carte, et c'est bien ainsi.

En vingt ans, l'haltérophilie a beaucoup évolué. C'est désormais une discipline dont la réussite repose sur la vitesse, la détente et la souplesse autant que sur *la force. Il est fini le temps où* la force seule primait. Aujourd'hui, c'est un sport très technique, reposant précisément sur la vitesse d'exécution et la coordination. C'est aussi un sport de *labeur, de travail continu*, et c'est la raison pour laquelle les plus doués, appelés naturellement en haltérophilie comme dans d'autres domaines à la désinvolture, réussissent parfois moins bien que ceux qui le sont moins.

Pour l'heure, la meilleure école d'haltérophilie, ou tout le moins la plus efficace, est l'école bulgare. Avec 8 500 athlètes seulement — contre 1 500 000 en Union soviétique, — les Bulgares obtiennent les meilleurs résultats d'ensemble. Ils ont adapté à l'haltérophilie les méthodes informatiques les plus modernes de dépistage et de contrôle, très *comparables à ce que les Alle*mands de l'Est ont fait et font, avec le même succès, dans d'autres disciplines. L'école française est loin de pouvoir s'en inspirer, faute essentiellement d'audience *et, par conséquent*, des moyens financiers appropriés. La tenue des prochains championnats du monde, à Lille, devrait promouvoir auprès du grand public un sport méconnu et qui mérite sans doute mieux que le sort qui est le sien actuellement.

F. J.

AUTOMOBILISME

Voitures d'hier et d'aujourd'hui au Mans

De notre envoyé spécial

Le Mans. — *Il y a des voitures qui, comme des champions, laissent un plus grand souvenir que d'autres. La Porsche 917, voiture de sport conçue à la fin des années 60 et victorieuse aux Vingt-Quatre Heures en 1970 et en 1971, est de celles-là. Rien d'étonnant que, mardi 9 juin, dès le premier jour des vérifications du Mans, ce soit précisément la Porsche 917 engagée dans la course d'endurance des 13 et 14 juin qui ait emporté le plus franc succès, fait à la fois de curiosité et de nostalgie. Curiosité de voir comment une telle voiture avait pu être reconstruite dix ans après, nostalgie de redécouvrir une aussi belle robe et le côté bête de race qui se dégage de la 917 et saute aux yeux.*

En 1972, Porsche n'avait pas renoncé de gaieté de cœur à ses 917, chevaux de bataille des courses d'endurance. C'était le règlement de l'époque qui l'imposait. En 1981, un autre règlement, guère plus cohérent, autorisant à nouveau ce type de voiture, deux Allemands, les frères Kremer, propriétaires d'une écurie de course, ont eu l'idée de reconstruire, avec des plans fournis par Porsche, l'une de ces fameuses 917. Pendant deux ans, ils ont fait la quête des pièces de 917 afin de les reproduire, de telle sorte que la voiture soit tout à fait neuve.

Si le châssis a reçu des modifications, ainsi que quelques points aérodynamiques, si les suspensions ont été adaptées à l'évolution des pneumatiques, l'allure générale de la 917 n'a guère changé et reste superbe. Elle recevra un moteur de 5 litres de cylindrée (560 ch) pour la course et, théoriquement, sa boîte de vitesses conçue pour les Porsche Canam (épreuves Canada-Amérique) de 1 200 ch est supposée tenir le coup. Conduite par trois pilotes français, Wolleck, Chasseuil et Lapeyre, elle aura le handicap de n'avoir subi qu'un court galop pour tout essai préliminaire. Or l'expérience a souvent prouvé que Le Mans se gagnait aussi et surtout au cours des répétitions.

Le lendemain, mercredi, les curieux ont reçu un choc. Après la 917 d'hier est arrivée l'Ardex, peut-être *la voiture de demain*. Imaginée par un ingénieur, Max Sardou, l'Ardex S.80 a la plus originale des silhouettes et elle offre la double particularité d'être une voiture à « *effet de sol* », sans pour autant être équipée de jupes, et son moteur est placé à l'avant, en position centrale. Dire qu'elle frappe l'œil de la même manière que la 917 serait mentir. L'Ardex, apparemment, ne se veut pas élégante. L'essentiel est cependant de savoir si la hardiesse de sa construction et sa complexité répondent à une réelle efficacité.

De toute évidence, le plateau du Mans est beaucoup plus riche que ceux des années précédentes. Si une bonne quinzaine de voitures peuvent prétendre l'emporter, quelques-unes d'entre elles ont de plus *grands atouts pourvu que la robus*tesse de leur mécanique corresponde à leur brio. C'est le cas, en plus de la Porsche 917, des deux Porsche 936 turbocompressées, engagées, elles, officiellement par l'usine allemande, des prototypes que l'on a déjà vus souvent au Mans où ils ont gagné en 1976 et 1977 mais qui sont équipés, pour la première fois, de moteurs construits *par Porsche en vue de participer* à la plus célèbre course américaine, les 500 miles d'Indianapolis.

Entraînées comme la 917, par une boîte de vitesses Canam acceptant la transmission de plus de 1 000 ch, les deux 936 développent 620 ch et sont théoriquement les voitures les plus performantes du Mans. La seule inconnue de taille concerne précisément leur qualité d'endurance.

Outre six voitures — Dome, Ibec, De Cadenet, A.C.R., Lola — propulsées par la bonne à tout faire du sport automobile, le moteur Cosworth, le dernier vainqueur des Vingt-Quatre Heures, Jean Rondeau, engage cette année cinq voitures, toutes en Cosworth, contre trois en 1980. Le Cosworth qui a gagné, depuis sa création, en 1957, plus de cent quarante Grands Prix de formule 1, a aussi, parmi ses références, deux victoires au Mans, en 1975 avec Mirage et, l'an dernier, avec Rondeau.

Deux des cinq Rondeau ont reçu une variante du Cosworth, dont la cylindrée est passée de 3 000 à *3 300 cm3, comme au demeurant* l'une des deux Lola à « effet de sol ». Jean Rondeau — il a gagné au Mans l'année dernière avec Jean-Pierre Jaussaud, — constructeur et pilote, a organisé son écurie un peu à la manière de ce qui prévaut actuellement dans les courses à la voile au plan des commanditaires. Chacune de ses voitures porte un nom différent, selon l'identité du *bailleur de fonds. Il en coûte un* million de francs pour peindre une Rondeau à ses couleurs.

Jean Rondeau a tiré la leçon de l'expérience de l'année dernière. Il s'est bien rendu compte que sa victoire n'avait tenu qu'à peu de chose, et c'est un fait que, avec Jaussaud, ils avaient perdu près de 1 heure 20 minutes à leur stand pour diverses bricoles. Aussi tout l'effort a-t-il visé *à rendre plus accessibles les voi*tures, à faciliter et à accélérer autant que faire *se* peut les éventuelles interventions qui pourraient survenir pendant la course.

Parmi les voitures qui ne sont pas équipées de moteur Cosworth et qui retiennent l'attention, figurent quatre Lancia Beta, une Porsche 908, une douzaine de Porsche 935 — une *voiture de ce type a remporté Le Mans en 1979, — et surtout trois W.M.* construites par deux Français, Gérard Welter (le W de l'association) et Michel Meunier (le M). Très réussies en aérodynamisme, extrêmement rapides, les W.M., qui disputeront la sympathie des spectateurs du Mans aux Rondeau, ont déjà gagné une première bataille. Peugeot, qui fournit les moteurs et qui a longtemps assisté, mais discrètement, l'équipe W.M., a, fait nouveau, placé son nom bien en vue sur les voitures.

FRANÇOIS JANIN.

SPORTS

Cyclisme

LES JEUNES DU « MIDI LIBRE »

(De notre envoyé spécial.)

Nîmes. — Le Grand Prix du *Midi libre*, qui a lieu sur les routes des Cévennes, confirme le rajeunissement du cyclisme français, amorcé en début de saison. A l'issue de la première étape Montpellier-Nîmes gagnée, jeudi 11 juin, par le « régional » Jean-François Rodriguez, c'est en effet le jeune grimpeur lyonnais Philippe Martinez, un autre néo-professionnel, qui a pris la tête du classement général. Un troisième néophyte, Jean-Paul Le Bris, faisait partie du groupe de tête, mais il a été contraint d'abandonner après une chute dans la descente du col de Saint-Roman-de-Codières.

Quant à Bernard Hinault distancé la veille de quarante-six secondes au cours du prologue, il est resté en permanence sur la défensive avec l'excuse, il est vrai, de protéger son équipier Rodriguez, dont il est devenu en quelque sorte le domestique. Etrange renversement des rôles. Cependant, rien ne lui interdisait de se glisser dans l'échappée décisive. Est-il venu au *Midi libre* uniquement pour s'entraîner en prévision du Tour de France, ce qui n'est pas, à coup sûr, un bon calcul ? On était en droit d'attendre un comportement différent d'un champion du monde. — J. A.

Sports équestres

DÉFI BRITANNIQUE DANS LE PRIX DES NATIONS

Pour la troisième année consécutive le concours hippique de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de France a lieu sur l'hippodrome de Longchamp. Commencées, jeudi 11 juin, devant un public clairsemé, n'applaudissant que du bout des doigts des concurrents plus soucieux de tâter le terrain que de chercher l'exploit, les opérations prendront fin dimanche avec le Grand prix individuel. Entre-temps, ce vendredi 12 juin se sera disputé le Prix des nations qui verra s'affronter neuf équipes, la France, particulièrement en verve ces derniers mois, ayant pour principaux adversaires la Grande-Bretagne avec un grandissime quatuor, les Pays-Bas revenus en force sur le devant de la scène et, à un moindre degré, l'Irlande malgré ses chevaux cités sur tous les continents comme les premiers du monde.

La République fédérale d'Allemagne est également présente mais nous ne nous laisserons pas prendre au lyrisme des programmes officiels au sujet de cette participation. En réalité nos voisins d'outre-Rhin nous ont dépêché d'honnêtes doublures, impuissantes à écarter, du moins en saine logique, du chemin de la victoire les mieux placés pour y parvenir. Les cracks allemands, comme beaucoup d'autres grandes cravaches étrangères, « s'expliquent » actuellement sur un prestigieux théâtre équestre où matériellement il y a beaucoup plus à rafler qu'à Longchamp.

Deux épreuves étaient inscrites, jeudi, en lever de rideau : le Prix de la jeunesse et des courses, parcours de choix aux difficultés très moyennes, d'où un nombre de « sans faute » qui réjouirent et même appâtèrent ceux qui ne pensaient pas s'en tirer à si bon compte. L'épreuve fut remportée par le jeune Bordelais Pierre Durand sur la grise Darling X.

Le Prix des haras nationaux était, lui aussi, à peine digne d'une épreuve internationale, et, après deux heures de spectacle, les amateurs les mieux armés à tout encaisser se sentaient écrasés d'ennui. Et, d'ailleurs, comment repérer les fautes sinon en tendant l'oreille et en se fiant uniquement au bruit des barres renversées en cours de chemin, les tribunes, déplorablement agencées, n'autorisant qu'une vue panoramique très imparfaite de la piste. Curieuse idée en vérité que celle d'avoir confié les réalisations de Longchamp à des hommes qui ont fait, paraît-il, merveille dans le genre dans les parcs des châteaux de Goodwood et de Windsor.

ROLAND MERLIN.

POLICE

MILLE EMPLOIS SERONT CRÉÉS

Parmi les mesures prévues au collectif budgétaire qui sera soumis au Parlement figure une proposition du ministre de l'intérieur tendant à la création de mille emplois dans la police nationale. Il s'agira uniquement d'emplois à caractère administratif car, en raison de la durée de la scolarité, il ne peut-être procédé, pour 1981, à un recrutement de gardiens de la paix. Mais ce recrutement permettra, dès 1981, de remettre en service actif des policiers jusqu'alors affectés à des tâches administratives.

M. Gaston Defferre se propose, d'autre part, de faire inscrire au projet de budget, pour 1982, la création d'au moins deux mille postes de policiers actifs.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Pour l'été

La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris organise, en liaison avec la mairie de Paris et avec la participation de quinze associations de la capitale, un certain nombre d'activités sportives pour cet été, en juillet et en août.

Activités proposées : badminton, gymnastique d'entretien, jogging - marche, judo-self-défense, natation, tennis, tennis de table, volley-ball, yoga, danse. Activités ouvertes à tous, jeunes à partir de quatorze ans, adultes, personnes âgées.

Les inscriptions sont prises depuis le 1er juin à la Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris, du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures, le samedi de 10 heures à 12 heures. Les droits d'inscriptions sont de 25 F par activité et par mois (assurance comprise). Pour la gymnastique d'entretien, le jogging et la marche, 10 F seulement (assurance comprise). Pour les retraités, les droits d'inscription sont de 10 F (assurance comprise).

Les inscriptions à une ou plusieurs activités seront enregistrées par ordre d'arrivée et retenues en fonction des places disponibles.

(*) Renseignements complémentaires au 359-01-69.

FÊTES SUR LE PONT-NEUF. — Les fêtes du Pont-Neuf, qui avaient attiré l'année dernière deux cent mille personnes sur le vieux pont et la place Dauphine, commenceront le samedi 13 juin à midi. Pendant tout le week-end prochain, de nombreux spectacles de théâtre, musique, chanson, danse y réuniront comédiens, danseurs, musiciens, bateleurs et acrobates. Une foire à la brocante et aux antiquaires sera ouverte sur toute la longueur du pont, avec une soixantaine de participants tenant échoppe sous dix tentes. Enfin, un feu d'artifice sera tiré dans la soirée de samedi, vers 23 h. 30, et des fontaines lumineuses seront installées sur l'esplanade de la statue d'Henri IV.

ENTRAIDE

UNE ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LA SOLITUDE

« *Vous êtes seul, vous aimeriez vous faire des amis et profiter avec eux de vos loisirs. Téléphonez ou venez nous voir* » Sous le titre « *Pour être moins seul* », cette petite annonce est parue l'année dernière dans un journal gratuit du Maine-et-Loire. Résultat : cent cinq personnes, en l'espace de quinze jours, ont frappé aux portes de l'Orée (Organisme de relations et d'échanges), une association qui veut lutter contre la solitude et l'isolement, « *ces fléaux sociaux* ».

L'Orée, qui compte neuf cents adhérents, dont deux tiers de femmes dans les zones urbaines, offre donc à ses membres la possibilité de se rencontrer au cours d'activités sportives ou culturelles qu'ils doivent eux-mêmes mettre sur pied. Règle absolue dans cette association : l'auto-organisation. « *Nous ne prenons pas en charge des assistés* » explique M. François Arnold, son président. *De la même façon nous ne recevons aucune subvention. Les cotisations (500 F, par an, dans la région parisienne, de 20 à 400 en province) suffisent à payer les trois salariés à mi-temps que nous employons.* »

Créée en 1972, par Mme Marguerite Lambert, journaliste à *Clair Foyer*, un journal catholique, l'association dénie aujourd'hui toute coloration politique ou religieuse « *Nous acceptons tout le monde sans distinction* ».

★ L'Orée, 12, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris. Tél : 532-34-28.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juin 1981 :

DES DECRETS

● Portant convocation des électeurs sénatoriaux du département de la Haute-Marne ;

● Abrogeant les décrets du 13 février 1981 concernant les établissements publics régionaux

UN ARRETE

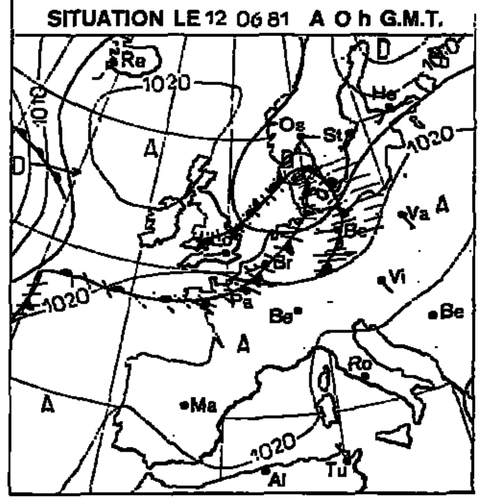
● Relatif aux conditions de recrutement du personnel des services techniques communaux

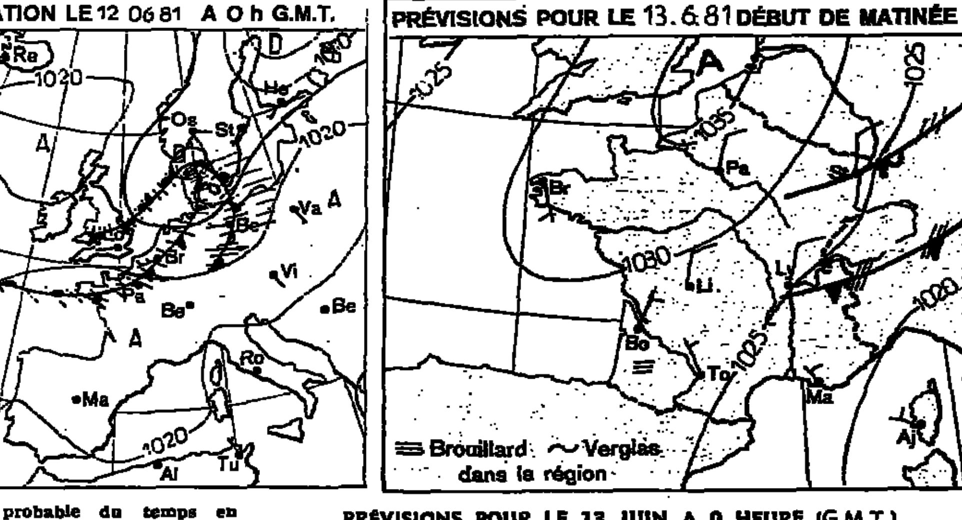
DES LISTES

● D'admission à l'école militaire de la flotte (section officiers de marine) en 1981 ;

● Des candidats autorisés à participer au concours d'agrégation pour le recrutement de professeurs des universités dans les disciplines pharmaceutiques

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 juin à 0 heure et le samedi 13 juin à 24 heures :

La dépression de Scandinavie s'éloignera vers l'est et une dorsale centrée sur la mer du Nord se renforcera. Elle dirigera sur la moitié nord de notre pays des masses d'air plus frais et nuageux.

Samedi, le temps sera frais et nuageux en matinée sur la moitié nord de la France, et des pluies faibles pourront encore se produire des Ardennes au nord des Alpes. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé après disparition de quelques brouillards locaux.

Dans la journée, une tendance orageuse se développera sur les Alpes. Ailleurs, le temps sera passagèrement nuageux avec de belles éclaircies. Toutefois, quelques averses seront observées au nord-est de la Seine. Les vents s'orienteront au secteur nord et deviendront modérés sur la moitié nord de notre pays, plus faibles ailleurs.

Les températures seront en faible baisse sur la moitié nord

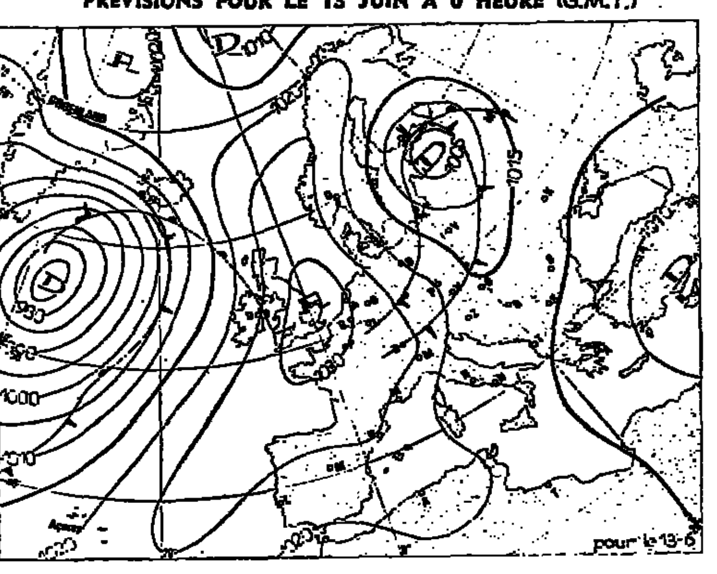
Le vendredi 12 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 29 et 13 ; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 28 et 12 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 29 et 12 ; Lille, 21 et 13 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 30 et 19 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 24 et 16 ; Nice, 28 et 22 ; Paris-Le Bourget, 27 et 16 ; Pau, 30 et 14 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 23 et 14 ; Strasbourg, 26 et 14 ; Tours, 26 et 16 ; Toulouse, 31 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 18 degrés ; Amsterdam, 15 et 13 ; Athènes, 32 et 21 ; Berlin, 23 et 17 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 22 et 13 ; Le Caire, 36 et 21 ; îles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 28 et 11 ; Jérusalem, 27 et 16 ; Lisbonne, 32 et 17 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 37 et 17 ; Moscou, 30 et 16 ; Nairobi, 23 et 20 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 32 et 14 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 18 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 14 JUIN

Sur une large moitié sud, la journée sera bien ensoleillée malgré quelques brumes et brouillards matinaux sur le Centre et le Sud-Ouest. Sur le reste du pays, le ciel en début de journée sera assez nuageux, mais le soleil devrait percer en fin de matinée ; les nuages seront rares dans l'après-midi, sauf sur les côtes de la Manche et la mer du Nord, où ils pourraient persister. Les températures seront élevées (minimum entre 12 et 18 degrés, maximum entre 19 et 28 du nord au sud).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 14 JUIN

« Crypte de Notre-Dame », 10 h 30, entrée, Mme Meyniel

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h. 45, entrée, côté parc, Mme Hulot

« Musée Nissim de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Garnier-Ahlberg

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Circuit Paris 1500 », 15 h., métro Jasmin, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques)

« Hôtel du Châtelet », 15 h., 127 rue de Grenelle (Approche de l'Art)

« Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 15 h., parvis (Arcus)

« Le Louvre », 15 h., porte Denon (L'Art pour tous)

« Cimetière de Picpus », 15 h 15, 35, rue de Picpus (Mme Barbier)

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller)

« Alchimie et symbolisme des tailleurs d'images » 15 h., portail central de Notre-Dame (Histoire et archéologie)

« Académie française et Institut », 15 h 23, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de la Roche)

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro (Résurrection du passé)

« La Conciergerie », 14 h 45, 1 quai de l'Horloge (Tourisme culturel)

« Synagogues de la rue des Rosiers Couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3 rue Malher (Le Vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

9 h., 18, rue de Varenne : « Kundalini : pouvoir et transformation » (Séminaire de méditation Siddha)

10 h., 5, rue Largillière, M. P. Schwarz : « L'Egypte, patrie de l'hermétisme »

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (Méditation transcendantale) (entrée libre)

17 h 30, 11 bis, rue Keppler : « La mémoire des vies passées » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

BREF

EXPOSITIONS

« L'ILE-DE-FRANCE EN VERT ». — Sur ce thème, une exposition est organisée, du 13 juin au 5 juillet, au Conservatoire national des arts et métiers (1, rue Vaucanson 75003 Paris). Elle sera ouverte tous les jours, de 12 heures à 17 h. 45, et le dimanche, de 10 heures à 17 h. 30, par l'Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France, avec la participation notamment de la préfecture, du conseil régional, du ministère de l'agriculture et de l'Office national des forêts. Cette exposition présentera au public le patrimoine vert de la région : forêts (260 000 hectares), espaces verts urbains, berges et îles des fleuves réaménagés, promenades, randonnées et ressources touristiques de l'Ile-de-France, visitée chaque année par dix millions de personnes.

★ Tous les jours de 12 heures à 17 h. 45, le dimanche de 10 heures à 17 h. 30.

LANGUES

STAGES D'ALLEMAND. — L'Institut Goethe organise jusqu'au 30 juillet 1981 à Paris, un stage intensif d'allemand. Les cours sont assurés du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30 pour les débutants, de 14 heures à 17 h 30 pour les débutants avancés. Prix : 1 200 F par mois.

★ Maison Heinrich Heine, 270, boulevard Jourdan, Paris-14e. Tél. 589-53-93.

TRANSPORTS

AIR FRANCE : REPRISE DES VOLS PARIS-TEHERAN. — Air France reprend la semaine prochaine ses vols Paris-Téhéran après une interruption de près de neuf mois due à la guerre irano-irakienne.

Un avion-cargo partira de Téhéran chaque lundi à partir du 15 juin prochain, suivi par un avion de passagers chaque jeudi. La compagnie allemande « Lufthansa » a repris ses vols à destination de l'Iran cette semaine. — (A.F.P.)

STAGES

LES CAHIERS DE LA « VIE CRÉATRICE »

L'édition 1981 des cahiers de *la Vie créatrice* permet de découvrir rapidement quels sont les stages d'artisanat qui existent dans tel ou tel département. Les ateliers, y compris ceux de Paris et de la région parisienne, sont classés par ordre alphabétique des départements dans deux cahiers, auxquels s'ajoute un troisième cahier supplémentaire.

Comme chaque année, les quelque trois cents fiches qui composent ces cahiers sont nouvelles ou ont été mises à jour, et donnent les informations indispensables : prix, activités enseignées, dates, durée, hébergement, stages agréés formation permanente... Sont mentionnés aussi les objectifs du stage et l'esprit dans lequel il est pratiqué, ce qui devient de plus en plus déterminant pour bien choisir un atelier.

★ « La Vie créatrice », 9, place Saint-Liphard, 45130 Meung/Loire. Le cahier 16 F + envoi 4,50 F pour les deux cahiers, 6,50 F pour les trois cahiers.

MARIONNETTES CHINOISES. — Les ateliers d'expression culturelle et de voisinage de la Ville de Paris proposent un stage d'initiation à la marionnette chinoise. Li Tienlu, grand maître marionnettiste chinois animera ce stage du 15 juin au 11 juillet (quatre heures par jour sauf le dimanche). Chaque candidat doit faire parvenir un curriculum vitæ détaillé à : A.D.A.C., 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tél. : 326-13-54. Frais de participation : 500 F.

On trouvera les mots croisés page 26, dans « le Monde des loisirs ».

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

TIRAGE N° 38 DU 11 JUIN 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	81	200
	321	700
	0 991	2 000
	1 221	2 000
	4 441	5 000
	49 771	100 000
2	62	200
	172	700
	2 042	2 000
	7 102	5 000
	9 502	5 000
3	273	700
	3 033	5 000
	5 593	5 000
	6 573	5 000
	5 763	10 000
	107 033	4 000 000
4	4	100
	6 804	2 100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
5	15	200
	855	700
	965	700
6	Néant	Néant
7	97	200
	5 847	2 000
	6 987	5 000
	4 517	10 000
8	Néant	Néant
9	9	100
	6 039	5 100
	95 939	75 100
0	690	700
	890	700
	3 280	2 000
	24 890	100 700
	255 000	1 000 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE A TROYES (Aube)

LOTO — TIRAGE N° 23 : 4 5 35 40 43 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 9

PROCHAIN TIRAGE LE 17 JUIN 1981 VALIDATION JUSQU'AU 16 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 38 DU 11 JUIN 1981

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 39 DU 11 JUIN 1981

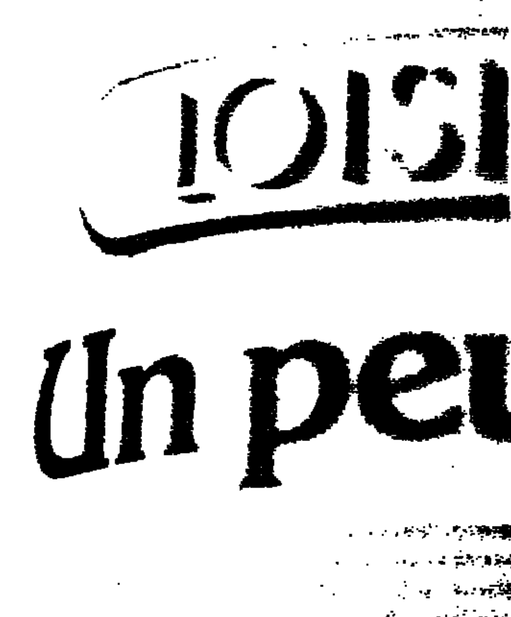
Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 50 F dans toutes les séries
48	Tous les billets terminés par 48 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 84 gagnent 100 F dans toutes les séries

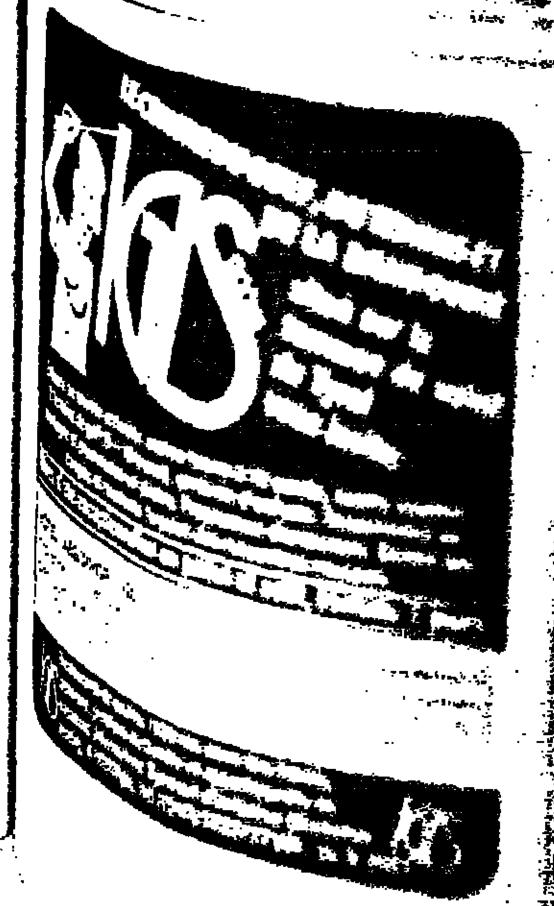
Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries	Sommes à payer
888	0888 1888 2888 3888 4888 5888 6888 7888 8888 9888	4 500
098	0089 1089 2089 3089 4089 5089 6089 7089 8089 9089	300
	0098 1098 2098 3098 4098 5098 6098 7098 8098 9098	3 000
	0809 1809 2809 3809 4809 5809 6809 7809 8809 9809	300
	0890 1890 2890 3890 4890 5890 6890 7890 8890 9890	300
	0908 1908 2908 3908 4908 5908 6908 7908 8908 9908	300
	0980 1980 2980 3980 4980 5980 6980 7980 8980 9980	300

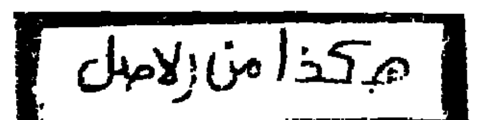
Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer série 21 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer série 21 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
5057	0 557	10 050	2 050	5 570	10 000	2 000
	0 575	10 000	2 000	5 705	10 000	2 000
	0 755	10 000	2 000	5 750	10 000	2 000
	5 057	2 005 050	21 050	7 055	10 000	2 000
	5 075	10 000	2 000	7 505	10 000	2 000
	5 507	10 050	2 050	7 550	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 24 JUIN 1981 A NICE TIRAGE TELEVISE A 19 h 30

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 11 JUIN 1981 - N° 39







Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Un peu d'Eire

Un peu d'Irlande. Il est encore temps, en ces moments de prudence voyageuse, de choisir et de retenir l'une des multiples formules de séjour que la République d'Irlande du Sud propose aux candidats à un voyage pas comme les autres.

Les reportages que nous publions dans ce supplément permettront peut-être une décision plus facile.

Mon premier repas chez Jane

UNE bonne heure et demie d'avion. Cork traversée au rythme des feux tricolores rapidement. Puis une bonne heure encore pour arriver à Mallow par la nationale 20. Beaucoup de camions : foin et produits laitiers. A droite de la route, à gauche collines, vallons, la terre passée au crible de la charrue et ailleurs, frisons, frisons, et frisons encore. Le comté de Cork s'est donné tout entier à l'agriculture, les exploitations sont vastes, souvent riches.

Longueville House fait partie de ce lot. La ferme a pourtant un petit peu disparu, retranchée derrière la maison des maîtres, bâtisse blanche géorgienne, construite en 17.0 par la famille Longfield, qui a toujours juré être de souche française.

Chambre numéro 5. *Twin-bedded with toilet and private bathroom.* Prendre un bain donc, pour ôter ce qu'il reste de la poussière de Paris. Puis un coup d'œil à la fenêtre : la vallée de la rivière noire, où le soleil s'accouple aux plaines grasses, les nuages, déjà menaçant aux premières montagnettes.

Quelque part entre le hall et le *lounge bar*, premier contact avec les maîtres du lieu, Michael et Jane O'Callaghan. Ceux-là sont bien irlandais pas de doute. Lui est plus occupé, elle cherche toujours à retrouver un peu de son expérience parisienne. C'est qu'avant de diriger ce qu'on appelle bien un peu pompeusement le « Restaurant des présidents », Jane est venue s'entraîner à Paris, dans les cuisines d'un restaurant de Montparnasse. On aurait préféré que ça s'appelle « Chez Jane », où quelque chose comme ça, car cette femme fait une cuisine qui lui ressemble, drôle, imaginative, intarissable, certainement une des plus belles tables d'Irlande. Jane ne se contente pas d'officier en cuisine ; elle vient près de vous, elle s'assoit avec vous, si vous le voulez bien, et raconte ses plats, leur filiation française, leur essence irlandaise.

Plus tard, elle racontera encore comment elle s'en va acheter son vin en pays bordelais ou bourguignon, un vieux van accroché à la voiture passe les frontières et traverse l'océan.

Une bonne partie du charme de Longueville est là : à trois heures de la maison, de l'autre côté de l'océan, une sacrée Irlandaise, une sacrée cuisinière qui hante les soirées d'une journée de pêche au saumon ou de golf, deux des activités à portée de la main du côté de Mallow, County Cork.

Les chevaux de Clonmeen House

IL arrive que l'on s'égare sur les routes d'Irlande. La signalisation est épisodique et même souvent obscure quand elle se pique d'être écrite en gaélique. Alors, on ralentit, on rebrousse chemin, mais l'on finit toujours par arriver.

Au bout d'une de ces routes, du côté de Banteer, après un bon quart d'heure d'investigation, nous avons fini par trouver Clonmeen House, une haute et digne gentilhommière victorienne planquée dans les arbres, essences plus vieilles encore que la maison, toujours non loin de la rivière noire.

Le temps n'était pas tout à fait clément, pas incertain non plus, un temps que les Irlandais qualifient d'agréable et qu'un Méditerranéen obtus trouverait épouvantable. Bref, un temps à mettre le nez dehors et tâter du vent vif. Clonmeen House est un petit paradis pour l'amateur de cheval.

Guidé vers l'écurie par Jörg Ott, gérant allemand du domaine, le cavalier débutant ou émérite sera entre de bonnes mains. Jörg fut, en effet, un des meilleurs cavaliers de l'équipe nationale d'Allemagne de l'Ouest de concours hippique.

Tous ces chevaux qui piaffent d'impatience dans les boxes, Jörg les a choisis lui-même dans les foires du comté de Cork ou d'ailleurs. « *Les meilleurs chevaux d'Irlande* », diront, avec un certain respect, d'autres professionnels rencontrés par hasard. Il est sûr que ces bêtes courent merveilleusement sur les contreforts des Boggeragh Mountains toutes proches.

De nombreuses allées cavalières sont tracées dans la forêt alentour. Une forêt d'autant plus appréciable que des siècles de colonisation anglaise ont fait disparaître jusqu'au dernier bosquet dans tout le pays afin d'éviter que ne s'y réfugient les paysans insurgés.

Retour à Clonmeen House où Dagmar Ott, la femme de Jörg, veille au bon ordre des choses et nous fait faire, fière, le tour du propriétaire. Autour d'un vaste hall carré, la maison semble jouer aux quatre coins. A chaque angle, sa pièce et, dans les étages, son appartement. Clonmeen propose, en effet, une dizaine d'appartements pour deux à cinq personnes, entièrement équipés, et l'on peut s'organiser comme chez soit tout en bénéficiant, les jours de flemme, de la formule hôtel-pension. Et ces jours-là ne sont pas rares en Irlande où l'on comprend vraiment, comme l'affirment certains, que la paresse est un héritage du Paradis.

A l'enseigne de l'Aberdeen Arms

LAHINCH, Liscannor Bay, comté de Clare. Remonter la plage de sable fin vers Hags Head. Premières falaises. La mer est calme et s'en vient mourir au pied des links du golf public de la ville. Une grosse poignée d'habitants, trois hôtels, deux guest houses.

Ce petit coin d'Irlande appartient pour une bonne part à la famille Vaughan. On retrouve ce nom partout, sur les camions de livraison, les enseignes des commerçants, les placards apposés sur les maisons à vendre ou à louer. Trois d'entre eux président aux destinées de l'Aberdeen Arms Hotel, hôtel traditionnel et confortable comme on en trouve souvent dans les petites villes.

Michaël Vaughan, cheveux gris et cet incroyable sourire irlandais, met un point d'honneur à défendre, et c'est facile, sa cuisine locale et ses vins, français, dont une très bonne bouteille de Côtes du Rhône, aussi inattendue que réconfortante.

La route ne peut pas ne pas conduire aux falaises de Moher, à quelques kilomètres de Lahinch, murs noirs et hauts de 200 mètres, battus par les vagues, dont les embruns sont poussés par le vent jusqu'à nos visages. Enfoncé Etretat. L'aiguille creuse n'est plus qu'une tête d'épingle.

Au pied de la centaine de marches qui mènent à la Tour O'Brien, *un petit homme rond* fait la retape de ses cartes postales et souvenirs. Entre un coup d'œil roublard et deux airs de pipeau, il racontera peut-être la fortune qu'il a bâtie sur la vente apparemment minable de ses bouts de carton et de plastique, ainsi que les voyages autour du monde qu'il a pu de cette façon entreprendre.

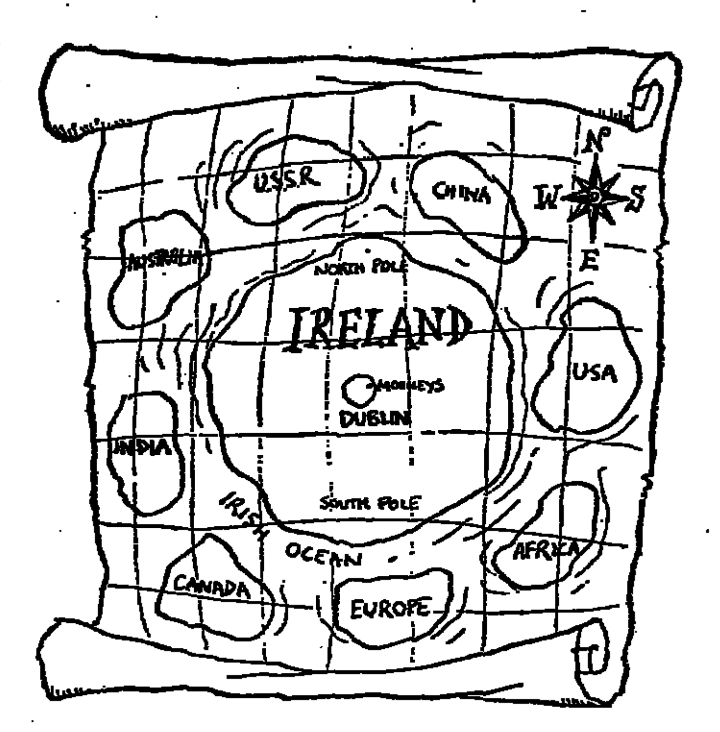
Un peu plus loin, commence la région la plus envoûtante, la plus grise d'Irlande : le Burren. Les Irlandais l'ont rebaptisée « lune ». Plateau désert, énormes blocs de calcaire, métalliques, pierres dressées et dolmens. Un ailleurs, à mi-chemin de l'inconnu, prie-dieu surdimensionné, propre à malmener tous les agnosticismes.

Surtout, ne pas se laisser faire et ne pas rater par ici l'un des plus fameux *singing pubs* irlandais. Ces *singing pubs* dans lesquels il coule autant de Guiness *que de musique et où* la République n'en finit pas de raconter son passé tout en inventant son avenir.

A Doolin, petit village plus attachants *singing pubs* rural, accroché au bocage, converge, le soir venu, tout ce que l'arrondissement compte de chanteurs, conteurs ou simples pékins prompts à lever le verre, pour des soirées enfumées de chants et de fête au pub O'Connors. Meilleur moyen de se mêler enfin à l'Irlande paysanne, l'Irlande fière et imprégnée de son passé de lutte, d'approcher un peu ces hommes libertaires, ces jeunes qui reprennent à leur compte les révoltes, les espoirs, la poésie d'une histoire où la nostalgie reste bien ce qu'elle était : vivante et prophétique.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 20.)



La vérité est une chose trop importante pour être laissée aux faits. Principe irlandais bien connu. Par exemple, en regardant cette carte, on s'aperçoit que l'Irlande couvre les deux tiers de la surface du globe.

Elle laisse le tiers restant aux pauvres « non-Irish ». Un peu par philanthropie ; mais surtout pour avoir un public. A quoi cela servirait-il d'être la race humaine la plus noble, la plus intelligente, la plus courageuse, la plus aimable et la plus extraordinaire s'il n'y avait personne autour pour l'admettre ?

In « The book of Blarney » by Anthony Butler — Wolfe publishing.

Ile

L'humour à trois feuilles

ARMES d'appareils pour la chasse aux grands fauves, les photographes de presse composent, en juin 1969, le plus étonnant dépliant touristique qu'un pays puisse proposer à ses visiteurs ; dépliant à un seul personnage, à un seul acteur : de Gaulle. Et quel de Gaulle !

La capote du Panthéon a été troquée contre une houppelande sombre. L'homme tient une canne et marche d'un pas lourd sur des chemins qui s'écartent. Là-bas, les paysages du Connemara... Habituée à des silhouettes plus rustiques, l'Irlande voit comme dans une hallucination s'en aller par les campagnes ce haut gentleman-berger porteur d'une amertume à laquelle personne ne comprend rien mais qui imprime au visage le grave et le noble qui sied à l'endroit. Une réussite.

Aux images s'ajouteront les mots : « Il y a, semble-t-il, eu depuis quelques générations une sorte d'écran entre l'Irlande et la France. Mais il paraît que ce temps-là est passé, et qu'il nous est possible, à vous et à nous, de le traverser, de nous trouver, d'être ensemble par l'esprit et par l'action », *l'entend-on dire à Dublin.*

C'en est fait. D'une destination encore très confidentielle, l'Irlande devient terre de voyage. Cette même année, trente mille de nos compatriotes s'en vont d'un seul élan brouter du trèfle dans les prairies de l'Eire. Depuis, la route leur est devenue familière. Chiffres encore courts mais de qualité. On est allé, on va, on ira en Irlande.

Et on a raison, car si « le vert anglais *(est)* celui qui donne une raison d'être à la tristesse », *comme le dit Joë Bousquet, le vert irlandais, lui, est marqué par un très sonore souci de ne jamais rien laisser s'abîmer dans le morose. Ce peuple qu'on avait cru pouvoir mettre en croix donne à ses hôtes une assez fière leçon de courage.*

L'humour est noir comme la pluie mouille, dit-on. Pas toujours. Ici, il est beaucoup plus. Il est la vie, avec ses beaux et sombres moments ; il est comme une nourriture qu'on aurait envie de partager à plusieurs. Joyce nous prévenait qu'elle pouvait être parfois succulente. « Bon Dieu, *s'écria-t-il.* J'ai oublié de lui raconter l'histoire du comte de Kildare, après avoir mis le feu à la cathédrale de Cashel. Vous la connaissez ? Je suis bougrement fâché de ce que j'ai fait, dit-il, mais je prends Dieu à témoin que je croyais que l'archevêque était dedans. »

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

UN PEU D'EIRE

Dix-huit trous dans le Connemara

AU-DELA de Galway commence ce que l'on peut bien appeler l'Irlande française, celle du *Taxi mauve*, le Connemara. Images en panavision 70 mm, son dolby stéréo. Dans un coin de la tête les souvenirs-clichés de la lande rousse qui enveloppe la montagne. Sous les yeux, la côte déchiquetée, ces milliers de lacs, du plus minuscule au plus impressionnant.

Quitter la route principale pour s'asseoir un moment au bar de Renvyle House, oui, celui-là même où s'asseyaient après le tournage Charlotte Rampling et Philippe Noiret, pèlerinage oblige ; on peut bien jouer un peu à l'acteur. Peut-être entendra-t-on là quelqu'un raconter l'histoire de la chambre du pendu ? Renvyle House est, paraît-il, hantée...

Tout au fond de Ardbear Bay, Clifden est une bonne base de départ pour partir à la conquête des Twelve Bens et des Maamturk Mountains ou pour s'en aller pêcher le maquereau et le turbot.

C'est là que nous avons rencontré l'une des plus attachantes personnalités du pays, Paul Hughes, qui, bien qu'il soit directeur de l'Abbeyglen Hotel, est avant tout un inénarrable chanteur et fantaisiste. Inénarrable parce qu'il serait injurieux de vouloir décrire les talents dont il fait montre la nuit tombée, derrière le piano de son bar, entre deux bouteilles de Old Paddy, et aussi parce que le récit des aventures animalières qu'il restitue avec passion sont autant de sujets que la morale réprouve.

A quelques kilomètres de Clifden, à Bally-Conneely, pour le prix d'une place de cinéma, ou à peine plus, on peut s'en aller tâter du sport national irlandais, le golf, sur les links, battus par l'air marin, du Connemara golf club.

Le « master player » du club, John Roche, sera peut-être quelque part sur le parcours, perfectionnant son « drive » ou son « putting » et indiquera volontiers aux curieux ce que l'on appelle ici « Seals point », masse de rochers noirs que se disputent les phoques. A moins qu'il ne soit occupé à régler les détails de la bonne marche de son hôtel-relais de campagne, Rock Glen, pavillon de chasse du dix-huitième siècle, certainement le plus chaleureux de toute cette région.

Sur les montagnes de Caha

L'IRLANDE est belle, superbe même. Chaque fois que quelqu'un y met les pieds, c'est la même litanie. C'est beau, d'accord, à tel point que bien des souvenirs de voyage, des images précieusement conservées dans un petit bout de mémoire deviennent fades et tristes... jusqu'au prochain voyage.

La République compte bien des sommets dont les plus hauts ont du mal à dépasser les 1 000 mètres. Ceux des montagnes de Caha, qui culminent à 700 mètres, sont parmi les plus émouvants. Tout à fait au sud-ouest de l'île, ou presque, ils surplombent ce que l'on appelle le « Ring of Beara », péninsule de schiste étroite et difficile d'accès.

Peut-être la plus belle pluie d'Irlande, que ne renierait Laurence Durrell, rude nature qui se drape de roses, mauves et bleus pour peu que le soleil couchant vienne s'y frotter et que l'atmosphère se soit chargée d'une bonne dose d'humidité, ce qui n'est pas rare.

La balade ici, au pas de sénateur, est longue, douce. Les routes sont tellement étroites que les camions et les autocars sont convenus de les emprunter toujours dans le même sens. Dans chaque virage, de tous les recoins du relief, on aperçoit l'océan, menaçant, qui a percé au pied de la péninsule de très nombreuses petites criques et multiplié les îlots. C'est par là qu'un jour d'hiver 1796, quinze mille soldats français, à bord de dix-sept bateaux, tentèrent de contourner les forces britanniques et de leur enlever un bout d'Irlande, sans succès, une épouvantable tempête empêchant tout débarquement.

La descente des montagnes de Caha est d'autant plus surprenante qu'au fur et à mesure que l'on va vers le Nord le paysage s'abandonne alors à la douce chaleur d'un climat quasiméditerranéen. Il n'en faut pas plus aux azalées, aux camélias, aux palmiers, pour envahir les jardins et peupler les terrasses, attirant ainsi les touristes par millier au pied des Macgillycuddy's Reeks, épine dorsale du mieux connu « Ring of Kerry ».

OLIVIER SCHMITT.

Adresses d'étapes

Chez Jane

● *La liaison Paris-Cork est assurée, pour la période du 1er juin au 30 septembre, par la compagnie irlandaise Aer Lingus. Départs les lundi, mercredi, vendredi et samedi à 11 h. 45, et le dimanche à 16 h. 10. Tarifs PEX : 1 345 F, et tarif normal : 2 150 F.*

Renseignements et réservation : Aer Lingus, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 742-12-50 ou dans les agences de voyage.

● *Longueville House and Presidents' Restaurant, Mallow Co. Cork, tél. 022-27156. Ouvert de la mi-avril à la mi-octobre. De 100 F à 250 F la chambre. Une semaine en demi-pension de 1 100 F à 1 400 F environ.*

A Clonmeen House

● *Clonmeen House, Banteer, Co. Cork, tél 8 à Banteer. Ouvert toute l'année. Prix en été : un appartement pour deux à cinq personnes, de 210 F à 300 F. Leçon d'équitation individuelle : 55 F ; en groupe : 35 F. Promenades avec un instructeur : 35 F ; individuelle : 25 F. Chasse au renard d'octobre à février.*

L'Aberdeen Arms Hotel

● *Aberdeen Arms Hotel, Lahinch, Co. Clare, tél. 20 à Lahinch. Télex : 26 872. Chambre plus petit déjeuner : de 100 F à 210 F de mai à octobre. Une semaine en demi-pension : de 1 000 F à 2 000 F. Ouvert du 15 avril au 11 octobre.*

Dans le Connemara

● *Renvyle House, Renvyle, Co. Galway, tél. 3 à Renvyle. Télex : 28 896. Chambre et petit déjeuner : de 70 F à 220 F. Une semaine en demi-pension : de 950 F à 1 300 F.*

● *Rock Glen, Clifden, Co. Galway, tél. 16 à Clifden. Chambre et petit déjeuner : de 40 F à 130 F. Une semaine en demi-pension : de 800 F à 950 F.*

★ Pour tous renseignements concernant la République d'Irlande, contacter l'Office du tourisme irlandais à Paris, 9, boulevard de la Madeleine, 75001. Tél. : 261-84-26.

هكذا من الأصل

Randonnées équestres dans le Wyoming

Chez Bayard Fox, cow-boy sans reproche

AMOUREUX des grands espaces, des chevaux et de la légende poétique de l'Ouest américain, à vos jeans...

A 2 300 mètres d'altitude, dans le nord-ouest du Wyoming, non loin du parc national de Yellowstone, Bitterroot n'est pas un ranch pour rire, avec des *cow-boys d'opérette chargés d'impressionner les touristes*. On y élève du bétail et des chevaux, et, si on y reçoit aussi des hôtes, c'est pour leur faire partager la passion qui habite ses propriétaires : celle du « wilderness », un mot difficile à traduire en français, mais qui désigne les grands espaces vierges (1).

Les hôtes de Bitterroot sont d'ailleurs incorporés sans délai à la grande famille de Ceans : Bayard Fox, le maître de maison qui a bourlingué dans le monde entier et parle cinq ou six langues, dont le français comme vous et moi, sa femme Mel, une Anglaise du Kenya, apparemment *élevée à cheval*, la *dernière addition* à la famille, Richard, dix mois et un appétit d'enfer, plus Targhée et Jasmin, les deux golden *retrievers*, Ethel, la chatte qui aime l'équitation, la joyeuse bande d'étudiants qui constitue « le personnel », et enfin les soixante chevaux dont les mérites et bizarreries font l'essentiel des propos de table.

Ah, les chevaux de Bitterroot ! De *quoi* faire pâlir d'envie les habitués de tant de tristes manèges. Des chevaux gais, heureux de vivre, qu'aucun garçon d'écurie acariâtre n'a jamais frappés, avec lesquels Bayard et son équipe entretiennent le genre de relations de personne à personne *dont les Anglais ont le secret* avec les animaux.

A Bitterroot, on passe facilement *cinq ou six heures* en selle par jour. Il y a aussi des randonnées de plusieurs jours, les « Pack trips », qui vous emmènent en haute montagne. Mais les confortables selles « western » rendent l'épreuve facilement supportable aux anatomies citadines. On monte en jeans, des vrais, du genre Levi's ou Wrangler, ceux qui ont été inventés pour les cow-boys, et pas leurs versions « couture » aussi élégantes qu'inconfortables. On habite des cabanes de rondins, copies luxueuses, avec leur salle de bains et leur chauffage électrique, de celles des trappeurs des temps héroïques. A Bitterroot, il n'y a pas de piscine, pas de « disco », la première agglomération, Dubois, est à 30 kilomètres, mais on *vit dans une nature intacte*, parmi des gens qui en ont fait leur raison d'être.

Rude grimpette

Après un petit déjeuner « sérieux », *on va chercher les chevaux* au corral. Ce matin, on m'a affecté Topaze, une fort jolie personne à la robe palomino — alezan pâle, crins blonds. Bayard monte Duke, un alezan qui « pétrole » volontiers et qu'il ne recommande pas à ses hôtes. Mel — 45 kilos mais une « main » de fée — monte Daffodil, une autre palomino, un peu chichiteuse *et forte comme un turc*.

Au petit trot à travers les collines couvertes de sauge où les fleurs de juin commencent à éclater : le bleu des delphiniums, des iris et des myosotis, le rouge écarlate *du « pinceau* des Indiens », le jaune des balsamroots, le blanc des primeroses et le rose pâle des bitterroot qui ont donné leur nom au ranch. Juin, c'est délicieux, mais septembre, ce ne doit pas être mal non plus quand l'automne américain incendie la forêt.

Cette forêt, *c'est* celle des Shoshones, du nom de la tribu d'Indiens locale, qui offre un million d'hectares de ballades mirobolantes. On grimpe à travers des sous-bois de trembles, de cottonwood et de pins, on passe à gué de petits torrents. Plus haut, c'est la *forêt intacte* des premiers âges, avec ses grands sapins morts de vieillesse qui dressent leurs silhouettes fantomatiques sur le ciel bleu. Les chevaux grimpent comme des chèvres. Duke a des envies in*coercibles de galop que Bayard* lui laisse assouvir sur une piste forestière. Daffodil suit, comme *une locomotive*. Topaze *leur* emboîte le pas avec enthousiasme, mais assez loin derrière : courageuse, mais point téméraire, je dois la retenir sans m'en rendre compte.

Une nouvelle et rude grimpette : *bienheureuse* selle western avec son gros pommeau et son confortable troussequin... Et soudain, on est au sommet, avec un panorama à vous couper le souffle : devant, les sommets enneigés des montagnes de la rivière du Vent, en bas, la plaine immense, vert cru là où elle est irriguée, argentée là où la sauge domine, et partout, à perte de vue, le *moutonnement* des collines *qui grimpent* à l'assaut de la montagne.

La descente est impressionnante, souvent plus ou moins, la tête la première. Mais les chevaux posent leurs pieds là où il faut, imperturbablement. Les bois d'elks, ce grand cerf d'Amérique que les Indiens appellent wapiti, jonchent les clairières : *ils les perdent au début du* printemps, et il paraît que des petits malins les ramassent pour les revendre — très chers — à des marchands chinois qui les transforment en poudre aphrodisiaque... Soudain, entre deux arbres, un éclair fauve : ce sont deux muledeer, de grands daims aux longues oreilles, qui nous dévisagent. Le temps d'un échange de regards, et *ils disparaissent* d'un bond. Un peu plus bas, c'est un jackrabbit, un lièvre chaussé de blanc, qui détale à travers les fourrés.


(Dessin de PLANTU.)

Daffodil fait des manières pour traverser un petit affluent de la rivière du Vent, que les truites sont en train de remonter. Grand pêcheur devant l'éternel, Bayard fait un cours sur la pêche à la mouche. Mais il s'interrompt pour jurer en plusieurs langues. Là, au beau milieu du gué, un amas de branchages : les castors ont encore construit le barrage d'Assouan... La bagarre entre Bayard et les castors dure depuis plusieurs années : il paraît que ces *goddam beavers* de Bitterroot sont plus industrieux que nature et passent leur temps à boucher les canaux d'irrigation du ranch.

Un grand moment de trot à travers la sauge retrouvée, le temps de rencontrer deux pronghorn, ces antilopes d'Amérique, et d'apercevoir, très loin, les chevaux sauvages de la réserve indienne. Depuis que les campagnes écologiques les ont arrachés aux trafiquants qui les transformaient en saucisson pour chiens et chats, les glorieux mustangs du temps jadis ont fait un retour en force, mais, ils sont *« plus sauvages que les wapitis »*, assure Bayard.

En bas, au ranch, Targhée, le chien, a une explication orageuse avec un coyote. Cette espèce *pullule dans la région*, au grand dam des éleveurs de moutons de la vallée. Dernièrement, l'un d'eux a fait venir, à grands frais, de Hongrie, deux chiens dotés d'un pedigree impressionnant, d'une espèce spécialisée dans la défense des moutons contre les loups. Avant-hier, l'un d'eux a été dévoré par un coyote... Mais Bayard aime bien les coyotes. D'abord parce qu'il n'élève pas de moutons, ensuite parce qu'il les trouve très malins, et enfin parce qu'ils *le débarrassent de pas* mal de chiens de prairie, ces toutes petites marmottes qui creusent sans fin un métro sous le ranch.

On rentre au corral fourbus, mais ravis. On se jette sous une douche chaude pour effacer, tant bien que mal, les courbatures. On change de jeans et on retrouve tout le monde autour de l'apéritif du soir, entre le piano, le billard, pour entendre les histoires, plus ou moins marseillaises, de ceux qui ont vu de leurs yeux vu, des ours, des élans, voire un puma...

Post scriptum : s'il vaut mieux être déjà cavalier pour apprécier l'herbe verte du Wyoming, *les débutants ne doivent pas se* décourager : il n'y a rien que Bayard et Mel — qui organisent aussi l'hiver des safaris à cheval au Kenya — aiment tant que de susciter de nouvelles vocations.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Duncan Route, Dubois, Wyoming 82513, U.S.A., téléphone : (307) 347-3257. Ouvert du 1er juin à fin septembre. En octobre, Bayard organise des chasses au wapiti et au mouflon, mais pas à l'élan, parce que c'est un gibier qu'il trouve trop bête... Des séjours sont commercialisés, en France, au prix de 71 dollars par jour (tout compris, sauf les transports), par l'agence Explorator. Celle-ci vend aussi des randonnées à cheval de huit jours (4 300 francs) et de dix jours (5 400 francs), l'avion n'étant pas compris dans ses tarifs. Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. 266-66-24.

L'ÉQUIPEMENT DE BASE

Deux paires de vrais jeans, une paire de bottes « Western » (si on ne veut pas avoir des bleus de la cheville au genou : de 30 à 50 dollars à Dubois), un anorak léger, deux chandails chauds, un maillot de bain (il y a un « bassin » naturel dans la rivière du Vent pour ceux qui n'ont pas le foie blanc). Et, pour les dames qui ont encore le courage de faire des effets le soir, un caftan ou une jupe de chalet.

PARTIR...

Tintin au Tibet

Les visas d'entrée au Tibet sont accordés au compte-gouttes par les autorités chinoises en raison du manque de personnel qualifié d'encadrement des groupes et aussi en raison du manque de places. Les prix astronomiques atteints par les circuits en Chine ont dû décourager ceratins touristes : toujours est-il que l'agence Kuoni vient de recevoir un contingent supplémentaire de vingt places pour le voyage qu'elle programmait du 1er au 22 septembre et qui était complet. Celui-ci visitera notamment Lhassa et ses environs, le Yunnan et le Setchuan.

★ 23 950 francs, toutes agences de voyages.

L'Inde chez l'habitant

Comme chaque été, depuis 1972, l'association Perspectives asiennes organise, du 1er au 29 août, des séjours de petits groupes de Français dans des familles appartenant à la classe moyenne. A Pune, Bhavnagar, Varodara, Nasik et Bangalore, ces hôtes pourront plonger dans cette société indienne aux multiples facettes tout en approfondissant leurs connaissances économiques, sociales et culturelles de cet énorme pays. 4 900 F tout compris.

★ Perspectives asiennes, 25, rue du Château, 92200 Neuilly.

Tourisme tiers-monde

L'Association française pour les cités unies, représentant la Fédération mondiale des villes jumelées, lance, cet été, une opération « mille ambassadeurs ». Il s'agit de faire découvrir les réalités du tiers-monde à des personnes déjà sensibilisées au problème du sous-développement. Deux possibilités : le chantier de trois semaines en juillet et en août ou le circuit-découverte. Pays : Sénégal, Côte-d'Ivoire, Mali, Haute-Volta, Togo, Cameroun, Gabon, Haïti, auxquels il convient d'ajouter les départements français d'outre-mer. Prix : 4 300 F au Sénégal, 3 400 F en Martinique, etc.

★ Cités unies voyages, 273, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. 325-00-43.

Ramer en Hollande

Il y a tellement d'eau aux Pays-Bas qu'il est possible de se rendre partout en canoë. Sauf peut-être dans les musées. L'association départementale des auberges de jeunesse du Val-de-Marne organise dix jours de découverte du plat pays par excellence. A la galérienne. Pour 1 250 F par personne (canoë biplace) ou 1 750 F (canoë monoplace), l'amateur se voit promettre un gonfleur, un sac en bandoulière, un poncho imperméable, le nécessaire à réparations, une carte des chemins d'eau néerlandais, huit nuitées avec petit déjeuner en auberges de jeunesse, six dîners, le transport Paris-Amsterdam-Paris en autocar, l'assurance-voyage et la carte d'auberge de jeunesse. A noter que chaque rameur conservera son canoë à la fin du périple...

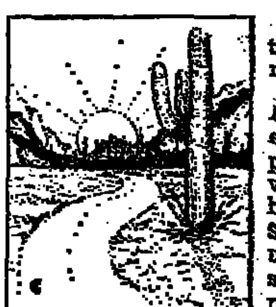
★ Association départementale des auberges de jeunesse du Val-de-Marne, C.I.S., avenue de Villeneuve-Saint-Georges, 94600 Choisy-le-Roi, tél. 890-92-30.

Tarif de nuit au Hilton-Orly

Il est tellement désagréable de prendre l'avion à l'aube ! L'hôtel Hilton d'Orly propose donc un tarif « nuit de départ » qui incitera les vacanciers à coucher à l'hôtel et à côté de leur avion la veille du grand jour. Ce tarif prévoit que les voyageurs en possession d'un carnet de voyages acquitteront un prix de 200 F pour une chambre, qu'elle soit occupée par une, deux ou trois personnes. Le petit déjeuner et l'assurance parking ne sont pas compris. Cette formule n'est pas applicable dans le cadre d'un voyage d'affaires.

★ Réservation : tél. (1) 687-33-88.

● RECTIFICATIF. — La détaxe dont les acheteurs de vols intérieurs aux Etats-Unis peuvent bénéficier en payant leurs billets en France s'élève à 8 %, et non 80 % comme il était indiqué, par erreur, dans l'article intitulé « Le guide du roublard » (*le Monde* du 6 juin).



CARNETS

PARIS

Auberges de routards

QUI a dit que Paris accueillait mal les jeunes et notamment les jeunes étrangers ? Certes, la Ville lumière figure encore en bonne place au palmarès des cités onéreuses qui refoulent les routards et autres désargentés parce qu'il faut des moyens pour s'y loger. Et pourtant, peu à peu, s'est constitué, dans la capitale et à ses portes, un parc de lits pour jeunes et bon marché, qui frise en pleine saison le chiffre de sept mille lits. Une centrale de réservation et trois demeures patriciennes du Marais, réservées — en toute beauté — aux jeunes voyageurs, signent cette amélioration de l'accueil parisien.

L'hôtel le Fauconnier, *premier né en 1968 au numéro 11 de la rue du Fauconnier (4e), conserve une raideur et une harmonie propres au siècle des Lumières. Plus de traces de la fabrique de mort aux rats qui y séjourna, mais du lin sur les murs de la salle à manger presque d'époque, du lin encore dans les hautes, très hautes chambres où les lits superposés accueillent une centaine d'hôtes.*

Avec l'hôtel Maubuisson, *situé 12, rue des Barres (4e), rénové en 1974, le Moyen Age n'est pas si loin : charpente aiguë, dallages disjoints, escaliers mal commodes, mais si sympathiques pour les quatre-vingt-douze pensionnaires.*

Quant à l'hôtel le Fourcy, *il se dégage, depuis 1978, lentement de sa gangue bourgeoise pour retrouver ses quartiers de noblesse. Les volumes d'importance qu'il recélait ont permis de tailler, dans ces corps de bâtiment, 2 800 mètres carrés habitables, soit l'espace pour deux cent dix lits, harmonieusement répartis dans des duplex jusque derrière les chiens assis.*

Ce luxe proposé par l'association les Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants » (MIJE) mériterait une pluie d'étoiles. Pourtant, le prix de 40 francs pour une nuit comprend le petit déjeuner, la douche, le nettoyage... et le cadre. Il suppose qu'on se gendarme pour éviter les gaspillages d'électricité.

Un rapport qualité-prix vraiment extraordinaire ! « Nous avons été poussés par les événements. » *A entendre M. Pierre Tessier, secrétaire général des MIJE, les baux emphytéotiques signés avec la Ville de Paris n'ont été qu'une formalité. Les meubles d'époque, les commodes paysannes, les armoires bretonnes, les chaises Louis XIII?* « Nous avons toujours été allergiques au mobilier type « éducation nationale ». Et puis, en 1968, une armoire ne coûtait guère que 300 F. » *La localisation ?* « Eh bien, ici, c'est très central. » *Les investissements nécessaires ?* « Ils se sont beaucoup alourdis, puisque nous avions dépensé environ 900 000 F pour *le Fauconnier* et que nous nous retrouvons avec le *Fourcy* avec une addition de 8 millions. »

Un répertoire de 7 000 lits

Que d'efforts financiers ! « Supportables à cause de notre taux d'occupation de 93 % sur toute l'année, qui nous permet de dégager un reliquat de gestion immédiatement réinvesti. »

« Il fallait restaurer l'image de marque de l'accueil des jeunes en France et remédier aux préjugés selon lesquels il coûte cher de s'y loger et qu'on y est mal reçu. Cette révision supposait que nous offrions le lit et la douche dans un contexte un peu mieux que convenable et à des prix toujours abordables. »

Il est long le chemin parcouru depuis l'époque héroïque des années 50 pendant lesquelles M. Pierre Tessier, président de la Maison des jeunes et de la culture de Sarcelles, s'efforçait d'ouvrir un restaurant français à Athènes pour pouvoir offrir un permanent à sa M.J.C. ! « Nous nous sommes aperçus que les MIJE, que préside, depuis 1957, M. Paul Anxionnaz, pouvaient vendre autre chose que la Grèce. A côté des hôtels pour jeunes, nous avons développé le voyage scolaire à l'étranger à l'intention des établissements français d'enseignement, ainsi que le voyage scolaire des jeunes étrangers en France. »

Il manquait une superstructure pour optimiser ces investissements et ces efforts. Elle fut créée, en 1974, et prit le nom d'Accueil des jeunes en France (A.J.F.). Celui-ci compte, cette année, trois bureaux d'accueil : un à la gare du Nord, un autre derrière l'Hôtel de Ville et un troisième en face du Centre Georges-Pompidou. Il répertorie près de sept mille lits dans des centres internationaux, des foyers, des résidences d'étudiants et même dans des hôtels traditionnels acceptant de pratiquer des tarifs « young budget ». Les trois bureaux procurent aux demandeurs tous les renseignements et toutes les réservations concernant les chambres, les transports, les séjours possibles en France. Un petit vademecum du jeune à Paris, une brochure « Séjours en France » bientôt traduite en anglais : « Nous essayons de lutter contre les clichés qui attirent les étrangers vers la tour Eiffel et le mont Saint-Michel, *explique M. Pierre Tessier qui préside A.J.F.* Nous essayons de leur donner envie de fabriquer intelligemment leurs vacances. En Ardèche, par exemple, au mois de mars, loin des foules, ils se souviendront longtemps de l'accueil qui leur aura été réservé. »

La tâche d'hôtelier une fois assumée par les MIJE, il s'agit pour l'A.J.F., de devenir une sorte d'office du tourisme pour les jeunes, la porte de France et de Paris.

AL. F.

★ MIJE, 11, rue du Fauconnier, 75004 Paris, tél. 274-23-45.
★ A.J.F., 12, rue des Barres, 75004 Paris, tél. 272-72-09.

On a retrouvé les côteaux du Languedoc

DEPUIS la seconde moitié du XIXe siècle, et pendant près d'une cinquantaine d'années, il y eut, dans la grande famille des vins de France, un grand mystère. Où étaient donc passés les grands crus qui, depuis l'époque romaine, faisaient la gloire des coteaux, étagés en arc de cercle, le long des côtes méditerranéennes du golfe du Lion ? L'enquête a conclu qu'ils s'étaient noyés dans le laxisme des productions de masse. Par chance, ils ne s'étaient pas perdus sans laisser de traces. Des agronomes, des chercheurs, des animateurs de syndicats ou de groupements professionnels, des producteurs, amoureux et fiers de leur travail, sont en train de les retrouver sur les hauteurs pauvres et sèches, dominant la plaine languedocienne, sur les schistes primaires géniteurs de vins généreux et corsés, à longue vie, comme les faugères et certains saint-chinian, ou sur les cailloutis calcaires dans la chaleur desquels les cépages nobles s'épanouissent et fournissent des vins fruités, ronds et moelleux.

Ces collines sont le berceau, aujourd'hui retrouvé, des « Coteaux du Languedoc », sur le territoire de l'antique Septimanie, en souvenir des soldats de la VIIe Légion ou des sept villes qui s'étalaient en chapelet entre le Rhône, le Massif Central et les Pyrénées.

Le vignoble planté dans cet amphithéâtre est le plus ancien de France. Il existait à l'époque grecque et celte-ibère. « *La réputation des vins de Béziers est bien établie* », contatait Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*. Le « *beater album* », le petit blanc de Béziers, avait si bien franchi les frontières qu'il concurrençait les vins italiens. Sous Henri IV, Olivier de Serres considérait les vins languedociens comme les meilleurs de France. L'Europe du Nord savait déguster le saint-drézery et les présidents américains Monroe et Jefferson servaient le saint-georges-d'orques à leur table.

Le mot d'ordre aujourd'hui n'est pas « *Oublions le passé* », mais, au contraire, « *Retrouvons le passé* ». Le syndicat des producteurs a voulu redonner à ses adhérents la fierté de son élevage et de goût de la reconquête non seulement sur le plan de la qualité, mais aussi sur le plan de l'accueil. Eh oui ! la qualité attire, mais routes barrées et panneaux de direction effacés font fuir le visiteur.

Fin juin, la route des vins des « Coteaux du Languedoc » sera largement ouverte. En tout, 300 kilomètres, en trois circuits, de routes balisées. Les caveaux, çà et là, ne feront pas barrage. Ils inviteront à la halte en proposant, en même temps que le vin, d'autres produits régionaux, comme l'olive. « *Les visiteurs*, nous a déclaré M. J. Clavel, directeur du syndicat des producteurs, *pourront découvrir nos vins d'appellation d'origine, leur authenticité, les conditions artisanales de leur production, et, en même temps, notre pays et son histoire* (1). »

Le premier circuit virevolte autour de Montpellier. Il est bon de le prendre par l'est et le terminer par l'ouest pour avoir constamment le soleil dans le dos.

Tout de suite après Lunel, de petits villages parsèment les coteaux de Vérargues, vins tendres, faciles à boire, tout en finesse et riches en bouquet, et l'aire du muscat de Lunel, avec ses vignes à « petits grains ».

La route passe au pied du pic Saint-Loup qui fut de tout temps une terre à vigne donnant un produit franc et bien enrobé.

Les villages se nichent au creux des pinèdes. Avant d'atteindre le pic Saint-Loup, le chemin a flâné à Saint-Drézéry, avec ses rouges ou rosés, bien charpentés et capiteux, et à Saint-Christol, dont le nom était en honneur à la table de Saint Louis, comme à celle des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de 1260 à 1789. En 1788, le chevalier de Suffren, amiral de France, avait créé une marque pour sceller les tonneaux.

Des sites rocailleux annoncent Montpeyroux, aux rouges charnus et fins, et Saint-Saturnin avec sa gamme de rouges, rosés, blancs et gris de gris, mûris au pied des contreforts du Larzac.

La route s'incline vers le sud.

Puis, après la Clairette du Languedoc, à Aspiran, elle tourne vers l'ouest pour rejoindre, aux portes de Montpellier, Saint-Georges-d'Orques, l'une des premières appellations du département de l'Hérault, un cru très goûté des Suisses, et la méjanelle, sur des galets ronds, les Grès, laissés par le Rhône quand son delta atteignait cette région il y a des millénaires.

Ce circuit permet, entre autres visites, celle du Musée de la préhistoire, des Matelles, le site de Saint-Guilhem-le-Désert, le pont du Diable sur l'Hérault, la grotte de Clamouse.

Le second circuit cerne le Biterrois. Quittant les roches volcaniques noires d'Agde, il passe directement au blanc, le scintillant picpoul de pinet, sec et fruité, qui s'allie heureusement avec les huîtres de l'étang de Thau.

Après Pézenas, la cité de Molière, ancienne capitale des Etats du Languedoc, Cabrière produit, sur un goût de « péché », l'estabel ou vin vermeil, déjà connu en 1357, souple, jeune et bouqueté.

Virils Faugères

Le circuit s'achève par le Saint-Chinianais, traversé par l'Orb, fort de dix-sept communes de production. Au siècle dernier les hôpitaux de Paris donnait du saint-chinian à leurs convalescents. La légende assure que les abeilles, après avoir butiné les cystes de Montpellier, piquaient les grains de raisin, donnant au vin un parfum particulier.

Le troisième parcours, plus court, serpente dans le Narbonnais avec deux étapes seulement à Quartouze, aux portes de Narbonne, et à la Clape, ce massif qui domine la mer, abrite l'admirable cimetière marin de Gruissan et constitue le dernier chaînon calcaire des Corbières maritimes, face à l'étang de Bages, vestige d'un vaste golfe emprunté par les galères romaines gagnant le port de Narbonne. La vigne pare de vert des terres rouges, maigres et sèches.

En plus des vins, ces trois circuits ont pour dénominateur commun le paysage clair du piémont languedocien et le village méridional, pétrifié dans son architecture primitive dans lesquels l'homme et la pierre, soumis ensemble aux outrages du temps, se rassemblent, se conjuguent et se respectent.

Sur les penchants ensoleillés des avant-monts cévenols, au nord de Laurens, une des plus anciennes communes de France, mondialement connue pour son marbre, se situent les Faugères, complets, virils et de bonne conservation. « *Se vols de bon vin passa per Petafy* », disait-on au Moyen Age. Petafy est une portion de route près de Faugères. Un tunnel de la voie ferrée porte aujourd'hui ce nom.

ROGER BÉCRIAUX.

(1) Les « Coteaux du Languedoc » comptent treize appellations d'origine V.D.Q.S. en rouge : La Clape, Quatourze, Saint-Chinian, Faugères, Cabrières, Saint-Saturnin, Montpeyroux, Saint-Georges-d'Orques, Méjanelle, Pic Saint-Loup, Saint-Drézéry, Saint-Christol et Vérargues.

Le circuit permet de traverser ou d'approcher d'autres appellations en blancs : la clairette du Languedoc et le Picpoul de Pinet, et les muscats de Lunel, Frontignan, Mireval et Saint-Jean du Minervois.

Aux treize appellations « terroir » (l'équivalent des appellations « villages » dans d'autres régions), il convient d'ajouter les vignobles de la vallée du Céressou, d'Aspiran, du Lodévois et de Saint-Félix-de-Lodez, dans l'Hérault, et de Langlade, dans le Gard, qui produisent aussi des vins « Coteaux du Languedoc ».

FÉRIA

Le sacre de Nîmes

UNE chose étrange vient de se passer à Nîmes : bien plus qu'à une féria réussie, nous venons d'assister à un véritable sacre de la tauromachie. Depuis trente ans que se déroule, sous sa forme moderne, la fête nîmoise, jamais une telle effervescence populaire, une telle ferveur collective ne s'étaient manifestées.

Alors que, en Espagne et au Mexique, j'ai pu observer au cours de ces derniers mois des signes de désaffection pour la « Fiesta nacional », *ces corridas nîmoises ont été entourées d'un concours de peuple et d'une attention beaucoup plus passionnée que jamais. Et ce qui est plus intéressant encore, c'est moins le succès fait à telle ou telle vedette, au numéro époustouflant du Cordobès ou à la formidable prestation des taureaux de Victorino Martin, que l'intérêt minutieux, constant, et apparemment éclairé, qui s'est exprimé aussi bien dans l'excellente exposition sur* « la civilisation du taureau » *organisée au musée municipal par M. Tallat, que par les interventions d'une compétence croissante du public, la multiplication dans de nombreux hôtels ou cafés des* tertulias, *où débattent les* aficionados, *le sérieux de ces disputes, la qualité générale des exigences formulées.*

Prenons la corrida de clôture, la meilleure, celle qui opposait les trois matadors Paquirri, Nimeno et Esparteco et des taureaux de Torrestrella. Nul miracle ne s'y produisit. Si les deux plus jeunes matadors sortirent en triomphe sur les épaules de leurs admirateurs, ce fut un hommage à la corporation plutôt qu'à leur exploit de ce jour. C'est la féria qui sortait sur le pavois, c'est une certaine civilisation du taureau.

On peut s'en indigner. On peut plus encore s'en étonner. La décadence de la race des taureaux de combat, souvent observée depuis plus de vingt ans, l'absence de grandes « figures » parmi les matadors (compte tenu du phénomène cordobétiste), le prix des places, les scandales provoqués, naguère par les carences répétées de toreros célèbres, et, depuis lors, boycottés par les arènes françaises, tout paraissait conduire à la récession et au crépuscule de la corrida.

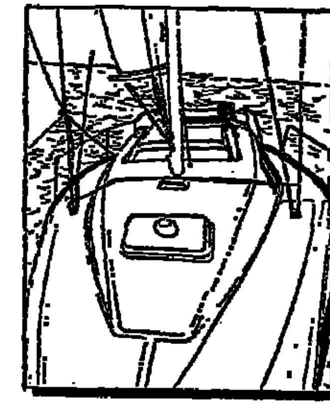
Du 5 au 8 juin, c'est, au contraire, une sorte d'apothéose que nous avons observée ici. Absurde, paradoxal, délirant ! Et si l'on s'enquiert un peu mieux sur les racines, les niveaux de formation, les nappes profondes de l'émotion populaire, de l'adhésion des collectivités, des attentes communes ?

« *Ce qu'il y a de merveilleux* dans la tauromachie, *écrivait un jour José Bergamin,* c'est qu'elle est parfaitement immorale. » *Et si ce que venait chercher, dans les vieilles arènes de pierre blanche, ce peuple de juin, c'était une fin des interdits, l'abolition des tabous, un rite de la dépossession ? Et si c'était une plongée dans l'élémentaire ?*

Notre société peut se donner pour objectif de lui proposer d'autres élans. Pour l'heure, Ruiz Miguel, attendant de pied ferme un grand taureau de 600 kilogrammes, et Nimeno citant le sien de face, la muleta dans la main gauche, l'épée dans la main droite et le cœur au milieu, ce sont des moments arrachés au temps de la robotique.

JEAN LACOUTURE.





Un duplex au couvent

SOMPTUEUSES vacances de moine au Buis-les-Barronnies ! Sur les contreforts nord du mont Ventoux, là où Drôme et Vaucluse ont tiré leurs bornes, le pays du miel et du tilleul s'est habillé de vert sourd de ses oliviers. Le fard des lavandes, le cimier calcaire du rocher de Saint-Julien, la droite lumière provençale, composent au Buis une toilette de Mireille : nette, sobre et pourtant éclatante. Arcades du XV[e] siècle, remparts, entrelacs de ruelles où niche la fraîcheur, platanes pour la pétanque, pour le marché et, au cœur, le couvent des dominicains restauré en village de vacances qui accueille, cet été, ses premiers « touristes ».

Moyennant 614 florins et l'obligation perpétuelle de *faire fonctionner une école « pour instruire et endoctriner en grammaire la jeunesse »*, le Buis avait cédé à l'ordre prêcheur, en 1594, un moulin à huile. A partir de ces bases, la communauté ne cessa de s'enrichir jusqu'à la Révolution qui en voit la dispersion. Le couvent et son cloître sont adjugés, en 1791, à la commune qui y loge les services municipaux, la justice de paix, la gendarmerie et l'école. A partir de 1956, le monastère est abandonné par les écoliers et le temps commence son travail de sape...

« Ce ne sont pas les projets de réhabilitation qui ont manqué pour cette superbe bâtisse qu'un mur du son un peu raide risquait d'abattre, expliquent MM. Raymond Argenson, maire (P.S.) du Buis, et René Jouve, président du syndicat d'aménagement des Baronnies et ancien maire. *Mais nous ne pouvions nous lancer dans un investissement de cette ampleur sans compter sur une petite rentabilité au bout. Nous souhaitions l'affecter au tourisme et notamment au tourisme hors saison. Pas question, en effet, de répéter ce tourisme stupide qui fait construire à 2 kilomètres de nos cités des villages de vacances autarciques dans lesquels les hôtes ont tout sous la main. Enfin, nous nous sommes tournés vers le tourisme social parce que nous ne disposons d'aucune des infrastructures dont les catégories aisées sont friandes. »*

Ces préoccupations rencontrèrent celles de l'association Organisation centrale des camps et activités de jeunesse (OCCAJ). *« Pourquoi construire du neuf alors que le Buis dispose de ce foncier bâti extraordinaire qu'est le couvent*, déclare Pierre Hesloin, directeur de l'OCCAJ. *La restauration du bâtiment, parfaitement imbriqué dans le bourg, s'imposait. Mais il nous fallait aller plus loin. Le village de vacances devait devenir intime avec le village tout court. »*

De 900 à 1 580 F par semaine

Tope là ! La convention d'exploitation d'un village de quarante sites familiaux est signée, en 1979, entre la commune du Buis et l'OCCAJ. Elle stipule que celle-ci reçoit, pour vingt ans, la concession de l'exploitation, de la gestion et de l'animation des gîtes créés dans l'ancien monastère des dominicains. L'OCCAJ s'engage à assurer le remboursement des annuités des emprunts contractés par le Buis pour la restauration du couvent. Elle s'engage aussi à mettre les salles d'animation à la disposition des associations de la commune. Enfin, en morte saison, le directeur du village participe, à mi-temps, à une animation touristique et culturelle en milieu rural.

Tout le monde a contribué aux 7,9 millions de francs prévus par le plan de financement du couvent : la Caisse nationale d'allocations familiales, le conseil général de la Drôme, le Fonds d'action et de rénovation rurales, la direction du tourisme, l'équipement hôtelier, l'environnement et l'OCCAJ bien sûr.

Les parties communes de l'ensemble rénové se composent d'abord du cloître, de l'ancien réfectoire devenu salle polyvalente et des caves - discothèque - salle de réunion. Les escaliers de pierre, voûtes et couloirs dépouillés disent le recueillement passé et mènent aux cellules d'habitation dont aucune ne ressemble à l'autre. Le volume des bâtiments a permis de jouer la carte des duplex et même des triplex. Les mezzanines peuvent effectivement être empilées harmonieusement sur la chambre - salle à manger - kitchenette - salle d'eau. Les fenêtres immenses éclairent suffisamment ces espaces aérés.

Premier type de clientèle, le troisième âge. Quatre-vingt-cinq retraités peuvent être accueillis en demi-pension (545 F par semaine et par personne dans une chambre à deux, 645 F en chambre individuelle) ou en pension complète (30 F supplémentaires par jour). Le petit déjeuner est confectionné par les vacanciers eux-mêmes, qui trouvent dans leur chambre le lait, le beurre et le café, et, chaque matin, accroché à la poignée de leur porte, le pain. Les autres repas sont pris dans des restaurants de la ville sélectionnés pour leur proximité, la qualité de leur cuisine et de leur accueil. Le troisième âge ne chôme pas : dans une semaine de séjour, il lui est proposé deux excursions d'une journée, deux autres d'une demi-journée. Sisteron, Vaison-la-Romaine, Grignan, Avignon, sont là qui offrent leur histoire et leurs monuments. Une petite randonnée, un concours de boules, un tour en calèche, une soirée cinéma, une projection de diapositives sur le pays et un dîner dans une auberge paysanne complètent cette animation vigilante.

Pendant l'été, place aux familles ! Deux cent vingt lits les attendent. Elles se débrouillent pour leur nourriture. Il leur est proposé, chaque lundi, d'imaginer un programme de randonnées. Le sentier du Ventoux ? Les vins de Gigondas ? L'école d'escalade ? Jusqu'à treize ans, les enfants peuvent quitter leurs parents pour leur « club » qui les récréent en dehors du Buis. La location d'un gîte coûte, selon sa taille, entre 900 F et 1 580 F par semaine.

Dans les hauts, là où on élève la chèvre et la lavande, on attend avec curiosité et espoir un surcroît d'animation du couvent rénové. Si la rencontre entre les deux communautés pouvait se produire, nul doute que tout le monde y gagnerait : *« Promeneurs, randonneurs, pique-niqueurs*, avertit « Baronnies-Nyonsais Loisirs-Vacances », guide local sur le tourisme vert, *les habitants de ce pays parlent français : n'hésitez pas à leur adresser la parole ! »*

Autre avantage de ces vacances : un complément de revenus pour les agriculteurs vendant sans intermédiaire leur huile, leur miel ou leur fromage. Car il n'est plus question de perdre un seul homme dans ce pays âpre où la densité de la population ne dépasse pas de beaucoup celle du Sahel. *« Oui*, explique M. René Jouve, *il faut à tout prix éviter le réflexe de vente, du gars qui attend le Hollandais miraculeux. »*

Vacances monacales à suivre donc.

ALAIN FAUJAS.

★ *OCCAJ*, 9, rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. : 296-15-02.

Jardinage

Du vert sur la terrasse

RENDONS à Nabuchodonosor ce qui lui appartient car c'est pour le plaisir de son épouse, qui se languissait loin des montagnes de sa jeunesse, que ce célèbre roi fit créer les fameux jardins suspendus de Babylone. Ainsi, la légendaire Sémiramis n'aurait été pour rien dans l'édification de ces terrasses plantées, entre autres, de grenadiers, de jasmins, de vignes, de figuiers, de mauves, de roses et de lis, et qui frappèrent l'imagination des voyageurs de l'Antiquité. Merveilles d'architecture et de technique hydraulique, les terrasses superposées étaient garnies de 1 à 2 mètres de terre, ce qui permettait un bon développement des arbres et à leurs frondaisons d'ombrager les fraîches promenades sous les arcades. C'est à une tout autre échelle que se placent aujourd'hui les ambitions des citadins soucieux de transformer balcons et terrasses en véritables espaces verts.

Néanmoins, une telle décision exige un peu de technique, quelques précautions élémentaires concernant l'exposition, la qualité du sol et un choix judicieux des végétaux.

L'exposition demeure un point primordial, car on a trop tendance à oublier en ville les effets conjugués du soleil réverbéré sur les façades et dalles de béton et de l'évaporation intense accentuée par un vent desséchant. Balcon ou terrasse en plein soleil devront faire l'objet d'une étude toute particulière avant plantation. De nombreuses espèces d'arbres et arbustes sont incapables de supporter longtemps l'intensité de cet ensoleillement direct et violent.

La meilleure exposition est la mi-ombre, qui correspond à quatre-six heures de soleil quotidien : l'idéal pour acclimater un maximum de végétaux, même avec une profondeur de terre n'excédant pas 50 centimètres. Les façades au nord limitent, elles, considérablement les possibilités de choix, mises à part les plantes de terre de bruyère (azalées, rhododendrons, bruyères...) qui permettent d'apporter un peu de couleur.

Le second point qui doit retenir l'attention est le sol, pas seulement sa nature et sa composition, mais aussi son poids. Il faut toujours garder deux chiffres à l'esprit. Un mètre cube de terre pèse environ 1,2 à 1,5 tonne, et les charges autorisées par les constructions varient entre 300 et 500 kilos au mètre carré. Alors, informez-vous, avant toute velléité de transformation bucolique, sur les contraintes architecturales de votre domicile. On sait depuis longtemps que la terre est basse, mais on oublie qu'elle est lourde !

De toute manière, il faudra rechercher un allégement maximum si l'on souhaite installer un décor végétal aussi dense que possible. A la terre il est nécessaire d'incorporer d'autres éléments comme la tourbe, l'écorce de pin, le sable de rivière ou encore des substrats synthétiques et ultra-légers comme la perlite ou la vermiculite.

Ces différents produits permettront de créer un support à la fois riche, léger et bien aéré, d'assurer un bon drainage tout en retenant suffisamment l'eau en période sèche et pendant les jours d'absence. Une composition classique est de un quart de terre végétale, un quart de terreau, un quart de tourbe et un quart de sable, mais des spécialistes conseillent un mélange encore plu léger avec 60 % de tourbe, 30 % de terre et 10 % de terreau.

Les jardiniers de Babylone

De toute façon, il faudra songer à un apport régulier d'éléments nutritifs qui devront compenser les prélèvements effectués par les plantes, mais aussi les pertes importantes par les lessivage sous l'action de l'eau de pluie et d'arrosage. Du printemps à la fin de l'été, l'utilisation d'engrais à décomposition lente est la solution la plus recommandable, et, à cet égard, la nouvelle gamme de produits Profertyl se révèle particulièrement adaptée. En effet, ces engrais fournissent au fur et à mesure des besoins et non par à-coups une nourriture bien équilibrée.

Le drainage des bacs et les systèmes d'écoulement sur dalle de béton jouent un rôle essentiel. Sans eux, l'eau stagnerait après les pluies ou arrosages, entraînant une asphyxie rapide des racines. Les jardiniers de Babylone l'avaient bien compris en concevant un réseau particulièrement complexe et astucieux de drains, de briques perforées, de tuyaux rejoignant des puits où s'écoulait l'eau traversant les lits de tessons placés entre la dalle rendue étanche par une couche de bitume et la terre des plantations. Rien n'a changé dans la conception de ces techniques de base, et le bitume reste toujours un excellent revêtement sur lequel on dispose aujourd'hui une couche drainante composée de graviers ou de matériaux légers, telles les billes d'argile expansée ou la pouzzolane. Sans doute, les Assyriens ne connaissaient pas encore l'usage du « feutre jardin » que l'on intercale entre le mélange terreux et la couche drainante afin d'éviter tout risque de colmatage par des éléments fins et de maintenir une bonne humidité. A défaut de « feutre jardin », une simple serpillière convient parfaitement à cet usage, au moins pour de petits bacs.

Le choix des arbres et arbustes à planter dans vos futurs jardins suspendus, s'il est affaire de goût, doit aussi tenir compte des conditions climatiques, des exigences de protection contre le vent (un grillage placé dans la terre aidera les racines à se maintenir, et un rideau de plantes à feuillage persistant et à pousse rapide se réalise sans difficulté) et des zones à habiller (murets bas, treillages, cheminées, vues à masquer...).

Ce décor végétal qui doit être agréable au fil des saisons, comprendra une structure de base formée de deux tiers de plantes à feuillage persistant sur laquelle viendront s'harmoniser arbres et arbustes caducs à l'allure moins rigide (bouleau, hêtre pourpre, érable panaché, charme pyramidal, cornouiller élégant...), et pour certains aux floraisons spectaculaires, de plantes grimpantes, et, bien sûr, toutes les fantaisies florales que les annuelles, vivaces et bulbeuses, sauront apporter pour votre plaisir.

MICHÈLE LAMONTAGNE.

★ QUELQUES ADRESSES :

- Des idées de végétaux et de bons exemples de plantations sur bacs et terrasses par un spécialiste : Pépinières Jacques Derly, 27420 Les Thilliers-en-Vexin, tél. 55-60-21 ;
- Des bacs légers :
  — Eternit, B.P. 26, 78510 Triel-sur-Seine ;
  — Diffimex, 26, rue d'Estienne-d'Orves, 94700 Maisons-Alfort ;
  — La Porosa, Z.I. Sud, 16, rue F.-de-Leffeys, 91420 Morangis ;
- Des engrais à décomposition lente : Profertyl, 21540 Sombernon (diffusion grandes surfaces et magasins spécialisés).

Hippisme

Nous avons adoré de faux dieux...

LE Derby français a offert deux similitudes avec le Derby anglais (1).

D'abord, à Chantilly comme à Epsom, on a vu s'affirmer un tout jeune jockey. Il s'agit, de ce côté-ci de la Manche, de Serge Gorli, dix-huit ans.

Serge Gorli, fils d'un marchand de chevaux de la région de Montauban, possède toutes les qualités requises pour être notre « cravache d'or » de demain. Il a la sûreté de coup d'œil qui permet, à tout moment, de jauger les adversaires ; le sens de la course, qui fait saisir, sur l'instant, toutes les opportunités. Sous des dehors encore enfantins, il cache une autorité telle que même les anciens n'essaient plus de le bluffer.

Surtout il a, avec les chevaux, cette merveilleuse complicité, qui ne s'acquiert pas, qui ne s'analyse pas, qui n'est que le don de quelques-uns, mais qui fait qu'avec ces quelques-uns, les chevaux — tous les chevaux, les meilleurs comme les plus médiocres — sont prêts à aller au bout du monde, du plus vite qu'ils peuvent. Oui, si la tête reste légère sur les épaules, si les nerfs demeurent solides — mais combien de têtes abusivement grossies ont fait perdre l'équilibre, et combien de nerfs ont craqué ; n'est-ce pas Sandy Barclay, le plus doué de tous, l'enfant-dieu du turf, vous dont, voilà dix ans, on faisait l'héritier de Piggott, et que nous avons revu, récemment, oublié, aux portes d'Ascot ? — si la tête et les nerfs résistent, donc, voici, enfin, après un règne de près d'un quart de siècle, le successeur de Saint-Martin.

Seconde similitude, le Jockey-Club, comme le Derby anglais, a été gagné de toute une distance : dix longueurs d'écart, à Epsom, entre *Shergar* et *Glint of Gold* ; quatre, chez nous, entre *Bikala* et *Akabad*. Mais, ici, il faut introduire au moins des nuances et — comment dire — commencer à mettre en ligne une certaine circonspection. *Shergar* avait déjà, outre-Manche, manifesté une grande supériorité. Il venait de gagner le Chester Vase de huit longueurs. La répétition de ses envolées autorise à se poser des questions sur la qualité — ou la médiocrité — de ses adversaires. Elle ne frappe pas de stupeur. Situation différente chez nous. La meilleure performance de *Bikala*, jusqu'à dimanche, était une place de quatrième dans le « Lupin », à cinq longueurs de *No Lute* et deux de *The Wonder*. Or, cette fois, ledit *Bikala* a laissé *No Lute* à dix-huit longueurs, *The Wonder* à vingt-cinq...

Les « échellistes », c'est-à-dire ceux qui, à l'image des handicapeurs officiels, tiennent à jour, en permanence, un classement des chevaux exprimé en poids, considèrent que *Bikala* s'est, en deux mois, amélioré de 11 à 14 kilos.

« On avait connu quelques progressions aussi stupéfiantes, commente l'un d'eux, *avec des chevaux de handicap* (entendez : avec des sujets qui avaient d'abord dissimulé leur qualité réelle afin, précisément, de n'être pas trop estimés dans l'échelle des poids) : *jamais, à ma connaissance, à propos d'un concurrent du Jockey-Club. »*

Certains avancent une explication technique, assez séduisante pour l'esprit. Toutes les courses préparatoires au Jockey-Club se disputent à Longchamp. Or, pour des raisons liées au profil de la piste, notamment à la longue ligne droite, dans laquelle un concurrent, même attardé, a tout le temps de revenir, les courses de Longchamp se réduisent, de plus en plus, à des déboulés de 400 mètres après des parcours au ralenti. A Chantilly, où il faut, au contraire, tout de suite disputer les places à la corde pour aborder dans de bonnes conditions le difficile tournant des écuries, le futur gagnant doit être capable de galoper ventre à terre du début à la fin. Les chevaux qui brillent à Longchamp n'auraient plus, tous, les qualités nécessaires pour gagner le Jockey-Club. A l'inverse, il ne serait pas étonnant que celui-ci mît maintenant en vedette un sujet qui, à Longchamp, n'aurait pas eu l'occasion de faire prévaloir ses qualités de tenue.

Soit. Mais, dans un premier temps, on nous excusera de n'applaudir à la victoire de *Bikala* que du bout des doigts. Trop d'applaudissements ont été extorqués, depuis dix ans, pour que, désormais, la plume se rende aussitôt à l'enthousiasme. Il y a des victoires qu'il faut remporter deux fois. Attendons que *Bikala* remporte une seconde fois la sienne.

Car nous sommes de ceux dont la foi a vacillé quand, voilà six semaines, la confirmation a été apportée que même des courses de groupe avaient été gagnées par des chevaux traités aux hormones.

Depuis, le panorama hippique est complètement bouleversé. D'arrogantes écuries, qui monopolisaient le succès, en sont à courir, comme celles qu'elles reléguaient hier dans l'ombre, non plus après les millions de dollars des syndications américaines d'étalons mais après l'avoine quotidienne des « maiden » et des petites courses à conditions. Quand, toutefois, elles courent, car le nombre de leurs « partants » a diminué, comme s'il s'agissait de laisser passer l'orage. A l'inverse, des entraîneurs, hier méconnus, dont le seul tort était de limiter la pharmacopée aux embrocations, sortent enfin du tunnel.

Pendant des années, nous avons adoré de faux dieux, loué des pasteurs qui étaient des usurpateurs.

On nous objectera que le plaisir des yeux ne s'en est pas trouvé modifié et que peu importe au spectateur les turpitudes de la coulisse si, sur scène, le spectacle est beau. C'est égal : pour l'instant, c'est l'arrière-goût d'amertume qui prévaut. Nous l'éprouvons d'autant plus que nous étions de ceux qui, soupçonnant l'intrusion de voleurs dans le temple, émettaient des doutes, ici et dans maintes enceintes. Les autorités hippiques, alors, haussaient les épaules, voire le ton.

Elles ont, pour le moins, été bernées. Elles viennent, grâce aux chimistes, de rattraper le peloton des hormones. Mais ce n'est qu'une manche. Celle-là aussi, il faudra la remporter plusieurs fois. Une arme ? Nous le répétons : la mise en surgélation, pour des lendemains idéalement perspicaces, de certains prélèvements. Ne pas s'assurer au moins cet atout serait coupable.

LOUIS DENIEL.

(1) *Le Monde* du 6 juin.



Plaisirs de la table

LOIN, LOIN DE PARIS

• *Paris, 150 kilomètres*

On l'a dit déjà; dès l'an 1424 la *Croix blanche* était, en Sologne, ferme-auberge et, depuis 1779 (Marie-Madeleine Thibonneau au fourneau) a vu passer deux siècles de cuisinières. Etonnante maison de Pierre et Gisèle Crouzier, cette dernière, vice-présidente de l'A.R.C. formant de jeunes élèves aux apprêts mêlés du Val de Loire et du Périgord. Des créations de Gisèle, nouvelles, il faut citer le lapin en chartreuse et la cuisse d'oie au Cahors, l'aile d'oie au cidre et l'émincé de dinde aux airelles. Mais, toujours, la mique royale, le boudin d'anguilles et les vins sélectionnés par Pierre : une cave superbe.

Halte royale et nuits de calme au pays de Raboliot. Et, en passant par la cuisine pour gagner la salle à manger, n'hésitez pas à vous faire expliquer un plat.

★ La Croix blanche, Chaumont-sur-Tharonne, tél. 88-55-12.

• *Paris, 425 kilomètres*

Cinquante ans de cuisine ! Le cher Paul Blanc, aidé de Gilbert Froyer, son adjoint, perpétue à Thoissey la renommée du *Chapon fin*. Avec ses trois menus (régional, gourmand et suggestion), avec sa carte d'un clacissisme en équilibre entre Bresse et Dombes, et où je note les grenouilles, les écrevisses, le gâteau de foies blonds, la poularde et le pigeonneau de Bresse, les fameuses crêpes Parmentier de la « maman » Blanc (née à Vonnas et qu'on y retrouve chez son neveu *Georges Blanc*), etc. C'est une maison sérieuse, et si le cher Paul, malade, ne paraît guère, du moins l'accueil de Mme Blanc reste charmant, le cadre confortable, les beaujolais bien choisis.

★ Au Chapon fin, rue du Champ-de-Foire, à Thoissey, tél. 04-04-74.

• *Paris, 733 kilomètres*

Recitons Giono : « *Haute Provence, pays de la non-démesure...* » Il y a trois façons d'arriver à Château-Arnoux, depuis Genève, Grenoble, Sisteron ; depuis Grasse et la Côte d'Azur ; depuis Aix-en-Provence. Mais il n'y a qu'une façon d'y passer d'heureux moments : à *la Bonne Etape !*

Pierre Gleizes a su faire du vieux relais de poste un relais et château exceptionnels. Avec son fils Jany, ils ont su conjuguer les produits de la montagne et de la mer en des menus : « Château », « Provence » et « Durance », mais aussi une carte d'exceptionnelle subtilité en sa rigueur. Le terroir et rien que le terroir, avec les omelettes froides de légumes à la tapenade, la daube d'agneau en gelée, la soupe froide des pêcheurs à la verveine, melon de Durance aux fruits rouges, gâteau de mostèle au beurre d'orange, pigeon aux gousses d'ail, caneton au miel de lavande, etc. Très beaux desserts, vins dits « de pays » « qui ne sont pas sans mérite » précise la carte avec raison.

★ La Bonne Etape, chemin du Lac, à Château-Arnoux, tél. 64-00-09.

• *Paris, 934 kilomètres*

A six kilomètres de Perpignan, un « relais ». Et une cuisinière au « piano », Lucette, que vous connûtes peut-être ailleurs. La voici chez elle, offrant une belle carte où la confiture de lapereau aux pruneaux voisine avec le cocktail de gambas à l'avocat, les œufs farcis gratinés, la fricassée de moules au Noilly, la baudroie à la crème de pamplemousse, la dorade au gros sel, le poussin à l'ail en chemise, le sauté d'agneau à la menthe, avant fromages, et la ronde des desserts.

Une cuisine de femme, sans cesse remise en question. Une grande maison de maître au milieu d'un parc (étang, piscine et tennis). Un coin à découvrir.

★ *Le relais de Clairfont*, route de Canches à Toulouges, tél. 54-06-82.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Pour connaître Grimod de la Reynière*, le meilleur ouvrage est bien celui de Desnoiresterres: *la Reynière et son groupe*. Paru en 1877, il était introuvable mais vient de ressortir en « reprise » chez Slatkine à Genève.

● *Un lecteur* a été déçu chez *Calvet*. Mais que diable n'a-t-il vu, à l'enseigne, que ce n'est plus Calvet ? Et que cette maison de poissons, de réclame et de prix modiques n'a plus rien du clacissisme du cher M. Calvet d'autrefois.

● *Il n'y a pas que Prunier !* Tous les soirs, *la Corbeille* (154, rue Montmartre, tél. 261-30-87) propose un dîner bordelais (110 F vin compris).

ALLONS AU BOIS...

Oui, avec le beau temps, nous irons au Bois. D'autant qu'il y a, merveilleusement situé, panoramiquant le lac, ce « Pavillon royal », si laid d'extérieur depuis les transformations par Jean Drouant, mais bien agréable une fois qu'on est installé dans la Guinot, un chef de bonne tradition qui sait ce que portion veut dire. Alors l'œuf poché au caviar, la petite salade de cresson aux écrevisses, la terrine de lapereau aux pruneaux fourrés peuvent précéder le pigeonneau rôti au gâteau d'asperges, le pintadeau poêlé à la crème de morilles, d'honnêtes fromages et les desserts. Deux menus (152 francs et 188 francs avec fromage et dessert) et carte. Petits salons. Grande cuisine. Oui, nous irons au Bois... (« Pavillon royal », tél. 500-51-60.)

L. R.

Philatélie

N° 1693

Départ du 68e Tour de France cycliste

A l'occasion du 68e Tour de France cycliste, cinq villes posséderont un bureau temporaire utilisant un cachet à date grand format illustré :

⊙ 06000 Nice (au foyer de l'hôtel Méridien, 1, promenade des Anglais), les 25 et 26 juin ;

⊙ 74200 Thonon-les-Bains (place J. Mercier), le 11 juillet ;

⊙ 74110 Morzine (au Palais des Sports), le 12 juillet ;

⊙ 38750 L'Alpe-d'Huez (à la Maison de L'Alpe), le 14 juillet ;

⊙ 38580 La Ferrière (au Club omnisports, Le Pleynet), le 15 juillet.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 10000 Troyes, du 12 au 21 juin. — Foire de Champagne (Cachet petit format).

⊙ 75015 Paris (34, boulevard de Vaugirard), du 15 juin au 13 septembre. — Exposition Decaris : « Gravures et aquarelles ».

⊙ 77320 La Ferté-Gaucher (à la mairie), les 20 et 21 juin. — 70e championnat de France cycliste.

⊙ 13500 Martigues (M.J.C., bd Emile-Zola), les 20 et 21 juin. — 4e Centenaire de l'union des trois quartiers de la ville en une seule communauté.

⊙ 21600 Dijon-Longvic (base aérienne 102), le 26 juin. — 40e anniversaire de la création de l'escadron de chasse Alsace.

⊙ 87200 Saint-Junien (salle de l'Hôtel de Ville), le 27 juin. — Ostensions septennales limousines.

⊙ 87000 Limoges (Hôtel de Ville), le 27 juin. — Exposition : « Porcelaine en fête ».

⊙ 82000 Montauban (« Réserve générale du matériel Alat et aéroporté »), les 27 et 28 juin. — 25e Anniversaire.

⊙ 83000 Draguignan, les 27 et 28 juin. — 28e foire provençale de l'olive.

⊙ 40600 Biscarrosse (Centre d'essais des Landes), le 4 juillet. — Journée « portes ouvertes ».

⊙ 19110 Bort-les-Orgues (usine électrique du barrage), le 4 juillet. — Trentième anniversaire du barrage.

⊙ 34000 Montpellier (hall de la salle Molière du Théâtre municipal, place de la Comédie), les 4 et 5 juillet. — Festival international de la danse.

⊙ 68340 Riquewihr, les 4 et 5 juillet. — 10e anniversaire du Musée des P.T.T.

FRANCE : « Conservatoire de l'espace littoral ».

Le timbre qui sera consacré au Conservatoire de l'espace littoral représentera, d'après les P.T.T., « la côte de La Palissade, qui appartient au vaste domaine alluvionnaire du delta du Rhône que surveille un héron, symbole de la vie protégée ». Vente générale le 22 juin (38e/81). — Retrait prévu pour le 8 janvier 1982.



1,60 F, vert, brun et rouge.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Claude Andréotto. Tirage de huit millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 20 juin, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Conservatoire national du littoral et des rivages lacustres, La Corderie royale, avenue du Général-de-Gaulle, à Rochefort (Charente-Maritime). — Oblitération « P.J. ».

— Le 20 juin, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Rochefort. — Boite aux lettres spéciale pour « P.J. ».

● La vente anticipée n'aura lieu qu'une seule journée en raison des élections législatives.

Exposition itinérante

Quatre villes de la Charente-Maritime recevront une exposition itinérante ayant pour thème « Vacances et Philatélie » et, à cette occasion, les bureaux temporaires utiliseront des cachets à date grand format illustré :

⊙ 17370 Saint-Trojan-les-Bains, du 16 au 25 juillet ;

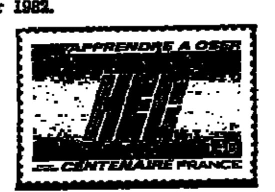
⊙ 17200 Royan, du 27 juillet au 13 août ;

⊙ 17490 Rivedoux-Plage, du 17 au 26 août ;

⊙ 17000 La Rochelle, du 27 août au 6 septembre.

FRANCE : L'école des Hautes études commerciales.

Le centenaire de la fondation de l'Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.) sera commémoré par un timbre, qui, dans « un espace cinétique, projette le sigle H.E.C. » surmonté de sa devise : « Apprendre à oser ». Vente générale le 22 juin (37e/81). — Retrait prévu le 8 janvier 1982.



1,40 F, blanc, rouge et vert.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Jacques Combet. Tirage de huit millions d'exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier de timbres de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 juin, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Ecole des hautes études commerciales, 1, rue de la Libération, à Jouy-en-Josas (Yvelines). — Oblitération « P.J. ».

— Le 19 juin, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 19 h, et le 20 juin, de 9 h à 12 h, au bureau de poste de Jouy-en-Josas. — Boite aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Trois timbres-poste, dont deux avec surtaxe en faveur de la Croix-Rouge française, seront retirés de la vente des guichets des bureaux de poste, le 3 juillet au soir :

2,00 F, château de Maintenon ;

1,20 F + 0,30 F, « Remplissage des greniers » ;

1,40 F + 0,30 F, « Le raisin de la terre promise ».

Ainsi que le carnet « Croix-Rouge » composé de quatre timbres de chaque valeur avec surtaxe.

En bref...

● ALGERIE. — Un timbre de 0,60 DA à l'effigie de cheikh Mohamed Bachir Ibrahimi, émis à l'occasion de « la Journée de la science ».

● ASCENCION. — Relais terrestre avec la navette spatiale de télécommunication, 15 p.

● CAYMAN (Iles). — Série des reptiles, 20, 30, 40 et 50 cent.

● CAMEROUN. — Dixième anniversaire de la Compagnie camerounaise de transport aérien. 100 fr., siège de la Carnair à Douala ; 200 fr., Boeing 747 - Mont Cameroun ; 300 fr., Aéroport international de Douala. L'information précise « timbres-poste », il eût été mieux, pour cette fois-ci, de porter la mention « Poste aérienne ». Offset, Cartor S.A.

● COTE-D'IVOIRE. — Journée du timbre 1981, 60 F., bureau de poste de Grand-Lahou et 60 F. 25e Anniversaire du club philatélique. Offset, Carton S.A., d'après Michel Montandry.

● FALKLAND. — Cartes géographiques, 3, 10, 13, 15, 25 et 26 pence.

● LESOTHO. — Série d'usage courant, quatorze valeurs, 1, 2, 3, 5, 6, 7, 10, 25, 40, 60, 75 s. et 1, 2, 5 m. Sujets : oiseaux.

● LUXEMBOURG. — Série des commémorations : Cinquantenaire de la Fédération luxembourgeoise des échecs, 4 fr. ; Cent vingt-cinq ans de droit d'émission de la Banque internationale à Luxembourg, 8 fr. ; Cent vingt-cinquième anniversaire de la création de la Caisse d'épargne de l'Etat, 8 fr.

● NIGER. — Année internationale des personnes handicapées, 50 fr., Tir à l'arc ; 100 fr., Dessin industriel. Taille-douce, Périgueux. Dessins et gravure de Georges Bétemps.

● NORVEGE. — Une série spéciale consacrée aux voiliers, 130 öre, « Levez l'ancre ! » ; 150 öre, « Toutes voiles dehors » et 220 öre, navire école « Christian Radich ».

● SIERRA LEONE. — XXe anniversaire de l'Indépendance et Xe anniversaire de la République, 6, 31, 40 c. et 1 l.

ADALBERT VITALYOS.

jeux

échecs N° 921

DOIGTS DE DENTELLIÈRE

(Moscou, 1981)
Blancs : M. TAL
Noirs : V. KOUPEITCHIK
Début Réti

1. Cf3	Cf6	16. ç4	0-0 (k)
2. g3	d5	17. d5!! (l)	ç×d5
3. Fg2 (a)	Cç6 (b)	18. Fb2!	Fç5 (m)
4. 0-0	é5	19. ç×d5	Ff5
5. d3	Fg4 (c)	20. Dd2! (n)	Ta-ç8
6. h3	Ff5 (d)	21. Taç1! (o)	f6
7. Cç3	Dd7	22. Fd4	Fa3 (p)
8. Rh2	h6 (é)	23. T×ç8	T×ç8
9. é4! (f)	Fé6	24. F×a7! (q)	Da4
10. é×d5! (g)	C×d5	25. d6! (r)	Rh8
11. Té1!	C×ç3 (h)	26. Dd5!	Fd7
12. b×ç3	Fd6	27. Fé3	Dç4 (s)
13. d4!	é×d4 (i)	28. D×b7	Fé6
14. C×d4! (j)	C×d4	29. F×h6	g×h6
15. ç×d4	ç6	30. Dé7	Ff7
		31. D×f6+	abandon. (u)

NOTES

a) Dans le « système est-indien » pratiqué par les Blancs, il s'agit bien d'attaquer le pion central d5 comme dans le système Réti, mais via é2-é4 et non ç2-ç4.

b) Parmi les nombreuses formations que peuvent choisir les Noirs, citons 3..., é6 ; 4. 0-0, Fé7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4, Cç6 ou 3..., g6 ; 4. 0-0, Fg7 ; 5. d3, 0-0 ; 6. Cb-d2, ç5 ; 7. é4, Cç6 ou 3..., Ff5 ; 4. d3, é6 ; 5. 0-0, ç6 ; 6 Cb-d2, Fé7 ; 7. Dé1, h6 ; 8. é4 ou 3..., ç6 ; 4. 0-0, Fg4 ; 5. d3, é6 ; 6. Cb-d2, Cb-d7 ; 7. h3, F×f3 ; 8. C×f3, Fé7. L'idée du texte vise l'occupation rapide de la case é5.

ç) Après 5..., Fç5 ; 6. Cç3, 0-0 ; 7. C×é5 ! Les Blancs s'emparent de l'initiative. Si 5..., Fé6 ; 6. Cg5! Une autre idée est 5..., Fé7 ; 6. Cb-d2, 0-0 ; 7. é4, Té8 ; 8 ç3 (ou 8. é×d5, C×d5 ; 9. Té1, Ff8 ; 10. Cç4, f6 ; 11. ç3, Fé6!), a5 ; 9. a4, Ff8 ; 10. Db3 avec des chances égales ou 5..., Fé7 ; 6. ç3, a5 ; 7. Dç2, 0-0 ; 8. a4, h6 ; 9. é4, d×é4 ; 10. d×é4, Fé6 avec égalité.

d) 6..., F×f3 est peut-être plus prudent.

é) Les Noirs ont fait mine de préparer le grand roque et renoncent à cette aventure, préférant interdire 9. Fg5 tout en menaçant éventuellement g7-g5.

f) Sans perdre de temps, les Blancs poursuivent leur plan sans craindre l'échange sur é4 : si 9...; d×é4 ; 10. d×é4, C×é4 ; 11. D×d7+, R×d7 ; 12. C×é5+ ou 10..., D×d1 ; 11. T×d1, C×é4 ; 12. Té1, C×ç3 ; 13. C×é5 avec avantage aux Blancs.

g) Des doigts de dentellière tissent une toile. Notons comment l'ancien champion du monde réfute proprement la stratégie de son adversaire, procédant par touches légères, forçant les réponses et construisant une position de plus en plus avantageuse.

h) Si 11..., Fd6 ou f6 ; 12. d4!

i) Les Noirs doivent céder le centre.

j) Et non 14. ç×d4, 0-0! ; 15. d5?, F×d5 ; 16. D×d5, F×g3+ avec gain de la D.

k) Les Noirs parviennent à mettre leur R en sécurité, mais subissent toujours la pression ennemie.

l) Un fin sacrifice de pion qui ouvre la grande diagonale au F-D.

m) Et non 18..., d×ç4 ; 19. Dd4!, f6 ; 20. T×é6! Une meilleure défense semble être 18..., Tf-é8 suivi de 19..., Ff8.

n) Menace aussi bien 21. Dç3 que 21. F×g7.

o) Toujours les menaces en série. Ici 22. T×ç5, T×ç5 ; 23. Dd4.

p) Après 22..., F×d4 ; 23. D×d4. Les Blancs ont tous les atouts en main. Par exemple, 23..., b6 ; 24. d6!

q) Gagnant un bon pion : si 24..., Tç2 ; 25. Da5, T×a2 ; 26. Fç5.

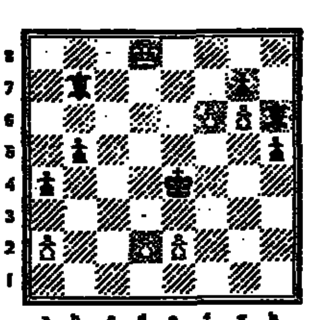
r) Le pion passé est irrésistible. Si 25..., D×a7 ; 26. Dd5+, Rh8 ; 27. D×f5, Td8 ; 28. d7! ou 28. Fé4! et si 25..., F×d6 ; 26. D×d6, D×a7 ; 27. Dd5+.

s) Si 27..., Tç6 ; 28. Df7, T×d6 ; 29. F×h6!, g×h6 ; 30. Té7 et si 27..., Dç6 ; 28. Db3, D×d6 ; 29. Td1 ou bien 28. Df7, D×d6 ; 29. Ff4 et 30. Té7.

t) Estocade finale.

u) Si 31..., Rg8 ; 32. d7.

Etude : V. NIKITIN (1980)



Les blancs jouent et gagnent.

BLANCS (6) : Rd8, Pa2, d2, é2, f6, g6.

NOIRS (7) : Ré4, Fb7 et h6, Pa4, b5, g7, h5.

Solution de l'étude n° 920
T. SARKISSIAN (1980)

BLANCS : Rg5, Ta7, Cé7, Pb5 et é3.

NOIRS : Rh3, Cb6, Pç2, d4.

1. Tç7, d3 ; 2. é4!, Ca4 (et non 2..., d2 ; 3. Tç3+ et T×ç2) ; 3. Cd5!, d2 ; 4. T×ç2, d1=D ; 5. Tg2 ! la pointe principale, R×g2 (si 5..., Dç1+ ; 6. Cf4+, D×f4 ; 7. R×f4, R×g2 ; 8. Rf5!) ; 6. Cé3+, Rf3 ; 7. C×d1, R×é4 ; 8. Cç3+!, C×ç3 ; 9. b6! et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 918

LA BASCULE DE GARDENER

Il s'agit d'un mécanisme complexe dont on trouve souvent des applications dans les problèmes à quatre jeux. Ici, cependant, le coup a pu fonctionner à cartes cachées parce que Est avait montré un très puissant bicolore de mineures.

	Nord	
	♠ R D 7 6 5 ♥ A 3 2 ♦ 9 7 5 3 2 ♣ —	
Ouest ♠ V 10 ♥ V 9 8 7 5 4 ♦ R 4 ♣ 9 6 4	N O E S	**Est** ♠ — ♥ 6 ♦ A D V 10 8 6 ♣ A R D V 10 7
	♠ A 9 8 4 3 2 ♥ R D 10 ♦ — ♣ 8 5 3 2	

Ouest ayant entamé le roi de carreau, *comment Gardener a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Sud coupa et donna un coup d'atout (dame de pique), car, si les piques avaient été 1-1, il aurait suffi de couper les quatre trèfles perdants. Avec deux piques en Ouest, le coup devint plus compliqué et il fallut donner deux coups d'atout tout *en squeezant Est* dans les mineures.

Après trois tours à cœur, Est a gardé :

♦ A D 10   ♣ A R D V

Les jeux de Nord-Sud, la main étant au mort, sont les suivants :

♠ R 7 6 5   ♦ 9 7 5 3

♠ A 9 8 4   ♣ 8 5 3 2

Le déclarant joue le roi de pique :

1° — *Si Est jette un trèfle,* le déclarant *prend le roi de pique avec l'as* afin d'affranchir son quatrième trèfle par trois coupes ;

2° — *Si Est jette un carreau,* le mort reste en main, il jouera trois fois carreau (coupé par les trois atouts de Sud) pour libérer le 9 de carreau...

Une précieuse indication

En principe, il faut barrer l'adversaire dès que le système le permet. Il peut, cependant, arriver que l'indication fournie facilite ensuite la tâche du déclarant.

L'exemple qui va suivre est tiré du championnat d'Europe d'Elseneur.

	Nord	
	♠ V 8 6 3 2 ♥ D 8 6 ♦ 6 4 ♣ A D 6	
Ouest ♠ R 10 7 5 4 ♥ 5 3 ♦ A 5 2 ♣ V 8 4	N O E S	**Est** ♠ 9 ♥ A V 10 9 4 2 ♦ D 10 9 3 ♣ 5 2
	♠ A D ♥ R 7 ♦ R V 8 7 ♣ R 10 9 7 3	

Ann. : E. don. E.-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rodrigue	Pittala	Priday	Garozzo
—	—	2 ♥	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de cœur pour le 6 et le 9 de cœur, *comment Garozzo, en Sud, a-t-il joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 ♥ » était un Deux faible, une ouverture qui est souvent pratiquée en compétition et qui correspond à une ouverture de Trois avec une levée de jeu de moins.

A l'autre table, les enchères avaient été moins explicites :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Vivaldi	Flint	Bellad.	Rose
—	—	passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 SA
passe	3 ♥ !	contre	3 ♠
passe	3 SA	passe	passe...

Nord aurait dû avoir un quatrième cœur pour dire « 3 ♥ », mais c'était le moyen le plus commode de trouver le meilleur contrat de manche.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 113

HURLER AVEC LES LOUPS

Finale du championnat de l'Ile-de-France. Mairie de Joinville-le-Pont, dimanche 17 mai 1981. Troisième et dernière manche.

Au lieu de déplorer l'entrée en force de mots populaires et argotiques dans le P.L.I. 1981 (phénomène que l'on retrouve dans tous les dictionnaires à grande diffusion étrangers), il vaut mieux sans doute faire contre mauvaise fortune (ou mauvaise langue) bon cœur, en lisant les explications, commentaires et illustrations de ces mots donnés dans l'excellent Dictionnaire du français non conventionnel*, *de J. Cellard et A. Rey, qui se lit comme un roman. En voici quelques glanures. ALPAGUER quelqu'un : le prendre par l'alpague, manteau en alpaga, tissu à la mode dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. — Se BITURER vient de BITURE, partie de chaîne d'ancrage (même racine que BITTE d'amarrage). — GOUINE est à rapprocher de GOI, GOIM : c'est la servante chrétienne d'un marchand juif d'une communauté sépharade de Provence. — JACTER, v. i., c'est faire le JACQUES (qui figure dans l'additif de la PFSC). — MALFRAT est voisin de MALFAIRE (verbe qui ne se conjugue pas). (A suivre.)*

(*) Hachette, prix : 120 F environ.

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un nombre de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	D M A A I U N			
2	I U O R P X Z	MINAUDA	H 4	72
3	I P Z + O S L ?	ORAUX (a)	10 F	36
4	E H T T F I E	SPOLI (E) Z (b)	5 D	122
5	— W C M N A O ?	TIF	11 I	25
6	A M + E T E E I	C(L)OWN	E 10	47
7	E E I M T + H S	HAN (c)	6 F	29
8	V S S O O E I	THEISME (d)	15 A	102
9	E O S + A A E J	VOIS (e)	H 12	69
10	A E O + E E T L	JASE	4 A	42
11	A L O + B R U A	JETEE	A 4	36
12	A + O A Q B T S	LABOURE	C 9	20
13	A B O + M U E A	QATS (f)	L 9	26
14	A O + K T G A I	EMBUA	3 C	36
15	A A G I O T + R	KA	10 B	31
16	A O R + T G Y C	GITA	2 A	18
17	R Y + U N P R L	CAGOT (g)	1 D	44
18	L N P R U + N N	RAY	9 K	22
19	N N N U + E E I	PROLO	12 A	20
20	N + S L V N E I	ENNUIE	N 9	29
21	N + E E D R D L U	VELINS	O 4	53
22	E L U + F R E E	REDAN (h)	7 E	21
23	E E E L + E D	FUR	O 13	25
24	D E E E	LEZ	K 3	12
25	D E E	CAGOTE	1 D	9
26	D E	EUT	I 9	8
27		DE	8 D	7
			TOTAL	951

NOTES

a) En faisant PAIX, Pialat perd son unique point de la partie... et la partie elle-même, derrière le champion francophone Labbé à 100 %. — (b) Autres scrabbles moins rémunérateurs : IMPLOSEZ, OPALISEZ, SALOPIEZ. — (c) HEMATIE et HEMATITES implaçables. — (d) Comme dans le Pari de Pascal, le THEISME est plus payant que l'ATHEISME (7 H, 64). — (e) On ne VOUSSOIE pas ou plus dans le PLI. — (f) Ou KHAT arbuste africain dont les feuilles constituent un masticatoire excitant. — (g) Tartufe. — (h) Ou REDENT : en architecture, découpure en forme de dent.

Résultats finaux. — 1. Labbé. — 2. Pialat. — 3. Hannuna. — 4. Diringer. — 5. Levart. — 6. Caro. — 7. Epingard. — 8. S. Kourotchkine. — 9. Pluven. — 10. Eichen. — 11. Faur. — 12. Reidel. — 13. Worms. — 14. Brice. — 15. Galbisc. — 16. Lahmi. — 17. Charlemagne. — 18. Mme Lormant. — 19. Muracciole. — 20. Cariney. — 21. Pucheault. — 22. Saintjean. — 23. Raimbault. — 24. Lustman. — 25. Brellet. — 26. Mme Ste Cluque. — 27. Delol. — 28. Mme Lumbroso. — 29. Butreau. — 30. Auscher ; tous qualifiés pour le championnat de France (Rouen, les 5 et 6 septembre).

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Scrabble francophone en Allemagne. Tournoi par paires, le 21 juin, à 14 heures, en deux manches, au cercle des officiers de Baden-Baden. Tél. : 19 49 7221 637 72.

● Festival de Nice, 12, 13, 14 juillet (Tournoi national). Tél. : (93) 59-85-01.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

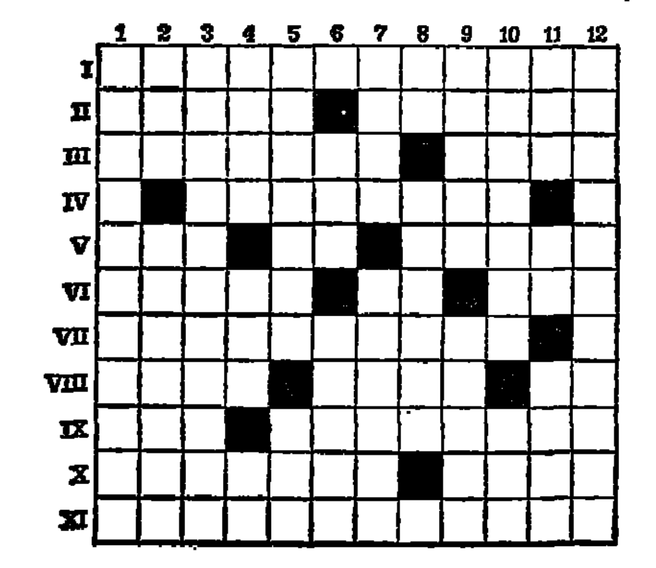
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 149

Horizontalement

I. S'il est mort, c'est depuis peu. — II. Un peu d'euphorie ; Nul. — III. Dentelle un peu épaisse ; Donne son avis. — IV. Le soleil s'y couche. — V. Dans le Luberon ; Personnel ; Un état pour les chefs-d'œuvre. — VI. Corde ; Pour renforcer ; Roi. — VII. Changements de cap. — VIII. Déesse ou magicienne ; Opéra dans les deux sens du terme ; Un peu avide. — IX. Espion ; Souleva. — X. Pour prier l'Eternel ; A sec. — XI. Mettent à mal.



Verticalement

1. Pays. — 2. Avant la mainmise ; Mettre sous influence. — 3. Ce ne sont pas seulement les insectes qui en sont les victimes. — 4. Il est très fort ; Plus que mal ; Grecque. — 5. Ne fait pas très bonne figure ; Dans le bilan. — 6. Céréale ; Il fut défendu, lui aussi, par Zola. — 7. On peut le prendre sans se les prendre ; Fait une demi-ligne. — 8. Peu défini ; Dispersé. — 9. Bête à cornes ; Fait envie ou sans intérêt. — 10. Propagandistes ; Vous assurent facilement. — 11. A tendance à sortir de son rôle ; Personnel ; Un électeur exigeant. — 12. Parfois au-dessous du niveau de la mer.

Solution du n° 148

Horizontalement

I. Chèque en blanc. — II. Lacustre ; Emia. — III. Aloi ; Arrogant. — IV. Rôles ; Affadie. — Etain ; Flé. — VI. P.F.S. ; Détériora. — VII. Ia ; Fil ; Dés ; Oi. VIII Endos ; Pasteur. — IX. Enormité ; Erié. — X. Systématisées.

Verticalement

1. Clarifiées. — 2. Halo ; Fanny. — 3. Ecoles ; Dos. — 4. Quiet ; Fort. — 5. Us ; Sadisme. — 6. Eta ; Ici ; Im. — 7. Errant ; Pia. — 8. Nerf ; Edaet. — 9. Offres. — 10. Légalistes. — 11. Amade ; Ere. — 12. Nini ; Roule. — 13. Catenaires.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 149

Horizontalement

1. AEGORTU (+ 2). — 2. AAHIRSV. — 3. BINOORS (+ 2). — 4. EFLNOST. — 5. DEOOPRU. — 6. DEEINORST (+ 3) — 7. AEEGIPS (+ 1). — 8. DEEIRTU (+ 4). — 9. EEIMRSX. — 10. AACGHOPS. — 11. ACCEOS. — 12. AIIRSS (+ 1). — 13. AAAPRSS. — 14. BEEINOT (+ 3). — 15. CEEORSU (+ 5). — 16. EIIOPRSS.

Verticalement

17. EEMORRTU. — 18. AGNOSU. — 19. ACEIPRST (+ 5). — 20. AEFFTUUX. — 21. AADEHINP. — 22. AABDINOS. — 23. AACEIIMS. — 24. EEINRSUV (+ 1). — 25. EHORSSU — 26. AEINOPST (+ 5) — 27. BIMORTV. — 28. CORRSU. — 29. ACEIJSST. — 30. AEGLOOPU. — 31. AEINST (+ 9). — 32. EIPSSS (+ 1). — 33. EEILNRS (+ 3).

Solution du n° 148

Horizontalement

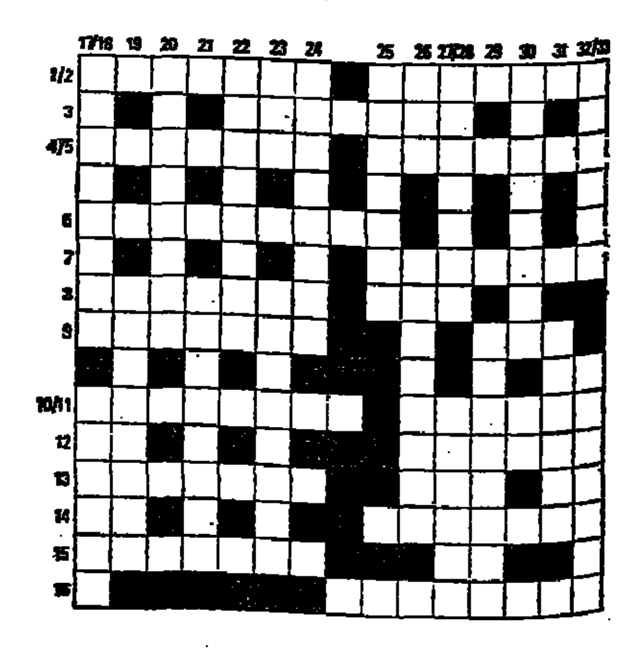
1. MALFAME. — 2. ACARIEN (CANERAI, CARENAI). — 3. ELARGIS (AGRILES, ARGILES, GLAIRES, GLAISER, GRELAIS, REGLAIS). — 4. IONISAI. — 5. AISSELLE. — 6. SIMULIE. — 7. INTITULA (LUTINAIT). — 8. TRIPOT. — 9. LEGENDE. — 10. ENTREMIS (ENTRISME, MISERENT, REMISENT, RETINMES, TERMINES, TERNIMES). — 11. BIENFAIT. — 12. TRAMINOT (MATIRONT, MONTRAIT). — 13. GUNITER (v.t., recouvrir de béton). — 14. EDILITE. — 15. TETERAS (RASETTE, STATERE, TESTERA). — 16. MONITOR (MIROTON, MONTOIR).

Verticalement

17. MELUSINE (SELENIUM). — 18. BUDGET. — 19. ALANINE, acide aminé (ANNELAI). — 20. FINAUDE. — 21. FRAISIL. — 22. ENTOILE (ETOLIEN). — 23. AGILITE. — 24. MUGIRAS. — 25. ESSEULE. — 26. LANCETTE (ECLATENT). — 27. COLLETE. — 28. TRANSFO (FARTONS). — 29. IMPETIGO. — 30. ISOTOPE. 31. SORBITOL. — 32. NITRATE (ENTRAIT, ETIRANT, NATTIER, TARTINE, TINTERA, TRAIENT). — 33. SATURER (RATURES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Ana-chronique. — Anagrammes 1981. N° 145. 29 MAOUSSE (EMOUSSA). — 30. MAGNAIS (SIAMANG) (Marc Potemski, Marmoutier, et Mme Soubiron, Nice). — N° 146 : 5. ESTERAS, anagramme d'ESSARTE proposée par M. Morin (Taverny), n'est pas accepté au scrabble (cf. Bescherelle).



(★) Jeu déposé.



هكذا من الإعلام

Le Monde

culture

MUSIQUE

Fin du cycle Stravinsky avec Pierre Boulez

Transcrire n'est pas trahir

Curieuse idée que d'achever en juin un cycle Stravinsky commencé en octobre dernier sous les auspices du Festival d'automne, et les esprits superstitieux ont eu beaucoup de peine, en voyant les beaux jours apparaître enfin au lendemain du concert, à *réfréner un mouvement d'humeur*. Le programme de la soirée, placée sous le signe de la transcription, avait été préparé et devait être présenté par Luciano Berio Un empêchement de dernière minute l'ayant retenu, c'est Pierre Boulez qui a commenté les œuvres avant de monter au pupitre pour les diriger

Il s'agit là d'une performance dont il est coutumier, qu'il accomplit toujours d'une façon exemplaire, mais dont on se demande si elle fera enfin école, la plupart des musiciens se bornant à donner des informations historiques plus ou moins exactes agrémentées de considérations sentimentales reprises de droite ou de gauche. A l'inverse, lorsque Boulez évoque la transcription chez Stravinsky, ses hésitations avant de trouver pour *les Noces* l'effectif instrumental définitif, c'est de sa propre expérience, de ses doutes, qu'il tire l'enseignement dont il nous fait profiter Tout est là, et c'est une entreprise plus complexe que celle qui consiste à livrer les réponses aux questions qu'on ne s'est jamais sérieusement posées.

On ne saurait résumer ici tous les aspects du phénomène de la transcription tel qu'il apparaissait à travers ce programme particulièrement copieux. Il y avait d'abord les *Quatre chants paysans russes : les Soucoupes*, composés en 1914-1917, pour chœur de femmes *a cappella*, auxquels Stravinsky adjoignit, en 1954, l'accompagnement de quatre cors dans un style d'écriture impensable quarante ans plus tôt sans que l'équilibre esthétique se trouve rompu. Il y avait également la suite d'orchestre du *Rossignol*, opéra dont les deux derniers actes, composés après le *Sacre du printemps*, rompaient avec le langage du premier acte, antérieur à *l'Oiseau de feu*, cette suite, en faisant abstraction de toute intervention vocale et en puisant principalement dans le second jet de l'inspiration, réalise la synthèse accomplie d'une partition composite.

L'*Etude pour pianola* (1917), dont le titre ne laisse pas précisément deviner qu'elle est destinée à un piano mécanique insoucieux des pièges de la virtuosité, pose le problème de la fidélité en voulant le résoudre. Sans doute le déroulement rigoureux d'un rouleau perforé mettait le compositeur à l'abri du penchant de certains interprètes pour le rubato, mais il le privait également des interprétations réellement inspirées. Passionné de pianola, Rex Lawson a construit lui-même son instrument qui s'adapte sur un piano ordinaire, et il a reconstitué les rouleaux à l'identique Le résultat est très brillant, mais lorsqu'il n'est pas soutenu par la virtuosité — avec le risque qu'elle comporte, — le brillant n'a, en concert, qu'un intérêt limité.

Réalisée dix ans plus tard, la transcription pour orchestre de cette étude, qu'on a pu entendre en seconde partie, présente en revanche une éblouissante écriture instrumentale qui en rehausse l'intérêt et souligne merveilleusement tous les *détails d'écriture*.

Sous le titre *Quatre Etudes pour orchestre*, cette transcription vient en conclusion d'une autre, celle des *Trois Pièces pour quatuor à cordes* (1914) Contrairement à ce qui se passe habituellement, ce n'est pas pour un ensemble à cordes mais pour un orchestre complet que Stravinsky a transposé ce qu'il avait d'abord confié aux quatre archets. Le résultat est d'autant plus singulier que la force vive qui, surtout dans la première pièce, naissait de la mise en présence de quatre solistes nettement différenciés, se dissout ici dans l'anonymat du grand orchestre, dont les attaques ne sauraient avoir la même verdeur.

Dans ce dernier cas, Stravinsky avait si exactement pensé sa musique en fonction de l'effectif instrumental que toute transposition revenait à une trahison. Pour *les Noces* au contraire, il avait envisagé tout d'abord à faire accompagner les voix (chœur mixte et quatre solistes) par un grand orchestre (c'est la version de 1917), puis par un ensemble comportant un harmonium, un pianola, deux cymbalums et les percussions (c'est la version de 1919 dont il rédigea les deux premiers tableaux) et, enfin, renonçant à la couleur folklorique des cymbalums, à l'exactitude contraignante du pianola qui ne saurait suivre le chef, et aux tenues peu efficaces de l'harmonium, il se décida pour la formule définitive quatre pianos et percussions. A comparer ces deux dernières versions, il est aisé de voir à quel point la seconde met l'accent beaucoup plus exclusivement sur le jeu rythmique, faisant ressortir le propos du compositeur dans cette œuvre, de la même façon qu'un film en noir et blanc met l'accent sur les contours et les contrastes.

Les chœurs de Radio-France, l'Orchestre national, le Quatuor intercontemporain, les quatre chanteurs : Phylis Bryn Julson, Elizabeth Bainbridge, John Gilmore et Boris Carmeli, les pianistes, les cymbalistes et le « pianoliste », ont bien mérité leur part d'applaudissements même si ceux-ci, comme toujours, semblent se reporter presque exclusivement sur le chef.

GÉRARD CONDÉ.

DANSE

« LA FILLE MAL GARDÉE » à l'Opéra de Versailles

Une « Carmagnole » hérétique

Le brave Damberval, premier danseur noble sous Louis XV, auteur de *la Fille mal gardée*, le plus vieux ballet au répertoire, doit se retourner dans sa tombe Le chorégraphe suisse Heinz Spoerli, dans la version qui vient d'être reprise à l'Opéra, fait fredonner aux danseurs du corps de ballet les refrains de *la Carmagnole* Or *la Fille mal gardée* fut créée sous l'Ancien Régime, il est vrai branlant, quinze jours avant la prise de la Bastille, et *la Carmagnole* ne fut chantée qu'en 1792.

Mais les ballets comme les opéras n'ont cure de la vérité historique, c'est même ce qui leur donne de la saveur, et ils se moquent comme d'une guigne des dates et des lieux. Ces réflexions profondes me venaient à l'esprit l'autre soir dans l'écrin azur et or du ravissant Opéra de Versailles, où notre première troupe dansante, transplantée du palais Garnier, interprétait allégrement cette *Fille mal gardée* Que lui importait, je vous le demande, que sur cette même grande scène, le 1er octobre 1789, quatre jours avant l'envahissement du château de la monarchie, un banquet monstre des gardes du corps acclamant le roi et la reine ait eu lieu ? Peu me chaut au fond le double paradoxe de cette *Carmagnole* hérétique...

La Fille mal gardée n'en sent pas moins son fagot avec cette histoire de paysan nanti *préféré* au paysan pauvre où la pantomime agricole prend une aussi grande place que la danse. Pour celle-ci, vous voyez le genre : danse des meuniers, danse des vignerons, danse à l'épi — ces fameux épis en plastique vénéneux qui avaient collé l'urticaire à tout le corps de ballet ! Tout cela est léger, guilleret, batifolant et ne casse pas quatre pattes à un canard. Je reste ébahi de la pérennité de ce chef-d'œuvre du suranné que Frédéric Ashton a pieusement repris à Covent Garden et pour lequel les Soviétiques du Kirov de Leningrad ont un faible.

Ne lésinons donc pas sur le charme de notre soirée versaillaise. Car Mlle Noëlla Pontois, dans le rôle de Lise — qui vit le triomphe, jadis, de Fanny Elssler, — dansa sur les nues. M. Cyril Atanassof, bien qu'affublé du nom terrifiant de Colas, se montra aussi merveilleusement séduisant que spirituellement agile ; M. Patrick Dupond, en idiot du village, coupa le souffle par les prouesses acrobatiques les plus ébouriffantes, et M. Georges Piletta, sous le travesti de la fermière, fit valoir sa *vis comica*, qui est grande. Mais la palme de l'entrain revint au corps de ballet. Cette nouvelle première troupe, constituée par Mlle Rosella Hightower, ne comprend que des jeunesses, fraîches émoulues de l'école de danse pour la plupart, beaux garçons et jolies filles.

OLIVIER MERLIN.

VARIÉTÉS

Le Cuarteto Cedron au Théâtre de la Ville

Juan Cedron, Cesar Stroscio, Miguel Praino et Carlos Carlsen sont musiciens depuis toujours. A onze ans, Stroscio jouait au bandonéon dans la cour de son collège, et à quatorze ans il entrait dans un ensemble de cinq bandonéons à Buenos-Aires ; à douze ans, Praino participait à une formation de seize musiciens animant les bals de quartier ; Cedron chantait *a capella* à l'école, et sa voix vibrante exprimait le désir d'un « *tango plein de tendresse/pour oublier des yeux noirs. (...) J'ai goûté le vin qui fait dormir l'âme.* »

Cedron, Stroscio, Praino et Carlsen ont constitué à Buenos-Aires, il y a maintenant dix-sept ans, le Cuarteto Cedron. Ensemble, dans les années 60, ils ont participé dans une réalité déjà tragique, à la renaissance d'une musique populaire née à la fin du siècle dernier dans une ville hypertrophiée et cosmopolite. Ils se sont lancés ardemment, fraternellement sur les nouveaux chemins musicaux ouverts par Astor Piazzolla et Eduardo Rovira. Ils ont trouvé leur propre couleur, leur propre langage Ils ont progressivement élargi leur champ de prospective.

L'exil de 1975 a, bien sûr, marqué, déchiré les membres du Cuarteto, et ils ont chanté la douleur, les rêves et les espoirs étouffés. *Mais ils ont* eu aussi suffisamment de volonté et d'énergie pour continuer un profond travail sur une tradition adaptée, modernisée. Avec une belle maturité artistique et en gardant tout le lyrisme du tango, son essence populaire et son émotion, ils ont poursuivi leur projet musical, ils ont, à leur manière, libéré encore un peu le genre.

Le magnifique concert que le Cuarteto Cedron donne actuellement au Théâtre de la Ville est l'exemple même de leur foi en leur musique, de leur générosité et de leurs espérances, malgré la rigueur du temps présent en Argentine. Cedron, Stroscio, Praino et Carlsen livrent leurs nouvelles mélodies finement élaborées et sensibles sur des paroles d'Antonio Machado, Raul Gonzales Tuñon et Dylan Thomas — Thomas, oui, avec un très beau texte digne des plus beaux tangos des années 30 :

« Et la mort n'aura pas de pouvoir
Morts et nus les hommes ne feront [qu'un
Avec l'homme dans le vent et la lune [de l'Ouest
Quand leurs os blanchiront et blanchis [disparaîtront
Ils auront des étoiles aux coudes et [aux pieds.
Même devenus fous, ils seront sains [d'esprit,
Même noyés dans la mer ils en [ressurgiront
Même si les amants se perdent l'amour [restera
Et la mort n'aura pas de pouvoir. »

Spectacle exceptionnel que celui offert par le Cuarteto parce que rigoureux, d'une infinie pureté, d'un très grand charme et d'une élégance de cœur peu commune. Des voix humaines parlent à travers les cordes du violon, de la guitare et du violoncelle, à travers les plis du bandonéon La remarquable mise en lumière parachève ce concert.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.
★ Dernier album chez Polydor.

INSTITUT

ACADÉMIE FRANÇAISE

• Le Grand Prix de littérature à Jacques Laurent
• Le Grand Prix de poésie à Yves Bonnefoy

L'Académie française vient de décerner ses Grands Prix :

— *Grand Prix de littérature* (100 000 francs) : Jacques Laurent, pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Grand Prix de poésie* (25 000 francs) : Yves Bonnefoy, pour l'ensemble de son œuvre poétique ;

— *Prix de la nouvelle* (10 000 francs) : Jean-Pierre Maurel, pour *le Diable sur la neige* (Stock) ;

— *Prix de la critique* (10 000 F) : Pierre Petitfils, pour *Verlaine* (Album Verlaine - la Pléiade - N.R.F.).

— *Grand Prix du théâtre* (30 000 francs) : Gabriel Arout, pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Prix de l'essai* : Alain Besançon, pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Grand Prix du rayonnement français* : Philippe Wolff et Albert Junker ;

— *Prix d'académie* : Mme Régine Pernoud, pour l'ensemble de son œuvre historique ; Pierre Béarn et René de Obaldia, pour l'ensemble de leur œuvre ;

— *Prix Gustave-Le-Métais-Larivière* : François Léger, pour *la Jeunesse d'Hippolyte Taine* ; Daniel Aranjo, pour *Paul-Jean Toulet (1867-1920)* ;

— *Prix Pierre-de-Régnier* : François-Régis Bastide, pour l'ensemble de son œuvre ;

— *Prix Eve-Delacroix* : Robert Kanters, pour *A perte de vue* ;

— *Prix Georges-Dupau* : M. Philippe Boegner, pour *l'Enchaînement* ;

— *Prix Henri-Mondor* : Loyd James Austin, pour l'édition de la *Correspondance*, de Stéphane Mallarmé ;

— *Prix Dumas-Millier* : Caroline Mauriac, pour *François Mauriac, Lettres d'une vie (1904-1969)*.

JACQUES LAURENT

[Né en 1919, à Paris, Jacques Laurent a signé près de cinquante ouvrages en tout genre, sous plusieurs pseudonymes.

Sous le nom de Cecil Saint-Laurent, il a inauguré en 1948 une série de romans populaires — *Caroline chérie* — et signé d'autres fictions à succès : *la Communarde* (1971), *la Bourgeoise* (1975)).

Le succès des « Caroline » portées à l'écran, lui a permis d'être son propre mécène. Vers 1950, il a fondé la revue *la Parisienne*, avec Nimier et d'autres écrivains qualifiés de « hussards ». A la même époque, il a également dirigé l'hebdomadaire *Arts*.

Sous son vrai nom, Jacques Laurent a écrit des scénarios et des dialogues de films — *Lamiel*, *de l'Amour* —, des pastiches — *Perles de culture* —, des pamphlets — *Paul et Jean-Paul*, *Mauriac sous de Gaulle* —, des romans plus graves que ceux de Cecil — *les Corps tranquilles*, *les Bêtises* (Goncourt 1971) —, une autobiographie intellectuelle — *Histoire égoïste* (1976) — et un éloge du roman — *Roman du roman* (1977).]

YVES BONNEFOY

[Né le 24 juin 1923, à Tours, Yves Bonnefoy, qui a mené des études de philosophie et d'histoire de l'art, apparaît comme un de nos poètes les plus exigeants. Il s'est fait connaître en 1953 avec *Du mouvement et de l'immobilité de Douve*, et, en 1958, avec *Hier régnant désert*. Ses œuvres suivantes, qu'il s'agisse d'essais comme *l'Improbable* (1959), *Un rêve fait à Mantoue* (1967), ou d'autres recueils *le Nuage rouge* (1977), ou d'autres recueils de poèmes comme *Pierre écrite* (1965) et *Dans le leurre du seuil* (1975), ont confirmé qu'il était l'ennemi de toute complaisance, et qu'il rendait à la littérature en même temps sa clarté et son mystère. Critique subtil des œuvres d'art, et traducteur, précis et passionné, de Shakespeare. Yves Bonnefoy avait déjà obtenu, en 1971, le Prix des critiques pour l'ensemble de son œuvre.]

NOTES

Expositions

Les portraits infaillibles de Van Dyck

Nous n'avons une familiarité possible avec les visages du passé qu'à travers les portraits et, quand elle s'est généralisée, la gravure. On commença au XVIe siècle à publier en album des suites de portraits. Mais le siècle suivant fut plus méthodique. Le plus grand, le plus brillant, le plus actif portraitiste de l'époque était Van Dyck. Il conçut, vers 1632, l'idée de graver lui-même (dix-huit eaux-fortes), puis, très vite, de faire graver par des collaborateurs les modèles qu'il voulait retenir et qu'il dessinait.

Cette galerie d'images, « iconographie » au sens propre du terme, comprenait quatre-vingts planches. Plus de la moitié sont présentées à la Fondation Custodia. Les artistes et les intellectuels y ont une large part : ainsi voit-on Erasme, le charmant Jacques Callot, Simon Vouet tout glorieux... et, bien entendu, de grands seigneurs comme Albert de Ligne, capitaine et collectionneur, la corpulente Marie de Médicis... Le modèle regarde, la coiffure est étudiée avec précision, tant elle compte dans la physionomie, dont le dessin de Van Dyck recherche la mobilité. Dans son autoportrait, il ne manque que le monocle de Whistler. Quelques pièces ou études à la plume ou au crayon noir rappellent ce qu'il en est de ce dessinateur accompli.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Antoine Van Dyck et son Iconographie. Institut néerlandais.

Photo

Lisette Model révélée

Lisette Model est née en 1906, à Vienne, de parents aisés. D'abord intéressée par la musique, elle devient l'élève d'Arnold Schönberg, puis elle part pour Paris, en 1922, poursuivre ses études de musique, doublées d'incursions dans la peinture. En 1937, lors d'un séjour à Nice, elle entreprend un travail photographique, épingle les silhouettes les plus fantasques, qui digèrent au soleil, sur les transats de la promenade des Anglais, en attendant l'heure des transactions nocturnes. Elle continue ce travail à New-York, dans des bars d'ivrognes et des défilés de mode. Son sujet n'est pas la beauté, mais la recherche, l'encadrement du spécimen.

Il se trouve que Lisette Model a donné des cours de photographie à la New School for Social Research dès 1951, et que, en 1957, elle a eu pour élève Diane Arbus, qui a bien assimilé sa leçon, mais l'a poussée à bout, l'a radicalisée, et finalement l'a dépassée. La première monographie de Lisette Model, éditée l'an dernier en Amérique par Aperture, a été une révélation : celle d'une photographe plus diverse, plus puissante que l'on croyait, et d'une humanité terrible. Le livre n'a pas encore été publié en France, et l'actuelle exposition, présentée chez Viviane Esders, la première à ce jour à Paris (ses travaux avaient été montrés à Arles l'été 1978), n'en dévoile que la moitié, une moitié significative.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Viviane Esders, 12, rue Saint-Merri, Paris 75004.

Théâtre

« Empédocle » à Vitry

La légende d'Empédocle, général glorieux et vainqueur gênant renié par ses concitoyens, qui se retire sur l'Etna et se jette dans le feu de la terre, cette légende a inspiré à Hölderlin, avant qu'il ne se retire lui-même dans la folie, trois versions d'un poème dramatique que l'on dit inachevé. On a vu en 1976 à Nanterre le spectacle inoubliable de Klaus Grüber, avec Bruno Ganz. Mais la pièce est très peu jouée, en France encore moins qu'en Allemagne, car elle est hermétique, écrite dans un langage pareil à un sentier caillouteux, avec des avancées de phrases impénétrables et des éboulis de mots.

On comprend pourtant que des metteurs en scène et des comédiens exigeants éprouvent le désir de pénétrer ce monde obscur et torturé. Alain Olivier a monté la pièce avec Marcel Bozonnet à Vitry sans chercher à l'éclairer. Il ne saurait en être question. Marcel Bozonnet donne une image épurée, fragile, qui appelle la formule « sa vie ne tient qu'à un fil ». Un fil ténu s'enroulant sur lui-même...

Le spectacle repose sur la grâce aiguë de Marcel Bozonnet. Si l'on n'y est pas sensible, on reste à la porte.

COLETTE GODARD.

★ Vitry, studio Jean-Vilar, 20 h. 30.

Concours du Conservatoire de Paris

Art lyrique. — Premiers prix : Raphaëlle Sauvignet, Claudine Le Coz, Elisabeth Levy.

Deuxièmes prix : Nicole Labarthe, Kyoko Okumura, Tania Gedda, Lemija Sabic.

■ Un concert sera donné le 16 juin, à 21 heures, au Théâtre du Ranelagh au profit d'Amnesty International. Quatre sonates de Mozart seront interprétées par les pianistes Jean Mouillère et Michèle Scharapan. Réservation : 527-65-65.

SPECTACLES

Vendredi 12 juin

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

West Side Story : Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 20 h. 30.
Tempêtes sous deux bérets basques : Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h. 30.
La Fille de Rapaccini : Malakoff, Théâtre-71 (655-43-45), 21 h.
Tennessee Williams, Cocteau : Châtillon-Montrouge, M.J.C. (635-88-91), 21 h.
Pourquoi : Fanal (233-91-17), 20 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Calderon ; salle Gémier, 20 h. 30 : la Méprise.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Ainsi Solange ; Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Théâtre d'Images, Cie F. Guilbard.
Centre Pompidou (277-12-33). Cinéma, 18 h. : Ta Toored Tears ; 19 h. : Avant-gardes cinématographiques années 1920-1960 ; Musiques, 20 h. 30 : Concert 2 E. 2 M.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; 20 h. 30 : Kei Takei's Moving Earth, danse.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : l'Orage.
Astelle-Théâtre (202-34-21), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : D'un Céline à l'autre. — Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Demeter II.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : Conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Boris Supervian.
Croq'-Diamants (272-20-06), 22 h. : la Voix humaine ; 22 h. 15 : Mama-Hari.
Ecurie des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 21 h. : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. 15 : le Funambule unijambiste.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (540-82-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Galerie-55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 30 : Shérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Maison des Amandiers (797-19-59), 21 h. : Diaboliquement vôtre.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h. : les Mystères de l'amour.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. : Pentablogues ; 21 h. 45 : Auguste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : Pénélope.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Spectres.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Euphorie poubelle ; 22 h. : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h. 30 : Molière, mort ou vif.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au snark.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 le mime Pradel ; 21 h. : A Cappela : les chants du voyage.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — II, 20 h. 30 : la Mort d'Ivan Illitch.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Théâtre 13 (202-16-88), 20 h. 45 : George Dandin.
Théâtre Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en, je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Delille ; 22 h. : Joya.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied-bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'Alexandre Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : P. Deny, M. Theraulaz ; II, 20 h. 30 : Christian, Mainmise, J.-L. Blaise, Goan.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ?
La Vieille Grille (707-60-93), 21 h. 30 : Une cocaïne allemande.

La danse

American Center (321-42-20), 21 h. : Jim Self, Dana Reitz.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Shiro Daimon ; 22 h. : Lila Greene, Mark Tomkins.

Le music-hall

Aire libre (322-70-78), 22 h. 15 : Alain Aurenche.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Dunois (584-72-00), 20 h. 45 : Ensemble instrumental traditionnel arménien.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : A. Yupanqui.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Baden Powell.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : les Harlem Globe Trotters.
Salle Camillienne, 12e (340-38-58), 20 h. 45 : France de Grendele.
Théâtre Montparnasse (322-77-30), 22 h. : Pepe de Cordoba.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Popeck.

Les concerts

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : R. Hable, G. König (Kaufmann), A. Logothetis, G. König, G. Largier ; D. Kaufmann (Logothetis).
Lucernaire, 19 h. 30 : O. Léger (Beethoven, Liszt, Bartok) ; 21 h. : A. Perchat, F. Verba (Tedesco, Boccherini, Hummel).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Duo K. Haudenschild, E. Shumsky (Mozart, Martinu, Marietan).
Hôtel St-Aignan, 21 h. : Les musiciens de S.A.S. Mgr le prince de Conti (Rameau, Telemann, de Boismortier, Cronsey).
Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Chorale populaire de Paris, Dir. : F. Vercken (Gossec, Janequin, Costeley, J. des Prés).
Agora-Sèvres 20 h. 45 : U. Unler (Beethoven, Chopin, Szymanowski, Liszt, Saygun).
Eglise St-Jean-Baptiste de Grenelle, 19 h. : Karumanta. Chorale Cantarel de Paris (Wissa Criolla).
Sorbonne, amphi. Richelieu, 20 h. : B. Fauchet (Frank, Nigg, Tisné). R.-M. Cabestany (Xenakis, Brahms, Guinjoan).
Eglise arménienne catholique, 20 h. 45 : Trio Haydn (Haydn, Schumann, Devienne).
Gaveau, 21 h. : Dang Thai Son (Chopin).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Berlioz, Bruckner).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Ame d'artiste, de G. Dulac ; 19 h. : Paradis d'été, de G. Lindelom ; 21 h. : Hommage à Shiji Terayama : le Boxeur.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le Maître du logis, de C.T. Dreyer ; 17 h. : Christ interdit, de C. Malaparte ; 19 h. : Le cinéma grec contemporain : The rock'n roll killers, de N. Nicolaïdis.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN PREMIERE CLASSE (It., v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suis., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er, (297-53-74) ; Forum, 1er (297-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
DES GENS COMME LES AUTRES (A v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69)
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
FONDU AU NOIR (A.) (**) (v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) . Movies, 1er (260-43-99) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) , Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) Secrétan, 19e (206-71-33)
GIMME SHELTER (A., v.o. Vidéostone, 6e (325-60-34)
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40)
LABYRINTHE (Fr.) F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94)
LILI MARLEEN (All., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88)
MALEVIL (Fr.) U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NEIGE (Fr.) (*) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 3e (742-82-54) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Cluny - Ecoles, 5e (354 - 20 - 12) ; U.G.C - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52)
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 16e (651-99-75) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, (770-47-55).
QUARTET (Ang.-Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
RESURRECTION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25)
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cameo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) J., S., Mar
SHOW BUS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C -Elysées, 8e (359-12-15) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS - FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Mer., V., D., L.
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Ermitage, 8e (359-15-71), U G.C Gobelins, 13e, Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr., dolby) : Forum, 1er (297-53-74), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354 - 39 - 47). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S. D.).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) .V., 18 h., 20 h. 30 ; S., D., 20 h. : Mar., 16 h., 20 h.
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Tourelles, 20e (364-51-98). Mar., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h et 24 h. ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) 22 h. 30.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D).
GOSSES DE TOKYO (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) 12 h 20 (sf D.).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 14 h. à 18 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S. D.).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98) J. 21 h
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) 12 h.
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE DES OTAGES, film américain d'Edward Dmytryk. — V.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (337-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Images, 18e (522 - 47 - 94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND, film chinois de Zao Ming. — V.o. : U G.C Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LA NUIT DES EXTRA-TERRESTRES, film américain de John Bud Carlos. — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (530-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REPORTERS, film français de Raymond Depardon — Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
DIE KINDER AUS Nr. 67, film allemand de Usch Barthelmess-Weller et Werner Meyer — V.o. : Marais, 4e (278-47-86)
CHICANOS, CHASSEURS DE TETE, film américain de Jerrold Freedman. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U G.C Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).







RADIO-TÉLÉVISION

Les radios libres

• GRENOBLE : deux programmes

De notre correspondant

Grenoble. — Les programmes des deux radios qui diffusent quotidiennement dans l'agglomération grenobloise sont brouillés depuis le mercredi 10 juin par les techniciens de Télédiffusion de France. Selon M. Daniel Populus, responsable de Radio G (*le Monde* du 6 juin), des consignes émanant du ministère des P.T.T. ont été adressées à T.D.F., afin que ce service d'Etat réduise au silence les « émetteurs pirates ». Le brouillage étant intermittent, les émissions des deux radios ont continué tandis que de multiples appels téléphoniques étaient adressés au bureau grenoblois de Télédiffusion de France, afin de protester contre les méthodes utilisées à l'encontre des radios libres.

Née le même jour que Radio G — émanation de la mairie de Grenoble, — Radio Vintimille Internationale, en dépit de son nom, est une radio grenobloise à part entière. Passionnés de radio, ces animateurs et leur patron, M. Laurent Claude, exercent déjà leurs talents depuis trois ans dans le Sud de la France. Installés à Bordighera, le long de la frontière franco-italienne, le studio et l'émetteur de R.V.I. proposent des programmes enregistrés de musique et quelques disques à la demande. Essentiellement « radio musicale de détente », Radio Vintimille Internationale se contente de diffuser quelques informations touristiques sur la côte méditerranéenne et d'une façon assez parcimonieuse quelques messages publicitaires. « *Nous avons énormément de difficultés pour trouver de la publicité* », explique M. Laurent Claude, « *croyez-moi, je dois de l'argent à tout le monde* ».

Une poignée d'animateurs et de techniciens de R.V.I. préparaient ce projet grenoblois depuis janvier 1980. Son entrée sur les ondes a été brusquement décidée après l'opération de Radio-G. le 3 juin dernier. Mais qui se cache vraiment derrière les « gentils animateurs » de Radio-Vintimille internationale ? Si aujourd'hui elle ne diffuse à Grenoble aucun message publicitaire, son objectif est d'abord de se créer un public, de devenir crédible auprès d'un auditoire potentiel de quatre cent mille habitants. « *Nous en sommes aux études de pré-commercialisation* », avoue au téléphone l'un des animateurs qui refuse d'indiquer le lieu où se trouvent le studio et l'émetteur de R.V.I. « *Nous essayons de mesurer notre zone d'écoute et de définir notre public.* »

Les intentions sont clairs même si M. Laurent Claude prétend que sa station fera « *un peu de pub pour vivre décemment mais sans gêner la presse régionale* ».

A Grenoble, où le *Dauphiné libéré* dispose d'une situation de quasi-monopole, un projet d'association avec Europe I pour la création d'une antenne locale serait actuellement à l'étude. L'impact récent mais déjà très solide de Radio-Vintimille internationale devrait fournir aux deux entreprises de presse quelques informations précieuses.

CLAUDE FRANCILLON.

• BREST : ni commerce, ni lutte

De notre envoyée spéciale

Brest. — Après les premières déclarations des pouvoirs publics concernant les radios locales, Radio-Brest-Atlantique (R.B.A.) a décidé de renoncer à son financement par la publicité en attendant l'application, prévue pour début 1982, d'une nouvelle loi. Les responsables de R.B.A. entendent ainsi prouver qu'ils ne sont pas une radio commerciale. Ils organiseront durant les mois à venir des galas de soutien pour recueillir les moyens financiers nécessaires. Le samedi 13 juin, d'autre part, les radios locales bretonnes — qui se définissent comme étant ni commerciales ni radios de lutte, — se réuniront à Brest afin d'établir une plate-forme commune et créer un comité régional affilié à la Fédération des radios et télévisions locales indépendantes.

Cette décision va-t-elle améliorer les relations entre Radio-Brest-Atlantique et les journaux locaux ? *Le Télégramme de Brest* n'a jamais caché son hostilité à la radio brestoise, qui pourrait concurrencer son propre projet de radio prêt à fonctionner au cours des semaines à venir. Mais à la direction du *Télégramme de Brest* on se refuse actuellement à toute déclaration. Pour les autres journaux (notamment *Ouest-France*), qui n'ont pas de projet similaire, la création de radios locales risque, dit-on, de provoquer une nouvelle répartition de la publicité ainsi que le craignait récemment le Syndicat de la presse quotidienne régionale.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A FR 3

• Un conflit à Nancy

A Nancy, le Syndicat national de radio-diffusion et de télévision C.G.T./FR 3 et le Syndicat national des journalistes C.G.T. de la même chaîne, s'élèvent contre la discrimination dont serait victime une journaliste de FR 3 Nancy, Mme Pascale Henninot, en raison de son appartenance à la C.G.T. Ces syndicats réclament la « *liberté d'informer dans le pluralisme* » et « *dénoncent l'opération qui consiste à FR 3, à la veille des élections législatives, à éliminer des journalistes de la présentation des informations afin de confier celles-ci au seul rédacteur en chef et à son adjoint* ».

M. Claude Lefevre, directeur régional de FR 3 Nancy, rejette, pour sa part, les accusations des syndicats. Selon lui, la discrimination est absente de son service et l'ensemble de la rédaction participe à l'élaboration des programmes. La liberté d'informer, nous a-t-il déclaré le 11 juin, reste l'objectif prioritaire, incompatible avec toute forme de censure quelle qu'elle soit. A propos de Mme Henninot, M. Lefevre affirme que seule la qualité de sa présentation à l'antenne est mise en cause et qu'il n'est pas question de licenciement. M. Lefevre précise que les options politiques d'un autre journaliste ne l'empêchent pas de considérer celui-ci comme un des meilleurs éléments de FR 3 Nancy.

Une réunion de concertation se serait tenue le 10 juin. Après cette réunion, M. Lefevre dénonce ce qu'il qualifie de « fausse querelle » et accuse les syndicats de se livrer à une surenchère en période de préélection des délégués du personnel. Il s'étonne enfin que le ministre de la communication, M. Fillioud, n'ait pas estimé nécessaire de convoquer des responsables directs de l'information, alors qu'il a déjà reçu les délégués de tous les syndicats.

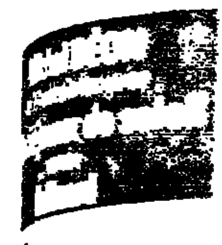
Au cours de son conseil national du 11 juin, la section du S.N.R.T. - C.G.T. - FR 3 a tenu pour sa part à réaffirmer son soutien « total » à Pascale Henninot. Dans un communiqué publié le même jour, le syndicat affirme : « *Après trois procès retentissants contre elle, après des « mises au placard » successives, notre camarade est à nouveau violemment attaquée par Claude Lefèvre, le patron de choc de FR 3 Lorraine - Champagne - Ardennes qui lui demande maintenant de choisir entre « être journaliste ou être syndicaliste ». Le conseil national du S.N.R.T. - C.G.T. - FR 3 exige que soient respectés par la direction de FR 3 les textes légaux qui existent en matière de libertés syndicales et libertés de conscience, y compris pour les personnels de l'information.* »

• Une société des collaborateurs créée à Caen

Une Société des collaborateurs de FR 3 Normandie a été créée le mercredi 10 juin à Caen. Ses responsables, réunis le jeudi jeudi 11 juin à Paris, ont déclaré que cette société a été constituée dans « *un esprit analogue à celui qui préside à la naissance, dans la presse des sociétés des rédacteurs* ».

La Société des collaborateurs qui groupe, pour l'instant 78 % du personnel (vingt-deux personnes sur trente employées) de la radio locale dépendant de FR 3 a pour fonction de « *définir, garantir et défendre, s'il y a lieu les intérêts professionnels (intellectuels, moraux et matériels) de toutes les personnes collaborant de façon habituelle ou occasionnelle au programme de FR 3 - Radio-Normandie* ». Les responsables précisent que « *dès maintenant, ils entendent dialoguer en toute indépendance avec leur direction, comme avec les organisations syndicales ou intersyndicales* ».

La Société des collaborateurs de FR 3 Radio-Normandie fera « *avant la fin du mois de juin, la synthèse de ses questions et des propositions en vue de participer, sous des formes à déterminer, à l'élaboration du projet de loi sur la radio* ». Cinq groupes de travail devraient être ainsi constitués pour examiner les questions des statuts, du programme, de la déontologie, de la formation et de la technologie.









هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 12 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Retransmission de l'Odéon : « les Créanciers », d'A. Strindberg, mise en scène J. Baillon. Réal. J.-M. Coldefy. Avec F. Chaumette, J. Toja, F. Labanset et O. Biegel.

22 h 30 Magazine : Pleins feux.
Emission culturelle de J. Artur.
Un panorama des représentations de théâtre : Faisons un rêve, *de S. Guitry.* Oh ! les beaux jours, *de S. Beckett :* la Mort d'Ivan Ilitch, *d'après Tolstoï.*

23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron, réal. C. Boissol. Avec C. Biname, E. Birt, S. Faucher...
A travers l'histoire de quelques personnages, paysans rudes, bûcherons..., L. Caron et C. Boissol dressent la chronique sociale et politique d'un petit village canadien. Des images un peu simplistes et lourdes qui font revivre un épisode de la fameuse guerre des Patriotes.

Michel DÉON
de l'Académie française
Un déjeuner de soleil
roman
Gallimard

21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Le style c'est l'homme.
Avec M. Déon (Un déjeuner de soleil), *E. Hanska* (J'arrête pas de t'aimer), *B. Kanters* (A perte de vue), *A. Robbe-Grillet* (Djinn), *et notre collaborateur B. Poirot-Delpech* (la Légende du siècle).

Bertrand
POIROT-DELPECH
La Légende du siècle
roman
Gallimard

23 h 20 Journal.

23 h 30 Ciné-club : Rashomon.
Film japonais de A. Kurosawa (1950), avec T. Mifune, M. Mori, M. Kyo, T. Shimura, D. Kato, F. Homma (v.o. sous-titrée N.)
Le Japon, au dix-huitième siècle. Les quatre versions différentes d'un fait divers criminel : le viol de la femme d'un samouraï par un bandit et la mort mystérieuse du mari.
Le film qui révéla Kurosawa en Europe. La construction « pirandellienne » du récit amène une méditation sur la nature humaine et les passions. Mise en scène fluide, admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 V 3 - Le nouveau vendredi : De la Chine de Mao au procès de Pékin.
Une émission d'A. Sabas, reportage : P. Pesnot et P. Alfonsi.
Ce film réalisé avec des documents clandestins — témoignages des dissidents, ouvriers, artistes, étudiants — a été tourné pendant le printemps de Pékin. Un reportage sur une génération qui refuse le régime en place.

21 h 55 Documentaire : la falaise des fous.
de J.-L. Dejean. Réal. P. Neel.
Chaque année, les saltimbanques de France et d'ailleurs se retrouvent dans un village et se montrent les uns aux autres leurs derniers numéros.

22 h 50 Journal.

23 h 10 Magazine : Thalassa.
Le point sur la Two-Star.

FRANCE-CULTURE

20 h, La séduction.
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : Dostoïevski : La confession à Tikhone ; le Reggae.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Symphonie n° 2 en fa majeur », de Brahms ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur », de Chostakovitch ; « la Mer », de Debussy, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. S. Skrowaczewski, avec David Geringas, violoncelle.
22 h 15, *Ouvert la nuit :* Portrait par petites touches : œuvres de Schumann et Schubert, par le Quatuor Via Nova, avec André Gorog au piano ; 23 h 5, Vieilles cires : le légendaire Quatuor de Budapest (Dvorak, Haydn) ; 0 h 5, Jazz Forum.

Samedi 13 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 40 Sports : Boxe.
Saul Mamby-Jo Kimpuani (championnat du monde super-léger).

12 h 10 Emissions régionales.

12 h 30 Cuisine légère : Soupe aux moules au safran.

12 h 45 Avenir : Que faire après le bac ?

13 h Journal.

13 h 30 *Le monde de l'accordéon.*

13 h 45 *Au plaisir du samedi.*
Mandrin ; 14 h 45, Plume d'Elan ; 14 h 50, 24 Heures du Mans ; 15 h 30, Salon de l'aéronautique ; 16 h 40, Maya l'abeille ; 16 h 55, Découverte TF 1 ; 17 h 15, La petite maison dans la prairie.

18 h 15 Trente millions d'amis.

18 h 45 24 Heures du Mans.
En direct du Mans, le point sur la course.

19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

20 h Journal.

20 h 35 *Variétés : Numéro un.*
Autour de Julio Iglesias, M. Mathieu, A. Rodrigues, Dalida, N. Mouskouri, S. Vartan, V. Reed, J. Manson, A. Cordy.

21 h 35 Série : Dallas.
La sœur de Sue Ellen.

22 h 25 Concours hippique international à Longchamp.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.

12 h La vérité est au fond de la marmite.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Des animaux et des hommes.
Journal des animaux.

14 h 25 Les jeux du stade.

17 h 20 Récré A 2.

18 h 5 *Chorus.*

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).

19 h 20 Journal.

19 h 55 Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes, avec Saint-Etienne-Bastia.

22 h 10 Feuilleton : Les fils de la liberté.
de L. Caron, réal. C. Boissol. Avec C. Biname, E. Birt, S. Faucher (2e épisode).
Un village du bas Canada en 1832. Morts, naissances, espoirs et expulsions : vie quotidienne et lutte des classes dans la paysannerie canadienne de la fin du dix-neuvième siècle.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère de la Défense nationale.

18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter : Destination : l'invisible.

19 h Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les Misérables.

20 h Les jeux.

20 h 30 Théâtre : Un jeu d'enfer.
de M. Mohrt, réal. M. Cravenne. Avec J. François, M. Sarcey, etc. (Rediff.)
Dans un Paris occupé par l'Europe entière, foisonnant d'intrigues politiques et amoureuses, l'amour (malheureux) de Benjamin Constant pour l'énigmatique Juliette Récamier.

21 h 30 Journal.

22 h 10 Ciné-regards : Le cinéma du réel.
Parent pauvre du cinéma moderne, du moins au baromètre de la gloire, le documentaire fait l'objet d'une émission remarquable réalisée par A. Andrieux et E. Manthoulis, à l'occasion du Festival du réel à Beaubourg.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour demain : Mélancolie, fatigue, dépression. Pourquoi ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... M. Pleynet.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Khamma, Jeux).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Le sabotier.
14 h 5, Dostoïevski.
16 h 20, Livre d'or : Quatuor de saxophones contemporains (Desenclos, Lemeland, Scarlatti, Vellones, Rivier).
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (le chevalier, la mort et le diable).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : La révolution sonore (l'oreille).
20 h, Skandalon, de R. Kalisky, avec P. Santini, F. Baillot, N. Borgeaud, F. Giret, etc. (rediff.).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes (Lancen, Popp, Bourdin, Higgs, Dillard, Landsdowne, Winston, Wellenmann, Joyce, Kobelt, Scotto, Rahbani, Grasz).
7 h, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « Chapeau de paille d'Italie », de Nino Rota ; Actualité internationale.
9 h 5, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian. « Pique-nique musical » (Debussy) ; 10 h, Enregistrements historiques et rééditions : œuvres de Couperin, Stockhausen, Berlioz ; 11 h 40, Musique ancienne : œuvres de Monteverdi, Schaeffer, Bach ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : œuvres de Mefano, Stockhausen, Tippett ; 14 h 30, Acoustique musicale : œuvres de Pasquini, Beethoven, Mozart.
16 h 30, Concert (église Saint-Julien-le-Pauvre, 7 mars 1981) : « Fantaisie pour hautbois en sol mineur », de Telemann ; « Suite pour clavecin en ré mineur », de J.-H. d'Anglebert ; « Pièce V pour hautbois seul », de Richer ; « Sonate pour hautbois et clavecin en mi bémol majeur », de Bach ; « Carillons pour les heures du jour et de la nuit, pour clavecin », de M. Ohana ; « Métamorphoses des dieux grecs selon Ovide, pour hautbois seul », de Britten ; « Continuum pour clavecin », de Ligeti, par Reynald Parrot, hautbois, et Joël Pontet, clavecin.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : Troubadours et trouvères, par René Nelli (G. de Borneil, comtesse de Die, R. de Miraval, B. de Ventadour, Marcabru, Faidit, T. de Navarre, Rudel, R. de Vaqueiras, Brulé, Alphonse X le Sage, W. von der Vogelweide, R. von Brennenberg, G. de Machaut).
20 h 5, Soirée lyrique (Théâtre des Champs-Elysées, 14 mai 1981) : « le Roi Arthur », d'Ernest Chausson, par l'Orchestre national de France, dir. Lionel Friend, et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau et M. Paubon, avec N. Lorange, S. Nimsgern, P. Jeffes, N. Tuiller, G. Friedmann, R. Laplante...
23 h 15, *Ouvert la nuit :* Le temps suspendu, « Vienne, Prague, Londres » (Schmelzer, Biber, Haendel).

● *L'Association française des critiques et informateurs de radio et télévision (AFCIRT)* a décerné *ses prix annuels. Elle a récompensé*, pour les dramatiques, *le Mécréant*, de Jean Lhote (A 2) ; pour les séries et feuilletons, *Jean Chalosse*, de Roger Boussinot et Gérard Vergez (A 2) ; pour les *documentaires, Gamin*, de Ciro Duran (A 2). Une mention spéciale a été décernée aux émissions de Jean Frappat : « les Grands-Mères » (TF 1), « les Enthousiastes » (A 2), « Télétest » (FR 3). Pour la radio : le prix a été décerné à « Avec tambours et trompettes » de Jean-François Kahn, sur France-Inter.



Les soirées des élections

● **TF 1 et FRANCE-INTER**

TF1 et France Inter associeront leurs rédactions pour les deux soirées des élections législatives. Ces deux émissions seront conduites par Jean-Marie Cavada et Patrice Duhamel, pour TF1, et Gilbert Denoyan, pour France Inter. A partir de 20 heures, les premières estimations de la SOFRES seront analysées par Alain Fernbach de TF1 et Joseph Paletou de France Inter. Les résultats seront commentés par Jérôme Jaffré et Alain Lancelot. Les deux soirées se poursuivront par deux débats politiques, à 20 h. 15, et à 22 heures, ainsi qu'un débat avec les éditorialistes à 22 h. 30.

Le public pourra, en outre, s'informer à tous moments en téléphonant de 20 heures à 2 heures aux Inter-Services de Radio France (306-13-13), et toute la nuit à I.N.F. 1 (463-1). Au lendemain des deux tours de scrutin, les lundis 15 et 22 juin, TF 1 diffusera une émission spéciale de 6 heures à 9 heures, présentée par Yves Mourousi.

● **ANTENNE 2**

Les 14 et 21 juin, dès 20 heures, Jean-Pierre Elkabbach et la rédaction d'Antenne 2 présenteront les résultats des élections législatives. Les équipes d'Antenne 2 se rendront pour chaque soirée dans trois régions de France et animeront un débat entre les personnalités politiques locales en direct des rédactions de trois quotidiens régionaux. A 22 heures, un débat réunira les grands leaders politiques. Claude Sérillon et René Rémond commentant les résultats.

Les lundis 15 et 22 juin, à partir de 7 heures, la rédaction d'Antenne 2 donnera de nouveau la parole à des journalistes de la presse écrite parisienne.

● **FR 3**

FR 3 souhaite donner la première place aux régions durant les deux soirées, des 14 et 21 juin, consacrées aux élections législatives. *Les stations régionales présenteront* donc chacune les résultats des circonscriptions de leur ressort, la rédaction de Soir-3 intervenant régulièrement pour donner les résultats significatifs sur le plan national, ainsi que les premières réactions. Le politologue Roland Cayrol analysera ces résultats aux côtés d'André Sabas, directeur adjoint de *l'Information.*

● **EUROPE 1**

Europe 1 qui était associée à Antenne 2 pour l'élection présidentielle restera indépendante pour les élections législatives. A partir de 18 heures, commencera une soirée d'informations « non-stop » animée par Etienne Mougeotte avec Jean-Claude Dassier, Gérard Carreyrou et toute l'équipe des journalistes de la station.

● **R.T.L.**

Sur R.T.L., les 14 et 21 juin, Alexandre Baloud animera les *deux soirées des résultats des élections législatives.* Il sera assisté de tous les journalistes de la rédaction et des spécialistes de l'Institut de sondage Louis Harris France qui, dès 20 heures, fourniront les premières estimations.

● **R.M.C**

Radio Monte-Carlo présentera les soirées électorales à Marseille pour le premier tour des scrutins et à Lyon pour le deuxième tour. Durant ces deux soirées, qui seront animées par Jean-Luc Gallini, Jacqueline Chabridon et le directeur de l'Institut Louis Harris France, Roland Cayrol.

● **SUD-RADIO**

Christian Galland, rédacteur en chef de Sud-Radio, animera depuis le salon du Mercure Saint-Georges à Toulouse, les deux soirées spéciales des 14 et 21 juin consacrées aux élections législatives.

MÉDECINE

En Espagne

De l'huile de table vendue en vrac serait à l'origine de l'épidémie de pneumonie atypique

De notre correspondant

Madrid. — L'huile de table vendue en vrac, sans indication de marque, par des marchands ambulants serait la cause de *l'épidémie de pneumonie atypique* qui affecte l'Espagne depuis le 1er mai. C'est en tout cas ce que laisse entendre un communiqué émis le mercredi 10 juin, à Madrid, par la direction générale *de la santé publique*. Les autorités espagnoles ont, de toute façon, décidé, jeudi 11 juin, l'interruption de la vente de cette huile. Vingt-quatre personnes sont déjà mortes, dont deux jeudi, depuis le début de l'épidémie. *Plus* de trois mille malades étaient, selon le dernier bilan publié, hospitalisés en Espagne.

Rien ne peut encore être prouvé de manière formelle, affirment les autorités sanitaires espagnoles, mais il existe de sérieux indices en ce sens. Les premières indications sont venues de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Madrid, où une équipe de chercheurs a pu constater que la totalité des personnes hospitalisées dans cet établissement des suites de la pneumonie atypique avaient consommé de l'huile de cuisine vendue en vrac. De plus amples recherches ont été menées dans d'autres hôpitaux, et des substances toxiques auraient été découvertes dans le type d'huile incriminé.

Si cette thèse se vérifiait, elle contredirait totalement les déclarations faites il y a trois semaines par le ministre de la santé, M. Sancho Rof (*le Monde* daté 24-25 mai). Celui-ci avait affirmé que la pneumonie atypique était due à un mycoplasme se transmettant par voie aérienne de personne à personne.

THIERRY MALINIAK.

[Selon les premières analyses effectuées d'autre part à Atlanta (Etats-Unis), l'huile d'olive incriminée serait, en fait, constituée d'un mélange d'huile naturelle et d'huile pour moteur. Au ministère de la santé espagnole on évoque un mélange d'huile végétale (olive et soja) vendu « à bas prix » et « de porte à porte ». On nie formellement l'existence dans ce mélange d'huiles minérales.

L'hypothèse avancée d'un produit chimique inconnu responsable de la pathologie respiratoire ne peut manquer d'étonner. Une affaire de ce type, de grande ampleur (neuf mille victimes) avait eu lieu en 1959 au Maroc. L'absorption d'huile frelatée n'avait alors eu des conséquences que sur le système nerveux (polynévrites responsables de paralysie). On voit *mal, dans les milieux* toxicologiques français, comment relier l'ingestion d'une huile frelatée avec les symptômes de la « pneumonie atypique ». Cette hypothèse permettrait uniquement d'expliquer les caractères inhabituels de l'épidémie (caractère familial, absence de contagion du personnel médical).

Au total, depuis le début du phénomène, près de huit mille personnes ont été hospitalisées. Le sentiment qui prévaut tant au ministère français de la santé qu'à l'Organisation mondiale de la santé, est que le phénomène engendre beaucoup de panique et d'affolement et qu'il convient de remarquer que le quotient des décès sur les cas d'hospitalisation reste peu élevé.]

SCIENCES

Une première mondiale

UN « VEAU-ÉPROUVETTE » EST NÉ AUX ÉTATS-UNIS

Le professeur Benjamin Brackett (Ecole vétérinaire de l'université de Pennsylvanie) a annoncé, jeudi 11 juin, la naissance du premier « veau-éprouvette ». Attendue depuis plusieurs mois dans les milieux vétérinaires, cette première mondiale pourrait ouvrir de nouvelles perspectives en matière de production bovine industrielle.

Curieusement, alors que la technique de fécondation « in vitro » a déjà donné dans l'espèce humaine ses premiers résultats — on recense aujourd'hui, avec la toute récente naissance des jumeaux australiens, six « bébés-éprouvette » — c'est la première fois au monde que l'on parvient à ce résultat dans l'espèce bovine. La technique est similaire. Elle consiste à prélever des cellules sexuelles d'origine mâle et femelle, à réaliser la fécondation à l'extérieur des voies génitales naturelles et à réimplanter ensuite l'œuf ainsi obtenu dans l'organisme maternel.

Depuis plusieurs années, les équipes vétérinaires de différents pays sont parvenues à des résultats positifs dans un domaine voisin : la congélation d'embryons. Il s'agit alors de collecter des embryons fécondés naturellement — souvent après insémination artificielle — de les conserver à très basse température et de les réimplanter ensuite dans des vaches « porteuses ». De cette manière, certaines équipes ont déjà réussi, aux tous premiers stades de la division de l'œuf, à provoquer *artificiellement la naissance de* jumeaux.

« Il restait cependant, explique-t-on à la station centrale de physiologie animale (INRA, Jouy-en-Josas), une période de quelques jours entre la fécondation *et le stade embryonnaire* pour laquelle on manquait de données ». Avec l'annonce, après une gestation de deux cent quatre-vingts jours, de la naissance d'un « veau-éprouvette » parfaitement normal, les spécialistes de la reproduction animale savent désormais qu'ils maîtrisent l'ensemble du processus de la fécondation et de la gestation dans l'espèce bovine.

PRESSE

L'article 39 bis

M. FILLIOUD : je souhaite le maintien du « statu quo ».

Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne tenait jeudi 11 juin son assemblée générale annuelle, à l'issue de laquelle M. Georges Fillioud, ministre de la communication, s'est efforcé de répondre aux multiples questions posées par M. Georges Montaron, président du S.P.H.P., qui venait d'être réélu à l'unanimité.

Face à l'éclosion des nouveaux *médias, M. Fillioud souhaite que* la presse écrite puisse « *relever ces défis* » et « *gagner ces paris* ». Trois exigences s'imposent : organiser (par la loi), soutenir (par les franchises), protéger (par le respect d'un équilibre entre *les diverses formes* d'expression écrite et audio-visuelle).

La loi sur l'audio-visuel qui est mise en chantier portera sur un « *champ très vaste* ». A cela s'ajoutera une loi qui donnera « *un véritable statut à l'entreprise de presse* » car « *celle-ci ne peut pas être assimilée à n'importe quelle activité industrielle* » a ajouté M. Fillioud.

Dans le domaine des aides et franchises, des ajustements semblent nécessaires, conformément au souci des organisations professionnelles. Le ministre a souhaité le « *maintien du* statu quo *pour 1982* » concernant l'article 39 bis du code général des impôts (provisions pour investis*sements*).

Pour ce qui concerne les radios privées, il ne saurait s'agir que de dérogations limitées, avec des autorisations provisoires et révocables réduites à une expression locale avec cahier des charges, et « *sans mise en coupe réglée d'une nouveau marché publicitaire.* ».

COMPRESSION D'EFFECTIFS A « L'EXPRESS »

M. Jimmy Goldsmith, président du groupe Express, a annoncé jeudi 11 juin qu'il prévoyait une réduction d'effectifs en vertu d'un « *plan de restructuration et d'assainissement* » de l'entreprise. Les services visés sont, d'une part, la photo (onze postes supprimés sur vingt-trois) et, d'autre part, l'administration, avec vingt-six départs demandés. Ces mesures doivent être discutées en comité d'entreprise avant que la procédure ne soit engagée.

Par ailleurs, M. Prosper Abittan, directeur financier, a annoncé son départ « *d'un commun accord* » avec la direction générale. Précisons enfin que le récent conflit entre M. Goldsmith et la rédaction a entraîné le départ de treize journalistes de *l'Express*.

SOCIÉTÉ DES CADRES DU « MONDE »

Les associés de la Société civile à capital variable les Cadres du *Monde* se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 3 juin 1981 ; après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1980, ils ont procédé à l'élection de trois nouveaux administrateurs.

Le conseil est actuellement composé de : M. Georges Abad, Mmes Eva Binder, Simone Campain, Régine Courtin, MM. Roger Dallier, Francis Dubreucq, Didier Dupont, Mlle Christiane Galus, MM. Guy Laval, Jean Saunier, Mlle Marie-José Zinetti.

M. Roger Dallier a été élu président de la Société des cadres, en remplacement de M. Georges Saadi, démissionnaire ; celui-ci, en effet, a été nommé directeur des imprimeries du journal.

● *La société des rédacteurs du « Monde »* a procédé au renouvellement du tiers des membres de son conseil d'administration. Quatre postes étaient à pourvoir. Ont été élus : Mme Claire Brisset, MM. Jean-Pierre Clerc, Alain Rollat et Jean-Pierre Dumont.

● *Le premier numéro de la revue bimensuelle* Canal 3 *vient de paraître*. Ce nouveau magazine entend diffuser le plus rapidement possible toutes les informations pratiques concernant l'actualité de l'audiovisuel *et souhaite s'attacher tout particulièrement aux* activités de ce qu'il est convenu d'appeler le tiers secteur (expression désignant le secteur non commercial et non étatisé). *(Canal 3,* 40, rue Pascal, 75013 Paris, Tél. : (1) 331-67-67. Prix du numéro : 6 francs. Abonnement d'un an : 95 francs.)

● *L'Association des journalistes d'Ile-de-France* (AJIF), réunie le 4 juin en assemblée générale, a élu M. Michel Capillon *(La Croix)* à la présidence, où il remplace M. Roger Géraud, démissionnaire, qui devient président d'honneur.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65.00	76.44
DEMANDES D'EMPLOI	17.00	20 00
IMMOBILIER	43.00	50.57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43.00	50.57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141.12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11.76
IMMOBILIER	28,00	32.93
AUTOMOBILES	28.00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

NEYRPIC GRENOBLE
Filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE
recherche

un ingénieur

de Formation
Grande Ecole à orientation mécanique

LA FONCTION :
S'exercera au sein du groupe chargé du développement des applications mécaniques d'un système de C.A.O.
Le domaine recouvre les differents aspects (conception, études, aide à la fabrication) présentés par la réalisation de turbines hydrauliques.

LES CONNAISSANCES ET CARACTERISTIQUES DU CANDIDAT :
- Posseder plus que des notions relatives à la C.A.O. et/ou à l'informatique scientifique (programmation en langage FORTRAN).
- Avoir une reelle capacité à appliquer ses connaissances théoriques à un travail d'industrialisation, réalisé en équipe, en le démontrant au moyen d'une première expérience professionnelle reussie.
- La maitrise de l'anglais est nécessaire.

ADRESSER C.V. detaillé, photo et rémunération actuelle au SERVICE GESTION DES CADRES, 75, rue Géneral Mangin - BP 75 Centre de TRi - 38041 GRENOBLE Cedex.

Importante société immobilière européenne recrute pour assurer le développement de son implantation commerciale

CONSEILLERS (ÈRES) VENDEURS (EUSES)

résidant sur les départements suivants :
28, 41, 02, 51, 89, 58, 03, 63, 19, 15, 08, 81, 12.
- expérience vente exigée
- minimum 28 ans
- possédant voiture
- grande disponibilité et enthousiasme
- pouvant voyager une fois par semaine sur la Costa Brava
- rémunération motivante liée aux résultats
- libres immédiatement.

Ecrire avec lettre manuscrite plus curriculum vitae et photo sous chiffre 8739 WA à ofa ORELL FUSSLI PUBLICITE SA, 22, r. du Mont-Blanc, 1201 Genève.

ÉCOLE SUP. D'INGÉNIEURS en GÉNIE ÉLECTRIQUE ROUEN
recherche
INGÉNIEURS
Informaticiens, automaticiens
- temps plein
- pour centre de calcul
- lab. formation et recherche.
Ecr. n° T 027.602 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cherche décorateur installation magasins. Place stable. Réf. exig. Tél. (73) 24-36-44 hres bureau.

APPEL DE CANDIDATURE pour 1 POSTE D'ASSISTANT associé de commerce international.
Profil souhaité :
— Formation supérieure, licence, école supérieure de commerce, etc.
— Plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'import-export et des relations internationales.
S'adresser :
I.U.T., rue de Roux
17026 LA ROCHELLE CEDEX
Tél. (56) 44-31-42.

Cherche INGENIEUR T.P. débutant, si possible avec formation à l'E.N. Santé publique ou

TECHNICIEN SUP.
confirmé dans collecte et traitement des eaux usées domestiques.

Adresser C.V. détaillé à :
Agence financière de Bassin Rhin-Meuse, B.P. 36
57160 - MOULINS-LES-METZ.

Importante ville de l'Est recherche

CHARGÉ DE MISSION

haut niveau pour favoriser le développement économique régional (industrie, recherche, technologie), assurer les relations avec les administrations et les collectivités.

Adresser C.V. et prétentions à A.D.E.B.T., 4 AS, 9000 BELFORT



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

We are looking for a

YOUNG, DYNAMIC MEDICAL DOCTOR

who wishes to be medical director in one of our most important pharmaceutical subsidiary in North-West Africa. He/she will be reporting directly to Area Medical Director and will be in charge namely of professional relationships with clinicians, new product registrations, product's post marketing surveillance, clinical trials organization and training.

Our ideal candidate will be in his/her late 20s or early 30s, must have a degree in medicine and some years of experience in the pharmaceutical industry or in the clinical research field. Good command of English and French is a must. After a training period in Milan, he/she will be based in Casablanca.

We are offering a stimulating top professional job as well as interesting conditions including relocation facilities. Further personal professional developments in the R & D Dept. of one of the leading pharmaceutical companies in the world are possible in the medium term.

Candidates should send a complete C.V. to :



DOW CHEMICAL MIDEAST/ AFRICA SA
Employee Relations Department P.O. Box 196
1211 GENEVA 20-CIC/
Switzerland.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine

- **DIRECTEUR D'USINE** 200 km Sud-Ouest de Paris — réf. VM 14497 A
- **INGENIEUR ELECTRONICIEN CHEF DE PROJET** — réf. VM 4209 Q
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS** Débutants et confirmés — réf. VM 1242 S
- **INGENIEUR LOGICIEL** Confirmé — réf. VM 1242 R

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Société française Hoechst
vous propose pour le siège, le poste d'

INGENIEUR
RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DE SA DIVISION MATIERES PLASTIQUES

- Vous êtes chargé du développement et de la promotion des ventes de matières plastiques (en particulier le polypropylène utilisé dans les secteurs tels que : l'automobile, l'électro-ménager, le bâtiment, la manutention ou l'emballage).
- Vous analysez, à partir de l'observation du marché, les besoins des utilisateurs et des transformateurs.
- En liaison avec les départements commerciaux, vous proposez à nos services de recherches et d'applications, des programmes d'études dont vous exploitez les résultats.

Pour réussir, il vous faut :
- Une formation d'ingénieur complétée par une connaissance des techniques du marketing.
- Une expérience de 3 ans minimum dans le domaine des matières plastiques.
- Parler allemand et si possible anglais.

Adressez votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée s/réf. 611, à :
Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel
Cédex 03
92080 Paris La Défense
Hoechst



Important bureau technique
recherche
pour son activité en région parisienne
JEUNE INGENIEUR
(T. P., INSA ou équivalent)
Le candidat justifiant d'une à trois années d'expérience dans le domaine du bâtiment, sera chargé au sein d'une équipe pluri-disciplinaire, d'animer et de coordonner des opérations tous corps d'État au stade :
- Des études.
- Des appels d'offres.
- Du contrôle et de la réception des travaux.

Envoyer C.V. s/n° 888849 Regie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 78002 PARIS qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITE
Champs Elysées
recherche
COMPOSPHERISTE
sachant monter documents.
Pour remplacement Juillet, possibilité mi-temps.

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE et de REVISION
recherche pour PARIS 8ème
CHEFS DE MISSION
Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- Une expérience professionnelle variée.
- Des possibilités de promotion rapide

Adresser C.V. et photo à :
E. Salustro et Associés
7bis, rue de Monceau
75008 PARIS

Non voyant cherche lectrice pour lectures et écriture de son courrier, 1 heure ou 1 heure et demie, plusieurs fois par semaine, rémunérée. Envoyer C.V. manuscrit à M Etienne Istillart, 4, rue Dupin, 75006 Paris. Tél. 222-18-58.

INFORMATIS
S.S.C.I. en pleine expansion
NANTES - TOULOUSE
pr projets de télécommunications
INGÉNIEURS
Expérience 1 an Logiciel micro MOTOROLA - INTEL - ZILOG
Formation assurée par débutants.
26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

RECHERCHONS :
1 INGÉNIEUR
chargé de projet,
1 Technicien libéré OM pour Bureau d'Etudes d'une PME à EVRY.
Secteur téléphonie et automatismes industriels.
Tél. : (6) 078-39-27 pour R.-V.

* La municipalité de Malakoff recherche d'urgence une puéricultrice D.E. pour poste de directrice crèche familiale.
Ecrire à M. le Maire
Place du 11-Novembre,
92240 MALAKOFF.

ÉCOLE DE LANGUE
Recherchons pour ses centres de la région parisienne
UN PROFESSEUR D'ARABE
formé aux méthodes audio-visuelles pour adultes.
Adr. C.V. à C.E.P., 26, r. Vignon, 75009 PARIS.

IMPTE Cie D'ASSURANCE
recherche
JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
TITULAIRE BAC
avec connaissance du Droit en vue de formation rédaction branche responsabilités civiles dans sa division des entreprises.
Se présenter,
62, rue de Richelieu, PARIS-2e

URGENT
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
équipée d'un I.B.M.-148 et d'un 43-41 sous DOS
recherche
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour le développement d'applications temps réel sous CICS/DL1.
Contacter pour rendez-vous,
203-96-54, poste 263.

INGÉNIEURS bilingue anglais, électric., achat matériel E.T.T.
Téléphone : 373-90-58.

INGÉNIEUR P1 P2
Arts et Métiers - 790-40-30.

FEMJC
recrute
ANIMATEUR (TRICE)
socio-culturel pour direction MJC après 1 an de formation.
Ecrire avant le 15 juin 1981 à FEMJC, 15, r. de la Condamine, 75017 PARIS.

secrétaires

Société allemande fabriquant des composants électroniques, recherche pour sa filiale française, située à 92 Clichy

SECRÉTAIRE COMMERCIALE
parfaitement bilingue Français/Allemand, capable d'initiative et sachant travailler de façon autonome.
Une formation technique en électronique serait appréciée. Téléphoner pour rendez-vous au 043-27-74.

information divers

Pour bien choisir votre métier
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

représentation demandes

Français, résid. U.S.A., ch. représentation. Le Sueur, Guggachstr. 10, CH-8057 Zürich.

travail à domicile

Effectue tous travaux de dactylo et traduction français, anglais, italien. Tél. : 228-43-37.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses référen., effectue rapidement travx paint.-menuis., décorat. coordin. tous corps d'Etat. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

capitaux - propositions commerciales

NOUS SOMMES
CATRY
Société spécialisée dans l'achat et la revente des biens immobiliers.

Nous vous offrons de créer VOTRE PROPRE AFFAIRE de bénéficier de notre impact pour un démarrage immédiat et par la suite de notre support juridique, technique, commercial, publicitaire et gestion.

VOUS ÊTES

Soit déjà averti de cette activité, soit désireux de la découvrir et vous disposez de 50.000 F.

Premier contact : écrire Carry, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille.

AGENCE DE VOYAGE
à vendre.
Clientèle intéressante,
bon emplacement.
Ecrire à Case postale 371 Ch - 1211 GENEVE 1

EN VUE REPRISE TITRES EXISTANTS (MAGAZINES - GUIDES) ET TOUTES NOUVELLES CREATIONS

Équipe complète dynamique et rodée (Rédaction, Maquette, Fabrication) de journalistes professionnels recherche
éditeur ou financier.

Nombreux contacts professionnels et très sérieuses références.

Secteurs de références :
- Immobilier
- Économie
- Emploi
- Vins
- Consommation/Tourisme

Possibilités clientèle publicitaire.
Contact tél. uniquement : **340-42-33**

DEMANDES D'EMPLOIS

LICENCIÉ BRITANNIQUE
24 ans
anglais, français, allemand, marketing 3e cycle, cherche après séjour étranger, emploi intéressant dans commerce international
Ecrire s/n° 5997 AG HAVAS, 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

J.F. responsable transit import/export
cherche
place stable pour le Maghreb, libre 1er septembre.
Téléphone : (91) 95-91-35.

Jne fille, 27 ans, maîtrise de Droit, DES de juriste d'affaires internationales et de juriste conseil d'entreprise, diplôme de criminologie, anglais et espagnol courants, cherche situation dans service juridique.
Ecrire s/n° 6138 *le Monde* Pub.- 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 26 a., célib., ét. sup. (Sciences Po), angl., esp., not. allemand, dactyl., justifiant première exp. dans presse et sté d'ingénieurs conseils, rech. tout poste intér. de niv. équiv., dans tout secteur. Tél. 577-28-47 et, à partir de 20 h, au 575-74-26.

RELATIONS PUBLIQUES PRESSE
Le directeur des relations publiques d'une société de produits de grande consommation leader dans son domaine (C.A. 950 millions de francs)
recherche
collaboration avec P.D.G. moderne, dynamique, soucieux de son image de marque, disponible en septembre
Ecrire n° 793 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Mémorialiste expert-compt., 32 ans, 8 ans d'audit. Cabinet inter. et entreprise. Étudie propos. (y compris direction Adm. et finan.). Expatriement éventuel possible
Écr. s/n° 8602 *le Monde* Pub. 5, r.des Italiens, 75009 PARIS

Ingénieur diplômé 27 ans expérience Australie, offre ses services à Compagnie désireuse d'étendre ses activités dans cette région. Écrire : Engineer P. O. Box 130, Rose Bay 2029, Australia.

J. F. SECRÉTAIRE DIRECTION
(Dactylo standard télex, comptabilité simple). Excellente présentation, cherche place similaire, libre de suite.
Ecrire s/n° 6137 *le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

H. 33 ans, études supérieures technic. cherche poste sédentaire dans transports, connaissant bien anglais, géographie économique, allemand, notions compt. Dobricourt, 15, rue du Merais, Montreuil, 859-11-89 dès 19 h.

RELATIONS PUBLIQUES PRESSE
l'Attaché de Presse d'une société de produits de grande consommation leader dans son domaine (C.A. 950 millions de francs)
recherche
collaboration avec P.D.G. moderne, dynamique, soucieux de son image de marque, disponible en septembre.
Ecrire n° 794 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. ALG., 40 ans, 16 ans expérience. IND et ADM, form. agro, tunis., angl., ital., connaiss. domaines lub. corps gras text, serait intéressé poste en rapport France ou étranger.
Ecr. s/n° 3.456 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille 17 ans
Examen juin
cherche place
sténodactylo
juillet en remplacement
ou emploi stable
Ecr. n° 800 M. Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR III B
Gde expérience en METALLURGIE, après B.E. et direction achats : direction VENTE et études de marché. Parfaite connaissance technologie, industrie mécanique. Souhaite poste à responsabil. ensemble RÉGIONS OUEST/PAYS DE LOIRE.
Ecr. s/n° T 275599 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Traductrice russe, italien, roumain cherche poste en rapport.
Ecrire s/n° 3.464 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 35 ans, expert comptable commissaire aux comptes rech. trav. sous-traitance Paris province. Ecrire sous n° 7.159 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITE, 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR COMMERCIAL - 47 ans, autodidacte niveau ingénieur mécanicien, anglais-allemand (bonnes notions), 20 ans expérience technique commerciale et assistance technique dans secteurs divers sur France et étranger.
RECHERCHE : missions ponctuelles ou assistance PME/PMI en difficulté désirant redresser situation Paris, R.P. (Section BCO/JCB 61.)
DIRECTEUR COMMERCIAL - 35 ans, diplômé études supérieures gestion, parfait bilingue anglais-allemand, espagnol courants, 10 ans expérience produits de consommation ou multinationale U.S. dont 7 ans Canada/U.S.A., spécialisé Centrales, HM, SM, EM, MP et recrutement, formation motivation, contrôle V.R.P., déplacements acceptés.
RECHERCHE : direction commerciale Paris ou R.P. (Section BCO/DK 62.)
H., 45 ans, sportif pratiquant, 20 ans expérience direction comptable, administrative, financière, performant en contrôle de gestion, comptabilités industrielle et générale, informatique, finance, consolidation, expériences réussies dans secteurs variés, négociations au plus haut niveau.
RECHERCHE : poste similaire pour missions difficiles. (Section BCO/DK 63.)
INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ - Grande Ecole, 49 ans, anglais-italien, expérience 25 ans entreprise électricité, installations électriques HT, MT, BT constructions, études projets économies, d'énergie, gestion, planification des travaux électriques.
RECHERCHE : poste installation et distribution électricité tous secteurs : travaux publics, industriels, entretien. Disponible rapidement. (Section BCO/JCB 64.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!

Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.

SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot
vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes
Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes.
Les meilleurs délais de livraison



استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél 742.77.39

PEUGEOT

plus de 16 C.V.

PORSCHE
911 SC TARGA 2/80.
27.000 km, bleu métal, dispon. de suite. Tél. : (38) 62-24-36.

Autoradios

FLASH AUTO RADIO
SPÉCIALISTE C. B.
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Tél. 836-18-36.
Propose à des Prix

SUPER DISCOUNT
(avec garantie 5 ans)
les marques suivantes :
Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, Chaîne Roode Star
(avec crédit 5 ans).
Crédit simplifié,
montage 1 h sans rendez-vous.
Promotion jusqu'au 9 août.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
1981 peu roulé garantie.
Auto-Paris-15e - 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

OPÉRATION VACANCES
des GS et CX sélectionnées, révisées, garanties dont certaines avec moteur neuf
à partir de
6.000 F
et 6 mois de crédit

GRATUIT

CITROEN-NATION
face Printemps-Nation.
42, cours de Vincennes - 12e.
Téléphone : 346-11-62.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

TEMPLE, dble liv., poutres + chbre, cuis., bains, ch. cent. REFAIT NEUF 80 M2. 445.000 F - 526-99-04.

4e arrdt

MARAIS, près place des Vosges, dans hôtel part. XVIIe s., classé, restauré, 50 m² : 2 p. + chambrette, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c., chauff. centr. gaz/cheminée, plein sud, refait neuf. 490.000 F - Tél. : 272-12-09.

5e arrdt

GOBELINS (pr. BD ARAGO) Idéal placement beau 2 p. cft 40 m². Samedi 14 h à 17 h. 67, R. PASCAL.

Mo GOBELINS Immeuble récent. Tt cft., balcon s/arbres, soleil, STUDIO, entrée, cuisine équipée, bains, agréablement aménagé. 56, BOUL. ARAGO. 7e étage. Samedi, dim., lundi, 15 h. à 18 h.

7e arrdt

CHAMPS-DE-MARS bel imm. rénové asc. 2 P. Loué Loi de 48. 215.000 F. 14, rue de l'Exposition Samedi 14 à 18 h.

CHAMPS-DE-MARS bel imm. avec asc. 4 p. 5e ét. escalier intérieur 1.200.000 F. 14, rue de l'Exposition Samedi 14 à 18 h.

8e arrdt

FB ST-HONORÉ, studio tt cft, ét. élevé. Bas prix vu urgence. 526-00-35.

9e arrdt

Près square Berlioz. Bel immeuble. Pptaire vend appt 5 P., 150 m², triple-récept., 3 chbres, 2 bains, 2 w.-c., 2 serv., 2 caves. 975.000 F. 43, rue Douai, 4e ét. 520-13-57 ou voir 16 h. à 18 h. Vendredi, samedi et dimanche.

11e arrdt

Av. de la RÉPUBLIQUE. Vend, imm. p. de taille, 110 m², entièrement décoré, cuisine équipée, 2 bains + chbre bonne. Tél. : 700-55-28, à partir de 18 h.

12e arrdt

PARIS 12e
6, rue des Jardiniers. Proche Bois de Vincennes, 300 m du métro, Pte de Charenton, à vendre très beaux 4 pièces, 98 m² + balcon 790.000 F et 5 pièces 110 m² + balcon 981.000 F. Habitable immédiatement.

Visite sur place : jeudi, vendredi de 14 h à 19 h et ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 307-89-98 - 344-21-86.

BOIS de VINCENNES près Mo Sur Charenton, résidentiel. Belle rénov. en cours. Mat. 1er choix. 13 STUDIOS et DUPLEX vendus équipés, luxueusement ou en l'état. Pied-à-terre ou placement exceptionnel. Net d'impôts 5 ans. TÉL. 723-41-00.

14e arrdt

Porte Châtillon près Facultés 14, rue Radiguey, Montrouge. Propriétaire vd studio 23 m², cuisine, bains, w.-c. 135.000 F + stud. 25 m², tt cft, 150.000 F. 224-18-42 ou voir 13 h à 15 h Vendredi, samedi et dimanche.

15e arrdt

VUE SUR TOUT PARIS
5-6 P. + dépend. px raisonnable, le 13 de 14 h 30 à 18 h. Perspective 2, 25, quai André-Citroën, entrée sud.

Mo PASTEUR Sur jardin LIVING DOUBLE, 2 CHAMBRES, entrée, cuis., s. d'eau, w.-c. PRIX INTERESSANT. Bon immeuble. 195, RUE DE VAUGIRARD. Samedi, dim., lundi, 15 h. à 18 h.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL Mo PASSY
4 P. Tout confort état neuf cuisine et salle de bains équipées + chambre de serv. 870.000 F. Sur place, sam. de 11 à 16 h. 12, rue des Eaux.

Près PLACE V.-HUGO
Pptaires vendent 1 APPT 100 m² environ 4 PCES s/rue et 1 appt 3 P. s/cour-jard. cft. S/PL. SAMEDI 11/17 H. 148, RUE DE LA POMPE

17e arrdt

Mo PL. CLICHY Bon immeuble S/rue, chauff. centr. Propriétaire vend SEJOUR, CHAMBRE, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT. Refait neuf. 16, RUE LEMERCIER. Samedi, dim., lundi, 15 h. à 18 h.

Particulier vend 2 pièces, cuisine, salle de bains, 37 m², bon état, 6e ensoleillé. Prix : 220.000 F. Visite sur place mercredi 17 de 15 h. 30 à 17 h., 62, rue Boursault, PARIS (17e).

100 m NEUILLY et 200 m Mo et 17e sur LEVALLOIS. De belle petite rénov. 8 STUDIOS et deux 2 PIÈCES liv. éq. tt cft, mat. 1er choix, excel. plac., gest. assurée net d'impôts 5 ans. 723-41-00.

PRES PLACE PEREIRE IMM. PIERRE 119, AVENUE DE VILLIERS Très beau living double + chbre, cuis., bains, débarras, ch. cent. Px 780.000 F - Sam. 14 h-18 h.

18e arrdt

BUTTE MONTMARTRE, av. Junot, Hameau des Artistes, Triplex, tt cft, s/verdure. 1.250.000 F.T. 255-66-18.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Face parc, studio neuf. Px 160.000 F. 60, rue Botzaris, samedi, dimanche, 15 h./18 h.

91 - Essonne

A VENDRE A MASSY
F5, 100 m², gde cuis. aménagée, 2 s. d'eau, w-c, séj.-salon, 3 chbres. Park. souterr., cave. Prox. commerces, écoles, lycées, RER, plac. Prix 415.000 F + C.F. 45.000 à 6 %. Tél. 920-49-07.

92 Hauts-de-Seine

SURESNES. Bois Boulogne, pptaire vend studio, cuis., bar, bains, w.-c., décoration personnalisée. 170.000 F. 365-93-92.

Mo SCEAUX-ROBINSON
1974. Luxueux 106 m² + loggia, sud s/jdins, dble liv. + cuis. 14 m² éq., 3 ch., 2 bns, box inclus. 925.000 F. 660-44-66.

COLOMBES
GARE DES VALLÉES
10' SAINT-LAZARE
QUARTIER RÉSIDENTIEL
GRANDE MAISON 9 P.
3 bains, chauffage central. Jardin 400 m² environ. Possib. DIVISIBLE EN 3 APPARTS
PRIX : 1.000.000 F
Vendredi, samedi de 14 h à 18 h. 18, RUE DES LILAS ou Tél. 723-86-05.

VAUCRESSON Résident. 5' gare et commerces. Appt, séj. dble, 3 ch. Sur verdure. 735.000 F. Tél. : 950-14-60.

Suresnes. Vue/Paris, plein Midi, 105 m², 5 pièces. 800.000 F. Tél. Castillon au 506-38-99.

NEUILLY, b. pierre de taille 1910, 123 m², réception 50 m² + 3 chambres, exceptionnel, 9.000 f/m². Tél. : 757-03-97.

NEUILLY Bois, sur jardin, 108 m², parking, calme, soleil. Tél. 637.08-31.

94 Val-de-Marne

NOGENT S/MARNE. 505.000 F, proche RER, calme, verdure, soleil, beau 4 P., entrée, cuisine, tout confort, balcon. 344-71-97.

95- Val-d'Oise

100 M Lac Enghien Studio 35 m² + terr. jardin, park. 200.000 F ce jour et demain 14/18 h. 70, r. Ph.-DARTIS - EPINAY.

Province

CHATEL ÉTÉ-HIVER Studio 4 pers. 26 m² + balcon, avec 40.000 cpt + crédit 2-3 p., location assurée GRG, 76, av. des Champs-Elysées, PARIS-8e. (1) 359-68-04/ (50) 71-76-48.

HAUTE-SAVOIE FR. SUISSE
Prox. Evian, petit imm., 3e étage, dernier étag., part. vend 3 pces, halls, s. de bns, chauff. centr., balcon, vue magnif. sur lac, cave, possibil. parking. Prix intéress. Ad. Clerc P., 139, rue de Brie, no 1212, 91800 BRUNOY.

NICE - Appart. 85 m², 3 p., de quart. résid. 450.000 F.Tél. : (93) 38-19-18, de 7 à 10 h.

ANTIBES - Centre ville, particulier vend 4 Pces, 2e ét., immeuble récent, garage, chauffage individ. Tél., conviendrait pour profession libérale. Prix : 700.000 F. Tél. : jour (93) 38-33-05 et soir (93) 34-43-95.

A vendre, CHANTILLY, square des Aigles, superbe appart. entièrement refait à neuf, 176 m², 6/7 P., nombreux rangts. 5e ét., asc., entrée de service, 2 bains, 2 Tél., 3 cham., ch. de bonne, cave, garage. Prix : 780.000 F. Téléph. : repas (4) 457-22-24 ou après-midi (1) 824-50-43.

appartements achats

ACHETE Directement URGENT, PARIS 2 à 4 PIÈCES. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

constructions neuves

BOULOGNE
« LA PRINCIPAUTÉ »
rue de l'Abreuvoir, proche du bois de Boulogne, à vendre très beaux appart. de 3, 4 et 6 pièces de petits immeubles en pierre de taille de 3 étages. Livraison 1er trimestre 1982.

Vis. s/pl. : lundi, jeudi et vend. de 14 h à 19 h et ce week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

TÉL. 825-29-48.

locations non meublées offres

Paris

ETOILE, gd stand., 240 m², triple récept., 4 chbres, 3 bns. Impecc. 9.585 F - 265-98-76.

TERNES - Récent gd standg, s/jardin, 2 P., cuis. équip. BALC., PARKING. 3.100 F - 265-46-65.

Part. à part. Libre 1er juillet, av. Carnot (17e), 100 m², dble living + 2 ch., cour-jardin privé 50 m². 3.700 F c.c. + reprise. Tél. 380-35-62.

Région parisienne

CHOISY-LE-ROI
Grand studio, cuis., tt cft, bon ét. Loyer 950 F - Tél. : 944-10-75.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav., tres banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

VICTOR-HUGO - Pour rés. sec. 3.200 F c.c. Joli 2 p., 2 ét., entr., cuis., bs. 919-31-62 mat./soir.

bureaux

TROCADÉRO
SANS COMMISSION
Standing, 1.000 m², salle ordinateur, possibilité de parking. Téléphone : 620-06-60.

NOUVEAU !
PERMANENCE TÉLÉPHON.
24 h. sur 24. Siège de Stés. TOUS SERVICES
CONTACTS 2000. 545-49-82.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services 355-17-50

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-60 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

PARIS-11e pptaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. T. 563-83-33.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 563-17-27.

fonds de commerce

A VENDRE

PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
(MARNE-LA-VALLÉE)
très bien placé centre ville
1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 p., cave, gren., w.-c.

TÉL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

boutiques

SUR LEVALLOIS limite NEUILLY (50, bd Bineau), murs bar-restaur., angle deux rues, placement 10 % brut garantie net d'impôts 5 ans. Tél. 723-41-00.

maisons individuelles

ORVILLE (78). 45 km Ouest, 45 mn St-Lazare, mais. 1974, sur vide, san., 7 p., s. de bns + s. d'eau, terr., gar. 2 voit., combles à amén., jard. 835 m². Px : 800.000 F + C.F. 50.000 F/10 a. Tél. 475-42-86.

Particul. vend MAISON en pierre 4 p. pr. à CAEN (Calv.) bonne exp. tt cft. jard. d'agrément 60 m², gd garage 54 m², pourrait conv. à ARTISAN. Quart. com., mer., pr. lycées, à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. Prix : 300.000 F + F.N. CHAUVIÈRE, 1, r. de l'Écureuil, 14300 CAEN. Tél. : de 8 h à 14 h. du lundi au vend. (no 94-81-12, p. 49321.

pavillons

GARE DE BÉCON
Pav. 1955, gd séj., 3/4 ch., bureau, cuis. éq., bns, toil., 2 w.-c., chff. cent. gaz, gar. ss-sol. Px 800.000 F. Tél. 788-49-00.

GIF-SUR-YVETTE. RER, gde et belle maison, 8 p., 1.500 m², devant les champs et sous le ciel. Tél. 012-12-58 soir. URGENT.

VALLÉE DE CHEVREUSE
pavillon, très calme, prox. bois, écoles, centre ccial, 2' RER, 120 m² habitables + 60 m² de ss-sol, très bon état, 590 m² de terrain clos et arboré. 850.000 F. Tél. 907-63-81.

BURES/YVETTE (91), pavillon 1971. 7 p., 160 m², tél., chf. centr. au gaz, prox. écoles, métro, bordure bois, jardin 800 m², clos, libre de suite. 595.000 F. Contacter M. Lefont ou M. Jouet (h. bur.) 928-74-96.

A VENDRE
Canet village en Roussillon
MAISON DE 4 PIÈCES
75 m² + jardin et garage, 3 km de la plage, 306.800 F. Prix ferme et définitif à l'acte. Livrable immédiatement.
GEFIC S.O.
16, rue Rempart-Villeneuve, 66000 PERPIGNAN.

VILLEMOMBLE 4' GARE
Beau Pavill. duplex 6 P. 180 m² tout cft. Garage 3 voitures. Jard. paysagé. Px 1.150.000 -. 526-78-79 ou 280-41-26.

A vendre Pavillon standing 4.000 m² terrain boisé, région Alençon. Tél. 541-34-47.

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage, entrée, 3 pces, cab. de toilette, cuisine, W-C, salle de bains, cave, garage, petit jardin, chauffage central, rue calme. 500.000 F. Tél. 253-75-90.

villas

MARCHÉ DES NOTAIRES
VENCE (Côte d'Azur), villa 7 pièces, tt cft, s/2.642 m², avec piscine et jardin d'agrément, terrasse. Abri pour 2 voitures. Mise à prix 2.500.000 F. Demachy, notaire. Tél. (1) 388-96-15.

Villa 06, vue mer et panor., 350 m², parc 2200 m². 3.000.000 F. Tél. (93) 59-19-18, de 7 à 10 h.

BOURG-LA-REINE (Mo)
Centre, Maison pierres, jdin clos murs pierres, séjour Sud pl-pied, jdin, cuis. équip., 5 chbres, 3 bns LUXE, ss-sol, garage + petite maison amis. 1.300.000 F. 350-50-86.

RUEIL MALMAISON VILLA 7 P. + BEAU STUDIO 2 bains, 206 m² habitables. JARD. 1.455 m². PLEIN SUD. PPTAIRE. 751-55-97, après 20 h.

ST-GERMAIN-EN-LAYE centre, jolie maison directoire, salon, salle à manger, 4 ou 5 chbres sur charmant jardin paysagé 500 m². TRÈS CALME - 451-28-02.

maisons de campagne

MONTARGIS 110 km autor. Sud (LA BELLE AU BOIS DORMANT) à saisir s/parc 2 ha bordé riv., anc. dem. d'autref., ent. amén., Bât. fer à ch., gd séj. rust., sal., s. à m., cuis., 5 ch., bns, w-c, beau gren. aménageable en rez. sal. d'été, coin dét., grange et dépend., chff. cent., Tél. AFFAIRE RECOMMANDÉE SITE UNIQUE. traite av. 150.000 cpt. long crédit TURPIN RELAIS MIEL Montargis. Téléphone : 16 (38) 85-22-92, et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

Maison campagne à Montainville, près de Voves (28), 100 km Paris, 2 ch., poutres appar., 1 s. de séj., gde chem., 1 cuis., 1 s. d'eau avec douche sur 300 m² env. plus jard. 300 m² env. Eau, électr., w.-c. extér. Pour renseign. tél. (37) 99-04-63 ou écrire s/no 6134, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

fermettes

A VENDRE fermette percheronne à Soizé (28), 150 km Paris, 10 km autoroute A6. 375.000 F. Tél. (37) 52-38-53. Nogent-le-Rotrou.

Ferme, Alpes-Maritimes, bâtiments sur 35.000 m². Prix 3.000.000 F. Tél. (93) 59-19-18, de 7 à 10 h.

propriétés

MENTON, propriété dans parc classé, 400 mètres mer, 1 villa 20 pièces plus 1 villa 6 pièces sur 3.200 m², calme parfait sans vis-à-vis, le tout divisible en 10 appartements. Me Devoos, chez Me Millier, not., 5, rue Auber, 75000 Paris. Tél. 742-02-03.

80 KM OUEST
Près Andelys
Magn. poté normande, surf. habit. 280 m², 7-8 p., tt cft, sur parc 5.000 m². (32) 54-21-74.

Vends Maison tt cft bord du Cher et Canal Berry, 180 km de Paris, toit excel. état calorifugé, séj. 9 m × 4, cheminée possible, 4 ch., 2 b., 2 w.-c., véranda, ss-sol, grd garage, resserre, terrain clos, 1.000 m². Px 400.000 F. Tél. (47) 20-50-67.

NORMANDIE
150 km de Paris, ravissante Maison Normande, tt cft, état impeccable, sur 2.600 m² + dépendances, garage, TENNIS. Prix : 480.000 F. 255-66-18.

BOIS-LE-ROI (77)
28, av. Paul-Doumer, visites sur place de 9 à 20 h. sam. 13 et dim. 14 juin ou renseignements par tél. 014-06-44.
PROPRIÉTÉ DE STYLE, sur 1.500 m², jardin paysagé, sous-sol, chaufferie, gar. 2 voitures. Rez-de-chaussée : entrée, cuis. aménagée, bureau, séjour-salon 85 m², cheminée Louis XV, w.-c. Etage : 3 chbres, lingerie, s. de bns, w.-c., grenier, bureau indépendant avec s. d'attente, conviendrait à prof. libérale. Prix 1.050.000 F.

A GROS ROUVRE LA SURIE près Montfort-L'Amaury, propr. vend
— Belle maison en pierres, 270 m² habitables, parc aménagé 7.200 m². Prix 1.400.000 F.
— Pavillon récent 80 m² habitables de parc de 5.000 m², vue imprenable, prix 600.000 F.
Tél. à M. Laskier h. bureau : 770-35-13 ou 523-02-95 après 20 h. 488-06-23.

EN CHAMPAGNE 110 km PARIS très jolie maison anc. 7 p. p. 183 m², grenier, grange, dépend. aménag., beau jard. 4.300 m². Px 750.000 F. 605-10-09.

NORMANDIE
120 KM DE PARIS
PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE
Nombreux colombages double living, cheminée, 5 grandes chambres avec lavabos 2 salles de bains, 2 w-c, grande cuisine.
TERRAIN 6.000 m²
Tél. 288-00-08
Crédit propriétaire.

CORREZE près Uzerche, maison anc., beaucoup de cachet, 2 ailes, tour, 12 pces, 2 bains; dépend., parc clos 6.000 m². (3) 951-15-04 - (76) 54-53-87

RUEIL BUZENVAL
Calme, maison pour 2 familles
A) 5 pièces confort ;
B) 6 pièces confort.
Jardin 700 m².
Libre 1.265.000 F.
AGENCE MALMAISON
749-00-30.

PR. GISORS Belle MAISON ANC. entr., séj. poutres, chem., s. à m., cuis., 3 ch., bns, chf., gar., jard. paysagé 1.400 m². Px 500.000 F. CAB. BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, GISORS. Tél. : (32) 55-06-20.

LOUVECIENNES. Maison anc. 217 m² HABITABLE + jardin. 1.470.000 F. Tél. 280-39-97.

domaines

Près de Lyon
DOMAINE AGRICOLE
150 hectares d'un seul tenant, 2 fermes + résidence. Libre, autoroute à 6 km. Excellent placement. Écrire G 18-118348 à Publicitas Ch 1211 Genève 3.

châteaux

RÉGION BONNIÈRES
60 KM de PARIS-OUEST petit CHATEAU en PARTIE XVIIIe s., très bon état et cft. PARC de 3,80 ha, tennis, maison gardien. Me Lucas-Leclin, notaire associé, 27700 LES ANDELYS. Tél. : 16 (32) 54-22-47.

terrains

PROCHE BRIGNOLES
Terrains dans lotissement à 2 km env. des commerces et écoles. Livrables fin 1981, début 1982. Viabilité complète (eau, assainissement, électricité, téléphone). Nombreux lots de 66.000 F à 77.000 F. Plusieurs autres lots toutes surfaces à prix différents. Écr. HAVAS TOULON no 16.871.

LOT
Région comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m².

Faire offre au : no 6123, le Monde Publicité, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

Vend ou loue (91) hangars 6.000 m² + 7 hect., pour centre de loisirs, tennis, etc. Situation rare. Téléphone : 903-59-09.

ST-DENIS. Zone Résidentielle, Métro 270 m², façade 9 m. Tél. : 826-24-43.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie. Tél. 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

l'agenda du Monde

Ameublement

CANAPÉS, DES PRIX A S'ASSEOIR DESSUS
C.A.P., importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers.
Le BLOODY MARY 3 Places en cuir vachette pleine fleur 5.800 F.
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... Allez voir son show-room
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue rapidement trav. peint. menuiserie, décorat., coordin. tous corps d'État. Dev. grat. 368-47-84 et 893-30-02.

PEINTURE - RAVALEMENT AGENCEMENT - REVETEMENT Tous travaux par ENTREPRISE SÉRIEUSE PARIS-Banlieue - 880-40-25.

Ts travaux bâtiment, peinture, carrelage, électr., chauff., etc. Devis modéré. Tél. 526-06-86.

POUR TOUS VOS TRAVAUX Maçonnerie, carrelage, couverture, chauffage, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. Ouvert août et septembre. Tél. : 878-00-75.

Bateaux

Vend Chassiron G C, 10,45 m accidenté, acajou première catég. moteur D, 6 v. Prix 50.000 F. Téléphone : (7) 837-83-28

A vendre hors-bord CORMORANT FURY 4,25. 50 CV él. MERCURY, rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, raud., 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h). Le tt en excellent état. Px 16.000 F. Tél. 304-42-41.

Beauté

RIVOLI CENTRE
Sauna-piscine (bains-remous) « Club Soleil ». Tél. 236-85-25.

BRONZAGE RAPIDE UVA Saunas, douche au jet « Club Soleil », 542-91-06.

Bijoux

Achète très cher bijoux, brillants, or, débris. Bijouterie « Autrement », 95, avenue de Paris, 94160 St-Mandé. 365-95-54.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, Bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisine

PROMOTION KITCHENNETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie). En 1 m prix 2300 F.- Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e, ouvert le samedi. Téléphone : 222.44.44.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

Apprendre l'américain à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS 75014.
633-67-28.
Session intensive du 29 juin au 10 juillet pour : gens pressés. Lycéens en mal d'anglais touristes.
Méthode orale, cours dans la journée et le soir. Inscriptions du 9 au 25 juin.

Instruments de musique

Cause départ encore quelques PIANOS d'occasion à vendre à des prix extrêm. intéressants. Tél. week-end ou soir 258-78-98.

PARTICULIER VEND SYNTHÉTISEUR.
KORG X 911 S
pour guitare avec pédales et stand. Valeur neuf 4.400 F. Occas. de 3 mois vendu 2.200 F. TÉL. 257-45-72 LE MATIN.

Jeune fille au pair

J. couple allemand, 2 enfants, 4 ans, 2 mois, rég. FRANCFORT, cherche urgent pour début septembre 81, jeune fille au pair, pour 1 an minimum. Cadre vie agréable. Ecrire s/no 8614 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jne fille étrangère, sér. malgaie, ch. place au pair dans famille équivalente à partir de septembre. Tél. 200-80-46.

Manuscrit

En vue recherche AUTEUR de correspondance publiée désire se mettre en contact avec toute personne possédant lettre, manuscrits par Max Jacob ou adressée à lui. Prise écr. au profes. Anne KIMBAL, 23, rue des Petits-Hôtels, 10e (ts frais remboursés)

Livres

Recherche livres de Boris Savinkov-Spiridovitch (Payot). Tél. 259-60-57, apr. 18 heures.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider. Pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée renseignements 757-19-19

Mode

30-40 % moins cher
COSTUMES - VESTES
Les marques de luxe à qualité/prix, 5, avenue de Villiers, 17e. Métro Villiers.

MICHAEL VALERE diffusion
fabric. fourreur propose sa vente directe au public (prix de gros) 41, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. 783-33-52.

Stages

Format. continue cours intensifs ALLEMAND en août ESPAGNOL en septembre Nouvelle pédagogie très efficace. Détente et plaisir d'apprendre. TEL. 326-22-64.

LA PELOUSE CLUB VERT
Nature
Equitation, Tennis, Photo, Danse, Stages 6 j. 28 juin 20 septembre Montgeron, 20 km Paris RN 6 Tél. : 903-50-80 - 940-23-38

Vacances - Tourisme - Loisirs

L'été à DEAUVILLE
Location à la semaine - studios 2-4 pers., tt cft. Entièrement équipés, standing LOCATIONS ORION 39, rue de Suréne 75008 Paris. 266-33-26.

CANNES plein centre près plage studio tt confort, calme, du 15 au 30 juin. 344-39-81, 267-11-89.

EXCEPTIONNEL du 15 au 20 juin, grande promotion de locations d'été organisée par : les AGENCES DU FINISTÈRE à la MAISON DE BRETAGNE. Centre commercial Maine-Montparnasse, PARIS.

Vacances au fil de l'eau
Sur canaux du Centre, vedettes fluviales de 2 à 6 couchettes. NAVIGATION ET TOURISME DU CENTRE 89220 Rogny-les-Sept-Écluses, tél. (86) 74-82-79, (38) 95-03-06.

AUBERGE RURALE
RELAIS EQUESTRE
(Les Gorges de l'Ardèche)
1/2 pension forfait sem. 520 F
LA BERGERIE DE L'ASPIC
07150 VAGNAS
Tél. après 20 h (75) 37-10-39.

BRETAGNE, proximité mer, belles VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (98) 55-46-81.

Vacances à Antibes
Location à la semaine studios 2-4 pers., tt cft, entièrement équipés, standing LOCATIONS ORION 39, rue de Suréne 75008 Paris. 266-33-26.

AQUITAINE proximité mer: BELLES VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (56) 26-85-80.

LE SOLEIL DES ILES A 2 H. DE PARIS
Nager dans le eaux limpides, se dorer sur la plage devant son bungalow, se rafraîchir au bar, danser le soir, le long du golfe à Calvi en CORSE. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de :
2.390 F. Départ Paris.
1.890 F. Départ Marseille.
Documentation gratuite :
CLUB OLYMPIQUE, 3, r. de l'Echelle, 75001 PARIS.
Tél. 260-31-62
(licence d'État 435).

Vacances à CHAMONIX
Locat. à la sem. studios 2-4 pers., 2 pces 5-8 pers., entièr. équip., dans Résid. stand. neuve. LOCATIONS ORION 39, rue de Suréne 75008 PARIS. 266-33-26.

ÉTÉ en ANDORRE. Loue appart. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, 6-428-41-52.

CAMPAGNE. Côtes-du-Nord. Mais. rénovée pl. pied, 3 ch., sal. à mang., sal. d'eau, w.-c., gar., calme, verdure. Prix : juillet 4.000 F., 1re quinz. de septembre 1.500 F. F. JEGOUX, Merléac, 16 (96) 28-82-73, après 21 h.

VIVIER-SUR-MER (35). 2 gîtes 4 pers., tt cft, lib. 15/6-14/7 + sept. (99) 02-62-22 ou (99) 58-80-23.

Loue juillet très beau MAS PROVENÇAL, 6 personnes, grand calme, tél., alarme, sur domaine privé. Tennis, piscine. Tél. : 858-08-88.

ITALIE. Bord de mer près PISE, belle villa, août 12.000 F. Tél. : 504-29-73.

FLORENCE. Appt de belle villa parmi oliviers, août 12.000 F, 15-31 juillet 6.000 F. 504-29-73.

8 km TOURS NORD, dans belle propr. de camp. mais. style, 2 p., cft. Tél. 227-77-61, ap. 20 h.

Vacances Jeunes
14-18 ans mixtes
CORSE JUILLET
Plongée - ski - montagne.
Tél. : 900-87-02.

ANGLETERRE. Séjours équestre ou en famille organisés pour jeunes. Tél. : 350-35-25.

IBIZA Baléares, plage, cft, 2 villas, 2 bungalows, juillet et septembre. OCANA (1) 770-80-37.

SÉJOUR A LA CARTE DANS LE PARC DU QUEYRAS en demi-pension, 63 F. Tél. (92) 45-70-82 ou 339-37-45.

AQUITAINE, proximité mer, BELLES VILLAS à louer. Doc. grat. sur dem. (56) 26-85-80.

LIDO DE VENISE. Particulier loue août, appartement 3 pièces. Tél. 16 (7) 837-33-02 en semaine heures de bureau-fin de matinée de préférence.

STUDIO 5 PERSONNES, tout confort, « Tennis-village », Cap-d'Agde. Libre juin, juillet. Tél. (87) 53-01-31.

A louer pour juillet dans la Drôme (vieux village), très belle maison avec cft et tél. Pour renseig. appeler ap. 19 h au 250-71-88.

Famille anglaise, 9 personnes, cherche à louer maison confortable, 2 semaines, à partir 8 août, près de la mer ou avec piscine. Préfère vieille maison, caractère paisible. Écrire Brown, Acomb House, 23 Front Street, York, Angleterre.

ESPAGNE. Bord mer, loue villas, app. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, 6-428-41-52.

ROUSSILLON : situation privil. alt. 300 m, cadre verdoyant, calme, contreforts Pyrénées, 14 km ARGELES/MER 2 km THERMES DU BOULOU, 9 km front. ESPAGNE, LE RELAIS DES CHARTREUSES Hôtel-Rest. Instance 3 ét., gr. cuisine franç. et maroc. par ex-chef Hôtel LA MAMOUNIA à MARRAKECH. RELAIS DES CHARTREUSES, Les Chartreuses du Boulou 66160 LE BOULOU. Tél. (68) 83-15-88.

Pensions, demi-pension, location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant « Chez NADAL », 46140 CAILLAC (à 10 km de CAHORS)

QUERCY
Tél. (65) 30-91-55 - 30-92-35.

QUIBERON. Mais. rénov. av. pel. + terrasse 60 m², quartier calme pl. cent. 300 m de la plage, 4 ch., sal., s. à m., 2 s. d'eau, w.-c. Pr. 8.500 F. pour juillet. M. JEGOUX, Merléac, 16 (96) 28-82-73. après 21 h.

VACANCES CULTURELLES
Juillet-août dans demeures anc. entre Toscane et Ombrie, 90 km Florence. Sept. prix spéciaux. Téléphone : 504-29-73.

Randonnées Pédestres

Randonnez cet été au Pérou sous la conduite de Thierry Renard, un des meilleurs spécialistes actuels des Andes. PERIPLES, 77, av. E.-Zola, 15e, 577-50-00.

Vacances insolites... randonnées pédestres en Grande KABYLIE. Pays à découvrir et à respecter dans son authenticité. Durée 1 ou 2 sem. PERIPLES, 77, av. E.-Zola, 75015, 577-50-00

Séjours linguistiques

Angleterre-U.S.A (10 à 23 ans) encadrement par professeurs. T. (1) 322-85-14 jusqu'à 21 h.

Tennis

TENNIS stages 6 j. 28 juin et 5, 12, 19, 26 juillet. Mixte 8/15 ans, 8 stagiaires, professeur qualifié, nature, plein air, « La Pelouse », MONTGERON, 20 km Paris RN. 6. Tél. 903-50-80 - 940-23-38.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

AU CONSEIL DES « DIX »

M. Delors demande l'adoption d'une « attitude commune et ferme » à l'égard des États-Unis

De notre correspondant

Luxembourg (*Communauté européenne*). — Le conseil conjoint qu'ont tenu les ministres des affaires économiques et ceux des affaires sociales le 11 juin n'a pas donné d'autre résultat que de confirmer la division des Etats membres entre ceux, tels le Royaume-Uni, la R.F.A. et les Pays-Bas, pour qui la seule priorité demeure la lutte contre l'inflation et qui restent extrêmement méfiants à l'égard de toute initiative susceptible à leurs yeux de compliquer le combat et ceux, comme la France, l'Italie et la Belgique, qui jugent souhaitable, pour enrayer le chômage, de stimuler la demande et d'aménager le temps de travail.

Toutefois, ce qui a frappé les autres délégations dans l'intervention du ministre français de l'économie c'est, bien sûr, la mise en relief du fait social, mais davantage encore l'engagement communautaire sans détours. Pour mettre en œuvre le programme de relance qu'il a esquissé devant le conseil, M. Delors a suggéré d'examiner une série de propositions de la Commission laissées en sommeil au cours des dernières années. Langage nouveau que celui d'un ministre français ayant pris une connaissance attentive des textes bruxellois et en félicitant les auteurs.

Si les divergences doctrinales et les différences de situation entre les Etats membres interdisent d'espérer une politique anticrise unique, il est possible et opportun d'entreprendre une série d'actions solidaires. Sur le plan économique, d'abord, le ministre français a proposé trois pistes :

● *« Une attitude commune et ferme à l'égard des Etats-Unis. » « Il faut leur répéter*, a-t-il dit, *combien la pratique conjuguée des taux d'intérêt élevés et d'un dollar cher exerce des effets cruels sur les économies européennes... Les Etats-Unis ne peuvent nous demander d'être des alliés sûrs et forts en matière de politique étrangère et en matière militaire et, en même temps, mener une politique économique sans se préoccuper des dégâts qui en résultent.* » Au passage M. Delors a préconisé de compléter la politique de stabilisation des changes, mise en œuvre grâce au système monétaire européen, par une politique de coopération plus active entre les Dix en matière de taux d'intérêt.

● Un soutien concerté de l'activité. Le ministre français a recommandé de faire usage moins timidement des instruments communautaires existants : les emprunts communautaires qui ont pour objet d'aider les pays connaissant des difficultés de balance des paiements, les interventions de la Banque européenne d'investissement (notamment en faveur des régions) et le NIC (Nouvel instrument communautaire, ou *« facilités Ortoli »*) créé afin d'emprunter des capitaux reprêtés ensuite pour favoriser l'investissement dans certains secteurs prioritaires, comme l'énergie.

● Une coopération en matière énergétique et industrielle. M. Delors a renvoyé à une proposition de la Commission de 1980, visant à rendre plus cohérente la structure des prix et de la taxation appliqués aux produits pétroliers, ainsi qu'à favoriser de manière sélective l'investissement énergétique. Il a aussi insisté pour que la coopération industrielle ne se limite pas aux secteurs menacés, mais porte sur les industries de progrès, rappelant là encore qu'il existe d'intéressantes propositions de la Commission concernant la micro-électronique et les télécommunications.

Dans le domaine social, M. Delors a estimé que *« la Communauté doit franchir un pas réaliste »*. Il suggère — démarche prudente car il considère comme prématuré l'engagement de véritables négociations entre patrons et syndicats au niveau européen — que la Communauté *« constitue un espace de dialogue social »*. Il a invité ensuite la Commission à *« mener quelques actions sociales exemplaires »*.

A propos des tensions avec la R.F.A. sur l'acier, le ministre français affirme comprendre que ceux qui ont entrepris avant d'autres la restructuration de leur sidérurgie ne veulent pas continuer à payer pour les voisins ; mais, a-t-il ajouté, l'élimination des aides publiques aux producteurs passe au préalable par *« un bon plan social »*. Enfin, après avoir demandé une révision du Fonds social européen, M. Delors a suggéré que s'engage au niveau communautaire une réflexion sur l'aménagement du temps de travail.

PHILIPPE LEMAITRE.

« CRIMINELLES ! »

Absent du conseil des ministres auquel il aurait dû assister, M. Lambsdorf, ministre fédéral de l'économie, y a pourtant joué, lui aussi, les premiers rôles, celui du traître. *« Criminelles ! »* : c'est ce terme fort qu'a utilisé devant nous un représentant permanent d'un pays partenaire pour qualifier les déclarations sur *« le caractère inévitable de la dévaluation du franc »* prêtées à M. Lambsdorf par la presse internationale. Ces déclarations, le dirigeant libéral est supposé les avoir faites à Tokyo.

Les Français, énervés, téléphonèrent à Bonn. *« M. Schlecht, le secrétaire d'Etat aux affaires économiques, dément que M. Lambsdorf ait tenu de tels propos et assure, bien évidemment, que telle n'est d'aucune manière l'opinion du gouvernement fédéral »*, firent-ils savoir, bientôt, apparemment rassérénés. Le porte-parole allemand se montrait malheureusement beaucoup plus circonspect. *« Il a dû y avoir une erreur de traduction ; il est clair, de toute façon, que nous avons intérêt à un franc fort »*, commentait-il, ce qui n'a rien d'un véritable démenti. M. Delors, interrogé sur cette affaire, a estimé qu'il s'agissait là *« plus d'un sujet de plaisanterie que d'un sujet d'irritation »*. Ses collègues allemands, a-t-il souligné, lui ont rappelé les propos récents de M. Schmidt sur les nécessaires renforcements de la coopération monétaire franco-allemande. — Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,7005	5,7045	+ 40	+ 90	+ 130	+ 190	+ 280	+ 440
$ can.	4,7330	4,7375	— 20	+ 25	— 5	+ 65	— 75	+ 90
Yen (100)	2,5380	2,5425	+ 265	+ 295	+ 525	+ 570	+1250	+1390
DM	2,3730	2,3760	+ 130	+ 160	+ 270	+ 305	+ 585	+ 670
Florin	2,1340	2,1365	+ 125	+ 156	+ 260	+ 300	+ 590	+ 670
F.B. (100)	14,5265	14,5350	+ 355	+ 425	+ 735	+1000	+1105	+1650
F.S.	2,7070	2,7105	+ 210	+ 245	+ 440	+ 485	+1000	+1115
L. (1 000)	4,7670	4,7720	— 185	+ 260	— 370	+ 605	—1235	+1820
£	11,1235	11,1370	+ 675	+ 815	+1325	+1500	+2540	+2900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 7/8	11 1/4	12 1/8	12 1/2	12 7/16	12 13/16	12 9/16	12 15/16
$ E.-U.	18 1/2	19	18 5/16	18 11/16	17 3/4	18 1/2	16 7/8	17 1/4
Florin	10 7/8	11 5/7	11 3/8	12 1/8	11 1/2	12 1/4	11 5/8	12 3/8
F.B. (100)	16	17	16	17	16	17	16	17
F.S.	3 5/8	4 3/8	9 1/8	8 1/2	9 3/4	9 7/8	9 7/8	10 1/4
L. (1 000)	19	21	22 1/2	24 1/2	22 1/2	24 1/2	22	23 3/4
£	10 1/2	11 1/4	11 3/8	12 1/8	12 1/8	12 13/16	12 1/8	12 1/2
F. français	23 1/2	26 1/2	25	26 1/2	24	26	21	23

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

L'espoir renaît à Manufrance

Le tribunal de commerce se prononcera le 16 juin sur l'accord passé entre les ouvriers de la S.C.O.P.D. et M. Bernard Tapie

La société Manufrance est sur le point de redémarrer. Après quatre ans de tergiversations, il semble que les partenaires aient enfin trouvé une solution viable sur laquelle devait se prononcer, le 16 juin, le tribunal de commerce de Saint-Etienne. La C.G.T. souligne aujourd'hui l'importance de l'environnement politique, au niveau municipal d'abord, national ensuite : le changement de gouvernement a sans doute facilité les choses. D'une volonté de liquidation (licenciements, absence d'investissements), on est en passe d'aboutir à la résurrection d'une affaire rentable et compétitive. Avec, il est vrai, un personnel très réduit.

Il aura fallu quatre mois pour que les négociations engagées entre le P.-D.G. de la nouvelle société Manufrance (armes et cycles) M. Tapie et les ouvriers constitués à l'initiative de la C.G.T. en S.C.O.P.D. (Société coopérative de production et de distribution) aboutissent à un accord.

Quelles seraient les bases de cette entreprises ?

— La S.C.O.P.D. prend la dénomination de « S.C.O.P.D. Manufrance ».

— Elle va exploiter sous forme de location-gérance : la production et la commercialisation des armes et machines à coudre ; la vente par correspondance, après accord avec la société Movitex, de ses activités commerciales, sports loisirs et bricolage, sauf le textile et l'aménagement intérieur. La S.C.O.P.D. s'est portée acquéreur entre autres de trois magasins à Paris, Lyon et Saint-Etienne, en plus des immeubles du cours Fauriel, et a défini quatre grands secteurs autonomes :

— Gestion des biens immobiliers ;

— Activités industrielles, activités de commerce (vente par correspondance) ;

— Activité d'édition des catalogues, indispensable support de vente.

M. Bernard Tapie s'est également engagé à rechercher un accord pour le *Chasseur français* avec la société Ferret-Savinel qui l'a repris en location-gérance. Cette société Manufrance rajeunie dispose des moyens financiers suivants : 17 millions de francs des indemnités de licenciement du personnel ; 9 millions d'indemnités de création d'emplois ; enfin des aides du CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles) et des conseils général et régional (10 millions de francs chacun). La S.C.O.P.D. n'écarte pas non plus les apports éventuels d'industriels privés intéressés par l'affaire et a annoncé le construction en deux ans d'une usine moderne mieux adaptée à la fabrication des armes et des cycles. Ce plan de relance doit permettre la création immédiate de sept cents emplois, mille à court terme, un point que devait trancher le tribunal de commerce.

Au cours de sa conférence de presse, la C.G.T. s'est défendue d'avoir le monopole de la SCOPD qui, a souligné la centrale, représente 508 sociétaires travailleurs, mais 3 600 membres extérieurs : elle reste donc une structure ouverte. En témoigne la composition du directoire où on retrouve l'industriel André Trigano aux côtés de Pierre Giraud, président du premier directoire et directeur du personnel, et MM. Paul Chaumont, ancien directeur adjoint à E.D.F. et Jean-Baptiste Eggens, rédacteur en chef de *la Revue française de gestion*.

Jeudi soir, à Saint-Etienne, près des locaux de Manufrance, la kermesse des « Manus » rassemblait 200 à 300 personnes qui fêtaient par les traditionnels *« on a gagné »* l'accord intervenu.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont diminué de 1 % en mai, l'indice calculé par l'INSEE s'établissant à 308,4 (base 100 en 1968). Fin mai, cet indice était revenu à 306,3. En un an, par rapport à mai 1980, les prix des matières premières ont matières premières alimentaires ont diminué de 1,9 % en un mois (— 4,8 % en un an), et ceux des matières premières industrielles de 0,3 % (— 1,3 % par rapport à mai 1980). L'indice global avait augmenté de 2,2 % en avril.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jacques COUTURIER ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants :

Raphaël,

le 9 mars, au foyer de Jean-François et Marie-Joëlle DEGENNE, à Meudon,

et

Romain,

frère de Marion, le 9 juin, au foyer de Bertrand et Martine COUTURIER, à Quimper.

7, rue des Tournelles,
78000 Versailles.

— Daniel et Maryvonne RAMBACH, née Saison, ainsi que Marine, ont la joie de faire part de la naissance de

Hadrien,

né le 11 juin 1981.

51 bis, avenue de Ségur,
75007 Paris.

— Olivier et Catherine BERGERON ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

sœur de Thomas, le 7 mai 1981.

Arvillard,
73110 La Rochette.

Mariages

— On nous prie d'annoncer que le mariage de

Mlle Claire de MAILLY-NESLE,
et de
M. Emmanuel BONCENNE,

prévu pour le 20 juin, est remis à une date ultérieure.

— **Marie-Hélène CAUX-LANES**
et
Laurent du PASQUIER

sont heureux de faire part de leur mariage.

Maillebois, le 13 juin 1981.

Décès

— La société Eldekas et son personnel ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger BEDER,

son fidèle collaborateur.

Les obsèques auront lieu à Bagneux-Parisien. On se réunira à la porte principale, le lundi 15 juin, à 14 h. 30.

— Mme et M. Léon Proscour, avocats à la cour,
M. et Mme Pierre Bloumine,
M. et Mme Michel Bloumine,
Mathilde et Claude Bloumine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Jules BLOUMINE,

survenu le 8 juin 1981, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

67, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.
« Le Petit Chalet »,
01700 Miribel.

— Mme Pierre Brigol,
son épouse,
M. et Mme Rémi Donneaud, leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme René Bouchet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bouvillois et leurs enfants,
Le docteur Agnès Brigol,
ses enfants,
Mme Madeleine Brigol-Le Moine et sa fille,
Le professeur et Mme Pierre Goinard, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BRIGOL,

ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu, le 3 juin 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 9 juin 1981, en l'église de CLERMONT-D'EXCIDEUIL (Dordogne), dans l'intimité familiale.

25, rue Frémicourt,
75015 Paris.

— Gisèle Desarmagnac,
Marie-Hélène Desarmagnac,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Louis DESARMAGNAC,

décédé le 9 juin 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 bis, rue Paul-Beltçaguy,
13100 Aix-en-Provence.

— Guillaume Lassalle, son fils,
M. et Mme Jean Lassalle,
M. et Mme Jean-François Lassalle et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Lassalle et leur fils,
Mme Claude Magnen, ses enfants et petits-enfants,
Mme Frédéric Heldt, sa fille et ses petits-enfants,
Mme Suzanne Talezn, sa fille et ses petits-enfants,
Les familles Allard et Grevedon,
Mlle Odile Monsigny,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves LASSALLE,

survenu dans sa trente-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Pitié à Puteaux.

13, rue de Saint-Marceaux,
75017 Paris.

— M. Jacques Lux,
M. et Mme Philippe Lecourtier et leurs enfants,
M. et Mme Salim Naji et leurs enfants,
M. Olivier Lux,
son frère, ses neveux et petits-neveux,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe LUX,

chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Finances,

survenu le 10 juin 1981.

Le service religieux sera célébré le lundi 15 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-André de l'Europe (24 bis, rue de Leningrad, Paris-8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Cortambert,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marie-Louise MEUNIER-VOLKRINGER,

survenu le 9 juin 1981, à Paris.

Le service religieux sera célébré en l'église de Sainte-Odile, à Paris-17e, le lundi 15 juin 1981, à 8 h. 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Vichères (Eure-et-Loir).

De la part de :
M. Philippe et Mlle Isabelle Volkringer,
ses enfants,
M. Jean Meunier,
son frère,
Et de ses amis.

4, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.

— Mme René Winocour, née Suzanne Haymann,
M. et Mme Christian Roesen, Cedric et Alexandra,
M. et Mme Raymond Winocour et leurs enfants,
M. et Mme André Haymann,
Son filleul, J.F. Remond,
Ses parents et amis,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

René WINOCOUR,

survenu le 10 juin 1981.

Les obsèques ont eu lieu le 12 juin, dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Remerciements

— Jean Dumont,
Ses enfants,
ont profondément ressenti la chaleureuse sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

Michèle DUMONT,

peintre-graveur,
directrice de la galerie d'art Bor-Volmar,

survenu le 26 mai 1981.

Ils remercient toutes celles et tous ceux qui les ont entourés de leur délicate sollicitude et leur expriment leurs sentiments les plus reconnaissants.

— Mme Marie-Louise Uriet,
Ses filleuls,
Et ses amis,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. René ROGER,

adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Il y a déjà eu deux ans, le 17 avril, que

Antoine BRUEDER

nous a quittés.

M. G. Primaux demande à ceux qui l'ont connu et aimé une prière ou une bonne pensée pour lui et sa famille.

— Aux amis de

Françoise DUCASSE,

épouse Pepin Lehalleur,

une pensée est demandée à sa mémoire et à celle de son mari, en ce sixième anniversaire.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame, rue de la Paroisse, à Versailles, le jeudi 18 juin 1981, à 18 h. 15, à l'intention de

M. Martial TRICAUD,

dont les obsèques ont eu lieu à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne), le 23 mai.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communications diverses

— Les Petits-Frères-des-Pauvres (33, avenue Parmentier, Paris-11e) accueillent volontiers des dons pour offrir des vacances aux personnes âgées (C.C.P. Paris 13430.57 A).

— A l'occasion des Journées musicales pour la solidarité dans le monde, qui ont lieu à Chartres du 12 au 21 juin, la journée du 16 juin sera consacrée à France-Terre d'asile. Un film sur les réfugiés sera projeté à 14 h. 30 et 17 heures et suivi d'un débat. A 21 heures, concert de musique de chambre de Schubert.



هكذا من الاصل

AFFAIRES

LE MEXIQUE SIGNE UN IMPORTANT CONTRAT AVEC UN GROUPE DE BANQUES FRANÇAISES POUR LE FINANCEMENT DE SA SIDÉRURGIE

Un important accord-cadre a été conclu, mercredi 10 juin, entre un groupe de banques françaises et le Mexique pour le financement de l'industrie sidérurgique de ce pays. L'accord porte sur un crédit initial de 300 millions de francs (58 millions de dollars), qui pourra être augmenté suivant les besoins.

Il a été signé par la Sidermex, l'organisme d'État contrôlant la sidérurgie au Mexique, et par trois établissements, la Banque de Paris et des Pays-Bas, chef de file, la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) et la Banque de la Société financière européenne, dont le capital est détenu par neuf banques (en France la B.N.P.).

Le montant total du crédit pourrait s'élever jusqu'à 20 milliards de dollars (1 150 milliards de francs) d'ici 1990, dans le cadre du programme de développement de l'industrie sidérurgique mexicaine, la production d'acier devant passer de 7,6 millions de tonnes en 1979 à 21,6 millions de tonnes à la fin de la décennie.

Il est prévu, en premier lieu, la construction d'un nouveau complexe sidérurgique d'une capacité de 6 millions de tonnes, la « Sidermex, golfe du Mexique ».

L'accord pourrait ouvrir des perspectives de contrats intéressants pour l'industrie française au fur et à mesure de l'exécution du programme.

SIPAREX ENTRE DANS LE CAPITAL DE SALOMON numéro 1 mondial des fixations pour chaussures de ski

Un groupe d'investisseurs, mené par SIPAREX, institut de participation installé à Lyon, va prendre une participation minoritaire de 10 millions de francs dans le capital de la société Salomon à Annecy, premier fabricant mondial de fixations pour chaussures de ski, avec un chiffre d'affaires de 321 millions de francs, dont 84 % à l'exportation, une marge brute de 60 millions de francs.

Dans le groupe d'investisseurs figurent, outre SIPAREX, l'établissement britannique Finance For Industry, et, pour la première fois, un agent de change lyonnais, G. Delore, qui fait intervenir des fonds communs de placement dans une société non cotée en Bourse. La maison Salomon, dont le capital est détenu aux deux tiers par la famille Salomon, le reste par le personnel, la Banque occidentale (Bolo) et la Séquanaise de banque, filiale de la compagnie d'assurances nationalisée U.A.P., a récemment investi 100 millions de francs pour le lancement d'une nouvelle chaussure de ski, dont 150 000 paires ont été vendues en 1980-1981.

SEPT PERSONNALITÉS ONT ÉTÉ NOMMÉES À LA COMMISSION DU BILAN

Les sept membres de la commission du bilan, dont le président est M. François Bloch-Lainé, ancien P.-D.G. du Crédit Lyonnais, ancien directeur du Trésor, ont été nommés jeudi 11 mai.

Cette commission a pour mission de « *dresser un tableau complet de l'économie française et de préciser les conséquences de la politique antérieurement conduite* ».

Outre M. Bloch-Lainé, elle sera composée de MM. Pierre Marcilhacy, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien sénateur, Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit social à la faculté d'Assas, Claude Gruson, inspecteur honoraire des finances, le général Buis, Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, Mme Simone Rozès, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes, et M. Laurent Schwartz, membre de l'Institut.

CONJONCTURE

LE PROJET D'IMPOSITION DES GRANDES FORTUNES

Vieux mythes, nouvelles idées

En annonçant jeudi 11 juin qu'il serait en mesure de présenter à l'automne un impôt sur les grandes fortunes, M. Fabius montre que l'équipe au pouvoir n'a pas renoncé à l'une des idées très contestables lancées par le parti socialiste ces dernières années, et que M. Mitterrand avait reprise lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

Très contestable pourquoi ? La volonté de justice qui anime le gouvernement de M. Mauroy semble *a priori* bien servie par un impôt sur la fortune payé chaque année par les grands possédants. La réalité est hélas très différente et l'expérience des pays étrangers montre qu'un impôt sur la fortune ne servirait en rien la justice. Au contraire.

Qu'enseigne l'expérience des pays qui ont adopté cet impôt ? Son rendement étant extrêmement modeste, il ne joue qu'un rôle insignifiant dans la réduction des inégalités. Cela est vrai pour la R.F.A., l'Autriche, la Suisse, la Norvège, la Suède. L'impôt sur la fortune est un impôt illusoire du fait des exonérations — inévitables — des sous-évaluations, de l'évasion fiscale. Mais il y a plus : l'expérience étrangère montre — ô paradoxe ! — que la pression fiscale qui s'exerce sur les patrimoines est plus forte dans les pays qui n'ont pas d'impôt annuel sur la fortune que dans ceux qui l'ont adopté.

Mais alors pourquoi ne pas imaginer un impôt sur la fortune qui, à l'inverse de ce qui est pratiqué à l'étranger, aurait un rendement élevé et donc le double avantage de rapporter de l'argent à l'État et de réduire les inégalités ? Là encore la réponse est évidente : si l'on taxe, comme M. Mitterrand l'avait annoncé, les seules fortunes supérieures à 3 millions de francs (encore ce seuil devrait-il être relevé pour tenir compte de l'inflation) et que l'on exonère l'outil de travail comme il a été promis, les taux qu'il faudrait pratiquer seraient proprement insupportables. Le rapport Ventéjol - Blot - Méraud, publié en janvier 1979 et qui est devenu la bible en la matière est très net à ce sujet : « *compte tenu de la rentabilité des différentes catégories de biens qui composent les patrimoines, il serait impossible à beaucoup de contribuables de payer cet impôt sur le revenu annuel que leur rapporterait leur capital. Aucun pays étranger n'a jamais adopté un tel taux qu'on pourrait qualifier de confiscatoire.* »

Un gouvernement socialiste est-il alors contraint à ne rien faire ? Nullement. Mais il lui faut poser de vrais problèmes et proposer de vraies solutions. Les études les plus sérieuses faites sur l'origine des inégalités montrent que celles-ci viennent plus des *fortunes* que des revenus (ce qui incite effectivement à faire quelque chose dans ce domaine) et que ce sont les héritages qui accroissent les inégalités. C'est donc sur la fiscalité des successions qu'il faut agir.

La fiscalité des héritages offre au gouvernement socialiste un champ immense de réformes. Notre code des impôts est, en effet, sur ce point bourré d'injustices, les plus criantes étant qu'un pauvre et un riche héritant de la même somme paient les mêmes droits. En fait, l'impôt sur l'héritage frappe des biens beaucoup trop modestes et très insuffisamment des patrimoines importants, le taux maximum prévu étant actuellement de 20 % en ligne directe.

De même y aurait-il beaucoup à réformer au niveau des donations-partages conçues pour aider une personne en difficulté — un jeune entrant dans la vie active par exemple — mais devenues un moyen courant d'alléger les droits de succession. Que dire enfin de l'anonymat de certains placements, moyen légal d'évasion fiscale ?

Les véritables réformes sont là, pressantes, nécessaires. Qu'on ne s'y trompe pas : s'il est des révolutions fiscales dont on se contente de parler parce que leur irréalisme les rend inapplicables, il est des réformes qui sont presque des révolutions. MM. Ventéjol, Blot et Méraud n'avaient-ils pas proposé, pour taxer les héritages, de tenir compte également de la fortune des héritiers ? Ce n'est pas un hasard si l'ancien gouvernement et plus encore la majorité s'étaient empressés d'oublier un rapport aussi « bouleversant ».

ALAIN VERNHOLES.

PRÉCISION. — Le tableau que nous avons publié en page 31 dans nos éditions du 12 juin et qui concernait les dépenses et les recettes du « collectif budgétaire » comprenait une erreur par omission : les 10 millions indiqués pour la suppression de la vignette moto étant une perte de recettes fiscales auraient dû être précédés du signe —.

AGRICULTURE

ALORS QUE LE REVENU AGRICOLE A BAISSÉ EN 1980

Mme Edith Cresson annonce la création de commissions départementales pour aider les exploitants en difficulté

Le revenu agricole a baissé de 6,4 % en 1980, tandis que les échanges extérieurs de produits agro-alimentaires dégageaient un excédent de 11,7 milliards de francs. Telles sont les constatations enregistrées par la commission des comptes de l'agriculture de la nation, qui s'est réunie jeudi 11 juin.

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, qui, au cours d'une conférence de presse, faisait le point sur ses rencontres avec les organisations agricoles et précisait les récentes mesures sociales agricoles décidées par le conseil des ministres, a annoncé qu'une concertation s'ouvrira sur les revenus et les coûts de production. Des commissions départementales vont être créées, qui examineront les problèmes des agriculteurs en difficulté. « Tout le monde reconnaît que si des mesures ne sont pas arrêtées, *50 % des agriculteurs disparaîtront d'ici à l'an 2000* », a déclaré Mme Cresson.

Les organisations professionnelles agricoles ont déclaré, de leur côté, dans un communiqué, que le « marasme sur le revenu agricole » nécessite un examen « dès le début de l'automne » et justifie la compensation de revenus de 4,6 milliards de francs. Les organisations professionnelles estiment que « cette situation masque d'importantes disparités entre les régions et les systèmes de production ».

En 1980, le revenu brut moyen *par exploitation* a baissé de 6,4 %, tandis que le revenu net moyen, qui tient compte de l'évolution des amortissements du capital, a diminué de 10,4 %. Ce revenu net est en diminution pour la septième année consécutive et le taux enregistré est le plus fort depuis sept ans.

La production agricole totale, qui a atteint 211 milliards de francs, n'a progressé que de 0,9 % en volume *par rapport à 1979* contre 7,9 % les deux années précédentes. L'accroissement de la production des céréales (+ 10,3 %), des oléagineux (+ 96,1 %), du lait (+ 5,2 %), des volailles (+ 8,8 %) a été contrebalancé par la baisse de production des vins (— 23,4 %).

En revanche les quantités de produits commercialisés ont continué à progresser de 4,7 %, en raison notamment du mouvement de déstockage des vins, du maïs et du bétail, pour un montant global de 179 milliards de francs.

Les *prix des produits agricoles* ont augmenté de 5,7 %, soit 6,2 % de hausse pour les produits animaux, et 5,1 % pour les produits végétaux. Les prix des fruits (+ 19,7 %) et ceux des betteraves industrielles (+ 22,6 %) connaissent les hausses les plus fortes.

Pour la troisième année consécutive, la production céréalière atteint un niveau élevé, avec 47,8 millions de tonnes, tandis que la production et les livraisons de légumes frais et de fruits varient peu. La production de betteraves industrielles atteint 26,3 millions de tonnes, et la production d'oléagineux double presque (+ 96,1 %), grâce à la fois à une extension des surfaces (44,7 %) et à une hausse de 35 % des rendements à l'hectare du colza et du tournesol.

La récolte de vins a été médiocre, avec 69,6 millions d'hectolitres, par rapport à celle, exceptionnelle, de 1979 (86,6 millions d'hectolitres), mais, grâce au déstockage, les quantités livrées *augmentent de 23,3 %*.

Pour le bétail, les ventes de gros bovins restent stables (+ 0,8 %), celles de veaux diminuent de 1,2 % en volume (en raison en partie du mouvement de boycottage en septembre), tandis que les ventes de volailles progressent de 8,8 %. Enfin, les ventes de lait augmentent de 5,2 % en volume.

En ce qui concerne les « *consommations intermédiaires* » (produits nécessaires à la production), le volume des produits achetés à l'extérieur de la branche ne s'est accru que de 3,1 %, soit moins qu'en 1979 (+ 6,1 %). Avec une hausse des prix de 15,5 %, la consommation d'aliments pour animaux, dont le prix a augmenté de 8,9 %, a progressé en volume de 6,3 %, celle des produits de protection des cultures de 9 %, avec une hausse de prix de 11,3 %. En revanche, les achats d'engrais, dont le prix a augmenté de 24,7 %, ont baissé de 2,6 % en volume, *et ceux des produits pétroliers* (+ 42,1 %) ont décru de 2 % en volume.

LES ÉCHANGES AGRO-ALIMENTAIRES : UN EXCÉDENT RECORD

Les échanges agro-alimentaires ont dégagé, en 1980, un excédent de 11,7 milliards de francs, trois fois et demi plus important que l'excédent de 1979, qui atteignait 3,3 milliards, après trois années de déficit. Le taux de couverture a atteint 117,2 %, meilleur que le record de 116,8 % enregistré en 1974.

En valeur, les exportations ont augmenté de 20,1 % en 1980 (12 % en volume), tandis que les importations augmentaient de 7,8 % (0,7 % en volume).

Les échanges agro-alimentaires avec les pays de la C.E.E. sont restés à un niveau très élevé, avec un excédent de 17,4 milliards de francs (soit une progression de 380 millions de francs seulement, alors qu'elle avait été de 3,6 milliards de francs de 1978 à 1979). En revanche, le déficit des échanges avec les pays tiers a fortement diminué et est le moins important des dix dernières années : il s'établit à 5,7 milliards de francs en 1980, contre 13,8 milliards en 1979.

Dans l'analyse des balances par produits, le déficit de 9,3 milliards de francs enregistré sur les produits exclusivement importés (café, cacao, plantes textiles) est considéré comme « incompressible » par les auteurs du rapport. Des excédents sont constatés sur les céréales (avec un solde positif record de 15,1 milliards de francs),), les vins et boissons (9,7 milliards de francs), les produits laitiers (6,6 milliards de francs), le sucre (5,6 milliards de francs), tandis que les fruits et légumes restent en déficit de 4,29 milliards de francs, comme le bétail et les viandes (1,9 milliard de francs), les oléagineux (6,2 milliards de francs) et les produits de la pêche (3,3 milliards de francs).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La préparation de la réforme régionale

Onze décrets organisant les pouvoirs des établissements publics régionaux sont annulés

L'annulation — par un décret paru au *Journal officiel* du 12 juin — de onze décrets pris par le gouvernement précédent illustre la volonté de MM. Pierre Mauroy, premier ministre, et Gaston Defferre, ministre d'État ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de donner rapidement un sens concret à leurs projets de régionalisation et de décentralisation (*le Monde* du 10 juin).

Sont ainsi abrogés par voie réglementaire — sans que le Parlement ait besoin d'être réuni — onze des treize décrets du 13 février 1981, que les présidents socialistes de conseils régionaux (ils sont huit) avaient vivement critiqué, estimant qu'ils restreignaient les pouvoirs des régions en édictant une nouvelle réglementation contraignante.

M. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, avait estimé, au nom de ses collègues, que ces textes — qui précisaient les conditions d'intervention financière des régions dans les domaines du logement, de la recherche, de l'énergie, de la culture, du tourisme — conduisaient à « *réduire le rôle des conseils régionaux au vote d'impôts destinés à financer des politiques décidées par le gouvernement* » (de M. Barre).

Deux des précédents décrets ne sont pas annulés ; il s'agit de celui qui autorise les régions « *à faciliter le cautionnement de prêts consentis à certaines entreprises industrielles* », et de celui autorisant les régions « *à faciliter le cautionnement de prêts participatifs à certaines entreprises industrielles* ». Ces deux textes sont considérés, en effet, par le gouvernement actuel comme « *positifs* ».

D'autre part, M. Mauroy va adresser aux préfets une circulaire qui indiquera à ces fonctionnaires dans quel esprit les régions pourront désormais voter et accorder des crédits de fonctionnement, ce que leur interdisait quasiment le précédent pouvoir.

Plusieurs sessions de conseils régionaux sont prévues fin juin, début juillet, notamment pour voter les budgets modificatifs. Ces sessions seront intéressantes à suivre à un double titre : les résultats des élections législatives modifieront la composition des assemblées régionales ; les présidents de conseils régionaux qui sont ministres (mais seront-ils encore ministres après le 21 juin), garderont-ils leur mandat régional ? — F. Gr.

ÉNERGIE

Aux États-Unis

LES BAISSES DE PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS SE GÉNÉRALISENT

La baisse du prix du pétrole se confirme. Aux États-Unis, plusieurs grandes compagnies, parmi lesquelles Standard Oil of Indiana, Gulf Oil et Shell Oil, ont annoncé le 11 juin des réductions de leurs prix de vente en gros de l'essence allant jusqu'à 3 cents par gallon (soit un peu plus de 4 centimes par litre).

De leur côté, les raffineurs américains réduisent systématiquement les prix maximum qu'ils sont prêts à payer pour l'achat de pétrole brut. En mai, la moyenne des prix d'achat aurait ainsi baissé de 2 dollars par baril. Les raffineries américaines ne tournent actuellement qu'à 70 % de leur capacité de production en raison de l'excédent de produits pétroliers.

Cette situation entraîne une guerre des prix au niveau des détaillants, qui multiplient les rabais sur l'essence. — (A.F.P.)

MONNAIES

FERMETÉ PERSISTANTE DU DOLLAR

BONNE TENUE DU FRANC

Le dollar a continué de faire preuve de fermeté sur les marchés des changes en fin de semaine, et ceci en dépit d'une timide amorce de détente des taux d'intérêt aux États-Unis. À Francfort, son cours s'est maintenu un peu en dessous de 2,40 DM, après avoir même dépassé ce niveau jeudi 18 juin en fin d'après-midi. À Paris, il s'est légèrement raffermi à 5,78 F contre 5,80 F, tandis que le cours du mark se maintenait aux environs de 2,3750-2,3775 F.

Le dollar avait légèrement fléchi mercredi 10 juin, dans la crainte de réactions arabes au raid israélien sur le réacteur nucléaire irakien, mais l'annonce du blocage de la livraison d'avions américains à Israël a redonné confiance aux opérateurs qui, dans leur ensemble, sont acheteurs de monnaie américaine.

SOCIAL

MALAISE A LA C.G.T.

Plusieurs responsables continuent à dénoncer l'absence de vrai débat et de perspective unitaire

La victoire de la gauche a mis en sourdine les contestations qui avaient secoué la C.G.T. durant la campagne présidentielle. Toutefois, on ne saurait parler d'unité retrouvée. Ce n'est le cas ni dans les rangs de la centrale syndicale ni dans l'ensemble du mouvement ouvrier. Les divergences qui se sont manifestées à propos d'une attitude confédérale trop ouvertement favorable à M. Marchais ont laissé des cicatrices. Bon nombre de militants s'interrogent sur le comportement de l'appareil cégétiste. Et leurs préoccupations ne portent pas seulement sur le présent, plus ou moins conditionné par la campagne pour les législatives. Lorsque ce cap sera passé, quelles seront les perspectives ?

Après l'euphorie du succès du 10 mai et des premiers pas du tandem Mitterrand-Mauroy, le malaise qui persiste à la C.G.T. n'est pas un simple état d'âme. Certes, l'attitude de la C.G.T. est devenue moins intransigeante, un peu plus unitaire. Mais cette évolution est contrebalancée par un certain nombre de constatations.

Il y a d'abord l'absence d'explications et de consultations qui pèse non seulement sur le virage effectué pour le second tour des présidentielles, mais aussi sur le comportement qui a suivi. « *Le débat a lieu parmi les travailleurs, dans les entreprises* », déclarait au *Monde*, le 6 juin, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. Ce n'est pas l'avis d'un bon nombre de gens. Les militants et les sympathisants parlent, mais, le plus souvent il n'y a pas de vrai dialogue. Aux questions posées les « *apparatchiks* » répondent en répercutant les déclarations du bureau ou de la commission exécutive. Ils ne les explicitent pas. De la même façon auparavant, ils n'avaient guère transmis vers les rouages supérieurs les points de vue — rarement — formulés par la base. L'objection essentielle des contestataires reste intacte : il n'y a pas de vrai débat dans la C.G.T. Les décisions du 40e congrès sur l'unité, l'ouverture, l'indépendance et le renforcement de la Confédération n'ont pas été appliquées. Le comité confédéral national des 2 et 3 décembre 1980, qui s'était prononcé sans discussion préalable sur l'élection élyséenne, est encore dans les mémoires.

Un double langage s'est instauré dans les structures confédérales, affirment d'autres cégétistes. On y a proclamé très haut que la liberté d'opinion, l'indépendance sont respectées alors que le sectarisme l'emporte souvent.

La réunion de la commission exécutive, le 2 juin, s'est déroulée dans un climat qui n'avait pas atteint une telle tension depuis des années, affirment les membres de cet organisme (1) qui n'ont pas approuvé le texte qui y fut adopté au sujet des élections. Jamais, selon eux, leurs interventions n'avaient essuyé autant d'invectives.

Le comité confédéral national qui devait se tenir en juin a été repoussé à septembre. Il a été remplacé, la semaine dernière, par une assemblée des secrétaires généraux des fédérations et des unions, sans délibérations véritables.

Des menaces contre les indociles

On observe aussi qu'il peut en coûter de faire connaître son désaccord au bureau confédéral, comme l'ont fait deux secrétaires, Mme Christiane Gilles et M. J.-L. Moynot. A la première, qui est directrice d'*Antoinette*, on a reproché de donner à cette revue cégétiste un style trop réformiste. M. Séguy, semble-t-il, s'est employé à clore, au moins provisoirement, la querelle. Quant à M. Moynot, responsable du secteur économique, ce n'est sans doute pas par hasard qu'il a rarement figuré parmi les délégations reçues par le nouveau pouvoir.

Tous deux sont communistes, mais ils ont eu le tort d'avoir raison trop tôt, en désapprouvant l'intervention soviétique en Afghanistan.

D'autre part, l'exclusion qui, à Marseille, vient d'être prononcée par la commission exécutive du Syndicat des communaux contre M. Pierre Godard, l'un des promoteurs de l'appel lancé le 19 février dans cette ville, suscite des inquiétudes. A-t-il valeur d'exemple, ou est-il annonciateur d'autres règlements de comptes ? Pour discutable que soit la validité de cet ostracisme, il a failli, de peu, être appliqué à un autre protestataire cégétiste d'Arras, M. Cottigny.

Le climat ne s'est pas allégé dans les unions de Seine-et-Marne et de Seine-Maritime, où nombreuses ont été les voix indisciplinées.

Ailleurs, des menaces ont été proférées contre les indociles.

Enfin, autre signal d'alarme : aux élections professionnelles, la C.G.T. continue d'enregistrer une perte d'audience et les difficultés financières s'aggravent (2).

Mettre en œuvre le changement

Les contestataires, dans ces conditions, peuvent-ils envisager entre eux une coordination plus précise que les contacts informels ? « *Le téléphone suffit* », disaient-ils jusqu'à présent. Certains songent cependant à lancer une publication qui pourrait être un lieu de dialogue si l'accès à la presse confédérale leur reste fermé.

Cependant, personne ne parle de créer ouvertement une structure d'opposition. Le risque serait grand de conduire à l'affrontement brutal avec le puissant réseau d'influence communiste qui règne à l'intérieur de la C.G.T. Mais, surtout, les minoritaires savent que le sentiment de l'unité est profondément ancré parmi les travailleurs. Ils rejettent tout ce qui ressemble aux fractions, aux tendances qui, dans le passé, furent génératrices de scissions. « *Notre volonté est d'abord de témoigner. Nous sommes unitaires et nous finirons bien par nous faire entendre*, déclare M. Charpiot (ex-militant communiste), secrétaire général du Syndicat des officiers de la marine nationale C.G.T. qui a combattu la position confédérale. *Déjà, les résultats de l'élection présidentielle nous ont donné raison.* »

Pour sa part, M. René Buhl, membre de la commission exécutive, défend plus que jamais les positions unitaires qu'il tint toujours au temps où il était secrétaire confédéral. La direction de la C.G.T., remarque-t-il, fait état d'une situation nouvelle, mais persiste dans sa volonté de blocage. « *Or le changement ne se réalisera pas sans un solide rassemblement des travailleurs. Il est doublement indispensable : il est nécessaire pour appuyer l'action du gouvernement et, en même temps, il est la garantie de la mise en œuvre de cette politique.* »

En outre, l'unité syndicale sera essentielle dans l'exercice des responsabilités nouvelles promises aux travailleurs dans les entreprises et ailleurs.

La cohésion intersyndicale est le rempart contre la facilité, les compromis au rabais, les déviations. « *La C.G.T. a tout à gagner à prendre une grande initiative unitaire, et pour la classe ouvrière et pour elle-même* », dit encore M. Buhl, en rappelant la question à laquelle se flattait de répondre le 40e congrès : « *De quelle C.G.T. les travailleurs ont-ils besoin aujourd'hui ?* »

Le mouvement de masse qui s'est manifesté lors de l'élection présidentielle est très diversifié dans ses composantes. Son ampleur, son homogénéité ne sont pas à toute épreuve. L'aspiration unitaire devra-t-elle toujours être subordonnée aux supputations électorales et politiciennes ?

JOANINE ROY.

(1) Il y eu 5 voix contre : celle de 4 socialistes, MM. Pierre Feuilly et Pierre Carassus, Mmes Janine Parent et Dinah Caudron, et celle de M. Jevaudan (finances), Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl, anciens secrétaires confédéraux, se sont abstenus.

(2) Ces difficultés concernent notamment la construction du siège de la centrale, à Montreuil. Elles auraient été évoquées par M. Séguy lors de sa visite à M. Mitterrand.

Autre style, nouveaux obstacles

(Suite de la première page.)

Cela dit, trop souvent la vie contractuelle avait l'apparence d'une procédure très libérale uniquement limitée aux syndicats et au patronat alors que dans les coulisses, on consultait sans cesse — officieusement bien sûr — l'autorité publique, sorte d'Asmodée, toléré et même souhaité. Combien de fois M. Delors, l'ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, et surtout M. Soubie, l'homme *social à tout faire de M. Barre*, n'ont-ils pas sous les dorures des bureaux de Matignon, joué le rôle d'un véritable troisième partenaire ?

En réunissant, sous les feux de la rampe, les partenaires sociaux, l'objectif du gouvernement n'est pas seulement de souligner solennellement sa volonté d'obtenir une réduction des horaires, et de relancer les négociations mais aussi de mettre fin à l'hypocrisie des contacts secrets des années passées. Si les syndicats et le patronat n'y font pas opposition, de nouveaux rendez-vous officiels et tripartites sont prévus marquant les étapes positives ou négatives des discussions entre les deux partenaires. Le patronat, opposé au tripartisme, acceptera-t-il ce nouveau style de négociations gigognes au cours desquelles le gouvernement jouerait publiquement la partition, mais à certains moments, en laissant le reste du temps les syndicats et le C.N.P.F. ou les fédérations patronales assumer leurs responsabilités ?

Les conditions patronales

Toujours est-il qu'une telle formule ne peut qu'être utile puisque le C.N.P.F. pose, sur le fond, de nombreuses conditions, que seul le gouvernement peut régler. M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., déclare être toujours dans le même état d'esprit qu'au matin du 3 juillet 1980, lorsqu'un accord a failli être signé : oui à la reprise des discussions, oui à des réductions d'heures supplémentaires si l'aménagement du temps de travail permet d'assouplir la gestion des entreprises et une plus grande utilisation des machines.

Toutefois, trois éléments nouveaux doivent être pris en compte selon le patronat :

● Tout d'abord, la situation économique, en juin 1981, est pire que celle observée en juillet 1980. Si certaines personnes sont en état de grâce, les entreprises sont en état de choc : le nombre des faillites augmente fortement et la compétitivité des entreprises s'atténue continuellement par rapport à certaines firmes étrangères dont les charges sociales sont plus faibles alors que la durée du travail et des hommes et des machines y est plus élevée.

● Ensuite, le *« C.N.P.F. entend tirer les leçons de l'échec des négociations de juillet 1980 »*, nous a déclaré M. Chotard. Il faut, certes, essayer d'aboutir à un accord-cadre national mais le texte adopté — si tel est le cas — doit être très général : suffisamment ferme sur les principes mais souple sur le fond pour permettre aux fédérations professionnelles de négocier, cas par cas, avec les syndicats, des réductions et aménagements qui forcément doivent être différentes selon qu'il s'agit de la sidérurgie ou de la confiserie.

● Le troisième élément nouveau est né de la victoire socialiste : il s'agit du gros morceau difficile à avaler qu'est la semaine de trente-cinq heures. Officiellement, c'est « non » : *« Je ne peux pas souscrire aujourd'hui à un objectif qui tendrait à programmer les trente-cinq heures dans cinq ans »*, déclare M. Chotard. Un tel objectif est inacceptable pour le C.N.P.F. On ne peut pas fixer, même à terme, de règle unique et générale. Et M. Chotard rappelle l'échec de la règle qui voulait imposer aux entreprises de consacrer 2 % de la masse salariale à la formation. Dix ans après, la loi n'est toujours pas appliquée. Autre critique : le passage à trente-cinq heures, en cinq ans, supposerait un accroissement de la masse salariale de 4 % par an sans compter le coût de la cinquième équipe et de la cinquième semaine de congés : *« C'est donc insupportable. »*

Mais le refus du C.N.P.F. n'est pas définitif. *« Je ne dis pas qu'on ne peut pas atteindre les trente-cinq heures sous certaines conditions »*, nous a déclaré M. Chotard (1). Le C.N.P.F. accepte d'entamer un premier round sur une double base : repartir du dossier ayant servi aux précédentes négociations et utiliser les dossiers préparés pour le VIIIe Plan, qui, sous conditions et avec prudence, suggèrent une réduction des horaires.

De M. Delors à M. Chotard, en passant par la C.F.D.T., on note des idées communes. Il s'agit pour le C.N.P.F. d'obtenir une révision des décrets d'avant la guerre, qui ont institué une réglementation des horaires trop contraignante, afin d'accroître l'utilisation des machines : il s'agit aussi d'obtenir un allègement des charges sociales et d'éviter la compensation de salaires en cas de réduction des horaires.

Au ministère de l'économie, mais aussi dans d'autres instances gouvernementales, on admet qu'il faut lier réduction et productivité avec une autre organisation du travail, ce qui doit être négocié au niveau des branches et des entreprises. M. Delors admet aussi qu'il faut répartir différemment les charges salariales et que cette réforme peut être liée ou du moins accompagner celle des horaires.

Mais il entend aussi qu'une véritable réduction bénéficie à tous les salariés, et pas seulement à ceux qui ont un travail pénible, pour vraiment permettre des créations d'emplois. Combien ? Certainement pas neuf cent mille mais on ne peut pas donner de chiffre exact. En revanche, avec des mesures économiques d'accompagnement, il y aura des créations, estime-t-on Rue de Rivoli, où l'on envisage une sorte de *« prime marginale à tout nouvel emploi »* qui serait lié à la réduction des horaires.

Restera, si les discussions avancent, à s'attaquer à la programmation des trente-cinq heures en cinq ans. Le C.N.P.F. y est hostile mais il n'est pas seul ; des ministres et non des moindres estiment que ce serait une erreur de légiférer ou d'imposer une telle règle même contractuelle. Que se passerait-il si certains voulaient passer outre ? Dans ce cas le C.N.P.F. se contenterait de dresser un procès-verbal des négociations dégageant les points d'accord et de désaccord. Le gouvernement aurait alors à prendre ses responsabilités.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Une réduction des h[illegible] dessous de 40 heures n'est pas du tout exclue par le C.N.P.F. [illegible] ans, de 1974 à 1981, l'horaire moyen hebdomadaire a diminué de 4 heures. En cinq ans, un mouvement de cette ampleur n'est pas impossible, s'il demeure diversifié selon les branches.

LA DURÉE DE TRAVAIL ANNUELLE EFFECTIVE selon le C.N.P.F.

(en heures)

Suède	1 558
Pays-Bas	1 626
R.F.A.	1 641
Italie	1 660
France	1 679 (1)
Etats-Unis	1 822
Japon	2 016

(1) Après déduction des huit jours fériés chômés, des quatre semaines de congés payés, de l'absentéisme (environ cent cinquante heures par personne et par an), le C.N.P.F. passe d'une durée annuelle théorique de 1920 heures (48 semaines à quarante heures) à 1 679 heures (1 700 dans certains cas, 1 667 dans d'autres). Aux Etats-Unis, si la durée hebdomadaire est de 35,6 heures seulement, les congés payés sont d'environ deux semaines en moyenne, l'absentéisme de 3,5 % au lieu de 8,3 % en France.

● *Le sort des Tunisiens sans papiers.* — Des assurances ont été données jeudi 11 juin par les autorités préfectorales de l'Essonne, selon lesquelles une soixantaine de travailleurs tunisiens sans papiers seraient examinés en vue de la régularisation de leur situation. Ces travailleurs s'étaient rassemblés depuis le 3 juin dans les locaux de l'église réformée de Palaiseau. Ils avaient obtenu l'appui du pasteur, du maire de Palaiseau et du maire adjoint de Massy — deux municipalités d'union de la gauche — ainsi que de M. Juquin, député communiste de l'Essonne.

SOCIAL

Les négociations entre les praticiens et les caisses d'assurance-maladie reprennent le 16 juin

Un test sur les rapports entre les médecins et le nouveau pouvoir

Le 16 juin, les dirigeants des trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, commerçants-artisans) devraient rencontrer ceux de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et ceux de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) (1) pour discuter de la revalorisation des tarifs.

Cette rencontre sera pour les praticiens l'occasion de tester les intentions du nouveau gouvernement... par caisses interposées. M. François Mitterrand, puis M. François Autain, le nouveau secrétaire d'État à la Sécurité sociale, se sont prononcés pour une renégociation de la convention régissant les relations médecins-Sécurité sociale, signée le 18 mai 1980 par la F.M.F. et à la fin janvier 1981 par la C.S.M.F., après des mois de contestations. Si la C.S.M.F. a fini par signer, c'est pour ne pas se retrouver hors du champ légal. Mais elle a maintenu une volonté affichée de voir renégocier la convention, tout comme le réclame d'ailleurs le Syndicat de médecine générale (S.M.G.) dont la représentativité avait été refusée.

L'échéance de juin, tant attendue par le corps médical, devrait être respectée, a confirmé le docteur Autain devant la presse, le 1er juin à Paris. Les syndicats et les caisses discuteront donc, comme prévu, de la hausse de divers tarifs, dont celui de la consultation. Et c'est aussi à cette date, c'est-à-dire un an après la mise en application de la convention, que les praticiens auront à nouveau le choix d'y souscrire ou non. Mais, depuis le 10 mai, un président socialiste est à la tête de la nation. Il s'est prononcé pour une renégociation des textes et une réforme profonde du système. Cela donne un éclairage nouveau à la poursuite de l'application de la convention. Rappelons-en les principaux traits. Ce texte instaure un double système de soins, dont l'un à honoraires libres. Des médecins appliquent le tarif fixe dit « conventionnel ». D'autres ont un droit permanent au dépassement de ce tarif. D'autres encore, tout en étant conventionnés, choisissent leurs tarifs en toute liberté. Enfin, certains sont délibérément hors convention, perdant là les avantages sociaux (dont la retraite) et fiscaux garantis aux autres.

La convention institue une limitation des dépenses d'assurance-maladie par le jeu d'une enveloppe globale à respecter pour le praticien, enveloppe dont les modalités n'ont pas encore été fixées. Les médecins sont soumis au contrôle : tous les six mois, ils établissent à l'attention des caisses un « tableau statistique d'activité des praticiens » (« T.S.A.P »). Des « comités médicaux paritaires » et des « commissions économiques locales », où siègent des représentants de ces caisses et des syndicats professionnels, sont chargés de surveiller l'auto-discipline des praticiens.

Au 31 décembre 1980, selon les statistiques de la Caisse d'assurance-maladie des salariés (C.N.A.M.), sur 75 645 médecins en activité, 79,3 % ont choisi d'appliquer le tarif fixe, 12,3 % ont opté pour les dépassements, 7,2 % pour le tarif libre et 1,2 % se sont déclarés hors-convention. Tout au long de l'année écoulée, un certain nombre de points ont fait problème. L'opposition au double secteur — se traduisant d'après ses porte-parole par « *une médecine pour les riches et une pour les pauvres* » — s'est durcie, non pas tant au niveau confédéral de la C.S.M.F que chez les minoritaires de cette centrale, regroupés dans le « comité vigilance et action » représentant selon eux quarante-quatre départements, ainsi que chez les adhérents du S.M.G. Le contrôle des dépenses d'assurance-maladie, qualifié de « *rationnement des soins* » a été refusé par ces opposants et demeure mal supporté par la majorité du corps médical. Enfin le problème de l'indépendance des commissions et des comités a été constamment posé. La C.S.M.F s'est estimée insuffisamment représentée, bloquant parfois la création de ces instances.

Début avril 1981 : soixante-treize commissions étaient installées, dont trente-six avec la C.S.M.F., seize avec la F.M.F., seize avec ces deux centrales, trois avec des unions locales et deux avec les seules caisses. Seize sont en cours d'installation. Enfin, huit ont fait l'objet de litige avec la C.S.M.F. pour leur création.

En mars 1981, 75 des 123 comités médicaux paritaires prévus ont été mis en place. 25 se sont réunis une fois, 41 plus d'une fois, 9 ne se sont pas réunis, 53 ont examiné les tableaux d'activité des praticiens (T.S.A.P.), 11 ont constaté des « *comportements inhabituels* » chez certains praticiens, un comité était sur le point de prendre une sanction en la matière. La mise en place de ces structures s'est donc révélée quelque peu lente...

Les médecins jugent enfin le niveau des tarifs trop bas, comparé aux charges qu'ils ont à supporter.

La C.S.M.F. a déposé un ensemble de revalorisations tarifaires prenant en compte non seulement l'indice du coût de la vie, mais aussi le prix de revient de l'acte médical. Dans l'immédiat, pour la négociation de juin, elle réclame une hausse de 10 % environ pour compenser la seule évolution du coût de la vie. Ainsi, par exemple, la consultation passerait de 50 F à 55 F pour les généralistes, la visite de 66 F à 72 F.

La F.M.F. a de son côté fait également des propositions de hausses, d'un niveau légèrement supérieur.

L'attentisme

Le nouveau gouvernement donnera-t-il satisfaction aux médecins ? La réponse semble d'importance, à l'heure du renouvellement de l'allégeance au cadre conventionnel. Certains n'hésitent pas à affirmer que, si le 10 mai M. Giscard d'Estaing avait été réélu, un nombre non négligeable des praticiens aurait quitté le tarif fixe pour le tarif libre, arguant du fait que les hausses négociées avec les caisses en un an ont été insuffisantes. Leurs intentions depuis le changement intervenu le 10 mai risquent d'évoluer. On peut se demander si, par prudence, ces mêmes praticiens ne choisiront pas de rester dans le premier secteur, qui garantit des avantages fiscaux et sociaux... en attendant que le ministre annonce la couleur sur sa politique vis-à-vis de la pratique libérale de la médecine.

Des problèmes sont en suspens depuis plusieurs mois, dont celui de l'existence du deuxième secteur, celui des modalités des sanctions frappant éventuellement les praticiens trop zélés, ou encore celui de l'équivalence entre les recettes et les dépenses d'assurance-maladie.

L'échéance tarifaire du 16 juin prochain n'est qu'un épisode dans la négociation à long terme entre les organisations professionnelles médicales et le nouveau gouvernement. L'attentisme apparent du corps médical pourrait cependant ne pas durer très longtemps. Fait significatif, M. Edmond Hervé, nouveau ministre de la santé, a récemment insisté sur la nécessité de « *créer des centres de santé intégrés* », proches des cabinets omnispécialistes, animés par certains médecins de groupe. De plus, M. Hervé et le docteur François Autain, secrétaire d'État à la Sécurité sociale, ont choisi les assises du Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.), réuni à Aix-en-Provence pour prononcer, le 29 mai, deux premiers discours-programmes (*le Monde* daté 31 mai-1er juin 1981). Les options affirmées par le S.N.M.G. se rapprochent incontestablement de celles du parti socialiste. Plaidant pour le pluralisme et la concertation, M. Hervé a précisé sa conception des centres de santé intégrés, point-clé qui inquiète certains médecins. Ces centres seront « *des exercices-pilotes (...) et ne pourront naître qu'à partir d'initiatives locales (...). Ni dans leur création, ni dans leur organisation, ni dans leur fonctionnement, les centres de santé intégrés n'ont à dépendre d'une quelconque décision administrative ou législative* »

Voilà qui pourrait rassurer bien des inquiétudes. Pour le docteur Jacques Monier, « *l'important est que le malade reste maître du jeu, que le médecin ne dépende, ni par son outil de travail ni par son traitement, de l'organisme payeur* ». Le président de la C.S.M.F conseille « *une attitude vigilante, mais pas de crispation inutile* ».

A Aix-en-Provence le 29 mai, puis devant la presse à Paris le 1er juin, le secrétaire d'État à la Sécurité sociale a confirmé que la convention 1980 serait « *renégociée* », peut-être en octobre prochain. Il a annoncé qu'il réunirait « *très prochainement une « table ronde » pour préparer cette réforme, où siégeraient des représentants des syndicats, des associations familiales, de la mutualité, des syndicats médicaux, des organismes d'assurance-maladie et les représentants du gouvernement* ».

Ainsi M. Autain donne-t-il des garanties à la C.S.M.F., aux minoritaires de cette centrale regroupés dans le Comité vigilance et action comme au Syndicat de médecine générale.

Tous ont réclamé, avec plus ou moins de virulence cette renégociation. A la F.M.F., signataire de la première heure, le docteur Belot, président, pense qu'« *il faut être présent pour veiller au grain, la santé et la médecine libérale devant être sauvegardées par tous ceux qui, par une adaptation permanente, ont assuré une médecine qui satisfait les Français et que l'on nous envie à l'étranger* ».

Au-delà de ces prises de position, on peut s'interroger sur les intentions réelles des praticiens. Sont-ils si favorables à une médecine qui, sans être étatisée, fonctionnerait sous le contrôle d'usagers ? Ce n'est pas sûr. La convention actuelle si vilipendée pourrait alors apparaître à certains comme un moindre mal face à une socialisation qu'ils redoutent.

DANIELLE ROUARD.

(1) Selon une enquête sur la représentativité des syndicats médicaux réalisée par le ministère de la santé au début de 1980, la C.S.M.F. représente de 45 % à 48 % de l'effectif des praticiens libéraux, la F.M.F. de 13 % à 15 %.

(2) L'augmentation porte sur l'ensemble des revenus médicaux, les hausses demandées concernant les diverses lettres du tarif des médecins.

TRANSPORTS

BON VENT POUR L'AVION DU SOLEIL

L'avion solaire américain Solar Challenger, qui doit tenter sa première traversée de la Manche, a fait, le 11 juin, au-dessus de l'aéroport de Cormeilles-en-Vexin, dans le Val-d'Oise, des essais jugés « satisfaisants ».

Dans un silence presque total, l'appareil, dirigé par deux pilotes poids plume, a volé à faible vitesse. Son moteur électrique de 3 kilowatts est alimenté par seize mille cellules voltaïques disposées sur la partie supérieure de l'appareil.

Le vol prévu pour les jours prochains au-dessus de la Manche, entre Cormeilles et l'aéroport de Croydon, à 35 kilomètres au sud de Londres, soit une traversée de plus de 300 kilomètres, devrait durer environ huit heures à une altitude comprise entre 150 et 5 000 mètres.

Le Solar Challenger a 9 mètres de long, 14 mètres d'envergure et pèse moins de 90 kilos. Il a été conçu par M. Paul Mac Ready. Il est entièrement construit en matériaux nouveaux, spécialement mis au point par la firme américaine Dupont de Nemours, qui patronne l'opération.

LES RÉSULTATS ET LES PROJETS D'AIR INTER

• Pas d'Airbus A 320 avant 1990
• Le trafic continue de croître

La crise du transport aérien continue d'épargner Air Inter. La compagnie intérieure française a vu, au cours des cinq premiers mois de cette année, son trafic augmenter de 11 %, et son chiffre d'affaires de 23 % par rapport à la période correspondante de 1980.

Cette affluence de passagers est due, pour une large part, au succès des tarifs réduits pratiqués par la compagnie (+ 36 %), qui s'appliquent désormais au quart des billets vendus. On compte aussi 13 % d'abonnés en plus mais les pleins tarifs continuent de concerner plus de la moitié de la clientèle (53 %).

Le trafic évolue assez différemment selon les lignes, observe M. Robert Vergnaud, président-directeur général d'Air Inter. Les lignes radiales vers le Sud-Est et le Sud-Ouest, les transversales au départ de Bordeaux ainsi que la liaison Paris-Brest continuent de se développer. En revanche, le trafic stagne sur Paris-Strasbourg et les lignes bretonnes. Dans l'ensemble, satisfaite de ses résultats, Air Inter n'entend pas augmenter ses tarifs d'ici à la fin de l'année à moins qu'un élément externe (pétrole) ou interne (conflit social) ne l'y contraigne.

L'adaptation de la flotte au réseau est en cours d'achèvement. Avec, en octobre 1983, douze Caravelle 12 (huit actuellement) de cent trente places, s'ajoutant aux dix Mercure de cent cinquante places qui donnent toute satisfaction, la compagnie pourra achever le retrait du service de ses vieilles Caravelle 3. Elle comptera aussi, dans moins d'un an, un parc de dix Airbus aménagés pour trois cent quatorze passagers, et seul ce créneau de haut de gamme est susceptible de modification dans les années futures en fonction de l'évolution du trafic.

Pour le reste, Air Inter estime ses besoins en avions couverts jusqu'aux environs de 1990. En conséquence, elle n'envisage pas, dans l'immédiat — contrairement aux intentions qui lui étaient prêtées ces derniers jours — de se doter d'Airbus A 320 de cent cinquante places pour lesquels Air France vient de manifester son intérêt. La compagnie intérieure regarde le futur avion *« avec intérêt et sympathie »*. *« Nous avons toujours fait l'effort d'acheter français »*, remarque M. Vergnaud, qui convient que, le jour où la Caravelle-12 et le Mercure devront être remplacés, Air Inter pensera d'abord au A 320. *« Mais il faut que les choses viennent en leur temps »*, conclut-il.

PÊCHE

LE CONTENTIEUX FRANCO-ESPAGNOL

Ayant déjà épuisé leurs quotas de capture alloués pour 1981 par la C.E.E., les chalutiers espagnols ne pourront plus exercer leurs activités au large des côtes françaises jusqu'à la fin de l'année. Telle est la décision que la Commission de Bruxelles vient de notifier au gouvernement de Madrid.

L'accord conclu en février dernier entre la Communauté et l'Espagne permet aux Espagnols de capturer 15 000 tonnes de poisson dans les eaux françaises de Saint-Jean-de-Luz à Concarneau, et des quantités équivalentes en mer d'Irlande. Dans ses calculs la Commission tient compte des 6 000 tonnes excédentaires pêchées par les chalutiers ibériques en 1980 par rapport aux quotas alloués pour cette année-là. Mais cette méthode de calcul risque de susciter des réactions vives de la part des autorités espagnoles très sensibles à cette affaire, en raison de l'importance que représente la zone économique française pour la flottille basque.

M. Bassols, secrétaire d'État espagnol chargé des relations avec la C.E.E., devait rencontrer à ce propos, le 12 juin à Bruxelles, M. Kontogeorgis, commissaire européen chargé de la pêche. — *(Corresp.)*

UNE AIDE DE 59 MILLIONS DE FRANCS

Le gouvernement a déclaré d'accorder 59 millions de francs d'aides supplémentaires à la pêche, a annoncé, le 11 juin, à Boulogne-sur-Mer, M. Guy Lengagne, maire (P.S.) de la ville. Cette somme se répartirait ainsi : 26 millions de francs pour l'aide au carburant (*le Monde* du 12 juin), et 33 millions de francs « aides sélectives » à la pêche hauturière, principalement pour alléger les frais d'exploitation des chalutiers industriels de Boulogne-sur-Mer et de Lorient (Morbihan).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 10 juin sous la présidence de M. Forgeot, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1980 qui, on le rappelle, se soldent par une perte de 34 millions de francs, contre 225 millions de francs en 1979. Elle a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice et de ne pas mettre de dividende en paiement.

L'assemblée générale a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Didier Pineau-Valencienne, Gilles Cosson et François Morin. Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi immédiatement l'assemblée, M. Jean Forgeot a été réélu président du conseil d'administration et M. Philippe Boulin confirmé dans ses fonctions de directeur général.

Dans son allocution, M. Forgeot a exposé que l'année 1980 a été marquée par deux opérations importantes : l'une a été l'apport par Creusot-Loire de son activité sidérurgique de produits longs à Usinor. L'autre a été le règlement définitif des négociations avec Westinghouse qui, en terminant par anticipation la licence, assure à Framatome son indépendance technique, tout en maintenant avec son ancien licencieur des liens de coopération étroite mais équilibrés. Creusot-Loire détient désormais 66 % du capital de Framatome auxquels s'ajoutent les 4 % détenus par d'autres sociétés du groupe Empain-Schneider.

Grâce à ces opérations s'affirme la vocation de constructeur d'équipements lourds de Creusot-Loire.

M. Forgeot a conclu en déclarant : nous ne voulons pas préjuger ce que seront à l'égard de notre société les intentions des pouvoirs publics. Il nous paraît difficile toutefois d'imaginer qu'ils n'aient pas le souci de nous placer dans des conditions d'efficacité propices à l'accomplissement des missions d'intérêt général que Creusot-Loire assume. Au demeurant, en acceptant d'augmenter de 200 millions de francs les capitaux mis à la disposition de notre société, le groupe Empain-Schneider a, quant à lui, affirmé sans ambiguïté sa confiance en Creusot-Loire.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Lancement la semaine prochaine d'un emprunt obligataire du Comptoir des Entrepreneurs.

VOLVO

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION AUX USINES VOLVO DE GAND

L'usine de voitures de VOLVO EUROPA à Gand va construire cette année quelque 2.000 voitures de plus qu'il avait été initialement prévu.

La production initialement prévue pour l'usine VOLVO à Gand cette année était de 38.500 voitures, c'est-à-dire 9.000 unités de plus qu'en 1980. La capacité de production maximale a d'ailleurs été atteinte en équipe de jour.

La récente augmentation de la production de 2.000 unités a entraîné une extension de la capacité de production d'où des investissements supplémentaires et la création de 25 nouveaux postes de travail.

GROUPEMENT PRIVÉ DE GESTION FORESTIÈRE « G. P. G. F. »

Constitué en septembre 1979 à l'initiative de la Banque privée de gestion financière B.P.G.F., le Groupement privé de gestion forestière, dont le capital est réparti entre vingt-cinq investisseurs institutionnels groupés autour de la B.P.G.F., a tenu le 22 mai 1981 son assemblée générale ordinaire annuelle et une assemblée générale extraordinaire. Les comptes de l'exercice 1979/1980 ont été approuvés à l'unanimité. En outre, la décision a été prise d'acquérir un massif forestier de 225 hectares environ situé en forêt de Marchenoir (Loir-et-Cher) et peuplé de chênes, ainsi qu'une importante peupleraie située à l'est du département de la Marne. A cette occasion, le capital a été augmenté, portant les ressources du G.P.G.F. à 62.000.000 de francs.

HENKEL

Le docteur Helmut Sihler, président du groupe Henkel, a participé à la chambre de commerce internationale, en compagnie de personnalités de nombreux pays, au symposium organisé à Paris les 4 et 5 juin dernier sur le thème de la législation sur la protection du consommateur.

Au cours du débat, le docteur Helmut Sihler a mis l'accent sur la relation d'interdépendance qui unit producteurs et consommateurs, leurs objectifs étant communs et complémentaires. Le président du groupe Henkel pense que la défense des intérêts du consommateur sera mieux assurée par le respect de l'éthique et du sens moral des producteurs que par le foisonnement de règlements.

Les propos du docteur Sihler s'appuyaient sur l'expérience que le groupe Henkel a pu acquérir depuis plus de cent ans, et dans le monde entier, à la fois dans le domaine des produits destinés au grand public et dans celui des produits techniques destinés aux industriels, aux professionnels et aux collectivités.

bhe BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

L'assemblée générale ordinaire de la BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE (B.H.E.) a approuvé le 29 mai 1981 les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôt, de 30 867 799 francs contre 18 376 771 francs au 31 décembre 1979.

Lors de cette réunion, l'assemblée s'est prononcée en faveur de la distribution d'un dividende de 22 F par action. Assorti d'un avoir fiscal de 11 F, ce dividende assurera aux actionnaires un revenu global de 33 F contre 28,50 F au titre de l'exercice précédent.

Le rapport qui a été soumis par le conseil d'administration à l'assemblée générale de la BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE, a également donné l'occasion aux actionnaires de cette dernière de prendre connaissance des comptes consolidés établis, au niveau du groupe, par la BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE, le CREDIT IMMOBILIER EUROPEEN et leur filiale commune DEFIMO. Ces comptes font ressortir un bénéfice après amortissements, provisions et impôt de 25 363 902 francs au 31 décembre 1980 contre 21 687 316 francs au 31 décembre 1979.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES

Banco di Roma

Banco Hispano Americano

Commerzbank

Situation au 30 avril 1981

La situation au 30 avril 1981 s'établit à 426 732 millions contre 405 174 millions au 31 mars 1981. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 20 479 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 156 679 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 167 616 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 159 585 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 157 285 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 20 547 millions de francs.

Avis financiers des sociétés

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

GROUPE CGE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 1981

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 1980 aura marqué une étape nouvelle et exceptionnelle par son importance dans le développement de votre Groupe.

L'activité et les résultats ont connu une très forte croissance en même temps que de très grandes opérations structurelles contribuaient à la fois à la consolidation des secteurs traditionnels, à la pénétration de marchés d'avenir et à l'expansion internationale :

— ALSTHOM-ATLANTIQUE, dont nous avons repris le contrôle en cours d'exercice, est un des grands mondiaux de la construction électrique avec ses 42 000 salariés et 11,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Sa situation financière s'est brillamment redressée puisque ses résultats sont passés de — 8 millions de francs en 1979 à + 125 millions de francs en 1980. Par ailleurs, la compétitivité de ses positions techniques est illustrée par deux événements spectaculaires : l'amélioration du record mondial de vitesse sur rail par le T.G.V. (380 km à l'heure) et l'adoption par E.D.F. de la technique ALSTHOM-ATLANTIQUE pour les groupes turbo-alternateurs nucléaires de 1 300 MW.

— CGEE ALSTHOM, augmentée de Comsip Entreprise, est aujourd'hui la première affaire européenne d'entreprise électrique, avec 27 000 personnes et 6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Sa compétitivité technique est illustrée par le succès du système CONTROBLOC dont E.D.F. vient de lui confier la réalisation pour équiper les 22 tranches du programme nucléaire français de réacteurs de 1 300 MW.

— La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, après avoir pris le contrôle de SAINRAPT & BRICE, devient l'une des toutes premières affaires européennes de sa spécialité avec 31 000 personnes et 7,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Son activité à l'étranger progresse massivement d'un exercice à l'autre, le chiffre d'affaires passant de 1,3 à 2,7 milliards de francs.

— CIT-ALCATEL réalise une remarquable percée internationale, les enregistrements de commandes à l'étranger passant de 650 millions de francs en 1979 à 1 150 millions de francs en 1980. Cette percée est fondée sur une position technique de premier plan en commutation électronique temporelle : vingt-quatre pays ont maintenant adopté le système E 10 qui représente, avec 7 millions de lignes commandées dont 2 millions en service, environ 40 % du marché mondial dans cette technique de pointe.

— ALCATEL-ÉLECTRONIQUE, avec plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires, devient l'un des grands de la bureautique et de la télématique européennes. Ses nouveaux produits constituent l'avant-garde d'une des lignes d'équipements les plus complètes associant les techniques des télécommunications et de l'informatique. L'acquisition du réseau de distribution RONEO apporte à l'ensemble une capacité de diffusion à l'échelle mondiale.

Enfin, l'accord intervenu plus récemment entre votre Groupe et la COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, conforté par une prise de participation dans le capital de cette Compagnie, ouvre d'intéressantes perspectives industrielles et commerciales.

Les chiffres suivants reflètent les importants développements que je viens de retracer : chiffre d'affaires hors taxes : 45 800 millions de francs (+ 30,8 %), commandes : 51 300 millions de francs (+ 35,3 %), les développements d'activité étant imputables pour 60 % à la croissance interne du Groupe. Quant aux effectifs, ils sont de 180 000 salariés dont 30 000 hors de France. On notera enfin que nos commandes enregistrées dans le cadre de nos activités à l'étranger se montent à 18 milliards de francs en accroissement de 56 %.

Le résultat consolidé s'élève à 560 millions de francs (+ 20 %), la part Groupe à 407 millions de francs (+ 28 %), le cash flow consolidé à 2 125 millions de francs contre 1 272 millions.

Enfin les résultats dégagés par la Compagnie — 201 millions de francs hors toute plus-value — lui permettent d'améliorer son dividende, qui s'applique, je le rappelle, à un capital augmenté du fait de la distribution d'actions gratuites, à raison de 1 pour 8, réalisée en septembre 1980.

⁂

Les premiers mois de l'exercice 1981 ont été marqués par une activité satisfaisante : le chiffre d'affaires et les commandes enregistrées à fin mai sont respectivement en accroissement de 25 % et de 40 % par rapport à l'année précédente, dû pour les deux tiers à la croissance interne du Groupe.

Mais pour l'ensemble de l'exercice, vous n'attendez certainement pas de moi que je vous livre des prévisions touchant tant nos activités que nos résultats. Il nous faudra attendre pour cela que bien des hypothèques sur lesquelles je reviendrai dans un instant aient pu être levées.

En ce qui concerne votre Compagnie, nous envisagions encore très récemment pour l'exercice en cours une nouvelle et sensible progression de résultats rendue possible par une augmentation de l'ordre du tiers de nos revenus du portefeuille par rapport à l'exercice 1980.

Les inconnues de toute nature dont il faut aujourd'hui tenir compte pourraient remettre en cause cette prévision dans une mesure qu'il m'est actuellement impossible d'apprécier.

⁂

Il m'appartient maintenant d'évoquer les conséquences pour votre Compagnie des nouvelles données résultant de l'élection présidentielle récente.

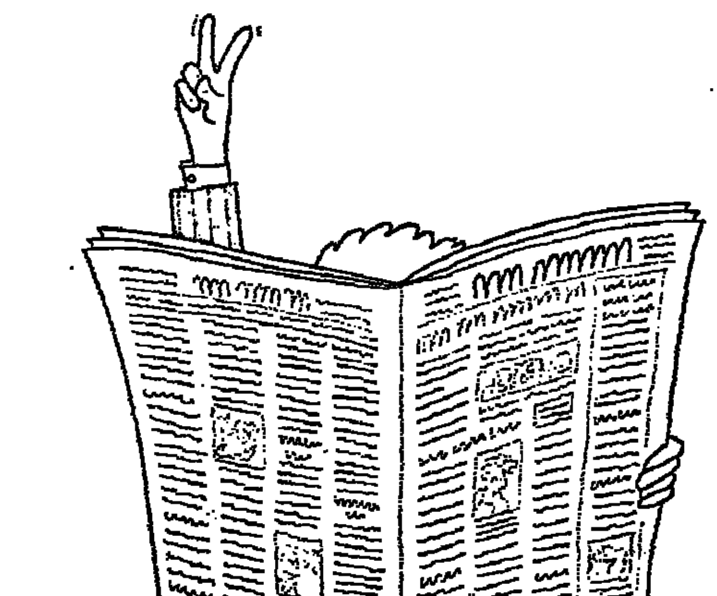
Celle-ci a ouvert pour notre économie une période de grandes incertitudes de toutes natures : incertitudes sur nos marchés nationaux et internationaux, incertitudes sur les charges sociales, fiscales et financières supportées par les entreprises, incertitudes sur les réglementations qui pourraient venir freiner demain notre liberté de mouvement.

S'y ajoute pour de larges secteurs de l'économie française la menace de mesures de nationalisation dont l'étendue, les modalités et le calendrier sont aujourd'hui totalement inconnus, mais dont les conséquences seraient certainement très lourdes.

C'est dire que, dans la gestion des grands groupes et notamment du vôtre, la part d'imprévisible n'a jamais été aussi grande.

Dans une telle situation, notre devoir vis-à-vis de nos actionnaires et de notre personnel, comme vis-à-vis du pays, nous impose de poursuivre sans défaillance et avec toute la rigueur nécessaire la politique de développements internes et externes de notre Groupe engagée depuis de longues années et dont les résultats très positifs vous ont été exposés une fois de plus dans le rapport de votre Conseil relatif à l'exercice 1980. Nous devrons cependant tenir compte dans l'exécution de cette politique des nouvelles contraintes qui pourraient naître de l'évolution de la situation économique et notamment de celles liées au comportement du marché financier.

Laissez-moi pour conclure former le vœu que la raison l'emporte finalement et que la politique qui sera menée demain par le gouvernement tienne compte de la nécessité fondamentale de laisser se développer librement nos entreprises, élément clé de la prospérité de notre pays, et renonce à des réformes de structure que seules des raisons politiques de caractère purement abstrait pourraient tenter de justifier.



TRANSPORTS

LA COMMANDE DE 50 AIRBUS PAR AIR FRANCE

Un marché à obstacles

La compagnie Air France et le groupement d'intérêt économique Airbus-Industrie ont signé, le 6 juin, un « contrat préliminaire d'achat », engageant le transporteur à passer commande de cinquante exemplaires du futur avion moyen-courrier de cent cinquante places A-320, dès que la décision de construire l'appareil deviendra définitive (nos dernières éditions du 10 juin). *Selon les termes de l'accord, la moitié de ces avions est commandée ferme, l'autre sous forme d'options. Seize de ces appareils devraient comporter cent trente places et les trente-quatre autres cent soixante places, l'acquéreur se réservant toutefois d'ici aux livraisons — qui devraient commencer en 1986 — de modifier cette répartition.*

Le contrat signé la semaine dernière restera valable jusqu'au 31 mars 1982, date à laquelle le constructeur aura fait savoir s'il lance le programme. Mais Air France est la seule partie engagée financièrement : si elle décide d'annuler le contrat, elle perdra le dépôt de 1,7 million de dollars (près de 10 millions de francs) qu'elle a effectué auprès du constructeur.

Ces deux dernières clauses posent la première des interrogations suscitées par cet accord, tant du côté du constructeur que de celui de l'acquéreur : le A-320 sera-t-il construit, et, dans l'affirmative, quand ? Pour que les livraisons puissent commencer en 1986, la décision définitive de lancement doit intervenir au plus tard au début de 1982. En avril dernier, le conseil d'administration d'Airbus Industrie a choisi de privilégier le « petit » Airbus par rapport aux autres programmes prévus, notamment celui d'un quadriréacteur long-courrier, le TA-11, souhaité par les Allemands. Mais la décision des instances du consortium est assortie de certaines conditions qui doivent impérativement être remplies dans les six prochains mois sous peine de compromettre l'entreprise :

1) Un montant d'engagements d'achats significatif. Le 4 juin à l'ouverture du Salon de l'aéronautique et de l'espace, M. Bernard Lathière, administrateur-gérant d'Airbus Industrie, expliquait qu'il ne concevait pas seulement les commandes potentielles en termes quantitatifs mais aussi en termes qualitatifs. A cet égard, Air France peut être considéré comme un *« client de qualité »*. Mais d'autres acheteurs doivent maintenant se manifester. Les promoteurs du A-320 paraissent attendre une commande d'une grande compagnie étrangère avant de se décider. On a beaucoup remarqué, à cet égard, la présence de M. Franck Bormann, P.-D.G. d'Eastern Airlines, au côté de M. Lathière, le 4 juin. Les besoins des compagnies américaines en « 150 places » sont énormes : 150 pour United Airlines, 100 pour Delta Airlines.

2) Une répartition du financement et de la charge de travail (les deux étant liés) entre les divers partenaires. Le peu d'empressement des Allemands de l'Ouest (qui n'accepteraient qu'une contribution de l'ordre de 10 % à 25 % du montant du programme) devra être compensé par d'autres bonnes volontés. Le partenaire britannique pourrait renforcer sa participation, mais réclamerait davantage de travail, et notamment l'installation de la chaîne d'assemblage final du A-320 en Grande-Bretagne, alors que tous les Airbus ont été jusqu'ici assemblés par la SNIAS, à Toulouse. D'où quelques délicats arbitrages en perspective.

Seconde interrogation : quel moteur équipera l'avion ? *« Le meilleur disponible au moment de la sortie de l'avion »*, a déjà répondu, évasivement, M. Lathère, tout en promettant que le A-320 apportera un gain de consommation par siège de 40 % et de coût d'exploitation de 25 % par rapport aux avions actuels. *« Le moteur franco-américain C.F.M., l'américain Pratt and Whitney ou l'anglais Rolls Royce »*, a déclaré prudemment M. Pierre Giraudet, président d'Air France, mardi 9 juin.

Moteurs et équipages

Laquelle de ces machines sera prête à temps ? Le programme le plus avancé est celui du réacteur franco-américain CFM-56. Mais son maître-d'œuvre, CFM International, a déjà fait savoir que la version CFM 56-2000, susceptible de répondre aux spécifications d'Airbus Industrie, ne sera vraisemblablement pas certifiée avant 1986 (on parle même de décembre). Comme dix-huit mois sont ensuite nécessaires à l'adaptation du moteur sur la cellule, on voit mal comment les livraisons de l'avion pourraient commencer dès cette même année 1986. Encore M. René Ravaud, président de la SNECMA, partenaire de General Electric dans CFM International, semble-t-il lier le lancement du CFM 56-2000 à des déclarations d'intention de *« deux compagnies américaines de qualité »*.

Toutefois, M. Giraudet a précisé que les A-330 d'Air France ne seraient pas tous équipés du même moteur : le cent trente places aurait ainsi deux réacteurs de 9,5 tonnes de poussée unitaire, et le cent soixante places des engins de 11 tonnes. Auquel cas, le premier de ces moteurs pourrait être un autre modèle franco-américain, le CFM 56-3, disponible sur le marché dès 1984 (et qui doit équiper la future version 737-300 du biréacteur de Boeing). Air France recevrait-elle en priorité des avions de cent trente places alors qu'elle prévoit d'affecter les A-320 d'abord au remplacement de ses plus vieux Boeing 727 (certains auront seize ans en 1986), qui sont des avions de cent cinquante places ? Et la contestation des qualités du moteur CFM 56-3 par certaines compagnies ne porterait-elle pas un grave préjudice à l'avenir du programme A-320 tout entier ?

Troisième interrogation : le futur avion sera-t-il piloté par un équipage de deux ou trois personnes ? *« Le pilotage sera celui qu'offrira le constructeur »*, affirme M. Giraudet, qui ne peut toutefois ignorer l'opposition de l'ensemble de ses navigants à un équipage réduit à deux pilotes sur le A-320. Le constructeur déclare, de son côté, vouloir certifier l'avion en équipage de deux pilotes, y compris pour les conditions d'atterrissage tous temps.

Et les Boeing-737 ?

Quatrième interrogation : d'ici à 1986, Air France se dotera-t-elle d'un autre modèle d'avion à faible capacité ? *« Nous avons besoin d'un avion d'une centaine de places le plus tôt possible »*, déclare M. Giraudet, et on sait que son absence dans la flotte d'Air France pénalise gravement — surtout depuis le retrait des Caravelle du service, en avril dernier — l'activité moyen courrier de la compagnie nationale. M. Giraudet a l'intention (*le Monde* du 2 juin) de commander à Boeing seize B-737-230 (dont deux pour Air charter international) du même modèle que ceux que vient d'acheter Lufthansa. L'idée rencontre certaines faveurs. Une partie des pilotes d'Air France acceptent de voir l'avion piloté en équipage de deux hommes. Les communistes eux-mêmes — dont on dit qu'ils pourraient prendre la responsabilité du ministère des transports après les élections législatives — admettent le bien-fondé d'un tel achat : M. Charles Fiterman l'a dit dans une déclaration lors de sa visite du Salon du Bourget, le mardi 9 juin, en précisant qu'il voyait dans la mise en service des avions américains un moyen d'assurer, à terme, le succès du A-320 qui prendra sa suite sur les lignes.

Reste, selon M. Giraudet, deux conditions à remplir : l'autorisation gouvernementale d'acheter des avions américains et le règlement de problèmes internes posés à la compagnie par cette acquisition. Le gouvernement paraît avoir assorti son accord de trois exigences :

1) qu'Air France achète par la suite le A-320, et le contrat du 6 juin va dans ce sens;

2) que l'achat des 16 Boeing se fasse sous un régime de *« bail-back »*, sorte de leasing avec promesse de reprise par le constructeur en fin de bail. Boeing a accepté la formule en espérant bien ne jamais voir les avions rentrer à Seattle : tablant sur une reprise du trafic d'ici dix-huit mois, ses experts pensent qu'Air France continuera d'avoir besoin de ses B-737, même après l'arrivée des A-320 ;

3) que Boeing consente à la France des compensations industrielles, et on peut s'attendre sur ce point à quelques réticences du constructeur américain qui trouve, d'une manière générale, les coûts européens trop élevés.

Les *« problèmes internes à la compagnie »*, auxquels M. Giraudet fait allusion, risquent d'être plus difficiles à résoudre. Si cinq cent vingt et un navigants ont répondu favorablement au référendum sur le pilotage à deux des B-737 lancé par la section Air France du Syndicat national des pilotes de ligne, les mille trois cents pilotes de la compagnie nationale, les deux mille pilotes de ligne français, et surtout la totalité des mécaniciens navigants sont loin de se rallier à cette idée. Plusieurs syndicats agitent même une menace de grève si des Boeing-737 sont achetés en configuration d'équipage de deux hommes. Il reste peu de temps à M. Giraudet pour résoudre ces *« problèmes internes »* : Boeing ne peut garantir les délais de livraison avancés (juillet 1982-mai 1983) que pour une commande passée avant le 22 juillet.

JAMES SARAZIN.

URBANISME

SUR LA PROMENADE DES ANGLAIS A NICE

Trois hôtels et un casino seront construits à l'emplacement du Palais de la Méditerranée

Racheté par le groupe financier Kuwait Real Estate Investment Consortium (KREIC) (le Monde daté 7-8 juin), *l'ancien casino du Palais de la Méditerranée, à Nice, fermé depuis avril 1978, va être démoli pour faire place à un ensemble touristique comprenant notamment trois hôtels d'une capacité totale de six cent vingt chambres et un nouveau casino.*

Le projet, annoncé le mardi 9 juin par le maire (P.R.) de Nice, M. Jacques Médecin, représente un investissement de 200 millions de francs. Une autre société, à capitaux koweitiens, Nice-Côte-d'Azur-Studios S.A., a, d'autre part, obtenu de la ville de Nice l'exclusivité de l'étude d'un programme de réaménagement complet des studios de la Victorine, d'un montant de 160 millions de francs.

De notre correspondant régional

Nice. — Grâce à la manne des capitaux arabes, l'affaire du Palais de la Méditerranée paraît enfin avoir trouvé son épilogue. Durant plus de trois ans, elle aura donné lieu à une bataille juridique et financière mouvementée dont l'épisode le plus sombre fut la disparition, toujours inexpliquée, d'Agnès Le Roux, la fille de l'ancien président-directeur général du casino niçois prise au piège d'une âpre rivalité d'intérêts. Exit le prestigieux Palais de la Méditerranée, construit en 1929 par un riche Américain, Franck Jay Gould, et qui fut, entre les deux guerres, le haut lieu des jeux et des mondanités sur la Côte d'Azur. Sauf obstacle de dernière heure, il sera entièrement rasé, malgré l'opposition manifestée par les défenseurs des sites, qui souhaitaient que sa façade fût conservée.

Répondant aux critiques de plusieurs associations et des élus socialistes de son conseil municipal, M. Médecin a expliqué à ce sujet qu'il avait vainement sollicité, en 1975, une mesure de classement du bâtiment, qui lui fut refusée trois ans plus tard. *« Selon l'architecte-conseil du ministère de l'environnement*, a-t-il indiqué, *la façade du Palais de la Méditerranée n'est pas art déco 1925, mais d'une architecture composite dénuée d'intérêt. Je me suis incliné, la ville n'ayant pas la possibilité ni les moyens financiers de se substituer à l'Etat. »* Le permis de démolir a déjà été accordé, le 15 mai dernier, par le préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, sur instructions de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie de l'ancien gouvernement. L'arrêté préfectoral ne subordonne l'exécution de cette décision qu'à une seule condition : la délivrance préalable d'un permis de construire, dont l'instruction est en cours. Une variante, comportant la conservation de la façade et de l'escalier monumental intérieur, doit être théoriquement présentée par l'architecte niçois responsable du projet, M. Georges-Xavier Marguerita. *« L'escalier principal et les deux escaliers d'évolution*, fait remarquer M. Marguerita, *représentent les deux tiers du volume du bâtiment. Cette variante est absolument irréalisable. »*

Le projet actuellement à l'étude et qui doit être déposé d'ici un mois par le groupe koweitien comprend la construction de trois hôtels, l'un de quatre étoiles luxe de cent chambres en façade sur la promenade des Anglais, le second de trois étoiles de deux cent vingt chambres et le dernier de deux étoiles de deux cent vingt chambres, et le dernier de deux étoiles de trois cents chambres, ainsi que des salles de réunions polyvalentes, un grand restaurant de tourisme de plus de 2 000 mètres carrés, un restaurant de luxe de 900 mètres carrés, vingt à vingt-cinq boutiques de luxe représentant une superficie de 1 200 mètres carrés, un casino de 2 500 mètres carrés et un parking public souterrain sur quatre niveaux, d'environ mille places.

La superficie totale de l'immeuble est de 28 000 mètres carrés de plancher hors œuvre sur huit étages avec une hauteur maximale de 31 mètres. L'opération nécessiterait un investissement de l'ordre de 200 millions de francs et permettrait de créer trois cents emplois, offerts en priorité aux anciens salariés du Palais de la Méditerranée. Les travaux, qui s'étaleront sur près de trois ans, pourraient être achevés à la fin de 1984 ou au début de 1985.

Relance touristique

L'opportunité de la construction de six cent vingt chambres d'hôtel nouvelles à Nice n'apparaît pas cependant évidente dans la période de crise actuelle (le taux d'occupation des principaux établissements de la ville n'a été, l'hiver dernier, que de 40 %). M. Médecin, qui s'est déclaré *« très satisfait »* de la solution retenue par les acquéreurs koweitiens, a estimé qu'une relance touristique serait apportée par le nouveau Palais des congrès, dont les travaux viennent de commencer.

Quant au réaménagement des studios de la Victorine, après de multiples projets avortés, il comporterait la construction de 5 500 mètres carrés de studios, dont 3 400 mètres carrés pour les effets spéciaux, avec un plan d'eau de 2 000 mètres carrés, un laboratoire de développement, trois auditoriums, des salles de montage et un hôtel de quatre-vingts chambres. En échange de l'option qui lui a été accordée pour six mois, la société Nice-Côte-d'Azur-Studios S.A. a versé une caution bancaire de 1 million de francs.

GUY PORTE.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 JUIN

Nouvelle chute des valeurs françaises

Pour cette dernière séance boursière avant le premier tour des élections législatives, le palais Brongniart est resté à l'écoute du « fait politique ».

Un fait qui semble de bien mauvais augure aux boursiers ce vendredi, à en croire l'indicateur instantané. Déjà en baisse de 1,7 % environ la veille, celui-ci effectue un nouveau plongeon de 2,2 % après que l'ouverture eut été retardée d'un quart d'heure pour permettre le dépouillement des ordres de vente arrivés en force sur le marché « au comptant ».

La totalité des compartiments s'en trouve affectée, le rapport entre hausses et replis se situant à quelque 1 contre 10...

Fermement invités à venir soutenir le marché à nouveau défaillant, les organismes de placement collectif, essentiellement la Caisse des dépôts et les SICAV, ont fort à faire pour assurer la contrepartie.

Parmi les titres les plus éprouvés, on relève ainsi Arjomari, Printemps, Imétal, Elf-Aquitaine et Moteurs Leroy (– 7 % environ), le titre Matra n'ayant pu être coté.

En sens contraire, seules les hausses de U.F.B. (+ 10 %) et Sommer (+ 7 %) méritent d'être signalées.

Outre la chute des actions françaises, l'autre fait marquant de cette séance est le bond de la « devise-titre ». Cette dernière atteint en effet 6,50 à 6,55 F contre 6,17 F seulement la veille. Dans le même temps, les valeurs étrangères sont très bien orientées avec des hausses de 4,5 % en moyenne.

Poursuivant son repli, le napoléon s'inscrit à 892,10 F (– 7,90 F) tandis que le lingot progresse de 500 F, à 97 985 F, le cours de l'or se situant à 467 dollars l'once au « fixing » de Londres ce vendredi matin.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOMMER-ALLIBERT. — Le groupe Paribas et un consortium d'investisseurs privés allemands regroupés autour de la société I.R.W. Beteiligungsgesellschaft sont convenus de garantir à chacun, à hauteur de 50 %, la bonne fin de l'augmentation de capital décidée en avril dernier par Sommer-Allibert. A l'issue de cette opération, le groupe Paribas et le consortium privé allemand *détiendront chacun une* participation comprise entre 6 % au minimum et 11 % au maximum du capital augmenté de la société.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES (T.R.T.). — La société prévoit pour l'exercice en cours une nouvelle croissance des exportations et une augmentation de son chiffre d'affaires sans doute supérieures à celles de l'année dernière (plus de 12,6 % pour le chiffre d'affaires de la société mère, et plus de 10,8 % en matière de chiffre d'affaires consolidé).

PRICEL. — Les parités d'échange relatives à l'opération de fusion entre les sociétés Pricel, Chargeurs réunis et la Société financière d'investissements et de placements Sofip ont été arrêtées ainsi : une action Pricel pour une action Chargeurs réunis et neuf actions Pricel pour quatre actions ou quatre parts Sofip. De leur côté, les conseils d'administration de Pricel et de la Société financière de l'armement sont convenues de surseoir à l'opération de fusion envisagée entre les deux entreprises.

JAEGER. — La société a créé un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) avec l'entreprise Air précision, dénommé Groupement pour la mesure du temps (G.M.T.), afin de mettre en commun leurs moyens dans les domaines de la conception et de la commercialisation des montres de bord et de systèmes de mesure du temps.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises	76,7	75
Valeurs étrangères	129,3	131,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	80,3	79,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/6	12/6
1 dollar (en yens)	225,25	225,60

NEW-YORK

Le Dow Jones au-dessus des 1 000

La Bourse de New-York a enregistré une forte reprise jeudi sous l'effet d'achats pour le compte d'investisseurs institutionnels, qui ont permis à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles de franchir la barre des 1 000 et de s'y maintenir, cette fois, jusqu'en clôture, à 1 007,42, soit un gain de 13,54 points sur la veille.

Ce raffermissement de la cote est essentiellement dû à l'opinion de plus en plus répandue dans les milieux financiers selon laquelle la courbe des taux d'intérêt américains a maintenant atteint son niveau le plus haut et qu'il faut s'attendre à une désescalade à court terme.

A l'évidence, la persistance d'une certaine tension au Proche-Orient, après le raid israélien sur la centrale de Tamuz, a contribué à freiner les initiatives.

L'intérêt des investisseurs a essentiellement porté sur les banques, les services publics et les grands magasins. American Telephone and Telegraph a figuré à nouveau parmi les valeurs les plus actives de la séance, son cours restant inchangé. L'émission de 16,5 millions d'actions A.T.T. effectuée par la société a rapporté un montant de 941 millions de dollars.

Le volume des transactions s'est sensiblement gonflé, à 59,55 millions d'actions contre 53,20 millions la veille et on a finalement relevé 1 136 hausses.

VALEURS	Cours 10 juin	Cours 11 juin
Alcoa	31 3/8	31 1/2
A.T.T.	57	57
Boeing	30 5/8	30 5/8
Chase Manhattan Bank	54	55 3/4
Du Pont de Nemours	53 1/4	54 7/8
Eastman Kodak	76 1/8	77 7/8
Exxon	67 3/4	68 1/4
Ford	23	23 3/8
General Electric	66 1/4	66 7/8
General Foods	31 1/8	31 1/2
General Motors	54 3/4	55 3/8
Goodyear	17 5/8	17 7/8
I.B.M.	57 5/8	59
I.T.T.	31 3/8	32 1/8
Mobil Oil	57	56 3/4
Pfizer	52 1/4	52 3/8
Schlumberger	94	96 1/2
Texaco	35 1/4	36
U.A.L. Inc.	28 1/8	29 1/2
Union Carbide	57 3/4	58 3/4
U.S. Steel	30 1/4	30 3/8
Westinghouse	33	32 3/4
Xerox Corp.	54 3/4	55

SICAV

11/6	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8256 13	7881 76
Actions France	131 90	125 92
Actions-Investiss.	168 47	160 83
Actions sélectives	188 87	180 31
Aedificandi	213 32	203 65
A.G.F. 5000	153 54	146 58
Agfimo	247 47	236 25
Altefi	155 90	148 83
A.L.T.O.	156 16	149 08
Amérique Gestion	316 58	302 23
Bourse-Investiss.	162 95	155 56
C.I.P.	559 37	534
Convertimo	191 93	183 23
Cortexa	637 73	608 81
Credinter	243	231 98
Croiss. Immobil.	223 29	213 16
Drouot-France	165 66	158 15
Drouot-Investiss.	441 43	421 41
Energie	191 81	183 11
Epargne-Croiss.	904 17	863 17
Epargne-Industr.	265 70	253 65
Epargne-Inter	433 21	413 57
Epargne-Oblig.	129 48	123 61
Epargne-Unie	512 20	488 97
Epargne-Valeur	233 35	222 77
Euro-Croissance	236 48	225 77
Financière Privée	528 18	504 23
Foncier Investiss.	404 36	386 02
France-Épargne	267 64	255 50
France-Garantie	223 74	219 35
France-Investiss.	247 94	236 70
Fr.-Obl. (nouv.)	300 72	287 08
Francic	160 20	152 94
Fructidor	155 41	148 36
Fructifrance	266 80	254 70
Gestion Mobilière	326 35	311 55
Gest. Rendement	349 63	333 78
Gest. Sél. France	219 90	209 93
I.M.S.I.	230 73	220 27
Indo-Suez Valeurs	402 44	384 19
Interoblig.	6451 42	6158 87
Intersélect France	164 78	157 31
Intervaleurs Indust.	253 49	241 99
Invest. St-Honoré	425 25	405 97
Laffitte-France	125 08	119 41
Laffitte-Oblig.	120 94	115 46
Laffitte-Rend.	147 78	141 08
Laffitte-Tokyo	452 51	431 99
Livret portefeuille	288 82	275 72
Multi-Obligations	328 98	314 07
Multirendement	117 48	112 13
Mondial Investiss.	206 06	196 72
Natio.-Inter.	535 46	511 18
Natio.-Valeurs	319 45	304 96
Oblisem	122 68	117 12
Pacifique St-Honoré	.....	.....
Paribas Gestion	310 84	296 55
Pierre Investiss.	265 68	253 63
Rothschild Expans.	497 19	474 64
Sécur. Mobilière	324 07	309 37
Sélec. Mobil. Div.	230 23	219 79
S.P.I. Privinter	163 84	156 41
Sélection-Rendem.	120 82	115 34
Sélect. Val. Franç.	125 53	119 84
S.F.I. fr. et étr.	268 16	256
Sicavimmo	328 71	313 80
Sicav 5000	123 75	118 14
S.I. Est	661 26	631 27
Sivefrance	213 86	204 16
Sivam	189 80	181 19
Sivarente	162 35	154 99
Sivinter	220 73	210 72
S.I.G.	456 60	435 40
S.N.I.	680 13	649 29
Sogepargne	254 11	242 59
Sogevar	538 76	514 33
Sogiinter	652 13	622 56
Soleil Investiss.	295 06	281 68
U.A.P. Investiss.	206 60	197 23
Unifrance	148 22	141 50
Unifoncier	406 43	388
Unigestion	375 46	358 43
Uni-Japon	599 21	572 04
Univers	1261 44	1219 96
Valorem	244 51	233 42
Worms Investiss.	440 57	420 59

BOURSE DE PARIS — 12 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	29	....	Bongrain S.A.	670	660	C.E.V.	163	134 63 c
Actibail (obl. conv.)	155	....	Banque Hervet	150 50	150 40	C.E.G.Frig.	131	134 50
Acans Peugeot	81	84	Banque Hypoth. Eur.	277	275	Centen. Blanzy	353	353
Actibail	97 20	98	Banque Nat. Paris	274	274	Cestrant (Ny)	102	102
Agence Havas	514	493	B.D.I.C.	38	15 80	Cambati	158	152
A.G.F. (St Cent.)	735	733	Banque Worms	169	170	C.F.F. Ferrailles	134 40	130 10
A.G.P. Vie	1970	1995	Bénédictine	760	740	C.F.S.	450 10	456
			Bernard-Moteurs	50	50	C.G.I.B.	23	17 o
			Bisquit (Génér.)	420	410	C.G.Maritime	14	13 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofoli	183	160	Luchaire S.A.	117	121 70	Un. Imm. France	208	201	La Mure	73	....
Comindus	369	369	Lyonnaise Immob.	115	112	Un. Ind. Crédit	187	185	Métallurgique Minière	149	....
Comiphos	110 20	110	Magasins Uniprix	59	63 85	Union Ind. Ouest	206 40	202	Océanic	26 60	13 70 o
Comp. Lyon-Alem.	155	152	Magnant S.A.	47	47	Unipol	104 50	102	Petrofigaz	421	....
Concorde (La)	325	276 o	Maritimes Part.	71	68 20	Vincey Bourget (Ny)	22	19 50 o	Sabl. Morillon Corv.	235	....
C.M.P.	29 80	20 80 o	Marocaine Cie	21 15	21 20	Virax	63 50	....	Total C.F.N.	120	....
Conte S.A. (Li)	41 80	36 50 o	Marseille Créd.	250	244	Waterman S.A.	184 20	184	Ufinex	85	....
Crédit (C.F.B.)	113 20	112	Maurel et Prom.	31 50	26 50 o	Brass. du Maroc	260	250 o	Voyer S.A.	3	2 75
Créd. Gén. Ind.	201	197 90	Merlin-Gerin	315 50	310	Brass. Ouest-Afr.	48 70	42 80 o	Rorento NV	318 30	329
			Métal Déployé	248	240						

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2430	4,5 % 1973	2310	2300	2302	2300
2868	C.N.E. 3 %	2890	2840	2842	2790
410	Air Liquide	390	387	370	367
350	Als. Superm.	315	310	310	310
102	A.L.S.P.I.	102	100	100	100
236	Euraframe	207 20	208 20	208 20	206
300	Europe n° 1	676	661	661	651
465	Facom	408	401	401	401
149	Financial	118	115	118	114
108	Fives-Lille	111	111	111	109
280	Penhoet	275	272	272	270
260	Pernod-Ricard	246	238	238	238
131	Pétroles (Fse)	128 50	124	124	123
147	— (obl.)	152	151	151	150
34	— (certific.)	33	32	32	32
130	U.F.B.	101	111	111	108 80
235	U.I.S.	250	250	250	247
115	U.C.B.	102 20	102	102	100 10
7	Usinor	6 80	7	7	7
91	— (obl.)	88	88	88	88
310	Gen. Motors	340	375	374	375
60	Goldfields	56 80	58 30	59 10	57 40
93	Harmony	86 20	91 70	91 80	91 70
16	Hitachi	18 50	19 80	19 80	19 80
305	Hoechst Akt.	331	355	355	348

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	5 692	5 707	5 520	5 780
Allemagne (100 DM)	237 550	237 840	230	242
Belgique (100 F)	14 536	14 576	13 850	14 550
Pays-Bas (100 fl.)	213 800	213 960	206	217
Danemark (100 krd)	75 540	75 700	73	78
Norvège (100 k)	95 650	96 050	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 089	11 142	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 737	9 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 780	4 780	4 645	5
Suisse (100 fr.)	269 500	271 390	260	273
Suède (100 krs)	111 650	112	108	113 500
Autriche (100 sch)	33 585	33 705	32 500	34 100
Espagne (100 pes.)	5 952	5 987	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 985	9 015	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 717	4 741	4 660	4 890
Japon (100 yens)	2 517	2 542	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/6
Or fin (kilo en barre)	96700	97000
Or fin (en lingot)	97485	97985
Pièce française (20 fr)	900	892 10
Pièce française (10 fr)	508 90	499 90
Pièce suisse (20 fr)	799 90	806
Pièce latine (20 fr)	796	780
Souverain	928	937
Pièce de 20 dollars	4280	4500
Pièce de 10 dollars	2099	2098
Pièce de 5 dollars	1025	.....
Pièce de 50 pesos	4400 50	4600
Pièce de 10 florins	788	785

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En raison des élections législatives LE MONDE DE L'ÉCONOMIE paraîtra exceptionnellement demain dans notre numéro daté 14-15 juin avec LE MONDE DIMANCHE

Après l'attaque israélienne contre Tamuz

L'Irak a-t-il violé le traité de non-prolifération nucléaire ?

Les Irakiens avaient construit, à proximité des deux réacteurs nucléaires livrés par la France, des laboratoires secrets qui leur auraient permis de mener à bien, clandestinement, la réalisation d'armes nucléaires, a affirmé, jeudi 11 juin, M. Begin.

Si cette affirmation es. exacte, l'Irak s'est rendu coupable d'une violation flagrante du traité de non-prolifération nucléaire, qui fait obligation à ses parties qui ne sont pas des puissances nucléaires, donc l'Irak, de placer sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) l'ensemble de leurs installations atomiques. Cette obligation impose notamment aux Etats de fournir à l'Agence le plan de l'ensemble de leurs installations. Les spécialistes de l'Agence, à Vienne, ont d'ailleurs entrepris, ces derniers jours, l'examen des documents concernant les installations irakiennes.

A proximité immédiate des deux réacteurs de Tamuz existent d'ailleurs plusieurs installations souterraines abritant des équipements auxiliaires, notamment des tunnels destinés à l'acheminement des combustibles, et des dispositifs de stockage des combustibles. Ces installations sont, comme les réacteurs eux-mêmes, sous contrôle international.

Une mission d'inspection des installations de Tamuz devait initialement être effectuée, les 7 et 8 juin, par des inspecteurs de l'A.I.E.A. Il y a quelques semaines, elle avait été reportée à la fin de ce mois, à la demande des Irakiens : les principaux responsables nucléaires irakiens sont, en effet, cette semaine à Vienne, à l'occasion de la réunion du conseil des gouverneurs de l'Agence. Cette réunion a notamment pour objet de trouver un successeur au directeur général de l'Agence, M. Sigvard Eklund. Celui-ci a demandé, après le raid israélien de dimanche, que la date de l'inspection en Irak soit avancée. Elle pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

A Paris, le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) a publié, jeudi 11 juin, un communiqué qui rappelle notamment les engagements internationaux souscrits par l'Irak. Ce texte précise que la mise en œuvre du programme de recherche et de développement à Tamuz *« est mené conjointement par des équipes françaises et étrangères »*, et ajoute : *« Il s'agit d'installations conçues spécialement pour la recherche scientifique et technique et la formation du personnel. Toute tentative de les utiliser à la production et au détournement de matières nucléaires à utilisation militaire, nécessiterait des transformations importantes et des manipulations incompatibles avec le déroulement normal des programmes scientifiques prévus, et qui ne sauraient donc échapper aux contrôles »*

« Même en envisageant l'hypothèse extrême d'une rupture simultanée de l'ensemble des engagements et des contrôles, l'interruption des approvisionnements en uranium enrichi qui en résulterait immédiatement rendrait impossible la production de quantités significatives de matière fissile à usage militaire.

« De plus, ce type de réacteur, conçu pour la recherche, se prête très mal à la production et au détournement de matière concentrée. A cet égard, certains calculs, bien que partant de données physiques exactes, sont irréalistes. [...] »

[Ce dernier paragraphe du communiqué du C.E.A. rejette les conclusions que l'on peut tirer des données publiques existant à propos du réacteur Osiris de Saclay, dont Osirak est une copie. Le résultat de calculs que l'on peut effectuer facilement sur ces données publiques a été exposé dans « le Monde » du 11 juin. Le jour de cette publication, trois physiciens de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole polytechnique et du Collège de France ont diffusé une étude, réalisée avant le bombardement de Tamuz, qui conclut que le « détournement » d'Osirak pourrait permettre la fabrication de 6 kilogrammes de plutonium par an. Ces trois physiciens, pas plus que nous-mêmes, n'ont en main l'ensemble des données — notamment sur la géométrie exacte du cœur du réacteur et la résistance mécanique des pièces qui le supportent. — X. W.]

LA VISITE DE M. CHEYSSON A MADRID

L'Espagne souhaite que la France contrôle plus étroitement les activités des militants basques dans la région frontalière

De notre correspondant

Madrid. — La visite éclair du ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, ce vendredi 12 juin à Madrid s'annonce aussi délicate que celle effectuée l'an dernier par M. Barre. M. Cheysson doit s'entretenir avec son collègue espagnol, M. Perez-Llorca) et avec le chef du gouvernement, M. Sotelo, et regagnera Paris samedi matin.

Cette visite se déroule, suivant l'expression d'un diplomate, sous le signe du « syndrome Linaza », du nom du militant basque espagnol, membre présumé de l'ETA militaire, accusé de plusieurs assassinats et dont Madrid demande à Paris l'extradition. Après les déclarations de M. Mauroy laissant entendre que celle-ci serait refusée, le gouvernement espagnol, avait d'abord laissé croire qu'il demanderait l'annulation de la visite de M. Cheysson, qu'il avait pourtant lui-même sollicitée avec insistance.

Depuis, la tension a quelque peu diminué. Avec la même unanimité qu'ils avaient mise à critiquer violemment la position française, les organes d'information en sont revenus jeudi à un ton plus conciliant qui reflète apparemment l'attitude officielle. Bien qu'on ne le déclare pas ouvertement à Madrid, on semble considérer que la position française sur l'« affaire Linaza », ne sera pas modifiée.

Pour accepter de tourner la page, l'Espagne aimerait, en revanche, obtenir que la France contrôle plus étroitement les activités des militants basques dans la région frontalière. Du côté français, on rappelle à ce sujet que la police espagnole n'a jamais arrêté, elle non plus, de membres de l'ETA se rendant d'un pays à l'autre. Tout laisse penser, ajoute-t-on, que les dirigeants de cette organisation passent en territoire espagnol une grande partie de leur temps sans y être pour autant détenus.

Il est donc peu probable qu'une identité de vues puisse être facilement dégagée sur ce problème. On espère cependant de part et d'autre que ce premier voyage en Espagne de M. Cheysson en tant que responsable de la diplomatie française permettra à Madrid d'obtenir une vision générale des intentions de Paris sans que l'« affaire Linaza » bloque d'entrée de jeu les rapports entre les deux pays. — Th. M.

Afflux d'ordres de vente

L'OUVERTURE DE LA SÉANCE A LA BOURSE DE PARIS A ÉTÉ RETARDÉE D'UN QUART D'HEURE

L'ouverture de la séance à la Bourse de Paris a été retardée d'un quart d'heure, vendredi 12 juin. La Chambre syndicale des agents de change a pris cette décision en raison d'un afflux important d'ordres de vente, qu'il fallait dépouiller. La séance devait normalement débuter à 12 h. 30.

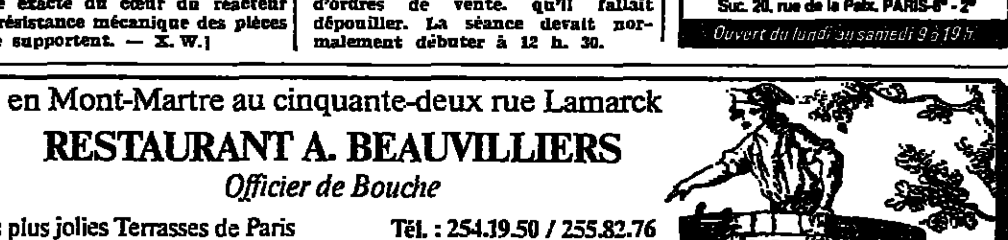
L'O.C.D.E. PRÉVOIT QUE LE CHOMAGE CONTINUERA D'AUGMENTER JUSQU'AU SECOND SEMESTRE DE 1982

M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., a tenu, vendredi matin 12 juin, une conférence de presse au château de la Muette à l'occasion de la réunion des ministres des pays de l'organisation qui se tiendra au même lieu les 16 et 17 juin. Pour M. Van Lennep, le retard constaté dans la reprise des pays européens de l'O.C.D.E. est essentiellement dû à deux facteurs : la hausse des taux d'intérêt et la dépréciation des monnaies européennes. En ce qui concerne ce dernier point, la conséquence économique de la baisse de valeur du deutschemark, du franc, de la livre sterling, etc., vis-à-vis du dollar est, dans un premier temps, négative sur le plan économique. A condition, bien sûr, que la hausse des salaires et des prix soit contenue, cette baisse de valeur doit se traduire par une diminution de la demande globale du fait du renchérissement des produits importés, et notamment du pétrole. Dans un deuxième temps, il devrait, au contraire, en résulter des conséquences positives pour les économies européennes dont la compétitivité sera améliorée d'autant.

Pour M. Van Lennep, c'est seulement au cours du second semestre de 1982 que la croissance globale des pays de l'O.C.D.E. pourra retrouver un rythme de 2,8 à 3 %. Au cours de la même période le taux moyen d'inflation, actuellement de 10 % pour l'ensemble de la zone, pourrait être ramené à 8 % environ. Mais d'ici là le nombre des chômeurs devrait encore continuer à augmenter, passant de 23,5 millions de personnes sans emploi à quelque 26 millions. C'est seulement à partir de 1983 que la situation de l'emploi pourrait graduellement s'améliorer.

Aux Etats-Unis la situation est différente puisque l'économie est en pleine expansion. Quant au Japon, il peut se permettre d'aborder la deuxième phase de la stratégie globale élaborée par l'O.C.D.E., il y a deux ans. Cette deuxième phase ne s'ouvre aux différents pays que lorsqu'ils ont été capables de réduire *« les anticipations inflationnistes »*, ce qui doit leur permettre de pratiquer une politique orientée vers l'expansion.

DEMAIN :
« LE MONDE DIMANCHE »
La fraude fiscale
Enquête de FRANÇOIS COLAS





A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1981 a été tiré à 604 071 exemplaires.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11313, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 14 JUIN 1981

Le Monde
DIMANCHE

La fraude fiscale

Comment échapper, au moins en partie, à l'impôt ? Le système fiscal français, autant que la mentalité des contribuables, génère fraude et évasion fiscales. L'administration paraît mal armée pour y faire face.

FRANÇOIS COLAS

« SOUS Philippe le Bel, *le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endetté. Il crie en naissant comme le Gargantua de Rabelais : à manger, à boire ! L'enfant terrible dont on ne peut soulager la faim atroce mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope, l'ogre, la gargouille dévorante...* » C'est sous la plume de l'historien Michelet qu'on trouve, au siècle dernier, cette sombre vision du système fiscal français.

A l'origine de violents affrontements politiques — que l'on songe au débat quasi permanent, plus que jamais d'actualité, sur « l'imposition du capital », — la fiscalité est sans doute aussi, et peut-être d'abord, un révélateur des attitudes sociales des Français. Contrastes et paradoxes, à cet égard, ne manquent pas. Or, qu'il s'agisse du taux de fraude record que sont supposées détenir les professions libérales, de l'extrême centralisation qui caractériserait l'administration fiscale, de la toute-puissance prêtée au personnage énigmatique du vérificateur ou de l'efficacité injustement méconnue de certaines formes radicales de fraude, les réalités sont souvent loin des discours.

Professions libérales

Le cliché le plus répandu concerne le statut privilégié dont jouiraient les professions libérales par rapport aux salariés. En témoigne l'abattement supplémentaire de 20 % accordé aux salariés par l'administration dont une justification réside dans leur impossibilité supposée de dissimuler leur rémunération. Aujourd'hui, par rapport à son confrère non conventionné, le médecin conventionné n'a plus que des possibilités de fraude minimes : depuis trois ans il doit indiquer le montant de ses honoraires sur les feuilles de Sécurité sociale. Un petit imprimé enjoint d'ailleurs au patient de vérifier que le montant inscrit correspond bien à ce qu'il a effectivement payé...

Plus subtile est l'inégalité qui existe entre les cafetiers situés près des universités et ceux situés près des usines : vendant plus de sandwiches et jus de fruits, les premiers peuvent plus facilement s'approvisionner directement auprès du boulanger ou de l'épicier du coin sans rien faire apparaître dans la comptabilité ; une pratique plus dangereuse pour les seconds qui, écoulant plus de boissons alcoolisées, sont soumis à des contrôles périodiques des contributions indirectes, les « *rats de cave* » comme on les appelle affectueusement dans le métier... Ce qui ne les empêche pas, à l'occasion, de s'approvisionner directement au supermarché, comme s'il s'agissait de leur consommation personnelle !

La liste de ces inégalités propres à chaque profession libérale ne s'arrête pas là : en témoigne encore celle qui oppose les vétérinaires selon qu'ils exercent en ville ou à la campagne, les premiers soignent des animaux domestiques qui échappent à tout contrôle alors que les seconds ont une activité encadrée par les services sanitaires qui frappent certains cheptels. Mais à côté des inégalités entre catégories socio-professionnelles existent des inégalités au moins aussi importantes générées par les problèmes internes de l'administration fiscale qui, heureusement pour elle, restent largement méconnus. (Voir encadré).

Les Parisiens favorisés

Ceux-ci se posent avec une plus ou moins grande acuité selon les régions. A cet égard, les contribuables parisiens paraissent très favorisés : on compte en effet en région parisienne 18,5 % de « dossiers dormants » par rapport au nombre de personnes imposées (contre 2,6 % dans le secteur Vienne-Poitiers...). « *Une situation en voie de dégradation rapide* », conclut une note interne qui l'attribue « *à une excessive mobilité des agents et à une adaptation insuffisante des moyens budgétaires aux besoins* ». Pour atténuer ces disparités entre les régions, l'administration réalise des efforts réels de rééquilibrage de ses moyens qui ne vont pas sans problème. Il y a quelque temps, le conseil général de la Creuse a élevé une protestation officielle contre l'augmentation des vérifications dans le département rendue possible par une augmentation des effectifs. Dès lors qu'un faible taux de vérification est considéré comme un droit acquis, le rôle de l'administration n'est pas facilité...

Autre source de déséquilibre entre les régions, la marge d'interprétation dont disposent les différents services est, elle aussi, à l'origine d'inégalités devant l'impôt. Aucun texte ne donne une définition précise de la valeur vénale d'un immeuble qui sert de base de calcul des droits de mutation. Certains centres prennent la valeur marchande, d'autres procèdent à une capitalisation des loyers en affectant le résultat d'un coefficient variable selon la catégorie de l'immeuble. « *Je leur ai demandé par qui était fixé ce coefficient*, explique un contribuable. *Ils m'ont avoué que cela pouvait très bien varier selon les centres.* » Curieux exemple d'égalité devant l'impôt.

Si, dans l'ensemble, l'administration admet une certaine autonomie des services, elle essaie aussi, dans les domaines qu'elle juge essentiels (par exemple, le choix des dossiers à vérifier), d'instaurer des procédures uniques. A la base, le principe des professions « prioritaires », des catégories de contribuables objets de la sollicitude des pouvoirs publics, l'espace d'une année : en 1979, ce furent les boulangers-pâtissiers, les vétérinaires ; en 1980, les maroquiniers, les clubs sportifs, les armuriers...

Mais, dans ce domaine, le cheval de bataille de l'administration est le système informatique PROSELEC, hérité d'un modèle américain et expérimenté depuis plusieurs années dans quelques départements. Avec ce système sophistiqué, les dossiers des contribuables sont comparés à un profil-type de fraudeur déterminé par analyse statistique.

Sont pris en compte les éléments qui comportent un risque de fraude supérieur à la normale : les déductions pour personnes à charge, les dépenses effectuées pour économiser l'énergie, les déductions d'assurance-vie... Une liste qui constitue un étonnant paradoxe : toutes ces déductions fiscales incitatives, les pouvoirs publics en encouragent d'un côté l'utilisation par le contribuable et s'en servent de l'autre pour mieux traquer les fraudeurs...

En effet, tout dossier qui se rapprocherait du profil-type risque la fameuse VASFE (Vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble), la procédure de vérification la plus complète et la plus redoutée. Malgré des résultats certains — les dossiers ainsi choisis aboutissent plus souvent que les autres à un redressement — l'administration semble abandonner l'idée d'une généralisation du système PROSELEC, son coût s'avérant trop élevé. Ainsi les efforts déployés par l'administration pour rationaliser les choix des dossiers à vérifier au niveau national restent d'un effet limité. Les vérificateurs essaient d'en reprendre partiellement le contrôle. Il est vrai que cette opération ne les laisse pas indifférents. Du montant des redressements qu'ils infligent dépend non pas leur rémunération directe — contrairement à une rumeur bien établie — mais leur notation en fin d'année, elle-même déterminante pour leurs promotions et le calcul de la prime annuelle dont le montant ne dépasse pourtant pas en moyenne un mois de salaire. C'est dire que les perspectives de redressement attachés à un dossier sont pour eux un critère de choix important. Cette liberté « officieuse » est peu connue des contribuables... car les vérificateurs ne s'en vantent pas. A la question rituelle du contribuable vérifié : « *Pourquoi moi ?* », il est facile de répondre : « *Je ne sais pas, c'est tombé sur vous...* »



J.-Y. H.

Lettres de dénonciation

C'est à ce stade que certains contrôleurs utilisent les lettres de dénonciation qu'ils reçoivent : presque toujours anonymes, mais derrière lesquelles on reconnaît souvent la maîtresse délaissée, le concurrent jaloux et, de plus en plus, le cadre licencié. Ou tout simplement le « révolté » qui signe « *un homme qui en a marre de payer pour les autres...* » Ces indicateurs amateurs, ou plutôt ces « *aviseurs* » comme on les appelle à la D.G.I., *le code général des impôts* en prévoit la rémunération : 100 F minimum ! Elle ne concerne généralement pas les dénonciateurs occasionnels — qui préfèrent l'anonymat à l'appât du gain — mais les indicateurs « patentés » travaillant à plus haut niveau, notamment pour la Direction nationale des enquêtes fiscales (D.N.E.F.) : leur rémunération peut alors atteindre 1 % du montant du redressement...

Le mythe du « vérificateur shérif » imposant ses conditions à *un contribuable désarmé* est tenace. Il est vrai que les procédés parfois inquisitoriaux qu'il utilise contribuent à créer ce climat. « *Je regarde, lorsque je suis en visite chez un contribuable, comment il est habillé, les journaux qui traînent. Cela permet de mieux le situer* », explique un vérificateur. La mise en condition initiale de la future victime doit lui faire croire qu'on dispose d'un dossier complet sur lui. Ainsi un autre se félicite d'être en province : « *Quand je vais voir un commerçant, je lui dis d'emblée qu'il a refait sa vitrine à telle date ou qu'il a marié sa fille à telle autre. Cela fait son effet...* » Pendant la vérification, une observation attentive de l'interlocuteur permet parfois des découvertes intéressantes : un contrôleur psychologue aime bien feuilleter les livres de comptes avec le contribuable vérifié : « *En tournant une page « sensible » je sens parfois nettement son soulagement*, explique-t-il, *alors je reviens en arrière...* »

Panique

Ces techniques font partie du métier mais contribuent souvent à entretenir une terreur panique chez le contrôlé. Au point que celui-ci est parfois prêt à accepter les yeux fermés et à n'importe quel prix l'aide du premier charlatan venu qui lui proposerait ses talents. L'un d'entre eux a ainsi soutiré des sommes importantes à plusieurs pizzerias d'un arrondissement de Paris. Sa technique : faire valoir des « introductions » fictives dans l'administration, en tant qu'ancien inspecteur, pour « écarter » la menace de contrôle qui pèserait sur les intéressés... moyennant une confortable rémunération ! Un procédé qu'un escroc, arrêté récemment, a utilisé pendant des années en soumettant à un véritable racket des hôtels-restaurants dans le centre de la France.

Un ancien vérificateur distingue deux espèces de contribuables très différentes « *Il y a ceux qui essaient systématiquement de vous rabaisser. Par exemple ce chirurgien qui un jour a pris soin de me recevoir dans sa clinique, en blouse, l'air pressé, juste au moment d'une opération, et qui m'a proposé d'y assister comme une faveur. D'autres, en revanche, se « misérabilisent » en s'habillant n'importe comment, vous reçoivent comme un hôte de marque et vous flattent comme un prince* ».

(Lire la suite page IV.)

Le Monde Dimanche d'Été

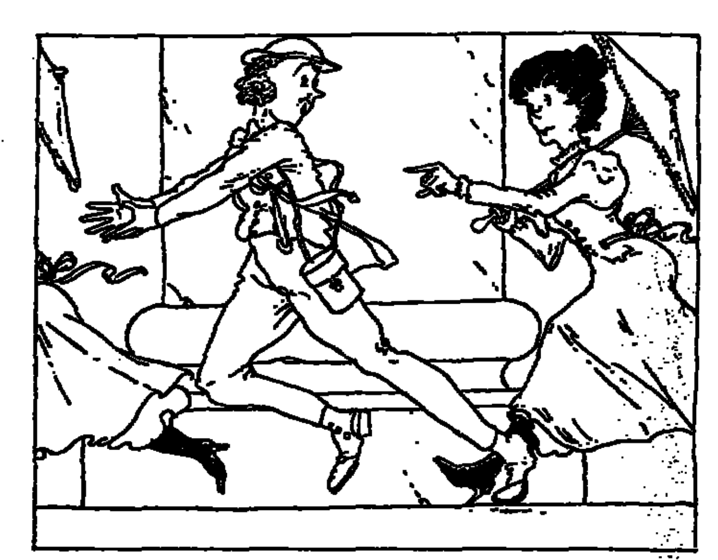
ou des moyens proposés
par le supplément dominical du Monde
pour aider ses lecteurs
à traverser gaiement
la triste période des vacances.



12 NUMÉROS D'ÉTÉ. Où, à partir du 21 juin et jusqu'au 6 septembre, Le Monde Dimanche entraînera ses fidèles lecteurs de surprise en étonnement. Outre ses rubriques habituelles, ils découvriront avec ravissement…



PARIS A CROQUER. Où l'on verra le scénariste Pierre Christin flanqué de ses amis dessinateurs promener sur des lieux familiers un regard pénétrant. Du mystère et de l'imprévu en plein Paris !

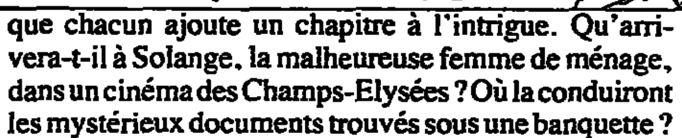


CLAIRE COMMENT ? Où l'on verra ensuite le romancier Claude Courchay poursuivre dans une quête aussi acharnée que fantaisiste une certaine Claire, parmi les communards de Provence, les femmes battues d'Alsace, les légionnaires d'Aubagne…





LE FEUILLETON DES DOUZE. Où tel le furet du bois-joli, une histoire entamée par un illustre académicien rebondira entre les mains de onze autres écrivains. La tâche se complique au fur et à mesure

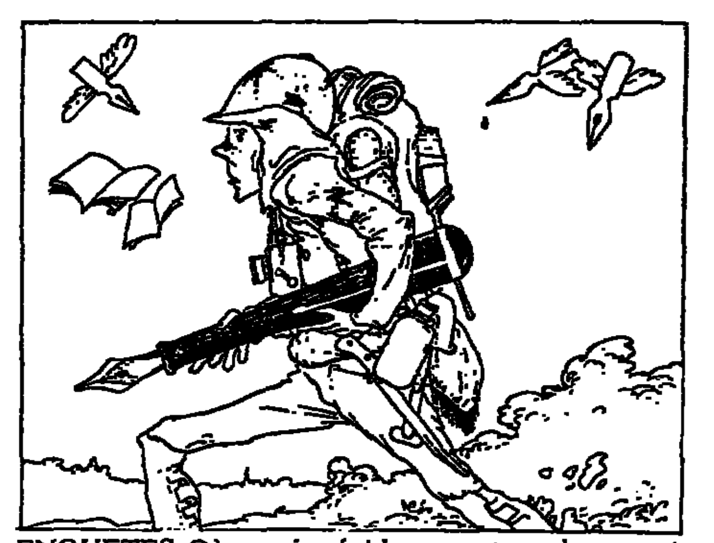


que chacun ajoute un chapitre à l'intrigue. Qu'arrivera-t-il à Solange, la malheureuse femme de ménage, dans un cinéma des Champs-Elysées ? Où la conduiront les mystérieux documents trouvés sous une banquette ?

Avec Mmes Françoise Mallet-Joris, Catherine Rihoit, et MM. Henri Troyat, Pierre-Jean Remy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Eric Orsenna, Rafaël Pividal, Poirot-Delpech.



CONVERSATIONS. Où le silence est d'or pour le journaliste : que peuvent bien se raconter, quand ils se rencontrent, des publicitaires, des footballeurs, des féministes ? Paroles profondes de la France à l'état brut…



ENQUETES. Où nos intrépides reporters chasseront les chasseurs de trésors, déterreront leurs racines généalogiques, iront bronzer à la ferme et retrouveront (peut-être) leurs esprits dans les stages psy.



SPORTS D'ETE. Où le lecteur connaîtra l'éternel retour du boomerang, la brève rencontre des arts martiaux, la mélodie en sous-sol des spéléos, la chevauchée fantastique du cyclo-tourisme.



GÉOGRAPHIE VÉCUE. Où des écrivains hispano, turco, nippo, italo, germano… et même francophones décriront un morceau de terre qui est aussi un morceau de leur vie.



BD : MONDOVISIONS. Où une douzaine de dessinateurs cloueront sur quatre planches hebdomadaires leurs visions de nos lendemains : Bilal, Caillon, Claveloux, Comes, Dimitri, Druillet, Fred, F'Murr, Martens, Tardi, Ted Benoît et Martin Veyron.

ABONNEMENTS VACANCES

France	15 jours : 60 F		1 mois 1/2 : 139 F
	3 semaines : 79 F		2 mois : 178 F
	1 mois : 100 F		3 mois : 256 F

(pour les tarifs d'abonnement à l'étranger, veuillez nous consulter).

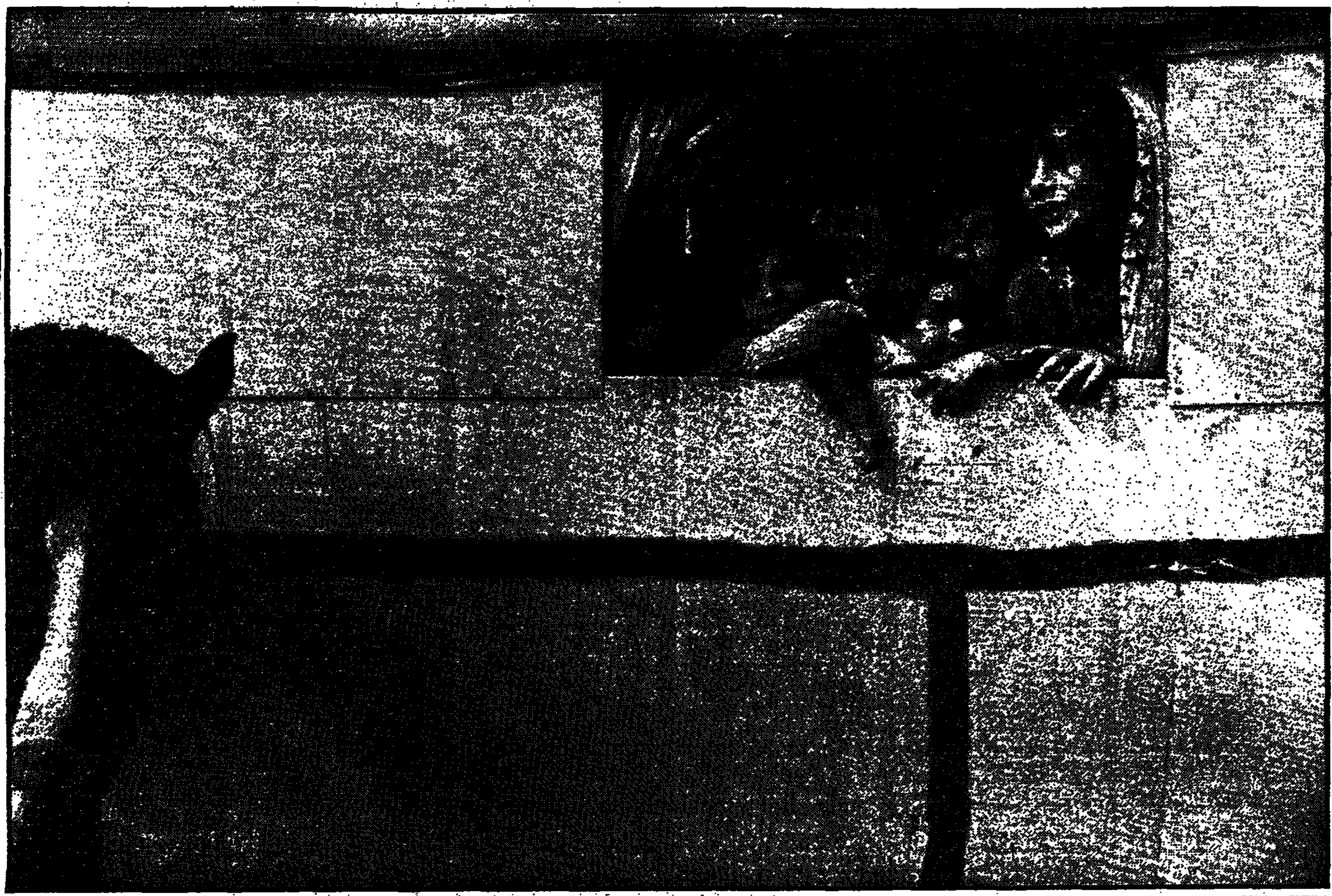
Pour recevoir régulièrement Le Monde à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à :

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Nom : ………………………… Prénom : …………
Rue : ………………………… N° : ………
Ville : ………………………… Code Postal : ………
Je m'abonne au Monde pendant les vacances pour ……………
du ……… au ……… Versement joint : ……………



هكذا من الاصل



J.K./MAGNUM

VIES

Le Père des gitans

Diriger un collège, une communauté, et se faire le compagnon de route et le soutien des gitans : un jésuite d'Avignon, le Père Bernard, mène tout cela de front.

ANNE GALLOIS

EST-CE son côté auvergnat ? est-ce son côté jésuite ? ou bien est-ce tout simplement parce qu'il est comme ça ? le Père Bernard n'est pas un interlocuteur facile. Il lâche les mots au compte-gouttes mais apparemment c'est qu'il n'a rien à dire de plus. On comprendra par la suite qu'il n'aime pas les dialogues tissés de formules toutes faites, d'échanges polis ou de bavardages complaisants...

Cinquante-six ans, une masse de cheveux blancs ; un homme carré, solide et d'un calme apparemment immuable ; la poigne franche, le regard direct, l'air bougon, le physique d'un baroudeur plutôt que d'un membre de la Compagnie de Jésus. Ce qui ne lui déplaît pas. A vingt ans, il se destinait à l'armée. La vocation lui est « tombée dessus ». A vingt-deux ans il choisit les jésuites, un ordre à la dimension de son tempérament : généreux, ambitieux. On comprend que le clergé séculier lui semble *« trop étroit d'esprit »*. Aujourd'hui, il est, encore pour trois ans, le supérieur de la communauté du collège Saint-Joseph à Avignon ; il est aussi et surtout « le Père des gitans ».

Depuis vingt ans, il est à leurs côtés. Durant neuf ans, il a été leur aumônier et, lorsqu'il voyage avec eux, on le prend toujours pour un des leurs, à cause sans doute de son teint mat, et aussi parce qu'il finit par leur ressembler. On lui lance : *« Vous n'allez pas rester leur aumônier ? Ce n'est pas un travail pour un supérieur de jésuites... » « Au contraire*, répond-il, *ça détruit l'image qu'on s'en fait. »*

En 1960, alors qu'il vient d'arriver au collège Saint-Joseph, le Père Bernard veut faire connaissance avec Avignon et tombe, par hasard, en se promenant, sur le quartier de la Balance, jouxtant la célèbre place de l'Horloge. Aujourd'hui rénové, épuré et embelli de boutiques élégantes et de blanches constructions résidentielles, c'était à l'époque le « quartier interdit », celui ou les gitans, les Arabes, les putains vivaient dans une misère noire à 50 mètres des festivaliers. *« En plein festival, j'ai vu une famille qui dormait dehors parce que la maison menaçait de leur tomber dessus. »*

Le père jésuite retourne souvent dans ce quartier. *« J'ai mis trois ans à pénétrer ce monde. Peu à peu, les préjugés sont tombés ; les gitans sont venus chez moi parce qu'ils ont vu qu'il n'y avait pas d'intérêt derrière, que c'était gratuit. »* La Balance rasée, on les réinstalle dans la Cité du soleil un beau nom pour ces H.L.M. complètement inadapté à leur mode de vie. Le Père Bernard fait faire une étude par un architecte qui conclut que les bâtiments s'écrouleront au bout de huit ans ! Alors, on les rase avant. Depuis, d'autres maisons, mieux conçues ont été construites pour les recevoir.

Pour pouvoir accueillir ou héberger ceux qui viennent le trouver, le Père Bernard s'installe au 68 de la rue des Lices, à côté du collège. *« La communauté est engagée avec moi ; d'ailleurs mon second est un jésuite. »* Révolté par la situation faite aux gitans et voyageurs (1) il fonde l'Association des amis de la route qui existait déjà dans d'autres départements car *« pour parler avec les autorités, il faut une base légale »*. En Avignon, elle comprend une dizaine de membres qui, tous, doivent accepter de recevoir les gens de la route chez eux, ce qui en élimine pas mal qui se contentaient de venir aux réunions... *« Le monde gitan est une plate-forme extraordinaire parce que tous les problèmes de l'existence s'y posent. Il faut rencontrer le maire, l'instituteur, le comité de quartier... »*.

Habitués à se débrouiller seuls, les gitans ne comprennent pas que d'autres s'intéressent à eux : *« Ça leur paraissait impensable qu'on prenne leur parole au sérieux »* ; même attitude de la part des autorités : *« La première fois que je les ai amenés à la mairie, on s'est demandé si j'avais toute ma raison ! »*

Il faudra douze ans pour persuader les premiers de se prendre en main et de fonder leur propre association, celle des « gitans et voyageurs », l'un d'eux en est le président.

D'autres marginaux permanents ou provisoires, évidemment, ont entendu parler du Père Bernard et comme il ne veut pas faire du *« racisme à l'envers »*, il accueille tout le monde : des harkis, des vietnamiens, des Africains, des chômeurs français... Il ne veut bien sûr ni leur « faire la charité » ni les consoler, mais partager leur vie, faire que des gens aussi différents que des Asiatiques ou des Arabes *« apprennent à se connaître, à s'accepter et à s'apprécier en se mettant au service les uns des autres »*. Après tout, c'est là le but de toutes les communautés mais si celle-ci connaît moins de difficultés à se maintenir c'est que ses *« membres sont pris dans un certain climat, un certain style de vie »* ; un climat chrétien bien sûr mais sans le vieil esprit missionnaire. On répond évidemment à ceux qui posent des questions sur la foi mais on fiche la paix à ceux qui ne veulent rien entendre.

Au « 68 », ils sont une dizaine, *« momentanément dans une situation difficile »*, à occuper la grande maison délabrée, pas confortable mais vivante et accueillante : Vietnamiens, Laotiens, gitans, un couple de Français, un adolescent de seize ans en fugue qui vivait dans une cave de H.L.M. Le week-end, les anciens ou les amis viennent partager le repas ou dire bonjour ; des élèves du collège servent de répétiteurs à ceux qui ne parlent pas français... La maison semble bien, comme le souhaite son hôte, *« un véritable carrefour des nations, un lieu de rencontre et d'amitié »*. Le « 68 » pourtant, est difficile à définir. Ce n'est pas un foyer, ni un centre d'hébergement, ni un organisme officiel ; il n'y a pas de structure fixe, pas de statut. Disons que c'est une maison et que n'importe qui dans le besoin peut venir s'y installer pour une période indéterminée : *« la base est d'abord le partage »*. Pas de tâches fixées à l'avance, pas de règlement, pas de chef, mais un pilier : le Père qu'on nomme comme cela, tout simplement. Ici, pas de curé-copain qu'on appelle par son prénom. Les gitans comme les Asiatiques trouveraient cela bien peu respectueux. Alors paternaliste, le Père ? *« Qu'est-ce que je suis ?... C'est vrai que je suis un peu au centre, je suis celui à qui on vient demander conseil... mais je n'aime pas qu'on me mette dans une catégorie. Je suis moi, c'est tout. J'essaie surtout d'entretenir des paroles de vérité, qu'on puisse dire ce qu'on pense et qui on est sans que cela tourne au drame parce que les gens ne sont pas habitués à ça. »* Financièrement, la maison est soutenue par des communautés chrétiennes.

« C'est cette absence de structure qui fait que j'ai une totale liberté d'action. » Exemple : l'autre jour, la police téléphone au Père : pourrait-il se charger d'une espagnole et de ses deux enfants ? Ils ont passé la nuit au « 68 » et ont voulu repartir le lendemain. Par contre, un couple de Laotiens a vécu un an ici avant de s'installer ailleurs. Les seules réalités prises en compte sont les possibilités d'hébergement du moment et les besoins de ceux qui viennent frapper à la porte. *« Je veux que les gens puissent venir là pour s'exprimer et savoir qu'ils seront écoutés. Même si la communication est parfois difficile entre des gens qui sont tellement différents, ils se rejoignent au niveau de la fraternité. Par exemple, en ce moment, c'est une Algérienne qui gratte les murs de l'appartement que va habiter le couple laotien. »*

Au cours d'une émission télévisée, on a demandé au Père Bernard : « Si les jésuites placent des pions partout, est-que ce n'est pas pour mieux récupérer ? ». Il a rétorqué : nous répondons à l'appel des hommes. *« C'est un choix évangélique. Si les commerçants étaient les plus délaissés, c'est vers eux que nous irions. Il y a des hommes qui ne sont pas reconnus comme tels, et cela on ne peut pas l'accepter »*. ■

(1) Le terme « gitans » regroupe les populations d'origine nomade ; celui de « voyageurs » tous ceux qui vivent en caravane.

La fraude fiscale

(Suite de la première page.)

Le premier échange de paroles situe l'atmosphère dans laquelle se déroulera le contrôle. Les attitudes sont diverses : la fausse innocence : « *Monsieur, vous arrivez dans une maison de verre qui vous est ouverte* » ; l'intimidation stupide : « *Vous pouvez me redresser autant que vous voulez, de toute façon je ne paierai rien !* », une réaction que rencontre fréquemment ce vérificateur : « *A croire que c'est nous qui touchons les rappels. Et même rares sont les gens qui font la différence entre nous et le percepteur...* » Enfin, plus subtile : « *Je joue au bridge avec votre directeur* », s'entend parfois dire cet inspecteur d'une ville moyenne de province qui s'amuse à répliquer du tac au tac : « *Je sais, c'est précisément lui qui m'envoie...* »

Autant de réactions dont la maladresse traduit le caractère encore mystérieux et redoutable que représente aux yeux du contribuable le personnage du contrôleur. Mais une telle peur est-elle vraiment justifiée ? Certes, le contrôleur possède au moment de la vérification un pouvoir d'interprétation important qui s'ajoute à celui de son propre service, car toutes les situations sont loin d'être réglées par les 2 022 articles du Code général des impôts et les milliers de décrets d'application, de circulaires et de directives ministérielles. La marge de manœuvre du contrôleur, ce sont tous les problèmes d'estimation des frais professionnels, de ventilation des locaux à usage professionnel et d'habitation... Des sujets qui constituent le « contentieux moyen ». Egalement du ressort du contrôleur : l'estimation de la bonne ou mauvaise foi du contribuable redressé qui jouera sur le montant des rappels. Un arbitrage que certains contrôleurs cherchent à compenser par des principes parfois un peu rapides : « *Pour moi, tout ce qui est minoration de recette, c'est de la mauvaise foi. Tout le reste, c'est l'interprétation de la loi, c'est de la bonne foi* », explique un inspecteur.

Piège à fisc

Mais ce pouvoir d'interprétation, s'il rend le vérificateur puissant, l'expose aussi aux influences et aux manipulations. Non spécialisés, leur principale faiblesse c'est une connnaissance souvent mauvaise ou imprécise de l'activité du contribuable vérifié que ce dernier s'empresse de lui rappeler. « *En une séance, on me répète peut-être une douzaine de fois que je n'y connais rien* », explique un agent spécialisé dans les exploitations agricoles. Leur moyen de défense c'est la monographie : une étude détaillée au plan national de l'activité d'une profession. Mais certaines professions n'en ont pas.

En vérité, le vérificateur n'est pas aussi désarmé, car le bluff peut jouer dans les deux sens : « *Au début de l'entretien, on est souvent sondé sur nos connaissances techniques. Parfois même ils sortent à dessein une énormité. Si vous ne réagissez pas, ils savent à quoi s'en tenir* », explique un habitué des petits patrons. S'il existe pendant la vérification, ce mythe largement répandu chez les contribuables du vérificateur omnipotent demeure et même s'accroît après. Seuls quelques contribuables bien informés ou bien organisés exploitent intelligemment les larges possibilités offertes par les procédures contentieuses.

Ainsi, il y a quelques années, les taxis parisiens, sur consigne de leurs syndicats, allaient tous en commission pour remettre en cause leurs forfaits. Mais dans ce domaine le fisc se heurte aussi à des initiatives individuelles. Il y a quelques années, un notaire a attiré le fisc dans un piège machiavélique : en contestant la méthode comptable employée pour le calcul d'un redressement de 350 000 F, il incite le vérificateur à utiliser une autre méthode aboutissant à un redressement à peine inférieur au premier. Et le notaire de brandir alors l'article 1649 septies B du Code général des impôts, selon lequel, « *lorsque la vérification de la comptabilité pour une période déterminée au regard d'un impôt ou d'une taxe est achevée, l'administration ne peut procéder à une nouvelle vérification de ces écritures au regard des mêmes impôts ou taxes et pour la même période.* » Une affaire qui se termina devant le Conseil d'État, qui prononça l'annulation pure et simple du redressement ! De la moralité ambiguë de certaines jurisprudences...

Le recours devant les instances compétentes ne constitue pas la seule possibilité du contribuable en voie de redressement. En dépit des apparences, une négociation peut s'ouvrir directement avec le vérificateur. La raison en est simple : « *Faire monter un dossier en commission, cela représente plusieurs jours de travail en plus,* explique un inspecteur. *Alors, si le contribuable me propose 17 millions sur un redressement de 20, j'accepte.* » La marge de manœuvre d'un vérificateur est cependant réduite : le montant annuel des redressements infligés entrant pour une part importante de sa notation, le vérificateur n'a pas intérêt à lâcher trop de lest sur un dossier qu'il sent « verrouillé ». Mais un contrôleur qui « fait du contentieux » à l'excès n'est pas bien noté. Un juste milieu que le contribuable doit savoir trouver dans la négociation.

Curieux fonctionnaire

Soumis aux exigences souvent contradictoires de sa hiérarchie, le vérificateur est un personnage qui est d'autant plus difficile à appréhender que sa psychologie

J.-Y. H.

Les jeux de l'influence

Moins visible que la fraude, la dimension collective par laquelle certaines catégories sociales organisées agissent directement sur les décideurs en matière d'impôt n'en est pas moins une autre forme de fuite devant l'impôt. Il est vrai que, dès lors que l'action est organisée, ce n'est plus de la fraude mais de l'évasion. Or la matière fiscale est particulièrement propice à l'exercice du « lobbying ».

A l'Assemblée nationale, les « attachés parlementaires » délégués par les organisations professionnelles les plus puissantes défendent jalousement les intérêts de leurs mandants. Leur rôle : sur les dossiers qui les concernent, essayer de faire passer des amendements rédigés par leurs soins aux différentes étapes de l'élaboration d'un projet de loi (auprès du déposant de la commission qui l'étudie et des députés qui le discuteront). Une forme de « clé en main » qui donne parfois des résultats surprenants : lors du débat sur la loi de finances de 1979, deux amendements strictement identiques pour la défense des bouilleurs de cru furent déposés l'un par un groupe de députés U.D.F.-R.P.R., l'autre par trois députés communistes... Preuve que, dès lors qu'il s'agit d'intérêts sectoriels, les clivages politiques cèdent le pas.

Leur objectif : abolir les ordonnances de 1960 qui ont limité la possibilité de distiller 10 litres d'alcool pur en franchise d'impôt aux seuls récoltants qui en étaient bénéficiaires à cette date, sans que ces derniers puissent transférer ce droit à leurs enfants. D'où une extinction progressive d'un privilège considéré souvent comme un des moteurs de l'alcoolisme en France. Et une réaction de plus en plus vive des intéressés : par la fraude (combien de grands-pères morts depuis des années continuent de distiller leurs 10 litres !) et par des groupes de pression particulièrement actifs qui depuis quelques années interviennent systématiquement lors du débat sur la loi de finances.

Cependant, un des exemples les plus frappants d'action des groupes de pression en matière fiscale reste celui de la loi sur les plus-values et en particulier l'article 6 qui comporte toutes les exonérations. Sur ce seul article, cinquante et un amendements avaient été déposés, « *c'est-à-dire cinquante et une exonérations pour des catégories particulières sur un impôt qui n'existait pas encore* », ironise un député. Le résultat : de nombreuses exonérations ont été retenues, derrière lesquelles on reconnaît l'action des lobbies les plus actifs, des propriétaires forestiers à l'industrie automobile...

« *Quand je pense qu'on prend l'administration fiscale responsable de la complexité des textes !* » soupire un haut fonctionnaire. Au contraire, le gouvernement oppose souvent une résistance qui donne lieu parfois à des parties de bras de fer prolongées. Celle qui l'a opposé à la Fédération des retraités civils et militaires, un groupe de pression influent — sur l'extension aux retraités de l'abattement de 10 % accordé aux salariés, — a duré plusieurs années. La justification en était douteuse : en dehors des dépenses de santé déjà remboursées par la Sécurité sociale, les « frais de vieillesse » supportés par les retraités sont-ils vraiment du même ordre que les frais professionnels des salariés ? Cependant une action efficace permet de faire adopter fin 1977 ce texte qui prévoyait pourtant un plafonnement de la déduction à 6 000 F, aujourd'hui portée à 6 700 F. L'histoire se serait arrêtée là si la rédaction du texte n'avait laissé planer une ambiguïté : le plafonnement s'appliquait-il par personne ou par déclaration ?

L'administration adopta naturellement l'interprétation restrictive : une circulaire destinée aux services fiscaux prévoyait d'appliquer une seule fois la déduction par couple. La réaction fut vive : « *Ce fut terrible,* se souvient un député, *nous avons été complètement noyés sous le courrier !* » Un raz de marée de protestations organisé par la Fédération, contre lequel l'administration a quand même résisté un an avant de céder.

Mais indépendamment du jeu des groupes de pression, le système législatif lui-même génère des inégalités fiscales en favorisant certaines catégories socio-professionnelles actives et connues. A l'origine, le mécanisme de la compensation prévu par la Constitution de 1958 : pour être « recevable », une proposition de loi diminuant une recette existante doit prévoir une compensation en créant une ressource nouvelle au moins équivalente. En clair, le député qui veut alléger la charge fiscale d'une catégorie de contribuables doit trouver un « gage » en alourdissant la charge d'une autre catégorie. Pour l'ex-opposition, la tâche était facile : la suppression de l'avoir fiscal, de la loi Monory, la création d'un impôt sur le capital, ont été utilisées en permanence ; portant sur des sommes extrêmement élevées, ils permettent de gager pratiquement n'importe quelle mesure.

Trois cent dix-sept dérogations

La position de l'ex-majorité était autrement délicate : « *Il faut trouver de petites taxes touchant des catégories sociales nombreuses mais très diluées* », expliquait un député. D'où les gages traditionnels utilisés dans ce cas, notamment l'augmentation des droits sur les tabacs ou de la taxe sur les conventions d'assurance automobile. Qui penserait que ces 9 % supplémentaires payés sur la facture d'assurance ne doivent pratiquement leur existence qu'aux principes législatifs de la V[e] République ? Il est vrai qu'il s'agit d'un gage idéal : calculé sur des sommes extrêmement importantes, il suffit de l'augmenter de quelques points pour obtenir des montants élevés. Une hausse d'autant plus indolore qu'elle n'est payée qu'une fois par an. Et que les Français ne feraient-ils pas pour leur automobile...

Pourtant une innovation risque cette année d'attirer l'attention des députés sur d'autres victimes que les fumeurs ou les automobilistes : il s'agit du supplément au projet de loi de finances pour 1981 recensant et chiffrant les « dépenses fiscales » : à savoir, trois cent dix-sept mesures dérogatoires dont bénéficient certaines catégories de contribuables. On y apprend le coût des multiples déductions fiscales par nature d'impôt : du très coûteux système du quotient familial (16,7 milliards) à l'exonération d'impôt sur le revenu pour le complément de rémunération que représente la fourniture gratuite d'un logement aux gendarmes (25 millions)...

Un tel document constitue de la part de l'administration fiscale une initiative louable et courageuse vers plus de vérité fiscale. D'abord, il donne un ordre d'idée du montant que représentent les phénomènes d'évasion fiscale ; mais surtout ce document permettra aux députés de choisir en « libre-service » des gages adaptés aux amendements qu'ils proposent.

Si les organisations professionnelles n'ont qu'un rôle « consultatif » auprès du Parlement, elles sont, pour certaines professions, étroitement associées aux procédures de décision de l'administration fiscale. Pour les chauffeurs de taxi, les apparences sont sauves : chaque taxi négocie individuellement son forfait avec l'administration. En fait, la base de la négociation résulte de négociations directes entre l'administration fiscale et les organisations professionnelles.

Le cirque des agriculteurs

Le système est beaucoup plus officiel dans l'agriculture, seule profession qui bénéficie du régime du « forfait collectif » : au niveau de chaque département, les bénéfices moyens à l'hectare qui servent de base à l'évaluation des forfaits sont déterminés par une commission où siègent des représentants de l'administration et de la profession agricole. La procédure dure plusieurs mois : à partir d'octobre, chacun fournit ses dossiers pour une réunion officielle de la commission vers la mi-février ; les séances en sont houleuses : « *C'est un vrai cirque,* explique un représentant de l'administration, *les agriculteurs prennent leurs dossiers en claquant la porte, sachant très bien qu'on va aller les rattraper dans le couloir. Et pourtant, c'est du cinéma : ils connaissent notre fourchette de négociation avant la séance. La vraie négociation s'est faite plusieurs semaines avant, directement entre le ministère et les organisations professionnelles...* »

Le cadre de la négociation est significatif du rapport de forces : « *On ne peut quand même pas les recevoir ici* », explique un inspecteur des impôts d'une ville moyenne en montrant la seule salle de réunions de l'hôtel des finances : un local modeste avec quelques bureaux d'écoliers qu' « *on est prié de remettre en place en s'en allant* », précise une affichette ; « *alors on va « chez eux », à la maison de l'agriculture* » : un bâtiment moderne qui abrite la fédération locale, le centre des jeunes agriculteurs, la chambre d'agriculture, et dont les nombreuses salles de conférence feraient pâlir les diplomates internationaux : climatisation, tapis vert, micros incorporés... Sans en être directement la cible, même le vérificateur de base est confronté aux moyens de pression d'une profession hyperorganisée.

C'est ainsi qu'en 1976 certains centres d'impôt reçurent des dizaines de requêtes individuelles visent à faire annuler par le tribunal administratif une modification opérée par l'administration des modalités de calcul de la déduction pour pertes de récoltes. « *C'était le même formulaire préparé par le syndicat, certains n'étaient même pas signés* », se souvient un inspecteur qui reçoit un jour un agriculteur brandissant, furieux, un avis de dégrèvement de 3 000 F qu'il avait reçu de l'administration : « *Il croyait que c'était un rappel et pour cause : il n'avait jamais demandé de dégrèvement. Le syndicat l'avait fait pour lui, ce qui ne l'empêcha pas, découvrant son erreur, de questionner : il n'y a que cela ?* » Rien d'étonnant dès lors que les confusions soient fréquentes entre formulaires de l'administration et formulaires de la fédération qu'on va souvent demander... à l'hôtel des finances !

Les conséquences d'une telle maîtrise des techniques du lobbying à tous les niveaux apparaissent clairement dans le rapport de 1980 du Conseil des impôts sur l'imposition des bénéfices agricoles. D'abord, au niveau du forfait, « *pour les exploitations de polyculture, les barèmes forfaitaires (...) restent en moyenne deux fois plus faibles que les résultats réels* ». Mais le rapport nous rassure aussitôt ! « *La sous-estimation des bases imposables a diminué au cours des dernières années* »...

Plus significative encore de la force du lobby agricole et de sa facilité d'adaptation est la façon dont celui-ci a su s'accommoder de la grave menace que représentait la réforme de 1972, modifiée en 1977 : les exploitations agricoles réalisant sur deux années consécutives des recettes moyennes supérieures à 500 000 F sont exclues du régime forfaitaire et sont assujetties soit au régime simplifié d'imposition (jusqu'à 1 million de francs) soit au régime réel normal (au-dessus de 1 million de francs). L'objectif de la réforme : « *Rapprocher les modalités d'imposition des exploitations agricoles importantes de celles des commerçants et des industriels, en vue d'assurer une plus grande équité des contribuables devant l'impôt.* » En fait, la pression du lobby agricole eut tôt fait de transformer la menace... en une nouvelle forme d'évasion, de nombreuses dispositions supplémentaires s'étant greffées à ce régime en théorie moins favorable.

Comme l'expose le rapport du Conseil des impôts : « *L'objectif de rapprochement des conditions d'imposition des entreprises agricoles et des entreprises individuelles et commerciales n'a été que partiellement atteint : bien plus, la « création du régime simplifié » marque la mise en place d'un système d'imposition spécifique à l'agriculture. Par ailleurs, les mesures prises ont, dans certains cas, abouti à une diminution sensible du niveau du bénéfice imposable.* » Diminution qui a fait du bénéfice réel un régime aussi intéressant que celui du forfait...

هكذا من الإهمال

est complexe. Curieux fonctionnaire : sans horaire ni lieu de travail imposés, il n'est tenu que par des objectifs annuels en termes de nombre de dossiers vérifiés et de montant des redressements. Il faut le reconnaître : du fonctionnaire, certains vérificateurs ont adopté la mentalité dans ses aspects rebutants : l'étroitesse d'esprit qui peut les amener à imposer des redressements à des sociétés en faillite ! « *On a moins de problèmes avec eux parce que, de toute façon, ils ne payent pas, et cela compte quand même dans les objectifs...* » Une attitude favorisée par la distinction qui existe entre la fonction d'inspecteur qui établit l'impôt et le percepteur qui le recouvre effectivement..

Hérité du fonctionnaire également, un formalisme parfois excessif et borné qui les conduit à limiter leur contrôle à la bonne tenue apparente de la comptabilité. « *J'ai tendance à accepter d'office un taxi qui me présente un carnet où il aura noté chaque jour les courses qu'il a faites, même s'il l'a rédigé entièrement la veille du jour de ma visite* », explique un agent spécialisé dans le secteur de l'artisanat. Une attitude qui favorise les fraudeurs habiles et pénalise les fraudeurs involontaires ou ignorants de leurs obligations en matière de tenue de comptabilité. Alors même qu'un rapport du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) souligne qu' « *une comptabilité peut être formellement complète et apparemment cohérente tout en étant minorée dans la plupart de ses éléments* ».

A leur compte

Peu motivés, ces vérificateurs auront tendance plus facilement que les autres à « sauter le pas » pour se mettre à leur compte comme conseillers fiscaux ou *pour rentrer dans les entreprises*. Un phénomène réel, mais qui est loin de l' « hémorragie » qu'on évoque parfois ; à cet égard, le rapport de la D.G.I. souligne que « *si cette situation n'est pas alarmante globalement, elle doit cependant retenir l'attention dans quelques directions où les départs sont plus nombreux : à la direction des vérifications nationales, en permanence en contact avec les états-majors des grandes entreprises, les départs annuels sont de 4 % environ* ». Malheureusement pour les contribuables, la plupart des vérificateurs n'appartiennent pas à cette catégorie, loin de là.

Un inspecteur des impôts les voit au contraire « *motivés, consciencieux, fortement syndiqués.. et plutôt de gauche* ». La confrontation permanente avec les contribuables dont la position sociale est généralement mieux assise suscite alors chez eux une tout autre motivation consciente ou inconsciente : non plus d'intégrer le système mais au contraire d'utiliser le pouvoir dont ils disposent pour redresser des inégalités qu'ils sont bien placés pour déceler. Une attitude parfois confortée par le sentiment de ne pas être suffisamment soutenus dans leur action par l'administration. Par exemple, quand cette dernière leur donne la consigne explicite – comme ce fut le cas il y a quelques mois – de ne plus envoyer ni avis de vérification ni notification de redressement un mois avant les élections (2). Cette prudence politique qui provoque régulièrement l'indignation syndicale incite paradoxalement certains à mettre à profit cette période pour multiplier les notifications !

Visite anonyme

La visite anonyme de l'établissement avant la vérification est souvent très instructive : « *C'est souvent le seul moyen de trouver quelque chose d'intéressant*, explique un vérificateur. *Une commission rogatoire pour faire une perquisition, on ne peut l'obtenir que lorsqu'on a déjà des indices sérieux. Et pour les visites normales, il faut prévenir le « client »...* » Curieusement, la loi ne prévoit pas de délai à cet égard : « *Rien n'empêcherait un vérificateur de prévenir dix secondes à l'avance* », observe un conseil fiscal. Une pratique qui reste toutefois exceptionnelle.

« *Quand je dois vérifier un restaurant ou un café, j'y vais toujours avant incognito*, explique un inspecteur. *Mais on ne peut pas le mettre sur la note de frais...* » Pourtant, c'est un bon moyen pour repérer ceux qui font l'addition sur un coin de nappe et réclament la T.V.A. ! Ou pour déceler dans les cafés la fraude du « *chemin de fer* » : le même ticket de caisse non déchiré ressert pour d'autres clients...

Inconnu aux impôts

Les possibilités de fraude que permet la dégradation relative du fonctionnement interne des services fiscaux, les possibilités de « négociation » qu'autorise la situation des vérificateurs commencent à être connues et exploitées par quelques mauvais esprits. Mais une partie non négligeable des fraudeurs importants sont en fait acculés à la fraude. Ainsi, les liaisons entretenues par certains contribuables mariés sont à l'origine d'un pourcentage important de fraude : « *Une maîtresse, il faut parfois que le contribuable l'entretienne*, explique crûment un agent, *et qu'il engage des dépenses qui échappent à l'œil inquisiteur de sa femme* », et donc des recettes qui échappent à celui du fisc... Surtout depuis que son épouse peut cosigner sa déclaration.

Il semble cependant qu'un nombre croissant de fraudeurs, conscients des faiblesses de l'administration, cherchent à les exploiter en connaissance de cause. Si certains parviennent à « semer » les limiers de la rue de Rivoli par des déménagements successifs, d'autres estiment plus simple de ne jamais se faire connaître : « *Le problème, c'est de réintégrer le système* », explique Thierry, un informaticien d'une trentaine d'années qui, en dix ans d'activité professionnelle, n'a jamais rien déclaré. Une formule qui lui a donné entièrement satisfaction et qui ne l'a pas du tout empêché d'être inscrit à la Sécurité sociale et de toucher régulièrement les allocations familiales pour ses deux filles... Jusqu'au jour où il a voulu acheter une maison : « *Le vendeur me réclame un avis d'imposition : un obstacle que je n'avais pas prévu*, reconnaît-il. *Pour ma rentrée dans l'atmosphère, je suis en train d'inventer un déplacement de longue durée à l'étranger qui devrait suffire à expliquer mon absence de dossier fiscal.* »

Pour un autre contribuable, le problème n'est pas de se faire oublier, mais, au contraire, de faire vivre, aux yeux du fisc, sa mère *décédée depuis quinze ans*. Un décès régulièrement déclaré aux autorités compétentes mais qu'on a omis de signaler au fisc. Depuis, il rédige lui-même chaque année la déclaration de sa mère défunte ; avec le risque de se tromper et de la voir convoquée par l'inspecteur... ou tout simplement de faire l'objet d'une vérification. Le jeu en vaut la chandelle, selon lui : les droits de succession sont si lourds. Et pourtant, il existe encore des moyens de les éviter, car la suppression de l'anonymat de nombreux placements, les bons de caisse, par exemple, n'est pas pour demain...

La carrière d'un tel « fraudeur opportuniste » s'arrête avec le contrôle fiscal, qui le terrifie et lui ôte toute velléité de récidive. Il en va tout autrement avec le « fraudeur calculateur » qui n'hésite pas à faire un véritable calcul d'espérance mathématique intégrant les « chances » d'être l'objet d'une vérification et le montant du redressement qui pourrait alors lui être infligé. « *Tous mes amis me disent que je suis folle, que je vais aller en prison, mais qu'est-ce que je risque ?* », interroge Laurence, une enseignante dont le passé fiscal est mouvementé. Après son divorce, elle n'a plus rien déclaré pendant quatre ans. Le fisc l'a retrouvée, « *à cause de ma maison* », précise-t-elle (décidément, si les fraudeurs ne devaient pas se loger...). « *J'ai joué l'idiote en disant que je pensais que c'était mon ancien mari qui devait faire la déclaration... Ils m'ont fait payer sur deux ans.* » Une transaction qui l'a beaucoup séduite : depuis sept ans, elle a recommencé à ne rien déclarer et s'en porte bien... jusqu'à présent.

Gagner du temps

Quant au « fraudeur procédurier », il cherche à gagner du temps. Une attitude qui ne se limite pas à l'exploitation de toutes les possibilités qu'offre le contentieux, mais qui commence souvent au moment de la vérification. Un inspecteur s'étonne de la proportion d'accidents et de malheurs qui frappent les contribuables au début des « hostilités ». « *Un contribuable m'avait fait reporter ma visite, car sa vieille mère passait de vie à trépas, et quand je suis venu, quelques semaines plus tard, c'était la plus acharnée à défendre son fils.* » La prolifération de ces « nouveaux fraudeurs » pourrait représenter un danger important pour l'administration. Pour y résister, elle essaie de maintenir son image de marque par différents moyens. Ainsi la menace est-elle entretenue par des « coups » intéressant diverses personnalités et qui bénéficient d'une large publicité (Aznavour, Claude François...)

Autre moyen : la séduction. Qui ne se souvient de cette campagne publicitaire au moment du premier tiers provisionnel où un gendarme expliquait à un automobiliste que ses impôts servaient à élargir la route sur laquelle il circulait ! Seule fausse note : *l'automobiliste n'avait pas* sa ceinture... Le civisme a ses limites. Une telle campagne distille une certaine image de la fraude : celle d'un « fléau national » qui est en fait la résultante de comportements individuels.

Le thème d'une diminution de la pression fiscale a pourtant été exploité lors de la dernière campagne présidentielle, ce qui, pour la Rue de Rivoli, est un danger autrement plus grave que ses problèmes internes.

Car, loin de tuer le système fiscal, ceux-ci sont, en réalité, pour lui, autant de facteurs de conservation. Tant qu'elle occupera son énergie à tenter d'améliorer son fonctionnement – un objectif qui devrait la mobiliser encore longtemps, – l'administration fiscale pourra en effet éviter d'aborder une question menaçante : l'analyse rationnelle du coût du système fiscal qui rapprocherait le rendement d'un impôt des moyens mis en œuvre pour le recouvrir et déceler les fraudeurs. La fraude ne fait-elle pas vivre, en définitive, l'administration fiscale ? ■

(1) Il est vrai que cette tradition contestable remonte à près de vingt-cinq ans, puisqu'elle fut inaugurée par Ramadier, en 1956, après la vague de « poujadisme ».

250 millions de documents par an

Derrière la vérification fiscale, cet événement désagréable et imprévu pour tout contribuable, se cache une machine administrative très sophistiquée, au moins en théorie. A la base, le contrôle sur pièces, qui consiste à effectuer des recoupements entre les déclarations d'un contribuable et les nombreuses informations que les services collectent par ailleurs (déclarations de salaires de l'employeur, relevés de coupons d'actions...).

A cette occasion sont établis des bulletins de recoupement qui sont ensuite orientés vers le dossier du contribuable. Une tâche apparemment simple mais en fait d'une application très difficile, l'augmentation rapide du nombre des contribuables – ils sont passés de cinq millions en 1959 à quatorze millions en 1976 – s'est accompagnée d'un accroissement encore plus rapide de la masse des documents à traiter.

Rédigé par de hauts fonctionnaires de la direction générale des impôts (D.G.I.), un rapport interne explosif évalue leur nombre au chiffre respectable de 250 millions par an !

« *La situation est absurde*, explique M. Gérard Gourguechon, président du Syndicat national unifié des impôts (SNUI). *Des agents établissent des bulletins de recoupement qui seront en partie acheminés vers les services destinataires, en partie classés, puis peut-être incorporés dans des dossiers et parfois utilisés pour opérer des contrôles. D'où il ressort que des agents établissent des bulletins de recoupement qui, en majorité, ne recoupent rien !* » En outre, le manque de moyens conduit les services à délaisser certaines catégories de recoupement : seuls les *relevés de valeurs mobilières supérieurs à 500 F sont transmis* au centre du contribuable. Ce qui ne veut pas dire qu'ils seront nécessairement classés dans son dossier...

Ainsi, de nombreux contribuables ont disséminé leurs titres dans plusieurs banques afin qu'aucun coupon ne dépasse la limite fatidique. « *La prochaine étape devrait conduire à négliger les relevés des coupons inférieurs à 1 000 F*, précise un bulletin du SNUI. *Les titulaires de revenus de capitaux mobiliers attendent avec impatience d'autres relèvements...* » Kafka n'est pas loin ! Les conséquences sont graves, note le rapport de la D.G.I. : « *Le travail de classement est presque toujours inachevé, ce qui conduit l'agent à douter systématiquement de l'exhaustivité de l'information et oblige à l'occasion de chaque consultation de dossier à des recherches supplémentaires soit dans les papiers non insérés, soit auprès d'organismes extérieurs (employeurs, tiers, organismes sociaux...)* ».

D'où une perte de temps qui, compte tenu de la prescription de quatre ans en matière fiscale, limite singulièrement le champ d'investigation du contrôleur. « *Un dossier n'est vraiment complet qu'au bout de deux ans en moyenne*, explique un vérificateur de la région parisienne, *donc je ne peux pas vérifier actuellement les dossiers de 1979 et 1980. Comme avant 1977 il y a prescription, je ne peux plus vérifier que 1977 et 1978 lors d'un contrôle.* » Parfois même, l'administration ne peut plus assurer le classement des informations qu'elle exige des contribuables. « *Déjà, je suis obligé de leur communiquer copie des actes de vente que je réalise*, confie d'un ton morose un notaire, *mais, en plus, ils me redemandent souvent plusieurs années après des informations que je leur ai déjà données.* » Une double maladresse de la part de l'administration : « *Je refuse systématiquement de les donner car, légalement, ils n'ont pas le droit de l'exiger, mais, surtout, je préviens mon client que l'on s'intéresse à lui.* »

La nécessité fréquente pour l'administration de compléter un dossier lors d'un « contrôle sur pièces » a parfois une conséquence fâcheuse : celle d'avertir le contribuable concerné à un stade du contrôle où il n'est pas encore censé être contrôlé. D'où l'intérêt que peut représenter pour celui-ci un bon réseau d'informateurs : son notaire mais aussi son banquier, les banques privées étant à cet égard beaucoup plus disposées que les nationalisées à jouer ce rôle ; ou encore le « téléphone arabe » par lequel les premières victimes d'une profession dans le « collimateur » du fisc préviennent leurs confrères...

Changements d'adresses

Mais, même lorsqu'elle parvient à collecter tous les bulletins de recoupement, l'administration a souvent du mal à exploiter un dossier. D'où l'existence dans le circuit d'information administratif de deux documents parasitaires aux noms évocateurs : le « bulletin orphelin » et le « dossier dormant ». Le premier est un bulletin de recoupement qui n'a pu être inséré dans le dossier de la personne désignée, ce dossier n'existant pas ou les services n'ayant pas les moyens de le retrouver. Le rapport de la D.G.I. évalue leur nombre à plus de 5 millions... Le « dossier dormant » est un dossier correspondant à une personne antérieurement prise en compte pour lequel il y a ensuite une rupture d'imposition apparente ou de suivi : soit que le contribuable ait disparu, soit que son dossier n'ait pas été rattaché à son nouveau lieu d'imposition.

Le rapport évalue le nombre de ces « dossiers dormants » entre 1,2 et 2 millions. Certes, tous ne correspondent pas à des contribuables « égarés » qui ne paient pas : parmi les causes possibles, on relève le non-enregistrement par l'ancien service du changement de domicile d'un contribuable qui dispose d'un dossier dans le nouveau. Le rapport estime à cet effet que, « *sur 1 300 000 adresses qui doivent être mises à jour chaque année, le retard moyen est de trois ans sur l'événement, ce qui conduit à l'existence d'un stock important d'adresses erronées dans la documentation. Aussi le suivi du contribuable d'une année sur l'autre, et plus particulièrement dans les changements successifs de domicile, est-il de plus en plus mal assuré et repose désormais, notamment dans les grandes agglomérations, sur la sincérité des contribuables. L'existence de manœuvres organisées pour échapper à l'impôt ne fait plus aucun doute, et le service reste le plus souvent désarmé devant de telles situations* ». D'autant que l'administration fiscale est sans doute en France la seule organisation de quatre-vingt mille personnes qui reste largement sous-informatisée pour de nombreuses applications. Alors que la nature de son activité s'y prête à merveille. « *Pour nous, le progrès technique s'est arrêté à la photocopieuse* », soupire un inspecteur.

Une telle situation rend partiellement caducs les efforts visant à améliorer la collecte de l'information. Le traitement des comptes bancaires est à cet égard significatif : ce n'est que depuis quelques mois que les chèques postaux et les caisses d'épargne doivent signaler au fichier central des comptes bancaires à Paris toutes les ouvertures et les fermetures de comptes. Une obligation à laquelle sont déjà tenues les banques. Mais à quoi sert-il d'améliorer les procédures de collecte de l'information si l'intendance ne suit pas... Or ce fichier central est encore en grande partie tenu manuellement ! Cette constatation est étonnante quand on sait que plus de 100 millions d'avis d'ouverture de comptes bancaires y sont en mémoire. Un chiffre impressionnant mais qui s'explique : jusqu'à une date récente, les clôtures de comptes n'ont pas été suivies (pendant quinze ans) ; grâce au recrutement d'auxiliaires depuis un an, la situation a été en partie redressée : la fermeture d'un compte n'est plus enregistrée qu'avec deux ans de retard... Et, pourtant, les renseignements communiqués aux vérificateurs sont souvent incomplets : « *On découvre souvent, en épluchant sa comptabilité, qu'un contribuable a d'autres comptes que ceux que le fichier nous a signalés* », explique l'un d'entre eux. D'autant que la multiplication des comptes bancaires constitue une technique très prisée des fraudeurs pour égarer les pistes. Un agent immobilier vérifié dans la région parisienne ne détenait pas moins de soixante-trois comptes différents !

CROQUIS

La baraque dans la boue

Il rayonne, François, dans ses treize ans. Le regard franc, joueur, il n'a même pas l'air de s'apercevoir de la misère qui l'entoure.

François vit dans une baraque en bois, avec ses parents et son petit frère, une baraque plantée sur un terrain boueux coincé entre des H.L.M. et des pavillons, dans le quartier Saint-Jean, à Beauvais.

« Bientôt, nous serons relogés », lance maman, des ecchymoses plein les bras, séquelles d'une récente dispute avec son mari.

Elle sourit, jette un œil fatigué sur le pauvre mobilier qui compose l'endroit. Deux pièces où s'entassent un grand lit — pour les parents, — une table, une cuisinière à charbon, un vieux buffet tout rongé par l'humidité. Au fond, dans la chambre, deux vélos de course brillent de tous leurs chromes. C'est presque le soleil dans la poussière, l'échappée belle qui efface la grisaille.

« Mon mari est un fou du vélo. Il passe tous ses week-ends sur sa selle. François l'imite bien, puisqu'il a aussi un vélo ! »

François, qui quitte l'enfance sur la pointe des pieds. Il s'ennuie dans son école. C'est long, c'est lent, et il a du mal à retenir les matières. *« Je préfère le cinéma,* dit-il. *Bruce Lee est mon idole. L'école, c'est vraiment con, hein ! »*

Pas de télévision dans la baraque. Le soir, on se couche tôt, comme exténué par une trop rude journée.

Et François devra déplier son lit, dans la cuisine, entre la cuisinière à charbon et la table. Il s'installera, vaille que vaille. *« Il a l'habitude, le petit »*, dit la mère.

Elle enchaîne alors sur le modeste loyer de son logement de fortune : *« 28 francs par trimestre. C'est si peu qu'on oublie même de payer. On ne nous réclame même pas ! Bientôt, quand nous serons relogés, il faudra payer 1 500 F tous les mois. Je me demande comment nous ferons ! »*

François écoute. On dirait qu'il dessine dans sa tête les plans de sa future chambre. Son petit frère, un tout petit bout de chair chétive, a du chocolat plein les joues. Il observe son aîné d'un œil aigu et un peu effrayé. Et la mère parle du père, qui, après une longue période de chômage, a trouvé du travail ce matin même.

« J'ai peur, dit-elle. *Restera-t-il ? Mon mari n'aime pas les remarques. Il est indépendant. Ça lui joue des tours ! »*

A Saint-Jean, les baraques ont l'air de verrues posées sur le paysage. François sort une coupure de presse d'un cahier d'école. Il est tout fier de l'exhiber. Avant-hier, un jeune homme a tranché la gorge de son épouse infidèle à coups de rasoir. *« C'était juste dans la baraque voisine,* dit-il. *La police est venue. Il y avait du sang partout ! »*

François, soudain, a l'air transfiguré comme si Bruce Lee en personne venait d'entrer dans la baraque.

JEAN-PIERRE FILY.

Un prêté pour un rendu

Causses et plateaux, on va d'escalier en escalier dans le haut pays du nord de Lodève. L'Escalette n'est d'ailleurs pas loin, suprême marche par laquelle on accède au Larzac. La nationale 9 l'emprunte et s'y étrangle, freinant passagèrement les « envahisseurs » printaniers et estivaux.

Nous philosophions l'autre jour, Verhaghen et moi, sur ces déplacements de population, ce basculement du Nord sur le Midi. Verhaghen, son nom le dévoile, est belge. Il souhaitait se rendre à la Borie-Noble, résidence de la communauté de l'Arche que Lanza del Vasto a rendue célèbre au-delà des frontières de l'Hexagone.

Par de petites routes, tour à tour en tranchées ou en corniches aux franges du causse de Gabriac, des plateaux du Crézac, de Guilhaumard et de l'Escandorgue, entre les chênes-verts et les genêts dont l'exubérante floraison ajoute, en ce moment, une note de volupté à l'ascétisme des rocailles et des ravins, nous avons gagné Joncelet, puis les Cabrils, avant de ranger notre voiture au bord du torrent menu, mais fiérot, de la Borie-Noble.

Les maisons ont ici des murs jaunes ou ocres, avec des fenêtres parfois cintrées à volets verts. Au milieu, un clocher carré, qui n'en est pas tout à fait un, puisqu'il n'y a pas d'église à son flanc. Le tout étagé sans façons et ouvert à tout venant. On va et vient effectivement sans cesse de l'une à l'autre maison, dans un silence quasi monacal.

Verhaghen ne m'avait pas invité à l'accompagner jusqu'ici sans arrière-pensée : il savait y trouver Laermans, un compatriote de passage, amoureux fou du Languedoc et — chose tout à fait exceptionnelle — de la langue occitane. Laermans ne la parle pas encore couramment. Mais nous avons, lui et moi, pu réciter alternativement quelques laisses de la *Chanson de la croisade*.

Lorsque, après une grande promenade à travers vaux et landes où tintinnabulaient les clochettes des chèvres et des moutons, nous nous séparâmes, *j'avais appris de* l'ami de Verhaghen qu'avant *notre ère*, ayant traversé le Massif Central et s'étant installés en Languedoc, les Volques (c'est un autre nom des Belges) initièrent à la langue celte mes aïeux...

... *« Un prestat per un tornat »*, comme on dit ici, et comme cela s'applique au cas de Laermans, lequel n'hésita pas beaucoup à traduire : *« Un prêté pour un rendu. »*

MAURICE CHAVARDÈS.

CONTE FROID

La date

Sur son alliance il avait fait graver la date future de son divorce.

JACQUES STERNBERG.

COLLECTIF

Innovation au château

Le château de Chamarande (Essonne) est en pleine reconversion. Une vingtaine d'associations s'y retrouvent pour réinventer la vie.

MICHEL HEURTEAUX

MÉDECINES douces et « connaissance de soi », cuisine « bio » et agriculture « alternative », nouveaux artisans et expérimentateurs de tout poil... Le « néo » triomphe au château. Chamarande, imposante demeure seigneuriale construite par Mansart, près d'Etampes, sur un domaine de 100 hectares de prairies et de bois, est en plein recyclage. Occupé naguère par les Scouts de France, ce monument classé a été repris l'année dernière par un collectif d'associations. But : créer un centre d'activités permanentes *« pour l'évolution du mode de vie »*. La reconversion s'est faite avec la bénédiction du propriétaire, en l'occurrence le département de l'Essonne, qui a passé une convention de vingt-cinq ans avec les diverses associations — une vingtaine actuellement — regroupées dans une société coopérative (1).

Le « groupe de Chamarande », organe de coordination, dispose avec le château et ses dépendances — où ont été aménagées des salles de conférence, des galeries d'exposition et aussi une soixantaine de chambres — d'un superbe outil, et ce dans un cadre verdoyant, à moins de 40 kilomètres de Paris. Une aubaine pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent se « ressourcer », fonctionner « autrement », le temps d'un séminaire ou d'un week-end, ou encore être, comme le proclame, très nietzschéenne, cette pancarte dans le hall d'accueil, *« le créateur de soi-même »*...

Roland Chevriot est le grand manitou de cette nouvelle communauté. Ex-ingénieur de recherche, ce militant d'association, qui brasse hardiment des idées sur l'écologie, sur l'autogestion, sur la société solaire, ne perd jamais de vue les impératifs budgétaires : réalisme financier oblige. Dans son vaste bureau dont les croisées ouvrent sur un parc à la belle ordonnance classique, notre châtelain modèle 1981 a des accents lyriques pour décrire cette sorte de mini-cité « Utopia » en gestation : *« Lieu de vie et de création, terre d'expériences, auberge de la connaissance, où il se passe toujours quelque chose... »* Bref, un centre ouvert à tous ceux qui veulent *« s'exprimer, pratiquer, innover »*.

« Nous voulons montrer à l'ensemble des gens qui se posent des questions sur les nouvelles orientations de la société qu'il existe des solutions. » Non pas des recettes globales, encore moins politiques, mais ponctuelles, personnalisées. Illich plus le professeur Schumacher *(Small is beautiful)*, voilà le secret ! *« On souhaite développer la relation entre l'acte et la personne »*, ajoute Roland Chevriot. *« Mieux être dans sa peau, mieux agir, mieux sentir »*, tel est le credo. L'ambition à terme n'est pas mince : *« aboutir à une société d'êtres libres et créateurs »*.

Antigymnastique

Depuis son ouverture en juillet 1980, le château de Chamarande, présenté aussi comme l'« Université de l'an 2000 », a reçu en moyenne quarante personnes par jour. Le démarrage serait assez lent, au dire des responsables, mais on s'attend avec la belle saison à des fins de semaine chargées. Il est vrai que la gamme d'activités offertes est suffisamment large et éclectique pour attirer le public : stages de yoga, antigymnastique, expression corporelle, artisanat, énergies renouvelables, etc. Dans la même journée, il serait même possible de passer « du coq à l'âne », apprendre à réparer sa voiture, puis s'initier au jardinage, tirer à l'arc, découvrir enfin les joies insondables de l'art floral...

Mais à côté de ces activités, somme toute classiques, Chamarande souhaite offrir aux « chercheurs de terrain », aux inventeurs, aux industriels, voire aux bricoleurs du dimanche, des structures d'accueil, des axes de recherche. L'innovation, idée à la mode, ardente obligation en ces temps de crise, aura sa place au château.

La démarche se veut plus qualitative que productiviste, l'innovation à Chamarande résultant plutôt d'une pratique différente, par exemple dans le domaine des nouvelles technologies, que d'invention véritable. On attend en tout cas beaucoup de cette « mouvance créatrice » qui pourrait donner naissance à un nouveau rapport entre l'homme et l'outil, entre le citadin et son environnement. L'accent a été mis en particulier sur l'agriculture biologique. Un verger et un potager de 2 hectares servent notamment de champ d'expérimentation. Deux associations — Nature et Progrès et Université verte — y ont créé une école « pré-paysanne » qui accueille de jeunes stagiaires.

Entre deux brouettées d'engrais, Luc et Gérard, bottes crottées, manches retroussées, parlent de leur *« retour à la terre »*.

D'études interrompues en stages de maraîchage où *« on travaillait surtout au rendement »*, ils se sont retrouvés ici avec l'envie puissante de transformer leurs rêves d'« écolo » en réalité. En échange du gîte et du couvert, ils assurent entre autres tâches l'entretien à plein temps du potager.

Le fait d'avoir le nez au ras des plants de salade et de haricots à longueur de journée n'empêche nullement les idées de germer dans les crânes. Avec ses lunettes, sa barbe fournie, son air parfois rêveur, Gérard a tout du matheux pétri de savoir agricole. Il le dit : *« Je suis là pour faire des expériences. »* Ce qui le passionne ? La *« biodynamie »*, l'*« électro-culture »*. Il est de ceux, peu nombreux, rarement reconnus, qui croient dur comme fer à *« l'influence de la Lune sur la croissance des patates et des oignons »*. *« Entre la Terre et le cosmos, il y a des échanges d'énergie,* explique-t-il, *et ça circule par les plantes. »* Encore faut-il capter ces forces fugaces et impalpables ; aussi envisage-

PARIS

Confluences la création au quotidien

Des ateliers d'artistes, des salles de spectacle, une table d'hôte... Une association parisienne fait se rencontrer le public et les créateurs.

MURIEL RAY

« *QUAND j'ai quitté l'Union soviétique, j'ai dû tout laisser là-bas : ma femme et ma famille, mes toiles, mes sculptures... A Paris, il a fallu tout recommencer.* » Boris est sculpteur. L'an dernier, il est arrivé en France, le souvenir à vif et les poches à peu près vides. Pour rompre la solitude et trouver des subsides, Boris ne voulait pas s'appuyer sur les cercles parisiens d'émigrés russes : surtout, ne pas se laisser ronger par la nostalgie. Afin de revivre, il lui fallait, très vite, repartir de zéro, créer, réinventer l'étirement des formes schizophrènes qu'il fait naître du bronze. Boris n'avait que deux atouts : son talent, et une adresse près de la place Clichy : Confluences (1).

Confluences est une association fondée par un jésuite, Jean Diard, qui fut l'ami d'Henri Langlois et de Rossellini. Amateur d'art et féru de cinéma, Jean Diard a voulu offrir aux artistes une structure d'accueil, un lieu de travail et de rencontres. Le ciel lui a souri — c'était bien le moins — lorsque, après une première expérience dans un local devenu trop exigu, Jean Diard a déniché il y a deux ans l'oiseau rare en plein Paris : un ancien relais de poste du dix-huitième siècle. Sur quatre niveaux ont été aménagés les 1 200 m² disponibles : les anciennes écuries, les hangars et les greniers entourant le petit jardin et les cours pavées sont devenus des salles de projection et de répétition, des ateliers, des salles de musique où trône un superbe Steinway, et des chambres où font escale les étrangers de passage. Les vieilles caves voûtées abritent maintenant une table d'hôte. La cuisine est soignée et le « Petit Breton » ne demande qu'à l'arroser. Vin prédestiné qui accompagna jadis les ripailles des moines rabelaisiens de l'abbaye de Thélème...

C'est grâce à Confluences que Boris a pu prendre contact avec la France. Jean Diard a mis un atelier à sa disposition : un an de travail non-stop, à corps perdu, pour aboutir maintenant à l'exposition de ses œuvres dans une galerie des Halles. Pas encore la consécration, mais presque. Radieux, Boris ne se fait pas prier pour chanter les louanges de Confluences. Il y a trouvé un endroit pour travailler, des possibilités de contact avec d'autres artistes aux itinéraires différents du sien, une ambiance chaleureuse et créative.

Toute l'originalité de Confluences est là : Jean Diard n'a pas créé un nouveau « lieu » de promotion de spectacles dans un Paris qui en regorge. Ce qui l'intéresse, c'est d'accompagner la création. Confluences cherche à briser le cloisonnement des disciplines et l'isolement des artistes, en offrant un endroit où ceux-ci puissent à la fois travailler et se retrouver. Comédiens, musiciens, danseurs, sculpteurs et cinéastes peuvent y répéter, monter leurs films, sculpter ou peindre dans une atmosphère de confrontation et d'échanges permanents. Le terme même de « Confluences » vient de là.

Un relais

Mais Confluences n'a rien du club plus ou moins fermé pour artistes plus ou moins inspirés. D'orientation résolument professionnelle, l'association se veut également ouverte vers l'extérieur. Chaque soir, vers 18 heures, les artistes peuvent présenter leur travail, aux différents stades de son élaboration. Avant-concerts, répétitions générales, projections privées, permettent aux amis de Confluences d'assister à des spectacles imparfaits, pas encore trop bien ficelés ni intouchables. Le produit fini n'est pas inscrit au registre de Confluences. Il y a d'autres lieux pour cela. Dès qu'une œuvre élaborée à Confluences est considérée comme achevée, elle est produite dans les circuits patentés. Mais le dialogue entre l'artiste et le spectateur au cours du processus même de la création fait partie de la vocation de Confluences : *« La réflexion sur l'historique de l'endroit nous a aidés,* explique Jean Diard. *C'est un relais. Relais de poste il y a deux siècles. Maintenant, relais entre le travail de l'artiste et le moment du spectacle. Nous voulons prolonger le temps et l'espace du spectacle. »*

Qui vient aux pré-spectacles de Confluences ? D'abord, bien sûr, les copains des artistes. Et puis, les copains des copains. Et bien d'autres encore, de plus en plus nombreux. Le bouche à oreille fonctionne vite, et les lieux « vivants » ne sont pas monnaie si courante. L'essentiel des amis de Confluences appartient au milieu des amateurs déjà avertis. Les intellectuels saturés de spectacles, qui ont tout vu, tout lu, tout pensé, et qui savent en disserter agréablement, y trouvent un frisson nouveau : une autre forme de contact avec l'art, un rapport plus intime avec la création. Il faut bien l'avouer, la concierge et le prolétaire se font rares. Confluences n'a pas grand-chose à voir avec une maison d'animation de quartier.

Mais, progressivement, le public s'élargit : *« On trouve maintenant à Confluences des gens très modestes, qui n'osaient pas se hasarder dans les temples de l'art, et qui peuvent maintenant découvrir la création au quotidien »*, observe Jean Diard. De fait, un récent pré-spectacle, qui présentait le travail accompli par un groupe de jeunes comédiens au cours d'un stage de commedia dell'arte hébergé par Confluences, a fait salle comble. Salle diverse et bigarrée, où se côtoyaient punks verdâtres, baba cool et parents attendris. Du bonheur dans l'air.

L'aventure de Confluences n'a pas d'équivalent en France. Le parcours est semé d'embûches : comment assurer une atmosphère d'accueil sans exclusive et d'ouverture tolérante tout en maintenant un bon niveau de qualité ? Où glaner les fonds nécessaires à la location de l'immeuble et à la réalisation de nouveaux projets ? L'équipe de Confluences n'a pas froid aux yeux. Passée maîtresse dans l'art de décrocher les subventions publiques, elle apprend maintenant à tirer aux sonnettes du mécénat industriel... Et comment résister à qui sait vivre son rêve et crépiter d'idées à s'en faire exploser la tête ? ■

(1) Confluences, 15, passage Lathuile, 75018 Paris. Tél. : 387-67-38.

هكذا من الاصل

t-il de planter des paratonnerres au milieu des cultures, ce qui permettrait d'attirer lesdites forces. *« On devrait avoir ainsi des légumes plus verts, plus gros, plus vigoureux. »*

A l'autre bout du domaine, un vaste hangar en béton désaffecté, abritant aujourd'hui un atelier de menuiserie : une bonne dizaine de garçons et de filles sont venus chercher dans l'apprentissage d'un métier une voie étroite entre la marginalisation et l'intégration sociale. Caractéristiques du groupe : tous ont un « bagage intellectuel », tous sont au chômage, tous, enfin, rejettent, à des degrés divers, le travail salarié. Françoise a abandonné ses études, Alain a préféré un métier manuel à la recherche, Janine, ex-enseignante, est passée *ex abrupto* de la versification latine à l'établi. En charentaises, près d'un énorme poêle en fonte où chacun tente de se réchauffer, elle parle de ses aspirations, de ce « job » qu'elle pourrait exercer un jour, tout en rabotant une caisse à outils dont elle a assemblé les diverses pièces. Elle se voit plutôt exercer la profession comme artisane indépendante que comme ouvrière : *« Le SMIC chez un patron, très peu pour moi ! »* Travailler, oui, mais à son rythme, en petit groupe, et si possible à son compte, comme l'on dit. Autogestion et libre entreprise : la société libérale avance à grands pas sur le terrain extrêmement mouvant de l'innovation sociale...

« Création amateur »

Pour Gérard Barthélémy, chargé de cette action de formation continue à Chamarande, l'émergence de ce néo-artisanat serait porteuse de riches évolutions. Cet ancien maître de conférences à Sciences Po, devenu menuisier, qui semble avoir gardé certaines habitudes intellectuelles, a longuement réfléchi sur les concepts de technique, de rapport société-objet ou ethnotechnologie : l'innovation, le changement, provenant précisément d'une transformation de cette relation outil-artisan, en d'autres termes d'une *« réappropriation de l'outil, visant non plus la puissance et le rendement mais l'efficience, et à la demande effective des consommateurs »*.

C'est un peu dans cet esprit qu'est née l'idée de la création d'un atelier d'innovation technologique réunissant à la fois les concepteurs, les producteurs et les utilisateurs. Ensemble ils définiraient le besoin puis le produit. De l'étude, on passerait au prototype et aux séries. *« Il faut reprendre en main la technique,* dit Gérard Barthélémy, *faire sauter le verrou de la distribution en donnant notamment au consommateur les moyens de concevoir de nouveaux produits. »*

Cette démarche n'est d'ailleurs pas entièrement nouvelle. Il existe déjà au Japon cent soixante-dix ateliers de ce type, petites unités décentralisées.

En France, on en compte deux actuellement : à Flers, dans l'Orne ; à Ruffec, en Poitou-Charentes (2). La Délégation à l'innovation et à la technologie au ministère de l'industrie suit avec intérêt *« tout ce mouvement de création amateur »* ; des crédits « incitatifs » pourraient être accordés pour équiper l'atelier de Chamarande.

Pour l'heure, on en est au stade des projets. Trois domaines sont à l'étude : jouets et ameublement pour les crèches, éoliennes, mobilier adapté aux nains. De ce « bricolage » parallèle et subventionné devrait donc naître l'innovation, qui a été définie par Thierry Gaudin (3) comme « la réalisation de l'improbable ». Comme le dit avec quelque emphase Roland Chevriot : *« Chamarande ne veut pas rater son rendez-vous avec le futur ! »* ■

(1) 91730 Chamarande, téléphone : 491-24-54.

(2) *Le Monde Dimanche* du 7 octobre 1979.

(3) Adjoint au délégué à l'innovation et la technologie au ministère de l'industrie, auteur de *l'Ecoute des silences*. (Coll. « 10/18 ».)

GRANDE-BRETAGNE

La loi et l'ordre

Face aux émeutes raciales, au terrorisme irlandais, la Grande-Bretagne, renonçant progressivement à une tradition d'*habeas corpus* et de police débonnaire et décentralisée, confère à ses forces de répression des pouvoirs de plus en plus étendus, appuyés sur une informatique tentaculaire.

PIERRE BIRNBAUM

A BRIXTON, dans le sud de Londres, éclate, le samedi 11 avril, une violente émeute qui devait durer plusieurs jours. Elle provoque d'immenses incendies et suscite des affrontements très durs entre la police et les jeunes, qui appartiennent surtout à la communauté noire. Bien que la police ne soit pas armée, plusieurs centaines de personnes sont blessées ; les arrestations sont également nombreuses. Ces violences apparaissent comme le point culminant d'une longue série de heurts qui opposent tout particulièrement à Brixton, depuis 1965, la police aux immigrants. C'est là, depuis 1975, que les arrestations et les brutalités sont les plus nombreuses. C'est là encore que les *Special Patrol Group*, nouvelle police spéciale, interviennent régulièrement.

Stupéfaite, la Grande-Bretagne tout entière suit heure par heure le déroulement de ces événements, analogues à ceux de Bristol ou de Notting-Hill (1958). Ils témoignent en effet de la montée du racisme et du changement rapide du rôle de la police. En une dizaine d'années, la société britannique est passée brutalement de la permissivité du « *Swinging London* » des temps d'abondance à la répression, au contrôle social étroit. Parallèlement, le chômage s'est développé (en avril 1981, on compte plus de deux millions cinq cent mille personnes sans travail, soit plus de 10 % de la population active, chiffre record depuis la guerre), la misère s'est étendue dans une société d'autant plus affectée par la récession économique que le taux de réinvestissement du capital y est traditionnellement plus faible. Sur tous les plans, la réaction culturelle est alors vigoureuse, en particulier sur celui du droit à la différence.

D'après de nombreux sondages récents, le racisme anti-immigrant qui s'exerce à l'égard de sujets britanniques venus des îles d'Amérique centrale, comme la Jamaïque, ou, encore, à l'encontre des Pakistanais ou des Bengalais, atteint aujourd'hui toutes les classes sociales. Il affecte aussi les ouvriers les moins qualifiés, contribuant dès lors à rompre la solidarité de classe face au chômage.

« Black Power »

Par-delà le racisme ambiant et la réserve plus ou moins teintée d'hostilité de tous les grands partis, cette situation explosive a aussi suscité le renforcement du Front national, organisation d'extrême droite au racisme exacerbé qui défie et attaque sans relâche les immigrés. Depuis des années, on ne compte plus les provocations du Front national, qui vient défiler dans les quartiers d'immigrés, protégé et parfois encouragé par la police. Ces provocations racistes entraînent de plus en plus souvent la mort de manifestants antiracistes (dès 1974, Kevin Gately est tué par la police au cours d'une contre-manifestation au Red Lion Square) ; des immigrés sont abattus dans la rue. Aux élections générales ou municipales de 1974 ou de 1977, le Front national a obtenu jusqu'à 20 % des suffrages dans certaines circonscriptions de Londres.

Face à la violence policière et aux arrestations qui se multiplient, en application du *Vagrancy Act* de 1824, qui permet d'interpeller *« toute personne suspecte... présumée voleuse... ayant l'intention de commettre un délit »* (en 1975, trente mille personnes sont ainsi arrêtées, dont la moitié sont noires), face aux attaques du Front national et dans ce contexte de racisme, on a vu se développer des mouvements d'autodéfense des immigrés en dehors des syndicats et des partis, qui n'assument pas réellement leur défense. La naissance du *Black Power* en Grande-Bretagne est à l'origine d'un immense renouveau culturel : il s'exprime aussi bien à travers un *reggae* souvent très politisé et radical (tel celui de Linton Kwezi Johnson, dont on connaît le cri répété (*« Shout it loud, I'm Black and proud »* : « Crie-le fort, je suis Noir et fier de l'être ») que par le mouvement apocalyptique politico-religieux du Rastafarianisme ou par les pratiques vestimentaires qui renforcent l'auto-identification et soulignent encore davantage les différences.

La revue *Race Today*, devenue extrêmement influente, proclame ainsi la nécessité d'une organisation sur la base de la caste et non de la classe, les Noirs devant se rassembler de manière *autonome et refuser volontairement* le travail pour affaiblir le pouvoir économique.

Pour la première fois, la Grande-Bretagne se trouve ainsi en présence d'une minorité importante qu'elle ne veut pas assimiler et qui, par réaction, le souhaite elle-même de moins en moins. Pour la première fois, un mode de vie unanimement accepté, intériorisé par une efficace socialisation politique, est remis en question. Au consensus succèdent la répression et le racisme. Répression politique contre les mouvements noirs radicaux souvent d'inspiration marxiste ; répression quotidienne dans la rue contre tous les Noirs, supposés voleurs.

Depuis 1972, on a vu se développer un nouveau mythe : le *mugging*. Ce terme, importé des Etats-Unis, témoigne de la crainte qu'inspire la population noire. Il englobe tous les délits de droit commun (vols de voitures, de marchandises, attaques de personnes, etc.) et il est devenu aujourd'hui le mythe qui justifie un étonnant développement du pouvoir policier. On sait, statistiques à l'appui, que, en 1972, on n'a pourtant assisté à aucune véritable hausse de la criminalité. Simplement une panique semble à cette date se répandre, liée à la crise économique qui pousse à la recherche d'un bouc émissaire.

A travers le *mugging*, la Grande-Bretagne se voit déjà à l'heure des ghettos américains, avec leur taux élevé de misère, de violence, d'usage de la drogue, de libertés sexuelles considérées comme abusives. S'y ajoutent la *dégradation du centre des villes* et la détérioration du tissu urbain comme aux Etats-Unis. Pour beaucoup, les étrangers sont là, menaçants, vivant témoignage de la décadence de la puissante Angleterre, qui a perdu son empire.

Panique collective d'ordre symbolique, le *mugging* légitime *la réaction*, le retour urgent aux saines traditions perdues, et fait aspirer à une politique sévère de *law and order* (« la loi et l'ordre ») qu'adoptent les uns après les autres, en invoquant parfois des périls différents, certains pays occidentaux.

Arsenal

D'où la mise en place d'un arsenal de lois répressives qui débute dès 1962 avec le *Commonwealth Immigration Act* pour culminer avec l'*Immigration Act* en 1971, entré en application en 1973 : ce dernier permet de contrôler très strictement l'immigration et de renvoyer dans leurs pays d'origine des immigrants pour peu que leur présence ne soit pas *« compatible avec le bien commun »*. Ces mesures législatives portent aussi un coup sévère aux droits des sujets britanniques issus, par exemple, des Indes occidentales et souhaitant s'établir en Grande-Bretagne. Elles ont été élaborées aussi bien par les conservateurs que par les travaillistes ; d'autres lois encore plus répressives sont d'ailleurs actuellement à l'étude et suscitent l'inquiétude de la communauté noire.

A ce contexte de violence sociale s'ajoutent les menaces que font peser les membres de l'IRA, en ayant recours à une campagne systématique d'attentats à la bombe. Les libertés civiles vont alors se trouver profondément remises en question. Le *Prevention of Terrorism Act* autorise, depuis 1974, les arrestations de personnes susceptibles de préparer des actions terroristes. Celles-ci peuvent être arrêtées sans mandat et détenues quarante-huit heures, puis cinq jours, sous le seul contrôle du *Home Secretary* (ministère de l'intérieur). Ces mesures abolissent en réalité le traditionnel *habeas corpus*, longtemps symbole de la tradition démocratique britannique, la justice perdant son pouvoir de contrôle au bénéfice de l'administration répressive.

Dans ce sens, l'affaire irlandaise contribue elle aussi à transformer radicalement la société britannique. En raison des menaces que ferait peser l'IRA et grâce aux nouvelles mesures juridiques, des milliers de personnes ont pu être arrêtées, fichées et interrogées longuement, 1,5 % à 2 % d'entre elles étant poursuivies, finalement, pour terrorisme.

(Lire la suite page VIII.)

GOLFE

Les rendez-vous de Sakhir

Tous les vendredis, dans un émirat du Golfe, des milliers de jeunes se retrouvent dans le désert avec leur voiture. Et tournent, tournent en rond pendant des heures.

OLIVIER DA LAGE

VENDREDI, jour du Seigneur, et donc de repos en pays islamique. Bahrein, comme tous les émirats du Golfe, s'endort sous le soleil qui l'écrase. La vie se ralentit, les banques, les bureaux, les magasins, sont fermés. Le souk s'est vidé de ses chalands enturbannés. Les rues de Manama, la capitale, sont vides et silencieuses.

Et puis brusquement, vers 16 heures, des voitures se mettent en branle, de plus en plus nombreuses, jusqu'à former de véritables serpents bariolés qui, pare-chocs contre pare-chocs, se dirigent vers Sakhir, un endroit situé en plein centre de l'île et qui, pendant la semaine, reste quasi désert.

Pendant la seconde guerre mondiale, Bahrein, alors sous tutelle britannique, servait de base à la R.A.F., et de nombreux appareils de reconnaissance décollaient de la piste de Sakhir. A la fin de la guerre, le sable commença à recouvrir celle-ci, un aérodrome civil ayant été construit dans le Nord.

Deux kilomètres de piste rectiligne, voilà qui était bien tentant pour les émules bahreinis de Fangio. D'autant que les dimensions réduites de l'île de Bahrein (40 km sur 15) ne permettaient guère de s'entraîner à la compétition sur des routes à vitesse de surcroît limitée.

L'habitude s'est donc prise chez les jeunes Bahreinis de descendre dans le désert exercer leurs chevaux-vapeur sur la piste de Sakhir. Dépourvues du pouvoir de décoller en bout de piste, les voitures faisaient demi-tour et repartaient de plus belle dans l'autre sens.

Voilà comment, progressivement, de vendredi en vendredi, l'ancien aérodrome est devenu le point de rencontre des jeunes Bahreinis, une sorte de gigantesque spectacle que se donnent les spectateurs eux-mêmes.

Si l'on voit toujours des automobilistes pousser des pointes en semaine, le vendredi, Sakhir se transforme en carrousel où la vitesse compte moins que l'ostentation.

Le nouvel arrivant fait habituellement un tour de piste. Ou plusieurs. Parfois, il continue ; le plus souvent, il se range au bord, perpendiculairement à la piste, et, sans sortir de sa voiture, assiste au spectacle tout en y participant. On se reconnaît, on échange des saluts. Parfois, on se parle : de voiture à voiture.

Quelques Bahreinis y viennent en famille. La plupart y vont seuls, ou entre copains. Les jeunes filles bahreinies ne sont pas en reste. Ainsi, quatre jeunes filles, dans une Volvo, sont rangées sur le bord de la piste. En face, quatre jeunes gens, dans une Toyota Cressida, sont parqués de même. Et l'on se regarde en silence. Etrange moyen de nouer connaissance, de se faire remarquer dans ce pays où tout le monde connaît tout le monde, ou presque.

Statut social

Inutile de chercher à se rendre à Sakhir en restant anonyme. Ce n'est d'ailleurs pas le but recherché. Le Bahreini qui roule vers l'ancienne piste de l'aviation anglaise ne part pas seul : il emporte son statut social avec lui sous la forme d'une automobile qui peut être la sienne, celle de son oncle, de son frère, ou encore d'amis. Toutes les classes ou presque s'y retrouvent. La vieille Datsun d'occasion voisine avec la Rolls-Royce dont la plaque d'immatriculation ne comporte que trois chiffres, privilège des cheikhs et des grands marchands du pays.

Tous les jeunes Bahreinis ne sont pas également enthousiasmés par l'endroit. Jassin, vingt-six ans, fait la moue avant d'expliquer qu'il ne tient pas à fréquenter Sakhir. Question de réputation. *« Mon frère y allait souvent. Mais notre oncle l'a averti : « Si tu as un accident, je » ne t'achèterai pas une autre » voiture. »*

C'est que tant de carrosseries juxtaposées, cela fait parfois de la tôle froissée. Des motards de la police sont là pour veiller au grain. Non loin, des vendeurs ambulants de Seven Up et de Pepsi encerclent la piste, tirant parti de la température ambiante.

Mais le soleil se couche tôt sous ces latitudes, et à 19 heures, il fait déjà nuit noire. L'heure du reflux a sonné. Quittant le désert, les automobilistes de Sakhir se mêlent alors à ceux qui ont emmené leur famille pique-niquer dans le désert ou au bord de la mer, se fondant dans l'immense serpent de feux rouges (50 000 voitures dans l'île !) qui remontent sur Manama : l'autoroute de l'Ouest un dimanche soir dans un pays grand comme un demi-département français.

Les adeptes des rendez-vous de Sakhir se retrouveront le vendredi suivant pour rouler pendant des heures sur une bande de goudron longue de 2 kilomètres. Quand le plein d'essence coûte 20 F !... ■

La loi et l'ordre

(Suite de la page VII.)

Elles sont toutes détenues à l'état d'isolement et ne disposent durant ce temps d'aucune aide juridique.

C'est également le terrorisme irlandais qui a permis de justifier la création, en 1971, du *Bomb Squad* au sein de Scotland Yard, qui s'est transformé, en 1976, en *Anti-Terrorist Squad*. Ce groupe de policiers spécialisés travaille étroitement avec la *Special Branch*, elle-même issue de la *Special Irish Branch*, créée en 1883 pour lutter contre le mouvement irlandais. La spécificité « irlandaise » ayant été abandonnée, la *Special Branch* a reçu pour mission de contrôler les ennemis potentiels de l'Etat en surveillant les étrangers, mais aussi les syndicalistes, les militants des partis d'extrême gauche et d'extrême droite, les fonctionnaires et même les dirigeants du parti travailliste. Ses effectifs ont d'ailleurs très rapidement progressé.

On a aussi assisté à la création des *Special Patrol Group*, qui se sont particulièrement signalés par la vigueur avec laquelle ils contribuent à la répression des mouvements d'immigrants. Ces groupes de policiers font figure de troisième force entre la police et l'armée, proches des C.R.S. français, même s'ils demeurent moins nombreux que ceux-ci et ne bénéficient toujours pas d'un armement aussi perfectionné. Il n'en reste pas moins qu'ils témoignent à eux seuls de profondes transformations : c'est à eux qu'on doit les nombreuses « bavures » qui se produisent dans la répression souvent violente des formes d'auto-organisations multiples de la communauté noire, et lors de la protection des activités du Front national. Les *Special Patrol Group* ont, de plus, coordonné leur action répressive avec l'armée. En 1974, on assiste à la première grande opération combinée à Heathrow, que rien ne menaçait réellement. Opération répétée à Manchester en 1977 : la police, l'armée, avec ses chars, se déploient et montrent leur force.

Face aux *Black Power* et à l'IRA, une nouvelle police se met ainsi en place. C'en est fini du tranquille « bobby » déambulant paisiblement dans le secteur dont il est responsable *(« On the beat »)* et auquel il se trouve étroitement intégré, proche des uns et des autres, pacifique. La police perd le caractère local qui l'a toujours caractérisée. De création beaucoup plus récente que dans la plupart des pays continentaux à Etat fort, la police britannique ne se développe qu'à partir du dix-neuvième siècle.

Aujourd'hui, entièrement centralisée, profondément spécialisée, mobile, et même autorisée désormais à porter des armes (entre 1975 et 1978, on compte ainsi 14 574 sorties armées), la police a souvent perdu tout contact avec les collectivités qu'elle surveille et contrôle en permanence. Les policiers résident souvent hors des villes, avec les classes moyennes, abandonnant le centre urbain — en crise et dont l'habitat est souvent vétuste — aux immigrés.

Informatique

Pour inspecter ce territoire qui paraît désormais étranger, la police patrouille, à l'américaine, en automobile, reliée en permanence à un central qui met à sa disposition tout un ensemble de renseignements informatisés. La Grande-Bretagne est peut-être aujourd'hui le pays où l'informatisation à usage policier (1) a été le plus poussée. On sait que, en Ulster, plus d'une personne sur deux se trouve actuellement fichée, proportion incontestablement la plus forte du monde. La police dispose d'informations très précises, et l'ordinateur de Lisburn joue, depuis 1974, un rôle décisif dans la stratégie de contre-insurrection. On ignore encore pourtant, le plus souvent, que la police métropolitaine dispose à elle seule, pour le Grand-Londres, de renseignements informatisés portant sur quelque 5 millions de personnes.

A travers l'ensemble du pays, on a même créé depuis 1966 un nouvel emploi d'officier de police ayant pour unique fonction d'améliorer les renseignements qui peuvent être ainsi informatisés. On recueille de cette manière des données sur l'état civil des personnes suspectes, sur les individus avec lesquels elles sont en contact, sur leurs caractéristiques propres (« race », couleur et coupe de cheveux, accent, etc.), le type de leur voiture, etc.

A elle seule, la *Special Branch*, qui recherche des informations sur tous ceux qui sont susceptibles de *« poser des problèmes à l'Etat »*, dispose de près d'un million et demi de fiches informatisées. L'ordinateur de la police nationale (P.N.C.) situé à Herdon, dans le nord de Londres, se trouve pour sa part relié à huit cents terminaux à travers le pays, lesquels peuvent être utilisés en permanence par tous les policiers en patrouille. Ce système passe pour l'un des plus perfectionnés du monde car il est sans cesse amélioré par les policiers informateurs qui travaillent sur tout le territoire. Des ordinateurs spécialisés recueillent aussi des informations sur les drogués, les délinquants ou les activistes politiques. Tous ces fichiers sont, semble-t-il, étroitement reliés les uns aux autres et paraissent assez largement échapper à la surveillance du Parlement et de ses commissions d'enquête.

Ce réseau a été renforcé aussi bien par les conservateurs que par les travaillistes. D'autres systèmes spécialisés très sophistiqués ont vu le jour, par exemple, à Glasgow ou à Manchester. Enfin, un système de communication quasiment unique par son modernisme se trouve actuellement mis en place : il permet d'installer des imprimantes dans certains véhicules de la police ; cette opération, qualifiée de MADE *(Mobil Automatic Data Experiment)*, porte bien son nom. Des micro-ordinateurs sont de plus placés dans certaines voitures de police. Dans cette situation de crise, celle-ci dispose ainsi d'informations complètes aussi bien sur les Irlandais que sur les Noirs, sur les syndicalistes actifs et les membres de groupes politiques de gauche ou d'extrême gauche et sur les catégories les plus diverses de délinquants ou suspects de droit commun.

Cette modernisation de la police, dans ce contexte de panique morale et de rejet de la permissivité, a été délibérément entreprise par ses chefs, et en particulier par le plus célèbre d'entre eux, Robert Mark. Nommé à la tête de la police métropolitaine, Mark a su d'abord lutter efficacement contre la corruption qui affectait Scotland Yard, un nombre non négligeable de ses membres ayant établi des relations très fructueuses avec le milieu. Dans cette perspective de rénovation morale, Mark a voulu aller plus loin afin de reconstruire l'ordre social tout entier. Très explicitement, pour lui, il est indispensable *« que la police britannique devienne un ensemble unifié dont l'influence assure la stabilité dans une société changeante et incertaine »*.

Selon James Anderton, qui se trouve depuis 1976 à la tête de la police de Manchester, *« chaque défaite de la police en tant que force essentielle dans la lutte pour la loi et l'ordre porte un coup à la démocratie et assure le triomphe de l'anarchie »*. On pourrait multiplier les citations qui témoignent de la politisation des dirigeants d'une police britannique en expansion rapide (environ cent cinquante mille policiers qui, aujourd'hui encore, ne disposent pas de l'ensemble des droits syndicaux), à laquelle viennent s'ajouter les milices, les groupes de citoyens volontaires soigneusement choisis, les *Special Constabulary* et la *Citizen Guard*, fortes chacune de plusieurs centaines de milliers d'hommes, sans compter les forces de contre-espionnage (MI 5), elles-mêmes très actives, et enfin une police privée aux effectifs en constant accroissement.

La question irlandaise, mais surtout de plus en plus, de nos jours, la question noire, le chômage toujours croissant, la panique morale, le petit banditisme grossi démesurément par les médias, sont autant de facteurs qu'utilise la police pour rendre légitime la nécessité de son renforcement et de sa modernisation.

Le 20 avril 1979, juste avant les élections, la Fédération de la police a publié dans tous les grands journaux britanniques un grand placard qui présentait ses propres revendications et portait pour seul titre : *« Law and Order »*. ■

(1) Voir « Big Brother à Belfast » *(le Monde Dimanche* du 11 mai 1980).

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Tom Bowden, *Beyond the limits of the law*. Penguin, 1978

Tony Bunyan, *The political police in Britain*. Quartet Books, 1978.

Barry Cox, John Shirley, Martin Short, *The fall of Scotland Yard*. Penguin, 1977.

Paul Gordon, *Policing Scotland*. Scottish Council for Civil Liberties, 1980.

Peter Hain éd., *Policing the Police*. Vol. 1 et vol. 2. John Calder, 1979 et 1980.

Stuart Hall et autres, *Policing the crisis*. Macmillan, 1978.

Robert Mark, *Policing a perplexed society*. Allen and Unwin, 1977.

Robert Miles and Annie Phizacklea, *Racism*. Routledge and Kegan Paul, 1979.

Martine Walker, *The National Front*. Fontana, 1977.

Permissiveness and Control, édité par la *National Deviancy Conference*. Macmillan, 1980.

REFLETS DU MONDE

LE SOIR

Purisme...

Se faisant le défenseur du bon langage, le quotidien *LE SOIR* de Bruxelles attirait récemment, en première page, l'attention de ses lecteurs sur les déformations infligées par les Belges à la prononciation du mot... *yoghourt* :

« En Belgique, on entend, et même on voit écrit, le mot yoghourt *avec une première syllabe* you *au lieu de* yo.

» Dans cette prononciation régionale et injustifiée, tout se passe comme si la diphtongue ou de la deuxième syllabe agissait sur celle de la première. Le cas n'est pas unique dans notre parler régional : on entend parfois aussi une munute *pour* une minute.

» Un effort est à faire en vue de la correction : articuler la syllabe yo *ne présente aucune difficulté : vous ne dites jamais* youyou *au lieu de* yoyo.

» Détaillez correctement votre prononciation de yoghourt. *Et si, par hasard, vous n'y parveniez pas, souvenez-vous que les Français préfèrent, et de loin, la variante* yaourt. *C'est cette forme seule qui a fait souche dans le lexique français : on parle bien d'une* yaourtière *et non d'une* yoghourtière.

» Vous avez donc le choix : yoghourt *ou* yaourt, *mais bannissez* youghourt. »

DIE WELT

UNABHÄNGIGE TAGESZEITUNG FÜR DEUTSCHLAND

Du lait à gogo

Suivant l'exemple de la ville de Munich pour la bière, la petite ville de Giessen, en Hesse, a décidé de devenir dans les mois qui viennent « la ville du lait ».

DIE WELT rapporte que, *« dans le cadre d'une vaste campagne publicitaire qui servira de modèle pour la République fédérale, l'association hessoise pour le lait et la production laitière de Mayence va installer dans la ville de soixante-quinze mille habitants un réseau de « stations-service de lait », c'est-à-dire des distributeurs automatiques.*

» Pendant que Giessen préparait le deuxième congrès international sur la distribution du lait dans les écoles, on installait les premières pompes à lait dans les entreprises et les jardins d'enfants.

» D'ici à décembre, on va installer un distributeur à proximité de toutes les firmes qui possèdent une cantine, les écoles, les bureaux des services administratifs qui ont des contacts avec le public, les hôpitaux, les hôtels, les restaurants, les discothèques et les kiosques. L'objectif de cette opération est d'accroître la consommation de lait et de réduire le surplus de lait de la C.E.E. On espère que cette expérience pilote fera école et que d'autres villes allemandes suivront l'exemple de Giessen.

» Des actions sont organisées dans les rues. Le 26 mai a été proclamé « journée du lait ». Les paysans des environs sont venus à Giessen avec leurs vaches pour faire une démonstration de traite. Les citadins curieux ont pu s'y essayer, mais pas sur de vrais animaux, car cela risquait d'être dangereux. Ils avaient à leur disposition des pis de démonstration comme les appareils que l'on utilise pour l'entraînement des élèves des écoles d'agriculture ».

AL BAYANE

Papa-patron

Le quotidien marocain *AL BAYANE* évoque un problème que connaissent bien les assistantes sociales françaises qui s'occupent des travailleurs du Maghreb dont les familles restent au pays et qui doivent recevoir, par le truchement des autorités locales, les prestations sociales qui leur reviennent selon les lois françaises. Ils semble que ces « non-peiements » concernent aussi les prestations servies selon les règlements en vigueur au Maroc. *AL BAYANE* écrit :

« On dit souvent que le patronat se divise en deux catégories :

» — Le patron de choc, le dirigeant de combat, « offensif et dynamique », qui voit rouge à l'approche du moindre délégué syndical...

» — Le patron « bon et humain », paternaliste en diable, qui « tient ses ouvriers » par les sentiments, en leur rappelant sans cesse leurs resonsabilités à l'égard de leurs enfants, etc.

» Mais, chez nous, le problème ne se pose pas en ces termes. Car on peut dire que, dans certains cas, plus que de paternalisme, c'est carrément de paternité directe dont font preuve des patrons envers leurs ouvriers et la progéniture de ces derniers (...) Sinon, comment expliquer que certains ne remettent jamais à leurs salariés le montant des allocations familiales versées par la C.N.S.S. ? »

HANNOVERSCHE ALLGEMEINE

Aéroport fantôme

Le mieux est l'ennemi du bien. Pour avoir été conçu trop grand et sans tenir compte de la concurrence qu'allait lui livrer Dusseldorf, l'aéroport ultra-moderne de Cologne-Bonn semble aujourd'hui désert, comme le décrit le HANNOVERSCHE ALLGEMEINE :

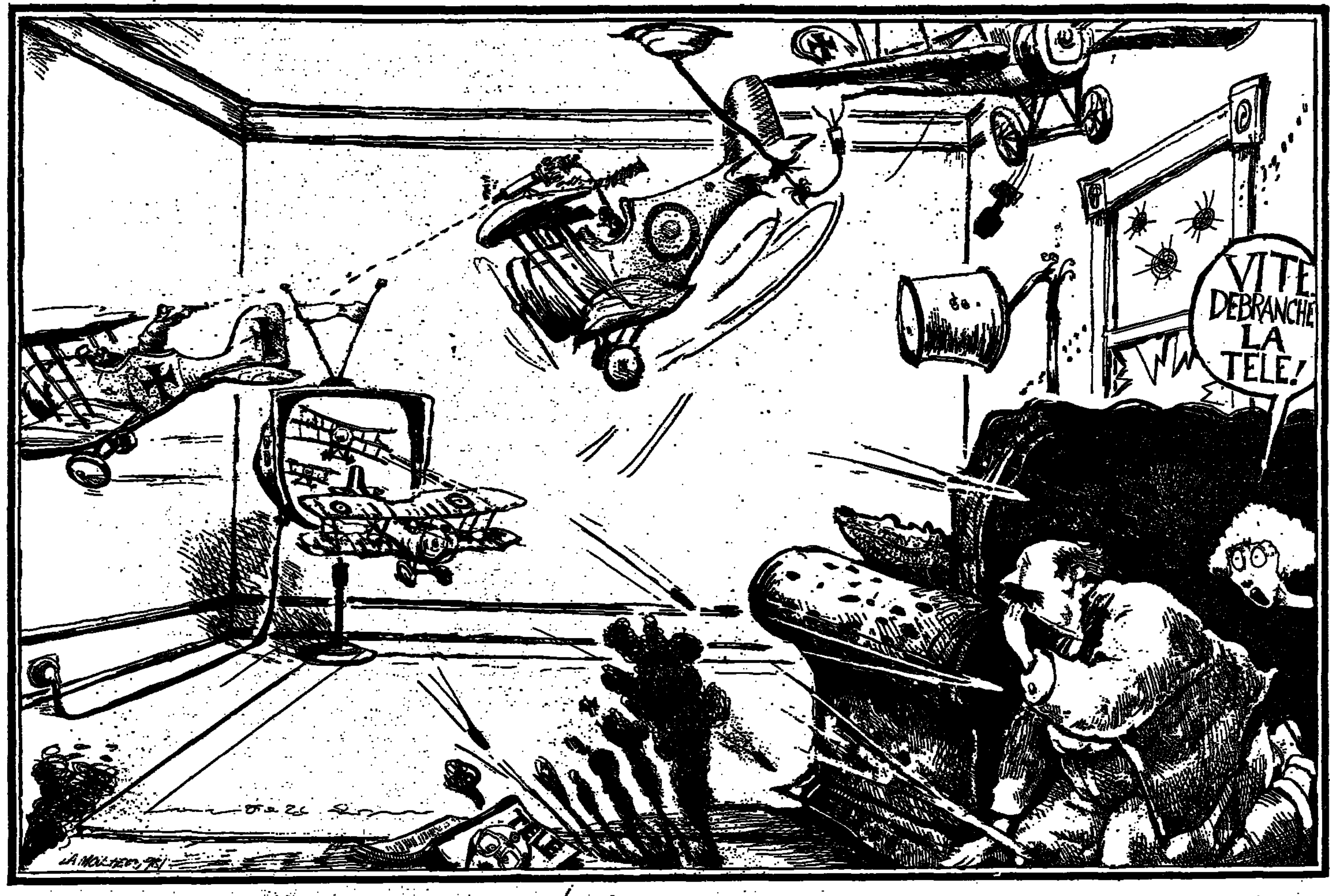
« Certains guichets ne sont pas occupés. Devant les autres on trouve un ou deux clients, voire personne. Au précontrôle des postes d'embarquement l'employé s'ennuie visiblement. Les boutiques de souvenirs et autres bricoles ne sont que rarement fréquentées. Les marchands de journaux et de livres ne font pas non plus de brillantes affaires. Dans les vastes rangées de sièges du hall central, c'est le vide absolu. Dehors, des places de parking libres à faire rêver les citadins. Voilà l'aéroport de Cologne-Bonn un jour quelconque de la semaine.

» Parmi les experts des transports et les pilotes de ligne, l'aéroport, qui se trouve à peu près à mi-chemin entre les deux grandes villes, passe pour exemplaire : trois pistes de décollage et d'atterrissage ; peu de brouillard ; peu de nuisances pour l'environnement, étant donné que la région est faiblement peuplée ; seul aéroport allemand relié par autoroute aux centres urbains ; à 15 minutes d'autobus de la gare centrale de Cologne dans le meilleur des cas ; aérogare moderne et fonctionnelle, bien que possédant le charme d'un blockhaus — mais certains aéroports sont encore pires. Une seule chose manque à Cologne/Bonn : le public.

» Dans sa tranche actuelle d'aménagement il pourrait traiter quatre millions de passagers par an. L'année dernière, on n'en a compté que deux millions. Les journaux de Cologne et de Bonn ne se lassent pas d'évoquer le spectre d'un aéroport fantôme qui ne servira plus un jour que de salon de réception pour les hôtes de l'État. »



هكذا من الامل



LA MOUCHE

TECHNIQUES

La naissance difficile de la télévision en relief

Stéréoscopie, écrans gaufrés ou holographie, les voies de la recherche sont nombreuses. Une certitude cependant : en télévision, la clé du relief c'est l'écran plat !

FRANK VERPILLAT

L'IMPRESSION de relief n'est pas toujours causée par la vision binoculaire. Après tout, les borgnes parviennent facilement à conduire parce que leur cerveau utilise d'autres moyens d'apprécier les distances, notamment les informations contenues dans les *formes* que la perspective donne aux objets, dans le *bleuissement atmosphérique* des objets lointains ou dans l'*effort d'accommodation* nécessaire pour « mettre au point » sur la rétine l'image d'un objet. Néanmoins, la source principale d'informations demeure la vision binoculaire dont le principe a été retenu pour les télémètres autrefois employés en photographie et dans la marine :

De deux points d'observation, séparés par quelques centimètres (dans le cas des yeux) ou par quelques mètres (dans un télémètre de marine), on observe un objet. Les rayons lumineux issus de l'objet font un certain angle pour parvenir à chacun des deux points. Si l'objet est très éloigné, cet angle est presque nul, mais il augmente au fur et à mesure que l'objet se rapproche. C'est l'appréciation de cet angle qui donne une indication sur la distance qui sépare l'observateur de l'objet. Pour récréer l'impression de relief, il faut donc faire parvenir un message différent à chacun des deux yeux.

En photographie, le relief est apparu avec le siècle, et s'est diffusé, par l'intermédiaire du « stéréoscope », bien avant la couleur. Au cinéma, des films en relief ont été exploités dès avant 1940.

En vidéo, rien, ou presque (bien que le premier brevet sur ce sujet ait été déposé par l'ingénieur anglais Baird... en 1928). C'est que les impératifs d'une transmission de télévision en relief sont lourds et portent sur trois points difficiles :

– *Les bandes de fréquences*, tout d'abord : notre « éther » électromagnétique est encombré d'émissions de toutes sortes. Il est impensable de voir accepté un mode d'émission qui utiliserait plus de deux fois la « bande » normale.

– *L'utilisation*, ensuite. Elle doit être simple, en particulier si elle utilise des dispositifs additionnels comme des lunettes.

– *La compatibilité*, enfin, qui devra exister entre les transmissions « à plat » et celles en relief, et permettra ainsi à ces dernières d'être suivies par tous les téléspectateurs, équipés ou non d'un récepteur spécial.

A chaque œil son image

Il existe deux manières différentes d'aborder le problème du relief : donner à chaque œil son image ou recourir à l'holographie. La première est encore la plus simple. Il suffit de braquer deux caméras distantes de quelques centimètres sur la même scène et de faire parvenir à chaque œil l'image qui le concerne. C'est le principe de la stéréoscopie.

SYSTÈMES AVEC LUNETTES :

● **Les stéréoscopes** : de la même manière qu'en photographie, il s'agit d'observer deux petits écrans à travers deux oculaires. C'est ainsi que fonctionnent actuellement les matériels stéréoscopiques (fabriqués en France par Thomson et Lierré) destinés à l'exploration de milieux hostiles à l'homme : espace, fond des océans, cœurs de réacteurs nucléaires... Le bloc caméra contient deux caméras parallèles, dont les images seront envoyées à deux petits tubes écrans, placés au fond d'un stéréoscope.

● **Les anaglyphes** : autre vieux procédé photographique mettant en œuvre deux images, l'une teintée en rouge, l'autre en vert. Les oculaires sont constitués *de deux gélatines de ces* mêmes couleurs. Chaque œil ne perçoit donc qu'une seule information.

La transmission des images en relief (en noir et blanc) est donc relativement simple, puisqu'il suffit d'utiliser la voie rouge de la vidéo pour l'une des deux images, et le mélange des voies vert-bleu (que l'on appelle *cyan*) pour l'autre. Le système est donc compatible avec les matériels existants, mais l'observation sans lunettes ne montre qu'une image brouillée.

● **Les images polarisées** : la lumière peur être considérée comme une vibration du champ électromagnétique, une *onde*, qui possède un *plan de vibration*. Une lumière dont tous les rayons vibrent dans des plans parallèles est dite *polarisée*, et le filtre correspondant est appelé polarisant (c'est le principe de certaines lunettes solaires antireflets). Lorsqu'on place sur le parcours *de cette lumière* un autre filtre polarisant dont la direction de polarisation est perpendiculaire, les rayons ne passent plus et le filtre s'opacifie.

Si l'on projette sur un écran argenté les deux images, polarisées perpendiculairement, et si les spectateurs mettent des lunettes dont le sens de polarisation est convenable, chaque œil verra l'image qui lui est destinée. L'autre image, qui « vibre » dans le plan perpendiculaire, est en effet stoppée par le verre.

Cette solution, élégante, permet de projeter des images en couleurs. Elle n'est adaptable à *la télévision que si l'on dispose de* matériels de vidéoprojection, ou si l'on construit des récepteurs à deux écrans. Elle est tout à fait incompatible avec les matériels existants.

● **La transmission séquentielle des images** : il est aisé, en télévision, de transmettre l'une après l'autre les images destinées à l'œil droit, puis à l'œil gauche, et ainsi de suite. Reste alors à fabriquer des lunettes qui obturent alternativement la vision de chacun des yeux. Cette idée est venue aux ingénieurs dès avant la guerre, et des brevets de languettes oscillantes – peu pratiques – furent pris en ce sens.

Heureusement, on sait aujourd'hui fabriquer des interrupteurs opto-électroniques capables *de s'opacifier instantanément*. Il est donc possible de construire des lunettes dont chaque verre laisserait passer une image sur deux. La synchronisation se ferait par un petit émetteur infra-rouge branché sur le récepteur. A condition qu'il n'introduise pas de scintillement dans la vision de l'image, ce système serait compatible avec les matériels existants.

SYSTÈMES AUTOSTÉRÉOSCOPIQUES

Une grande partie du public serait probablement gênée par l'obligation de porter des lunettes pour observer les programmes en relief. L'observation directe est théoriquement possible (elle existe d'ailleurs en photo). Bien que de gros problèmes technologiques se posent encore, là est peut-être la solution de l'avenir.

Les deux voies de recherche nécessitent le découpage préalable des deux images en bandes verticales et leur alternance (une bande « gauche », une bande « droite ») sur l'écran. Cette image composite peut être observée à l'aide de différents moyens :

● **Les réseaux** : *on place* entre l'écran et l'observateur un réseau de caches adéquats – une sorte de grille verticale – de manière que, par effet de la parallaxe, chacun des deux yeux ne reçoive que l'image qui lui est destinée. La transmission du relief et de la couleur est possible.

● **Les lentilles** : dans ce cas, le dispositif d'analyse est constitué d'un réseau de lentilles cylindriques parallèles, à axe vertical, que l'on appelle « gaufré ». Chacune de ces lentilles va donner une image des deux bandes verticales (« droite et gauche ») qui lui font face. Les deux images en question seront observables depuis des directions légèrement différentes, qui correspondront à l'*emplacement que doivent adopter* les yeux.

Ces deux systèmes présentent, évidemment, deux inconvénients : le premier est d'imposer une position relativement précise à l'observateur, et la seconde de nécessiter une géométrie très exacte des images, ce qui est simple à réaliser en photographie mais impossible avec les écrans actuels, à cause de la distorsion de l'image.

Néanmoins, la solution technologique se profile dans les laboratoires. Il s'agit des écrans matriciels (les fameux « écrans plats » que les ingénieurs nous promettent depuis plus de dix ans), dans lequels les tubes cathodiques sont remplacés par des composants électroniques, organisés en lignes et en colonnes, et reliés à des « fils » horizontaux ou verticaux qui leur font prendre la brillance désirée. La géométrie de l'image est alors parfaite, et rien n'empêche de faire coïncider les bandes verticales alternatives des deux images avec un réseau de caches ou de lentilles.

Les hologrammes

Lorsqu'on éclaire un objet avec un laser, la lumière qu'il réfléchit porte toutes les informations sur sa forme et son relief. On pourrait photographier cette lumière, mais on réduirait alors le point de vue à celui du centre de l'objectif, et l'on perdrait toute sensation de relief.

On dispose heureusement d'une autre méthode pour enregistrer ce faisceau réfléchi, qui est de lui faire produire des franges d'interférences avec le faisceau laser d'origine. Quand on éclaire la plaque photographique ainsi réalisée (hologramme) à la lumière d'un laser *de même longueur d'onde*, elle émet un faisceau d'ondes identique à celui reçu de l'objet lors de la prise de vues. Les points de vue possibles sont alors aussi nombreux que les points de la plaque, et, en se déplaçant devant l'hologramme, on découvre des éléments cachés par l'objet lors de la prise de vues.

Les hologrammes sont maintenant suffisamment courants pour que chacun – ou presque – ait pu en observer la qualité. Mais de la plaque à l'écran vidéo, le chemin est long. Le cinéma holographique lui-même n'en est qu'à ses balbutiements.

(Lire la suite page X.)

ASSOCIATIONS

Prendre la parole en vidéo

La vidéo peut être un instrument d'expression et de communication sociale pour les exclus de la parole officielle. Des associations, aidées par l'Etat, y contribuent.

MARIE-JOSÉ BERNARDOT

DEHORS, il fait beau. Gilbert, vingt-cinq ans, Patrice, dix-huit ans, Jean-Paul, vingt-quatre ans, et Hervé, dix-sept ans, sont enfermés dans un réduit obscur bourré d'écrans de télévision et de machines électroniques très compliquées : ils ont trois jours pour monter leur film : tant pis pour l'odeur d'herbe chaude qui flotte sur le parc de Marly-le-Roi. Ces cinéastes en herbe ne sont pas des professionnels. Il y a trois mois, ils n'avaient même jamais touché une caméra ! Ce sont simplement des jeunes travailleurs de Dinan qui ont décidé de faire un film... sur le travail. Ça s'appellera : *Le travail... c'est pas un bon métier !* « *Nous voulons expliquer pourquoi nous en avons ras le bol de nos conditions de travail, et qu'il est peut-être possible d'imaginer autre chose !* », affirme Gilbert, ouvrier ferronnier.

Leur travail, pour un salaire de misère, Gilbert, Jean-Paul, Hervé et les autres n'en veulent plus. Hervé, dix-sept ans, soudeur, explique : « *Je voulais travailler pour gagner de l'argent. Le premier mois, j'ai bossé comme un dingue. Quand j'ai vu ma paie, je me suis calmé !* » Hervé, comme tous les moins de dix-huit ans, n'est pas un travailleur à part entière : il gagne 2 000 F par mois pour quarante-cinq heures de travail par semaine... Hervé voudrait laisser tomber l'usine et devenir mareyeur à Lannion, sa ville natale. Jean-Paul, le mécano, veut apprendre aux gens à réparer eux-mêmes leur moto ou leur automobile. « *Pour qu'ils soient plus autonomes vis-à-vis de la bagnole !* » Slimane, O.S., retapera des maisons avec des copains. Gilbert, lui, a décidé de rouler sa bosse dans le vaste monde. Ce refus de devenir un « prolo normalisé », ce choix d'un mode de vie différent, c'est cela qu'ils ont voulu dire à d'autres jeunes grâce à ce film...

A la portée de tous

La vidéo, pour eux, ce n'est pas acheter un magnétoscope et s'en servir pour engranger des images produites par d'autres. Pour ceux qui ont envie de s'exprimer, la pratique de la vidéo est un remarquable outil de communication. A la portée de tous. Un grand nombre d'associations se sont créées pour faciliter l'accès d'amateurs à l'expression vidéo *(voir encadré)*. Il n'est même pas indispensable de faire l'acquisition d'un magnétoscope — qui reste encore assez coûteux — car la plupart des associations de vidéo mettent gratuitement du matériel à la disposition des réalisateurs amateurs. Et, surtout, elles leur apprennent à s'en servir. Pendant le tournage, mais surtout lors du montage, un technicien est souvent « prêté » pour aider les débutants.

« Vidéo promotion jeunesse », qui a permis à Gilbert et à ses amis de réaliser leur film, est l'une de ces associations à but non lucratif. « *Notre objectif, c'est l'aide à la réalisation*, explique Gérard Faure, l'un des deux permanents de l'association. *Bien sûr, nous ne retenons pas tous les projets. Le critère essentiel est qu'il s'agisse d'un projet collectif, que ce soit celui d'un groupe de lycéens, de jeunes travailleurs ou tout simplement d'une bande d'amis. Et puis, il faut avoir vraiment des choses à dire sur un sujet que l'on connaît bien : nous refusons les films de fiction ou les reportages-prétextes...* » Les amateurs dont le projet a été retenu bénéficient alors de trois jours de stage d'initiation technique, d'une aide pour l'élaboration d'un scénario précis et du prêt du matériel de tournage pendant un mois. Ensuite, toute l'équipe se retrouve à Marly au siège de l'association pour monter le film, et le groupe repart avec sa copie sous le bras.

En cinq ans, Vidéo promotion jeunesse a ainsi permis la réalisation de cent cinquante films. Les films sont répertoriés dans un catalogue, et circulent dans les maisons des jeunes et de la culture, les foyers de jeunes travailleurs, les comités d'entreprise, etc. Mais la diffusion de ces productions marginales reste confidentielle, le plus souvent confinée dans un étroit périmètre géographique. « *C'est la diffusion Tupperware*, commente Olivier Ganier, l'un des responsables du FIC, le Fonds d'intervention culturel (organisme d'Etat). *Il manque un circuit de diffusion bien organisé. L'autre grand problème de la vidéo-animation, c'est la formation. Pour avoir de bonnes réalisations, il faut absolument former les gens à s'exprimer, sinon on tombe dans la diarrhée audio-visuelle. C'est ce qui se passe avec le galvaudage de la vidéo grand public : on achète un magnétoscope, et on filme n'importe comment, n'importe quoi...* »

Contestataires

Par l'intermédiaire du FIC, l'Etat subventionne de nombreuses associations de vidéo-animation : ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette pratique vidéo qui vise à redonner la parole à ceux qui ne l'ont pas — jeunes, femmes, immigrés, handicapés et autre exclus de la société... Vidéo promotion jeunesse, par exemple, est financée par le ministère de la jeunesse et des loisirs. Et le FIC, au titre du soutien à l'innovation culturelle, apporte son aide financière à des projets vidéo parfois contestataires à l'égard des pouvoirs. L'équipe audio-visuelle du Centre d'action culturelle d'Orléans veut donner la parole aux populations de trois communes du Loiret sur les problèmes des rapports entre agriculteurs et citadins, le remembrement, les immigrés, etc. A Marseille, il s'agit de permettre la participation de la population d'un quartier à l'opération de réhabilitation en cours ; à Paris, l'association Inter service migrants veut créer une « médiathèque des trois mondes » destinée à permettre la prise de conscience, notamment par les jeunes, des rapports entre pays industrialisés et pays en voie de développement.

Il arrive aussi que des collectivités locales décident de créer une association de vidéo. En 1976, à l'initiative de Gérard Saumade, son président, le conseil général de l'Hérault a créé le VAL (Vidéo animation Languedoc). *A l'origine*, explique Jean Begard, le directeur du VAL, *il y a eu prise de conscience de la nécessité d'une information horizontale dans la région en réaction contre l'information centralisatrice. La vidéo devait permettre l'expression de la population dans notre région, faciliter l'information locale. Il s'agit d'une tentative de maîtrise de l'information par les élus et la population.* » De grandes ambitions qui se sont sensiblement émoussées : changer l'information, cela n'est pas si facile. Alors le VAL, comme les autres associations de vidéo, se contente d'assurer des stages de formation, de prêter du matériel et d'offrir un appui logistique aux groupes désireux de réaliser un film. Il fonctionne aussi comme prestataire de services : réalisation d'un film sur la grève des mineurs de Ladrecht à la demande de la C.G.T. ou d'un documentaire sur les ZAC (zones d'aménagement concerté) pour la direction départementale de l'équipement... « *En fait, c'est une institution qui s'encroûte*, estime l'un des collaborateurs du VAL. *On ne va pas assez sur le terrain, ce n'est pas possible de faire de la vidéo derrière un bureau...* »

Mais pour donner la parole aux gens, encore faut-il qu'ils aient envie de la prendre... et en matière de vidéo aussi, les espérances de l'après-68 se sont effritées au fil des années. « *Aujourd'hui, plus personne ne croit qu'on fera la révolution grâce à la vidéo* », affirme Olivier Ganier. La vidéo est simplement devenue un nouveau média, enjeu de luttes pour le pouvoir et lieu privélégié de communication sociale. Elle permet de s'exprimer à ceux qui ont des choses à dire. Comme Gilbert, Patrice, Jean-Paul et d'autres que l'on n'entend jamais à la radio ou à la télévision, espaces de communication officielle... ■

Petit agenda à l'usage des vidéophiles

- **Des associations ouvertes aux apprentis réalisateurs**

...à Paris.

- Vidéo-Promotion-Jeunesse. INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78150 Marly-le-Roi. Tél. : 958-05-57.
- Vidéo Abi, 12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Téléphone : 345-30-75.
- Mon Œil, 20, rue d'Alembert, 75014 Paris. Téléphone : 327-69-00.
- Film et Vie, 24, rue de Milan, 75009 Paris. Téléphone : 874-79-41.
- Vidéo France Association, 58, rue Rambuteau, 75004 Paris.
- Confluence, 17, passage Lathuile, 75017 Paris. Téléphone : 387-67-38 (voir page VI).

...en province

A Montpellier : Vidéo animation Languedoc, 857, rue Saint-Priest. Tél. : (67) 54-09-60.

A Nancy : Fédération des œuvres laïques, 49, rue Isabey, 54000.

A Marseille : Association vidéo, 13-14, rue des Dominicains, 13001.

En Limousin : Association ambulo-vision, 51, rue Georges-Perrin, 87400 Saint-Léonard-de-Noblat.

- **Des stages vidéo**
- American Center, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 321-42-20.
- FNAC-Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 544-39-12.
- **Des aides à la production vidéo**
- Fonds d'intervention culturelle (FIC), 14, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 260-09-06.



ANNIE BATLLE

REPÈRES

L'enfer, c'est l'autre

L'agressivité envers le « différent » s'inscrit dans la programmation génétique des animaux sociaux, estime le professeur Neumann, qui poursuit depuis cinq ans des expériences de zoologie et d'ethnologie sur l'origine des préjugés, à l'université de Munich. Le professeur et son équipe ont peint en bleu le bec de certaines poules, jusque-là apparemment bien acceptées de leurs congénères : les malheureux gallinacés ont été aussitôt attaqués à coups de bec rageurs. Quant au cheval dont on avait orné la queue et la crinière de brins de laine multicolores, il a fallu intervenir pour lui sauver la vie tant ses pareils le martyrisaient. (*Psychologie*, Éditions Tetz, 2, rue du Roule, 75001 Paris.)

Le travail noir

L'économie clandestine atteindrait presque 240 milliards de dollars (4 % du P.N.B. des membres de l'O.C.D.E.) et le nombre des travailleurs de l'économie clandestine, dont le salaire n'est pas déclaré, égalerait et dépasserait même le nombre de chômeurs des mêmes pays (23 millions en 1981 soit 7,5 % de la population active). (*Prospectives Hebdo*, Boîte postale 295-16-75766, Paris Cedex 16. Tél. : 500-62.30.)

École de production

La commune danoise de Hobro (14 000 habitants) a 8 % de chômeurs. Elle a créé il y a quelques mois une « haute école de production » destinée à recruter des jeunes chômeurs, à la fois pour les former et pour leur donner une activité. Les professeurs sont souvent des artisans locaux. Si les activités correspondent aux besoins de la région — élevage, jardinage, couture elles comprennent aussi l'ébénisterie, la métallurgie, la construction de panneaux solaires, etc.

Principal avantage : l'adéquation est parfaite entre la formation et le marché du travail. Le coût de ce programme pilote (financé à la fois par la commune, le comté et le ministère de l'Éducation) est estimé à environ 100 000 francs par jeune et par an. (*L'Expansion*, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 763-12-11.)

Une cause croissante de handicaps

Les accidents de la route constituent dans le monde entier une cause croissante de handicaps. En France, ils représentent actuellement la troisième cause de mortalité juste après le cancer et les maladies cardio-vasculaires.

En France, sur les cent mille paraplégiques, 32 % ont été victimes d'accidents de voitures, 13 % d'accidents d'engins à deux roues, et près de la moitié des amputations sont pratiquées sur des accidentés de la circulation.

Sur les cent mille aveugles, dix mille ont perdu la vue à la suite d'accidents de la route. (*Le Quotidien du médecin*, 7, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-49-18.)

BOITE A OUTILS

Emploi : l'illusoire et le possible

La crise économique et les facteurs démographiques n'expliquent pas à eux seuls l'état du marché du travail. Claude Vimont, spécialiste des problèmes de l'emploi, étudie dans *l'Avenir de l'emploi* les données peu connues — d'ordre économique et d'ordre sociologique — qui permettent de comprendre les mécanismes de l'emploi et du chômage ; et ce, dans une optique dynamique. Il s'agit de mettre en valeur les facteurs qui commandent l'évolution dans les années à venir.

La transformation de l'économie et des comportements à l'égard de l'emploi conduit à définir de nouveaux concepts, à distinguer les emplois d'« entraînement » des emplois d'« accompagnement » ; le « chômage d'offre » du « chômage de la demande », le traitement de ces différentes catégories étant totalement différent.

Nous allons sortir du schéma où l'emploi à temps plein pendant une carrière continue est l'objectif principal de la population à la recherche d'un emploi : le travail à temps partiel va se développer ainsi que l'alternance entre des périodes de travail et des périodes d'inactivité professionnelle, consacrées à une formation complémentaire ou à l'éducation des enfants. Cette évolution rendra plus compliquée la gestion des carrières, mais facilitera les évolutions nécessaires des structures de l'emploi. Dans cette perspective aspirations sociales et nécessités économiques ne sont pas nécessairement contradictoires.

L'ouvrage propose des solutions concrètes pour une politique adaptée à ces réalités : emploi mobile, mais garanti (politique de protection sociale), formation, analyse prioritaire des effets sur l'emploi de toutes les mesures de politique économique et sociale. (Éditions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.)

Toute la musique

En Grande-Bretagne, on vient de publier un dictionnaire musical en vingt volumes, qui embrasse la totalité des connaissances musicales du monde. Le *New Grove Dictionary of Music and Musicians* comprend vingt-deux millions de mots, réunit vingt-deux mille cinq cents articles rédigés par deux mille cinq cents spécialistes du monde entier, ce qui en fait l'ouvrage de référence le plus complet sur le sujet.

Une importance de premier plan est accordée à la musique non occidentale, et un million de mots sont consacrés à l'ethnomusicologie et à la musique folklorique. Les analyses critiques concernent aussi le jazz, la musique populaire et les artistes contemporains.

Sur le premier tirage de dix mille exemplaires des vingt volumes au complet, sept mille ont déjà été vendus, avant publication, aux universités, aux bibliothèques et aux particuliers. (*Le New Grove Dictionary*, chez Macmillan Publishers Ltd, 4, Little Essex Street, London WC2R 3LF.)

BLOC-NOTES

● **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.** — Un séminaire international sur le management de la recherche et du développement est organisé en août prochain, du 17 au 28, par le Centre d'études industrielles, institut suisse sans but lucratif. Il s'agit de proposer aux responsables d'entreprises une opportunité de repenser le rôle de l'innovation dans l'entreprise moderne et d'adopter une approche stratégique de l'effort plus que jamais nécessaire en matière de recherche et de développement pour affronter la crise et la compétition internationale. Participeront et animeront les séances, des entrepreneurs, des universitaires, des planificateurs, des prospectivistes, des consultants anglo-saxons et européens. (Centre d'études industrielles : 4, chemin de Conches, 1231 Conches - Genève (Suisse.)

La télévision en relief

(Suite de la page IX.)

Et on n'envisage que depuis peu de « filmer » en lumière naturelle (la prise de vues holographique normale doit se faire à la lumière « cohérente » d'un laser) et de représenter des scènes animées (tout mouvement brouille en principe le réseau des franges d'interférences).

En télévision, d'autres difficultés apparaîtront, qui tiennent d'une part à ce que les franges d'interférences sont des phénomènes très petits, de l'ordre du micron, et qu'on ne connaît pas de tubes qui puissent les enregistrer. De plus, la « bande de fréquences » utilisée ne serait plus deux fois plus large que la normale (comme c'est le cas, par exemple, avec des écrans polarisés), mais mille fois plus large. Autant dire qu'une seule émission holographique prendrait la place de toutes les autres émissions de télévision d'Europe... Il n'en est évidemment pas question.

Economies

La question de la télévision en relief peut donc paraître difficilement soluble. En fait, sa solution viendra probablement d'une manière nouvelle — et simplificatrice — d'envisager le phénomène. Les ingénieurs poursuivent actuellement deux réflexions de ce type.

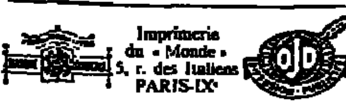
● **Le pseudo-relief** : de même que la succession des images fixes d'un film cinéma provoque la sensation d'un mouvement continu, le découpage de l'espace en quelques plans « de profondeur » (par exemple : proche, principal, lointain) donne une assez bonne approximation du relief, et diminue grandement le nombre d'informations à transmettre. En holographie, par exemple, on pourrait se contenter d'éclairer l'un après l'autre les divers plans, et de transmettre séquentiellement les images. L'économie de bande de fréquences serait déjà appréciable.

● **La suppression des redondances** : alors que les ondes sont encombrées de multiples messages, on continue de transmettre en télévision une masse énorme d'informations inutiles, celles qui ne varient pas d'un vidéogramme à l'autre, quand la caméra est en plan fixe par exemple. Si l'écran voulait bien « conserver en mémoire » le paysage de l'arrière-plan, il suffirait de retransmettre les informations relatives au cow-boy qui passe au premier plan, ce qui constituerait une appréciable économie.

Dans le cas du relief stéréoscopique, par exemple, une grande partie de l'image est identique pour les deux « voies ». Il deviendrait possible de ne transmettre que les éléments caractéristiques de l'une des deux images, en « codant » ceux-ci dans l'émission même de la voie principale. Pour un récepteur non équipé du décodeur adéquat, l'émission est simplement retransmise « à plat » (de même qu'un récepteur noir et blanc montre les émissions couleur).

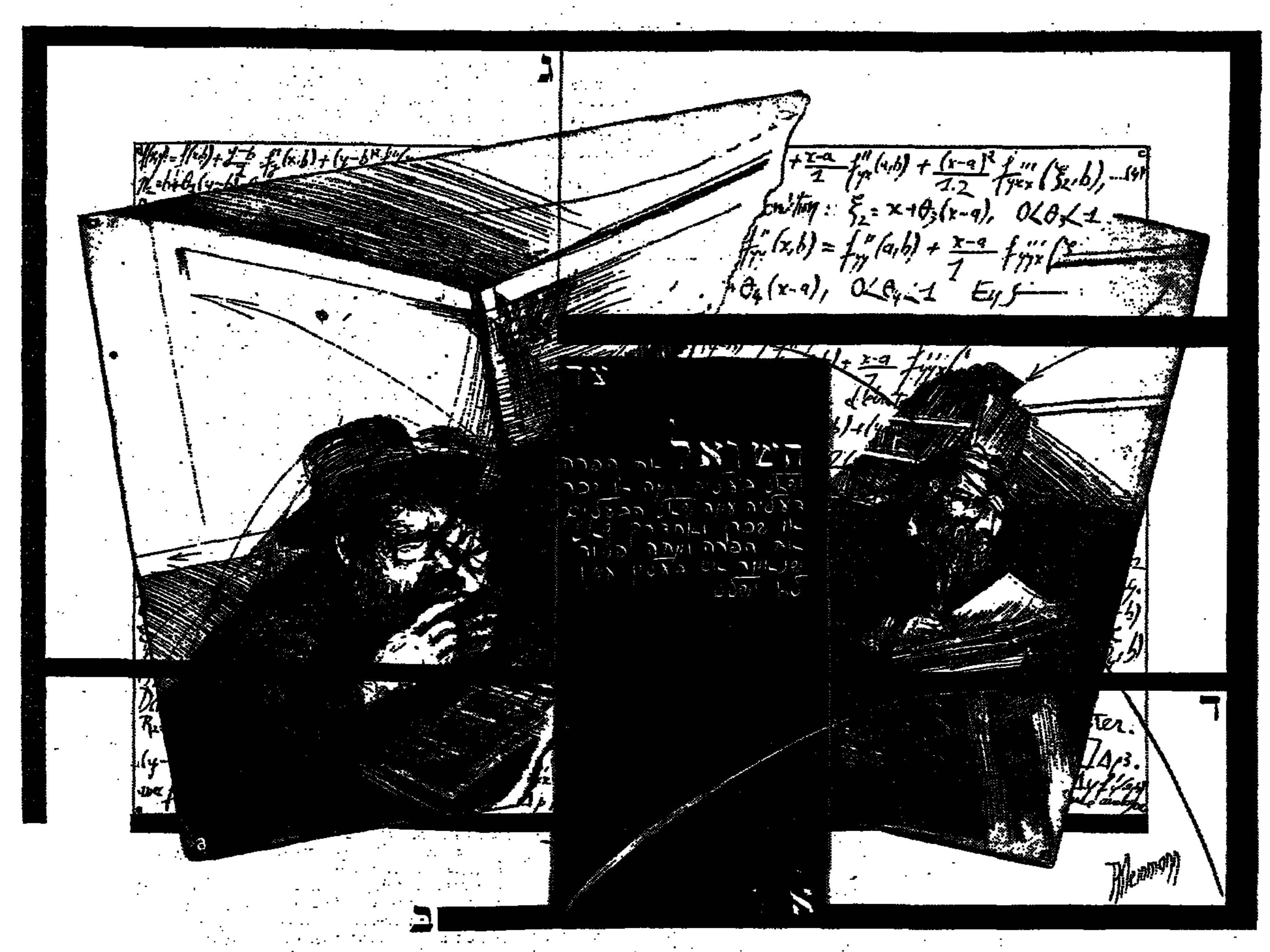
Dans les vingt prochaines années nous connaîtrons sans doute des émissions régulières en relief, utilisant l'un ou l'autre de ces procédés. Aujourd'hui, les recherches se poursuivent dans plusieurs pays. Au Japon et en Australie, des émissions hebdomadaires sont régulièrement diffusées. En France, il y a quelques temps, fut diffusé un programme en anaglyphes. Un début bien timide mais déjà une date dans l'histoire de la télévision en relief. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot, Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

هكذا من الأصل



ALAIN KLEINMANN

RECHERCHE ET TRADITION

Henri Atlan, biologiste et talmudiste

Professeur de biophysique à Paris et à Jérusalem, Henri Atlan mène de front *une recherche sur la biologie cellulaire et sur la tradition juive.*

GUITTA PESSIS-PASTERNAK

MÉDECIN biologiste, talmudiste, Henri Atlan, professeur aux facultés de médecine de Paris et de Jérusalem, mène parallèlement des recherches en biologie cellulaire et sur l'identité juive. L'originalité de ses travaux se situe dans cette interfécondation méthodologique entre le champ scientifique et l'interrogation d'une tradition ancestrale.

Sa théorie formelle de l'auto-organisation lui a assuré un renom international, comme auteur du principe du « hasard organisateur » vulgarisé sous le nom de principe d'« ordre par le bruit », source de réflexions fécondes dans de nombreuses disciplines.

Dans son récent ouvrage *Entre le cristal et la fumée* (Seuil), il s'interroge sur l'« organisation » comme création ininterrompue *de sens, de vivant*; *entre deux* formes de mort : la rigidité du cristal ou l'évanescence de la fumée.

⁂

« La rationalité scientifique et les traditions spirituelles sont souvent antinomiques. L'originalité de votre recherche réside précisément dans la coexistence de la cybernétique et du Talmud. Comment élaborez-vous une telle symbiose ?

— Pour moi, la tradition talmudique, qui fait suite à la tradition biblique et, de façon plus générale, rabbinique et cabaliste, est, avant tout, une tradition de recherche qui a pour but la connaissance de la structure de l'univers, des rapports de l'homme avec son environnement, et je n'aimerais pas l'assimiler aux traditions spiritualistes. On y trouve ce que ces textes appellent la divinité, mais dans un rôle tout à fait précis, différent de ce que la conscience religieuse *habituelle s'imagine*. En tant que tradition de recherche, elle n'est pas contradictoire avec ma démarche scientifique. Elle n'est que différente.

— Pourriez-vous préciser en quoi elle diffère ?

— La règle du jeu, la façon d'aborder les problèmes, sont tout à fait différentes. La méthode expérimentale scientifique définit ses objets, en délimitant tout ce qui n'est pas eux, de façon telle qu'ils puissent être l'objet d'expérimentation reproductible dans différents laboratoires du monde, quelles que soient les circonstances politiques, idéologiques et sociales ; alors que, dans la tradition juive, l'objet initial est le texte biblique lui-même, sur lequel des méthodes de réflexion extrêmement élaborées — dont un système de renouvellement perpétuel de ses lectures — se sont accumulées au cours des siècles et permettent de poser et reposer les problèmes de la signification de la structure de l'univers, par rapport à l'homme, à sa vie intérieure et à sa vie sociale, compte tenu des circonstances nouvelles du non-prévisible. C'est pourquoi il *est* très important, dans cette réflexion, de trouver le moyen de faire intervenir le non-reproductible et le subjectif.

— Dans quelle mesure cette interprétation perpétuellement renouvelée des textes talmudiques reflète-t-elle les changements des contextes sociaux ?

— C'est tout l'objet de cette interprétation qui, dans un même temps, *cherche toujours* à se situer dans une certaine continuité avec l'histoire et la réalité sociale qui l'a produite.

— *Votre recherche scientifique* s'alimente-t-elle de votre recherche talmudique, ou vice-versa ? Ou est-ce une symbiose dont on ne peut trop délimiter les contours ?

— Il est important d'en délimiter les contours, de ne pas mélanger les contenus. Je pense que c'est une erreur dans laquelle tombent, malheureusement, certains scientifiques, qui se veulent en même temps spiritualistes et qui mélangent des contenus de traditions, de philosophies et d'idéologies à des contenus de connaissances scientifiques. C'est une erreur de voir des allusions à la mécanique quantique dans une tradition hindoue, de même que c'est une erreur de voir des allusions aux antibiotiques dans le Talmud, ou de chercher une conscience au niveau d'une cellule vivante ; car ceci implique des mélanges de genres, de niveaux, de vocabulaires.

— Peut-on en déduire que votre double recherche scientifique et talmudique vous fournit plutôt des instruments de réflexion, des méthodes d'analyse ?

— Certainement. Il n'y a pas de doute que l'expérience de la réflexion talmudique est une expérience irremplaçable en tant que méthode critique extrêmement rigoureuse, peut-être même davantage que la recherche scientifique, parce qu'il est beaucoup plus dangereux de s'y tromper : on n'y dispose pas des expériences et de la résistance de la matière comme garde-fou.

— Précisément, dans la spéculation talmudique, comment sait-on que l'on détient la réponse juste ?

— Et dans la spéculation mathématique, comment le sait-on, puisque là non plus il n'y a pas d'étayage basé sur la matière, sur l'expérience ? On le sait par un certain consensus dans la communauté qui participe à cette recherche. Ce consensus lui-même est loin d'être arbitraire : il a une rationalité qui lui est propre ; l'expérience de ce genre de recherche traditionnelle éclaire les rapports que l'on peut imaginer entre le monde de l'abstrait et le concret, dans quelque mode de réflexion que ce soit, y compris dans la recherche scientifique.

Porte-à-faux

— La théorie quantique, à l'instar des philosophies orientales, semble révéler une unicité fondamentale de l'univers. Cette quête d'un savoir réconcilié pourrait-elle changer notre vision du monde ?

— La question du savoir réconcilié est en effet une quête qui vaut la peine que l'on y réfléchisse, sur le plan de l'histoire des idées, de l'histoire des sciences et de l'histoire de la connaissance dans notre société occidentale. C'est vrai que la science a évolué d'une façon telle que, petit à petit, elle s'est éloignée du vécu. Ce n'est pas étonnant puisqu'elle s'est développée sur la base d'une recherche expérimentale, dont le champ d'application se définit comme l'objectif, c'est-à-dire qu'il échappe à la subjectivité ; et, dans la mesure où notre vécu en est plein, il n'est pas surprenant que notre savoir scientifique nous apparaisse en porte à faux par rapport à notre vécu quotidien. En une certaine époque scientiste naïve, on a pu penser que la subjectivité était du domaine de l'illusion, qu'il fallait la rejeter, la refouler, et que seul le savoir objectif exprimait la vérité. Aujourd'hui, on sait bien que c'est faux ; cette subjectivité n'est pas une illusion, c'est une autre partie du réel, non moins importante.

— D'autant plus que l'objectivité a perdu son auréole de détentrice de vérité, puisque l'on sait que l'observateur influe sur l'objet observé...

— Cela est une autre question car l'observateur physique qui influe sur son expérience n'est pas nécessairement de la subjectivité ; *il existe par l'intermédiaire* de son appareil de mesure et celui-ci peut être objectivisé. Autrement dit, l'observateur physique, ce n'est pas un homme *réel, mais un homme idéal et collectif*. Il n'en reste pas moins que le savoir scientifique, qui s'appuie sur une réalité objective, ne s'applique donc pas à notre vécu *quotidien. C'est pourquoi on se* retourne vers des philosophies plus unifiées ou vers des traditions non occidentales, dont la tradition juive, qui suggèrent une telle unité.

» Mais, encore une fois, cette unité ne peut pas être décrite par des méthodes scientifiques, ni s'appuyer sur elles. Je crois que les savants, y compris des prix Nobel, qui ont recours à de telles analogies, ont tort. Il n'y a pas de doute que cette quête de savoir unifié correspond à un désir profond : celui d'une unité fondamentale dans l'univers, dans notre connaissance, dans notre perception des choses. Tout se passe comme s'il y avait une pulsion de rationalisation du réel, qui est peut-être une des conditions de l'adaptation de l'espèce humaine au monde : notre raison est certainement un des outils les mieux adaptés pour organiser le réel autour de nous ; et cette pulsion de rationalisation est probablement le moteur fondamental de toute recherche, y compris de la recherche scientifique. Mais alors, il faut se donner un certain nombre de garde-fous.

— Et quels seraient les vôtres ?

— L'un de ces garde-fous consiste justement à ne pas mélanger les contenus. Par exemple, si je *découvre* une *complémentarité* dans le formalisme de la mécanique quantique entre ondes et corpuscules, eh bien, je vais la considérer avec toutes ses conséquences philosophiques, mais sans la sortir de son contexte. Le yin et le yang décrivent aussi une complémentarité, mais dans un tout autre formalisme, celui du tao ; au nom de quoi les mélanger ? Nous pouvons y être incités effectivement — mais il faut savoir s'abstenir de tomber dans ce piège — par le *fait* que *nous* sommes le même homme, capable d'étudier le tao et la mécanique quantique, donc capable de jeter des ponts entre ces différentes recherches.

— De chercher des convergences ?...

— Certes, des convergences peuvent se faire, mais à travers toute une série d'étapes extrêmement progressives. C'est donc une erreur de mettre ces différents domaines en rapport immédiat l'un avec l'autre. C'est de façon négative, en montrant les *différences, que ces deux modes* de réflexion peuvent se féconder mutuellement. En ce qui me concerne, c'est ce que j'ai toujours essayé de faire, en interfécondant la *réflexion scientifique* et la tradition juive. C'est par les comparaisons et les différences que le dialogue peut être intéressant, plus que par les similitudes et les analogies.

Sélection naturelle

— Alors que les arguments néobiologiques sont au centre de l'actualité, votre constatation que des « facteurs socio-culturels peuvent modifier le patrimoine génétique, en créant de nouveaux environnements, cause de sélections nouvelles »... ne risque-t-elle pas d'alimenter des idéologies racistes ?

— N'*importe quelle théorie* scientifique peut alimenter n'importe quelle idéologie ; l'erreur consiste précisément à vouloir chercher dans des théories scien*tifiques une justification, un fon*dement à une idéologie, quelle qu'elle soit. J'ai pensé que les expériences néfastes de la génétique nazie, d'une part, et de la *génétique soviétique stalinienne* de Lyssenko, par ailleurs, avaient été suffisantes pour éliminer définitivement ce genre d'utilisation abusive de théories scientifiques. *Il se trouve que* la *génétique sur* laquelle se sont appuyés les tenants de l'idéologie nazie est la génétique acceptée et enseignée actuellement. Néanmoins, on sait parfaitement bien que son utilisation par l'idéologie nazie est abusive, une extrapolation de concepts définis sur des systèmes en laboratoire à un domaine où ils n'ont rien à voir. La théorie à laquelle vous faites allusion n'est que formelle ; elle permet de comprendre comment, en principe, il est possible que des facteurs socio-culturels puissent modifier la distribution statistique du patrimoine génétique dans une population. Elle ne précise pas sous quelles conditions et avec quelle efficacité de telles modifications peuvent se produire.

» La question théorique qui reste à élucider est de savoir combien de générations sont nécessaires pour que des facteurs socio-culturels soient capables de modifier, de façon évidente, une distribution de gènes dans une population. Si l'on trouve que ce n'est possible que dans un millier de générations, cela n'a plus aucune importance pratique, sauf sur le plan de la compréhension de l'histoire de l'humanité. Par contre, si l'on trouve que de telles modifications peuvent se produire dans un nombre faible de générations, on peut alors imaginer que cela puisse expliquer des phénomènes socio-culturels historiques. Mais il faut souligner un point extrêmement important de cette théorie.

(Lire la suite page XII.)

HISTOIRE

La guerre des paysans

De mars à mai 1525, les paysans révoltés mettent l'Allemagne à feu et à sang. La répression fut rapide et sanglante. Mais les causes réelles de cette véritable guerre n'ont jamais été bien élucidées.

AGNÈS THIVENT

EN trois mois – de mars à la fin mai 1525, – la presque totalité de l'Allemagne du centre et du sud est à feu et à sang. Plusieurs dizaines de milliers de paysans ont pris les armes contre l'autorité, qu'elle soit seigneuriale, princière ou ecclésiastique. Il est difficile de tenter une estimation du nombre des révoltés, tant les chiffres varient selon les sources. Furent-ils deux cent mille ? Le gonflement des effectifs prouve cependant que les contemporains ont été très impressionnés par les rassemblements paysans. Les échos de cette « guerre des paysans » sont même parvenus jusqu'à Paris : Nicolas Versois la mentionne dans son journal (1).

Le soulèvement avait débuté un an plus tôt, au mois de mai 1524, dans le sud de la Forêt-Noire, pour s'étendre à partir du mois de mars 1525 à la Souabe Supérieure et à la Franconie en se diffusant le long du Main. A partir du 16 avril, l'insurrection éclate simultanément dans toute l'Alsace, puis le long de la rive gauche du Rhin Supérieur, pour s'étendre à la Hesse, à la Thuringe et à la Saxe et s'achever en Autriche aux mois de juin et juillet 1525 (2).

Entre ces mouvements, pas de lien apparent : chaque région semble se soulever en toute autonomie autour des chefs qu'elle s'est donnés, ce qui rend parfois l'analyse difficile, tant les diversités régionales et le manque de sources sûres sont importants. Si on sait par exemple que la participation à la révolte n'a pas toujours été unanime, on ignore souvent l'importance exacte des soulèvements dans certaines régions. Quant à la manière dont la révolte a pu se propager, on tente actuellement d'en comprendre les mécanismes, et les techniques de communications qui ont pu être utilisées sont étudiées dans les nombreux pamphlets qui circulaient à cette époque. Pour tenter de surmonter la complexité des problèmes, Peter Bierbrauer vient de proposer un schéma d'étude utilisable pour toutes les recherches sur les révoltes paysannes (3).

Les paysans qui prennent les armes ont partout les mêmes cibles : parfois des villes, mais surtout des châteaux forts et des couvents, qu'ils pillent et détruisent avec d'autant moins de difficulté qu'ils ont souvent été abandonnés par des seigneurs et un clergé affolés, partis se réfugier en ville. Partout les destructions de couvents sont nombreuses.

Le mouvement connaît en réalité deux phases : l'une, pacifique, faite d'occupations de couvents ou de châteaux et de revendications, au cours de laquelle les excès des paysans seront peu nombreux ; l'autre, violente, à partir du 6 avril 1525, date à laquelle soixante-dix chevaliers et leurs serviteurs seront massacrés à Weinsberg. C'est cet événement qui marque le « grand tournant » de la guerre (4) et son entrée dans une phase de violence.

Dans la phase pacifique aussi, les succès des paysans avaient été immédiats. Surprises par l'ampleur de la révolte, mais aussi pour gagner du temps et organiser la riposte, les autorités, après négociation ou immédiatement, satisfont les revendications paysannes. Des accords sont conclus entre seigneurs et paysans révoltés, notamment entre l'électeur de Mayence et les paysans du Rheingau, et en Souabe, lors du traité de Weingarten (17 avril 1525). Dans toutes les régions d'Allemagne, les revendications ont été rédigées par canton, en s'inspirant des douze articles de Memmingen (Souabe). Véritable charte des droits de l'homme de 1525, ils montrent la volonté de changement profond qui anime les paysans : ils veulent l'élection du curé par les paroissiens, l'interdiction du servage, la suppression de toute charge nouvelle, des amendes abusives, des taxes sur l'héritage d'un serf défunt.

Leur force vient de ce que toutes ces revendications sont appuyées sur l'Evangile et la volonté de Dieu : le « droit divin » devra remplacer le droit temporel que leur imposaient avec force les seigneurs. Cette caution religieuse facilite la diffusion du texte, et son impression permet une large prise de conscience des problèmes par les paysans : les douze articles proposaient un moyen de sortir d'une crise qui n'était pas seulement économique, mais aussi sociale et politique (5). Cependant, partout avec le développement du mouvement, les revendications paysannes deviennent plus radicales et égalitaires. Les excès et les pillages se multiplient.

L'ampleur de la révolte n'aurait pourtant pas dû surprendre les contemporains comme elle l'a fait, tant les signes avant-coureurs étaient nombreux depuis plus de quarante ans. De 1460-1470, jusqu'en 1514, des opérations et des révoltes s'étaient succédé. Ainsi les conspirations du *« Bundschuh »*, du nom du soulier à lacet que les paysans avaient adopté comme symbole de leur révolte, par opposition à la botte à éperon des seigneurs. En 1493, dans les environs de Sélestat (Alsace), puis en 1503 et surtout en 1512 et 1517 sur les deux rives du Rhin, des soulèvements avaient eu lieu. Des révolutionnaires professionnels comme Josse Fritz, un ancien serf, animent des mouvements de révolte. Lui met au point des techniques de propagande, comme les mots de passe, les signes de ralliement et diffuse l'idée d'une révolution sociale au nom de l'Évangile, tandis que dans le Wurtemberg avait eu lieu en 1503 la conspiration du *« Pauvre Conrad »*. Toutes furent violemment réprimées.

Mais pourquoi la révolte paysanne de 1525 fut-elle d'une telle ampleur ? Les causes de la guerre des paysans sont l'un des problèmes les plus débattus de l'histoire sociale de l'Allemagne (6) et celui qui retient le plus l'attention des historiens de cette révolte, sans doute en grande partie parce qu'elle est un terrain d'affrontement idéologique entre les historiens marxistes qui se fondent sur l'ouvrage d'Engels (7) et les historiens non marxistes.

Misère

Pour les historiens marxistes, avec, à leur tête, Max Steinmetz (8), la guerre des paysans est *« le point de départ d'une tradition révolutionnaire du peuple allemand ainsi que la première révolution bourgeoise »*, ce en quoi il rejoint la thèse d'Engels. Pour eux, la guerre des paysans est une révolution de la misère : la paysannerie, surexploitée par la réaction seigneuriale, voulait renverser le système féodal. Or le maintien de la féodalité empêchait le développement du capitalisme allemand naissant. En prenant les armes contre elle, les paysans auraient donc agi au profit de la bourgeoisie et fait de la guerre de 1525 *« la première grande action de la bourgeoisie »*. De la misère paysanne on connaît la population flottante et vagabonde, de plus en plus importante, qui se constituait en dehors des autorités municipales. De plus, une série de mauvaises récoltes avaient considérablement aggravé l'endettement paysan à l'égard des chrétiens, mais aussi des juifs, ce qui explique les spoliations dont ils furent victimes au cours des révoltes.

Pour les historiens non marxistes, la guerre des paysans n'a pas été une révolte de la misère. L'étude des documents dans diverses régions de l'Empire, notamment en Alsace, montre que les paysans vivaient souvent dans l'abondance. Presque partout en effet, les meneurs des mouvements appartiennent aux couches moyennes ou aisées de la paysannerie. Chacune des deux thèses peut cependant comporter une part de vérité. Mais les historiens marxistes, dans leurs publications les plus récentes, s'en tiennent à leur théorie initiale.

Pour les historiens non marxistes, ce sont les facteurs juridiques et politiques qui furent décisifs dans le déclenchement de la révolte. Les paysans libres (par opposition aux serfs, propriété d'un seigneur) formaient probablement la majorité de la paysannerie. Alors que se diffuse dans les campagnes l'exemple du paysan suisse, maître de ses propres affaires après s'être débarrassé de la tutelle des Habsbourg, les communautés villageoises sont en plein développement. Elles qui ne veulent reconnaître que le « droit ancien » supportent très mal l'autoritarisme montant des petites principautés en formation. Celles-ci imposent des taxes d'autant plus lourdes qu'elles ont une faible superficie, et, pour leur administration fiscale, elles font appel à des juristes, ce qui donne aux paysans l'impression d'être exploités par des étrangers. Ils ont ainsi d'autant plus mal accepté la « réaction seigneuriale » qu'ils se sentaient menacés dans leurs libertés, alors qu'en réalité cette réaction était peu importante et concernait surtout le droit de chasse et de pêche. Force est en tout cas de constater que dans toutes les régions touchées par la révolte le régime seigneurial était assez faible, alors que les régions comme le nord de l'Allemagne et la Bavière, où il était fort, ne se sont pas soulevées.

Mission divine

Les rapports entre la Réforme de Luther et le déclenchement de la guerre sont un autre problème très débattu. La guerre des paysans a-t-elle pris naissance seulement là où les idées de Luther avaient pénétré ou bien la Réforme n'a-t-elle eu qu'un rôle stimulant dans un contexte déjà bien préparé ? Dès la fin du quinzième siècle, des déclassés, des prédicateurs itinérants et des illuminés comme le berger de Niklashausen (Franconie) se croient chargés de missions prophétiques et parcourent les campagnes en répandant des idées millénaristes, à travers lesquelles les paysans se voyaient investis d'une mission divine. S'y ajoutaient les idées hérétiques de Wyclif et de Jean Huss. Les paysans pensaient maintenant à une chrétienté sans tache, à une société plus juste et à une révolution au nom de l'Evangile et de la justice de Dieu. Les idées de Luther ne pouvaient dès lors qu'être accueillies avec enthousiasme : il était le premier à protester contre l'ordre existant et à tenir tête à une Eglise corrompue par l'argent et qui enserrait l'existence des paysans. Ses idées seront reprises par de nombreux prédicateurs, théologiens, parfois en rupture de ban, ou par de simples autodidactes qui répandent partout le nouveau message, et, parmi eux, Thomas Münzer.

Il sera le plus craint par ses contemporains, qui en feront un illuminé démoniaque. Il fut certainement le meneur le plus radical. Après avoir été un ardent partisan de Luther, il détestera celui qu'il qualifie de *« masse de chair douillette »*, parce qu'il est devenu un docteur en théologie gonflé de science, qui ne fait que reprendre le rôle de l'ancien clergé catholique. Münzer, lui, rejette la science théologique et s'attache à la connaissance *« des plus pauvres ou illettrés, pourvu qu'ils soient inspirés »*.

Engels fait de lui un prophète pratiquement athée et communiste avant la lettre. Les historiens marxistes, et surtout Max Steinmetz, ont voulu montrer qu'il était avant tout un révolutionnaire ayant un programme social et politique. Les historiens non marxistes voient en lui essentiellement un théologien devenu révolutionnaire parce qu'il était soucieux du salut des âmes et de la connaissance de Dieu. Ils s'appuient en cela sur le testament qu'il rédigea après son arrestation (9). Il sera en tout cas l'âme du soulèvement paysan en Thuringe et surtout à Mülhausen, où il établit une réforme populaire. La communauté élira son pasteur, il prône la destruction des biens du clergé et de la bourgeoisie (tout bien possédé empêche Dieu de reconnaître un homme comme le sien). Le conseil de la ville sera responsable devant la communauté et Münzer veut l'égalité de tous, mais il n'établira jamais une véritable communauté de biens (10). Grâce à son rayonnement personnel, il réussit pendant un mois à rallier les indécis, à aider les paysans à résister aux princes coalisés aux yeux de qui Mülhausen était devenu le centre de la rébellion.

« Rigole de sang »

Pourtant, l'échec de la révolte sera presque aussi rapide que ne l'avait été son succès. La répression sera d'une telle cruauté que Dürer, sympathisant du mouvement, grave le projet d'un monument aux morts de cette guerre civile.

Les princes allemands se groupent au sein de la Ligue de Souabe, sous le commandement de Georg Truchsess von Waldbourg, le général en chef. Il remportera victoire sur victoire et *« nettoiera »* toute la région entre Danube et Rhin. En Thuringe, c'est le Landgrave de Hesse qui écrase la révolte. Thomas Münzer fut torturé et exécuté le 15 mai 1525 après la bataille de Frankenhausen. Cinq mille paysans seront massacrés, et les fuyards poursuivis et tués dans une vallée qui s'est appelée *« la Rigole de sang »*, alors que Münzer avait ordonné la reddition pour ne pas aggraver la tuerie.

En Alsace, le duc Antoine de Lorraine se charge de la répression, surtout par haine des *« mécréants et séduits luthériens »*. Après la bataille de Lupstien, où sont égorgés de jeunes garçons de huit à douze ans et des habitants brûlés vifs dans le cimetière, ce sera la bataille de Saverne (plus de seize mille morts selon le biographe du duc de Lorraine, Volcyr) et celle de Scherwiller. Les princes viendront partout facilement à bout des bandes paysannes.

Pourquoi un échec aussi rapide, alors que tout semblait avoir été soigneusement préparé et organisé ? Si on connaît encore peu la composition sociale des bandes paysannes et leur direction, ces points n'ayant fait l'objet que de peu de recherches, on sait cependant qu'elles étaient très structurées (11). La plupart avaient au minimum un chef. Sans atteindre la notoriété de Münzer, certains eurent une grande influence, ainsi Hubmaier, Gaismaier ou Wentel Hipler. Erasme Gerber, chef des bandes alsaciennes, fut l'un des plus remarquables. Hormis qu'il était tanneur à Molsheim et peut-être illettré, on ne sait presque rien de lui. Mais, alors qu'il n'était chef que de sa propre bande, son prestige fut tel qu'il devint le responsable moral de toutes les bandes alsaciennes, de Wissembourg à Bâle.

En Alsace ou dans la vallée de la Tauber (Franconie), l'organisation interne des bandes est la même. Les chefs sont aidés par un conseil de régents choisis généralement parmi les « coqs de village », donc les notables paysans. Il siège dans un espace clos,

Henri Atlan

(Suite de la page XI.)

Il n'est pas question ici d'une programmation consciente où des planificateurs décideraient quels sont les gènes bénéfiques ou maléfiques, et comment il est possible d'instituer un environnement socio-culturel tel qu'il mènerait à la sélection de tel gène ou à l'élimination de tel autre.

– Vous analysez le phénomène du point de vue d'une sélection naturelle ; mais supposez qu'un régime, pour des raisons idéologiques, veuille imposer une sélection programmée afin de produire certaines caractéristiques « supérieures »...

– Il y aurait toutes les chances que ce régime change au bout d'une ou deux générations, de telle sorte que cela n'aboutirait pas. En réalité, ce genre de considérations ne peut qu'être utilisé à l'envers, c'est-à-dire pour fonder, de façon fausse d'ailleurs, une idéologie ou une autre ; si on voulait se servir de tels mécanismes pour transformer le patrimoine génétique d'une population, je pense que ce serait parfaitement utopique et irréalisable. Il s'agit là de perversion, de déviation d'objet de connaissance scientifique dans des champs d'application qui ne sont pas les siens.

Diaspora

– Le peuple juif est une société éclatée, dispersée, unifiée pourtant grâce à son renouvellement spirituel, inspiré largement de sa culture biblique. Est-ce là la seule source de sa formidable résistance, ou est-ce que la théorie de Sartre sur l'antisémitisme éclaire une autre face de sa pérennité ?

– La théorie de Sartre sur l'antisémitisme a beaucoup de vrai et elle a été acceptée comme telle. Cependant, outre cet aspect externe de l'identité juive, on redécouvre actuellement d'autres facteurs constitutifs de cette identité, d'ordre proprement interne, facteurs d'auto-organisation, qui doivent aussi avoir joué un rôle déterminant dans son histoire. Un des facteurs d'organisation de cette société, superposé à sa tradition d'étude, c'est son existence dispersée, qui a des désavantages, mais aussi des avantages. Comme le dit le Talmud : *« Dans la mesure où une société persécutée est dispersée, elle a moins de risques d'être exterminée, puisque, lorsqu'elle est massacrée dans un endroit, elle peut survivre ailleurs. »*

– Justement, à propos de la Diaspora et de ses avantages, que pensez-vous de la réflexion d'Eric Weil : *« C'est l'autre tradition, celle de l'étranger, qui me tend le miroir faute duquel je ne pourrais pas connaître mon propre visage »* ?

– Le miroir est réciproque : je veux dire que la tradition endogène a sa propre dynamique, et il est vrai aussi qu'elle se développe en relation avec la tradition de l'autre. La tradition juive, tout au long de son histoire, a eu des interactions avec les philosophies et les cultures des sociétés parmi lesquelles elle a vécu : grecque, romaine et, ensuite, chrétienne et islamique. Ces interactions stimulent le développement d'une dynamique propre. Ce n'est pas tellement la culture biblique proprement dite que la culture post-biblique, c'est-à-dire talmudique et rabbinique, qui a constitué la communauté juive en une communauté de recherche, d'École. Ce qui est frappant, c'est que l'institution sociale centrale des communautés juives depuis l'antiquité, dès la Dispersion, c'était l'École.

– Est-ce que l'importance accordée aux études pourrait expliquer, d'une certaine manière, le pourcentage élevé de prix Nobel juifs ?

– Il est possible que ce soit un facteur. Une autre raison doit tenir aux circonstances mêmes de la Dispersion. Le fait d'être une minorité implique forcément une pression accrue pour pouvoir survivre comme minorité : il faut faire davantage que la majorité. Et, dans la mesure où l'on dispose d'une tradition d'École, il est normal que l'on investisse dans tous les travaux intellectuels qui peuvent s'offrir, y compris la recherche scientifique.

– Ce perpétuel mouvement de va-et-vient de l'universel au particulier, du nationalisme à l'internationalisme, est-ce aussi un des éléments de la pérennité juive ?

– C'est probablement un élément fortifiant, en même temps qu'une conséquence. Cette forme d'existence de communautés dispersées s'accroche à la fois, mythiquement et historiquement, à une unité qui a existé dans un passé très éloigné et qui est projetée dans un avenir messianique, intériorisé dans la vie quotidienne, tout au long de l'histoire de deux mille ans d'exil, par l'intermédiaire du rituel. C'est pourquoi, bien que messianique et mythique en même temps, il a été extrêmement quotidien et fortement vécu. Je pense que c'est ici qu'il faut trouver l'une des origines de la résurgence incroyable et inattendue de cette communauté qui, sous une forme nationale et politique, s'est incarnée dans un État, avec tous ses avantages et désavantages.

– Vous avez dit, justement, que la Tora a été donnée aux Hébreux dans le désert, entre deux pays, et que, d'une certaine façon, un État risquait de la dévier de son intégrité.

– Certes, il y a danger, mais l'existence des juifs est aussi entre deux dangers : il y a le danger non seulement d'extermination physique des communautés dispersées, mais aussi d'extermination culturelle : les juifs ont été, au fur et à mesure des générations, dépersonnalisés dans leur culture, au même titre, d'ailleurs, que tous les peuples colonisés. On assiste là à une espèce de colonisation de l'intérieur, qui a été pertinemment décrite par Albert Memmi. Cette perte d'identité est arrêtée par l'existence d'Israël, mais cette expérience nationale porte en elle d'autres dangers, qui sont ceux de la cristallisation, de la mort par rigidité.

– Alors, la renaissance de la judéité française, se manifestant par une effervescence de jeunes écrivains, serait-elle une « Réaction à retardement » face à l'existence de l'État d'Israël ?

– Certes, de façon dialectique, si vous voulez, il est sûr que l'existence de l'État d'Israël a créé une prise de conscience beaucoup plus forte dans les communautés juives. Mais cette prise de conscience se fait évidemment sur le mode de l'expérience des juifs dans chaque communauté. Dès lors, son contenu est forcément différent de celui de la vie nationale en Israël. Il est d'ailleurs passionnant de voir comment le contenu de ces expériences est reçu par les Israéliens qui en sont souvent déconcertés : ils y voient leur propre reflet, dans un miroir autre, qui n'est pas cette fois-ci le miroir que leur renvoie le regard de l'autre non-juif, mais le regard de l'autre juif diasporique. » ■

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

formé par des chariots. Il délibère sur toutes les questions, et les décisions importantes sont ratifiées par la réunion plénière des paysans ; rien ne peut être décidé sans leur consentement. Pour l'entretien des bandes et leur ravitaillement, on s'empare des ressources des abbayes. Mais chaque pillage est suivi d'une vente publique, dont l'argent sert à acheter des armes. Les chefs se chargent aussi de stimuler l'ardeur des troupes, de faire prêter serment à la bannière et aux douze articles.

Malgré tous ces efforts, la discipline laisse beaucoup à désirer. La désobéissance au chef est fréquente et celui-ci ne dispose pas de moyens de coercition suffisants pour réagir avec la vigueur nécessaire. Les chefs n'obtiendront jamais la résistance à outrance. Les paysans ne sont pas des soldats, si bien que malgré leur supériorité numérique ils fuiront devant des troupes souvent mieux équipées qu'eux.

Avec l'appui des villes dans lesquelles se trouvaient parfois des partisans des Rustauds, notamment dans les corporations de vignerons, de boulangers et de bouchers, les paysans auraient-ils pu résister plus longtemps ? Ils ne pensaient en effet pas se révolter seuls et voulaient établir la solidarité évangélique avec les villes, elles aussi très touchées par la réforme luthérienne. Pourtant, les chances de réussite d'une alliance étaient faibles. Les villes méprisaient les campagnes au point de ne pas leur envoyer de prédicateurs protestants, et les paysans supportaient très mal d'être traités en inférieurs. Malgré son importance, cet aspect psychologique de la révolte n'occupe que peu de place dans les recherches récentes. Quelques villes furent cependant touchées par la révolte, notamment Francfort-sur-le-Main et Fulda (Thuringe). Les conseils durent, dans un premier temps, accepter les conditions des révoltés, puis ils perdirent leurs pouvoirs au profit de nouveaux magistrats mis en place sous la pression de ces mêmes révoltés. Aucune grande ville ne se rallia à la cause des paysans. Si certaines petites villes se sont rangées à leurs côtés, ce fut souvent beaucoup plus par crainte d'éventuelles destructions que par sympathie profonde pour la cause paysanne.



MORGAN.

Mais comment expliquer que le prolétariat urbain ne se soit pas soulevé, alors que sa condition n'était certainement pas plus enviable que celle de nombreux paysans ? Une question aussi importante reste pour l'instant sans réponse. On ne peut que constater que, le plus souvent, toutes les couches sociales des villes se sont solidarisées contre les paysans, et que l'opposition ville-campagne l'a emporté sur l'opposition riches-pauvres.

La solidarité évangélique pouvait d'autant moins jouer que Luther, considéré un peu par les paysans comme l'avocat de tous les opprimés, avait pris fait et cause contre eux. Si les révoltés s'étaient appuyés sur ses idées, lui n'avait jamais voulu déclencher la révolte : il était théologien avant tout. Dès le départ, il réfute les douze articles avec des arguments pour le moins approximatifs et veut prouver que l'Evangile, contrairement aux dires des paysans, condamne toute forme de révolte : il leur conseille d'obéir et de souffrir en silence. Quand la violence se déchaîne dans le camp paysan, ses positions deviennent plus radicales. Alors qu'il proclamait déjà *« mieux vaut la mort de tous les paysans que celle des princes et des magistrats »*, il se déchaîne en écrivant : *« Chers seigneurs, sauvez-nous, aidez-nous, exterminez, égorgez »*, donnant ainsi sa caution à une répression sanglante. Luther, en soutenant les princes, fait de la nouvelle religion l'alliée de l'ordre établi, et les représentants de l'Etat moderne, catholiques et protestants, se retrouvent dans le même camp : il faut éviter que l'Etat en formation ne soit vaincu.

L'étude des conséquences de l'échec de la guerre des paysans reste encore largement à faire. L'image de Luther *« boucher des paysans »* est aujourd'hui largement dépassée, mais on sait tout de même que les révoltés furent très marqués par la prise de position du « Docteur de Wittenberg » (12). Sans doute contribua-t-il largement au sentiment des paysans qui virent dans leur défaite une punition divine. L'attitude de Luther marqua-t-elle pour autant la fin de la progression de la Réforme populaire comme on l'a cru jusqu'ici ? Certaines études récentes montrent que la Réforme ne progressa effectivement plus dans les campagnes, mais qu'elle continua à le faire dans les villes.

Si tous les historiens marxistes critiquent durement la bourgeoisie et *« son guide et allié Luther »* pour n'avoir pas su saisir l'occasion de faire entrer l'Allemagne dans le monde moderne avec le concours des masses paysannes, les historiens non-marxistes s'accordent à dire que la défaite des paysans assura le triomphe des princes, d'autant qu'ils firent payer très cher leur révolte aux villes et aux villages. Les procès, au cours desquels les communautés furent condamnées à de lourdes amendes et à la perte de leurs libertés, furent nombreux.

L'échec de cette révolte sans précédent a fait entrer le monde paysan dans une longue léthargie politique. Il fut traumatisé et paralysé à tel point que plus aucune révolte de cette ampleur ne se produira dans l'histoire. ■

(1) *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, « 10/18 », Paris, 1963.

(2) Il n'existe à l'heure actuelle aucune synthèse en français sur le sujet. La seule synthèse est en langue allemande, déjà ancienne mais toujours irremplaçable : Gunther Franz, *Der Deutsche Bauernkrieg*, 1933. La plupart des études en français ne concernent que l'Alsace. Hormis le chapitre que lui consacre Francis Rapp dans *l'Histoire de l'Alsace*, ouvrage collectif sous la direction de Ph. Dollinger, Privat, 1971, les autres travaux sont essentiellement des études de détail.

(3) Peter Bierbrauer in *Aufruhr und Empörung. Studien zum bäuerlichen Widerstand in Alten Reich*. Beck. München, 1980.

(4) Adolf Waas : *Die grosse Wendung in deutschen Bauernkrieg*. Berlin, München, 1939.

(5) Peter Blicke : *Die Revolution von 1525*. München Wien, 1975.

(6) Voir à ce sujet la synthèse des prises de position des différentes parties, établie par Francis Rapp dans *Charles Quint, le Rhin et la France*. Publication de la société savante d'Alsace et des régions de l'Est, 1975.

(7) Friedrich Engels : *la Guerre des paysans en Allemagne, 1874*. Editions sociales, 1974.

(8) Max Steinmetz : Der geschichtliche Platz des deutschen Bauernkrieges in *Der deutsche Bauermkrieg. 1524/1525*. Berlin, 1977.

(9) Article de Reiner S. Elkar in *Blätter für deutsche Landesgeschichte*. 1976.

(10) Gerhard Brendler : Idee und Wirklichkeit bei der Durchsetzung des Volksreformation Thomas Münzer in Mülhausen in *Deutsche Bauernkrieg*. Berlin, 1977.

(11) Ph. Dollinger in *Paysans d'Alsace*. Edition Le Roux et Cie, Strasbourg, 1959.

(12) Sur l'attitude de Luther à l'égard de la guerre des paysans, voir l'article de Fernand Braudel dans *le Monde Dimanche* du 18 novembre 1979 et la réponse de Joseph Royan dans *le Monde Dimanche* du 9 décembre 1979.

CHRONIQUES

LANGAGE

Le grand oublié

JACQUES CELLARD

DANS la « nouvelle donne » qui s'ouvre pour le pays, que représente la carte du français ? Un atout maître ? Ce serait beaucoup d'optimisme. Une perdante à abandonner à son sort ? Ce serait beaucoup de pessimisme. Disons une carte en attente, qui peut nous valoir et nous vaudra de toute façon quelques levées supplémentaires de gain ou de perte selon qu'elle sera plus ou moins bien jouée. Et jouée, tout simplement.

Le dossier du français n'est pas une urgence gouvernementale. C'est heureux. A notre connaissance, il n'a jamais été évoqué durant les campagnes électorales récentes ni d'un côté ni de l'autre . Sans doute a-t-on estimé dans les états-majors électoraux que le jeu n'en valait pas la *chandelle*.

Apparemment, en effet, la situation du français dans le monde et en France ne coûte rien et ne rapporte rien à personne et, par conséquent, n'intéresse pas le corps électoral. Nos sous ! Nos sous ! Parlez-nous de nos sous ! Qui va en recevoir, qui va s'en faire prendre ? Tout le reste n'est que littérature.

C'est se faire une piètre idée non seulement des destinées d'une nation, mais même du sentiment des électrices et des électeurs. Il est vrai que les sortants n'avaient pas lieu d'être fiers du bilan de leur action dans ce domaine, et que les entrants n'ont pas même soupçonné qu'il y avait là, comme on dit, un créneau à occuper.

Mais basta ! La page est tournée. Au moins avons-nous échappé, et pour cause, au message mondialiste et franco-anglais d'heureux événements, le précédent n'ayant pas fait jurisprudence. La nouvelle équipe gouvernante n'est donc liée par aucune promesse, et pour cause, si *bien qu'elle peut, à son choix*, tout faire ou ne rien faire. Nous n'aurons pas la présomption de lui rappeler que la pire des politiques linguistiques c'est de ne point en avoir.

Peu urgent, le dossier du français est à la fois un peu vide et un peu trop plein. Vide, parce que l'intérêt certain que lui ont porté Georges Pompidou, puis dans sa lignée M. Jacques Chirac, n'a pas été assez constant et assez bien informé pour constituer même l'ébauche d'une politique de la langue, ni pour ouvrir sur un programme d'action. Trop plein, précisément, parce que l'on a tenté de remédier à l'absence d'analyse en profondeur par la multiplication des centres de décision ou d'impulsion.

Tout le monde et personne

Si bien que, à l'heure actuelle, les problèmes du français dans le monde regardent tout le monde mais ne sont, de façon responsable, l'affaire de personne. L'Académie y a son mot à dire, hélas ! Et aussi le Haut Comité de la langue française, mini-académie d'antichambre du pouvoir ; et les services du premier ministre, mais encore plus ceux du ministère des relations extérieures ; ceux du ministère de l'éducation nationale, ne serait-ce que parce qu'ils sont aujourd'hui les tuteurs des cours universitaires de français pour les étrangers ; et ceux du ministère de l'intérieur parce que notre *politique linguistique* à l'égard de la population immigrée ou des étudiants étrangers en France dépend en partie de lui ; du commerce extérieur, parce que les langues sont des objets d'importation et d'exportation ; de la culture, le moins possible ; de la défense, parce qu'il n'y a pas de véritable indépendance nationale dans la dépendance linguistique ; de la recherche et de la technologie, bien sûr, et en tête de liste, à égalité avec les relations extérieures ; ceux des finances, évidemment, pour lâcher quelques francs pour le français ; et, pour mettre fin à la litanie, ceux du ministère de l'agriculture, duquel dépend le service de la répression des fraudes, duquel dépend l'application de la loi Bas-Lauriol sur l'usage du français dans la vie quotidienne des consommateurs français.

Une volonté politique

Ajoutons, pour être presque complet, que la France est partie prenante, et souvent à un niveau financier élevé, dans nombre d'organismes internationaux intéressés, eux aussi, à l'usage du français : le Conseil international du français, en premier lieu, et l'Agence de coopération culturelle et technique, qui est une sorte de comité international francophone de la coopération *Nord-Sud* ; *également*, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et l'Alliance française. Et, là encore, nous alléguons, à condition de ne pas oublier l'ONU, l'UNESCO et les organismes européens, dont la politique linguistique réclame de notre part une vigilance constante.

Quels remèdes à cette dispersion ? Une direction des affaires francophones au Quai d'Orsay ? Elle existe déjà sans avoir été véritablement acceptée ni utilisée par notre diplomatie. Un comité interministériel des affaires francophones ? Il existe aussi (ou existait dans le précédent état de choses), et on ne voit pas qu'il ait fait beaucoup avancer les affaires du français. Un « Monsieur Langue française » ? De grâce, surtout pas.

En fait, la dispersion ou plutôt la *multiplicité des organismes* est inévitable et plutôt positive. Chacun a ses traditions, son personnel, son style. La coordination se fait tant bien que mal, d'homme à homme : *le monde des affaires francophones ou franco-françaises* n'est pas grand. Cette coordination bon enfant n'est pas toujours efficace, mais elle peut *grandement s'améliorer si...*

... Si les intéressés ont le sentiment que leur souci de conserver au français au moins une place honorable dans les relations internationales, une place privilégiée dans les terres francophones et une place majeure en France même est partagé au sommet de l'Etat.

Il ne faudrait pas grand-chose aujourd'hui pour créer ce sentiment : que nous sachions par exemple que les représentants de la France dans les rencontres internationales s'interdisent d'employer *une langue passe-partout* au détriment de la leur, et à l'étonnement peiné de leurs interlocuteurs étrangers. Que la volonté de construire une politique linguistique réaliste, en y mettant le temps et les moyens en hommes et en finances, soit affirmée sans emphase, mais clairement. Que cette politique soit concertée, en particulier avec nos hommes de science et nos chercheurs, et avec nos partenaires de la francophonie ; que cette « francophonie » *ne serve plus* d'alibi à des politiques africaines discutables. Et que tout cela soit soustrait aux accidents de la politique de chaque jour. Cela va *sans dire, et encore mieux en le* disant.

Peu de chose ? Comme vous y allez ! Mais c'est le moins que l'on puisse demander. Pour le reste, c'est d'une information étendue et sérieuse que nous manquons le plus.

L'une des quatorze mesures proposées par le Haut Comité de la langue française au précédent gouvernement et adoptées en principe par celui-ci était d'*« établir un bilan prospectif de la langue »* (voir *le Monde* du 16 janvier 1981). La commission parlementaire d'enquête, de son côté, et tout récemment dans un rapport *très sévère (voir le Monde* du 22 mai), a formulé implicitement le même souhait. Y voir clair d'abord, c'est possible. Et c'est tout de même assez urgent ! ■

MAI 1981 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

1. – JAPON-ETATS-UNIS : Le gouvernement japonais accepte d'imposer à ses constructeurs automobiles une limitation de leurs exportations vers les Etats-Unis pendant deux ans (3-4).

5. – IRLANDE DU NORD : Bobby Sands, détenu républicain de la prison de Maze, meurt au soixante-sixième jour de sa grève de la faim. Mme Thatcher réaffirme sa détermination de refuser le statut politique aux prisonniers « terroristes » de l'IRA. Cependant, trois autres grévistes de la faim meurent à la prison de Long-Kesh : Francis Hughes, le 12 ; Raymond McCreesh, le 20 et Patsy O'Hara, le 21. Après chaque décès, un nouveau détenu nationaliste se substitue au disparu. Mme Thatcher fait une visite impromptue, le 28, à Belfast (à partir du 2).

7. – LIBAN : M. Philip Habib, envoyé de M. Reagan, engage une mission de médiation qui se poursuit tout le mois à Beyrouth, Damas, Jérusalem et Ryad pour tenter d'éviter un conflit entre Israël et la Syrie à propos des missiles soviétiques SAM installés par Damas dans la plaine de la Bekaa. Cependant, les bombardements et les affrontements continuent à Beyrouth entre les forces syro-palestiniennes de la FAD et les milices phalangistes chrétiennes (à partir du 2).

7. – ESPAGNE : Le général Joaquim de Valenzuela, chef de la maison militaire du roi, est gravement blessé à Madrid par l'explosion d'une bombe qui tue trois autres militaires. L'attentat est revendiqué par l'ETA militaire alors que l'assassinat, le 4, d'un général et de trois policiers, à Madrid et à Barcelone, avait été attribué aux GRAPO (du 5 au 11).

9. – NEPAL : L'élection des 140 membres du Parlement est marquée par la défaite de nombreux candidats « officiels » et la victoire d'une vingtaine d'« indépendants » liés aux formations politiques d'opposition qui sont interdites. Leur mot d'ordre de boycottage a été peu suivi. (9/V et 2/VI).

10. – R.F.A. : Aux élections de Berlin-Ouest, la coalition socialiste-libérale perd la majorité - Les chrétiens-démocrates obtiennent 65 sièges (+ 2) sur 133, mais le fait nouveau est l'entrée au Parlement de 9 représentants de la « liste alternative ». (8, 9, 12 et 17-18).

12-13. – OTAN : M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense, obtient de ses collègues européens la confirmation de leur engagement d'augmenter leurs dépenses militaires de 3 % par an jusqu'en 1988. Le 4, le général Haig avait annoncé que des négociations avec Moscou sur les euromissiles s'ouvriraient « avant la fin de l'année » (du 3 au 8, 14-15 et 19).

13. – VATICAN : Jean-Paul II est grièvement blessé par balles, place Saint-Pierre à Rome. L'auteur de l'attentat est arrêté : il s'agit de Mehmet Ali Agca, un militant d'extrême droite turc, condamnné à mort par contumace dans son pays pour l'assassinat d'un journaliste. Le pape est déclaré hors de danger, le 23 (du 15 au 19, 22 et 26).

17-18. – ITALIE : Les électeurs repoussent par référendum l'abrogation des lois sur l'avortement, l'ordre public, le port d'armes et la prison à perpétuité. Seuls 32,1 % des électeurs ont demandé la suppression de la loi de 1978 instaurant l'avortement libre et gratuit, malgré le soutien apporté à cette proposition par la démocratie chrétienne et la hiérarchie catholique (5, 13, 17, 18 et 20).

20. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Deux touristes français, accusés d'avoir été porteurs de « documents subversifs », sont expulsés de Tchécoslovaquie. Leur arrestation, le 28 avril, avait été suivie de l'interpellation de trente Tchécoslovaques. Seize d'entre eux sont inculpés d'« activités subversives » et dix restent incarcérés. (du 8 au 22).

20-27. – AFRIQUE DU SUD : La conférence internationale sur l'Afrique du Sud, réunie à Paris, réclame un renforcement des sanctions. M. Lionel Jospin a demandé le 20, au nom du P.S., la cessation de tout commerce avec la Namibie (du 20 au 28).

21. – REPUBLIQUE D'IRLANDE : M. Charles Haughey, premier ministre, provoque la dissolution du Parlement et annonce des élections législatives anticipées pour le 11 juin (23).

22. – ETATS-UNIS : La remontée des taux d'intérêt - le taux de base bancaire est porté à 20,5 % - provoque une forte hausse du dollar qui atteint le niveau record de 5,58 F. contre 5,15 F. un mois auparavant (2, 6, 15, 24-25).

22. – SUEDE : M. Thorbjörn Fälldin, premier ministre, présente son nouveau gouvernement minoritaire, formé de centristes et de libéraux, après la démission, le 4, des huit ministres conservateurs (6, 10-11, 17-18, 21 et 23).

23-24. – ESPAGNE : Onze « délinquants de droit commun » qui avaient pris en otages pendant trente-sept heures 200 personnes à la Banque centrale de Barcelone sont arrêtés. Ils prétendaient obtenir la libération du colonel Tejero, auteur du putsch manqué du 23 février, et partir pour l'Argentine. Le chef du gouvernement déclare, le 26, devant les députés, que l'attaque a été financée par l'extrême droite et qu'elle fait partie d'un « plan de déstabilistion » de la démocratie » (du 26 au 29).

24. – EQUATEUR : Le président Jaime Roldos se tue dans un accident d'avion. M. Osvaldo Hurtado, vice-président, lui succède (22 et 26).

24. – CHYPRE : Aux élections législatives, dans la zone grecque, le parti gouvernemental de centre droit de M. Kyprianou n'obtient que 8 sièges sur 35, contre 21 dans la précédente Assemblée. Le parti communiste et le Rassemblement démocratique (droite) remportent chacun 12 sièges et le parti socialiste, 3 (22, 23 et 27).

25-26. – OPEP : A Genève, douze pays exportateurs décident le gel des prix du pétrole brut jusqu'à la fin de l'année et la réduction concertée de leur production. Le treizième membre de l'OPEP, l'Arabie Saoudite réserve ses décisions (du 23 au 29).

26. – PAYS-BAS : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale sortante, composée de chrétiens démocrates et de libéraux, perd 3 sièges et la majorité parlementaire. Elle obtient 74 des 150 sièges. Le parti socialiste régresse de 53 à 44 élus tandis que Démocratie 66 (centre gauche) progresse de 8 à 17 sièges (16, 19, 26 et 28).

26. – ITALIE : M. Arnaldo Forlani remet la démission de son gouvernement à la suite du scandale de la loge maçonnique P. 2, présentée comme un centre de pouvoir occulte et à laquelle appartenaient trois ministres (9 et à partir du 21).

26. – BOLIVIE : Le général Luis Garcia Meza, chef de l'Etat compromis dans le trafic de drogue, annonce qu'il abandonnera le pouvoir le 6 août et demande aux commandants de garnisons de lui désigner un successeur (28).

28. – POLOGNE : Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne depuis trente-trois ans, meurt à Varsovie. Après quatre jours de deuil officiel, ses funérailles, le 31, se transforment en une gigantesque manifestation populaire (du 29/V au 2/VI).

29. – CHINE : Mort à Pékin de Soong Ching-ling, veuve de Sun Yat-sen. Les funérailles nationales ont lieu, le 3, en l'absence des autorités de Taiwan qui avaient été invitées (31/V-1/VI, 2 et 5/VI).

30. – BANGLADESH : Le président Ziaur Rahman est assassiné. M. Abdous Satar, vice-président, devient chef de l'Etat par intérim. Le général Manzur Ahmed, responsable de la rébellion, est tué au moment de son arrestation (à partir du 31).

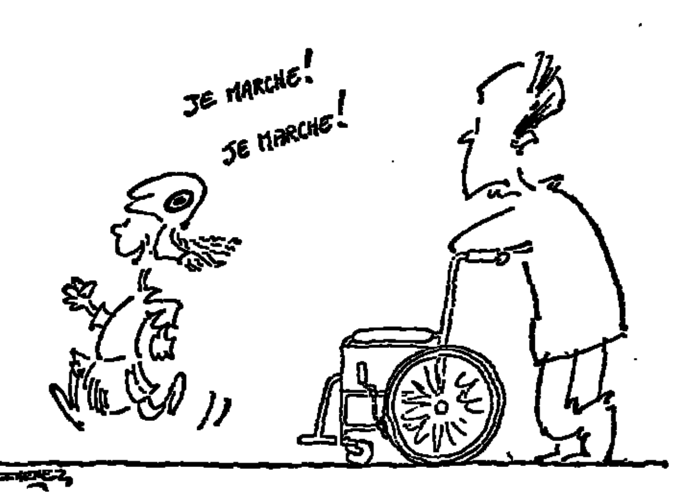
SCIENCES ET FUTURS

25. – La SNIAS obtient la maîtrise d'œuvre pour la fourniture du système arabe de télécommunications par satellite Arabsat (27).

26. – Les cosmonautes soviétiques de Saliout-6 reviennent sur la Terre après soixante-quinze jours dans l'espace (16, 24-25 et 28).

30. – M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, donne à E.D.F. l'autorisation de mettre en service deux nouvelles tranches de centrales nucléaires, à Gravelines (Nord) et à Tricastin (Drôme) (23/V et 2/VI).

Lève-toi...



CHENEZ (*le Monde* du 12 mai)

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

FRANCE

10. – L'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République *(voir résultats en encadré)* suscite des démonstrations de joie à Paris et en province. A l'étranger, la plupart des pays adressent des messages de félicitations, parfois nuancés d'attentisme. Dans les pays arabes où le président élu est considéré comme un « ami d'Israël », une certaine réserve prévaut (12 et 13).

10. – M. Jacques Chirac appelle à un rassemblement « sans esprit partisan » et propose, le 11, l'unité de candidature au sein de la majorité sortante pour les élections législatives (12 et 13).

10. – M. Georges Marchais déclare que la parti communiste est prêt à assumer toutes ses responsabilités « au gouvernement, comme à tous les niveaux de la vie nationale » (12).

11. – Visant M. Chirac, M. Raymond Barre évoque l'« immense responsabilité » de ceux qui n'ont pas « hésité à jouer au quitte ou double le sort de la République » (12 et 13).

11. – M. Valéry Giscard d'Estaing dénonce à son tour les « trahisons préméditées » et propose un « rassemblement démocratique au centre de la politique française » (13).

11. – M. Pierre Bérégovoy est chargé par M. Mitterrand d'animer une « antenne présidentielle » jusqu'à sa prise de fonctions (13).

11. – Après avoir publiquement pris position, le 4, contre M. Mitterrand, le général Alain de Boissieu se démet de ses fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur pour ne pas devoir reconnaître comme grand maître de l'ordre « un homme qui insulta le général de Gaulle ». De vives protestations émanant de résistants et de compagnons de la Libération avaient suivi sa prise de position (du 6 au 13).

13. – M. Raymond Barre, premier ministre depuis le 25 août 1976, remet la démission de son gouvernement (14 et 15).

15. – MM. Jacques chirac et Jean Lecanuet signent un pacte électoral liant le R.P.R. et l'U.D.F. et choisissent le sigle d'Union pour la nouvelle majorité (U.N.M.) (15 et 16).

15. – M. Georges Marchais indique que le P.C.F. proposera des « objectifs d'action gouvernementale plus limités » que les propositions qu'il a défendues pendant la campagne présidentielle (17-18).

17. – M. Chirac fixe « l'enjeu des élections législatives : oui au changement de politique, non au changement de société » (19).

19. – M. Giscard d'Estaing adresse un « message de départ aux Français » : il leur dit « au revoir » et leur indique qu'il se tient « à la disposition du pays ». Le lendemain, lors du dernier conseil des ministres de son septennat, il indiquera que le résultat du scrutin présidentiel est dû à « la faveur du moment » (21).

21. – M. François Mitterrand est officiellement investi comme vingt et unième président de la République. L'après-midi, il est reçu à l'Hôtel de Ville par M. Chirac, maire de Paris. Il se rend ensuite au Panthéon, au milieu d'une foule imposante, pour un hommage à Jean Jaurès, à Victor Schoelcher et à Jean Moulin (22 et 23).

21. – M. Pierre Mauroy est nommé premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, et le général de corps aérien Jean Saulnier, qui commandait les forces nucléaires stratégiques, chef d'état-major particulier du président de la République (22).

22. – L'Assemblée nationale est dissoute : les élections législatives sont fixées aux 14 et 21 juin (23 et 24-25).

22. – M. Mitterrand rend publics l'état de son patrimoine et son état de santé (24-25).

22. – Le gouvernement de M. Pierre Mauroy comprend quarante-trois membres représentant toutes les tendances du P.S. ainsi que trois représentants du M.R.G. et un du Mouvement des démocrates. Il y a six femmes et cinq ministres d'Etat : M. Gaston Defferre (intérieur et décentralisation), Mme Questiaux (solidarité nationale), MM. Jobert (commerce extérieur), Rocard (plan et aménagement du territoire), Chevènement (recherche et technologie). M. Maurice Faure est garde des sceaux, M. Cheysson est chargé des relations extérieures, M. Hernu de la défense, M. Delors de l'économie et des finances, M. Savary de l'éducation nationale, Mme Cresson de l'agriculture, M. Henry du temps libre, M. Crépeau de l'environnement, M. Le Pensec du ministère de la mer (24-25).

22. – L'U.D.F. et le R.P.R. parviennent à un accord pour présenter des candidats uniques dans trois cent quarante des quatre cent soixante-quatorze circonscriptions de la métropole (24-25).

24. – M. Lionel Jospin précise, devant la convention nationale du P.S., qu'un accord avec les communistes suppose un « engagement clair de solidarité gouvernementale » (26).

25. – le président de la république reçoit successivement MM. Marchais, Chirac, Lecanuet et Jospin (26 et 27).

25. – M. Mitterrand grâcie Philippe Maurice, condamné à mort le 28 octobre 1980. Trois nouvelles condamnations à mort ont été prononcées, les 21 et 22, par des cours d'assises (du 23 au 27).

25. – Un « jury d'honneur » est constitué pour étudier le rôle, sous l'occupation, de M. Maurice Papon, ancien ministre du budget, accusé, le 6, par *le Canard enchaîné* d'avoir concouru à la déportation de 1690 juifs entre 1942 et 1944 (7, 8, 9, 13, 14, 19 et 27).

29. – Après un premier « contact », le P.C.F. et le P.S. conviennent d'une réunion le 2 juin (30).

29. – M. Mauroy reçoit les préfets et leur demande d'être « les gardiens de la régularité de la campagne » (30 et 31).

31. – A la clôture des inscriptions, environ 2 700 candidats aux législatives sont inscrits contre 4 266 en mars 1978 (2/VI).

L'élection de M. Mitterrand

Le 10, au second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand obtient 15 708 262 voix, soit 51,75 %, contre 14 642 306 voix, soit 48,24 % à M. Valéry Giscard d'Estaing. Les abstentions s'élèvent à 5 810 396 (15,93 %). La nette victoire de M. Mitterrand s'explique par la bonne discipline de l'électorat communiste, le report important des voix écologistes et l'appoint d'une partie de ceux qui ont, le 26 avril, voté pour M. Chirac.

Durant la semaine qui a précédé ces résultats, on relève notamment les déclarations et les faits suivants :

Le 3, 120 000 personnes, selon les organisateurs, viennent apporter leur soutien à M. Giscard d'Estaing pour une « fête de la liberté » à la porte de Pantin à Paris.

Le 5, un face-à-face télévisé de près de deux heures suivi par environ 30 millions de personnes oppose les deux candidats qu'interrogent deux journalistes extérieurs aux chaînes d'État. Les jours précédents avaient été marqués par une dure polémique sur les conditions d'organisation de ce débat.

Le 6, M. Jacques Chirac lance un deuxième appel à propos du scrutin, mais se contente d'inviter à ne pas voter pour M. Mitterrand.

Le 7, M. Mitterrand traite de « mensonges » les interprétations de son programme faites la veille à la télévision par M. Giscard d'Estaing, et souligne qu'il n'est tenu que par les *« engagements solennels de [sa] campagne »*.

Le 7 également, M. Brice Lalonde confirme son intention de ne donner aucune consigne de vote et demande aux électeurs écologistes de se déterminer en fonction des réponses à douze questions *« prioritaires »* tandis que Mme Marie-France Garaud annonce qu'elle votera blanc au second tour. (Du 2 au 12.)

ÉCONOMIE

11. – Sur les marchés des changes, le lendemain de l'élection de M. Mitterrand, le franc tombe à son cours-plancher vis-à-vis du mark. A la Bourse, la quasi-totalité des valeurs françaises ne peuvent être cotées, faute d'ordres d'achats : en quelques jours, la baisse atteint près de 20 % (du 12 au 18).

12. – M. Georges Séguy exprime son intention de « *ne rien faire qui puisse compromettre un changement durable* ». Le 14, M. Henri Krasucki estime que « *les travailleurs sont en droit d'attendre des premières mesures substantielles* » (14 et 16).

13. – M. Edmond Maire présente un calendrier de revendications par étapes et indique, le 24, au *Monde* que la C.F.D.T. prend « *la tête d'une stratégie de réussite durable* » (14, 15 et 16).

22. – M. Pierre Mauroy impose un resserrement sévère du contrôle des changes tandis que la Banque de France porte à 22 % son taux directeur pour mettre fin à une hémorragie de devises qui a atteint de 400 à 600 millions de dollars par jour depuis le 11 (23).

25. – Le franc se redresse face aux autres devises européennes après la visite à Paris du chancelier Schmidt venu, le 24, réaffirmer la solidarité monétaire franco-allemande (26).

25. – M. Jacques Delors déclare que sa « *tâche première sera de développer l'épargne à long terme* ». Il indique que le prélèvement libératoire de 25 % sur les obligations ne sera pas remis en cause au moment où les cours de celles-ci ont chuté de près de 10 % en quinze jours (26).

26. – M. Mitterrand reçoit tour à tour les dirigeants des cinq grandes organisations syndicales et de la FEN (27 et 28).

26. – La hausse des prix qui a atteint 1,4 % en avril entraîne une majoration automatique du SMIC au 1er juin, de 3,3 % (27).

27. – La société de mini-informatique Logabax dépose son bilan (29-5 et 3-6).

29. – Les représentants des chefs d'entreprise, reçus par M. Mitterrand, lui font part de leurs « préoccupations » (30).

30. – Mort de Michel Caplain, P.-D.G. de la Compagnie financière de Suez (2 et 3-6).

LIBERTÉS

13. – Le quotidien *Libération* reparaît après douze semaines d'interruption (10, 11 et 14).

13. – A *l'Express* le licenciement d'Olivier Todd, rédacteur en chef, par M. James Goldsmith, propriétaire de l'hebdomadaire, provoque le départ de Jean-François Revel, directeur de la rédaction, et de Max Gallo, éditorialiste, ainsi que de neuf autres journalistes. M. Goldsmith reproche à *l'Express* d'avoir, entre les deux tours, « *volé au secours de la victoire* » de M. Mitterrand (du 14 au 20).

14. – M. Georges Fillioud, qui sera, le 22, ministre de la communication, déclare qu'« *il importe d'autoriser la création de radios locales* » (15).

18. – Le procès contre MM. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et Philippe Boucher, éditorialiste, intenté à l'initiative de M. Alain Peyrefitte, alors ministre de la justice, est renvoyé au 26 octobre par la 17e chambre correctionnelle de Paris (19 et 20).

19. – Me Klaus Croissant, ancien avocat extradé en R.F.A. en 1977, est autorisé à revenir en France (21 et 30).

25. – M. Simon Malley, expulsé le 3 octobre 1980, revient en France (27).

26. – M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, décide de suspendre les expulsions d'étrangers sauf « *nécessité impérieuse d'ordre public* » (28).

26. – M. Georges Fillioud exprime son intention de « *rompre entre le pouvoir politique et les directions des chaînes de télévision les liens de dépendance institués par la loi et la pratique* » (28 et 29).

28. – Les responsables de l'enseignement privé continuent à affirmer que les « écoles catholiques » sont en danger bien que M. Alain Savary ait assuré, le 27, que « *la liberté de l'enseignement ne sera nullement remise en cause* » (29/V, 2 et 5/VI).

29. – M. Gaston Defferre annonce la création d'une commission mixte chargée d'élaborer une « *réglementation des écoutes téléphoniques* » (31/V-1/VI et 3/VI).

CULTURE

4-5. – Patrice Chéreau monte la version intégrale de *Peer Gynt*, d'Ibsen, en deux soirées, au T.N.P. de Villeurbanne (7).

11. – Mort de Bob Marley, chanteur jamaïcain, considéré comme le « pape du reggae » (13, 15, et 24-25).

15. – Bernard Guetta, correspondant du *Monde* en Europe centrale, reçoit le prix Albert-Londres pour ses reportages sur la Pologne (16).

16. – Le théâtre de l'Old Vic à Londres ferme ses portes après que l'Etat lui eut supprimé sa subvention (17-18).

18. – Mort de William Saroyan, écrivain américain (20).

22. – Le nouveau Théâtre national de Marseille est inauguré en présence de MM. Gaston Defferre, maire de la ville, et Jack Lang, nouveau ministre de la culture (26).

27. – Ouverture de l'exposition Nicolas de Staël au Grand Palais à Paris (27).

27. – *L'Homme de fer*, d'Andrzej Wajda, obtient la palme d'or du Festival de Cannes (du 14 au 29).

28. – Ouverture de l'exposition « Paris-Paris : créations en France, 1937-1957 » au Centre Pompidou (24-25/V et 4/VI).

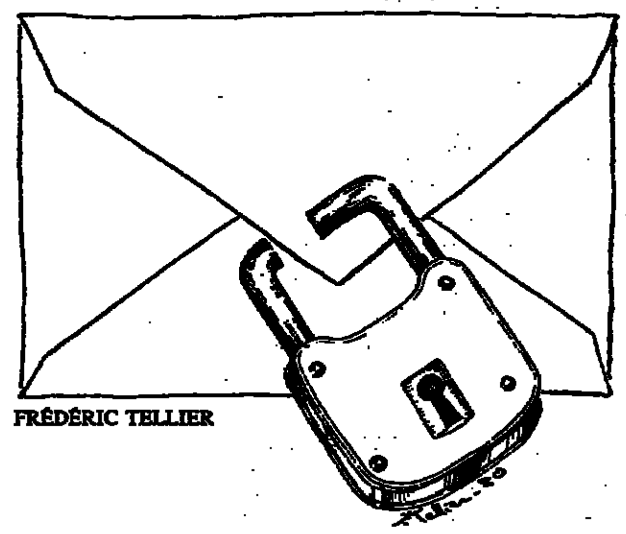
Parti pris

Isoloirs

On l'aura beaucoup fréquenté cette année, ce confessionnal laïque et républicain où l'on passe en revue, pour les absoudre, les condamner ou les approuver, les faits, les gestes ou les mots de quelques contemporains.

Caché jusqu'aux mollets dans l'isoloir, le nez sur une cloison de bois où l'on cherche instinctivement une glace ou un téléphone, le citoyen décide du sort de la France et du monde.

Il en est qui vont vite. Sur les piles, à l'entrée, ils prennent ostensiblement le bulletin de leur candidat. L'isoloir n'est qu'une formalité qu'ils expédient pour le principe. D'autres ont leur bulletin tout prêt. Certains chipotent dans les tas, comme parmi des hors-d'œuvre en libre-service : deux, trois, quatre bulletins. Il en est qui les prennent tous et se précipitent avec leur butin



FRÉDÉRIC TELLIER

derrière le rideau vert. Ceux-là veillent jalousement sur leur secret. Confessionnal encore : nul ne doit soupçonner leur choix. Vieille crainte d'être repérés, étiquetés. Sur la tablette s'entassent les bulletins inutilisés. D'autres, froissés, dégringolent un à un entre les chaussures qui piétinent.

Combien d'électeurs ont changé d'avis, comme on change de vêtement dans une cabine d'essayage. Une crainte, un espoir de dernière minute, une phrase cueillie dans un journal, à la radio, à la télévision, et qui revient en mémoire.

Il y a les votes de l'après-grand-messe, où l'on ne sait où poser le gâteau du pâtissier, les votes essouflés de dernière minute, de ceux qui rentrent de la campagne, comme les votes de l'ouverture, pour les pêcheurs à la ligne conscients de leurs devoirs.

Mais, quelle que soit l'heure, la gravité est de rigueur : voter est une des dernières cérémonies où chacun participe.

A un électeur qui s'avançait, son enveloppe bleue à la main et sa casquette sur la tête, la présidente d'un bureau de vote déclarait sévèrement : « Monsieur, découvrez-vous devant l'urne. »

Il y a toujours du sacré dans le suffrage universel.

JEAN PLANCHAIS.

Saluts

Une aimable lectrice qui ne se veut pas « rétro » s'insurge *(le Monde Dimanche* du 31 mai 1981, page 2) contre le « bonjour » tout court devenu habituel. Elle l'amalgame, un peu vite, avec divers manques à la courtoisie. Que ne va-t-elle plutôt chercher à la source réelle, qui est l'évolution du comportement féminin.

Je m'explique. Moi aussi, quand j'étais gosse, on m'a appris à dire *« Monsieur, Madame, Mademoiselle »*. C'était facile à repérer, même en bas âge. *« Monsieur »*, c'était un pantalon. *« Madame »*, une robe ou une jupe et une alliance à l'annulaire gauche. *« Mademoiselle »* (quel que soit l'âge...), dito, sans alliance.

Et maintenant ? Madame ne porte pas toujours d'alliance. Par contre, plus d'une gamine en porte. Certaines célibataires de plus de vingt-cinq ans demandent à être appelées *« Madame »*, et pourquoi pas ? Mais d'autres tiennent encore à tout prix et à tout âge au *« Mademoiselle »* symbolisant quelque virginité, au moins morale.

Quant au pantalon – et aux cheveux longs, que j'oubliais comme signe ex-distinctif ! – ils sont devenus depuis belle lurette l'apanage des deux sexes. Auquel d'entre nous n'est-il pas arrivé, voyant devant soi une aimable silhouette en jean, avec de longs cheveux de rêve, de s'approcher un peu ému... et en dépassant de découvrir sur l'autre face une barbe ou de superbes bacchantes ? Encore n'est-ce qu'une erreur vite réparée. Mais combien de fois ne nous arrive-t-il pas, dans le métro ou dans l'ascenseur (où il convient de saluer en entrant), de laisser passer deux où trois arrêts sans pouvoir décider si la jeune personne à côté, c'est un mec ou une nana ?

Alors, la seule solution anti-gaffe, et en tout cas correcte, n'est-ce pas d'exprimer un *« bonjour »* prudent, que rien n'empêche de rendre courtois, amical, voire engageant, selon le ton – alors qu'il est des *« bonjour monsieur »*, sans parler du traditionnel *« bonjour m'sieudame »*, qui n'ont pas grand-chose à voir avec une politesse raffinée.

Allons, Madame, le bon ton n'est pas dans les mots, qui se renouvellent de génération en génération, nous avons eu le temps de nous en apercevoir vous et moi, n'est-ce pas ? Mais dans l'usage qu'on en fait !

ROBERT AUCLAIRE *(Paris)*

Autochtones

Dans votre « Parti pris » intitulé « Apartheid » *(le Monde Dimanche* du 31 mai 1981), vous écrivez : *« Les Noirs d'Afrique du Sud*, à notre connaissance, *ne sont pas des étrangers qu'il s'agit d'accueillir, mais des autochtones. Ils sont chez eux. »*

« A notre connaissance » : ironie, ou prudente modestie ? Il est exact que tous les Français (mis à part sans doute quelques dizaines) ignorent que les Noirs d'Afrique du Sud n'y sont pas plus autochtones que les Blancs, qui y sont arrivés avant eux.

Lorsque les Hollandais débarquèrent au Cap en 1645, lorsque le gouverneur Jan Van Riebeek fonda la ville du Cap en 1652 (l'année même où cet autre Hollandais, Peter Stuyvesant, fondait New-York), il n'y avait pas de Noirs dans la région, ni à des milliers de kilomètres à la ronde. Il n'y avait que des Hottentots et des Bushmen, qui ne sont, en aucune façon, des « Noirs ».

Les premiers Noirs implantés dans la région ont été, comme en Amérique, des esclaves que les Boers faisaient venir de la Côte de l'Or et du Mozambique ; ils les utilisaient pour des travaux ménagers et pour le jardinage.

Ce n'est que vers 1775, voici donc tout juste deux siècles, que les trekkers boers, poussant leurs troupeaux le long de la côte en direction de l'est, puis du nord-est, rencontrèrent des pasteurs noirs, les Xosa, qui, venus du nord, migraient en sens inverse.

Vers la même époque, au nord-ouest, en ce qui s'appelle aujourd'hui la Namibie, des Hottentots refoulés par la colonisation blanche se heurtaient à d'autres pasteurs noirs venus, eux aussi, du nord et du nord-est (de la région des Grands Lacs) en migration à l'échelle des siècles.

Il est historiquement inexact de dire que, en Afrique du Sud, les Noirs seraient des « autochtones », et que, à ce titre, ils seraient « chez eux ».

Les vrais autochtones, Hottentots et Bushmen, ont été laminés entre les deux invasions quasi simultanées, la blanche et la noire, et ils ont à peu près disparu.

La lutte contre l'apartheid dispose d'arguments suffisants pour ne pas faire appel à une contre-vérité historique. Au contraire, le rappel des faits (les Blancs sont là autant « chez eux » que les Noirs, si on se réfère à l'ancienneté de la présence) ne saurait nuire à une bonne cause.

PIERRE BERTAUX,
professeur à la Sorbonne.

Astralement vôtre

J'ai pris connaissance, avec une surprise mêlée d'indignation, d'une interview parue dans *le Monde Dimanche* du 26 avril, intitulée « Haltes aux fausses sciences ». Je ne sais si l'émission « Zodiaquement vôtre », incriminée comme scandaleuse par J.-Cl. Pecker, est un pseudonyme désinvolte pour feu mon « Astralement vôtre » d'il y a cinq ans (horoscope quotidien diffusé sur Antenne 2 le soir), mais qu'importe...

(...) Davantage m'importe, en revanche, qu'il parle de l'astrologie comme d'une *anticulture* et des astrologues comme de charlatans cupides, une fois de plus. Davantage m'importe le ton général (...). Cela me surprend, me sidère même, en des temps où le doute cartésien me paraît plus que jamais s'imposer (...). En effet, le merveilleux, l'inexplicable d'aujourd'hui, n'est-ce pas le scientifique de demain ? Tant d'exemples en font foi à travers l'histoire (...).

Revenons aux affirmations de J.-P. Pecker (...). *« Pourquoi... s'inquiéter des astrologues de foire, qui ne font de mal à personne et dont le caractère scientifique n'est invoqué par personne ? »*

Je sors, pour ma part, d'un congrès mondial de l'astrologie, qui se tint à Zurich, en avril dernier et auquel participèrent un millier d'astrologues du monde entier – d'astrologues, dis-je, mais aussi de psychologues, de sociologues, de philosophes (...). Je vous décevrais sûrement, si je vous disais qu'il n'y fut question que d'*« archétypes planétaires »*, de *« contenu des symboles cosmiques »*, de *« recherches statistiques sur ce contenu »*, de *« l'astrologie comme système-miroir de la réalité »*, du *« continu espace-temps »* et de *« la fonction cosmique du centre galactique et de sa correspondance avec le moi dans le sens jungien »* (...).

Mais comment peut-on nier la fantastique résurgence, dans le domaine de la psychologie profonde, de la science des astres (c'est la seule dont je puisse parler en connaissance de cause et sans parti pris ni esprit de lucre, croyez-moi, cet argument éculé est trop facile...). Ignorer les expériences scientifiques troublantes (celles du psychologue américain Clarke, de l'ingénieur radio Nelson, du biologiste Takata, du Russe Tychewsky en cosmobiologie, les statistiques opérées en France par le chercheur M. Gauquelin, qui vérifient des données traditionnelles vieilles de cinq mille ans (...), c'est nier tout simplement la réalité scientifique qui (...) dérange. C'est faire preuve de mentalité magique. *« J'accuse l'obscurantisme scientiste d'être le meilleur terreau de l'obscurantisme antiscientifique »*, dit avec finesse Pierre Juquin. A méditer...

Le grand Pasteur prévoyait déjà la réponse que vous allez me faire : *« Je leur présente des faits, ils me répondent par des discours. »* L'esprit expérimental balayé par la raison raisonnante, dont de défaut majeur se révèle toujours être l'absence d'un élément encore inconnu, qui cependant joue dans le raisonnement scientifique. Là encore, les exemples abondent (...).

Malgré la force d'inertie, le décalage de la science officielle par rapport à la science d'avant-garde (même lorsque celle-ci se trouve être une science millénaire, comme l'astrologie), le jour n'est pas loin où il vous faudra intégrer l'irrationnel d'aujourd'hui devenu rationnel. Entre autres – et de cela je suis intimement convaincue et le présent me donne déjà raison, même s'il est quelque peu à la traîne – le principe (...) d'une interaction cosmos-homme, pierre angulaire de l'astrologie.

Astralement vôtre.

ELIZABETH TEISSIER.

L'argent de l'Église

Une phrase elliptique de l'article de Michel Clévenot sur l'argent de l'Eglise *(le Monde Dimanche* du 17 mai) a pu faire croire que les bénéfices non commerciaux, dans leur ensemble, n'étaient pas soumis à l'impôt sur le revenu. Bien sûr, il ne s'agissait en l'occurrence que des ecclésiastiques, comme le précise la circulaire « La Martinière », du 7 janvier 1966, qui prévoit :

« Les rémunérations que perçoivent les membres du clergé exerçant un ministère paroissial ou diocésain présentent sur le plan fiscal le caractère de bénéfices non commerciaux. Eu égard à la modicité de leurs gains et compte tenu de la limite d'exonération et de décote, les intéressés ne devraient que de façon très exceptionnelle être soumis de ce chef – et réserve faite du cas où ils seraient titulaire d'autres revenus, revenus fonciers ou mobiliers par exemple – à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et, le cas échéant, à la taxe complémentaire. »



Choucroute

On sait que les vocations ont leur origine dans une scène vécue durant l'enfance. Voici la vision qui fit de moi un chercheur et orienta mes travaux vers la choucroute. Un grand homme est assis à une table. Il est en bras de chemise, il a le col déboutonné, la cravate pendante. Dans sa main droite se dresse un couteau, dans la gauche une fourchette. Une jeune fille vêtue de noir, le ventre orné d'un petit tablier blanc, pose devant lui un plat douloureusement chargé. Il s'en dégage, en vapeurs épaisses, un fumet de sacrifice. Je vois les yeux de l'homme se mouiller d'une tendresse impudique. Je comprends brusquement que les petites saucisses roses et les jambonneaux fessus vivent leurs derniers instants. Je ferme les yeux. Je pense fortement à saint Nicolas.

Ma première hypothèse, on s'en doute, postulait une origine cannibalesque à ce plat si manifestement somptuaire et barbare. Mes études m'avaient appris l'utilité du dépeçage et de la dévoration des guerriers. Le corps social, avide d'énergie, se partageait leur « mana » et chacun s'en trouvait regaillardi pour un temps. Ne pouvait-on voir dans la choucroute une « formation de compromis », assurant la permanence du rite tout en abolissant la réalité du sacrifice ? La tête de chou n'était-elle pas un substitut aimable, métaphorique, dû à l'influence émolliente du christianisme sur les mœurs les plus farouches ? Pourtant je me heurtais toujours à une difficulté : comment expliquer la préparation compliquée de ce plat, qui exige la découpe minutieuse du chou en d'innombrables filaments et un long séjour en tonneau ?

C'est de l'étymologie que vint la lumière. Si l'on est en droit de faire dériver le français « choucroute » de l'allemand « sauerkraut », on s'égarerait en décomposant ce dernier en « sauer » (aigre) et « kraut » (herbe ou chou). Des interprétations trop limpides cachent des rationalisations suspectes. Je sus deviner dans « sauer » une formation résiduelle de « sauber » (propre) et dans « kraut » l'altération de « kraus » (crépu ; crépelé). Il s'agissait donc d'une histoire de cheveux. J'étais en mesure de rectifier et d'affiner ma théorie.

En des temps de superstition grossière, on attachait le plus grand prix à la chevelure du guerrier. S'il convenait de la couper de temps en temps, il n'était pas question de laisser traîner les chutes comme de la vulgaire balayure. On craignait en effet qu'un voisin malveillant ne les recueillît et ne s'en servît dans de cruelles pratiques d'envoûtement. Posséder un fragment, si ténu soit-il, du corps de son ennemi, une rognure d'ongle, un cheveu, n'était-ce pas le tenir à sa merci ? Nombreuses étaient les recettes permettant de le tourmenter à sa guise, par le simple truchement de cette minuscule partie de lui-même qu'il avait laissée traîner imprudemment. Aussi s'entourait-on de précautions.

La plus efficace, la plus nutritive aussi, était de déposer soigneusement les cheveux dans un tonneau. Il suffisait d'ajouter régulièrement du sel pour qu'ils se conservassent. Les tonneaux, jalousement surveillés par la tribu, se remplissaient tout doucement. A la mort du guerrier, le corps social en fête communiait sous les espèces de cette chevelure saumâtre. La partie étant prise pour le tout, ce repas rituel gardait quelque chose de l'ancien cannibalisme. Et que de plaisanteries sur la propreté relative du cheveu, sa souplesse ou sa qualité gustative !

Une nouvelle poussée d'humanisme provoqua une innovation culinaire, encouragée par les esprits éclairés. On entra dans l'ère du chou. Les meilleurs phytothérapeutes s'accordent, aujourd'hui encore, à lui reconnaître les plus énergiques vertus.

GILBERT REMY.

Actuelles

Entre auteurs

« Dans la profession littéraire, c'est un fait, il n'y a pas de snobs. [...] *Hommes et femmes, pour autant que je les connaisse, ils sont tous modestes dans leur maintien, élégants de manières, irréprochables dans leur vie, loyaux dans leur conduite, entre eux ou vis-à-vis de l'extérieur. A l'occasion, c'est vrai, vous pourrez bien entendre un homme de lettres dire du mal d'un confrère, mais pourquoi ? Pas par méchanceté, oh ! non. Pas du tout par jalousie. Simplement pour le sentiment de la vérité et de ce qui est dû au public. [...]*

» Surtout, je n'ai jamais connu d'homme de lettres qui ait honte de sa profession. *Ceux qui nous connaissent savent quel esprit d'affectueuse confraternité existe entre nous tous. L'un de nous perce-t-il dans le monde ? En pareil cas, jamais nous ne l'attaquons ni n'allons ricaner. Au contraire, comme un seul homme, nous nous réjouissons de son succès. [...]*

» Ce sens de l'égalité, de la confraternité entre les auteurs m'a toujours frappé, comme l'une des plus aimables caractéristiques de la corporation. »

∴

Du *Livre des snobs*, publié d'abord sous forme de chroniques dans *Punch* en 1846 et 1847, et repris en volume par William Thackeray en 1848.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Le Monde



AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

CHRONOLOGIE

COURRIER



SERGE BIHANNIC

UNE NOUVELLE INÉDITE DE JEAN MONTALBETTI

L'expulsion

IL avait crié. Bien sûr, il ne pouvait en avoir aucun souvenir. A l'époque, Aldo n'avait que quelques mois. Pourtant on lui avait si souvent raconté ce qui s'était passé ce jour-là que sa mémoire lui en restituait les images. Les images et les sons. Car il y avait d'abord ce cri. Un cri de peur, générateur de sa propre angoisse. Etait-il le même que celui qui le réveillait parfois la nuit ? Un cri qui se démultipliait, qui n'était pas toujours un cri d'enfant mais devenait dans son prolongement un cri de femme. Un enfant de quelques mois aurait-il crié de cette façon ? Ni la faim ni la colère ne semblaient pouvoir provoquer ces pleurs, venus du fond de la poitrine. Un cri durable que la chaleur de la mère n'avait pas réussi à interrompre ni même le sein qu'elle lui avait donné pour tenter de déclencher un réflexe de succion. Un cri sans apaisement possible parce qu'il avait été arraché à son berceau dès les premiers coups de crosse des fusils qui martelaient la porte tandis que les miliciens sommaient d'ouvrir. La mère tremblait. Elle s'était jetée sur lui, précipitée dans un placard, étouffant l'enfant dans ses bras.

La Majorqua les avaient tous deux fait disparaître derrière des piles de couvertures, puis les avaient enfermés à clé. Elle avait pris le temps d'effacer leurs traces dans la maison avant de déverrouiller la porte qui commençait à céder sous la pression des miliciens. La vieille femme — mais était-elle si vieille alors ? Il ne pouvait l'imaginer autrement — se dressait raide dans une longue robe noire, avec une assurance provocante, devant les hommes en armes qui n'osaient la bousculer pour entrer. Ils agissaient sur mandat. Le Haut Commissariat avait décidé de procéder à une nouvelle vague d'arrestations et d'expulsions.

Il n'y avait personne à arrêter ici. La Majorqua avait tenté de les convaincre qu'elle était seule à vivre dans cette maison, que son fils et sa bru habitaient Rome. Bien sûr ils venaient la voir de temps en temps, mais elle n'avait reçu aucune nouvelle d'eux depuis plusieurs mois déjà. Elle s'inquiétait de ce silence. La guerre les avait séparés. Quand finirait-elle ? Que signifiaient ces nouvelles arrestations ?

Les miliciens lui avaient expliqué qu'elle n'avait rien à craindre, que son nom ne figurait pas sur les listes, qu'on expulsait seulement les étrangers, mais le mandat d'amener dont ils étaient porteurs spécifiait qu'il y avait des étrangers dans sa famille. La preuve était fournie par le relevé d'état-civil délivré par les services de la mairie. Les agents du Haut Commissariat chargés de l'épuration nationale faisaient établir pour chaque individu l'identité des deux parents et des quatre grands-parents. Son fils Sergio s'était marié quelques années auparavant avec une étrangère. La confession déclarée de ses parents était devenue illégale. Elle se trouvait donc sous le coup du décret d'expulsion. Des informations anonymes parvenues à la Milice faisaient état de sa présence dans la région. Pourquoi s'en indigner ? Il était du devoir de chaque citoyen de collaborer à la grande œuvre d'épuration nationale et d'aider le Haut Commissariat à démasquer les étrangers qui chercheraient à échapper à l'application rigoureuse de la loi ; une mesure qui n'était après tout qu'un salubre réflexe d'autodéfense d'un peuple menacé dans son identité nationale et dans ses intérêts vitaux par une minorité d'allogènes aux ambitions dominatrices.

La Majorqua cherchait par son silence à ne rien compromettre et à temporiser. Elle s'était contentée de réaffirmer qu'elle vivait seule dans cette maison, qu'une dénonciation anonyme ne pouvait être prise en considération par la Milice, qu'il s'agissait manifestement d'une vengeance mensongère. Elle avait fait mine de s'écarter pour montrer aux miliciens qu'elle n'hébergeait personne, tentant d'éviter une perquisition en règle. Les deux hommes s'étaient avancés de quelques pas à l'intérieur de la grande pièce procédant d'un regard circulaire à une estimation hâtive. L'un d'eux avait tout de même ouvert les portes des deux chambres mais un seul lit était défait et la Majorqua s'était empressée d'expliquer :

« C'est la pièce où je dors. »

Ils allaient repartir puisqu'ils ébauchaient un mouvement de retrait vers la porte d'entrée. La Majorqua était parvenue à maîtriser ses réactions et à garder son calme. Elle les poussait déjà vers la sortie. C'est à ce moment-là qu'on avait entendu un cri, le hurlement d'un enfant à peine atténué par la cloison du placard qu'une main ou une couverture tentait d'étouffer mais qui redoublait d'intensité. La Majorqua était devenue livide et avait dû s'appuyer contre le mur pour ne pas s'évanouir. Les deux hommes se ruaient sur la cachette et délogeaient la mère à coups de crosse. Elle leur livrait ses reins pour mieux protéger le bébé entre ses bras et sa poitrine. Ils voulaient l'embarquer dans leur camion avec l'enfant. Mais la Majorqua avait trouvé la force de s'interposer. Elle avait arraché Aldo des bras de sa mère en criant :

« Ah ! non, pas lui, vous ne le prendrez pas, son père n'est pas un étranger ! »

L'un des miliciens avait consulté le mandat d'amener. Le nom de l'enfant n'y figurait pas. Ils l'abandonnèrent à la vieille femme qu'ils repoussèrent d'une ruade en lui crachant dessus. Le camion démarrait dans un nuage de poussière, emmenant la mère secouée de sanglots tandis qu'Aldo continuait à hurler sa peur, dans un long cri qui fut le premier déchirement de l'aube.

LA mère n'était jamais revenue de l'autre pays après son expulsion. Durant les premiers mois l'enfant avait été confié à une nourrice, puis la Majorqua avait pris en charge son éducation. La paix avait chassé la peur. On s'habituait à ne plus trembler au moindre survol d'un avion. Les uniformes avaient changé et l'on oubliait la hantise des bruits de bottes. Le bonheur s'appelait désormais *libération*. Partout en Europe on avait ouvert les camps, et, de ces fourmilières humaines, l'hallucinant cortège de squelettes échappés des charniers s'était mis à cheminer vers l'espoir. Des semaines passèrent en recherches. Aldo avait appris de la Majorqua qu'une autre femme l'avait porté dans son ventre, l'avait mis au monde à Trieste au début de la guerre, le nourrissait au sein malgré le rationnement qui la condamnait à une sous-alimentation.

En se couchant chaque soir l'enfant inventait de nouveaux subterfuges pour s'empêcher de dormir afin de ne pas manquer le moment qu'il avait tant de fois imaginé : un pas léger derrière la porte, une main qui gratte, des ongles qui tambourinent et, sur le seuil, la silhouette élancée d'une femme jeune aux cheveux ras, aux joues creusées, comme sur les photographies que publiaient les journaux, avec ce regard intense, brillant, qu'elle poserait sur lui, l'enfant blond aux joues rebondies que sa bouche allait embrasser. Il se serrerait contre elle pour ne plus la quitter. Maintenant il se sentait assez de force pour la retenir, pour interdire qu'on la lui arrache une fois encore. Car désormais il savait. La Majorqua avait raconté l'intrusion en pleine nuit de la Milice, montré le placard où étaient enfermés la mère et l'enfant, mimé l'expression et les gestes des deux hommes à l'affût, confié le nœud d'angoisse qu'elle avait eu peine à dissimuler. Elle avait tout dit, même le cri, le hurlement d'Aldo qui avait livré la mère, les coups reçus, la brutalité des miliciens, le sursaut de conscience qui lui avait permis de sauver l'enfant.

« Où serais-tu à présent, mon pauvre petit ? On dit qu'ils séparaient les enfants de leurs mères et exterminaient les plus jeunes. »

La Majorqua s'étonnait de ne lire aucun signe d'émotion sur le visage d'Aldo chaque fois qu'elle décrivait cette scène. Pouvait-il être à ce point insensible sinon indifférent à un événement qui le touchait de si près ? Le placard dont elle parlait avec tant de gravité avait fini par devenir le lieu favori des jeux de l'enfant, le foyer où convergeaient toutes les vies et les aventures qu'il s'inventait avec une fertilité d'imagination qui échappait parfois à la vieille femme. Elle le rudoyait sur un ton grondeur :

« Qu'est-ce que tu marmonnes encore comme sottises ? Aldo, il est temps que tu aies un peu plus les pieds sur la terre. »

Quand il restait seul à la maison, à peine la Majorqua sortie et la porte verrouillée par mesure de précaution, Aldo courait s'enfermer dans le placard, colmatait le moindre rai de lumière, lovait son corps entre deux étagères, dissimulait sa présence derrière les piles de linge, s'entraînait à rester immobile et silencieux le plus longtemps possible, jusqu'au moment où il sentait sa respiration gagnée par l'étouffement ou bien les picotements et les crampes devenir intolérables dans ses jambes repliées. Cette compétition était soigneusement minutée. Il s'agissait pour Aldo de savoir s'il serait capable à présent d'échapper aux miliciens le temps d'une perquisition, s'il pourrait retenir le cri de peur qu'il sentait encore monter en lui en revivant dans une totale obscurité les épisodes successifs de l'arrestation décrite en détail par la Majorqua.

Mais dans ce jeu Aldo n'était pas tout à fait seul. Quand il s'enfermait dans le placard, il emportait son polochon en duvet, le pliait en deux pour le recroqueviller à ses côtés et s'enfoncer avec lui dans l'habitacle étroit, l'alvéole d'ombre où il fallait disparaître pour survivre. Au bout d'un moment, quand il était parvenu à réguler sa respiration, à immobiliser tous ses membres dans la position la moins douloureuse, à l'écoute du moindre bruit extérieur, il sentait contre sa peau une chaleur qui ne semblait plus émaner de lui mais d'un autre corps dans lequel il se blottissait. Il aurait voulu pouvoir rester ainsi, le visage enfoui dans ce ventre chaud et moelleux des journées entières, pour mieux chasser le souvenir du cri de peur qu'il parvenait — mais trop tard — à refouler.

DE temps en temps un homme arrivait de Rome vêtu d'une veste de cuir à l'odeur rance contre laquelle il écrasait le visage de l'enfant en le serrant dans ses bras. Sergio n'était jamais porteur de bonnes nouvelles. Il revenait bredouille de toutes ses recherches, mais il répétait sans conviction qu'il ne fallait pas perdre espoir. Son retour n'était jamais une fête, annoncé trop longtemps à l'avance. On allait l'attendre à l'arrêt du car et il descendait, coiffé d'un béret, les mains encombrées de paquets mal ficelés. Il apportait du linge ou de la nourriture, jamais de cadeaux pour l'enfant. Aldo savait que des bras robustes le soulèveraient jusqu'aux joues râpeuses et que l'aigreur du cuir provoquerait une fois encore la nausée désormais associée à chacun de ses contacts épisodiques avec le père. On ne l'avait pas vu pendant les années de guerre. Quand Aldo questionnait la Majorqua, il n'obtenait jamais qu'une réponse évasive :

« Ton père se bat avec les rouges. »

L'enfant en avait conclu que le monde était divisé en deux équipes adverses, les rouges et les noirs. Les rouges avaient gagné, mais que signifiait cette victoire si les rouges étaient impuissants à libérer leurs prisonniers ? Sergio restait le plus souvent silencieux, les yeux baissés sur son assiette. Aldo avait remarqué qu'il ne le regardait jamais dans les yeux et que chacune de ses demandes l'irritait :

« Tu poses toujours des questions auxquelles il n'y a pas de réponse ! »

Un matin, en se réveillant, il apprenait que Sergio était reparti pour Rome. Qu'on l'avait réclamé *là-bas*. Qu'il y était plus utile qu'*ici*. Qu'il en rapporterait peut-être des informations sur le camp où la mère avait été détenue pour la dernière fois. Que voulait dire cette *dernière fois* ? Aldo le pressentait depuis longtemps. Le jour où il en eut la certitude, il mit le feu au placard. La Majorqua rentra à temps pour contenir l'incendie. Les flammes avaient déjà atteint plusieurs étagères, détruisant une partie du linge de maison. Elle en retira un traversin de duvet à moitié calciné. Le père arriva spécialement de Rome pour administrer une correction. Aldo garda plusieurs jours les marques rouges de ses doigts sur le visage et les zébrures d'une lanière de cuir sur les mollets.

Ce fut leur dernière rencontre. Sergio fut écrasé par un camion sur la route de Rome. A la suite d'un éclatement survenu en cours de dépassement, sa toute nouvelle motocyclette fut happée par des roues énormes. La Majorqua resta une journée entière à relire le télégramme debout devant la fenêtre, les lèvres serrées et les yeux secs. Puis elle fit agenouiller Aldo qui pressentait le verdict.

« Ton père a été tué. Il était revenu à cause de toi. Prie pour lui et demande à Dieu de te pardonner. »

L'enfant s'enferma dans un total mutisme pendant de longues semaines, mais aucune de ces deux morts ne lui arracha de sanglots. ■

— JEAN MONTALBETTI a publié un roman, *la Bouche de la vérité* (éditions du Seuil), et écrit une pièce radiophonique, *le Prévenu*, pour France-Culture.

